

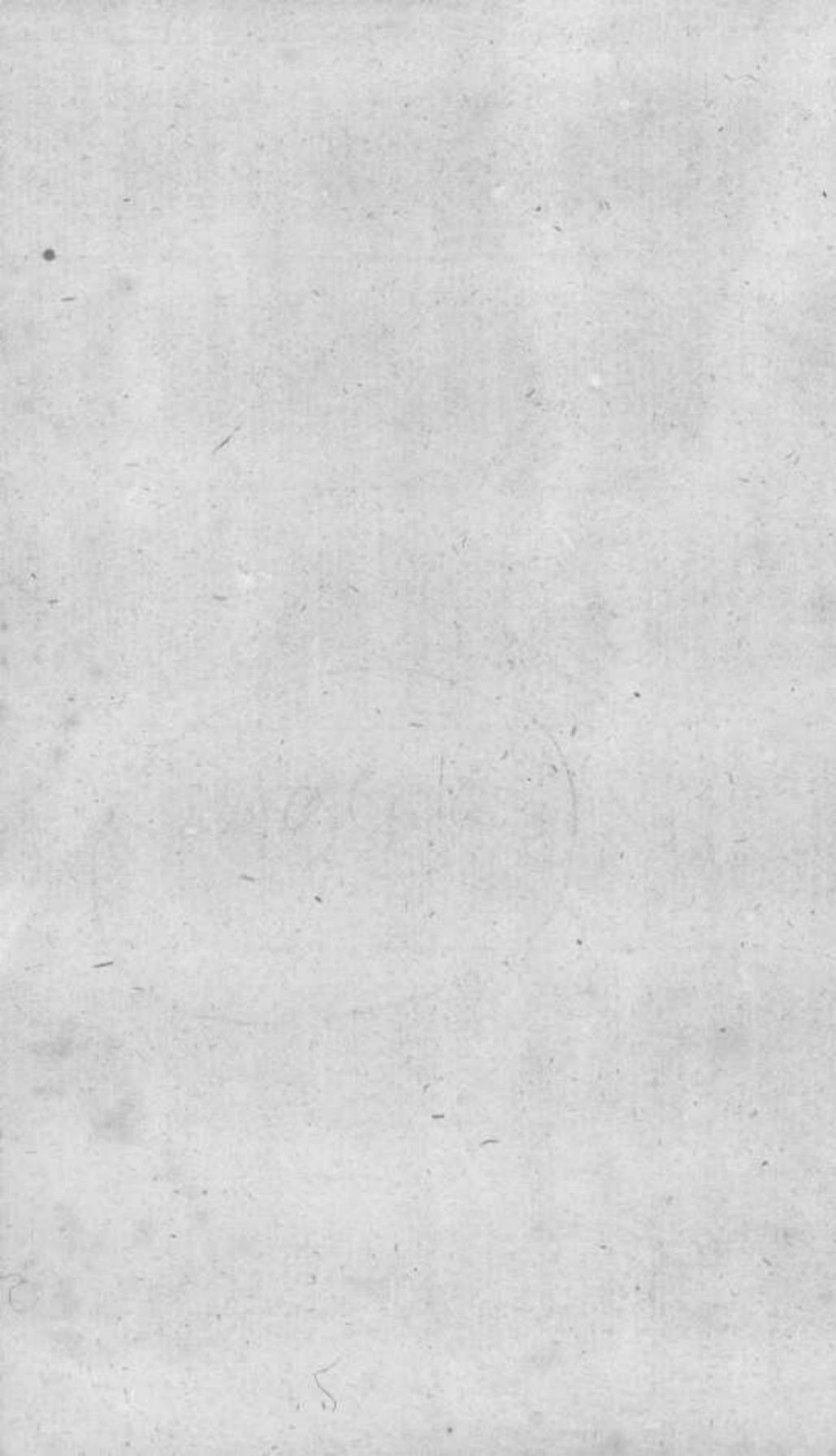
D GCL

A

(V. 1)

CB 1157303 .

L 125940



ROYAUME
DE
PHILIPPE
ROI D'ESPAGNE





R. 95263

LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.

L A V I E

D E

P H I L I P P E I I .

R O I D ' E S P A G N E .



L A V I E

D E

PHILIPPE II.

ROI D'ESPAGNE,

TRADUITE DE L'ITALIEN

D E

GREGORIO LETI.

TOME SIXIEME.



A A M S T E R D A M,
Chez P I E R R E M O R T I E R.
M D C C X X X I V.

L A V I E

D E

P H I L I P P E II.

R O I D E S P A G N E,

T R A D U I T E D E L I T A L I E N

D E

G R E G O R I O L E T T I.

T O M E S I X I E M E.



A A M S T E R D A M.
C H E Z P I E R R E M O R T I E R.
M D C C X X I V.

2 VIE DE PHILIPPE II.

lats envoyez en Espagne par le Pape. L'Archiduc Ernest passe au gouvernement des Pays-Bas. Prise de la Capelle par Mansfeld. L'Archiduc tente de faire la paix. Sa lettre aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Sentiment du Comte de Fuentes au sujet de la paix. Réponse des Etats à l'Archiduc. Mauvaise situation des Espagnols. Henri proclamé Roi en plusieurs villes. Principalement dans Paris. Son entrée dans cette capitale. Grandes réjouissances des habitans. Le Cardinal Légat refuse de s'aboucher avec le Roi. Il sort de Paris. Mort du Cardinal de Pellevé. Départ des troupes étrangères. Et des Dames Espagnoles. Sentiment des Ministres Flamans au sujet des intérêts du Roi Catholique. Combattu par les Ministres Espagnols. Faute qu'on reproche à Philippe. Grand défaut de ce Monarque. Son ambition insatiable. Sentiment des politiques. Secrets jugemens de Dieu sur les hommes. Comparaison mystérieuse. Conclusion. Fautes que commet Philippe au sujet des affaires de France. Sa confiance trop présomptueuse en ses forces. Jalousie des Princes. Résolution de l'Archiduc. Philippe se range de son avis. Nouvelle navigation des Hollandois dans les Indes orientales. Et en Amérique. Mort de l'Archiduc dans les Pays-Bas. Sentiment sur la cause de sa mort. Eloge de ce Prince. Jean Châtel blesse le Roi de France. Déclaration du criminel contre les Jésuites. Procédures du Parlement. Défense des Jésuites par l'Auteur. Plusieurs Pères de cette Société en pri-

PARTIE II. LIVRE XVI. 3

prison. Mouvements dans le Parlement. Arrêt contre Châtel & les Jésuites. Décret des Théologiens de Paris. Edit en faveur des Huguenots. Sentimens sur la conversion du Roi. Conduite du Pape. Résolution hardie d'Henri IV. Manifeste pour la déclaration de guerre. Mouvements dans le Conseil d'Espagne. Réponse du Roi Catholique. Préparatifs pour la guerre. Ambassadeurs de Venise auprès d'Henri. Reconnoissance de ce Monarque à l'égard de cette République. Services qu'elle lui a rendus. De même qu'à la Chrétienté & au Siège Apostolique. Elle détourne un Schisme en France. Elle procure la réconciliation d'Henri. Du Perron va à Venise, ensuite à Rome. Discours de l'Ambassadeur de Venise au Pape. Résolution favorable de Clément. Protestation de l'Ambassadeur d'Espagne. Absolution du Roi Henri. Conditions de l'accommodement entre ce Roi & le Siège Apostolique. Articles particuliers. Pénitence d'Henri comment reçue dans l'Europe. Discours des Protestans. Opinion des Catholiques. Sentimens des Ministres publics. Motifs de la conduite du Pape. Différence du zèle des François & des Espagnols pour le St. Siège. Philippe zélé de paroles & non d'effet. Conduite de ce Monarque à cet égard. Donations des François à l'Eglise de Rome. Ingratitude criante du Siège Apostolique. Sa déférence injuste à l'égard de Philippe. Motif de Clément par rapport à la pénitence d'Henri. Continuation & succès de la guerre. Secours donnez à l'Empereur par Philippe.

4 VIE DE PHILIPPE II.

Négociations de Perez à la Porte. Sans succès. Mort de Don Antoine de Portugal. Le Roi Catholique secourt les Irlandois. Dangereuse maladie de ce Monarque. Idée des Princes sur les biens & les maux. Paroles d'une grande piété. Réponse sententieuse de Philippe à son Médecin. Navigation des Hollandois aux Indes. Ils envoient au Nord. Succès de cette entreprise. Exclamation de Philippe à ce sujet. Mort de personnes de marque. Sentimens de Philippe sur la mort. Sa dévotion feinte. Bon mot de Sixte V.

1594.

Allarmes
des Vénitiens sur
les préparatifs des
Turcs.

Es Puissances voisines de l'Empire Ottoman étoient attentives aux grands préparatifs de guerre que la Porte ordonnoit de toutes parts, & qu'on publioit devoir fondre par plusieurs côtez à la fois sur les Etats de la Maison d'Autriche. Quoique ces menaces parussent ne pas intéresser les Vénitiens, le Sénat de cette sage République ne s'endormit pas sur les moyens de mettre ses frontières à couvert de toute surprise. Il avoit encore la mémoire récente des ravages effroyables des Turcs dans le Frioul, où depuis quelques années ces barbares avoient porté le fer & le feu, & commis des cruautés sans exemple. Les malheureux habitans de ces contrées s'étoient trouvez alors sans défense, leur pays ouvert avoit donné à ces sanguinaires ennemis la facilité d'y assouvir leur rage par des inhumanitez inouïes, ils l'avoient rendu desert par la quantité innombrable de peuple, ou réduit à la plus dure servitude,

ou

PARTIE II. LIVRE XVI. 5

ou sacrifié à leur fureur. Pour prévenir de pareils defastres, les Administrateurs de cet Etat résolurent de pourvoir à la fureté de cette Province, par quelque forteresse qui fût hors d'insulte & propre à arrêter les courses de ces redoutables voisins. 1594.

Cette puissante République, de tout tems le rempart de la Chrétienté, & encore plus de ses propres Sujets contre la puissance des Sultans, sentit ranimer son zèle à la vue de la désolation de ce pays, qu'elle voulut en garentir pour toujours. Ce fut dans ce dessein qu'elle fit construire la fameuse place de Palma-Nuova, ainsi apelée de Palma village voisin; dont le nom marque la victoire, & semble présager une durée aussi permanente que la palme qui se conserve des siècles entiers. On jetta les fondemens de cette forteresse le 7. du mois d'Octobre de l'année précédente, & le travail fut poussé avec tant d'ardeur, sous la direction de Marc-Antoine Barbaro qui avoit un plein pouvoir d'y faire contribuer tous les Sujets, qu'elle fut perfectionnée dans le cours de la présente. Elle passe encore aujourd'hui pour une des meilleures places de l'Europe, elle est environnée de neuf bons boulevards. On la trouve à dix milles d'Udine, & à huit de Marano située sur la mer, & par le voisinage de ces deux villes elle est à portée de recevoir sans aucun risque du secours par terre & par mer.

Forteresse de Palma-Nuova.

Les affaires de France causoient à Rome des mouvemens d'une autre nature. Le Pape fut rempli d'indignation de la hardiesse

Indignation du Pape con-

6 VIE DE PHILIPPE II.

1594.

tre les
Prélats
François.

se que les Prélats de ce Royaume avoient prise d'absoudre Henri, & de le faire entrer dans le sein de l'Eglise Romaine, sans sa participation, sans ses ordres. Il regarda cette démarche comme un attentat sacrilège aux droits du Vicaire de Jésus-Christ, comme une usurpation criminelle de la puissance, qui n'est donnée sur la terre qu'au seul Chef visible de l'Eglise, successeur du Prince des Apôtres. Peu s'en fallut qu'il ne lançât ses foudres sur ces prévaricateurs de la discipline, & il les auroit excommuniés avec éclat, si après quelques réflexions il n'avoit pas craint de réduire les François à la nécessité de prendre les plus extrêmes résolutions, outre le scandale qu'il prévint que cette violence exciteroit dans la Chrétienté.

Sa conduite à l'égard du Duc de Nevers Ambassadeur d'Henri.

Contraint par ces considérations de modérer sa colère, il se borna à vanger l'honneur de son Siège sur le Duc de Nevers, qu'Henri, comme je l'ai dit dans l'autre Livre, avoit envoyé à Rome en qualité de son Ambassadeur d'obédience. Il refusa de lui donner audience, ce qu'il avoit déjà fait au Cardinal de Gondi & au Marquis de Pisani, qui étoient venus pour ajuster les voyes de la réconciliation du Roi, & qui non seulement ne purent obtenir audience, mais même reçurent défense de paroître à la Cour du Souverain-Pontife. C'étoit l'effet des intrigues de la faction Espagnole, qui par ordre de Philippe étouffoit tous les sentimens de douceur à laquelle Clément VIII. se monroit d'ailleurs entièrement disposé. Le Duc de Nevers, après
avoir

PARTIE II. LIVRE XVI. 7

avoir longtems sollicité en vain d'être admis à l'audience, convaincu que toutes les démarches qu'il feroit sous le titre d'Ambassadeur seroient inutiles, prit le parti d'agir en son nom. Il présenta une requête sur ce plan, le St. Père la reçut favorablement, & se déterminà à entendre le suppliant, non comme Ambassadeur du Roi Henri, mais sous le titre de Duc de Nevers. La conférence fut infructueuse, le Duc proposà quelques conditions, qui rompirent tout accommodement. Ainsi il retourna en France, chargé pour sa personne des bénédictions de Sa Sainteté, mais sans avoir pu rien conclure pour les intérêts de son Souverain.

Dans ce tems-là Philippe se trouvoit dans une extrême disette d'argent, son Epargne étoit totalement épuisée, soit par la perte de sa Flotte des Indes, soit par les dépenses excessives qu'il faisoit pour soutenir la guerre en France & dans les Pays-Bas, qui en effet étoit seule capable de mettre à sec des trésors plus abondans que les siens. Il se voyoit contraint de continuer ces guerres si onéreuses, principalement la défense de la Ligue, qu'il se faisoit une maxime d'Etat de protéger de toutes ses forces, dans le dessein d'abattre le parti contraire, & d'annéantir les prétentions d'Henri à la Couronne, prétentions qu'il traitoit de songes & de chimères. Pendant qu'il étoit dans ce triste état d'indigence, mourut cette année le Cardinal Archevêque de Tolède, qui laissa en Espagne plus d'un million d'é-

1594.

Legs
pieux faits
par le
Cardinal
de Tolé-
de.

8 VIE DE PHILIPPE II.

1594. cus, dont il dispoſoit par ſon teſtament pour être employé en œuvres pieuſes.

Le Roi
d'Espagne
fait la de-
mande &
ſe faiſit de
de cet ar-
gent.

Un fonds auſſi conſidérable ne manqua pas d'irriter les deſirs du Roi Catholique, qui en avoit trop de beſoin pour ne pas mettre en uſage tous les biais, propres à en accommoder ſes affaires dans les tristes conjonctures où le jettoit ſon indigence. Il écrivit de ſa propre main une lettre au Souverain-Pontife, qu'en même tems il fit vivement preſſer par ſon Ambaſſadeur, pour en obtenir la permiſſion de ſ'approprier cette ſomme, attendu, comme il le repréſentoit, qu'elle devoit ſervir à pourſuivre les guerres qu'il avoit contre les infidèles & les hérétiques. Clément écouta la demande du Monarque, mais il ne rendit d'autre répoſe, que celle qu'on a coutume de donner à la Cour de Rome, *nous verrons, nous y penſerons, nous examinerons l'affaire.* Sans doute que par ces paroles peu déciſives il vouloit faire entendre qu'un cas de cette nature, où il s'agiſſoit d'annuler la dernière volonté d'un teſtateur, ſur tout de dépouiller les lieux ſaints, méritoit les plus mures réflexions. Cependant le religieux Philippe, ſans attendre une déciſion juridique, ne s'étoit pas fait un ſcrupule de mettre ſur le champ la main ſur la plus grande partie de ces deniers, au grand déplaiſir du Clergé & des hôpitaux. Auſſi à la nouvelle du ſuccès de ſa requête à Rome, il dit „ Sa „ Sainteté ſe déterminera quand elle le ju- „ gera à propos, à notre égard nous reſti- „ tuerons quand nous pourrons”. Ce pro-
cé-

PARTIE II. LIVRE XVI. 9

cédé donna lieu au Nonce de dire à ses amis, *c'est ainsi que l'intérêt découvre le fond du cœur des Princes.* 1594.

Le Pape, bien convaincu que le Roi Catholique recevroit avec beaucoup de respect la réponse qu'il avoit faite, & qui pouvoit être regardée comme un refus, voulut adoucir le chagrin de ce Monarque, par l'octroi d'une grace qu'il demandoit alors. Clément ne savoit pas encore qu'il s'étoit consolé lui-même, en se rendant possesseur du fonds de tant de riches donations, dans la confiance que le Souverain-Pontife ne balanceroit pas à lui donner une entière satisfaction en cette rencontre. Cette nouvelle grace consistoit à octroyer des Bulles en faveur du Cardinal Albert d'Autriche, que, suivant le droit annexé aux Rois d'Espagne, Philippe avoit nommé Archevêque de Tolède à la place du défunt titulaire.

Le Cardinal Albert d'Autriche pourvu de l'Archevêché de Tolède.

De plus Clément envoya cette année une Ambassade célèbre à la Cour d'Espagne, où l'on vit arriver Jean-François Aldobrandin son neveu, chargé de presser la conclusion d'un Traité avec Sa Majesté Catholique, au sujet de plusieurs affaires de la dernière importance pour les intérêts de la Chrétienté. Les principales concernoient la guerre contre les Turcs, & la nouvelle révolution de France. Depuis quelque tems elles se négocioient par d'habiles Ministres que le St. Père y avoit, savoir, Ascanio Zufarini de Lucques, homme d'une habileté au dessus du commun, & qui fut ensuite secondé par

Prélats envoyez en Espagne par le Pape.

10. VIE DE PHILIPPE II.

1594.

bre Apostolique, qu'on a vu depuis élevé sur la Chaire de St. Pierre sous le nom de Paul V. Comme il paroïsoit en ce tems-là que tout le poids des affaires de la République Chrétienne résidoit dans le zèle, vrai ou feint, de Philippe; Sa Sainteté avoit résolu de s'adresser à ce Monarque pour tout ce qui regardoit le bien commun de son troupeau. Ce fut dans cet esprit que, non content d'entretenir à Madrid, outre son Nonce ordinaire, les deux Prélats dont je viens de parler, qu'il y avoit envoyez coup sur coup, & qui tenoient les premiers rangs à sa Cour, il voulut encore leur adjoindre son propre neveu, qui fut reçu avec tous les honneurs qui se pouvoient faire à un personnage de cette considération.

L'Archiduc Ernest passe au gouvernement des Pays-Bas.

Dans les premiers jours de cette année l'Archiduc Ernest, frère de l'Empereur Maximilien, partit d'Allemagne pour aller prendre possession du gouvernement des Pays-Bas. Dès le tems que Philippe eut appris l'état desespéré de la maladie du Duc de Parme, il avoit jugé nécessaire de remplacer ce fameux Général par un Prince, qui par l'éclat de sa naissance pût acquérir auprès des peuples tout le relief, toute l'autorité convenables, & qui lié à sa personne de sang & d'intérêt, prît en même tems à cœur le soin de ses affaires dans ces Provinces. Pour cet effet il avoit jetté les yeux sur l'Archiduc, qui d'abord parut peu disposé à suivre les intentions du Roi son parent, & qui ne se détermina à le satisfaire sur ce point, que par les pressantes instances de l'Empereur son frère qu'il ne voulut pas desobliger.

ger.

PARTIE II. LIVRE XVI. II

ger. Il partit donc de Vienne accompagné d'une nombreuse Noblesse, & de douze cens chevaux qui devoient renforcer les troupes de ces cantons. Il arriva en Flandres au commencement du mois de Février, & après avoir été comblé dans son passage des marques les plus satisfaisantes de l'affection des Provinces soumises, il se rendit à Bruxelles, où l'on lui fit une réception des plus magnifiques.

A son arrivée dans son gouvernement, l'Archiduc trouva des lettres de Philippe qui lui recommandoit sur tout deux choses. La première étoit qu'il eût une extrême attention à fournir de puissans secours à la Ligue de France, & d'y employer toutes ses forces avec d'autant plus d'ardeur, que ce parti réduit à la plus grande foiblesse touchoit au moment de sa ruine. La seconde fut de ne rien négliger pour conclure la paix avec les Provinces rebelles, de quelque manière & à quelque prix que ce pût être. Au premier égard, le nouveau Gouverneur pressa le Comte Charles de Mansfeld de repasser en France, sans aucun délai, à la tête de mille chevaux & de huit mille fantassins. En conformité de cet ordre, ce Général se mit en marche, & s'arrêta en Picardie pour y observer les mouvemens d'Henri, avant que de former aucune entreprise. Après quelque séjour, il jugea qu'il lui seroit facile de faire la conquête de la Capelle, place forte située à l'extrémité de cette Province sur la frontière du Hainaut. Sur ce préjugé, il mit le siège devant cette ville, dont la garnison soutint avec bravoure un premier as-

Prise de la
Capelle
par Mans-
feld.

12 VIE DE PHILIPPE II.

1594. faut, mais dans la crainte d'être forcée à un second, elle ne voulut pas l'attendre, & se rendit à des conditions honorables.

L'Archiduc tente de faire la paix.

Au milieu des préparatifs qui se faisoient dans les Pays-Bas, pour la continuation de la guerre en France, Ernest voulut remplir le second point des ordres du Roi Catholique. Porté à la paix par tempérament, ce Prince embrassa avec plaisir l'occasion de conclure un accommodement, que Philippe ne recherchoit que par contrainte. En effet ce Monarque, après s'être épuisé à soutenir tant de guerres onéreuses, avoit encore le chagrin de ne voir aucune espérance de retirer le fruit de tant de travaux. Du côté de la France, la situation presque désespérée des affaires de la Ligue, par le retour de la plus grande partie des Sujets à l'obéissance de leur légitime Souverain, lui faisoit assez connoître à quel point sa vaste ambition l'avoit aveuglé. Il n'appercevoit pas plus de ressource dans les Pays-Bas, où les succès des Provinces soustraites à la domination ne lui permettoient pas de se flatter de les réduire par la force des armes. Par une heureuse conjoncture deux Jurisconsultes de la ville de Brusselles, nommez Otton Erzius & Jérôme Comans, se trouvoient alors à La Haye en Hollande, où les Provinces confédérées avoient établi la résidence de leurs principaux Conseils, qui représentent l'Union générale. L'Archiduc crut devoir confier la conduite de cette importante négociation à ces deux particuliers, dans la vue de l'entamer sans bruit, & dans l'espérance en même tems de parvenir

PARTIE II. LIVRE XVI. 13

venir par cette voye à quelque ouverture. Il crut encore nécessaire d'inviter lui-même les Etats-Généraux à y concourir, pour cet effet il envoya une lettre aux deux Jurisconsultes, avec ordre de la remettre, & de suivre de près cette affaire. Voici la teneur de cette lettre.

1594

AUX ILLUSTRÉS, NOBLES, HONNORABLES, PRUDENS, NOS CHERS ET BIEN AIMEZ, LES ÉTATS DE GUELDRÉS, HOLLANDE, ZELANDE, FRISE, UTRECHT, OVERISSEL, ET AUTRES ASSEMBLEZ A LA HAYE.

La lettre
aux Etats-
Généraux
des Pro-
vinces-
Unies

ERNEST

PAR LA GRACE DE DIEU ARCHIDUC D'AUTRICHE, &c.

» L'inclination naturelle que nous avons
» à procurer le bien & le repos de ces
» pays, & le déplaisir que nous ressentons
» depuis longtems des révolutions, des dis-
» sensions qui les ont plongez dans la plus
» affreuse misère, ont été presque les seuls
» motifs qui nous ont déterminez à accepter
» le gouvernement de ces Provinces. Nous
» avons espéré que Dieu nous feroit la gra-
» ce de nous fournir les moyens de déli-
» vrer ces peuples d'une guerre civile, si
» onéreuse à tous égards, & qui dure de-
» puis une si longue suite d'années au pré-
» judice, à la ruine, avec des dépenses in-
» finies, non seulement de ces pays, mais
» encore de toute la Chrétienté. Nous

A 7

» pou-

14 VIE DE PHILIPPE II.

1594.

» pouvons d'ailleurs avancer que nous som-
» mes furs de la disposition du Roi à con-
» courir de sa part avec bonté à mettre
» ces peuples en état de jouir des fruits
» qu'ils peuvent attendre de la paix, après
» que par la conclusion d'un heureux ac-
» commodement, ils se verront délivrez
» des malheurs que la guerre traine toujours
» à sa suite. Les États-Généraux doivent
» se rendre à cette invitation, pour peu
» qu'ils considèrent l'incertitude ordinaire
» du sort des armes, & combien il est dan-
» gereux de se promettre une continuation
» de bonne fortune, pour quelques succès
» obtenus par le passé.

» Comme le rétablissement du repos de
» vos Provinces vous touche de si près,
» tous les devoirs vous obligent, de même
» que tous ceux qui partagent avec vous
» l'administration des affaires, de vous re-
» présenter avec fidélité les avantages, les
» biens, la prospérité, dont la paix com-
» blera votre patrie, qu'une longue & san-
» glante guerre a plongée dans la misère la
» plus affreuse. C'est donc dans la plus
» grande sincérité de notre cœur, c'est a-
» vec la plus cordiale affection, que nous
» vous conjurons de réfléchir sur ce point
» d'une manière convenable. Si vous y fai-
» tes une sérieuse attention, vous reconnoi-
» trez aisément qu'il est tems de fortir de
» l'horrible confusion où ces pays gémissent
» depuis si longtems, & de notre part nous
» vous offrons tout ce qui dépendra de no-
» tre crédit, de nos soins, pour conduire
» le Traité à une heureuse fin. Par l'em-
» pres-

PARTIE II. LIVRE XVI. 15

» preffement que vous ferez paroître à ré- 1594.
» pondre au but que nous nous propofons,
» nous jugerons de l'estime que vous avez
» pour notre perfonne, & en même tems
» nous demeurerons convaincus que vous a-
» vez à cœur les véritables intérêts de vos
» compatriotes. Les deux porteurs de la
» présente conféreront avec vous plus am-
» plement, ils ont ordre de vous déclarer
» nos intentions dans une plus grande éten-
» due, & de convenir avec vous des mo-
» yens de confommer cette importante né-
» gociation. Cependant, illuftres, nobles,
» prudens, chers, & bien aimez, nous
» prions Dieu qu'il veuille vous conferver
» dans fa fainte grace.

» Votre affectionné & bon ami,

ERNEST.

» De Bruffelles le 6. de Mai 1594.

Lorsque l'Archiduc fit à fon Conseil d'E-
tat l'ouverture de fon deffein, il fut généra-
lement applaudi. Le Comte de Fuentes
feul s'y oppofa, & comme il étoit en gran-
de confidération auprès du Prince, fur l'es-
prit duquel il avoit plus de pouvoir qu'aucun
des Ministres, il fit tous fes efforts pour lui
prouver les inconvéniens d'une pareille dé-
marche. Il repréfenta, » que la trifte situa-
» tion des affaires de Sa Majesté dans les
» Pays-Bas étoit parfaitement connue des
» ennemis. Qu'on ne pouvoit pas douter
» qu'ils ne se prévaluffent avec hauteur des
» avances qu'on leur feroit. Que les re-
» chercher avec tant d'empreflement, ne
» pro-

Sentimens
du Comte
de Fuen-
tes au fu-
jet de la
paix.

16 VIE DE PHILIPPE II.

1594.

» produiroit d'autre effet que de leur faire
 » sentir la foiblesse des Espagnols; & que,
 » bien loin d'attribuer cette ardeur à donner
 » la paix au zèle & à l'humanité du Roi,
 » ils ne la regarderoient que comme une
 » suite de l'impossibilité où il étoit de sou-
 » tenir la guerre. Qu'il devenoit indispen-
 » sable de se mettre en situation de se faire
 » craindre par la force des armes, pour
 » parvenir à une paix avantageuse. Mais
 » que dans les conjonctures présentes une
 » semblable invitation ne serviroit qu'à ren-
 » dre les rebelles plus fiers, plus arrogans,
 » plus obstinez dans leur revolte, qu'à com-
 » promettre le nom de Sa Majesté, qu'à
 » exposer son pouvoir au mépris des peu-
 » ples ».

Réponse
 des États
 à l'Archiduc:

Malgré le crédit de l'Orateur, l'Archiduc voulut exécuter les ordres de Philippe, avec d'autant plus de résolution, qu'ils étoient conformes à son caractère pacifique, & au sentiment des Conseillers du pays. L'événement fit bientôt voir que le Comte de Fuentes avoit seul donné un conseil solide, & que le Prince s'étoit trompé dans ses espérances. En effet la réponse des États ne renfermoit qu'un refus, qu'ils accompagnoient de plaintes insultantes contre leurs anciens maitres. Ce n'étoit qu'un long détail de griefs contre la conduite violente de Sa Majesté Catholique, contre les résolutions sanguinaires du Conseil d'Espagne, contre les Ministres que le Roi avoit envoyez, contre les troupes Espagnoles qui avoient fait la guerre & qui la faisoient encore dans ces Provinces. Ils rapelloient toutes les circon-

stan-

frances des plus tristes deſaſtres, dont la nation avoit été affligée depuis la naiſſance des troubles, excès qu'ils rejettoient ſur la haine & la barbarie des Eſpagnols. On prouvoit que jamais l'Eſpagne n'avoit paru conſentir à aucun Traité de paix, qu'on n'eût découvert de cette part un eſprit de fraude, un deſſein formé de faire tomber dans ſes pièges des peuples, endormis à l'ombre de la foi des ſermens les plus ſolemnelſ. Enfin on aſſuroit pour concluſion que les Provinces étoient réſolues de ne plus prêter l'oreille à aucun accommodement, pour ne ſe voir plus les victimes de la perfidie de leurs ennemis. Mais, qu'après avoir eu le bonheur de ſecouer le joug de la plus tyrannique ſervitude, elles avoient pris le parti fixe de ſe maintenir dans cette précieuſe liberté, qu'elles avoient acquiſe ſur le fondement des loix & des droits les plus ſacrez, & que dans cette vue elles ſe diſpoſoient à ſoutenir la guerre juſqu'au dernier ſoupir. Les Etats ne tinrent que trop exactement parole. Ainſi l'Archiduc eut le chagrin de voir échouer ſes bons deſſeins, & à la réception de cette lettre, on l'entendit proteſter qu'il ne ſeroit jamais déterminé à prendre un gouvernement embarrasſé des horreurs d'une guerre opiniâtre & cruelle, s'il avoit cru les Hollandois ſi obſtinément éloignez de la paix.

Pour ſurcroit de chagrin, Philippe voyoit évanouir toutes ſes eſpérances, par le mauvais ſuccès des intrigues qu'il faiſoit jouer par ſes Miniſtres à Rome & à Paris, en faveur de l'Infante ſa fille contre le Roi Henri. Tous les jours dans la capitale de la Fran-

Mauvaiſe
ſituation
des Eſpa-
gnols.

18 VIE DE PHILIPPE II.

1594. France, & même dans les autres Provinces de ce Royaume, les peuples donnoient à l'envi des marques éclatantes du desir de se remettre sous l'obéissance de leur légitime Souverain.

Henri
proclamé
Roi en
plusieurs
villes.

Meaux lui ouvrit ses portes, & fut la première ville qui abandonna le parti de la Ligue. Elle fit plus, non contente de donner l'exemple de la soumission, elle invita par une lettre très pressante les Parisiens à l'imiter, & elle contribua beaucoup à la résolution qu'ils prirent peu après de recevoir le nouveau Monarque. Quelque tems avant ces révolutions, Henri s'étoit rendu maître par la voye des armes de la Ferté Milon & de Châteautierri. Coup sur coup, par les intrigues du Sieur de Pigné Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes, la puissante ville de Lion traita avec Alfonse Ornano Corse Colonel au service du Roi, & ses habitans rentrèrent dans leur devoir. Presque dans le même tems Orléans se déclara, par le crédit de Monsieur de Guerchi qui en étoit Gouverneur.

Principa-
lement
dans Pa-
ris.

Mais ce qui fut décisif pour les affaires d'Henri, Paris dans ces entrefaites marqua une résolution formée de se réconcilier avec le Roi, & de sortir enfin de ce goufre de misères où les troubles l'avoient plongé. En vain le Duc de Mayenne, le Légat du Pape, & les Ministres d'Espagne mirent tout en usage, pour retenir les Parisiens dans le parti, rien ne put les ébranler. L'adresse du Président Galin, soutenu de l'autorité du Comte de Brissac, prévalut, la négociation fut poussée avec tant de se-
cret

cret & de succès, qu'on arrêta les articles du Traité pour la réception du Roi. Entre autres conditions, ce Monarque accordoit aux habitans une amnistie générale, promettoit de faire conduire en sûreté jusqu'à Guise les troupes étrangères, & une entière liberté au Légat du Pape, aux Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, & à tous les adhérans de la Ligue, de se retirer où bon leur sembleroit, sans aucun empêchement, sans être inquietez de quelque manière que ce pût être. Henri exécuta ponctuellement ces promesses.

Toutes choses ainsi disposées, ce Monarque fit son entrée dans Paris, accompagné de cinq mille hommes, dont la plus grande partie fut détachée pour garder les rues. Cette journée se passa avec tranquillité, il n'y eut qu'une foible résistance de la part des Espagnols, qui, au premier avis de la marche du Roi, conduits par d'Ibarra coururent à la porte, où ils soutinrent contre les Royalistes une légère escarmouche, qui se termina en peu de tems par la mort de vingt cinq de leurs soldats. Henri entra à pié, revêtu de ses armes, à la tête de quatre cens Gentilshommes, & environné des archers de sa garde. A l'entrée du pont il trouva le Comte de Brissac, qui avoit donné ses ordres dans la ville pour cette cérémonie. Le Roi en abordant ce Seigneur détacha l'écharpe blanche qu'il portoit, & il la jetta au cou du Comte, en l'embrassant avec une tendresse, qui répondoit à la grandeur du service qu'il venoit de lui rendre. En même tems le Gouverneur cria à haute

voix,

Son entrée dans cette capitale.

20 VIE DE PHILIPPE II.

1594. — voix *Vive le Roi notre Souverain*, le Prévôt des Marchans qui l'accompagnoit répéta d'un même ton ces paroles, qui se répandirent de bouche en bouche, & le peuple fit retentir de cette acclamation toutes les rues par lesquelles le cortége passoit.

Grandes
réjouif-
sances des
habitans.

Henri défendit sous peine de la vie à ses troupes & aux soldats de sa garde, de faire aucune violence dans les lieux de leur passage. En cet ordre ce Monarque fut conduit à la Cathédrale, où tout le Clergé le reçut avec des applaudissemens extraordinaires. Le *Te Deum* fut chanté solennellement, & lorsque le Roi sortit de l'Eglise, les habitans instruits des ordres qu'il avoit donnez, & assurez de leur pardon, recommencèrent le cri de *Vive le Roi*, avec une allegresse plus marquée qu'auparavant. Non contents de témoigner leur joye par des acclamations redoublées, chacun d'eux à l'envi voulut se faire honneur de son empressement à prendre l'écharpe blanche, & à mettre sur son chapeau des croix de même couleur. Aussitôt toutes les boutiques furent ouvertes, tout le monde y parut d'une profonde sécurité, & pendant plus de deux heures que dura cette cavalcade, il y eut dans la ville une tranquillité aussi grande, que s'il n'y avoit pas eu le plus petit changement dans les affaires.

Le Légat
refuse de
s'abou-
cher avec
le Roi.

Immédiatement après son arrivée, le Roi envoya Jaques Davi du Perron, nouvellement revenu de son voyage de Rome, dire au Légat qu'il lui étoit libre de sortir de sa capitale, ou d'y rester, mais qu'au surplus il le prioit de trouver les moyens de s'abou-

s'aboucher avec lui, dans la confiance où il étoit qu'il recevroit de Son Eminence plus de satisfaction, que ne lui en avoient donné les Chefs de la Ligue. Mais le Cardinal, qui avoit consulté le Duc de Feria au sujet de cette entrevue, la rejetta, sous prétexte qu'il ne lui étoit pas permis d'y consentir sans un ordre exprès du Souverain-Pontife, d'autant que Sa Sainteté avoit refusé de reconnoître Henri pour Roi de France, d'approuver son absolution, & d'admettre à son audience les Ambassadeurs que ce Prince, lui avoit envoyez. Il ajouta qu'en conséquence de la liberté qu'on lui laissoit, il étoit résolu de sortir non seulement de Paris, mais encore du Royaume. Quelque biais que le Roi pût prendre pour le détourner de ce dessein, il ne fut pas possible de rien obtenir. Néanmoins pendant six jours que ce Prélat demeura pour mettre ordre à son départ, il fut traité avec tout le respect dû à sa personne & à son caractère. Au bout de ce tems il se mit en chemin, accompagné par Monsieur du Perron jusqu'à Montargis, d'où il continua sa route pour se rendre à Rome.

Dans le tems de cette révolution, le Cardinal de Pellevé étoit attaqué d'une maladie mortelle. Personne n'avoit montré un attachement plus scrupuleux à la cause de la Ligue : aussitôt qu'il apprit l'entrée triomphante du Roi dans Paris, il prit un Crucifix entre ses mains, & dit „ J'espère de la „ bonté de Jésus-Christ crucifié, des for- „ ces, du zèle & de la puissance du Roi „ Catholique Philippe, que ce maudit Hu- „ guenot sera bientôt chassé non seulement „ de

Mort du
Cardinal
de Pelle-
vé.

22 VIE DE PHILIPPE II.

1594. „ de Paris, mais même de tout le Royau-
 „ me ”. A peine eut-il proféré ces paroles,
 qu’il rendit le dernier soupir, sans autre pré-
 paratif à ce passage, sans autre marque de
 contrition convenable à un Chrétien, & il
 mourut dans le tems qu’on chantoit le *Te*
Deum dans la Cathédrale. A la nouvelle de
 cette mort & de l’imprécation prononcée
 par ce Cardinal, Henri les yeux levez vers
 le Ciel s’écria, „ Seigneur, pardonne à mes
 „ ennemis, parce qu’ils ne savent ni ce qu’ils
 „ disent ni ce qu’ils font ”.

Départ
 des trou-
 pes étran-
 gères.

Dès le soir même le Comte de Brissac,
 par ordre de ce Monarque, alla trouver les
 Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique,
 pour leur signifier qu’ils eussent à rendre
 St. Quentin dont peu auparavant les Espa-
 gnols s’étoient rendus maîtres. Faute de ce
 faire sans aucun délai, le Comte leur dé-
 clara que le Roi son maître n’entendoit pas
 qu’ils dussent jouir des avantages, qu’il a-
 voit accordez en leur faveur. Sur cette dé-
 claration, ils consultèrent ensemble ce qu’ils
 devoient faire en cette rencontre. Dans la
 situation de leurs affaires, il n’aperçurent
 aucun moyen de desobéir, aucune ressource
 pour se défendre, ils ne virent que la
 ruine inévitable & de leurs propres person-
 nes & des troupes Espagnoles qui étoient
 alors dans Paris. Après avoir pris le parti
 de subir la loi du vainqueur, ils firent ve-
 nir Alexandre des Monts qui commandoit
 le secours du Pape, & tous ensemble ils se
 déterminèrent à faire la retraite dès le jour
 même. En effet ils partirent à midi, es-
 cortez par le Sieur de St. Luc & le Baron
 de

PARTIE II. LIVRE XVI. 23

de Salignac, & ils traversèrent la ville en très bel ordre au milieu de leurs bataillons. 1594.

Parvenus à la porte St. Martin, ils y trouvèrent le Roi qui s'y étoit rendu à cheval pour les voir sortir, tous saluèrent très profondément ce Monarque, dont ils reçurent à leur tour un salut des plus gracieux.

Sur le champ Henri chargea le Grand-Chancelier & Monsieur de Bellièvre, d'aller de sa part rendre visite aux Dames épouses du Duc de Feria & de Bernardin de Mendoza, de même qu'aux autres Dames Espagnoles. Ces députés avoient ordre de leur faire, dans les termes les plus polis & les plus affectueux, des excuses de ce que le Roi ne venoit pas en personne leur rendre ce devoir, avec assurance de sa considération pour leurs personnes. Il leur fit dire encore, dans ce goût de galanterie qu'il savoit si bien mettre en usage, „ qu'il „ souhaitoit avec passion qu'elles lui fissent „ naître quelque occasion, de pouvoir leur „ faire connoître à quel point il aimoit & „ honoroit le sexe, sur tout les Dames „ de leur rang”. Elles employèrent la journée à préparer toutes choses pour leur voyage, & le lendemain elles partirent, comblées des attentions du Roi, qui les fit conduire avec tous les honneurs & toute la pompe qu'il put imaginer.

Les Ambassadeurs d'Espagne, de retour dans les Pays-Bas, s'abouchèrent avec l'Archiduc & les autres Ministres du Roi Catholique. Il y eut diverses conférences, où l'on discuta fort au long ce qu'on devoit faire dans de semblables conjonctures, sans

Et des Dames Espagnoles.

Sentiment des Ministres Flamans au sujet des intérêts du R. C.

pou-

24 VIE DE PHILIPPE II.

1594. pouvoir amener les opinans à un même point de vue. Les Conseillers Flamans & Italiens étoient d'avis qu'on abandonnât pour toujours les projets qu'on avoit formez sur la France, & qui, outre l'impossibilité du succès, ne promettoient que la ruine certaine de la Monarchie d'Espagne. Sur ce préjugé, ils vouloient que le Roi se déterminât à suivre un parti plus avantageux, qu'il ne prît à cœur que les affaires des Pays-Bas qui intéressoient si particulièrement sa Couronne, qu'il tournât toutes ses forces du côté de ces Provinces. Résolution d'autant plus nécessaire, que les rebelles confédérez, à la faveur de la part que Philippe prenoit aux troubles de France, avoient fait des progrès considérables & continuoient leurs conquêtes, en sorte que Sa Majesté perdoit ses propres domaines, pendant qu'elle sacrifioit toute sa puissance à s'assujettir les Etats d'autrui.

Combattu par les Ministres Espagnols. Les Espagnols combattirent ce sentiment, sur tout le Duc de Feria, le Comte de Fuentes, & Don Diego d'Ibarra. Ces Ministres, ou trop charmez des richesses & de la beauté du climat de la France, ou par cet esprit d'orgueil qu'on remarque dans cette nation, opiniâtrément entêtez de leurs desseins, soutenoient avec chaleur la nécessité de poursuivre la guerre plus vigoureusement que jamais. Seul moyen, selon eux, de contraindre les François à se détacher des intérêts du Navarois, (c'est ainsi qu'ils appelloient Henri) & à reconnoitre d'une manière authentique l'Infante pour leur Souveraine. Pour assurer le succès de cette ré-
volu-

volution, ils propofoient de s'établir à la tête d'une puiffante Armée en Picardie & en Bourgogne, Provinces frontières des Pays - Bas. Quel que pût être l'événement, ils faifoient voir le fruit de cette démarche. En cas qu'on parvînt au but tant defiré, ces Provinces resteroient annexées à la Couronne d'Espagne; ou au moins, fupposé qu'Henri fe confervât la poffeffion du Trône, elles ne feroient rendues que par un accommodement. Alors le Roi de France feroit forcé de les acheter chèrement, & ces fommef confidérables ferviroient à dedommager Sa Majefté Catholique des tréfors immenfes, qu'elle prodiguoit depuis tant d'années au préjudice fi vifible des intérêts de fa Monarchie. Joint à toutes ces raifons, que le Roi avoit toujours envisagé, dans la défenfe de la Ligue, les plus grands avantages pour fa Couronne, principalement par rapport à la guerre qu'il étoit obligé de foutenir contre fes Sujets rebelles des Pays-Bas.

On peut dire avec vérité que, toute l'habileté, toute la prévoyance, toute la fageffe que Philippe fit paroître dans tout le cours de fon regne, femblent ne lui avoir fervi en cette rencontre qu'à l'aveugler, jufqu'à croire que la science des Chefs de la Ligue échoueroit contre les refforts de fa politique. Certe préfomption l'engagea à fe précipiter en aveugle dans ce profond océan, fans trop pefer la nature d'une affaire auffi épineufe, & hériffée d'obftacles infurmontables, qui fe préfentoient clairement à des yeux dégagés du voile de la prévention. Si ce Monarque, d'une prudence confommée,

Faute
qu'on re-
proche à
Philippe.

26 VIE DE PHILIPPE II.

1594. en toute autre chose, avoit employé à réduire les Flamans ces forces redoutables, qu'il a mises sur pié, rempli de l'espérance dont il se flattoit de pouvoir subjuguier la France & l'Angleterre, il n'y a aucun doute qu'il n'eût soumis ces peuples, peut-être avec moins de dépense. C'est ainsi qu'Alexandre Farnese en parloit à quelques-uns de ses confidens. Ce Prince, informé des préparatifs qui se faisoient contre Elizabeth, laissa échaper ces paroles remarquables, „ Sa Majesté embrasse trop, Dieu veuille „ que tout aille bien ”. Et après la perte totale de la fameuse Flotte surnommée l'invincible, il ne put s'empêcher de dire, „ Avec la moitié de ces forces jointe à celles que je commande, j'aurois conquis „ trois fois deux Etats aussi grands que les „ Pays-Bas ”.

Grand défaut de ce Monarque.

Il est vrai que Philippe faisoit remarquer en sa personne un défaut capital en matière de gouvernement, & il n'en avoit pas qu'il prit moins de peine à déguiser. C'étoit un entêtement invincible sur ses décisions, par la haute idée de son savoir & de sa prudence, qu'il croyoit au dessus des lumières de l'esprit humain, & des révolutions ordinaires des affaires de ce monde. Cette opinion présomptueuse n'avoit d'autre source, qu'une habitude continuelle à faire usage, pour l'avancement de ses intérêts, des ressorts de la politique la plus raffinée, qu'il trouvoit dans la fécondité de son génie. Aussi avoit-il coutume de dire que tous les Princes pouvoient se rendre habiles dans l'art de gouverner, pourvû que chacun d'eux fit ce que les

les autres voudroient faire. C'est une vérité constante, que ce Monarque n'a point eu d'égal pour l'attention, la vigilance, le travail soutenu sur toute chose; il ne formoit point de dessein, qu'il ne roulât longtems dans sa tête les moyens de réussir, qu'il n'examinât plusieurs fois toutes les conséquences, toutes les difficultez de l'entreprise. Malgré cette profonde sagesse, il laissoit prendre l'empire à la passion immodérée qui le dévoroit de se faire une Monarchie beaucoup plus étendue, je ne dis pas qu'aucun Prince de son tems, mais encore que tous les Souverains de l'univers eussent jamais possédée. Cette ambition sans bornes lui fut fatale, elle le plongea dans un cahos de projets, suivis d'un desordre, d'une confusion, dont toute son expérience, toute sa capacité ne purent le faire sortir. Et il se laissoit tellement aveugler par la fureur d'assujettir le Monde entier, que dans des conjonctures de la dernière conséquence pour sa gloire & son repos, il prenoit toujours le parti le plus propre à le ruiner, à confondre sa prudence, uniquement parce que ce parti lui présentoit le chemin qui conduisoit à cette énorme grandeur, où tendoient toutes ses vues, toutes ses démarches.

Il eut toujours la pensée de se rendre maître absolu du Portugal, de la France, & de l'Angleterre, ou du moins de réduire ces Etats sous sa dépendance, & le desir de tenter la conquête de ces derniers Royaumes s'accrut, aussitôt qu'il se vit possesseur de la Couronne de Portugal. En effet une augmentation aussi considérable de forces &

28 VIE DE PHILIPPE II.

1594.

de richesses, le fortifia dans le dessein de parvenir à la Monarchie universelle, & sur ce plan, qu'il renfermoit en lui-même, il commença à tenter jusqu'à l'impossible. Il est vrai que son ambition lui aplanissoit tous les obstacles, elle lui faisoit voir les efforts des peuples réduits à succomber sous sa puissance, & sur cette orgueilleuse prévention, pendant qu'il travailloit à mettre ses amis dans les fers, il se faisoit illusion sur les dommages qu'il ne pouvoit pas manquer de recevoir de la part de ses ennemis. Conduite qui lui fut d'autant plus préjudiciable, que pour vouloir cacher son insatiable avidité de tout envahir, sous le voile trompeur d'une feinte modération de se contenter de peu, il tomboit en même tems dans deux fautes également contraires à ses vues; il ne prenoit pas d'assez justes mesures, & pour attaquer, & pour prévenir les coups qu'il avoit à craindre. Au reste il se trompoit grossièrement de croire qu'il en imposoit par ces apparences de modération, il devoit savoir que dans tous les siècles l'expérience a fait voir ce vice naturel aux Princes, de chercher avec plus d'ardeur à s'agrandir; plus ils font de conquêtes, plus ils augmentent leurs domaines.

Sentiment
des politi-
ques.

Si l'on en croit les politiques, encore plus les personnes intelligentes dans les vrayes maximes de la guerre, on ne doit point douter que toutes les règles de la sagesse devoient inspirer à Philippe le seul dessein d'employer toutes ses forces du côté des Pays-Bas, où les droits les plus justes l'autorisoient à pousser vigoureusement la guerre,

plu-

plutôt que de se faire un monde d'ennemis par des entreprises soutenues contre les Etats de ses voisins. La revolte de ses Sujets lui mettoit légitimement les armes à la main, il s'agissoit de se remettre en possession d'un patrimoine, qu'il avoit reçu de son père qui le tenoit de la succession de ses ancêtres, il étoit question de réduire à l'obéissance des peuples, qui l'avoient reconnu & proclamé leur Souverain. Dans ces circonstances, ce fut une faute, impardonnable même à un novice, de ralentir ses efforts dans ces Provinces, de sacrifier ses soldats & ses trésors à l'espérance, que son ambition seule lui suggéroit, de pouvoir accroître sa Monarchie des domaines d'autrui. C'étoit une vaine excuse que la prétendue nécessité de divertir ailleurs les forces des Puissances étrangères; il n'y avoit que trop de moyens de conclure des Traitez avec la France, l'Angleterre, & les autres Princes d'Allemagne pour les empêcher au moins de fournir ouvertement des secours aux Flamans. Alors il n'est pas permis de disconvenir que ces peuples n'auroient jamais pu résister aux Armées d'une Couronne, aussi puissante que l'étoit celle d'Espagne sous le regne de Philippe.

Tels sont les raisonnemens des prudens du siècle sur les affaires de ce monde, telles sont les causes qu'ils donnent aux révolutions, sans songer qu'il y a un Dieu qui dirige les événemens, & dans ses decrets impénétrables aux hommes répand sur eux l'esprit d'erreur, renverse les projets les mieux concertez, & confond leur sagesse. N'est-

Secrets
jugemens
de Dieu
sur les
hommes.

1594.

ce pas ici le lieu de reconnoître cette vérité? En effet qui auroit jamais pu croire qu'une poignée de gens eût été en état de faire tête au plus puissant Monarque de la Terre? Etoit-il permis de présumer qu'il fût possible à un petit nombre de Provinces, divisées entre elles & d'intérêt & par la Religion, de secouer le joug de la Maison d'Autriche? Il est vrai, & je l'ai remarqué en un autre endroit, que les Suisses se mirent autrefois en liberté, en dépit des Princes de cette même famille leurs maîtres légitimes. L'espèce est bien différente, les Suisses avoient alors tous les moyens de se soustraire à la domination de leurs Souverains, qui dans ces tems ne possédoient pas d'ailleurs autant de terres qu'ils en perdoient, & qui par conséquent ne trouvoient pas dans leurs propres forces les ressourcés convenables. Dans le soulèvement des Provinces confédérées Philippe pouvoit opposer à ses Sujets rebelles cent soldats contre cinq, car enfin il est incontestable que les autres Etats de ce Monarque renfermoient une étendue vingt fois plus grande, que tous les Pays-Bas ensemble, & au moins vingt Sujets contre un Flamand.

Compa-
raison
misté-
rieuse.

Quelle réflexion peut-on raisonnablement faire à ce sujet? *Saül a tué mille Philistins, mais David en a tué dix mille, parce que la main de l'Eternel étoit avec lui.* Je veux dire par l'application de ce passage, que l'homme propose & Dieu dispose, que ce souverain Monarque du Ciel & de la Terre étend d'ordinaire sa main, sur ceux & contre ceux qu'il lui plaît de l'étendre. Or comme ses

de-

decrets, ses jugemens toujours justes nous font cacher, nous sommes contraints d'agir de notre part dans les affaires de ce monde avec prudence, & selon les lumières que nous avons reçues du Créateur. En conséquence de ce principe, on peut assurer que cette sagesse, qui dans toutes les autres circonstances de ce regne dirigeoit si particulièrement la conduite du héros des Espagnols, paroît l'avoir abandonné dans le cours de la révolution des Pays-Bas. On ne peut lire sans surprise que ce Prince ait consommé ses forces & ses richesses à des entreprises étrangères, qui dans les conjonctures où il se trouvoit n'auroient jamais dû exciter son ambition. Ou pour m'expliquer en termes clairs, il est étonnant que ce grand politique se soit mis au risque de perdre ses domaines, par l'insatiable convoitise des Etats de ses voisins.

Pour réduire cette réflexion en peu de paroles, Philippe n'avoit qu'une seule voye pour accabler les peuples confédérés des Pays-Bas. Consacrer plus de vingt millions de ducats d'or, qu'il a dépensés sans fruit dans les guerres civiles de France, à mettre dans ses intérêts les Ministres d'Angleterre & d'Allemagne, afin qu'ils sollicitassent leurs Souverains de refuser tout secours aux Flamans; fournir des Armées nombreuses aux Gouverneurs de ces Provinces; il est certain qu'il auroit soumis ces peuples avec autant de gloire, qu'il a eu de honte à les perdre.

Entre autres fautes qu'on lui reproche dans le cours de la guerre civile de France,

Conclu-
sion.

Fautes
que com-
met Phi-
ce,

1594.

Appe au
sujet des
affaires
de France.

ce, on remarque principalement celles-ci. La première, de s'être fasciné l'esprit du projet de faire tomber cette Couronne sur la tête de l'Infante sa fille, & ce qui étoit d'une plus grande importance, de prétendre unir d'un lien indissoluble les deux nations dans ce Royaume. A ce dernier égard, il devient incompréhensible que cette présomption ait empêché ce Monarque, si circonspect en toute autre chose, de bien considérer l'invincible antipathie qui se trouve entre ces peuples, & l'impossibilité de faire compatir leurs humeurs, sur-tout lorsqu'il sera question de prendre l'empire l'un sur l'autre. Je ne doute pas que les Espagnols, d'un caractère altier & impérieux, ne se fussent volontiers mis en devoir de soumettre les François, s'ils les eussent trouvez assez lâches pour subir le joug de la servitude. Mais le tems des Romains & des Anglois est passé, & il n'y a point d'apparence qu'il revienne. Je veux dire que les François ont à présent tant de penchant à s'affujettir les autres nations, tant de répugnance à se laisser maitriser, qu'on ne pourroit taxer que de témérité & de folie, quiconque formeroit le dessein de les réduire sous son obéissance. Supposé même que cette pensée vint à quelque Potentat, supposé de plus que par une combinaison d'événemens les François fussent contraints de se soumettre à une domination étrangère, il est certain que dans l'un & l'autre cas jamais les Espagnols ne seront apelles, à moins que ce ne fût pour les tourner en ridicules. En effet je trouve que les Espagnols,

PARTIE II. LIVRE XVI. 33

gnols, & les autres Sujets de l'Espagne, ont souvent fait venir les François pour les établir leurs Souverains, & l'on ne lit pas dans l'Histoire que les François ayent fait cette démarche à l'égard des Espagnols. La haine des premiers pour le gouvernement d'Espagne est si insurmontable, qu'ils choisiroient presque plutôt celui des Turcs.

Philippe est encore taxé d'avoir eu en ses forces une confiance si aveugle, qu'il envia-^{Sa con-}geoit ses ennemis vaincus, sans réfléchir ^{fiance} sur les revers qu'il est de la prudence de ^{trop pré-}craindre dans toutes ses entreprises. A l'é-^{sump-}gard de celle de se rendre le maitre, ou ^{tueuse en} du moins l'arbitre de la France & de l'An-^{ses forces.}gleterre, au moyen de ses armées, de ses Flottes qu'il croyoit devoir tout envahir sans résistance; ce Monarque, dont on a tant célébré la profonde politique, a-t-il pu croire que les autres Princes de l'Europe se tiendroient dans l'inaction, pendant que par l'abaissement de ces puissantes Monarchies il se frayeroit le chemin à la domination universelle? S'imaginait il que les Potentats, intéressés à leur conservation, seroient assez dépourvus des lumières les plus communes, pour tomber dans la faute que firent autrefois les Sabins au sujet de Rome naissante? Ces peuples, en état d'arrêter dans les commencemens les progrès de la République Romaine, la laissèrent parvenir à un tel degré de grandeur, que devenue invincible, ou, pour parler plus exactement, plus forte qu'eux, il lui fut facile de les subjuguier, & même encore leurs confédérez.

34 VIE DE PHILIPPE II.

1594.

Jalousie
des Prin-
ces.

N'est il pas étonnant que Philippe n'ait point pensé qu'à la vue de tant de forces qu'il envoyoit en France, la jalousie des autres Princes devoit les mettre en mouvement? Il ne pouvoit pas douter qu'ils ne vissent tous avec chagrin l'énorme puissance de la Monarchie d'Espagne, qui étendoit ses ailes prodigieuses sur toutes les parties du monde, & par leur ombre obscurcissoit les autres Etats. Il auroit dû prévoir qu'il n'y avoit aucun Souverain qui ne se mît en devoir d'opposer, à découvert ou par des ressorts cachez, de fortes digues à ce torrent qui menaçoit de tout renverser, & qui ne fit les derniers efforts pour dissiper ces nuages, qui cachotent à toutes les nations le soleil créé pour répandre par tout la lumière. Pendant que le Roi Catholique préparoit dans ses arsenaux & dans ses hôtels de monnoyes des armées & de grosses sommes, sous prétexte de secourir, que dis-je, dans le dessein de faire la conquête de la France & de l'Angleterre en même tems; pendant que l'ambitieux Philippe rouloit dans sa tête ces vastes projets, les autres cherchoient avec toute l'ardeur possible dans leur génie, dans leurs propres forces, les ressources capables de mettre des bornes à la rapidité de ce torrent furieux. Les Hollandois en ont fait une heureuse expérience, ils ont vu combien de puissans Princes s'empressoient de les assister sous main de leurs conseils. Tant les Puissances aspiraient à voir arracher quelque membre de ce géant monstrueux, qui, s'il avoit eu la modération de se conten-

PARTIE II LIVRE XVI. 35

1594.

tenter de son patrimoine, n'auroit pas eu la honte de se voir, à force ouverte, déchirer les entrailles par la perte de ses plus beaux domaines. Sur ce point je me dispense d'entasser réflexions sur réflexions, parceque tout lecteur intelligent & sensé doit m'entendre, & quiconque ne pourra pas comprendre mes pensées, n'en tirera pas grand profit, quand j'étallerois ici dans toute son étendue ce qui peut être remarqué à ce sujet.

L'Archiduc étoit informé que le Duc de Mayenne, de concert avec les autres Princes de la Maison de Lorraine, étoit sur le point de conclure son accommodement avec le Roi. D'ailleurs il jugeoit impossible que la Ligue pût se soutenir, après avoir perdu Paris, qu'il regardoit comme la baze & le fondement du parti. Enfin il lui paroissoit indigne de la majesté & de la grandeur d'un Roi d'Espagne de demander la paix à un nouveau Roi de France, après avoir pris tant de part aux troubles de ce Royaume. Sur ces différentes circonstances, Ernest résolut d'abandonner les Ligueurs, dont la situation desespérée entraînoit dans des dépenses d'autant plus fortes, qu'il s'agissoit de fournir à l'entretien de plusieurs des chefs, qui recevoient leurs pensions, ou avec la mauvaise foi de trahir la cause commune, ou tout au moins sans rendre que de foibles services. Ainsi il embrassa le sentiment des Espagnols, qui vouloient qu'on se jettat à main armée sur la Picardie & la Bourgogne, dont la conquête devoit couvrir les Pays-Bas, & dédom-

Résolu-
tion de
l'Archiduc.

36 VIE DE PHILIPPE II.

1594. mager des sommes qu'il en coutoit au Roi Catholique.

Philippe
se range
de son
avis.

Cette résolution prise, l'Archiduc écrivit à Madrid, où il envoya un de ses Gentilshommes, qui avoit ordre d'exposer au Roi dans le plus grand détail l'état des affaires, & les motifs qui déterminoient à prendre ce parti. Philippe fut bientôt convaincu de la solidité du conseil, & par les lettres de l'Archiduc & par les éclaircissement que donna l'express, ses Ministres furent du même avis, & il fut résolu de poursuivre l'expédition proposée. En vain le Seigneur de Montpesat, arrivé quelque tems auparavant de la part du Duc de Mayenne, sollicita suivant sa commission Sa Majesté Catholique de faire de nouveaux efforts en faveur de la Ligue, ce Monarque resta ferme à s'en tenir au projet du Gouverneur des Pays-Bas, auquel même il renvoya le député François. Il fut enfin si charmé de la conquête qu'on lui rendoit facile, qu'il se livra tout entier à ce projet, & dans l'impatience d'en voir l'exécution, il abrégéa les longueurs ordinaires à la Cour d'Espagne, & donna des ordres en Flandres, en Italie, & à son Conseil même, de faire avec toute la diligence possible les préparatifs nécessaires.

Nouvelle
naviga-
tion des
Hollan-
dois dans
les Indes
orientales.

Pendant tous ces mouvemens, les Hollandois & les Zélandois, animez, pour ne pas dire enorgueillis des grandes victoires qu'ils avoient obtenues dans les Pays-Bas sur le Roi d'Espagne, résolurent de tenter dans les autres parties du monde des expéditions, qui pussent étendre leur commerce. Bornez

PARTIE II. LIVRE XVI. 37

à cet égard par leur exclusion du trafic d'Espagne & de Portugal, où étoit le magazin des richesses des Indes, ils se crurent en état d'entreprendre cette navigation, & d'envoyer leurs propres vaisseaux dans ces contrées, par les routes que les Portugais avoient si heureusement découvertes. D'abord les Hollandois firent des pertes considérables, les Espagnols, ou plutôt les Portugais, intéressés à ne pas souffrir que d'autres nations prissent connoissance d'un négoce aussi lucratif, firent les derniers efforts pour empêcher leurs ennemis de mettre le pié dans ces pays. Ces commencemens malheureux, bien loin de rebuter ces habiles & infatigables navigateurs, irritèrent le desir qu'ils avoient de s'établir dans ces climats abondans. Ils soutinrent ce projet avec tant de confiance, qu'ils eurent part aux trésors tant recherchés des orientaux: & depuis ils ont fait de si vastes & de si riches acquisitions aux dépens de leurs rivaux, qu'il est certain qu'aucun Etat ne pouvoit recevoir une secousse plus mortelle, que la brèche que ce partage a faite à la puissance de la Monarchie Espagnole.

1594.

Des succès si avantageux à la République y donnèrent des idées plus étendues, les Etats ne crurent pas plus difficile de faire des conquêtes en Amérique. Ils firent des armemens propres à tenter fortune de ce côté, & en peu de tems on y vit leurs Flottes attaquer les domaines des premiers conquérans du nouveau monde, & ils ne suivirent pas cette entreprise avec moins d'attention, dans l'espérance de former dans

Eten Amérique.

1594.

ces mers des établissemens, comme ils en avoient fait dans les Indes orientales. La fortune ne manque jamais de seconder les nobles efforts des gens de cœur, leur habileté dans la navigation, leur patience, leur courage, surmontèrent tous les obstacles. On les vit avec surprise dompter, pour ainsi dire, l'océan, porter leur nom & leurs colonies dans les cantons les plus reculez dans les terres, élever des forteresses, y mettre de fortes garnisons, en un mot acquérir en occident à leur pays des avantages peu inférieurs à ceux dont ils jouissoient en orient.

Mort de
l'Archiduc
dans les
Pays-Bas.

Je n'ai pas dessein de transporter mon Lecteur, des Indes où les Hollandois s'enrichissoient des dépouilles de leurs ennemis, à cette grande mer d'intrigues, de traitez, de négociations, de projets de guerre, de manèges de politique, qui se passèrent à Rome, en France, & dans les Pays-Bas, sur les événemens que j'ai raportez ci-dessus. Je serois trop long si j'entrois dans un détail circonstancié des mécontentemens du Souverain-Pontife de la conduite des Espagnols, qui lui laissoient l'embarras de soutenir seul les restes mourans de la Ligue, qu'ils abandonnoient dans les plus fâcheuses extrêmités. Ce récit m'entraîneroit dans la narration du Siège & de la prise de Laon, des démarches que le Duc de Mayenne fit successivement auprès des Rois Catholique & Très-Chrétien, de l'expédition concertée avec tant de sagesse par l'Archiduc, en un mot je me verrois contraint de suivre cette chaîne d'actions importantes arrivées dans ces conjonctures. Je veux seulement
me

me borner à la mort de l'Archiduc. Ce Prince, après avoir dressé tous les ressorts possibles pour procurer à Philippe les plus grands avantages tant en France que dans les Pays-Bas, se trouva accablé d'une violente fièvre, qui le minoit depuis quelque tems. Le mal fit tant de progrès dans les derniers jours, que son corps atténué ne put recevoir de soulagement des remèdes, & il succomba à la fin de Décembre, n'étant que dans la quarante deuxième année de son âge.

Le bruit général sur la perte de ce Prince, fut alors que les peines d'esprit furent la source de cette maladie, qui le mit enfin dans le tombeau. J'ai déjà dit qu'il ne s'étoit chargé du gouvernement des Pays-Bas, que dans la vue de pacifier les troubles de ces Provinces par une paix solide, & même rempli de la certitude du succès de cette négociation. On a vu tous les biais qu'il avoit pris échouer contre l'opiniâtre opposition des Hollandois à tout accommodement, ce revers lui causa le plus sensible chagrin, qui empira de jour en jour à la vue des victoires continuelles des Etats confédérez, & de l'impossibilité de rétablir les affaires du Roi. Un autre sujet de mortification le pénétra vivement, il y avoit déjà longtems qu'on négocioit son mariage avec l'Infante Isabelle, la Cour de Madrid traitoit cette affaire en longueur, & faisoit entrevoir le dessein de la rompre. Tous ces dégouts joints ensemble plongèrent Ernest dans une noire mélancolie, bientôt suivie d'une fièvre, qui tourna à la mort avant la

Sentimens
sur la cause
de sa
mort.

40 VIE DE PHILIPPE II.

1594. fin de l'onzième mois de son administration.

Eloge de
ce Prince.

Ce Prince a mérité de grands éloges par ses qualitez de l'ame & du cœur. Il avoit beaucoup de Religion, de piété, de clémence, de douceur, & de bonté. Il porta dans les Pays-Bas cette candeur naturelle à la nation Allemande, & cette vertu conforme au caractère des Flamans le rendit d'autant plus agréable à ces peuples, qu'ils se voyoient depuis si longtems en butte à la duplicité, aux artifices des Espagnols. Quant aux qualitez d'un Prince, il étoit peu capable de concevoir ces grands desseins, qu'inspire d'ordinaire l'élévation de cet état, il étoit encore moins susceptible de ce feu qui fait agir avec fruit. Une méfiance trop servile de lui-même ne lui faisoit entreprendre des négociations qu'avec crainte. Dans son cabinet il ne respiroit que guerre, que combats, qu'expéditions, mais il ne fit jamais rien qui répondît à cette humeur martiale. Sa générosité se manifestoit plus dans ses paroles que par des effets, & s'il faisoit du bien, c'étoit sans aucun choix, sans discerner le mérite des personnes. Par ce crayon il paroïssoit plus propre à remplir les obligations religieuses du cloître, qu'à soutenir le fardeau d'une Souveraineté, qui ne pouvoit se conserver que dans le tumulte des armes. Avant sa mort il déclara le Comte de Fuentes son successeur au gouvernement des Pays-Bas, jusqu'à ce que le Roi en eût autrement ordonné. Cette disposition fut depuis confirmée, mais, comme le bruit courut, sous des conditions extrêmement limitées.

Cet-

PARTIE II. LIVRE XVI. 41

Cette année doit être marquée dans les Annales de la fameuse Compagnie de Jésus, au nombre de ces années qu'on nomme climatiques, c'est à dire que distinguent des infortunes extraordinaires. Les Jésuites, pour n'avoir pas su conformer leur doctrine & leurs démarches aux maximes & au caractère de la nation Française, perdirent leurs établissemens, & furent chassés du Royaume avec une honte ineffaçable. Comme cet événement est un des plus remarquables qui arrivèrent en ce tems-là, il convient d'en donner l'histoire le plus succinctement qu'il sera possible.

1594.

Henri IV., après avoir fini la campagne en Picardie où les Espagnols avoient porté la guerre, revint dans sa capitale le 23. de Décembre. Aussitôt qu'il fut descendu de cheval, il s'arrêta dans une chambre du Louvre à parler avec quelques Seigneurs de la Cour, de la cérémonie qui devoit se faire le premier jour de l'an pour la promotion des Chevaliers du St. Esprit. Un marchand de Paris, de l'âge de vingt neuf ans, nommé Jean Châtel, se fourra dans la presse & entra dans l'appartement sous les auspices du Sieur de Montagni, qui l'introduisit par hazard sans le connoître. Le meurtrier prit le tems que le Roi se baïffoit pour embrasser un de ces Seigneurs, & lui donna un coup de couteau dans le visage, croyant pouvoir le lui enfoncer dans la gorge; mais il ne pénétra pas dans la bouche, parceque les dents furent un obstacle, & la blessure fut légère.

Au bruit que cet attentat causa parmi les

Déclaration du
affis-

1594.
 criminel
 contre les
 Jésuites.

assistans, pendant que tout le monde paroif-
 soit dans le trouble & la confusion, l'assas-
 sin jetta son couteau, dans l'espérance de
 se mêler dans la foule, & de s'évader à la
 faveur du tumulte, d'autant qu'il n'étoit con-
 nu de personne. Quoi qu'il pût faire, au-
 cun ne s'y trompa, & il auroit été mis en
 pièces sur le champ, si le Roi n'avoit dé-
 fendu de lui faire mal, avec ordre de le re-
 mettre vif entre les mains du Grand-Prévôt.
 Il fut conduit en prison, & le Parlement
 lui fit subir un interrogatoire. Il confessa
 „ qu'il avoit été pensionnaire au collège
 „ des Jésuites, qui lui avoient appris en
 „ particulier & dans les leçons publiques que
 „ non seulement il étoit permis, mais en-
 „ core qu'on feroit une action méritoire
 „ devant Dieu, de tuer Henri de Bourbon,
 „ hérétique relaps, & persécuteur de la Sain-
 „ te Eglise, lequel s'approprioit faussement
 „ le titre de Roi de France. Que depuis
 „ s'étant souillé des crimes les plus énor-
 „ mes, jusqu'à avoir eu un commerce cri-
 „ minel avec ses deux sœurs, il avoit cru
 „ obtenir de Dieu la rémission de ses pé-
 „ chez par l'assassinat du Roi, en consé-
 „ quence des maximes dont il avoit été im-
 „ bu dès sa plus tendre jeunesse, & des as-
 „ surances que les Pères de la Compagnie
 „ de Jésus lui avoient données, qu'une œu-
 „ vre de cette nature feroit d'un prix infini
 „ auprès de Dieu ”.

Procédu-
 res du Par-
 lement.

Ce malheureux fit d'abord de son bon
 gré & sans aucune contrainte cette déclara-
 tion, qu'il ratifia depuis dans les tourmens
 de la question. Après le premier interro-

gatoire, le Parlement fit arrêter sur le champ le père, la mère, & les sœurs du coupable, & l'on faisoit tous les papiers qui se trouverent dans leur maison. On n'y vit rien de conséquence concernant le crime dont il étoit question, le seul Ecrit un peu important fut un Mémoire de la main du meurtrier, qui devoit le présenter lui-même à son Confesseur, avec le détail de ses péchez les plus graves, dont la lecture faisoit horreur.

1594.

A l'égard des Jésuites impliquez dans cette affaire, & dont le crime retomba sur toute la Société, on peut dire que dans d'autres tems on ne l'auroit pas rendu responsable de la faute de quelques particuliers. En effet il paroïssoit qu'une confession de cette nature faite par un jeune homme ne devoit pas être suffisante, pour chasser du Royaume tout l'Ordre, quand même deux, trois, ou davantage, des Jésuites de Paris auroient été convaincus d'avoir exhorté ce scélérat à commettre ce forfait. Mais les conjonctures causèrent leur infamie, le Parlement conservoit une haine implacable contre cette Compagnie, aux intrigues, au crédit de laquelle on attribuoit généralement l'origine, toutes les fureurs, l'opiniâtreté de la Ligue. Circonstance qui devint d'autant plus à la charge de ces Religieux, qu'on eut des preuves irrefragables qu'ils avoient enseigné à d'autres l'exécrable doctrine, que Châtel soutenoit avoir apprise de leurs Professeurs.

Défense
des Jésuites
par
l'Auteur.

Sur ces motifs, le Parlement envoya à l'improviste investir leur collège, & l'on

Plusieurs
Pères de

ar-

44 VIE DE PHILIPPE II.

1594. arrêta plusieurs de ces Pères. Dans cette
rencontre, les autres Ordres de Religieux
& les Prêtres séculiers, toujours ennemis &
jaloux des Jésuites, ne manquèrent pas d'at-
tiser le feu contre ces malheureuses victimes.
On fit d'exactes recherches dans leurs cham-
bres, & l'on trouva entre autres dans celle
du Père Jean Guignard de Chartres divers E-
crits, qui aprouvoient & défendoient l'opi-
nion détestable du meurtre des Rois, que
la Cour de Rome proscriit sous le titre d'hé-
rétiques. L'assassinat du dernier Roi y é-
toit extrêmement loué, l'Ecrivain persuadoit
un semblable attentat sur la personne du Mo-
narque regnant, & après une suite soutenue
de dogmes de cette nature, il noircissoit ces
Princes des qualifications les plus odieuses.
Il ne fut pas le seul apologiste de cette abo-
minable morale, on saisit d'autres papiers de
même teneur dans les cellules du Père Ale-
xandre Hays Ecoissois, & du Père Jean Gue-
ret Confesseur ordinaire de Châtel.

Mouve-
mens
dans le
Parle-
ment.

Après la détention de ces Jésuites, il y eut
pendant deux jours dans le Parlement de grands
débat, pour résoudre l'espèce de peine qu'il
falloit leur infliger. Les membres de cette
auguste Compagnie se trouvèrent fort par-
tagez. Les uns vouloient qu'on les mît hors
de Cour & de procès, dans la vue de signa-
ler l'attachement qu'ils avoient voué à cette
Société, qui d'ordinaire se fait par-tout beau-
coup de partisans. Les autres, emportez
par un zèle sévère, opinoient à punir des pei-
nes les plus rigoureuses les défenseurs d'une
doctrine aussi diabolique, les instigateurs d'un
attentat aussi noir contre la personne d'un
Mo-

Monarque aussi illustre. Cette diversité d'opinions, fondée sur ces motifs & sur d'autres considérations, tint longtems les esprits dans l'incertitude, & cette Assemblée majestueuse & si renommée par la sagesse de ses jugemens ne fut en effet quel parti prendre. Enfin elle prononça sur le sort des coupables, & rendit un Arrêt dont voici la teneur.

A R R E T

CONTRE JEAN CHÂTEL ET LES
JÉSUITES.

Arrêt
contre
Châtel &
les Jésui-
tes.

- „ Que Jean Châtel piez & tête nuds se-
 „ roit conduit devant la porte de la Cathé-
 „ drale, où il abjureroit la doctrine qu'il
 „ avoit crue jusqu'alors, & confesseroit l'é-
 „ normité du parricide qu'il avoit tenté.
 „ Qu'ensuite monté sur une charette il se-
 „ roit tenaillé dans les quatre Places prin-
 „ cipales de la ville, & après mené en cel-
 „ le de l'exécution, pour s'y voir couper la
 „ main droite, dans laquelle il tiendrait le
 „ même couteau dont il avoit frappé le
 „ Roi. Enfin qu'il seroit tiré vif à quatre
 „ chevaux.
 „ Que les Jésuites profès & non profès,
 „ comme ennemis de la Couronne & per-
 „ turbateurs de la tranquillité publique, se-
 „ roient bannis de tout le Royaume, leurs
 „ biens confisquez & convertis en œuvres
 „ pieuses. Défense à tous François de fai-
 „ re leurs études, & de se mettre en pen-
 „ sion, dans les collèges de cette Société.
 „ Que le Père Jean Guignard seroit pen-
 „ du.

46 VIE DE PHILIPPE II.

1594.

» du. Que les Pères Gueret & Hays se-
 » roient bannis à perpétuité de tous les
 » lieux de l'obéissance du Roi, avec défen-
 » se d'y rentrer sous peine de la vie.

» Que Pierre Châtel père du criminel
 » seroit banni pour toute sa vie de Paris, &
 » pendant neuf ans du Royaume.

» Que sa maison dans laquelle étoit né
 » ce monstre son fils, seroit rasée jusqu'aux
 » fondemens, qu'on y semeroit du sel, &
 » sur la même place seroit élevée une pira-
 » mide, sur laquelle seroit gravé le présent
 » Arrêt contre Châtel & les Jésuites ».

La mère du criminel fut remise en li-
 berté, & ses sœurs, âgées tout au plus de
 quatorze ans, en faveur de cette grande
 jeunesse furent déclarées innocentes de l'in-
 ceste, dont la déposition de leur frère les
 avoit chargées. Cependant elles n'eurent
 leur décharge qu'après avoir nié le fait a-
 vec serment, & sous des conditions fort o-
 néreuses, entre autres, de ne pouvoir point
 paroître de deux ans dans les places publi-
 ques.

Decret
 des Théolo-
 giens de
 Paris.

L'Arrêt du Parlement de Paris fut aussitôt
 suivi d'un Decret solennel des Théolo-
 giens de la Maison de Sorbonne. Les
 Docteurs s'assemblèrent dans le palais du
 Cardinal de Gondi, Evêque de cette capi-
 tale. Ils y dressèrent unanimement une Dé-
 claration authentique, par laquelle ils prof-
 crivirent, sous les titres de diabolique, hé-
 rétique, & exécrationnable, la doctrine publiée
 par les Jésuites, & qui autorisoit le meurtre
 des Princes. Par le même Decret il étoit
 expressément enjoint à tous les Ordres Re-

ligieux de reconnoître Henri IV. pour le légitime Souverain du Royaume, de lui obéir comme ses Sujets, & de le nommer dans les prières instituées pour les Rois Très-Chrétiens au sacrifice de la Messe & aux autres parties du Service divin. A la fin de la délibération, les opinans prioient le Cardinal, en qualité d'Evêque de la ville, de solliciter vivement le Roi d'envoyer une nouvelle Ambassade au Souverain-Pontife, à l'effet de conclure un solide accommodement avec le Saint Siége, & de prévenir un schisme dangereux dans l'Eglise. Le Prélat agit à cet égard avec tout le zèle possible, & il engagea Henri à faire cette démarche, dont le succès répondit aux vœux des Catholiques.

1594.

Ainsi finit l'année 1594.

Le commencement de la suivante fut remarquable par des événemens, qui rendent l'Histoire de ce tems intéressante. Dès les premiers jours le Roi fit publier un Edit en faveur des Huguenots, & qui n'étoit point différent de celui qu'ils avoient obtenu d'Henri III. en 1577. Si les Princes sont susceptibles des mouvemens de la conscience, ce qui pour le dire en passant me paroît former une question problématique, on ne peut disconvenir que de la part du nouveau Monarque il n'y eût une obligation, dictée par le devoir, par la reconnoissance, par la grandeur d'ame si essentielle aux Souverains. En effet ç'auroit été une ingratitude criante d'abandonner les Huguenots

1595.

Edit en
faveur des
Hugue-
nots.

48 VIE DE PHILIPPE II.

1595. nots dans des circonſtances auſſi deſavanta-
 geuſes, après tous les ſervices qu'ils avoient
 rendus, tout le ſang qu'ils avoient verſé.
 C'étoit donc une juſtice dûe à ces fideles
 défenſeurs des droits de leur maître légitime,
 de les faire jouir des prérogatives que
 méritoient leurs travaux, leur zèle, leur at-
 tachment ſoutenu juſqu'à la fin. Henri
 connoiſſoit parfaitement qu'il leur étoit re-
 devable de tant de victoires, qui l'avoient
 placé ſur le Trône. Il ne fit pas même
 difficulté de l'avouer hautement au Cardinal
 de Gondi, ſur la propoſition que ce
 Prélat lui fit, de remettre à un autre tems
 la publication d'un Edit auſſi favorable aux
 ennemis de l'Egliſe Romaine, ou du moins
 d'en diminuer les avantages exorbitans.
 „ Monsieur l'Evêque, *répondit le Roi*, les
 „ privilèges que nous accordons aux Hu-
 „ guenots ne ſont pas ſi étendus que vous
 „ vous l'imaginez; nous leur devons per-
 „ ſonnellement bien davantage, puifque nous
 „ reconnoiſſons qu'ils nous ont mis la Cou-
 „ ronne ſur la tête”.

Sentimens
 ſur la con-
 verſion du
 Roi.

Tout le monde raisonna ſur les graces
 dont l'Edit combloit les partiſans de la Re-
 forme, qui n'avoient pas un moindre ſujet
 de triomphe dans l'expulſion diffamante des
 Jéſuites, ces ennemis déclarez de leur Re-
 ligion, plus redoutables par leurs intrigues
 & leur crédit dans le monde, que par la
 force de leurs raifonnemens & l'évidence
 victorieuſe de leur doctrine. A la vue de
 ces faveurs éclatantes, il n'y eut perſonne
 qui ne crût que la conversion du Roi é-
 toit feinte, & généralement on ſe plaignoit
 que,

que, par la protection ouverte qu'Henri accordoit aux Huguenots, par le bannissement des Jésuites, l'Eglise Romaine étoit menacée d'une ruine prochaine en France, & d'être foulée aux piez de l'hérésie. Ces bruits & d'autres de cette nature se répandoient, les Espagnols & les Jésuites bannis n'obmettoient rien pour leur donner dans l'esprit des peuples toute la certitude nécessaire. Sur tout ils s'efforcèrent de faire prendre à la Cour de Rome les plus sinistres impressions, ils eurent en effet la satisfaction d'y voir les deux derniers événemens reçus avec des mouvemens de fureur, que fortifioient de violens soupçons contre la droiture du Roi.

Il ne leur manquoit que de faire entrer Clément VIII. dans leurs vues. On peut dire que tout autre Pontife auroit pris feu, mais ce sage Pape n'écouta que les conseils d'un zèle convenable au Père commun des Chrétiens, & qui lui faisoit craindre de perdre la France, comme la trop grande rigueur de Clément VII. avoit forcé l'Angleterre de secouer le joug de Rome. Résolu de tenir une route contraire, il ne se laissa pas surprendre par les importunités des Jésuites & des Espagnols, qui mettoient en usage les artifices les mieux concertés pour noircir la personne d'Henri, qu'ils alloient être Catholique simulé, & un adhérent opiniâtre de l'hérésie. Moins emporté que son prédécesseur, il jugea plus sûr de tendre les mains à ce Monarque, & de recevoir les propositions qu'il faisoit pour se réconcilier à l'Eglise. Cette conduite eut

1595.

tout le succès qu'il pouvoit en attendre, l'accommodement se conclut à la gloire du Siège Apostolique, & peut-être à la honte d'Henri. Mais la maxime d'une saine politique efface le deshonneur d'une démarche humiliante, l'acquisition d'une Couronne aussi recommandable que celle de France, valoit bien la peine que ce Prince mît un peu à l'écart ce qu'il se devoit à lui-même & à l'éclat de son Trône. C'étoit en un mot un coup d'Etat, d'acheter, au prix de quelques soumissions de plus, la bienveillance du Pape, qui seule pouvoit alors lui assurer la possession tranquille de son Royaume.

Resolu-
tion har-
die d'Hen-
ri IV.

Le commencement de cette année devient remarquable, par la résolution que le Roi prit d'entrer en guerre ouverte avec Philippe. Tout le monde en fut surpris, & l'on ne put concevoir qu'Henri voulût s'embarquer dans une entreprise de cette nature, vû les conjonctures où il se trouvoit. En effet à peine étoit-il installé sur son Trône, il s'y voyoit même assez chancelant, entouré d'ennemis au dedans & au dehors de sa Cour, son Royaume étoit épuisé d'hommes & d'argent par les guerres précédentes, les Provinces ruinées, presque desertes, sans ressource, depuis les troubles. Joint à ces circonstances, que tous les François n'étoient pas encore soumis, que la Ligue avoit laissé un levain d'autant plus propre à ranimer l'ancienne fermentation des esprits, que le Chef, l'Oracle des Catholiques, le Pape n'avoit pas reconnu le nouveau Monarque. En falloit-il davantage

ge pour ne pas croire qu'Henri eût formé le dessein d'attaquer un Prince aussi puissant que le Roi d'Espagne, qui sans risquer ni ses domaines ni ses forces, l'avoit réduit aux plus fâcheuses extrêmités, & presque vaincu, au centre même des Provinces qui lui obéissoient ? Tant d'obstacles si réels n'arrêterent pas Henri, il se laissa emporter par le souvenir des maux que Philippe lui avoit faits. Mais rien ne put retenir son ressentiment, après l'attentat commis sur sa personne par l'instigation de personnes, qu'il savoit dépendantes du Roi Catholique, autant que les Jésuites, auteurs du meurtre qui avoit pensé lui faire perdre la vie, faisoient profession de l'être. Il faut l'avouer, on n'aperçoit dans cette délibération téméraire que le desir de tirer vengeance de tant d'outrages, passion si dominante dans le cœur d'Henri, qu'elle mit un voile épais sur tous les motifs qui devoient lui faire prendre un parti contraire. Enfin le 20. de Janvier il fit publier un Manifeste pour la déclaration de la guerre, qu'il envoya signifier par ses hérauts sur les confins des deux Royaumes. En voici le contenu.

M A N I F E S T E

POUR LA DECLARATION DE GUERRE
CONTRE PHILIPPE ROI
D'ESPAGNE.

Manifeste
pour la
déclaration de
guerre.

„ Il n'y a personne au dedans & au de-
„ hors du Royaume à qui il ne soit no-
„ toire, que le Roi d'Espagne n'ait mis en

1595.

„ usage tous les ressorts des intrigues les
 „ plus étudiées, pour susciter des troubles
 „ & entretenir la division parmi les Fran-
 „ çois, comme il fait encore à présent, dans
 „ l'espérance de parvenir par ce moyen à
 „ joindre cette Souveraineté aux vastes do-
 „ maines de sa Monarchie. On ne peut
 „ pas ignorer que ces machinations secret-
 „ tes n'ayent été précédées d'une guerre
 „ ouverte intentée dans les mêmes vues,
 „ & qui n'a point eu le succès attendu,
 „ par le secours de Dieu, & la vigoureuse
 „ défense des Rois nos prédécesseurs de
 „ glorieuse mémoire, aidez & soutenus
 „ du courage & de l'affection de leurs
 „ bons & fideles Sujets. La fougueuse
 „ ambition qui rongé ce Monarque, & le
 „ porte à aspirer à une domination univer-
 „ selle, est montée à un tel point, que
 „ non content de sacrifier à ce dessein tous
 „ ses trésors & ses principales forces, jus-
 „ qu'à abandonner ses propres Etats à la
 „ discrétion des Turcs, il a employé sa
 „ puissance & son crédit, sous prétexte de
 „ zèle pour la Religion, à tenter la fidéli-
 „ té des François, pour se mettre avec leur
 „ secours cette Couronne sur la tête, ou
 „ du moins sur celle de l'Infante sa fille.
 „ Il a commencé à manifester son projet
 „ après la mort de François II., & depuis
 „ il a continué ses pratiques, de tems en
 „ tems selon les conjonctures, sous divers
 „ prétextes & par différens moyens, sa-
 „ chant toujours tirer avantage de la mi-
 „ norité des Rois, comme il l'a fait con-
 „ noître ouvertement en 1585., & après la
 „ mort

PARTIE II. LIVRE XVI. 53

„ mort d'Henri III. d'heureuse mémoire.
 „ Dans le tems que les François, mo-
 „ yennant la grâce de Dieu, la piété, la jus-
 „ tice, & la bonté de leurs Rois, jouif-
 „ foient d'une parfaite tranquillité, les Es-
 „ pagnols sous de faux & légers prétextes
 „ ont mis le feu dans le Royaume. Par
 „ leurs intrigues les Provinces ont été rem-
 „ plies de sang & de carnage, l'Etat s'est
 „ vu au moment d'être renversé de fond
 „ en comble, les Catholiques ont pris les
 „ armes, la nation a été plongée dans les
 „ fureurs d'une guerre civile; funeste révo-
 „ lution, qui n'avoit d'autre objet que d'enle-
 „ ver la Couronne au plus glorieux Prince
 „ qui ait jamais régné. Le succès de ces
 „ discordes étoit tel, que la France & les
 „ François auroient été engloutis dans l'a-
 „ bîme que l'Espagne avoit creusé, si Dieu,
 „ qui n'a jamais voulu les abandonner, ne
 „ les avoit pas relevés par l'effet d'une pro-
 „ tection singulière. Ces secours de la Pro-
 „ vidence ont mis nos peuples dans un é-
 „ tat, à pouvoir espérer aujourd'hui plus
 „ que jamais de se revoir dans leur ancien-
 „ ne prospérité, de reprendre leur premier
 „ attachement à la gloire de Dieu, de
 „ rentrer sous l'obéissance de leur légitime
 „ Souverain. On doit s'attendre à ces heu-
 „ reux changemens, pourvû que chacun de
 „ nos Sujets soit ferme dans la résolution
 „ de signaler sa fidélité à notre service, &
 „ que de notre part nous nous servions des
 „ mêmes moyens, des mêmes arrangemens
 „ que les Rois nos prédécesseurs, pour dé-
 „ fendre le Royaume contre ses anciens

1555.

54 VIE DE PHILIPPE II.

1595.

» ennemis. Nous nous engageons à sui-
 » vre ces modèles, à faire notre principale
 » occupation de ce plan, pénétrez du soin
 » de conserver les biens & la sûreté de
 » nos Sujets, que nous avons plus à cœur
 » que notre propre vie.

» A cette fin nous faisons favoir à tous
 » & un chacun à qui il apartiendra, que,
 » remplis des engagemens de la Royauté,
 » nous ne voulons pas tarder plus longtems
 » à mettre en usage les moyens que no-
 » tre devoir nous dicte, & que la divine
 » Providence nous a mis entre les mains,
 » pour la défense de notre Royaume &
 » de nos Sujets. Dans une vue aussi fain-
 » te, nous déclarons être résolu de faire
 » ouvertement la guerre au Roi d'Espa-
 » gne, à ses Sujets, Vassaux, pays, & ter-
 » res de son obéissance, par mer & par
 » terre, comme ont fait nos prédécesseurs
 » en pareilles rencontres, pour nous vanger
 » nous & nos peuples de tant de torts,
 » d'injures, & de sujets de mécontente-
 » ment que nous avons reçus de ce Mo-
 » narque. Nous espérons fermement que
 » Dieu, qui connoit la justice de notre cau-
 » se, fera notre défenseur & notre appui.

» En conséquence de notre présente dé-
 » libération, nous commandons expressé-
 » ment à tous nos Vassaux & Sujets, de
 » faire à l'avenir la guerre par mer & par ter-
 » re au susdit Roi d'Espagne, dans tous ses
 » domaines, à tous ses Sujets, Vassaux, &
 » adhérans, comme ennemis de notre per-
 » sonne & de notre Royaume. Nous or-
 » donnons à nosdits Sujets d'entrer par
 » for-

PARTIE II. LIVRE XVI. 55

„ force & à main armée dans les pays sus-
 „ nommez, d'attaquer & de surprendre les
 „ villes & forteresses de la domination de
 „ Philippe. Leur enjoignons de mettre à
 „ contribution toutes les terres & places
 „ de ce Roi, de piller les biens de ses
 „ Sujets & serviteurs, de les faire prison-
 „ niers, d'en tirer rançon, en un mot de
 „ les traiter comme ils traitent depuis si long-
 „ tems nos peuples, & de la même manie-
 „ re qu'ils les traiteront. Nous défendons
 „ en outre à nosdits Sujets, sous peine de la
 „ vie, d'avoir aucune communication,
 „ commerce, intelligence, liaison avec le
 „ susdit Roi d'Espagne, ses Sujets, ou au-
 „ tres attachez à son service. A cet effet
 „ nous avons révoqué, & nous révoquons
 „ par ces présentes toutes les permissions,
 „ passeports, sauvegardes, que nous avons
 „ ci-devant fait expédier, ou en notre nom
 „ nos Généraux, Lieutenans, Ambassadeurs,
 „ & autres par nous autorisez. Nous les
 „ déclarons nuls & de nulle valeur, défen-
 „ dons de les reconnoitre & d'y avoir é-
 „ gard, pour quelque cause & sous quelque
 „ prétexte que ce puisse être. Ceci enten-
 „ du dans le terme de quinze jours après
 „ la publication des présentes, que nous
 „ voulons être publiées à cette fin à son
 „ de trompe dans toutes les Provinces fron-
 „ tières de notre Royaume, pour que per-
 „ sonne n'en puisse prétendre cause d'igno-
 „ rance. Ordonnons à tous & un chacun
 „ de nos Sujets d'en observer, maintenir,
 „ & mettre à exécution le contenu, sous
 „ peine de desobéissance.

1595.

1595.

» Donné à Paris le 18. de Janvier 1595.

HENRI.

Mouve-
mens
dans le
Conseil
d'Espa-
gne.

Quoique le Comte de Fuentes n'eût pas manqué d'envoyer à Madrid en toute diligence la copie de ce Manifeste, immédiatement après qu'il fut notifié avec les cérémonies ordinaires, la réponse du Roi Catholique ne parut que près de deux mois ensuite. La cause de ce retardement, outre la distance des lieux, fut la nécessité de prendre conseil sur cette affaire. Cette nouvelle causa une extrême surprise en Espagne, on ne s'y attendoit à rien moins qu'à une déclaration de guerre de la part du Roi de France. Bien plus Philippe s'imaginait que ce Monarque, bien loin d'être en état de rien entreprendre, seroit contraint de lui demander la paix, & il comptoit de moment à autre d'en recevoir les soumissions. Ainsi lorsqu'il reçut cet Ecrit, conçu dans des termes si fiers, & avec une assurance qui marquoit des ressources & des forces qu'il ne connoissoit pas à son ennemi, il ne put qu'être fort étonné. Après une mure délibération sur cet incident imprévu, il se vit forcé d'accepter la guerre, & cette résolution prise, il publia la réponse suivante.

REPONSE DU ROI CATHOLIQUE.

PAR ORDRE DE SA MAJESTE'.

Réponse
du Roi
Catholi-
que.

» Un Prince ne peut avoir de consola-
» tion plus grande, que de se voir dans
» l'in-

22 l'indispensable nécessité d'entreprendre la 1595.
 22 guerre, qui toujours, comme tout le
 22 monde fait, est suivie de tant de misères
 22 & de calamitez. Dans une conjoncture
 22 aussi funeste pour les peuples, lorsqu'il
 22 est attaqué par ses ennemis, & contraint
 22 de prendre les armes, il reste innocent,
 22 sa conscience est déchargée de tout blâme,
 22 il n'est plus responsable des malheurs
 22 que traîne après elle la rupture entre deux
 22 nations. Il est notoire que nous avons
 22 toujours fait tout ce qui étoit en notre
 22 pouvoir, pour conserver & maintenir
 22 dans tous les points, avec toute la sincé-
 22 rité de notre cœur, & toute l'exactitude
 22 nécessaire, la paix conclue en 1595. avec
 22 le feu Roi de France Henri II. notre
 22 beau-père. On ne sauroit nier que de-
 22 puis la mort de ce Monarque nous n'a-
 22 yons en diverses rencontres employé nos
 22 forces & nos finances, à secourir dans
 22 leurs plus grands besoins les Rois ses en-
 22 fans, successeurs, & héritiers de sa Cou-
 22 ronne. Toute l'Europe fait que nous a-
 22 vons fourni à nos beaux-frères autant de
 22 troupes & d'argent, que l'exigeoit la si-
 22 tuation de leurs affaires, & qu'aux dé-
 22 pens du sang & de la vie de nos soldats,
 22 nous sommes parvenus à les soutenir sur
 22 le Trône, à sauver leur Royaume, à y
 22 conserver la véritable Religion & la puis-
 22 sance de notre sainte mère l'Eglise Ca-
 22 tholique. Personne n'ignore que, depuis
 22 l'acquisition du Royaume de Portugal à
 22 nous dévolu par le droit d'une succession
 22 légitime, nous avons été souvent assaillis

58 VIE DE PHILIPPE II.

1595.

„ par les armes des Rois de France, com-
 „ me nous le sommes encore aujourd'hui,
 „ ce qui est évident par la perte de Cam-
 „ brai qu'ils nous ont enlevé. Nous avons
 „ bien voulu souffrir ces hostilités & les
 „ dommages que ces violateurs de la paix
 „ nous ont causez, bien loin de faire du
 „ bruit d'infractions aussi criantes, nous
 „ n'avons pas même fait les démonstrations
 „ extérieures de vouloir repousser la force
 „ par la force, dans la vue de rendre la
 „ paix durable, dans la crainte de replon-
 „ ger la Chrétienté dans les horreurs d'une
 „ nouvelle guerre.

„ Pour ne pas citer trop d'exemples des
 „ services que nous avons rendus à la na-
 „ tion Françoisé, nous ne rappellerons que
 „ ce que nous avons fait dans ces derniers
 „ tems, pour empêcher la ruine de la Re-
 „ ligion, qui se trouvoit alors dans un très
 „ grand danger. Sur les fortes instances
 „ des Catholiques de ce Royaume, nous
 „ avons abandonné nos propres affaires, nous
 „ avons sacrifié nos plus précieux intérêts,
 „ pour leur donner de puissans secours. Telle a
 „ été notre conduite à cet égard, voila des
 „ faits exposez à la connoissance du public.
 „ Malgré la maligne interprétation que le
 „ Prince de Béarn s'efforce de donner à
 „ nos actions, elles sont si certaines, elles
 „ ont eu des suites si avantageuses, que la
 „ Couronne de France ne peut nier qu'elle
 „ ne soit redevable de la conservation de
 „ sa grandeur, à l'assistance continuelle que
 „ nous lui avons fournie dans ses plus grands
 „ besoins. Ces circonstances n'ont pas empê-
 „ ché

» ché le fufdit Prince de Béarn de nous
» déclarer la guerre, fur le prétexte faux
» de certaines prétentions qu'il nous attri-
» bue, & auxquelles nous n'avons jamais
» penfé. Toutes nos démarches font trop
» avérées, pour avoir befoin d'autre justi-
» fication fur cet article. Au contraire tout
» ce que notre ennemi a fait depuis la naif-
» fance jufqu'à préfent au préjudice de la
» Religion, devient pour les Catholiques
» & pour les autres un juſte motif de croi-
» re que ce Prince n'a jamais eu d'autre
» vue que de ruiner & extirper notre ſainte
» Foi, dans un Royaume où de tout tems
» on l'a vu reluire avec tant d'éclat & de
» gloire. Trifte objet, qui doit faire gé-
» mir non ſeulement la nation Françoisé,
» mais encore toute la Chrétienté.

» Après cette expoſition de faits auffi in-
» conteſtables, que propres à réveiller le
» zèle des vrais Chrétiens, il eſt expédient
» de détruire les préjugés répandus dans le
» monde, afin de ne laiffer dans les eſprits
» aucune impreſſion finiſtre, d'écarter même
» jufqu'aux ſoupiçons injurieux fur nos
» démarches. A cet effet nous avons jugé
» à propos de faire ſavoir à tous les Fran-
» çois, qu'en conſéquence de la déclara-
» tion publiée par ordre du fufdit Prince
» de Béarn au ſujet de la guerre qui va
» s'allumer entre nous & lui, nous ne pré-
» tendons pas & ne pouvons même être
» reſponſables de la rupture générale de la
» paix, que nous avons ſi fermement en-
» tretenue pendant le cours de tant d'an-
» nées avec la Couronne de France. Com-

1595.

„ me Henri Prince de Béarn n'a pas été
 „ déclaré Roi de France par Sa Sainteté le
 „ Souverain-Pontife, la justice, le droit or-
 „ dinaire, & d'autres raisons ne permettent
 „ pas de le reconnoitre pour le possesseur
 „ légitime du Trône. Sur ce fondement,
 „ nous n'avons rien à démêler avec les
 „ François, & l'on ne peut sans renoncer
 „ à l'équité mettre sur notre compte la
 „ violation des Traitez de paix, que nous
 „ n'avons aucun sujet plausible de rompre.
 „ Persuadez de la droiture de la nation
 „ Françoisë à cet égard, nous voulons en-
 „ core croire que les Catholiques de ce
 „ Royaume, tant ceux qui soutiennent en-
 „ core leur zèle pour la manutention de la
 „ Ligue, que ceux qui s'en sont détachés,
 „ tous les autres en un mot de la Commu-
 „ nion Romaine, ne peuvent voir devant
 „ leurs yeux & à leur porte, comme nous
 „ le voyons, que la Religion se trouve à
 „ la veille d'être détruite, sans embrasser
 „ toutes les voyes nécessaires pour la sau-
 „ ver, conformément au devoir que leur
 „ impose une obligation indispensable.

„ Pour animer leur courage, nous dé-
 „ clarons que notre intention, notre vo-
 „ lonté fixe est de rester inséparablement
 „ unis avec les Catholiques de France, qui
 „ sont encore remplis d'ardeur pour le sou-
 „ tien de la Religion. En qualité de leurs
 „ confédérés & amis, nous promettons de
 „ les secourir avec toutes les forces que
 „ Dieu nous a données. Nous entrons dans
 „ les mêmes engagements avec tous les Fran-
 „ çois qui se sont séparés de la Ligue, &

„ tous

PARTIE II. LIVRE XVI. 61

1595.

» tous autres soumis à l'Eglise Romaine,
 » soit Villes, soit Communauté, ou per-
 » sonnes particulières, qui viendront se dé-
 » clarer dans le cours de deux mois après
 » la publication des présentes. Ils doivent
 » compter avec toute certitude d'être reçus
 » à bras ouverts, avec toute l'affection,
 » tous les avantages proportionnez à notre
 » puissance, aussitôt qu'ils auront mis au
 » jour leur envie de rendre service à la
 » Religion Catholique, & de s'attacher sin-
 » cèrement à nos vues. Nous défendons
 » expressément & absolument à tous nos
 » Vassaux & Sujets, de quelque rang &
 » condition qu'ils puissent être, de leur fai-
 » re aucun empêchement, trouble, & dom-
 » mage, directement ni indirectement, de
 » quelque nature & en quelque manière
 » que ce soit, ni de commettre contre
 » leurs personnes ou leurs biens le plus pe-
 » tit acte d'hostilité.

» Quant à ce qui concerne le susdit Prin-
 » ce de Béarn, & les François qui demeurent
 » attachez à son parti, ou qui l'em-
 » brasseront à l'avenir, nous voulons &
 » entendons qu'ils soient tenus & déclarez
 » ennemis du public, & qu'on les traite
 » comme tels par terre & par mer, sans
 » aucune distinction. A cet effet nous a-
 » vons commandé & ordonné, comme
 » nous commandons & ordonnons par ces
 » présentes, de faire la publication de ce
 » Manifeste dans tous les lieux & places
 » où l'on a coutume de notifier de pareils
 » Actes, avec les cérémonies & formalitez
 » ordinaires. Notre dessein étant de faire

62 VIE DE PHILIPPE II.

1595.

„ connoître à tout l'univers la sincérité &
 „ la droiture de nos intentions , de con-
 „ vaincre toute l'Europe que nous ne som-
 „ mes pas l'auteur de la présente guerre,
 „ & que nous n'y avons pas donné lieu.
 „ Nous nous flattons de plus qu'il fera no-
 „ toire que nous ne cherchons dans ces
 „ mouvemens que la gloire de Dieu , le
 „ maintien de la Religion Catholique , la
 „ paix de la sainte Eglise notre mère , la
 „ tranquillité de tous les gens de bien ”.

„ Donné à Bruffelles le 2. de Mars 1595.

Prépara-
 tifs pour
 la guerre.

Cette déclaration de la part du Roi Ca-
 tholique parut un peu tardive , mais dans
 l'intervale , bien loin de s'endormir sur les
 moyens de faire la guerre à son ennemi
 d'une manière offensive & défensive , ce
 Monarque ordonna tous les préparatifs con-
 venables. D'un côté il envoya en Flandres
 de grosses sommes , pour renforcer l'Armée
 du Comte de Mansfeld , & mettre ce Gé-
 néral en état de paroître de bonne heure
 sur les frontières de Picardie. De l'autre
 le Connétable de Castille, Don Ferdinand
 de Velasco, Gouverneur du Milanez, reçut
 des fonds considérables, pour lever en Ita-
 lie une forte Armée qui devoit entrer dans
 le Duché de Bourgogne. En Espagne on
 mit sur pié un corps de troupes , destiné
 pour la Bretagne , où Don Jean d'Aquila
 commandoit un camp volant. Henri ne
 songeoit pas moins à prendre les mesures,
 propres à défendre ses Provinces , & à por-
 ter le fer & le feu dans celles de Philippe.

PARTIE II. LIVRE XVI. 63

1595.

Il avoit envoyé en Angleterre & en Hollande des Ambassadeurs, chargez de demander du secours à Elizabeth & aux Etats-Généraux. Ces Ministres avoient ordre en même tems de solliciter ces Puissances d'attaquer de toutes parts l'Espagne par terre & par mer, & ils étoient munis d'argent pour engager par-tout des soldats. Tous ces préparatifs assuroient que dans le cours de cette année il y auroit bien du sang répandu, que des Armées si formidables ne pourroient manquer de faire de grands ravages sur les terres de leurs ennemis, que les Sujets des deux Couronnes alloient être plongez dans les misères d'une guerre animée. On portoit même les conjectures sur le succès; à voir l'état des affaires, la puissance du Roi d'Espagne, la foiblesse apparente d'Henri, on ne doutoit pas que les François ne dussent succomber. L'événement fut bien contraire à ce pronostic.

Aussitôt qu'Henri se trouva rétabli de sa blessure, au commencement de cette année, il fit une promotion de Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit, & cette cérémonie se passa avec toute la pompe, toute la magnificence qu'on put imaginer. Les Historiens observent que ce Monarque renouvela solennellement sa promesse de vivre & mourir dans la Religion Catholique. Peu de tems après il reçut avec les plus grands honneurs Vincent Gradenigo, Jean Delfino, & Pierre Duodo, que la République de Venise envoyoit à sa Cour en qualité d'Ambassadeurs Extraordinaires, pour le féliciter.

Ambassadeurs de Venise auprès d'Henri.

64 VIE DE PHILIPPE II.

1595. liciter sur son heureux avènement à la Couronne.

Reconnoissance de ce Monarque à l'égard de cette République.

Par une réception aussi distinguée, il donnoit en la personne de ces Ministres des témoignages authentiques de sa reconnoissance des services que cet Etat lui avoit rendus, il l'exprima même dans les termes les plus forts, les plus affectueux, les plus propres à convaincre de la sincérité de ses sentimens. Il termina son discours par cette protestation, „ qu'il voudroit de son sang „ & non par de simples paroles faire éclater à la vue de l'univers entier l'étroite „ obligation, qu'il reconnoissoit avoir à la „ sérénissime République de Venise, & „ dont tous les descendans de la Maison „ de Bourbon devoit conserver éternellement le souvenir. Qu'en son particulier „ il auroit toute sa vie devant les yeux le „ zèle constant, avec lequel le Sénat s'étoit „ employé à lui mettre la Couronne sur la „ tête. Qu'il étoit sincèrement mortifié de „ ne pas se trouver dans une situation à „ pouvoir faire autre chose, que de lui rendre le léger tribut de sa gratitude d'avouer „ en public, & avec tout l'épanchement de „ son cœur, qu'il lui étoit redevable de son „ Royaume ”.

Services qu'elle lui a rendus.

En effet ce Monarque avoit grande raison de s'expliquer de cette manière. Dans toutes ses démarches la République de Venise n'avoit jamais démenti son affection pour Henri, elle s'étoit toujours montrée ferme à soutenir ses intérêts. Non seulement les sollicitations continuelles du Pape

&

& de Philippe ne purent l'ébranler à joindre ses forces à celles de la Ligue, mais encore, au mépris des menaces de ces Puissances, elle se déclara ouvertement en faveur du Roi de Navarre. Convaincue de la justice des droits de ce Prince, aussitôt que la succession du Trône fut ouverte, malgré les efforts de Rome & de l'Espagne, elle le reconnut pour légitime Roi de France, & elle embrassa avec ardeur la défense de sa cause. On peut assurer que cet exemple servit beaucoup à retenir la mauvaise volonté de plusieurs Potentats. Jean Mocenigo, qui pendant tout le cours de cette guerre civile résida auprès de la personne d'Henri, en qualité d'Ambassadeur de la République, mit en usage son crédit, son expérience dans le manège des affaires, la subtilité de son esprit, tous les ressorts de la plus fine politique, pour mettre ce Monarque au dessus de ses ennemis. Cet habile Ministre se donna des mouvemens incompréhensibles, il travailla nuit & jour à retenir les partisans d'Henri dans ses intérêts, à animer leur zèle, à fortifier leur attachement. Non content de ces soins, il s'attachoit à découvrir les desseins de la Ligue, il mettoit tout son savoir à les faire échouer. C'est une vérité incontestable que, si la République de Venise n'avoit pas reconnu dans les commencemens Henri pour Roi, si elle n'avoit pas envoyé à sa Cour un Ambassadeur d'un courage aussi ferme, d'une prudence aussi consommée, si cette Puissance s'étoit unie à la Ligue, le succès de la guerre auroit été bien différent, & peut-être

66 VIE DE PHILIPPE II.

1595. être la Couronne auroit été placée sur la tête de tout autre que du Roi de Navarre.

De même
qu'à la
Chrétien-
té & au
Siège A-
postoli-
que.

Cette conduite ne fut pas seulement avantageuse à la Maison royale de Bourbon, qui doit éternellement se souvenir des services de la République; le St. Siège y trouva encore l'avantage de conserver sa réputation, de faire valoir avec éclat ses droits & sa prééminence; on peut dire même que toute la Chrétienté en retira beaucoup de fruit. Mocenigo, qui d'ailleurs n'avoit point d'égal pour l'étendue du génie & l'habileté dans le maniement des affaires, reçut du Sénat des instructions si bien concertées, il les exécuta avec tant d'adresse, tant de ménagement, qu'il fut la cause de la conversion d'Henri. Résolution, comme on fait, si préjudiciable au parti des Huguenots, si brillante pour la gloire & le triomphe des Catholiques.

Elle dé-
tourne un
Schisme
en France.

De plus cette sage République fut étouffer le Schisme déjà formé en France, & prêt à soustraire ce Royaume de l'obéissance des Souverains-Pontifes. Le St. Siège doit ce succès aux travaux infatigables de Pierre Duodo, alors Ambassadeur Ordinaire de cet Etat en la place de Mocenigo. Le Parlement, indigné de voir que, par complaisance pour les Espagnols, le Pape persistoit dans son refus de recevoir Henri dans la Communion Romaine, & même d'admettre ses Ambassadeurs, avoit défendu de se pourvoir à Rome pour les Bulles, & il empêchoit de prendre possession des bénéfices, ceux qui contrevenoient à cette ordonnance. Un Conseil établi à cet effet commettoit des Evêques pour l'administration spiri-
tuelle

PARTIE II. LIVRE XVI. 67

tuelle des Evêchez, & autres bénéfices à charge d'ame, pendant la vacance; enfin le nom de Rome & du Siège Apostolique paroïffoit entièrement aboli dans le Royaume.

Pendant ces brouilleries, les armes d'Henri furent supérieures dans tous les endroits où la guerre se faisoit. Ce Monarque s'étoit avancé en Bourgogne, pour s'opposer au Connétable de Castille qui avoit amené dix mille hommes dans cette Province, au secours du Duc de Mayenne encore obstiné à soutenir les restes de la Ligue. Les victoires du Roi donnoient lieu de douter qu'il voulût se soumettre à poursuivre son absolution. Toutes ces craintes d'une rupture entre la France & Rome, qui menaçoit de mettre l'Europe en feu, s'évanouirent par les sages tempéramens que la République parvint à faire accepter aux deux parties. Il faut avertir qu'elle fut puissamment secondée par le Grand-Duc de Toscane, qui dans ces conjonctures fit éclater un zèle infatigable pour le bien général, & fut avec adresse ménager les intérêts d'Henri, qu'il reconnoissoit légitime héritier de la Couronne. De ce détail il résulte, & il n'est pas permis d'en disconvenir, que la royale Maison de Bourbon, le Siège Apostolique, & toute la Chrétienté, sont tenus d'éterniser la mémoire des services de la Sérénissime République de Venise, à laquelle on doit renouveler de siècle en siècle la reconnoissance de l'heureux accommodement de ces troubles.

Dans ces entrefaites, Henri voulut conquérir l'univers de la disposition sincère où va à Venise

1595.

Elle procure la réconciliation d'Henri!

68 VIE DE PHILIPPE II.

1595. il étoit de se réunir avec le Saint Siège, & de reconnoître le Souverain-Pontife pour le Chef de la Religion qu'il venoit d'embrasser. De pareilles démarches devenoient nécessaires, pour détruire les bruits que les Espagnols affectoient de répandre contre la sincérité de sa conversion. Pour cet effet, il envoya à Rome Davi du Perron, avec le titre de son Ambassadeur, & ordre de passer d'abord à Venise, pour y exposer au Sénat le contenu de la commission qu'il devoit remplir auprès du Pape. Le Roi, convaincu de l'attachement de ces sages politiques à ses intérêts, & de leur ardeur à assurer le repos de l'Europe, les prioit de ne pas interrompre leurs bons offices, pour le faire admettre au nombre des vrais enfans de l'Eglise Romaine, & dans le bercail du Pasteur universel des Chrétiens. Du Perron fut reçu avec tous les honneurs, toute la distinction, toute la bienveillance qu'il pouvoit attendre de partisans déclarez de son Souverain, il eut avec les Sénateurs diverses conférences sur les points principaux de sa négociation. Ensuite après avoir reçu de magnifiques présens, il continua sa route chargé d'amples mémoires & de lettres pour l'Ambassadeur de Venise, qui étoit Paul Paruta l'un des plus habiles Ministres de son tems, & rompu dans le manège des intrigues de la Cour de Rome.

Discours
de l'Ambassadeur
de Venise
au Pape.

Aussitôt que du Perron lui eut remis les dépêches de ses maîtres, il se mit en devoir d'exécuter les ordres qui y étoient contenus. La République lui enjoignoit de mettre en œuvre de sa part & en son nom tous les

ex-

expédiens, propres à persuader Clément de recevoir l'Ambassadeur d'Henri, de reconnoître ce Monarque pour bon Catholique comme il l'étoit en effet, pour fils obéissant du Siège Apostolique, & pour légitime Roi de France. En conformité de ces instructions, Paruta sans autre délai se rendit à l'audience du Souverain-Pontife, auquel il représenta tous les motifs capables de lui inspirer des sentimens de douceur. Dans ce tems-là on venoit d'apprendre la défaite des Espagnols en Bourgogne, l'Ambassadeur se servit de cette circonstance pour faire remarquer „ qu'Henri étoit un Prince belliqueux, en état par son courage, son habileté, & ses forces, d'accabler ses ennemis. Que d'ailleurs les qualitez personnelles de ce Monarque méritoient les attentions les plus distinguées, qu'il étoit incomparable pour sa clémence, unique pour la franchise, la droiture, & la bonne foi. Qu'il souhaitoit avec passion être reçu en grace par Sa Sainteté, depuis qu'il professoit publiquement la croyance de l'Eglise Romaine. Que plusieurs fois par des lettres fort humbles & très soumises, par la bouche de ses Ambassadeurs, il avoit demandé d'être réconcilié à l'Eglise & au Siège Apostolique, dont il protestoit vouloir vivre le fils très obéissant. Que par ces raisons Sa Sainteté, comme le Père commun des Chrétiens, comme un Père plein de tendresse, ne pouvoit pas se dispenser de le recevoir avec bonté. Que rien ne devoit être plus avantageux à la République Chrétienne, rien de plus

Reçu
par
le
Pape
Clément

Reçu
par
le
Pape

Reçu

„ con-

1595.

„ convenable à la dignité d'un Souverain-
 „ Pontife, rien de plus propre à perpétuer
 „ la mémoire de Clément VIII. dans les
 „ siècles les plus reculez, que de tendre les
 „ bras avec une affection paternelle à un
 „ Roi suppliant ”.

Résolu-
 tion favo-
 rable de
 Clément.

Ces démarches furent puissamment tra-
 versées par les Ministres du Roi Catholique,
 & tous les Cardinaux de la faction d'Espa-
 gne. (Il faut pourtant en excepter le seul
 Cardinal de Tolède, qui soutint toujours la
 justice des droits d'Henri.) Les Espagnols n'é-
 pargnèrent rien pour faire échouer les sollici-
 tations de la République, & rendre le Pape
 inexorable aux demandes & aux promesses
 du Roi de France. Clément, fatigué de
 tant de contradictions, voulut voir une fin
 dans cette affaire. Il convoqua un Confis-
 toire général pour le dernier jour d'Aout,
 résolu, comme il le déclara, de ne plus
 traiter avec quelques personnes en particu-
 lier, mais de former un jugement définitif
 de l'avis de tout le Sacré Collège. Dans
 l'intervalle de cette assemblée, Paruta, du
 Perron, & d'Ostiat qui depuis longtems a-
 gissoit à Rome chargé de cette négociation,
 se donnèrent tous les mouvemens nécessai-
 res pour s'affurer des suffrages. Le jour de
 la convocation on exposa au Consistoire le
 sujet de l'assemblée, & après que le Pape eut
 aperçu qu'il n'y avoit d'opposans à la récep-
 tion d'Henri, que les seuls Cardinaux de la
 faction Espagnole, il déclara que sa volonté
 étoit de ne plus différer à mettre le Roi
 de France au nombre des enfans de l'Eglise.

Protesta-

Ce jugement fut un coup de foudre pour
 les

PARTIE II. LIVRE XVI. 71

les Espagnols; tous, excepté le Cardinal de Tolède, sortirent de Rome deux jours avant la cérémonie de l'absolution. L'Ambassadeur du Roi Catholique avoit déjà protesté, au nom de son Souverain, contre ce qui avoit été résolu, „ que tout ce que le Pape „ prétendoit faire dans cette occasion, ne „ pourroit pas préjudicier aux droits que le „ Roi son maître formoit légitimement sur „ le Royaume de Navarre & le Duché de „ Bourgogne, ni aux grandes dépenses qu'il „ avoit faites en faveur des Catholiques de „ France, dépenses dont il vouloit être „ remboursé, déclarant être dans le dessein „ de ne point quitter les armes, qu'il n'eût „ reçu une entière satisfaction à cet égard ”.

Enfin la cérémonie de l'absolution du Roi de France se fit le 16. de Septembre, dans l'ordre suivant. Après que la Messe eut été solennellement célébrée, le Pape se rendit au portail de l'Eglise de St Pierre, qui regarde la place. On y avoit préparé un Trône, sur lequel il monta, accompagné de la plus grande partie des Cardinaux, des Ambassadeurs de la République de Venise, du Duc de Savoye, du Grand-Duc de Toscane, de Ferrare, de Bologne, & de quelque autre. Alors les Ministres fondez de la procuration d'Henri, Jaques Davi du Perron & Arnaud d'Offat, parurent, & après s'être prosternez à genoux aux piez du Souverain-Pontife, après avoir récité à haute voix le Pseaume *Miserere mei Deus*, qui fut suivi de l'aveu public des erreurs du Roi leur maître, ils demandèrent dans les termes les plus hu-

1595

tion de
l'Ambas-
sadeur
d'Espagne.

Abolu-
tion du
Roi Henri.

hu.

1595. humilians & les plus soumis l'absolution de ce Monarque. Cette réquisition faite, les deux Ambassadeurs supplians toujours à genoux dans la posture de criminels, (circonstance peut-être à jamais honteuse à la mémoire d'un grand Roi) on lut le decret du Pape, qui déclaroit nulle toute autre absolution qu'Henri Roi de France & de Navarre avoit pu recevoir ci-devant. Avec cette restriction néanmoins, que tous les actes de Catholicité qu'il avoit faits en conséquence de cette précédente absolution, demeureroient valables, comme faits dans la bonne foi. Ensuite le Pontife, en vertu de l'absolution émanée de sa pleine puissance, ordonnoit qu'on le reconnût comme réconcilié à l'Eglise, à condition qu'avant toutes choses il abjurât son hérésie. De tout cela on dressa un Acte authentique. On y inféra aussi un engagement que les Ambassadeurs contractèrent au nom du Roi, de recevoir telle pénitence publique, que Sa Sainteté jugeroit à propos de prescrire. Ils promettoient enfin que le Roi observeroit dans la dernière exactitude toutes les conditions, qui lui étoient imposées par la Bulle d'absolution, ou qui devoient lui être imposées dans la suite. Voici ces conditions.

Condi-
tions de
l'accom-
modement
entre le
Roi & le
Siege A-
postoli-
que.

- „ Qu'il feroit recevoir & publier le Con-
cile de Trente dans tout son Royaume,
„ & qu'en cas qu'il trouvât quelque empê-
chement, le Pape lui expedieroit toutes
„ les dispenses nécessaires.
„ Qu'il ordonneroit l'exercice public de
„ la Religion Catholique, Apostolique, &
„ Ro-

„ Romaine dans la Principauté de Béarn,
 „ où il établiroit quatre monastères de Reli-
 „ gieux & de Religieuses.

„ Que dans le terme d'un an on mettroit
 „ le jeune Prince de Condé entre les mains
 „ des Catholiques, pour être élevé dans
 „ cette Religion.

„ Qu'à l'égard des Prélatures, & autres
 „ bénéfices & dignitez ecclésiastiques, il n'y
 „ seroit nommé que des personnes attachées
 „ à la croyance de l'Eglise de Rome, &
 „ d'une vie exemplaire.

„ Qu'Henri observeroit le Concordat &
 „ autres Traitez faits avec les Rois ses prédé-
 „ cesseurs, & qu'il répareroit tous les abus
 „ qui s'étoient introduits à ce sujet.

„ Qu'Henri feroit une entière restitution
 „ des biens que lui ou les siens avoient en-
 „ levez à l'Eglise.

„ Que dans les Parlemens, & dans les
 „ autres charges de Magistrature, il n'ad-
 „ mettroit que des Sujets Catholiques, &
 „ non suspects d'hérésie.

„ Qu'il ne favoriseroit les hérétiques, ni
 „ directement, ni indirectement.

„ Qu'il seroit tenu de faire part de sa con-
 „ version à tous les Princes Chrétiens”.

Tels furent les articles généraux de la ré-
 conciliation : il y en eut d'autres particu-
 liers, concernant la pénitence qu'il devoit
 faire pour l'expiation de son hérésie, & mé-
 riter par un repentir sincère d'avoir part au
 salut promis aux vrais fideles. Voici ces
 conditions.

Articles
particu-
liers.

„ Que tous les Dimanches, & tous les
 „ jours

1595.

„ jours de fêtes, Henri seroit obligé d'en-
 „ tendre la Messe ou solemnelle, ou parti-
 „ culière, dans la Chapelle royale, ou dans
 „ telle autre Eglise qu'il jugeroit à propos,
 „ selon sa dévotion, ou commodité.

„ De plus, que suivant l'usage pratiqué
 „ par les Rois ses prédécesseurs, il seroit
 „ son possible pour entendre la Messe tous
 „ les jours, devoir dont il ne pourroit se dis-
 „ penser que dans une manifeste impossibili-
 „ té de le remplir.

„ Que tous les Dimanches il seroit tenu
 „ de réciter le Chapelet, tous les Mercredis
 „ les Litanies, & tous les Samedis le Ro-
 „ faire de la Vierge, qu'il prendroit pour sa
 „ patronne & sa protectrice.

„ Qu'il jeûneroit tous les Vendredis & les
 „ Samedis.

„ Qu'il recevroit la Communion en pu-
 „ blic quatre fois l'année.

Pénitence
 d'Henri
 comment
 reçue dans
 l'Europe.

A dire le vrai cette sorte de pénitence n'é-
 toit guère assortie au caractère d'un Roi sol-
 dat, nourri dans la profession des armes, &
 plongé dans les plaisirs de l'amour. Satis-
 faction encore moins convenable à un Roi,
 qui venoit de renoncer à une Religion, si
 ennemie des pratiques de cette nature. Quoi
 qu'il en soit, & quelque jugement qu'on
 puisse porter sur cette circonstance si extra-
 ordinaire, il est certain que les Procureurs
 d'Henri lui imposèrent ces engagements. Ce
 que ce Monarque fit ensuite pour remplir
 ses promesses, c'est ce que je ne fais pas,
 & peut-être les autres l'ignorent. On est
 au moins certain que ces démonstrations ap-
 parentes de soumission, parlons mieux, ces
 mor-

mortifiantes satisfactions que le Siège Apostolique, c'est à dire le Pontife de Rome, voulut exiger du Roi Très-Chrétien, fournirent à l'univers entier une ample matière de discours. Il est même remarquable que les Catholiques, tout intéressés qu'ils sont à soutenir l'honneur & la prééminence de la Cour Romaine, en parloient avec plus d'indignation, plus de ressentiment que les autres.

On peut juger des réflexions que firent les Protestans. Ils attaquèrent sous les titres d'impie, de sacrilège, d'indigne, & d'injuste, la prétention du Pape, de vouloir contraindre un des plus grands Rois de la Chrétienté de s'abaisser à un acte de soumission aussi humiliant. Il ne seroit pas permis, ajoutoient-ils, d'en exiger de cette nature des esclaves mêmes. D'où ils déclamoient contre l'autorité abusive des Pontifes, qu'ils taxoient de l'excessive ambition de fonder & d'étendre leur pouvoir usurpé, sur les ruines de la souveraineté légitime des Princes. Si les Souverains, concluoient-ils, continuent de soumettre leurs personnes & leurs Etats au joug de la Cour de Rome, avec le tems tous les Chrétiens se verront dans l'indispensable nécessité de reconnoître le Pontife Romain, non pour le Pasteur des ames, mais pour le Tiran des nations.

Ils objectoient que jamais on n'avoit ouï dire que les conducteurs du troupeau de Jesus Christ eussent le droit d'exiger des Rois & autres Puissances temporelles des actes de soumission aussi humilians, aussi bas. Que du moins cet abus ne s'étoit introduit

1595.

qu'après que les Evêques de Rome avoient commencé à s'enorgueillir de leur élévation, après que par des entreprises audacieuses leur insatiable ambition avoit formé l'énorme puissance, dont ils se voyoient revêtus. Ils disoient que dans l'Ecriture Sainte on voyoit Salomon déposer les Souverains-Pontifes, remplir de son autorité & à son choix la Souveraine-Sacrificature, & que ce Prince étoit comblé d'éloges pour son attention au gouvernement de l'Eglise. Qu'on ouvre, ajoutoient ils, les livres des Rois, on apprendra dans l'histoire d'Aza, de Josaphat, d'Ezechias, & de Josias, tous mis au nombre des plus saints Conducteurs du peuple de Dieu, on apprendra comment ces Monarques ont réformé l'Eglise, ont exigé des ecclésiastiques les devoirs de Sujets à l'égard des Souverains. Les Apôtres, soutenoient-ils, n'ont jamais demandé aux Princes aucune démarche, qui fût d'une nature à blesser, à avilir la dignité de leur caractère, même après qu'à la suite d'une longue & violente persécution, ces Princes eurent été convertis à la foi de Jésus-Christ. St. Paul, appelé à la loi de l'Evangile, ne fut pas condamné à faire pénitence publique de ses égaremens passés, il fut renvoyé à Ananias pour en recevoir les instructions convenables au ministère qu'il devoit remplir. Et au contraire de ces exemples qui doivent servir de règle dans le Christianisme, on voit, s'écrioient-ils, un des plus grands Rois du monde contraint de subir une mortification honteuse, en présence de tant de Potentats, de tant de Princes, de tant de

PARTIE II. LIVRE XVI 77

Ministres de Têtes Couronnées, dans un lieu public, à son de trompe, au bruit des cloches, à la face de toute la terre. Ces indignitez commises avec tant d'éclat, sur le principe que la ville de Rome est la métropole de toutes les nations. 1595

Les Protestans ne se bornoient pas à ces autoritez respectables, ils remplissoient leurs écrits des traits les plus satiriques contre la Cour de Rome. Enfin ils firent connoître par leur aigreur toute l'indignation qu'on peut concevoir de l'ignominie, dont on couvroit un aussi puissant Monarque, sous le voile trompeur du devoir de Religion, de zèle pour l'honneur de Dieu & de son Eglise, des maximes de la piété chrétienne. A ce sujet on remarque l'action d'un Baron Luthérien, qui se trouva dans ce tems à Rome. Lorsqu'on dressoit le trône & tout l'appareil de cette fameuse cérémonie, ou plutôt au moment qu'on en fit l'ouverture, ce Seigneur sortit de la ville en disant à ses amis, „ Je suis Luthérien, mais je me ferois „ Turc, si je voyois consommer une scène „ de cette nature”. Après tout ce détail, pour parler en Historien véridique & dégagé de tout intérêt, je ne tire aucune conséquence des discours des Protestans. Ce sont les ennemis déclarés de l'Eglise Romaine, & qui ne peuvent que flétrir la réputation des Pontifes par les reproches les plus diffamans. Ils ne cherchent que des sujets nouveaux de rendre odieuses les démarches & les prétentions du Siège Apostolique, dans la vue d'éteindre dans le cœur des Catholiques le respect superstitieux qu'ils

1595.

ont pour le Chef de leur communion, de les desabuser d'une croyance qui les tient servilement asservis, & de les convaincre enfin de la vérité des dogmes contraires.

Opinion
des Catho-
liques.

Si ces écrits répandus dans le public ne produisirent pas cet effet, au moins à l'égard de l'affront fait aux Souverains ils se trouverent conformes aux idées des Catholiques mêmes, qui remplirent l'Europe de leurs plaintes amères. Quelques Ministres de Princes de cette Religion ne purent voir sans indignation les Ambassadeurs François, exposez en public la tête découverte, humblement prosterner à genoux, sous la verge d'un Pénitencier, recevoir des reprimandes, un châtiment comme des criminels. Ils en murmurèrent hautement avec aigreur, non à la vérité par un mouvement de tendresse pour la Religion, mais revoltez à la vue d'un mépris si offensant, d'une atteinte si téméraire aux droits sacrez de l'indépendance des Souverains. L'Ambassadeur du Duc de Mantoue dit à celui de Venise, „ O Dieu, comment le Pape nous traite-
„ ra-t-il nous autres, puisqu'il traite avec
„ tant d'indignité les Ministres d'un aussi
„ grand Roi”. En effet les Ambassadeurs de la République de Venise & du Grand-Duc de Toscane, qui, comme je l'ai dit, avoient pris tant de peine à mettre l'accommodement des deux Cours dans les termes d'une heureuse conclusion, se sentirent choquez au vif de la rigoureuse résolution du Pape. Ils n'épargnèrent rien pour l'engager, par la considération de la majesté de la Couronne des Rois Très-Chrétiens, des ser-

PARTIE II. LIVRE XVI. 79

vices que le Siège Apostolique avoit reçus de la France, à ménager l'honneur de cette Monarchie, à ne la pas exposer en la personne de son Monarque à une mortification publique. Leur intention fut toujours que la cérémonie se fit en secret, dans l'appartement de Sa Sainteté, & en présence d'un petit nombre de Prélats.

1595.

Ils avoient raison, & leur ressentiment étoit commun à tous les Ministres publics, les plus attachez aux intérêts de leurs maîtres, les plus consommez dans la connoissance des droits légitimes de la Souveraineté. C'étoit sur-tout une triste & mortifiante nécessité pour ceux de France d'être produits en spectacle d'une manière aussi ignominieuse, & de se voir les principaux personnages d'une scène qu'à juste titre on pouvoit appeler tragique. En effet elle devenoit alors pour toute cette nation un sujet de pleurs d'autant plus naturel, qu'elle se passoit dans le tems que tout le Royaume retentissoit de cris d'allegresse, à l'occasion de l'installation de son Roi sur le Trône. Quel contraste ridicule! N'étoit ce pas jouer une vraie tragicomédie? A Paris on solemnisoit par des réjouissances extraordinaires la gloire & les vertus d'un des plus grands Monarques, & dans le même tems on avilissoit à Rome la majesté de ce Souverain, par des actes d'humiliation extérieure, sur un théâtre dressé dans une place publique.

Sentimens
des Minis-
tres pu-
blics.

Les Ambassadeurs des autres Puissances envisageoient avec frayeur l'attention de la Cour de Rome à pousser au plus haut point un pouvoir, qu'elle avoit eu l'adresse d'éta-

1595.

blir par le moyen de divers exemples, que ses intrigues, les ressorts d'une politique raffinée avoient fait naître. Ces mêmes Ministres ne prévoyoient que trop qu'à l'avenir, pour la cause la plus légère, les Pontifes ne manqueroient pas de remettre devant les yeux des autres Potentats la soumission d'Henri. Telle avoit été la conduite de Clément, pour persuader ce Monarque il s'étoit servi de l'exemple des Vénitiens du tems de Jules II., lorsqu'avec une bassesse indécente à la dignité d'une République aussi illustre, ils avoient envoyé leurs Ambassadeurs à Rome demander la paix à ce Pontife de la manière la plus suppliante. Ce qui est digne de remarque, ce même Sénat, qui avoit contraint autrefois un Empereur à se prosterner aux piez d'un Alexandre, fut ensuite forcé de souffrir le même affront à Rome, lui dont les armes victorieuses avoient réduit un Barberousse à venir à Venise recevoir le plus honteux traitement. Il est bien vrai que depuis cette époque les administrateurs de cet Etat ont ouvert les yeux, & devenus maitres à leurs dépens, ils ont toujours eu une attention soutenue à se maintenir dans une indépendance convenable, malgré les tentatives de l'ambitieuse Cour de Rome. Ces sages politiques ne se font pas même contentez de se mettre à couvert de pareils coups, ils ont fourni adroitement aux autres Puissances les moyens de les parer; quoique la maxime particulière de la République soit de ne regarder que d'un œil les intérêts de chacun en général, & d'en avoir cent bien perçans sur les siens

pro-

propres. Depuis longtems les Pontifes ne
 ont plus bien reçus à se prévaloir des exem-
 ples précédens, les Vénitiens favent leur ré-
 pondre, „ que les Princes libres ne doivent
 „ pas se rendre esclaves des démarches des
 „ Cours étrangères, que la prudence les o-
 „ blige de ne prendre que leurs intérêts pour
 „ la règle de leur conduite. Qu'ils doivent
 „ agir dans les différentes conjonctures où
 „ ils se trouvent suivant les maximes de
 „ leurs Etats, sans jamais diriger leurs ac-
 „ tions sur celles d'autrui, quoique ce qu'ils
 „ sont contraints de faire pour leur conser-
 „ vation soit sans exemple”. Telle fut la
 réponse que le Sénat fit à Paul V., lors de
 cette fameuse querelle, qui attira sur cette
 fière République l'interdit, dont il est tant
 parlé dans l'histoire de ce tems-là.

Après cette digression sur les effets que fi-
 rent dans le monde les formalitez humilian-
 tes prescrites par le St. Siège, je vais entrer
 dans un détail qui regarde personnellement
 Henri IV. & Clément. Dans tout le cours
 de cette célèbre affaire, l'esprit de ce Sou-
 verain-Pontife fut extrêmement agité par
 divers motifs. Le principal & le plus puis-
 sant fut celui de signaler le zèle qui le dé-
 voroit pour l'agrandissement des immunitéz
 ecclésiastiques: animé de cette ambition, il
 ne cherchoit que les conjonctures propres à
 faire connoître qu'aucun de ses prédécesseurs
 n'avoit encore porté aussi loin la suprême
 autorité du Siège Apostolique. Dans cette
 vue il embrassa avec ardeur l'occasion qui se
 présentoit, résolu d'assurer à jamais dans le
 monde l'immense disproportion, qu'il met-

1595.

Motifs de
 la condui-
 te du Pape.

82 VIE DE PHILIPPE II.

1595. — toit entre la majesté des successeurs du Prince des Apôtres, & l'éclat des Couronnes temporelles, qu'il disoit être obligées de se soumettre à l'obéissance des Chefs de l'Eglise. Toutes les circonstances concoururent alors d'autant plus heureusement au succès de ce grand dessein, qu'il n'y avoit rien à craindre de la chatouilleuse délicatesse des Souverains, que le respect apparent de Philippe pour la Thiare retenoit dans les termes de la plus exacte soumission.

Différence
du zèle des
François
& des Es-
pagnols
pour le St.
Siège.

Ce fut, il est vrai, un avantage réel, mais ce fut le seul que le Siège Apostolique tiroit de cet attachement extérieur du Roi d'Espagne; jamais ce Monarque n'augmenta d'un pouce de terre les domaines de la Cour de Rome, cette grande étendue d'affection, de déférence se borna toujours à de simples paroles. Encore ne les prodiguoit-il que dans les rencontres où il n'apercevoit rien qui pût préjudicier à ses intérêts, pour le soutien desquels il auroit sans scrupule sacrifié toutes les Religions du monde. Cette particularité a donné lieu à quelques-uns d'écrire que la vénération, le respect des François pour le Siège Apostolique étoit dans le cœur, sans qu'ils affectassent de n'en faire éclater que les apparences aux yeux du public, au lieu que les démonstrations des Espagnols ne se faisoient que de bouche, sans que le cœur y eût part. En effet c'est une vérité démontree par les démarches des deux nations. Toutes les Histoires sont remplies des grands bienfaits que le Siège de Rome a reçus de la France, il a dû plusieurs fois aux secours puissans de cette Couronne sa déli-

PARTIE II. LIVRE XVI. 83

délivrance du joug des Barbares, conjurez à sa ruine, il tient de la libéralité des Monarques François la plus grande partie des domaines, des richesses immenses dont il se voit aujourd'hui en possession. Bien loin au contraire de pouvoir citer des donations, des services de la plus petite importance de la part des Espagnols, il ne lui reste que le triste souvenir des sacs, des persécutions, des menaces, en un mot des mauvais traitemens, qu'il a souffert de la fureur de ces Princes illustres du nom de Catholiques.

A-t-on jamais vu de Potentat sur la terre, possesseur d'autant d'Etats, de Royaumes, de Seigneuries, que Philippe II. en comptoit dans le vaste circuit de sa Monarchie, qui faisoit, pour ainsi dire, le tour de l'univers entier? Malgré cette puissance exorbitante, dans tout le cours de son regne il n'a jamais donné à l'Eglise un pié de terrain. Toute sa vie ce Monarque parut n'avoir d'autre ambition que de faire parade d'un respect à toute épreuve à l'égard des Souverains-Pontifes, d'un zèle ardent pour la gloire du Siège Apostolique, d'une piété filiale envers l'Eglise, d'une dévotion exemplaire sur toutes les parties du culte divin. N'est-il pas surprenant qu'il ne lui soit pas venu dans la pensée de rendre au moins sa mémoire précieuse à la postérité, par quelque donation éclatante à la métropole de sa communion? Ce Prince si avide d'honneurs & de réputation, n'avoit-il pas le moyen, sans faire brèche à son Empire ni à ses revenus, d'effacer le généreux attachement des plus illustres bienfaiteurs du St. Siège, de s'as-

Philippe
zélé de pa-
roles &
non d'ef-
fet.

1595.

sur un nom immortel, de répandre un relief brillant sur tous ses descendans ? S'il avoit pris le parti d'agrandir les domaines de l'Eglise de quelque petit Marquisat au moins, en auroit-il été personnellement incommodé, auroit-il fait tort à sa Couronne qui possédoit plus de trois mille grandes villes, de faire un démembrement presque imperceptible, pour acquérir la qualité de donateur du Siège Apostolique ? Certainement la Monarchie Espagnole n'en auroit souffert aucun dommage, ç'auroit été, pour m'exprimer en termes populaires, puiser un seau d'eau dans l'Océan.

Conduite
de ce Mo
narque à
cet egard.

Bien éloigné d'enrichir l'Eglise à ses dépens, Philippe fit juger par une conduite contraire qu'il vouloit la dépouiller de son patrimoine. Quand il eut la guerre avec Paul IV., par le Traité de paix où se fit la restitution des conquêtes que le Duc d'Albe avoit faites sur le St. Siège au nom & par les ordres de ce Monarque, le Pontife fut contraint de céder une bonne partie de ses places frontières, qui furent annexées au Royaume de Naples. La même chose arriva lors de la restitution de Plaisance aux Farneses. Pourquoi cela ? Ce bon Roi & si religieux n'avoit le nom & l'intérêt de l'Eglise que dans la bouche, son cœur ne le connoissoit pas, il ne vantoit son zèle que pour en imposer, ce n'étoient que de simples paroles, jamais les effets n'y ont répondu. Semblable à cet homme qui mangeoit le dedans des noix, & qui en offroit l'écorce en sacrifice à Jupiter. Ou, si l'on veut, Philippe faisoit comme ce boucher, qui vendoit des bœufs qu'il voloit les jours

PARTIE II. LIVRE XVI. 85

jours de travail dans les étables de ses voisins, & qui, pour témoigner sa dévotion envers les Dieux, leur sacrifioit tous les jours de fêtes les cornes de ces mêmes animaux dérobez. 1595.

Pour achever ce parallèle, l'Eglise Romaine possède au centre de la France un très beau domaine, savoir le Comtat d'Avignon. Les François ont rendu le Royaume de Naples feudataire du Siège Apostolique. Le Patrimoine de St. Pierre, la plus belle Province de l'Etat Ecclésiastique, est un don des Monarques de France. Rome même, & tous les domaines du St. Siège, conquis par les Barbares qui y avoient établi leur domination, furent autrefois enlevés à ces usurpateurs, les Pontifes remis en possession de leur capitale & de leur souveraineté par la piété des François, à qui ces expéditions coûtèrent des ruiffeaux de sang & des trésors infinis.

Sur ce détail, on décidera aisément que ces Peuples méritent avec justice le titre de zéléz protecteurs du Siège Apostolique, qui doit à jamais célébrer leur dévotion, leur piété, leur respect, leur zèle à le défendre, à soutenir ses intérêts. On conviendra en même tems que les Espagnols doivent être à cet égard regardez sous un point de vue contraire. Je me suis trompé dans ce terme général qui implique toute la nation, je n'ai dû parler que de Philippe II. seul, qui n'a jamais donné à l'Eglise que la pelure & le bois des noix, dont il mangeoit la chair. Cependant par une injustice qui blesse la raison, cette même Cour de

Donations des François à l'Eglise de Rome.

Ingratitude de criante du Siège Apostolique.

1595. Rome, pour les Sujets les plus légers, traite les François ses bienfacteurs comme des hérétiques, au moins je parle pour ces tems-là, car dans celui-ci il s'en faut beaucoup que les Pontifes agissent avec tant de hauteur. N'étoit-ce pas, à juger équitablement des choses, une ingratitude criante de déployer contre les François les foudres spirituels, de les accabler de procédures diffamantes comme s'ils eussent été des schismatiques, de les noircir par des excommunications, par les peines les plus rigoureuses, de faire encore pis que ce qu'on pourroit imaginer contre des persécuteurs de l'Eglise.

Sa déférence injuste à l'égard de Philippe.

Telle fut la conduite de Rome à l'égard d'Henri & de ses Sujets, voyons par un contraste choquant son injuste prévention pour Philippe. Elle élève jusqu'au Ciel le nom de ce Monarque, elle immortalise sa mémoire par les plus grands éloges. C'est, à s'en tenir à ce panégyrique, le Prince le plus religieux, le plus zélé pour le bien de l'Eglise, qui ait jamais paru dans le monde, le bruit de sa piété se porte jusqu'au Trône de Dieu, on célèbre son respect pour les Souverains-Pontifes par des applaudissemens sans bornes, il est comblé de louanges, comme si le Siège Apostolique lui étoit plus redevable, qu'à tous les Potentats de la Chrétienté ensemble. Néanmoins tous les Historiens attestent, toutes les personnes capables de réflexion seront convaincues, l'expérience a toujours fait connoître, que les François donnent à la Métropole de leur communion les effets, la substance, le cœur,

pendant que cette mère commune des Catholiques ne reçoit des Espagnols que des genuflexions, des embrassemens, des paroles. On peut s'attendre même qu'ils encheriront à l'avenir sur ces démonstrations extérieures, assurez du succès par l'exemple de Philippe leur héros. Personne n'a jamais poussé l'artifice plus loin, il passoit souvent des heures entières devant un Crucifix, il ordonnoit dans ses Etats l'aveugle soumission envers le Vicaire de Jésus-Christ, il vouloit qu'on respectât, qu'on honorât les Ecclésiastiques dans toute l'étendue de son empire. Voici le soporifique qui tenoit tous les sens des Chefs de l'Eglise dans une profonde létargie, ce politique Monarque employoit des trésors immenses à persécuter les hérétiques. (Je me sers de ce terme, pour l'assortir aux idées des Romains.) C'est ce point si intéressant pour cette Eglise, qui obligea plusieurs Papes de le regarder comme le Souverain le plus pieux, le plus sincèrement pénétré de ses devoirs à l'égard de la Religion, que l'univers eût jamais vu. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux ne furent pas ses dupes, témoin Sixte V., comme on a pu le remarquer dans les traits que j'ai rapportez de ce Pontife. On y a vu que, non moins habile, non moins rusé que Philippe, il connoissoit parfaitement le but & le terme de ses manœuvres, il savoit que ce Monarque ne poursuivoit avec chaleur la ruine des Protestans, qu'autant qu'il y trouvoit son avantage particulier.

Clément VIII. n'eut ni la pénétration, ^{F Motif de:}
 ni Clément.

1595. ni les sentimens de son prédécesseur, il se
 par rap-
 port à la
 penitence
 d'Henri. laissa éblouir par les raffinemens de Philip-
 pe; toute sa vie, comme je l'ai déjà dit &
 comme je le ferai connoître plus ample-
 ment dans la suite, il fut grand admirateur
 de la piété & du zèle de ce Monarque,
 sans prendre la peine d'examiner si cette
 ardeur pour l'intérêt de la Religion étoit
 feinte ou sincère. Pendant la négociation
 du Traité d'accommodement avec Henri,
 ce Pontife prévenu exaltoit à chaque mo-
 ment le Roi Catholique, il ne parloit que
 de ses vertus; à l'entendre, toutes les ac-
 tions de ce Prince lui affuroient le relief
 d'être la plus ferme colonne de l'Eglise
 Romaine. Cette circonstance a fait croire
 à quelques-uns que Clément ne s'opiniâtra
 à traiter le Roi de France avec tant de ri-
 gueur, c'est-à-dire, à exiger une pénitence
 aussi mortifiante, dans un lieu aussi public,
 d'un Potentat aussi distingué, aussi puissant,
 que pour donner une entière satisfaction à
 Philippe. Satisfaction, ajoutent ces Auteurs,
 que le bon Pape crut nécessaire, à l'égard
 d'un Souverain qui se monroit l'irréconci-
 liable ennemi des Protestans. Il craignoit
 qu'une conduite opposée ne remplît ce Mo-
 narque de la plus vive indignation, & qu'il
 n'en prît le prétexte de rallentir les effets
 de son respectueux attachement au Siège
 Apostolique. Incident qu'il comptoit pré-
 venir aux dépens d'Henri, dont l'humilia-
 tion, selon ses idées, devoit mettre le com-
 ble au triomphe de son rival. Quelles qu'a-
 yent été les vues de Clément, il est certain
 qu'Henri ne s'embarassoit pas que ses Am-
 bas-

bassadeurs foutinssent à Rome un affront d'un moment, pourvû qu'il s'assurât & à sa postérité la possession du Royaume de France. D'un autre côté Philippe auroit fort souhaité qu'Henri eût trouvé d'invincibles obstacles à sa réconciliation, pour pouvoir l'exclure d'une Couronne, qu'il avoit tant à cœur de rendre une des annexes de sa Monarchie.

La guerre entre ces deux Rois continuoit. Sur les confins de Picardie les armes d'Espagne avoient eu de grands avantages, qu'Henri paroissoit réparer par des succès considérables en Bourgogne & dans la Franche-Comté. Chacune de ces deux Puissances ennemies faisoit les derniers efforts, pour se mettre en état d'obtenir des victoires décisives, mais suivant le cours ordinaire des événemens de ce monde, la fortune toujours bizarre se déclaroit tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre parti. Avec cette différence, que dans le même tems Philippe avoit à combattre contre le Roi de France, la Reine Elizabet, les Etats-Généraux des Provinces-Unies, & l'Empire Ottoman; au lieu qu'à la faveur de ces diversions, Henri n'avoit en tête qu'une petite partie des forces de son concurrent, circonstance qui ne lui promettoit que des conquêtes. J'ajoute une cause, non moins propre à donner toute la supériorité aux François. Philippe, toujours enfermé dans son cabinet, étoit contraint de remettre la conduite des expéditions militaires à la sagesse, à l'expérience de ses Généraux, des Gouverneurs de ses places. Henri, soldat

Continuation & succès de la guerre.

fait

1595. fait aux fatigues de la guerre, couroit en personne dans tous les endroits où le besoin demandoit sa présence, ordonnoit les mouvemens, dirigeoit les entreprises. Qualitez qui rendent formidable, & conduisent au comble de la gloire, un Prince qui porte une Couronne.

Secours
donnez à
l'Empe-
reur par
Philippe.

Quelque intérêt que le Roi Catholique eût à se servir de toutes ses forces en France, il n'en fut pas moins disposé à fournir de puissans secours à l'Empereur, vigoureusement pressé par les armes du Sultan. Non seulement Philippe se priva du Comte de Mansfeld, le premier de ses Capitaines, pour l'envoyer à l'Empereur, au service duquel ce Général mourut peu de tems après, il fit encore à Vienne une remise de trois cens mille écus. De plus il donna ordre au Comte de Schwartzembourg de faire des levées d'infanterie & de cavalerie, sur les terres de Cologne, dans les Duchez de Juliers & de Clèves, & au Comté de Berg. Pour tout dire en peu de mots, l'assistance de l'Espagne ne contribua pas peu à rétablir les affaires de l'Empereur, qui au moyen de ces renforts, joints à un corps de troupes du Pape, se vit en état de mettre la Hongrie à couvert du torrent des Armées Ottomanes, qui avec une furie diabolique avoit inondé les domaines de la Maison d'Autriche. A ce sujet, comme en plusieurs autres occasions, on doit reconnoitre quelle a été la puissance de Philippe. Tout à la fois ce Monarque est contraint de couvrir tous ses ports de Naples & de Sicile, où la terreur étoit répandue
par

par les ravages que Cigala y commettoit. En même tems il est obligé de soutenir en divers endroits la guerre par terre & par mer contre le Roi de France & les Hollandois, & s'il n'obtenoit pas de grands avantages, au moins réduisoit-il ces redoutables concurrens à quelques conquêtes de peu d'importance. Malgré ces embarras seuls capables d'occuper toutes ses troupes, on le voit en détacher une partie considérable au secours de l'Empire.

Ses ennemis songeoient encore à lui attirer sur les bras les forces des Turcs. Le Secrétaire Antoine Perez avoit envoyé dans cette vue trois Espagnols à Constantinople, cette fameuse capitale que Sagredo appelle le cloaque où tombent toutes les immondices de la Chrétienté. Perez, réfugié en France, comme je l'ai dit, & rempli du delir de se vanger de son Souverain, remuoit ciel & terre pour y parvenir, & non content d'employer sa plume, il faisoit jouer toutes les intrigues qu'il jugeoit propres à soulever les Puissances Chrétiennes & les Infidèles contre la Monarchie d'Espagne. Pour émouvoir ces derniers, il avoit fait venir d'Arragon & de Valence les trois Espagnols, dont je viens de parler, & qui se disoient frères, l'un du Duc de Villa-Hermosa, un autre du Duc d'Aranda, deux Seigneurs que Philippe avoit fait décapiter pour s'être trouvez impliqués dans la revolte d'Arragon. Ces émissaires se rendirent à la Porte, où ils présentèrent les lettres de Perez, qui assuroit que les Arragonois, foulez par les plus criantes exactions,

Négocia-
tions de
Perez à la
Porte.

ré-

1595. réduits au defespoir par la perte de leurs privilèges, n'attendoient pour prendre les armes qu'une occasion favorable. Circonstance dont Sa Hauteffe devoit se servir, pour allumer le feu de la guerre dans le centre de l'Espagne, & à la faveur des divisions intestines de cette Couronne, se frayer le chemin à des victoires, à des conquêtes éclatantes.

Sans
succès.

Les députez appuyèrent de bouche les propositions de Perez, & par une perfidie dont on ne voit que trop d'exemples parmi les Chrétiens, & que les Turcs mêmes auroient en horreur, ils n'obmirent rien pour engager le Grand Seigneur à venir desoler leur patrie. Ils assurèrent qu'à l'arrivée de la Flotte Ottomane sur les côtes de l'Arragon, on la rendroit maitresse de deux ports, & qu'aussitôt elle verroit paroître sous les armes un corps considérable d'infanterie & de cavalerie, pour soutenir ses entreprises. Quelque brillantes que fussent ces offres, les négociateurs n'avoient pas porté les sommes convenables à l'avidité d'une Cour, qui ne se laisse ébranler qu'à l'aspect de l'or & des richesses, seules ressources pour lui inspirer des résolutions d'éclat, qu'elle prend d'ordinaire plus promptement, sans s'informer si les demandes sont fondées sur le droit & la justice, plus on fait l'éblouir par la grandeur des présens. Faute de ce mobile puissant, la démarche de Perez fut sans succès, ses confidens ne purent rien obtenir, quoique la Porte fût alors dans la disposition de faire une guerre ouverte à la Maison d'Autriche.

Pendant que cette intrigue se ménageoit à
Con-

Constantinople, arriva la mort de Don Antoine de Portugal, que la même animosité contre le Roi Catholique unissoit de cœur & de sentimens à Perez, pour soulever le ciel & la terre contre ce Monarque. Don Antoine mourut dans une extrême misère, réduit dans la situation la plus déplorable, abandonné de tout le monde, & pour comble d'infamie réputé indigne de compassion, par rapport à son caractère d'ingratitude envers tous ses bienfacteurs, qu'il soutint toute sa vie & dans sa prospérité & dans sa mauvaise fortune.

Si Philippe eut le bonheur de voir écarter la tempête, que ses ennemis vouloient former à la Porte contre l'Espagne, il saisit l'occasion qui se présenta de troubler le repos de l'Angleterre, dans le tems qu'il faisoit sentir à la France le poids de ses armes. La Reine Elizabet vouloit contraindre à l'obéissance les Catholiques d'Irlande, qui s'étoient revoltez sous prétexte qu'on leur avoit fait violence pour l'exercice de leur Religion. Le Roi Catholique embrassa leur défense, & chargea Don Jean d'Aquila son Général en Bretagne d'aller à leur secours avec quatre galères bien armées, qui firent de grands ravages dans la Province de Cornouaille, par le moyen des Catholiques qui favorisèrent la descente. Elizabet, résolue de tirer vengeance de cette injure, envoya contre les rebelles François Godolphin, qui ne remplit pas les desirs de sa Souveraine. Cette Princesse ne se borna pas à cet effort, elle détacha vingt cinq vaisseaux, pour aller à la rencontre de la Flotte d'Espagne qui venoit

1595.

Mort de D.
Antoine
de Portu-
gal.Le Roi
Catholi-
que se-
cours les
Irlandois!

1595. noit des Indes; l'expédition ne fut pas plus heureuse, les Anglois perdirent deux bâtimens, qui furent pris par l'Amiral Espagnol.

Dangereuse maladie de ce Monarque.

On ne sauroit exprimer à quel point Philippe, vers la fin de cette année, eut à souffrir d'une complication de maladies, opiniâtres & des plus douloureuses. Ce Monarque, plus accoutumé à soutenir avec une grandeur héroïque les peines de l'esprit, fut tellement accablé d'une violente attaque de goutte, que non seulement il perdit l'usage des piez & des mains, il devint encore impotent de toutes les parties de son corps. Sa langue même s'épaissit, & pendant huit jours il ne put proférer une parole. Enfin il tomba dans un état si désespéré, que les Médecins ne firent aucune difficulté de publier que sa mort étoit inévitable, qu'il ne pouvoit même vivre que quelque heures, enforte que le Conseil se mit en devoir de disposer la forme du gouvernement, sur le pié de la vacance du Trône. Ce qui fut un sujet d'admiration, est que dans tout le cours de cette dangereuse maladie, Philippe, qui ne pouvoit parler, s'efforçoit de se servir de deux doigts qu'il avoit moins embarassez que les autres, pour mettre sur le papier ce qu'il pensoit. On observa même, comme un trait digne de remarque, qu'il n'écrivit jamais rien qui eût rapport à son mal, il ne donnoit que des décisions sur les affaires courantes, des ordres pour l'administration de ses Etats. Le Père Don Pierre, Religieux de St. Romuald, écrit dans le premier tome de son Trésor chronologique & historique, que Philippe jouit
 tou-

toute sa vie d'une santé parfaite, & qu'il ne fut malade que peu de jours avant sa mort. Certainement cet Historien se trompe: il est sûr qu'on n'a jamais vu dans le monde un Prince plus infirmé, plus souvent attaqué de maladie. Il est vrai aussi que personne n'a eu, comme ce Monarque, la force de supporter ses maux avec autant de constance.

D'ordinaire les Grands de ce monde reçoivent avec une satisfaction sans égale les biens, qui rendent la vie douce & agréable. Parlons plus juste, ils les reçoivent, ils en font usage, selon la remarque de Gerson, à peu près comme si le Ciel, l'Univers entier, étoient dans l'obligation indispensable de concourir sans relâche à faire pleuvoir sur leurs têtes les félicités, les plaisirs, la gloire, les triomphes, en un mot toutes les faveurs d'une fortune riante. Enivrez de cette présomption flateuse, ils étouffent cette pensée si salutaire, & si prouvée par l'expérience, que les carreaux les plus enflammés de la foudre tombent communément sur les plus hautes montagnes. Au contraire les disgrâces, la misère, les afflictions, les maux corporels, leur deviennent insupportables; on n'entend de leur part que pleurs, que gémissemens, que murmures, que marques de desespoir. Ils s'en prennent à toute la nature, comme si elle leur faisoit tort de les rendre à cet égard semblables au commun des hommes, entêtez qu'ils sont de l'excellence de leur caractère, qu'ils s'imaginent devoir les exempter de toutes les peines du corps & de l'esprit. Peut-être Philippe s'est il trouvé le seul qui ait soutenu a-

*Idee des
Princes sur
les biens
& les
maux.*

1595. vec tant de tranquillité les revers de la fortune, & qui ait souffert les maladies les plus aiguës avec tant de patience.

Paroles
d'une
grande
piété.

Un jour son Confesseur le voyant pénétré de douleurs insupportables, que lui causoient à la fois la colique, la goutte, & une rage de dents, pour adoucir ses maux, par un exemple propre à lui inspirer une entière résignation aux ordres de Dieu, lui représenta les souffrances de Jésus-Christ pendant sa vie mortelle. „ Je le reconnois, *répondit Philippe*, le Sauveur a souffert pour être notre modèle, & nous montrer plus efficacement la véritable manière de supporter sans murmure les calamitez, les misères, les langueurs, auxquelles tous les hommes ont été assujettis, pour satisfaire à la justice divine. C'est une vérité qui ne peut être contestée, personne n'a jamais entendu échaper à ce Monarque aucune plainte, aucun mouvement d'impatience, dans la plus grande violence de ses maux qui étoient devenus presque continuels. Au contraire il se consolait lui-même par des réflexions chrétiennes, il disoit „ que les Princes étoient des hommes, sujets comme tous les autres aux infirmités de la nature humaine. Que ce seroit renverser l'ordre de la nature, de les exempter des maladies communes. Qu'ils n'avoient que trop le secret de renverser avec art le même ordre établi dans l'univers, par cette affluence de plaisirs sensuels dont ils ont les moyens de se rassasier pendant leur vie mortelle. Que cette félicité, que leur puissance rend propre à leur condition, les

„ avec

„ aveugle au point d'oublier qu'ils sont mor-
 „ tels, & que dans cette orgueilleuse folie
 „ sans les afflictions ils ne peuvent espérer
 „ d'être jugez au tribunal de Dieu comme
 „ hommes, mais qu'ils doivent craindre d'y
 „ recevoir la terrible sentence des Démons,
 „ dont ils suivent les traces & les maximes.
 „ Qu'en son particulier il regardoit ses infir-
 „ mitez, quelque douloureuses, quelque
 „ grandes qu'elles fussent, comme le sceau
 „ de son amour. Qu'il voyoit avec toute
 „ la reconnoissance dont il étoit capable
 „ son bonheur, d'être accablé de maladies
 „ corporelles, de n'avoir que le corps ag-
 „ gravé du vif ressentiment des douleurs,
 „ pendant que son ame jouissoit d'une pro-
 „ fonde tranquillité, pendant que son esprit
 „ restoit libre, afin qu'il pût remplir plus
 „ exactement les devoirs d'un Souverain,
 „ & veiller sans interruption au gouverne-
 „ ment de ses Etats.

Vers la fin de cette année les accès d'une
 fièvre opiniâtre redoublèrent avec tant de
 violence, qu'il fallut songer à en prévenir
 les suites. Le Conseil de santé fut unanime-
 ment d'avis de tirer au Roi un peu de sang,
 contre le sentiment de son Médecin ordinaire,
 qui même s'y opposa avec une vivacité
 extraordinaire. Il alléguoit la foible com-
 plexion du tempérament de Sa Majesté, il
 ajoutoit de plus que dans l'espace d'un peu
 plus de deux ans on avoit ouvert dix fois la
 veine de ce Monarque, & que sur ces cir-
 constances il falloit se conduire avec toute la
 précaution imaginable, il ne falloit rien précipiter,
 rien hasarder. Principe qu'il soutenoit

Réponse
 senten-
 tieuse de
 Philippe
 à son Mé-
 decin.

1595.

noit de cette maxime, que dans l'incertitude du bon ou du mauvais effet de la saignée, c'étoit un crime de prodiguer le sang des Princes qu'on ne pouvoit trop précieusement conserver dans le sanctuaire de leur corps, comme une relique. Philippe, présent à la consultation, releva avec colère l'opinion de son Médecin. „ O Dieu, *dit-il* „ *d'un ton d'indignation*, pourquoi craignez vous de faire tirer quelques gouttes de sang des veines d'un Roi, qui en a fait répandre des fleuves entiers aux hérétiques ?

Navigation des
Hollandois aux
Indes.

Cette année est encore remarquable par les entreprises des Hollandois, pour étendre leur domination & leur commerce dans les parties les plus reculées de la Terre. Ces nouveaux Républicains, parvenus enfin à la possession ferme & stable de leur liberté, pour laquelle ils avoient si longtems combattu aux dépens de leurs vies & de leurs biens, prirent la résolution de se faire des établissemens dans ces Pays de l'Orient & du nouveau Monde, si renommés par leurs riches productions. Charles V. & Philippe II. avoient toujours eu une grande attention à interdire à leurs Sujets des Pays-Bas l'entrée de ces climats, en faveur des Espagnols & des Portugais, que ces Monarques vouloient laisser jouir sans concurrens du fruit de tant de travaux, ausquels l'Europe devoit la découverte des Indes Orientales & Occidentales. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies, en situation alors de ne plus craindre les armes du Roi Catholique, reconnus universellement pour les plus habiles navigateurs de l'univers, (comme le tems ne l'a
que

PARTIE II. LIVRE XVI. 99

que trop fait connoître par les progrès rapides, qu'ils ont faits dans ces mers, qu'un si long espace sépare de notre Continent) ces intrépides marins voulurent faire usage de leurs forces & de leur expérience, pour tenter fortune dans ces contrées. Ils avoient mis leur marine sur un pied très florissant, le nombre de leurs vaisseaux étoit considérable, ils avoient à leur service des Officiers & des matelots d'une valeur éprouvée. Dans ces brillantes circonstances, amorcés par les trésors infinis que Philippe tiroit de ses domaines de l'autre hémisphère, ils se flattèrent de pouvoir, avec plus de facilité que les Espagnols n'avoient fait, tirer à leur profit une partie des biens que ces terres donnoient avec tant d'abondance, soit par la découverte de quelques nouvelles Provinces, soit par la conquête de quelques cantons des vastes Etats annexés à la Monarchie d'Espagne.

Sur ce plan, en conséquence des Mémoires & des vives sollicitations de plusieurs pilotes très habiles, soutenus des raisonnemens & des lumières de savans Cosmographes, ils envoyèrent des vaisseaux vers le nord, avant que de tenter d'autre route. Le dessein étoit de voir s'il étoit possible de découvrir de ce côté un passage le long de la Tartarie, qui pût conduire au Cathai, à la Chine, & aux Indes Orientales, & de là donner entrée plus facilement aux Iles du Japon, des Philippines, & des Moluques. Par ce nouveau chemin, s'il avoit été praticable, on abrégéoit la navigation dans ces contrées, qui n'avoient été découvertes par les Espagnols qu'après de longs & pénibles travaux, après

Ils envoient au Nord.

1595. des périls infinis. On fait ce qu'il en a coûté aux Anglois de peines, de fatigues, de dépense, il a fallu toute la constance, toute l'intrépidité du Chevalier François Drac, & & après lui de Thomas Candish, qui sans se rebuter des obstacles que leur courage seul pouvoit surmonter, parvinrent à faire le tour du Monde par des voyages continuels & toujours très dangereux.

Succès de
cette en-
treprise.

Pour exécuter le projet de cette nouvelle navigation, les Etats équipèrent quelques vaisseaux, qu'ils crurent les plus propres à soutenir les fatigues, inévitables dans des mers inconnues, & qui par leur situation, présentoient tous les obstacles, capables de faire échouer l'entreprise. La Flotte mit à la voile, abondamment pourvue de toutes les provisions de guerre & de bouche, nécessaires pour un voyage de long cours, & exposé à des contretens dont le défaut d'expérience mettoit hors d'état de se garantir. Par malheur les Hollandois furent arrêtés en chemin par les vents contraires, & la saison se trouva trop avancée, lorsqu'ils arrivèrent dans les lieux du passage projeté. Ces climats étoient devenus inaccessibles par de prodigieuses montagnes de glaces, au milieu desquelles les bâtimens restèrent même quelque tems enfermés, de manière que les équipages se voyoient à tout moment dans les horreurs d'une mort prochaine.

Exclama-
tion de
Philippe à
ce sujet.

Aussitôt que cette nouvelle fut répandue, Philippe s'écria „ qu'il reconnoissoit la main
„ toute-puissante du souverain Maître des é-
„ lémens. Que ce mauvais succès lui ra-
„ pelloit les prodiges que Dieu avoit opérés
„ en

„ en faveur de son peuple élu, ce Dieu 1595.
 „ qui d'une manière si miraculeuse avoit su
 „ ouvrir aux vrais Israélites un passage au
 „ travers des eaux, qu'il avoit en même
 „ tems fermé à Pharaon & à ceux de sa sui-
 „ te, qui tous avoient été engloutis dans les
 „ flots réunis de la mer. Que pour lui il
 „ ne croiroit jamais que sous son regne la
 „ divine Providence voulût permettre, que
 „ les ennemis de sa loi trouvassent les mo-
 „ yens de faire pénétrer si avant leur héré-
 „ sie, pour laquelle il avoit une horreur si
 „ invincible”. Circonstance qui démontre
 clairement à quel point ce Monarque por-
 toit l'orgueilleuse prévention pour sa person-
 ne, de croire le Ciel obligé d'assortir les é-
 vénemens de ce monde à sa passion particu-
 lière, je ne dis pas assez, à ses intérêts pro-
 pres, qu'avec tant d'artifice il savoit couvrir
 du zèle de Religion. S'il avoit vécu plus
 longtems, il auroit vu les effets de la divine
 Providence bien contraires à ses présomp-
 tueuses idées. En effet Dieu a tellement
 répandu ses bénédictions sur les travaux des
 Hollandois, qu'en peu d'années ils ont porté
 les lumières de l'Évangile dans les cantons
 les plus reculez des Indes, à l'avantage gé-
 néral de toute l'Europe. C'est une vérité
 connue, dans les établissemens que les Espa-
 gnols ont formez dans les Indes, ces peuples
 n'ont jamais eu d'autre but que l'unique in-
 térêt de leur Couronne. Les Hollandois au
 contraire, depuis le commencement de leurs
 voyages jusqu'à présent, n'ont dirigé leurs
 entreprises qu'à l'utilité publique. Il n'y a
 point de nation dans notre Continent, je

1595.

dirai plus, il n'y en a pas en Asie, qui n'ait tiré des profits immenses du Commerce de ces habiles Négocians, par l'abondante profusion de toutes les choses nécessaires pour les commodités de la vie.

Mort de
personnes
de mar-
que.

Outre les événemens ci-dessus raportez, on observe comme une particularité très digne de remarque, le grand nombre de personnes de la plus haute condition & de Généraux d'Armée du premier ordre, qui moururent dans le cours de cette année en divers Etats de l'Europe. Entre autres, le Sieur de la Motte, Capitaine renommé de ce Siècle, fut tué au grand regret des François devant Dourlens. Le Comte de Mansfeld, dont j'ai parlé tant de fois, finit glorieusement ses jours à la guerre de Hongrie. Verdugo, qui au commencement de Septembre cessa de vivre à Luxembourg, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Mondragon, Gouverneur & Châtelain d'Anvers, personnage non moins illustre dans l'épée que par sa profonde expérience au maniement des affaires d'Etat : Don Augustin de Messia fut pourvu de son emploi. Le Duc de Pastrana, Seigneur recommandable par sa naissance distinguée, par son mérite personnel, & par le degré d'élévation & de crédit où il fut pendant sa vie à la Cour d'Espagne.

En France, on regretta aussi plusieurs Seigneurs du plus haut rang & célèbres par leur réputation. Tels furent entre autres, le Duc de Nevers de la Maison de Gonzague des Ducs de Mantoue, le Maréchal d'Aumont, le Duc de Nemours. Ce Royaume vit encore mourir Don Antoine Roi
titu-

PARTIE II. LIVRE XVI. 103

titulaire de Portugal, qui laissa deux fils, 1595.
 Don Emanuel & Don Cristofe. Par cette
 mort le Roi Catholique se vit délivré de toute
 inquiétude par rapport à la jouissance paisible
 du Royaume de Portugal. Louis de Bourlaimont,
 Archevêque de Cambrai, quitta les grandeurs
 de ce monde avec la vie. Il eut pour Successeur
 Jean Saraceno, Abbé de St. Vast, qui dans sa
 jeunesse avoit porté les armes. Dans les Provinces-
 Unies les Hollandois perdirent à la tête de leurs
 Armées plusieurs Sujets, fameux par leurs exploits
 militaires, entr'autres le Comte Philippe de Nassau,
 le Comte Ernest de Solms, & le Seigneur de
 Chinski.

Venise fut affligée de la perte d'un grand
 nombre de Nobles, des plus qualifiez de la
 République. A Rome, sept Cardinaux
 subirent cette loi fatale, dont les dignités
 n'existent pas. Tant de têtes enlevées dans
 l'Ordre des Grands du monde, firent croire
 que la Nature avoit conjuré de faire payer à
 tout le monde le tribut dû à la mort. Aussi,
 une mortalité aussi grande sur des personnes,
 si recommandables par l'éclat de leur naissance,
 par leurs emplois, par leurs éminentes
 qualités, donna lieu à Philippe de faire
 une réflexion, que ses Historiens ont recueillie.
 „ Quand les branches, *dit ce Monarque*,
 „ se séchent avec trop de promptitude,
 „ on ne peut attendre que la chute prochaine
 „ du tronc de l'arbre. En effet, toutes les fois
 qu'il recevoit la nouvelle de la mort de quelque
 Grand, il s'écrioit à haute voix, „ La mort
 voyage par-tout, & tous tant que nous sommes
 nous la verrons venir

Sentimens de
 Philippe
 sur la
 mort.

1595. „ nir chez nous , lorsque nous nous y at-
 „ tendrons le moins”.

Sa devo-
 tion feinte.

Je vais rapporter une coutume fingulière de ce Roi. De décider dans quel esprit il l'observoit, si c'étoit par un mouvement de piété, ou dans la vue de mieux tromper ses Sujets, c'est ce que je ne crois pas possible. Quant à moi, ce mystère m'est inconnu, & je crois pouvoir assurer que jamais personne n'a pu le pénétrer, puis qu'aucun mortel n'a eu le secret de son cœur. Il ne manquoit pas une seule pompe funèbre de personnes de quelque rang, soit que ce fussent des funérailles effectives, soit qu'on célébrât simplement un anniversaire. On le voyoit contempler, admirer avec la plus curieuse attention toutes les cérémonies, que l'Eglise Catholique ordonne en pareilles rencontres. Le plus souvent, en retournant au Palais, il ne cessoit de discourir avec ses plus familiers confidens des misères de la vie humaine. Tant de Religion, tant de piété en apparence fascinoit tellement les yeux de ceux qui ne fouilloient pas dans l'intérieur de son ame, qu'ils ne craignoient pas d'assurer „ que Philippe étoit impecca-
 „ ble, parce que, *disoient-ils*, la pensée de
 „ la mort qu'il avoit continuellement pré-
 „ sente, & profondément gravée dans le
 „ cœur, ne lui permettoit pas d'y laisser en-
 „ trer la plus petite envie de pécher”. Dans le général on se confirmoit d'autant mieux dans cette prévention avantageuse, que la plus grande partie des jours de fêtes il ordonnoit à son Chapelain de dire la Messe des morts, quelquefois même pour le repos des
 ames

ames de ces malheureuses victimes, que sa haine ou ses soupçons avoient envoyées en l'autre monde. 1595.

A ce sujet je dirai que dans les ordres qu'il donnoit à ses Ministres de sang, il apelloit en chiffre le poison qu'ils devoient employer, *un Requiescat in pace*. (Cela veut dire en François *un qu'il repose en Paix*.) Le rusé Sixte V. découvrit cette manœuvre, par le moyen des espions qu'il entretenoit à cette Cour. Il ne manqua pas de faire sentir au Comte d'Olivarez qu'il n'ignoroit pas les plus secretes maximes de son Souverain. Un jour que cet Ambassadeur l'entretenoit dans une audience particulière, il lui dit précisément ces paroles : „ Monsieur „ l'Ambassadeur, nous ne craignons autre „ chose de votre Maître, que quelqu'un de „ ses *Requiescat in pace*”. Le Comte instruit du secret, eut un extrême chagrin de le voir découvert, dans la crainte que Philippe, méfiant à l'excès, ne l'accusât de l'avoir trahi. Quoi qu'il en soit, ce Pontife, tout certain qu'il fût de la haine mortelle de ce Monarque à son égard, malgré la connoissance qu'il avoit des ressorts que Philippe faisoit jouer, pour se défaire des personnes opposées à ses desseins : Sixte V. comme le bruit en courut, ne put se garentir d'un *Requiescat in pace*. Bon mot
de Sixte V.

Fin du XVI. Livre.



LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XVII.

ARGUMENT
DU LIVRE DIXSEPTIEME.

Occupation de Philippe pour les préparatifs de guerre. Son réglemeut au sujet des titres. Pareil dessein du Pape traversé par les Ecclesiastiques. Réflexion à ce sujet. Le Cardinal Archiduc Albert Gouverneur des Pays-Bas. Son Voyage. Son entrée dans Brusselles. Il tient Conseil. Accommodement au

Duc

PARTIE II. LIVRE XVII. 107

Duc de Mayence avec le Roi. Préparatifs sur mer d'Elizabeth & de Philippe. Réflexion sur les forces des Espagnols & des Anglois. Espion Anglois en Espagne. Avis qu'il donne. Refus d'Elizabeth d'équiper une Flotte. Prétexcé par la mort de Drac & de Hawkins. Expédient que trouve le Comte d'Essex. Force de l'Armée Angloise. Ses Commandans & Conseillers de guerre. Manifeste publié par les Anglois. Vaisseaux de guerre Espagnols à Cadis. Autre Flotte marchande très riche. Arrivée de la Flotte Angloise dans ce port. Déroute de la Flotte d'Espagne. Prise & sac de Cadis. Ruse des Espagnols pour sauver leurs Marchandises. Création de Chevaliers Anglois. Perte de part & d'autre. Opinion du Comte d'Essex sur la garde de Cadis. Sentiment contraire. Retour des Anglois dans leurs ports. Armement du Roi Catholique contre les Turcs. Ses galères devant Cefalonie. Soupçons & crainte des Vénitiens. Manœuvre des Espagnols. Leurs pirateries sur les Chrétiens. Barbarie des Chrétiens souvent pire que celle des Turcs. Plaintes de l'Ambassadeur de Venise. Conjuraton à Marseille. Galères d'Espagne devant cette Ville. Soupçons du Roi, & ses plaintes au Pape. Indignation de ce Pontife. Remonstrances des Ambassadeurs de Venise & de Toscane. Entremise du Pape auprès du Conseil de Marseille. Surprise de cette Ville par le Duc de Guise. Sentiment d'Henri sur cette révolution. Diverses opérations de guerre. Ligue entre le Roi de France & la Reine d'Angloteurte. Articles du Traité. Différends entre Elizabeth

108 VIE DE PHILIPPE II.

Et les Etats des Provinces-Unies. Edit publié par les Etats. Peines rigoureuses contre les Jésuites. Chagrin du Pape au sujet de la guerre entre les deux Couronnes. Ses motifs. Il s'entremet pour la Paix. Religieux Anges de Paix. Calatagirone va dans les deux Cours. Philippe assemble son Conseil. Sentiment de Don Christofe de Mora. Colère de Philippe. Trait de prudence du Roi d'Espagne. Remontrances de ce Monarque à son fils. Conduite de ce Prince. Ordre à l'Archiduc Albert de traiter la Paix. Sentiment de ce Prince à ce sujet. Calatagirone en France. Disposition d'Henri à la Paix. Calatagirone passe en Espagne, son retour en France. Alexandre de Médicis Légat dans ce Royaume. Son entrée à Paris & ses conférences sur la Paix.

1596.

Occupation de Philippe pour les préparatifs de guerre.


 Dans la situation où se trouvoient les affaires de Philippe avec les Puissances de l'Europe, tout lui imposoit la nécessité de mettre tous ses soins, toutes ses forces à faire des préparatifs formidables de guerre. Aussi s'occupoit-il sans relâche à disposer toutes les provisions convenables pour les différentes Armées qu'il avoit sur pié, il expédioit ses ordres pour fournir les Magazins de toutes sortes de munitions, pour faire de nouvelles levées, sur-tout pour amasser les fonds dont il avoit besoin. Il se faisoit encore une étude particuliere de s'attacher plus fortement que jamais la Noblesse, dont le zèle & les services lui devenoient nécessaires dans les conjonctures présentes.

sentes. Malgré ces embarras, assez grands pour suspendre les autres travaux du gouvernement, ce Monarque infatigable trouvoit du tems pour régler certains points de la police intérieure de ses Etats, plus propres à un pasteur commis à inspirer les rigides maximes de la morale, qu'à un Prince qui ne paroît destiné qu'à se remplir des principes épineux de la politique.

Philippe voyoit depuis longtems un mépris général des règles de la bienséance & de la modestie, qui constituent d'ordinaire le bon ordre & la discipline dans les Etats. Il apercevoit dans ses Sujets une ambition immodérée de se charger des titres les plus fastueux, qu'ils exigeoient même avec hauteur qu'on leur déférât jusques sur les suscriptions des lettres : sujet perpétuel de discorde dans les familles. Cet excès alloit si loin, que nombre de petits Gentilshommes, pour ainsi dire, au moins sans aucun emploi, sans aucune prérogative par eux-mêmes ou par leurs ancêtres, se faisoient traiter d'Illustrissimes, d'Excellences, qualitez réservées aux Princes, aux Grands du premier ordre, aux Cardinaux. Pour abolir un abus d'aussi grande conséquence, le Roi Catholique défendit d'abord à quelques-uns de ces usurpateurs de prendre le titre de Don, qu'il n'eût auparavant vérifié lui-même les fondemens de leurs prétentions à cet égard. Non content de cette défense particulière, il envoya ordre aux Vicerois de ses Royaumes, aux Gouverneurs de Provinces, & autres Officiers, de publier dans leurs départemens un régleme[n]t contre cette licence

Son régleme[n]t
au sujet
des titres.

1596.

fous des peines rigoureuses. Personne ne devoit mettre sur le dessus des lettres aucun titre d'adulation, d'honneur, même de civilité, que les titres seuls annexez aux terres, aux emplois, aux dignitez. En sorte qu'il n'étoit permis de remplir les suscriptions que de ces mots, à Monsieur le Prince, le Duc, le Comte, le Marquis, le Docteur tel, sans autre qualification superflue, ou simplement imaginée pour flatter l'orgueil. Ceci s'étendoit aussi aux corps des lettres, où l'on ne pouvoit insérer rien de semblable. On observe que cette ordonnance n'eut son exécution que peu de tems, & seulement dans quelques endroits des Etats de la Monarchie.

Pareil
dessein du
Pape tra-
versé par
les Eccle-
siastiques.

L'établissement d'une pareille loi dans les domaines d'un Roi aussi recommandable dans la Chrétienté, donna beaucoup de joye au Souverain - Pontife. Cette malheureuse manie, enfantée par l'ambition dominante des hommes, de s'attirer le respect par de grands noms, cette fille de la vanité étoit parvenue au plus haut degré parmi les fiefs de l'Eglise. Clément VIII. avoit dessein de faire une reforme à cet égard dans l'Etat Ecclesiastique, & dans la pensée que l'exemple de l'Espagne feroit une vive impression, il s'ouvrit à quelques Cardinaux. Sa proposition fut rejetée, sur le prétexte qu'il ne convenoit pas que la Cour de Rome, qui devoit être le modèle de toutes les Cours, réglât sa conduite sur les démarches de quelque Prince que ce pût être. Ainsi échoua ce grand dessein de reforme, dont l'utilité s'aperçoit aisément. Mais ce qui doit paroître

en-

PARTIE II. LIVRE XVII. III

encore plus surprenant, le Sacré Collège, 1596.
 non seulement eut l'orgueilleuse délicatesse
 de ne vouloir pas suivre les traces du Roi
 Catholique, il blâma encore sa conduite, &
 plus ce Monarque s'acharinoit à faire observer
 son ordonnance par les ordres les plus rigou-
 reux, plus les Ecclésiastiques animoient la
 Noblesse à desobéir, & le faisoient d'une
 manière si injurieuse à l'autorité royale, qu'il
 n'y eut personne que leur hardiesse ne scan-
 dalisât. Leurs intrigues n'eurent cependant
 que trop de succès, toutes les Provinces de
 la Monarchie tombèrent dans la confusion,
 le desordre fut si grand, les murmures don-
 nèrent tant de crainte, que Philippe fut
 contraint de fermer les yeux à la desobéis-
 sance de ses Sujets. Ainsi furent rompues
 les digues, que sa prudence avoit cru né-
 cessaire d'opposer à ce torrent d'ambition,
 qui depuis a inondé avec tant de fureur tout
 le Monde Chrétien.

Si ce Monarque revenoit sur la terre, Réflexion
 quel vaste sujet n'auroit-il pas de publier des à ce sujet.
 réglemens de cette nature? Depuis près de
 cinquante ans l'abus a pris de si profondes
 racines, & s'est étendu avec tant d'empire,
 que toutes les conditions sont confondues.
 On donne de nos jours à un simple Docteur
 les titres, qu'on ne donnoit qu'à des Princes
 il n'y a pas plus d'un siècle. Un Capitaine
 d'Infanterie s'arroe ceux qui sont affectez
 au rang de Colonel. Dans l'Eglise on voit
 le titre de Révérendissime, ce titre dont les
 Légats à Latere, dont les Patriarches des
 Eglises les plus considérables se faisoient au-
 trefois tant d'honneur, nous voyons aujourd'hui

1596.

d'hui ce titre si éminent avili & dégradé jusqu'à la personne d'un Curé de campagne. Malheur même à celui qui manque de charger des plus hauts titres au superlatif la suscription d'une lettre, qu'il écrit à son ami : tant on dédaigne tout ce qui n'élève pas au dessus des autres, tout ce qui ne porte pas au suprême degré de grandeur.

Le Cardinal Archiduc Albert Gouverneur des Pays-Bas,

Je vais entrer à présent dans le détail des événemens, qui rendent remarquable cette année du regne de Philippe. Après la mort de l'Archiduc Ernest, ce Monarque avoit nommé Gouverneur des Pays-Bas le Cardinal Albert d'Autriche frère du défunt, qu'il sollicitoit vivement de presser son départ. A cette occasion, Philippe-Guillaume, fils du fameux Prince d'Orange assassiné à Delft, obtint sa liberté. Le Roi lui permit d'accompagner le Cardinal, pour se mettre en possession de son patrimoine, & tenir à la Cour du nouveau Gouverneur le rang convenable à la grandeur de sa naissance. Ce Seigneur étoit depuis trente ans prisonnier en Espagne, mais à la liberté près il avoit toujours été traité avec toute la distinction, tous les égards dus au relief que son origine lui donnoit dans le monde. On lui faisoit dans sa prison tous les honneurs, on lui procuroit tous les agrémens, tous les plaisirs, toute l'aïssance, propres à lui faire oublier la pesanteur de ses fers, dont il ne pouvoit s'apercevoir que par la garde qu'on faisoit auprès de sa personne avec tant d'exactitude, qu'il lui étoit impossible de s'enfuir.

Son Voyage.

A la première nouvelle du départ du Cardinal pour venir prendre possession du gouver-

ver-

vernement des Pays-Bas, la joye des Flamans fut complete. Ces peuples, si jaloux du point d'honneur, regardoient comme une distinction glorieuse, d'être gouvernez par un Prince d'une Maison aussi illustre. Outre la satisfaction qu'ils avoient de n'être plus soumis aux ordres d'un Ministre ordinaire, d'une qualité fort inférieure, la haine naturelle qu'ils avoient pour les Espagnols augmentoit leur joye de se voir commandés par un Allemand. Le Cardinal s'embarqua à Barcelone avec une suite nombreuse de la plus brillante Noblesse, il descendit à Gènes, où le Sénat le reçut avec toute la magnificence imaginable. Il ne voulut s'arrêter qu'un jour dans cette superbe Ville, & il poursuivit sa route par terre du côté de la Savoye. Après avoir côtoyé les murailles de Genève, curieux de voir cette fameuse Ville de près par dehors, il entra ensuite dans le Comté de Bourgogne, d'où il traversa la Lorraine & le Pays de Luxembourg. Enfin il se rendit à Brusselles au commencement de Février.

Avant que de sortir de la Province de Luxembourg, le Cardinal y trouva le Duc Ernest de Bavière Electeur de Cologne & Evêque de Liège, venu exprès pour le voir, & qui voulut l'accompagner jusqu'à Namur, de là même ils passèrent ensemble à Brusselles. Le Comte de Fuentes s'étoit rendu à Namur, à la tête de la Noblesse la plus considérable des Pays-Bas. Dans toute la route les peuples à l'envi célébrèrent l'arrivée de leur nouveau Gouverneur, par-tout ce fut un concours innombrable, on ne voyoit

par-

1596.

Son entrée dans Brusselles.

1596. par-tout qu'arcs de triomphe, que statues, qu'inscriptions, relevées des ornemens les plus superbes. Mais rien n'aprocha de la réception qu'on lui fit dans la capitale, dont les habitans signalèrent leur zèle par la pompe extraordinaire des fêtes, qu'ils imaginèrent pour rendre son entrée éclatante.

Il tient
Conseil.

Il passa les trois premiers jours à recevoir les visites de tous les Grands & des Députés de toutes les Villes, qui s'étoient rendus à Bruxelles. Cette fatigante occupation finie, le premier soin du Cardinal fut d'assembler son Conseil, pour refondre les opérations de la campagne suivante. Pour cet effet, il fit rester dix jours auprès de sa personne le Comte de Fuentes, qui ensuite passa en Italie. Albert vouloit avoir l'avis de ce Capitaine, renommé par sa valeur & son expérience dans l'Art militaire, & qui joignoit à ces qualitez l'avantage d'avoir eu quelque tems la conduite de la guerre contre la France. Il venoit même d'acquérir beaucoup de gloire, par la conquête de Cambrai, qu'il avoit prise avec autant d'habileté que de bonheur à la vue d'Henri IV. Il fut unanimement résolu de tourner les armes de Sa Majesté Catholique vers les frontieres de France & des Pays-Bas, où l'on tenoit pour certain que les deux Monarques ennemis porteroient les plus grands coups.

Accom-
mode-
ment du
Duc de
Mayenne
avec le
Roi.

On étoit d'autant mieux confirmé dans cette opinion, qu'Henri avoit eu des avantages considérables en Bourgogne, la campagne précédente. D'ailleurs, ce qui ruinoit les affaires de Philippe dans le Royaume, le Duc de Mayenne, hors d'état de
se

se soutenir contre les forces victorieuses du Roi, avoit fait son accommodement. Entre autres conditions du Traité, le Duc, à qui son Souverain avoit fait un pont d'or, cédoit le gouvernement de Bourgogne, pour avoir en échange celui de l'Isle de France. Cet événement avoit eu des suites décisives pour Henri : le Connétable de Castille, abandonné par le Chef de la Ligue, se vit trop foible pour pouvoir résister aux armes du Roi, & il se retira dans son gouvernement du Milanez. Ainsi la Bourgogne, sans défense, sans secours, avoit été bientôt réduite toute entière sous l'obéissance de son légitime Monarque.

Au commencement de cette année toute l'Europe fut attentive aux puissans préparatifs, que le Roi Philippe & la Reine d'Angleterre faisoient sur mer dans le même tems. Elizabeth, dont le regne avoit toujours été extrêmement agité, avoit encore sujet de craindre, qu'au dedans du Royaume ses Sujets ne fussent prêts à soutenir de nouvelles revoltes, & qu'au dehors elle ne fût attaquée par l'Espagne, qui ne respiroit que la vengeance des dommages qu'elle avoit soufferts de la part des Anglois. Pour se mettre à couvert de toute surprise, elle s'étoit déterminée à avoir une Flotte plus nombreuse qu'à l'ordinaire, & dont elle destinoit une partie à tenir les mécontents en bride, l'autre à se rendre redoutable aux Puissances, qui depuis huit ans entretenoient l'esprit de rebellion dans ses Etats. Précaution d'autant plus nécessaire, qu'on ne parloit alors que du formidable armement qui se préparoit

Préparatifs sur mer d'Elizabeth & de Philippe.

1596. roit dans les ports de l'Espagne, pour assail-
 ———— lir l'Angleterre, suivant les avis que la Reine recevoit de toutes parts. En effet le Roi Catholique faisoit les derniers efforts pour mettre en mer une puissante Armée navale, dans le dessein de former quelque entreprise capable de réparer les pertes, que les Anglois lui avoient causées, de différentes manieres & en divers endroits de sa Monarchie. Ces déprédations étoient immenses, & les Espagnols gémissent sur-tout des ravages, que François Drac avoit faits dans leurs domaines l'année précédente.

Réflexion
 sur les forces des Espagnols & des Anglois.

Elizabet avoit un avantage beaucoup au dessus des forces humaines, la Fortune sembloit avoir pris à cœur de disposer les événemens de façon, que tous les obstacles disparoissoient, au moment que cette Princesse entreprenoit quelque expédition maritime. Peu après on apprit que des accidens imprévus avoient dérangé les projets du Conseil d'Espagne, que cet appareil menaçant de cette vaiffeaux étoit évanoui, ou du moins remis à un autre tems. La Reine, instruite de celle circonstance si favorable, résolut de faire porter le fer & le feu dans les Pays même de ce Monarque, dont les intrigues lui faisoient craindre de nouveaux troubles dans son propre Royaume. Elle fut d'autant plus animée à poursuivre avec chaleur son dessein, qu'elle savoit, ce que l'expérience de tous les siècles confirmoit, que les Espagnols sont d'ordinaire autant redoutables sur les terres d'autrui, qu'ils marquent de foiblesse & de lâcheté à défendre leurs propres maisons. Ces motifs furent soutenus par d'autres con-
 fidé-

fidérations particulieres. La principale, à ce que l'Histoire observe, fut la complaisance sans bornes qu'elle avoit pour le Comte d'Essex son grand favori. Ce jeune Seigneur, d'un esprit porté à la gloire, faisoit les plus vives instances auprès de sa Souveraine, pour lui inspirer des sentimens de vengeance. Il bouilloit d'une noble impatience d'effacer par quelque exploit d'éclat l'affront de ses compatriotes, battus dans la Province de Cornouaille par une poignée d'Espagnols, qui sur quatre galeres seulement avoient eu la hardiesse de tenter la descente, & à la suite d'une victoire inespérée s'étoient retirez avec un butin considerable. Le Comte se sentoit poussé d'un généreux ressentiment de la honte que cette défaite répandoit sur toute la nation, qui paroissoit déchuë totalement du renom qu'elle avoit acquis d'être invincible sur son terrain. Effectivement la réputation des Anglois est sur ce point bien différente de celle des Espagnols, & l'on a coutume de dire que les Anglois sont de simples soldats dans les Etats étrangers, mais que chez eux ce sont des Hercules d'une force indomptable.

Tel fut l'éguillon, qui anima le courage du Comte d'Essex. Il ne proposoit à sa Souveraine que guerre, que vengeance, & dans ce tems-là une conjoncture particuliere parut concourir à faire recevoir ses projets bellicieux. Un certain Anglois, nommé Morgan, vivoit depuis longtems en Espagne, où il avoit trouvé le moyen de se mettre au service de l'Amirante de Castille. La Reine Elizabet l'y entretenoit sous main, comme

Espion
Anglois
en Espa-
gne.

1596.

un sujet propre à découvrir les résolutions du Conseil d'Espagne. Cet homme avoit toujours fait éclater un zèle à toute épreuve pour la Religion Catholique, & une haine irréconciliable contre cette Princesse. Souvent même il donnoit aux Ministres d'Etat des avis, très avantageux aux vues de Philippe, & qui par une conséquence nécessaire devoient tendre à la ruine de la dangereuse ennemie de ce Monarque, mais aussitôt il informoit la Cour de Londres de tout ce qui se passoit. A la faveur de ce personnage & du crédit qu'il avoit acquis, il eut toutes les facilités de s'instruire à fond des particularités les plus inconnues de la Monarchie Espagnole. Il avoit passé quinze ans entiers dans cette terre étrangère, sous la profession feinte de la Religion Romaine, & l'oubli de cette vérité qui nous apprend que prétendre tromper Dieu, c'est se tromper soi-même. Aussi ne fut-il pas exempt des alarmes inséparables de sa commission, & lorsque par un bonheur peu commun à ses frères il fut de retour dans sa patrie, il avoit souvent que, pendant qu'il avoit demeuré en Espagne, il n'y avoit presque point eu de moment qu'il ne s'imaginât avoir la corde au cou, & le bourseau sur les épaules.

Avis qu'il donne.

Cet espion envoya des mémoires, où par les plus plausibles raisons il rendoit facile la conquête de Lisbonne, ou de San Lucar, ou de Cadis si on l'aimoit mieux. Le courageux Comte d'Essex donnoit aux propositions de Morgan tout le poids, convenable au succès de ses desseins particuliers.

Em-
por-

porté par son ambition dominante d'entreprendre des exploits du ressort des Héros, & de s'affurer une réputation immortelle par les faits les plus éclatans, il soutenoit avec chaleur la nécessité de porter la guerre dans le sein de l'Espagne. Plus il examinoit le projet de l'Agent, plus il s'enflammoit du desir de l'exécuter, plus il se propoisoit de conduire une Flotte considérable, d'autant que par la mort de Drac il se voyoit le Commandant en chef des Armées navales du Royaume.

Il ne lui manquoit que le consentement de sa Souveraine : les embarras où elle se trouvoit ne lui permirent pas de satisfaire l'ambition de son Premier-Ministre, quelque gloire, quelque avantage qu'il fît entrevoir pour la nation. Elizabet, contrainte d'être toujours en garde contre la mauvaise volonté d'une partie de ses propres Sujets, ne songeoit qu'à se mettre en état de contenir dans le devoir ses ennemis domestiques. D'ailleurs la dérouté de la Flotte qu'elle avoit envoyée pour piller celle de Porto Ricco étoit trop récente, & la perte qu'elle avoit faite en cette rencontre, non seulement la dégoutoit de toute entreprise de cette nature, dans la crainte d'un pareil desastre, mais lui ôtoit même presque tous les moyens de subvenir aux frais d'un nouvel armement. A l'ombre de ces puissantes raisons, elle tint ferme contre les ardentés sollicitations du Comte d'Essex, & tout le Conseil rejetta unanimement le projet. Tout le monde y jugea en effet que, quelque succès qu'on pût attendre, il ne devoit en re-

1596.

Refus
d'Elizabet
d'équiper
une Flotte.

ve-

1596. venir tout au plus qu'une réputation imaginaire, peu capable de dédommager d'une grande dépense, attendu qu'il n'y avoit qu'une incertitude réelle à l'égard du butin dont on se flattoit avec tant d'assurance. Sur ces objections, après un mur examen des circonstances de l'affaire, il fut conclu que pour l'heure il étoit impossible de s'embarquer dans aucun exploit d'éclat.

Prétexté
par la
mort de
Drac & de
Hawkins.

Le Comte d'Essex étoit d'un caractère peu flexible : entêté de son dessein, il ne se rebuta pas du refus de sa Souveraine, & résolut de faire jouer tous les ressorts que sa faveur lui mettoit en main. Il revint tant de fois à la charge, il pressa tant les Ministres les uns après les autres, il fit tant par ses intrigues, par ses remontrances, que la Reine, qui ne pouvoit guères lui rien refuser, fut sur le point d'entrer dans ses vues. Un incident imprévu rompit cette heureuse disposition. Au moment qu'elle paroissoit déterminée, on reçut la nouvelle de la mort du fameux Drac, qui termina sa vie glorieuse à Porto Bello le 8. de Février de cette année, après avoir fait deux fois le tour du Monde, & divers autres voyages de long cours. Pour surcroit de malheur, l'Angleterre perdit dans le même tems Jean Hawkins, associé à Drac pour le commandement des forces maritimes, & qui ne lui étoit inférieur ni pour la science de la navigation, ni pour les services rendus à sa patrie.

Expédient
que trou-
ve le
Comte
d'Essex.

La mort de ces deux grands hommes changea la face des affaires, comme il arrive ordinairement en cas semblable. Le dé-

défaut de Commandans qui pussent les remplacer fit naître de nouvelles résolutions, cette crainte fit perdre plusieurs occasions avantageuses & brillantes, ou pour mieux dire elle fournit à Elizabet le prétexte de persister dans son premier refus. Après avoir vu la Reine inflexible à cet égard, le bouillant Comte d'Essex, aheurté à son expédition contre les Espagnols, tenta une autre voye qui lui réussit. Il fut engager divers particuliers à mettre une Flotte en mer, l'espérance de s'enrichir des trésors de l'Espagne anima les entrepreneurs à risquer les frais d'un armement aussi considérable. Non content de s'être fait cette ressource, le Comte eut l'adresse de mettre de la partie les Hollandois, les armateurs de la Rochelle, & quelques Corsaires Bretons, tous amorcés par le desir d'avoir part au butin. Il n'y avoit que le Comte, & quelque autre Seigneur de son rang, qui eussent des desseins plus nobles, & plus conformes à l'ambition qu'inspire une haute naissance.

Cette grande affaire fut donc terminée vers la fin du mois de Février. Les intéressés, après avoir obtenu la permission de la Reine, firent travailler avec toute la diligence imaginable à l'équipement d'un nombre de vaisseaux, propre à former une très puissante Flotte. Elizabet cependant voulut y contribuer de sa part, pour ne point souffrir qu'une expédition de cette conséquence se fît au nom & sous les auspices de ses Sujets. Elle fournit quarante de ses meilleurs bâtimens, sous la condition que chacun des associez tireroit sa part des dépouil-

1596.

Force de
l'Armée
Angloise.

1596. les, & suporteroit sa quote-part des frais, & des pertes en cas que la fortune fût contraire, à proportion des voiles qu'il auroit pour son compte. La Flotte fut prête en peu de tems, & se trouva de cent soixante navires, montés de seize mille combattans, outre plus de cinq cens Gentilshommes volontaires. De ce détail on peut juger quelle est la puissance des Anglois. On ne tarda pas à se mettre en mer, mais on fut contraint d'attendre les vents favorables dans le port de Plimouth, une bonne partie du mois d'Avril & tout le mois de Mai.

Ses Com-
mandans
& Con-
seillers de
guerre.

Elizabet connoissoit trop l'impétuosité du courage de son Favori, elle avoit trop sujet de craindre que le feu de son humeur guerrière ne précipitât ses troupes dans des entreprises hazardeuses, qui avec la ruine inévitable de l'Armée feroit échouer le but qu'on se proposoit. Pour mettre un frein à l'ardeur de son Général, elle prit le parti de partager le pouvoir suprême, & de lui donner pour second un Capitaine d'un tempérament opposé. Ce fut le Baron Charles Howard Grand-Amiral d'Angleterre, plus circonspect, plus flegmatique, qu'entreprenant ou téméraire. Elle forma encore un Conseil de guerre, composé de personnes d'une expérience consommée dans la marine & d'une valeur connue. De cette manière le Comte vit son autorité réduite dans des bornes assez étroites, quoiqu'il retînt le titre de Généralissime. Les armateurs furent ravis de cet établissement, parcequ'ils n'appréhendoient pas moins qu'Elizabet, que la fougueuse bravoure du Comte ne détruisît leurs

leurs espérances. Ces Conseillers furent, Thomas Howard, le Chevalier de la Pole autrefois dans une grande faveur auprès de la Reine, François Vere qui s'étoit extrêmement distingué dans les guerres des Pays-Bas, Antoine Scherley, Christophe Blunt, Antoine Wicingfield, George Care, Christophe Clifford, & le Secrétaire Asfeld. Tous devoient avoir voix délibérative dans le Conseil de guerre, & il y en avoit peu qui n'eussent des Régimens.

1596.

Avant que de faire voile, le Généralissime de l'expédition, de l'avis des autres Commandans, fit publier un Manifeste. Il y étoit déclaré que le but de l'armement des Anglois n'étoit autre que de mettre les Etats de la Reine Elizabet à couvert des insultes, de la fureur, & des efforts de Philippe Roi d'Espagne, animé par une haine irréconciliable à la ruine de cette Princesse, toujours prêt à faire usage de ses forces & de sa puissance pour la renverser de son thrône, comme il avoit fait en 1588. & en d'autres tems. En conséquence de ces motifs légitimes, & dans l'unique vue de pourvoir à sa défense, cette Souveraine protestoit n'avoir d'autre dessein que d'attaquer à force ouverte les Sujets dudit Roi Philippe, & tous ceux qui l'assisteroient de soldats, de vaisseaux, d'artillerie, de munitions, & de semblables effets nécessaires pour une Armée navale. Les nations étrangères, qui voyageoient, ou faisoient commerce en Espagne, étoient averties de retirer au plutôt leurs personnes & leurs effets des domaines du Roi Catholique, & la Reine les invitoit de joindre

Manifeste
publié
par les
Anglois.

1596. leurs forces aux fiennes, sinon de se tenir dans des Pays neutres, autrement on les menaçoit de les confondre avec les ennemis.

Vaisseaux
de guerre
Espagnols
à Cadis.

Enfin l'Armée navale d'Angleterre leva l'ancre, & cingla à pleines voiles vers l'Espagne. A peine étoit-elle arrivée sur les côtes de ce Royaume, qu'elle apprit d'une petite barque Irlandoise qu'elle rencontra, que dans le port de Cadis, où l'on avoit dessein de jeter l'ancre, il y avoit cinquante sept gros vaisseaux, & vingt galeres. De ce nombre étoient quatre grands galions, de ceux qu'on nomme les douze Apôtres, sur chacun desquels on comptoit quarante ou cinquante pièces de canon de bronze, & sept cens hommes. De plus deux grandes galéasses d'Andalousie, cinq gros bâtimens de Biscaye, quatre Levantins qui sont des plus grands navires construits à la façon d'Italie. Cette Flotte chargée pour la plus grande partie d'artillerie & de munitions de toute espèce, devoit aller du côté de Lisbonne en Portugal, où s'équipoient trente autres vaisseaux, destinez à assaillir la Bretagne & à faire une descente à Calais en France. Outre ces forces, il se trouvoit encore alors à la rade de Cadis trois fregates, qu'on disoit être venues de Porto Ricco avec l'argent du Pérou, & chacune étoit du port de cent tonneaux.

Autre
Flotte
marchan-
de très ri-
che.

Cet avis ajouta qu'on trouveroit de plus une Flotte marchande de trente cinq bâtimens, richement chargez pour les Indes Occidentales. Il n'y en avoit point qui n'eût une charge très considérable, le plus

pe-

petit étoit de deux cens tonneaux , les plus forts de six cens, les autres plus ou moins entre ces deux portées. Tous avoient leur charge , & n'attendoient qu'un dernier ordre pour faire voile. On y comptoit seize mille pièces de vin d'Espagne , deux mille barils d'huile , & plus de cinq mille quintaux de cire. Ce n'étoit pas ce qui faisoit la plus grande richesse de cette Flotte, elle emportoit diverses autres marchandises des plus précieuses , des toiles & des draps d'or & de soye, des passemens pour les livrées , du vif argent , & toutes sortes d'autres effets du plus haut prix. Pour tout dire en un mot, les Espagnols estimoient cette Flotte riche de plus de douze millions de ducats, dont la plus grande partie appartenoit à des particuliers, de Génes, de Naples, d'Espagne, ou de Sicile, qui avoient fait cette entreprise avec d'autant plus d'ardeur & de plaisir, qu'ils savoient que cette traite devoit rapporter en retour le double de leur capital.

Plus cette nouvelle offroit aux Anglois une matière suffisante de remplir leur avidité, plus elle causa de joye à toute l'Armée. Rempli du desir de combattre, à la vue anticipée d'un butin aussi considerable, chacun ne respiroit que de se voir en présence de l'ennemi, & sans autre délai on résolut de cingler vers ce port. Un vent favorable seconda cette impatience, l'Armée arriva un Dimanche 30. de Juin, & l'on jeta l'ancre aux environs du pont St. Sebastien, dans un lieu propre à observer tous les mouvemens des vaisseaux & des ga-

Arrivée
de la Flotte
Angloise
dans ce
port.

1596. leres d'Espagne. Le soir même le Conseil de guerre fut assemblé, pour y résoudre les moyens les plus convenables d'attaquer le lendemain matin les Espagnols. Tous les Chefs d'escadre aspiraient à l'honneur de commencer l'action, mais il s'agissoit de ménager les grands vaisseaux de la Reine. On prit le parti de les mettre à l'écart, & l'on en prit huit des plus petits pour faire partie de l'avant-garde, dont la conduite fut remise au Chevalier Rawleigh, & qui avoit encore six des meilleurs bâtimens d'Hollande, & douze de quelques négocians particuliers d'Angleterre. L'Amiral Howard s'opposa à cette résolution, & prétendit que l'honneur du commandement de l'avant-garde lui appartenoit. Cette querelle fut terminée par un partage égal du pouvoir entre les deux concurrens, qui eurent ordre de marcher ensemble & d'agir de concert.

Déroute
de la Flot-
te d'Espa-
gne.

A peine l'aube du jour parut, que les Anglois, impatiens d'en venir aux mains, coupèrent les ancres, pour être plutôt en état de faire voile & de s'approcher des ennemis. A leur approche, les galeres d'Espagne firent une décharge générale de tout leur canon. Ce grand feu fut reçu avec une intrépidité extraordinaire, le courage des assaillans n'en parut que plus animé, & sans s'ébranler ils investirent ces galères, & les attaquèrent si vigoureusement, que plusieurs furent brûlées, quelques-unes prises, & peu échapèrent qui ne fussent extrêmement endommagées.

Prise &
Sac de Ca-
dis.

Après ce premier choc, qui ruina, ou mit hors de combat la plus forte partie de l'Ar-

l'Armée Espagnole, le Comte d'Essex ordonna le débarquement, résolu de tourner ses forces contre la Ville même de Cadix. Les Hollandois & les Zélandois prirent d'assaut le Fort de Puntal, où ils arborèrent sur le champ l'étendard de Warmont. A cette vue la consternation & l'épouvante se répandirent dans la Ville, pendant que les Anglois, pleins d'une nouvelle ardeur par la conquête de leurs compagnons, se jettoient en foule avec furie dans des esquifs, sans attendre leur tour pour mettre pied à terre. La Noblesse du Pays, qui s'étoit assemblée au premier bruit de l'attaque, se présenta au nombre de six cens chevaux, pour arrêter les ennemis. Mais au premier choc ils furent entièrement défaits par le Comte Louis de Nassau, à la tête de deux régimens de cavalerie. Ce nouvel échec détruisit toutes les espérances des habitans, qui, après avoir perdu la ressource qu'ils s'étoient faite dans la défense de ces braves Gentilshommes, prirent la fuite, à un petit nombre près assez courageux pour se jeter dans la Citadelle. Ainsi les vainqueurs demeurèrent sans coup férir maîtres de la place, qu'ils abandonnèrent à toute la fureur du soldat, & cette Cité si florissante par son commerce & ses richesses fut mise au pillage.

Pendant ces expéditions, la Flotte Espagnole, je veux dire les bâtimens chargés des marchandises, se voyant au moment de devenir la proie des ennemis, par la ruine ou la fuite des vaisseaux de guerre & des galiions, destinés à les escorter & à les défendre, imaginèrent un stratagème pour mettre

Ruse des
Espagnols
pour sau-
ver leurs
marchan-
dises.

1596.

leurs effets à couvert, & ils eurent le bonheur de réussir. Ce fut d'envoyer quatre de leurs principaux Officiers, qui entendoient la Langue Angloise, & qui étoient chargés d'obtenir, sous l'offre de deux millions de ducats, la liberté de se retirer sans combattre. C'étoit une feinte, ils n'avoient d'autre dessein que de tirer la négociation en longueur, & à la faveur d'une suspension d'hostilités d'avoir le tems de décharger leurs marchandises du côté qui étoit à l'abri de l'insulte. La ruse eut un plein & entier succès; la proposition faite, les Anglois demandèrent du tems jusqu'au lendemain matin pour y répondre, dans la vue de remettre l'affaire au jugement du Conseil de guerre. Les Espagnols mirent à profit ce court intervalle de repos, ils travaillèrent toute la nuit à transporter leurs richesses à terre en lieu de sûreté. Ils agirent avec tant d'activité, que tout jusqu'au canon fut déchargé, ensuite le Duc de Medina-Sidonia fit mettre le feu aux carcasses des vaisseaux. Cependant les Anglois délibéroient, s'ils devoient faire grace pour la somme offerte de deux millions de ducats, ou poursuivre les avantages de la victoire, & fondre sur la Flotte dont la prise paroissoit assurée. Ce dernier sentiment étoit celui du Comte d'Essex. Mais pendant que de part & d'autre on dispuoit avec chaleur, la vue des flammes fit aisément juger qu'on avoit été la dupe de l'artifice des ennemis.

Création
de Chevaliers An-
glois.

Après l'action, le Comte d'Essex, témoin de la bravoure de la plupart des Gentilshommes, qui avoient voulu suivre l'Armée sous le

le simple titre de volontaires , résolut de récompenser leurs services, par les marques d'honneur consacrées aux exploits militaires. Il en créa soixante quatre Chevaliers, avec toute la pompe convenable à cette cérémonie, il leur ceignit l'épée de sa propre main, suivant l'usage prescrit en pareille rencontre.

Dans les combats différens qui se donnèrent sur terre & sur mer, les Espagnols perdirent jusqu'à douze cens hommes, & il n'en couta pas deux cens aux Anglois. Avec cet avantage, les vainqueurs remportèrent la gloire d'avoir en un seul jour battu & ruiné la Flotte du Roi d'Espagne, & en présence d'une forte Armée navale de s'être rendus maîtres d'une Ville puissante par ses richesses. Ils y firent un butin inestimable, ils emmenèrent deux des meilleurs vaisseaux que Philippe eût, avec deux cens pièces de canon de bronze, & ce qui devenoit d'une plus grande considération, ils causèrent à ce redoutable Monarque une perte de plus de douze millions de ducats.

L'expédition finie, le Conseil de guerre s'assembla, pour déterminer ce qui seroit expédient de faire. Le Comte d'Essex fut d'avis de fortifier Cadix, comme un lieu propre à mettre les Anglois en état de se faire craindre dans les deux mers, qui baignent de toutes parts les Etats de la Monarchie Espagnole. En conséquence de ce voisinage, il dit qu'il ne falloit sacrifier que l'entretien d'un certain nombre de vaisseaux dans ce port, par le moyen desquels on feroit en tout tems des courses sur les domaines des

Perte de
part &
d'autre.

Opinion
du Comte
d'Essex sur
la garde
de Cadix.

1596.

ennemis. Sur-tout il tâcha de faire voir qu'on tiendrait les Espagnols tellement en bride, qu'on seroit maître d'empêcher leur navigation aux Indes. Et, ce qui formoit un objet présent, il représenta l'avantage de pouvoir dès cette même année, sinon dissiper entièrement au moins réduire aux dernières extrémités la Flotte de la nouvelle Espagne, qu'on attendoit de jour en jour. Enfin il ajouta que, supposé même qu'il ne fût pas possible de conserver longtems cette conquête, la possession si courte qu'elle pût être en seroit très avantageuse aux Puissances amies & alliées de l'Angleterre. Qu'il étoit évident que le Roi Catholique feroit les plus grands efforts, pour arracher des mains de ses ennemis une Ile de cette importance, & que cette diversion occuperait nécessairement la plus grande partie de ses meilleures troupes, qui faisoient alors la guerre contre les François & les Provinces-Unies, amis & confédérés de la Reine Elizabet.

Sentiment
contraire.

Tel fut le sentiment du Comte d'Essex. On voit bien que ce Général parloit en Prince, suivant les maximes ordinaires de la politique, & l'usage observé par les conquérans. Mais ces idées n'accommodoient pas les armateurs, qui ne concevoient d'autres vues que celles qu'inspire le train commun du commerce. En marchands, ils n'avoient autre intérêt à cœur que d'arriver sans perdre de tems en Angleterre, ils n'aspiroient qu'à faire le partage du butin, qu'ils bruloient d'impatience de mettre en sûreté, sans courir risque de le perdre dans une nouvelle entreprise, quelque aparence qu'il y eût

PARTIE II. LIVRE XVII. 131

eût d'obtenir un heureux succès. Ils furent même apuyés par l'Amiral Howard, qui dit qu'on ne pouvoit pas douter que les Espagnols n'assemblent en toute diligence toutes leurs forces, tant par terre que par mer, & que de tous côtés on recevoit avis des mouvemens qu'ils se donnoient à cet égard. Sur cette circonstance, il soutint que, non seulement on auroit beaucoup de peine à se défendre un peu de tems, mais encore qu'il seroit impossible de se retirer en Angleterre, sans exposer la Flotte à une ruine totale, avec la honte de perdre d'un même coup les riches dépouilles dont on étoit chargé, & la gloire acquise par une expédition aussi éclatante.

La nuit même que Cadis fut pris, le Comte d'Essex dépêcha Christofe Clifford, à la tête de huit mille hommes d'infanterie, pour tenter le passage du pont qui joint l'Isle à la terre ferme. Les Anglois y trouvèrent plus de résistance qu'ils n'avoient cru, le Duc de Medina avoit prévu cette attaque, & garni ce poste d'un nombre de soldats d'élite. Il y eut un combat très opiniâtre de part & d'autre, les assaillans firent les derniers efforts, que l'ennemi soutint avec tant de valeur & de conduite, qu'ils furent contraints de se retirer avec perte de quatre vingts des leurs. Enfin les conquérans restèrent treize jours entiers à Cadis, c'est-à-dire, le tems qu'il falloit pour charger tous leurs effets. Ils laissèrent des traces sanglantes de leur séjour; avant que de remonter sur leurs vaisseaux, ils mirent le feu par-tout, principalement à l'Arsenal

1596.

Retour
des An-
glois dans
leurs
ports.

1596.

& aux autres lieux qui pouvoient servir à la construction des bâtimens. Ensuite ils firent voile à la faveur d'un vent favorable, qui les conduisit en peu de tems dans les ports d'Angleterre. On peut juger de la réception qu'on leur fit, ce fut une joye universelle, la Reine conféra l'Ordre de Chevalerie à plusieurs de ces guerriers, elle ordonna dans tout le Royaume des prières en actions de grâces, & de célébrer cette victoire par des feux, des bals, des festins, en un mot par toutes les marques des réjouissances publiques. Le Roi de France envoya sur le champ féliciter Elizabeth d'une victoire, aussi considérable par le dommage qu'elle avoit causé à la Couronne d'Espagne. Cependant l'Angleterre en général n'en reçut aucun avantage, l'expédition ne tourna qu'au profit de quelques particuliers. Il y eut bien des disputes pour le partage du butin, non seulement par les prétentions différentes des Anglois, Hollandois, & Zélandois, mais même entre les intéressés de la même nation.

Arme-
ment du
Roi Ca-
tholique
contre les
Turcs.

Malgré cette disgrâce, quelque grande qu'elle parût & qu'elle fût en effet, elle n'empêcha pas Philippe de se mettre en état de se vanger, & d'expédier des ordres pour avoir des forces capables de réparer les pertes, aux dépens de ces mêmes Anglois qui avoient porté le fer & le feu dans ses propres Etats. Mais pendant qu'il faisoit des préparatifs qui pussent répondre à la grandeur de son ressentiment, il reçut la nouvelle des progrès rapides que les Turcs faisoient en Allemagne dans les Etats héritai-

taires de la Maison d'Autriche. Aussitôt il commanda à Don Pierre de Toléde Général de l'Escadre de Naples, à Don Pierre de Leve Directeur de celle de Sicile, & à André Doria Commandant de diverses autres, de conduire sans aucun délai leurs galères dans l'Archipel. Leurs instructions portoient de faire dans ces mers les mouvemens, propres à y attirer les armes Ottomanes, dans la vue de procurer à l'Empereur le tems de respirer, à la faveur de cette diversion.

Il fut obéi, ses Amiraux mirent à la voile, & arrivèrent à la vue des Iles de Zante & de Cefalonie. Après avoir donné une salve de canon au château, avec tous les signaux ordinaires aux amis, Toléde fit avertir le Consul de sa nation, résident en l'Isle de Zante, de déclarer de sa part au Magistrat de la République de Venise qu'il n'avoit rien à craindre de la Flotte d'Espagne. Il lui fit protester que le Roi son maître ne vouloit en aucune maniere attaquer les domaines des Vénitiens, que son unique intention étoit de faire observer les mouvemens de l'Armée navale des Turcs, & de la combattre si l'on en trouvoit l'occasion favorable. Armement qu'il assuroit n'avoit d'autre but que d'égaliser en quelque sorte dans les Etats des Infideles les ravages, qu'ils exerçoient en Hongrie contre la Maison d'Autriche, ou pour mieux dire contre tant de peuples Chrétiens, de tirer en un mot, par quelque combat décisif sur mer, une vangeance éclatante des dommages & des déprédations, que leurs trou-

Ses galères devant Cefalonie.

134 VIE DE PHILIPPE II.

1596. pes de terre faisoient souffrir aux Sujets de l'Empereur Rodolfe.

Souçons
& crainte
des Vénitiens.

L'Amiral Espagnol demeura quelque tems dans ces mers, pour y prendre langue, & savoir les desseins & la situation de la Flotte Ottomane. Il apprit enfin qu'elle devoit se tenir dans les ports de la Morée, d'où elle n'avoit pas pu sortir, à cause que la saison s'étoit trouvée trop avancée. Toléde, à cette nouvelle, hors d'espérance de remplir sa commission, se contenta de côtoyer l'Île, avant que de donner ses ordres pour le retour. A voir ces bâtimens naviger pour ainsi dire terre à terre & presque à sec, on auroit pu les comparer à des oiseaux de proye, qui se tiennent toujours dans l'air, prêts à fondre sur quelque petit animal, pour l'enlever dans leurs serres. Cette manœuvre déplut fort aux Vénitiens, qui en craignirent les suites pour eux-mêmes. Ils voyoient que le but principal des Espagnols, en commettant des hostilités à la vue des domaines de la République, étoit moins de se gorger de butin, que de faire soupçonner aux Turcs une correspondance étroite entre les Chrétiens. Préjugé, qui ne pouvoit pas manquer de rendre la République odieuse à la Porte, d'être même une occasion de rupture. En effet c'étoit un coup de politique, on vouloit exciter une guerre entre ces deux Puissances, & par cette ressource faire une diversion avantageuse aux intérêts de la Maison d'Autriche.

Manœuvre des Espagnols.

Pendant quelques jours les galères Espagno-

gnoles ne firent que voltiger autour de ces 1596.
 les, dans l'attente de quelque occasion d'en
 venir aux mains avec les Turcs. Après a-
 voir fait inutilement toutes les manœuvres,
 qu'ils crurent propres à faire des prises sur les
 Infidèles, ils prirent le parti de se dédom-
 mager sur les Chrétiens mêmes. Résolu-
 tion au reste assez ordinaire de nos jours
 à ceux qui se sentent une supériorité, capa-
 ble de tout faire plier sous leurs coups.

Tolède ne fut pas longtems sans trouver
 l'occasion de remplir son dessein. Bientôt Leurs pi-
 rateries sur
 les Chré-
 tiens.
 parut à sa vue un vaisseau, commandé par
 Zeno Noble Vénitien, qui revenoit de Si-
 rie, avec une charge de Marchandises très
 riches. L'Amiral fit force de voiles pour
 l'atteindre, il l'attaqua, & lui prit tout ce
 qu'il avoit de plus précieux, sous prétexte
 que la cargaison appartenoit aux Turcs enne-
 mis du Roi son maître. Rien ne put arrê-
 ter cette violence, & ce fut en vain que le
 Capitaine produisit les passeports, certifi-
 cats, & autres pièces à sa décharge, Tolé-
 de répondit qu'il ne s'en tenoit pas à des
 écritures, qu'il étoit très facile de falsifier,
 mais qu'il lui suffisoit de savoir des circons-
 tances qui autorisoient sa conduite. Il trait-
 ta encore avec la même rigueur un petit
 bâtiment de Chipre, qui faisoit voile de
 Smirne pour se rendre à Venise, on lui sai-
 sit des tapis & d'autres effets d'un grand
 prix. Quelque inconstables que fussent les
 preuves de sa destination, quoiqu'il fût as-
 suré que les propriétaires de ces Marchandi-
 ses étoient Vénitiens, & d'autres négocians
 de divers endroits d'Allemagne, l'Amiral ne

1596. voulut rien écouter. Bien plus il refusa de lire les attestations, sans alléguer d'autre cause de son injuste procédé que celle-ci, qu'en ces tems de guerre tout ce qui sortoit des Etats du Grand-Seigneur étoit infecté, & par conséquent soumis aux mêmes hostilités, au même sort que les Infidèles devoient attendre.

Les autres Généraux de la Flotte ne paroissent pas moins ardens au pillage. De Léve avoit un chagrin sensible de n'avoir point d'occasion de faire connoître, qu'il étoit résolu de suivre le plan & les traces de l'Amiral. Pendant qu'il se donnoit tous les mouvemens imaginables, il aperçut au dessus de Corfou un petit navire de Chrétiens, chargé de riches Marchandises, dont il se rendit maître, sous prétexte qu'il n'avoit sa lué que tard sa Capitane. Animé par cette première expédition, il poursuivit sa route, & le lendemain il rencontra un grand vaisseau de Venise, qu'il pilla d'une manière si barbare, que les pauvres matelots ne purent pas même sauver leurs provisions de bouche. Après s'être gorgé d'un butin considérable, il rejoignit l'Amiral, avec lequel il résolut de ramener à Naples, d'où la Flotte étoit partie, les galères qu'ils avoient l'un & l'autre sous leur commandement, & qui étoient au nombre de trente huit.

D'une autre part, André Doria, non moins avide de rapines que ses collègues, ne voulut pas moins se signaler. Un vaisseau, nommé le Paradis, tomba malheureusement sur sa route, il le réduisit à une condition pire que l'Enfer même. Ce bâtiment apar-

tenoit à des marchands de Venise, il venoit de négocier en Espagne, & ce qui rend ce trait de brigandage inexcusable, Doria connoissoit le navire, & toutes les circonstances qui devoient le mettre à couvert de toute insulte. L'impitoyable corsaire ne rendit d'autre raison de sa barbarie, sinon que les intéressés tenoient le capital de cette cargaison par le moyen de leur correspondance, de leur commerce avec les ennemis de Sa Majesté Catholique, & par là que tous ces effets se trouvoient dans le cas d'être confisqués à son profit. Cette prise passa de beaucoup la valeur de toutes celles qui se firent dans cette rencontre.

C'est ainsi qu'échouèrent les desseins de Philippe, c'est ainsi que ce Monarque vit réduire en fumée les effets de ses bonnes intentions contre les ennemis du nom Chrétien. Revers, dont on doit rapporter la source à l'infidélité de ses Ministres, ce qui n'arriva que trop souvent dans le cours de son regne, & qu'on peut mettre au nombre des incidens, qui traversèrent sa bonne fortune, & les succès qu'il étoit en droit d'attendre de sa puissance & de sa politique. Par l'avidité de ses Généraux, l'Europe vit dégénérer en extorsions, en vols odieux, en brigandages contre les Chrétiens, un armement destiné à porter la désolation dans les domaines des Turcs, à détruire leurs forces maritimes. C'est ainsi que, contre toute sorte de droits, tant de négocians de la Chrétienté connurent par une triste expérience que les Chrétiens mêmes sont & plus barbares & plus pirates que les Turcs, qu'il y a plus

Barbarie
des Chrétiens
souvent pire
que celle
des Turcs.

138 VIE DE PHILIPPE II.

1596.

plus de bonne foi & plus d'humanité chez ceux-ci que dans les autres. Ainsi ce bruit éclatant de guerre, ce desir de vanger l'Empereur des ravages que les Ottomans faisoient en Hongrie, se termina au pillage des biens d'une infinité de pauvres particuliers. Par la main de Chrétiens, envoyés pour ravager les Infidèles, un nombre infini de familles ruinées sans ressource, fut contraint d'aller mendier de porte en porte. Inutilement les intéressés portèrent leurs plaintes, les cris perçans de tant de malheureux opprimés n'excitèrent point la compassion, la justice de leurs demandes fit naufrage, se brisa contre les rochers de la force & de l'avarice.

Plaintes
de l'Ambassadeur
de Venise.

Ils exposèrent par-tout leur cause, leurs gémissemens se firent entendre jusqu'au Ciel, ils eurent recours aux plus puissantes protections; tout le monde s'attendrit, tout le monde s'intéressa à leur infortune, les Espagnols seuls fermèrent l'entrée de leur cœur à la compassion. Le Sénat de Venise agit avec toute la vivacité, qu'exigeoient des hostilités faites sur la République contre le droit des nations. Il ordonna à son Ambassadeur de porter les plus vives plaintes, non seulement aux Ministres, mais à Philippe même, au nom de l'Etat & de la part du public que l'injure ne touchoit pas moins directement. Toutes les représentations de l'Ambassadeur, tous les motifs qu'il put alléguer, toutes ses instances n'eurent aucun effet. Les amis de Doria, de Tolède, & de Léve opposèrent des défenses colorées de prétextes si spécieux, que le Roi, en tout tems juge si sévère de violences de cette na-

tu-

ture, ne put trouver lieu de suivre les mouvemens de sa justice & de sa piété, & d'apporter le remède à des blessures d'où couloit tout le sang de tant de misérables, à qui le droit commun adjugeoit une entière restitution. Au surplus Philippe marqua toute l'envie de répondre favorablement aux justes remontrances de l'Ambassadeur, il ordonna que les parties intéressées fussent totalement satisfaites. Mais ces ordres furent, ou négligés, ou mis en oubli; ou plutôt on imagina tant de chicanes, tant de délais pour les éluder, que les perdans se virent déçus de leurs espérances, & contraints par les longueurs des procédures d'abandonner leurs poursuites.

Entre les grandes entreprises que Philippe rouloit dans sa tête au commencement de cette année, on ne doit pas regarder comme la moins importante le dessein suivi de se rendre maître de Marseille. C'est un port de France d'une extrême conséquence, par sa situation avantageuse sur le bord de la Méditerranée, par le nombre de ses habitans, par l'étendue de son Commerce qui rend cette Ville une des plus riches de ce Royaume. Et ce qui lui donne un relief considérable, elle jouit de plusieurs beaux privilèges, par lesquels, quoique soumise à un gouvernement Monarchique, elle paroît avoir une espèce de liberté & d'indépendance. Lorsque j'ai rapporté la naissance de la Ligue, j'ai dit que cette Ville s'y jetta avec beaucoup d'ardeur par les intrigues & le crédit du Sr. de Vins, qui fut gagner le Consul & le Lieutenant, Magistrats que le

Conjuration à
Marseille.

choix

1596. choix du Peuple revêt de la suprême autorité. Après la ruine de ce parti, Charles Casaut Consul & Louis d'Aix Lieutenant, tous deux d'un esprit entreprenant, mais chargés de la haine des principaux citoyens & dans de continuelles allarmes d'être poursuivis pour plusieurs crimes dont ils se sentoient coupables, cherchèrent les voyes propres à se mettre à couvert des recherches, & en même tems à se maintenir dans leurs charges. L'expédient qu'ils prirent fut de se jeter entre les bras du Roi d'Espagne, & ils députèrent en toute diligence à Madrid deux de leurs plus intimes confidens, avec pouvoir de conclure un Traité pour réduire la Ville sous l'obéissance de ce Monarque.

Galères
d'Espagne
devant
cette Vil-
le.

L'offre fut acceptée avec tout l'empressement imaginable, & les Envoyés reçurent les marques de distinction & de bienveillance, que méritoit la grandeur du service. Philippe connoissoit trop de quelle importance Marseille pouvoit être pour ses intérêts politiques, les grands avantages que cette conquête assuroit à sa Monarchie, tant par la vaste enceinte de ses murailles, les grands établissemens qu'elle avoit dans toutes les parties du Monde, que par la force de ses remparts, & la bonté de son assiette. Sur le champ l'ordre fut expédié à Charles Doria de se transporter dans cette mer avec dix galères bien armées, sous prétexte de conduire cette Escadre en Espagne. Il devoit soutenir par sa présence le crédit & les intrigues des Chefs de la conjuration, & à la vue de ces forces étrangères leur faciliter les

les moyens de persuader au Peuple, avec l'adresse dont ils étoient capables, de reconnoître le Roi Catholique pour son Souverain. Doria ne perdit point de tems, il parut à la rade de Marseille, & mit l'affaire au point, qu'il s'en fallut peu que l'entreprise n'eût un entier succès. Les partisans de l'Espagne, entre autres motifs dont ils coloroient leur dessein, disoient que cette Ville, comme la première ou du moins une des principales du Comté de Provence, appartenoit légitimement à l'Infante, qui par sa naissance avoit des droits incontestables sur cette Province.

Henri ne fut pas la dupe des bruits qu'on répandoit dans le monde, que les grands préparatifs pour mettre en mer une puissante Flotte, & les levées que Philippe faisoit faire en Espagne & en Italie, devoient fondre sur l'Angleterre. La Cour de France eut avis qu'on avoit dessein de surprendre Marseille, & le Roi, justement allarmé, envoya ordre à d'Ossat son Ambassadeur à Rome de s'en plaindre au Pape, & de l'engager à interposer son crédit dans cette affaire. Le Ministre, dont le zèle, la fidélité & les services nous ont été transmis, remplit sa commission avec l'habileté & la prudence incomparables, qui ont toujours éclaté dans ses négociations. Il représenta de la manière la plus forte au Souverain-Pontife, que, si l'on ne détournoit ce coup, le Roi Très-Chrétien seroit forcé d'avoir recours à la protection du Turc, qu'il lui étoit facile de faire venir dans la Méditerranée. En effet la Porte paroissoit être dans ces dispositions

1596.

Souçons
du Roi
Henri &
ses plain-
tes au Pa-
pe.

1596. tions en faveur d'Henri, à qui elle avoit fait déclarer qu'elle vouloit entretenir avec lui une étroite correspondance, & elle lui avoit même donné des preuves authentiques de son estime. Mais ce Monarque n'avoit fait jusqu'alors aucune démarche, pour se prévaloir de l'amitié d'une Puissance aussi formidable, résolu de vaincre ses ennemis par ses propres forces & son courage, sans attirer pour sa défense les armes Ottomanes à la ruine des Princes de la Chrétienté.

Indigna-
tion de
ce Pontife.

D'Offat parla avec tant de véhémence, fit sonner si haut les secours du Sultan prêts à fondre sur les Etats de l'Espagne, que Clément en fut pénétré jusqu'au fond du cœur. Une menace de cette nature, sortie de la bouche d'un Ambassadeur qui occupoit un des premiers postes de l'Eglise, excita la plus vive indignation dans l'ame de ce Souverain-Pontife. „ C'est donc là, *lui répondit-il d'un ton de colère,* c'est donc là où vont aboutir toutes les protestations, que vous nous avez faites de la profonde soumission, du zèle à toute épreuve de votre Roi Henri pour l'Eglise? Ce Monarque, non content d'avoir persécuté la Foi Catholique, à la tête des hérétiques dont il professoit la croyance, veut-il donc avec la fureur d'un Turc envahir la Chrétienté avec le secours des plus implacables ennemis du nom Chrétien? Voilà enfin le jeu que des gens éclairés ont prévu, nous voyons ce qu'on nous a assuré, qu'il n'y auroit jamais de sincérité dans le cœur d'Henri, qu'on n'éprouveroit jamais de la part de ce Prince, qu'un esprit porté à mettre le trou-
ble

ble & le feu parmi les sectateurs de la véritable Religion de Jésus-Christ". Sur cette réponse prononcée avec une espèce de fureur, Ossat avec sa prudence & son adresse ordinaires, prit un tour différent, pour adoucir Sa Sainteté, & la faire entrer dans ses vues. Il lui fit sentir que, Marseille & les autres Villes de la Provence une fois entre les mains des Espagnols, Avignon & les terres que le St. Siège possédoit dans ce voisinage, couroient risque de devenir la proie de ces avides conquérans. Cet intérêt frapa le Saint Père, son ressentiment fit place à une résolution convenable au but du négociateur, il promit d'agir d'une manière qui romproit toutes les mesures du Roi Catholiques.

Les demandes du Ministre François furent vivement appuyées le lendemain dans une audience particulière, par les Ambassadeurs de Venise & de Toscane. Outre l'intérêt que la République & le Grand-Duc prenoient aux affaires d'Henri, ces Puissances en avoient un personnel de ne pas souffrir qu'un port, aussi considérable que Marseille, & qui par sa proximité pouvoit tenir en bride toute l'Italie, augmentât la puissance déjà trop redoutable de la Monarchie Espagnole. C'est ce qu'ils représentèrent au Pape, qu'ils furent déterminer à prendre parti, en lui faisant voir qu'il seroit plus qu'aucun autre Prince exposé aux coups de l'ambitieux Philippe, par rapport au voisinage de l'Etat Ecclésiastique & du Comtat. Il n'en fallut pas davantage pour remplir Clément de crainte & de jalousie, il assembla plusieurs fois son Conseil,

1596.

Remontrances des Ambassadeurs de Venise & de Toscane.

&

1596.

& faute de ressources plus promptes & plus efficaces, il résolut de se servir du ministère du Cardinal de Joyeuse, alors à la veille de partir de Rome pour retourner en France.

Entremise du Pape auprès du Consul de Marseille.

Il chargea cette Eminence de prendre sa route par Marseille, d'y voir Casaut, & de mettre tout en usage pour ramener ce Consul à son devoir. La commission fut remplie avec toute la chaleur, toute la force qu'on devoit attendre du négociateur, mais ses raisons échouèrent contre l'opiniâtre fierté du Chef de la conjuration, qui par un entêtement contraire à toutes les règles de la prudence, parut fixé à suivre les engagements qu'il avoit pris avec le Roi Catholique. A cette nouvelle, les Vénitiens & le Grand-Duc de Toscane commencèrent à prendre des mesures, pour couper la racine du mal par de puissans remèdes. Clément ne balança pas à se joindre à ces Potentats, & l'affaire fut poussée si loin, qu'ils étoient tous sur le point de se liguier avec Henri, pour la défense de Marseille, dans le dessein de faire remettre cette place au pouvoir de son légitime Monarque. Dans le tems qu'ils se dispoient à conclure le Traité, l'adresse & la valeur du Duc de Guise Gouverneur de Provence les tirèrent d'intrigue. Nous allons voir comment la sage conduite de ce Prince, secondée de la bonne fortune d'Henri, leva cette pierre de scandale.

Surprise de cette Ville par le Duc de Guise.

Depuis quelque tems le Duc employoit tous les moyens imaginables de surprendre Marseille, & il n'avoit épargné ni promesses, ni présens, ni intrigues. Enfin, après bien

bien des manéges tentez inutilement, il parvint à gagner un Capitaine, qui avoit la garde d'une des portes de la Ville. Cet Officier, qui se nommoit Pierre Liberta, étoit Corse d'origine, mais né & élevé à Marseille. Il n'eut point de peine à engager dans le complot ceux qui haïssoient la tyrannie du Consul Casaut, & qui en même tems redoutoient la domination des Espagnols. Tous ensemble conclurent de faire approcher des murailles un détachement considérable de l'infanterie du Duc de Guise, & de l'introduire dans la Ville par la porte où Liberta commandoit. Pour ne pas charger ce récit du détail des circonstances de cette action, je me contente de dire que l'entreprise réussit, que le Duc de Guise se rendit maître de la Ville & de la Forteresse de St. Jean. Il est vrai que l'expédition ne se fit pas sans effusion de sang, le Duc perdit plusieurs des siens, mais il y eut un plus grand nombre de morts de la part des adhérens du Consul, qui après avoir payé de sa personne fut tué dans la mêlée. Aussitôt que Doria fut instruit de cette révolution, il n'eut rien de plus pressé que de faire rembarquer ses troupes, & de ramener son Escadre à Gènes. Cet événement causa autant de joye à Henri, que de chagrin & de mortification à Philippe.

Quoique Henri témoignât extérieurement une entière satisfaction de cet heureux succès, dans le fond de l'ame il en sentoit un vrai déplaisir, & par une raison d'Etat essentielle à ses intérêts, il auroit souhaité que le Duc de Guise n'eût pas précipité son entreprise. Dans les circonstances où il se trou-

Sentiment
d'Henri
sur cette
révolution.

1596.

voit, assuré du deſſein que le Souverain-Pontife, la République de Veniſe, & le Grand-Duc, avoient formé de prendre les armes pour la défenſe de Marſeille, il auroit voulu exécuter l'expédition avec le ſecours de ces Princes. Il ſe flattoit de pouvoir tirer les plus grands avantages de cette ligue, & que dans quelque vue qu'elle eût été conclue, les ſuites en ſeroient funeſtes aux affaires du Roi ſon ennemi. Il comptoit enfin que, la guerre une fois déclarée à l'Eſpagne par les Puiffances d'Italie, les eſprits ſ'aigriroient de manière à ne pas ſ'en tenir à une ſimple campagne, malgré les limites de la confédération. J'avoue que cette idée convenoit à un grand Prince, qui ſavoit ménager toutes les conjonctures; mais ſans m'arrêter à ces manœuvres d'une politique profonde, je ſouſcrirai toujours au ſentiment des Italiens, dont un proverbe vulgaire enſeigne qu'il vaut mieux être maître d'un œuf, que poſſéder une poule en eſpérance.

Diverſes
opérations
de guerre.

La fortune ne fut pas moins favorable à Henri au Siége de la Fère. Cette place parut d'une ſi grande conſéquence au Cardinal Archiduc, qu'il ne ſembloit mettre tous ſes ſoins qu'à la conſerver, & véritablement il ſ'en faiſoit un point capital. Les ſecours qu'il y envoya, la vigoureuſe réſiſtance que firent les aſſiégés, ne l'empêchèrent pas de ſuccomber ſous les efforts des armes du Roi Très-Chrétien, la garniſon fut contrainte de capituler, & elle obtint des conditions honorables.

Il eſt vrai que l'avantage de cette victoire ſe trouva fort balancé par les conquêtes rapides

pides du Gouverneur des Pays-Bas: ce Prince prit coup sur coup diverses Villes, entre autres Calais, place de la dernière importance pour le Royaume, beaucoup plus encore dans l'état des affaires de ce tems-là. En effet Henri, bien convaincu des conséquences fâcheuses que cette perte devoit avoir, tenta tous les moyens de faire échouer les Espagnols, il s'y transporta même en personne. Mais rien ne put arrêter les progrès des assiégeans, ils étoient trop avancez sur la contrescarpe, & le Roi fut forcé de s'en revenir. Il eut même le chagrin d'avoir fait inutilement tous ses efforts, pour contraindre l'Archiduc à livrer bataille; ce Prince voyoit ses forces trop inférieures pour hazarder en une seule action le fruit de ses conquêtes, il fut se tenir dans ses retranchemens, malgré toutes les manœuvres de son ennemi. Henri, déchu de l'espérance de faire dans le reste de la campagne aucune entreprise d'éclat, reprit la route de Paris, pour s'y délasser de ses travaux militaires entre les bras de ses maitresses. Tout le monde fait à quel point ce Monarque s'est distingué par la violence de son penchant à l'amour: ce n'est pas un des moindres sujets de son éloge de dire que jamais il ne se laissa amollir par les charmes de la volupté, qu'on le vit toujours sacrifier aux devoirs de la Royauté cette passion si dominante & sortir du sein des plaisirs pour aller signaler son courage à la tête de ses Armées.

Ligue
entre le
Roi de
France &
la Reine
d'Angle-
terre.

Pour assurer la Picardie contre les desseins du Cardinal d'Autriche, le Roi de France sollicitoit depuis quelque tems une alliance

1596.

très étroite avec la Couronne d'Angleterre. Dans cette vue il avoit envoyé auprès de la Reine Elizabet le Duc de Bouillon, qui parut à Londres avec une suite nombreuse de la plus brillante Noblesse. On n'eut point de fortes difficultez à aplanir, Elizabet n'avoit pas moins d'envie de conclure une confédération contre l'Espagne; malgré ces dispositions réciproques, on ne mit la dernière main au Traité que vers la fin de la campagne. Contretens qui mit Henri hors d'état d'y paroître supérieur, ou du moins de s'opposer aux entreprises de l'Archiduc, qui eut tout le tems de les poursuivre avec avantage & beaucoup de succès. Enfin ce ne fut qu'à la mi-Septembre que la Ligue se conclut, à la satisfaction commune, & avec l'applaudissement universel des peuples de l'une & l'autre Monarchie. Voici les Articles.

Articles
du Traité.

„ I. Que les deux Princes contractans
„ confirmoient & ratifioient mutuellement
„ les anciens Traités conclus entre les deux
„ Royaumes. Qu'ils en faisoient alors un
„ nouveau de Ligue offensive contre Philip-
„ pe Roi d'Espagne, ses Royaumes, & Sei-
„ gneuries.

„ II. Que tous les Rois, Princes, & E-
„ tats, qui souhaitent s'affranchir de la ti-
„ rannie du Roi d'Espagne, pourront en-
„ trer dans cette même confédération, &
„ qu'à cet effet ils seront invitez même avec
„ instance de se joindre aux parties contrac-
„ tantes.

„ III. Que le plutôt qu'il sera possible,
„ les conféderez mettront à frais communs

une

„ une Armée sur pié, pour entrer dans les 1596.
 „ Etats & Pays de la Monarchie Espagno-
 „ le.

„ IV. Qu'il ne sera permis, ni au Roi
 „ de France, ni à la Reine d'Angleterre, de
 „ faire la Paix avec le Roi d'Espagne, ses
 „ Gouverneurs, ou Ministres, sans le con-
 „ sentement de l'une & de l'autre parties.
 „ Lequel consentement devra être exhibé
 „ par écrit, & signé de la propre main du
 „ Roi ou de la Reine. Qu'en conséquen-
 „ ce il ne sera pas plus permis à l'un & à
 „ l'autre de conclure aucune Trêve, ou sus-
 „ pension d'armes générale, sans le même
 „ consentement unanime. Et après que la
 „ Trêve pour la Bretagne sera expirée, le
 „ Roi promet de ne pas la prolonger, ni
 „ d'en faire une nouvelle, sans y compren-
 „ dre la Reine d'Angleterre & ses Royau-
 „ mes.

„ V. Que dans l'espace de quatre mois
 „ après la ratification du présent Traité, la
 „ Reine enverra au secours du Roi Henri,
 „ qui se trouvoit attaqué dans ses Etats par
 „ les armes du Roi d'Espagne, quatre mil-
 „ le Anglois, qui seront payez par cette
 „ Souveraine pendant six mois consécutifs.
 „ Et que pour sûreté de cette avance, le
 „ Roi donnera en ôtage à la Reine quatre
 „ Chevaliers distinguez par leur naissance.

„ VI. Qu'en cas que le Roi eût besoin
 „ d'un plus grand nombre de troupes, la
 „ Reine s'engageoit de donner la permis-
 „ sion de lever dans son Royaume trois
 „ mille autres Anglois, mais aux dépens du
 „ Roi de France.

1596.

„ VII. Que la Reine se trouvant dans la
 „ nécessité d'avoir recours à ses alliés, pour
 „ la défense de sa personne & de ses Etats,
 „ Henri sera obligé de l'assister du même
 „ nombre de troupes, & aux mêmes con-
 „ ditions, qu'Elizabeth s'engageoit par le
 „ présent Traité de le faire à l'égard de ce
 „ Monarque.

„ VIII. Qu'en Angleterre les troupes au-
 „ xiliaires de France seront commandées
 „ par les Anglois, & réciproquement ceux-
 „ ci joints en France aux Armées du Roi,
 „ suivront les ordres des Généraux François.
 „ Et que dans l'un & l'autre Royaumes, les
 „ fautes des soldats étrangers ne pourront
 „ être punies, qu'en présence des Capitai-
 „ nes des délinquans.

„ IX. Que les deux Souverains contrac-
 „ tans s'assisteront mutuellement de poudre,
 „ & d'autres munitions, en telle quantité
 „ qu'ils les demanderont, selon que leur besoin
 „ le requerra, mais qu'en ce cas, chacun
 „ sera obligé d'acheter ces provisions de
 „ ses deniers.

„ X. Que le Roi veillera avec attention
 „ à ce qu'aucun Anglois ne soit recherché
 „ ni puni pour le fait de sa Religion, soit
 „ en ses biens, soit en sa personne, par le
 „ ministère de l'Inquisition, par quelque
 „ voye d'autorité, par quelque forme de ju-
 „ gement que ce puisse être”.

Différends
 entre Eli-
 zabet &
 les Etats
 des Pro-
 vinces-
 Unies.

Après la conclusion de ce Traité, le Duc
 de Bouillon passa en Hollande, où avec les
 Etats-Généraux des Provinces-Unies il arrê-
 ta une Ligue offensive & défensive contre
 le Roi d'Espagne, mais sous des conditions

&

& plus amples & plus avantageuses au Roi de France. Dans ces entrefaites, il s'éleva des différends très graves entre la Reine d'Angleterre & les Etats, au sujet de certaines demandes que ces Puissances se faisoient réciproquement. 1596.

Elizabet exigeoit le payement des sommes, qu'elle avoit fournies pour secourir les Hollandois; ceux-ci au contraire nioient cette dette, prétendant avoir fait des dépenses considérables pour le service de la Reine. Le Duc de Bouillon, au nom d'Henri, se donna tant de mouvement, qu'il parvint à assoupir cette querelle, à la satisfaction commune des parties intéressées.

On vit dans ce même tems les Etats prendre des mesures pour leur propre sûreté. Ils découvrirent que plusieurs Catholiques de leurs Sujets entretenoient une étroite correspondance avec les Espagnols, sous le prétexte seul de Religion. C'est-à-dire qu'ils ne paroissoient avoir d'autre but dans ce commerce, que de se maintenir dans une union fraternelle, en qualité de sectateurs de la même croyance. Mais ce qui tiroit à des conséquences plus dangereuses, on s'aperçut que quantité d'entre eux faisoient de très fréquens voyages dans les Etats du Roi Catholique. Pour prévenir les maux qui pouvoient naître de cette fréquentation, les Etats prirent le parti de publier un Edit très rigoureux à ce sujet. Il fut défendu, sous les peines les plus sévères, à tous Sujets des Provinces-Unies, de quelque qualité & condition qu'ils pussent être, de sortir dans la suite d'aucun lieu des domaines de la République, pour se transporter dans un autre

Edit publié par les Etats.

1596.

de la domination du Roi Catholique aux Pays-Bas, sans être pourvus d'une permission expresse par écrit, revêtue du seing & du sceau des Seigneurs du Gouvernement, ou signée de la propre main, & scellée du cachet des armes de Maurice, ou de Guillaume de Nassau, & contresignée par leurs Secrétaires. A l'égard de l'expédition de ces congez, soit pour permettre de sortir des terres de la République, soit pour y laisser entrer des Pays suspects, il étoit enjoint de prendre les précautions ci-après spécifiées. Il falloit exprimer dans ces passeports le nom, le surnom, la patrie, les traits, l'âge, le domicile des personnes qui les obtenoient, la qualité des affaires qui les amenoient, le tems qu'elles croyoient nécessaire pour les finir, & la longueur du séjour qu'elles prétendoient faire dans les lieux où elles alloient. Défenses en outre faites, sous peine de la vie & de confiscation de tous les biens, à tous Sujets des Provinces confédérées, de quelque qualité & condition qu'ils fussent, d'avoir aucune pratique ou affaire de quelque nature qu'elle pût être, aucun commerce de Lettres, avec les Sujets du Roi d'Espagne ou ses partisans, même de les recevoir dans leurs Maisons, bien plus de les entretenir en particulier. Et si, après la publication de cet Edit, on découvroit quelqu'un qui entretint une pareille correspondance sans l'avoir déclarée, sans avoir obtenu les permissions requises, il devoit être puni dans toute la rigueur.

Peines rigoureuses
contre les
Jésuites.

De plus il fut ordonné, sous peine de la vie, de ne délivrer à qui que ce fût la permission d'avoir aucune intelligence avec les

Jesui-

Jésuites, de quelque nation ou Province qu'ils pussent être, ni même avec leurs amis & partisans. Et comme on savoit que plusieurs de ces Religieux venoient en habit séculier dans les sept Provinces, où à la faveur de l'asile qu'ils trouvoient chez certains habitans, ils faisoient le métier d'espions; pour obvier à cet abus, les Etats ordonnoient, sous peine de la vie, de les dénoncer, de se saisir de leurs personnes, & d'en donner sur le champ avis à la Justice. Ensorte que les Jésuites furent contraints de porter leurs jambes à Rome, pour ne pas laisser leurs têtes en Hollande.

Cependant le Pape ressentoit un vif chagrin, de voir la continuation de la guerre entre les Couronnes de France & d'Espagne. Animé d'un zèle toujours présent pour les intérêts de l'Eglise gouvernée par ses soins, conduit par les lumières d'une prudence profonde, il prévoyoit de cette haine opiniâtre des malheurs encore plus grands, que ceux qu'elle avoit attirés sur la République Chrétienne. D'un côté il jettoit les yeux sur le Royaume de France, presque renversé par des guerres si longues: il jugeoit que cette Monarchie auparavant si florissante avoit besoin de repos, pour se remettre dans son ancien lustre, pour rétablir ses forces primitives. D'une autre part il considéroit l'épuisement total des finances du Roi Catholique, l'oppression & la ruine entière de ses peuples.

Les suites funestes de cette guerre se pressentoient à son esprit. La Couronne de France dans un péril manifeste d'être démembrée,

Chagrins
du Pape au
sujet de la
guerre en-
tre les
deux Cou-
ronnes.

154 VIE DE PHILIPPE II.

1596.

membrée, Sa Majesté Très-Chrétienne contrainte, pour défendre ses Provinces, d'entretenir la plus étroite correspondance avec les Princes Protestans, qui, comme les ennemis les plus outrez du Siège de Rome, ne manqueroient pas d'exiger des conditions préjudiciables à cette Eglise. De plus, Philippe, hors d'état de subvenir en même tems aux frais de deux guerres puissantes, quoique dans des Pays fort voisins, risquoit de perdre dans les Pays-Bas plusieurs de ses domaines, pour peu qu'il voulût soutenir la réputation de ses armes en Picardie. Nouvelle circonstance, qui ne pouvoit qu'accroître la domination des Provinces-Unies, au détriment inévitable du pouvoir de la Chaire Apostolique. Enfin il envisageoit avec frayeur les hostilités des Turcs, qui pouffoient vivement la guerre en Hongrie. Par un mouvement sans exemple de zèle, il avoit envoyé au secours de l'Empereur son propre neveu à la tête d'un corps de troupes. Dans le même esprit de repousser les redoutables Ottomans, il souhaitoit avec passion de réunir les Puissances Chrétiennes, de les rassembler sous les mêmes étendards, pour arrêter les progrès menaçans de l'ennemi commun.

Il s'entre-
met pour
la Paix.

Pour parvenir au succès d'une œuvre si sainte, il jugea indispensable de procurer une réconciliation parfaite entre les deux Monarques. En cas même que le Roi de France refusât de contribuer à l'entreprise, la Paix une fois solidement rétablie faisoit au moins espérer que Philippe, débarassé d'une guerre onéreuse & où il devoit craindre de perdre

&

& ses terres & son honneur, ne tournât avec ardeur toute sa puissance à soutenir la cause de la Maison d'Autriche, à laquelle il avoit personnellement un intérêt si particulier. Ce qui le flattoit le plus dans cette importante négociation, étoit de savoir que la délicatesse seule empêchoit ces deux rivaux de se demander la Paix, quoiqu'ils la desirassent avec un égal empressement. En effet toutes les raisons d'État étouffoient leur haine mutuelle, il devenoit nécessaire de redonner les douceurs de la Paix à leurs peuples, gorgés de sang, remplis de fiel, corrompus par le poison de la discorde. A cette vue, Clément ne balançoit pas à remplir les devoirs de Père commun, il résolut de faire toutes les démarches propres à inspirer l'amour de la Paix. Pour tout dire en un mot, il falloit que quelque Puissance voulût bien s'entremettre auprès des parties intéressées. C'est ainsi qu'on avoit vu autrefois Ferdinand Roi des Romains & la Duchesse de Lorraine faire les premières ouvertures de la Paix, qui fut ensuite conclue entre Charles V. & François I. Dans cette rencontre le St. Père faisoit l'office de Pasteur, de Père commun des deux Potentats. Mais comme il ne lui étoit pas possible de quitter Rome, non plus qu'à ces Monarques de l'y venir trouver, c'étoit une nécessité de se servir du ministère de personnes tierces, qui communiquassent par-tout les intentions des uns & des autres. En cas pareil, on ne recherche dans les négociateurs que le fond & la tournure d'esprit, non la naissance & la supériorité des emplois, on a plutôt égard à leurs

1596. lumières, à la profondeur du jugement, qu'à une simple éloquence dénuée de souplesse & de pénétration; l'expérience dans le manège des affaires est préférable à l'éclat des honneurs & des dignitez.

Religieux
Anges de
la Paix.

Autrefois on avoit employé un Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, de l'illustre Maison de Gusman. Clément choisit un Franciscain, qui fut Bonaventure Calatagironne, Général de son Ordre, & il le chargea d'aller de sa part disposer les deux Rois à entendre des propositions de Paix. N'étoit-il pas juste en effet que les Moines, qui se mêloient si avant dans les opérations tumultueuses de la guerre, fussent aussi les principaux instrumens du retour de la concorde & de la tranquillité? L'Histoire fournit quantité d'exemples de cette nature. St. Bernard se transporta à Mayence, pour y porter l'Empereur Lothaire à se réconcilier avec ses ennemis. Conrad Simonet, Religieux de l'Ordre de St. Augustin, eut l'honneur de finir une guerre opiniâtre entre les Vénitiens & François Sforze. Le Père Savonarole Dominiquain négocia souvent la Paix pour les Florentins. On doit convenir qu'il n'y a point de gens plus propres que les Religieux à conduire de semblables négociations. La raison en est fort sensible: dépouillés de l'esprit du monde qui ne se nourrit que dans les intrigues, le trouble, & la confusion, ils ne sont pas susceptibles de ces passions violentes, qui, semblables à des taureaux en furie, rompent toutes les digues que leur opposent les sages tempéramens d'une

Rai-

PARTIE II. LIVRE XVII. 157

Raison, ferme dans les principes de la prudence. 1596.

Calatagirone, muni de ses instructions, se mit en route avec les lettres de créance du Souverain-Pontife, pour se rendre dans les Cours de France & d'Espagne. Au travers des vives oppositions qu'il trouva de la part des Ministres de l'un & de l'autre Monarques, il aperçut dans ces Souverains une égale disposition à terminer leurs longues querelles par quelque accommodement convenable. Sur-tout il entrevit ce desir dans le Roi Catholique, qui, se voyant à l'âge de soixante & dix ans, après avoir commencé son regne par une guerre avec les François, souhaitoit le finir par une réconciliation durable entre les deux Couronnes. Tout résolu que Philippe étoit d'y prêter l'oreille, il voulut néanmoins remettre cette affaire au jugement de son Conseil. Ce n'est pas qu'il fût incertain du parti qu'il devoit prendre, il connoissoit trop la nécessité de rendre le repos à ses Etats, & il n'avoit pas besoin d'autre avis que du sien; mais c'étoit une démarche de bienséance, faite uniquement pour donner à ses Ministres une marque éclatante de son estime & de sa confiance.

L'affaire mise en délibération, fut vivement discutée, sans qu'on pût en venir à un avis unanime. Les Conseillers, qui se laissèrent emporter par les mouvemens d'une passion trop aveugle, combattirent le projet de faire la paix. Selon leurs idées, les Etats de Sa Majesté Catholique ne pou-
Philippe assemble son Conseil.

158 VIE DE PHILIPPE II.

[1596.] „ voient s'assurer de jouir d'un profond re-
 „ pos , qu'autant qu'on feroit la guerre à la
 „ France , au lieu qu'ils étoient menacez de
 „ troubles , de divisions intestines, dès le
 „ moment que les deux Couronnes seroient
 „ en paix. Les François, *dirent ils* , sont
 „ trop remuans, trop belliqueux, pour se
 „ résoudre à se tenir dans l'inaction. Dans
 „ la crainte d'éprouver les effets de leur ca-
 „ ractère inquiet & turbulent , il convient
 „ d'entretenir la guerre dans le centre de
 „ leurs Provinces, autrement, dans le tems
 „ qu'on ne fera pas sur ses gardes, on les
 „ verra porter le fer & le feu dans les Etats
 „ de leurs voisins”. Don Christofe de Mo-
 „ ra combattit ce sentiment, avec la sincéri-
 „ té qu'il savoit être la vertu nécessaire à un
 „ Ministre honnête homme & fidele. Il sou-
 „ tint son avis avec toute la fermeté, que pou-
 „ voient lui inspirer la force & la solidité des
 „ motifs sur lesquels il le fondeoit; aussi entraî-
 „ na-t-il les suffrages de toute la Cour, qui
 „ se déclara pour la paix avec d'autant plus
 „ d'ardeur, que personne n'ignoroit les dispo-
 „ sitions du Roi à cet égard. Voici le discours
 „ de ce sage Conseiller.

Sentiment „ On demande si l'on doit continuer la
 de D. „ guerre-ou faire la paix avec la France.
 Christofe „ Peut-on être en suspens entre l'une &
 de Mora. „ l'autre de ces extrémités? Je ne crois pas
 „ que les personnes éclairées par les lumières
 „ du bon-sens, fixement attachées aux
 „ règles inviolables de la prudence, fermes
 „ dans les principes de la sagesse, puissent
 „ balancer à donner leurs suffrages pour un
 „ bien aussi apparent, aussi certain, aussi
 „ néces-

» nécessaire que la paix. Par une consé- 1596.
 » quence directe, je ne crains point d'avan-
 » cer que ces mêmes sujets rejettent avec
 » horreur la guerre, certe hydre de misères,
 » qui par des coups barbares a défigurè la
 » face de l'Europe, la plus belle partie de
 » l'Europe, qui a couvert de playes le corps
 » de la Chrétienté, & qui a détruit en un
 » jour le fruit des travaux d'un siècle en-
 » tier.

» Il n'est pas possible que les plus éclatan-
 » tes, les plus glorieuses entreprises de no-
 » tre invincible Monarque acquièrent le
 » privilège de s'étendre jusqu'à l'infini: com-
 » me toutes les affaires périssables de ce
 » Monde, elles ne doivent pas prétendre à
 » des établissemens éternels. Après avoir
 » navigé si longtems sur les ondes toujours
 » agitées de l'inconstante Fortune, pour-
 » quoi se mettre au hazard de faire naufrage,
 » lorsqu'on a la liberté d'entrer dans le
 » port? Les bons Princes ne doivent ja-
 » mais tenter les incertitudes de la guerre,
 » que dans la vue & la ferme espérance de
 » parvenir à une paix durable. Semblable
 » à un pilote qui ne doit pas s'éloigner du
 » port, aussitôt qu'il l'a decouvert, un Sou-
 » verain ne doit pas rejeter la paix, quand
 » l'occasion de la faire se présente. Les
 » conjonctures, la nécessité doivent à cet
 » égard faire la règle de sa conduite. J'ose
 » le dire, il me paroît que ceux qui con-
 » seillent de ne pas entendre à la paix, &
 » de continuer la guerre, ne connoissent
 » ni l'état présent de cette Monarchie, ni
 » les forces de celui qui nous attaque au-
 » jour-

1596. „ jourd'hui, dans le tems que nous le croy-
 „ ions réduit à se remettre à notre discrétion, & à subir les loix que nous voudrions
 „ lui imposer.

„ Il est facile d'envisager notre propre situation dans l'âge périlicant du Roi notre
 „ maitre, & dans la jeunesse vigoureuse du Prince son successeur. Il n'y a rien qui doive
 „ nous faire craindre davantage, que ce que nous appréhendons le moins. Les
 „ disgraces arrivent d'ordinaire par des coups, que la prudence humaine a su le moins
 „ prévoir, & qu'on étoit bien éloigné d'attendre. Je ne veux pas donner plus d'étendue
 „ à ces réflexions, pour ne pas exposer ces secrets dans une plus grande lumière. Tournons
 „ seulement les yeux du côté de la France, imaginons-nous que la Fortune est à présent tributaire de
 „ cette Couronne. Songeons, par l'exemple frappant de l'Empire Romain, qu'elle prend
 „ aujourd'hui plaisir à élever cette Monarchie au faîte de la gloire, dans le tems même qu'elle
 „ paroïsoit toucher le moment de sa decadence & de sa ruine. Souvenons-nous enfin que toutes les
 „ Armées, toutes les forces, toute la puissance de notre invincible Monarque, n'ont pu la dompter,
 „ la mettre au rang de ses conquêtes.

„ Représentons-nous un Roi, le plus guerrier, qui ait jamais porté la Couronne. Un Roi,
 „ que son courage intrépide entraîne dans tous les endroits où le péril est le plus grand, où l'on
 „ voit pleuvoir un déluge de sang, s'élever des

„ montagnes de corps morts, de membres 1596.
 „ entassés les uns sur les autres. Un Roi,
 „ qui ne cessera de vaincre, que lorsqu'il ces-
 „ sera de regner. Un Roi, qui, malgré
 „ des oppositions toujours nouvelles, des
 „ obstacles sans nombre, est parvenu à se
 „ faire reconnoître issu de mâle en mâle de
 „ la race de St. Louis, d'où il tire son droit
 „ incontestable au sceptre des François,
 „ qu'il tient aujourd'hui du consentement
 „ universel de la nation. Un Roi, à qui le
 „ Souverain-Pontife n'a pu refuser sa béné-
 „ diction sur la Terre, à la vue de la victo-
 „ rieuse protection que le Ciel lui prodig-
 „ uoit sans mesure. La guerre civile, qui
 „ est le seul poison mortel pour les États,
 „ vient de cesser en France. Le pont, sur
 „ lequel nos Armées ont ci-devant traversé
 „ la France, est rompu. Cette partie des
 „ François qui nous tendoient les bras, qui
 „ nous ouvroient leurs portes, nous les fer-
 „ ment à présent, refusent de nous recevoir.
 „ Ces mêmes François ont oublié la quanti-
 „ té de millions d'or, que notre Monarque
 „ a sacrifié pour leur défense, ou du moins
 „ s'ils s'en souviennent, ils payent ces ser-
 „ vices par les efforts qu'ils font, pour nous
 „ chasser du petit nombre de places, dont
 „ nous restons encore les maîtres dans ce
 „ Royaume.

„ Nos Conseils sont composez de Minis-
 „ tres habiles, sages, & d'une expérience
 „ consommée, toutes leurs délibérations se
 „ distinguent par une prudence, ordinaire-
 „ ment maîtresse du succès; j'avoue ces vé-
 „ ritez. Mais aussi le point essentiel est,
 „ que

1596.

» que nous avons à craindre des conjonctures
 » bizarres. Nous avons affaire à des es-
 » prits légers & inconstans, qui par leur
 » hardiesse fougueuse, par leur courage
 » brusque & impétueux, renversent tous
 » les desseins que nous croyons former sur
 » les solides fondemens de la politique la
 » mieux concertée. Notre Histoire même
 » fournit des exemples frapans de pareilles
 » révolutions. L'Espagne s'est vue au mo-
 » ment de sa perte par des revoltes généra-
 » les, les Chefs de parti vouloient tirer le
 » Duc de Calabre de prison pour le faire
 » Roi. Les François, pleins d'espérance de
 » tirer les plus grands avantages de ces cir-
 » constances, pénétrèrent les armes à la
 » main jusqu'au centre du Royaume de Na-
 » varre. Ce fut à leur honte: dans le tems
 » qu'ils se flattoient d'une conquête certai-
 » ne, en un clin d'œil les Espagnols se réu-
 » nirent, coururent unanimement sur l'en-
 » nemi commun, qu'ils chassèrent après
 » lui avoir causé une perte considérable.

» Nous risquons d'avoir le même sort en
 » France. Les peuples de ce puissant Ro-
 » yyaume auront beau se diviser, s'aigrir les
 » uns & les autres par les plus piquantes in-
 » vectives, se faire une guerre cruelle; aus-
 » sitôt qu'ils nous verront agir pour avancer
 » nos projets à la faveur de leurs discordes,
 » on les verra faire trêve à leurs haines mu-
 » tuelles, fondre sur nous avec toutes leurs for-
 » ces rassemblées, nous serons chassés honteu-
 » sement. Ne nous aveuglons pas, les François
 » mêmes qui sont pénétrés d'un zèle sincère
 » pour la Religion, seront les premiers à crier

» ha-

» haro sur nous, lorsque nous croirons les ani-
» mer par notre présence à la ruine des Protes-
» tans. Les autres qui n'ont point à cœur les in-
» térêts de la Foi, qui ne se déclarent jamais
» qu'à la dernière extrémité, qui sont mauvais
» Chrétiens par habitude, perdront leur indo-
» lence, feront éclater l'amour de la patrie,
» dans la crainte de paroître partisans des Espa-
» gnols. Ci-devant le jeu nous étoit favorable,
» tout tournoit à notre avantage, les François
» fournissoient les cartes, & en jouant eux-mê-
» mes, ils nous abandonnoient une partie du
» gain que la Fortune pouvoit leur procurer.
» Si nous avions bien fait, nous aurions
» fait usage de toute notre puissance, dans
» le tems que les François étoient le plus
» acharnez à se détruire, dans le tems que
» cette formidable faction de la Ligue ne
» juroit que par le nom de Philippe. Il fal-
» loit alors faire réellement ces grands ef-
» forts, dont aujourd'hui nous méditons les
» préparatifs, avec plus de bruit que d'espé-
» rance de succès. C'est une maxime gé-
» néralement reçue, qu'un tiers a toujours oc-
» casion de faire son profit de la querelle de
» deux ennemis: mais il n'est pas commun
» de trouver les moyens de parvenir à cette
» fin. A présent que les François ne for-
» ment qu'un seul corps sous un même
» Chef, malgré les desolations d'une guerre
» civile à peine éteinte, ils ont encore assez
» de forces, pour faire tête aux plus puis-
» sans Princes de l'Europe, qui oseront les
» attaquer dans leur Pays. Ils n'ont que
» trop de ressources, pour se mettre en é-
» tat de reprendre toutes les places dont

» nous

1596.

„ nous sommes les maitres, ils peuvent mê-
 „ me porter la guetres jusques dans nos pro-
 „ pres Provinces. Il n'y a qu'une voye de
 „ parer leurs coups, mettons par la paix une
 „ barrière entre les deux Monarchies, plus
 „ forte que n'est celle des Pirénées.

„ C'est une foible raison de dire que ces
 „ guerriers ne sont pas heureux à conserver
 „ leurs conquêtes, il suffit de savoir qu'ils
 „ ont assez de bonheur pour conquérir,
 „ c'en est assez pour craindre le mal que
 „ peuvent faire ces redoutables ennemis.
 „ Pour l'éviter, je ne vois d'expédient que
 „ la paix. Le Roi notre Monarque veut
 „ finir son regne, dans les douceurs du re-
 „ pos. Et Votre Altesse (*dit le Ministre, en*
 „ *se tournant vers le Prince Successeur présomp-*
 „ *tif, qui étoit présent*) Votre Altesse doit
 „ regarder comme un bien précieux, de ne
 „ pas commencer le sien avec les embarras
 „ d'une guerre. Son ambition doit être sa-
 „ tisfaite de la vaste étendue de terres qui
 „ composent son héritage, Votre Altesse en
 „ un mot doit être contente de se faire obéir
 „ dans l'un & l'autre Mondes, de jouir
 „ seule de la prérogative de voir ses États
 „ éclairés par le soleil, quand ceux des au-
 „ tres Souverains sont dans les ténèbres de
 „ la nuit. Telle est la fortune que la Sérénis-
 „ sime Maison d'Autriche tient de la li-
 „ béralité du Ciel, seule entre toutes les
 „ Puissances de l'univers elle peut se glori-
 „ fier de la possession d'un Empire presque
 „ sans bornes, qu'elle rapporte à la faveur sin-
 „ gulière de la divine Providence”.

A peine de Mora eut cessé de parler, que le Prince Philippe marqua son indignation, par des mouvemens de la plus furieuse colere. Cet héritier de la Couronne aimait mieux paroître donner l'essor à la fougue d'un courage martial, que se laisser conduire par les conseils trop mesurez d'une sage modération. Ce n'est pas que sa valeur fût au dessus de l'ordinaire, mais le défaut de prudence l'empêcha de sentir la solidité des raisons qu'il venoit d'entendre. Par son emportement il déclara assez sa haine pour les partisans de la paix, il traita le Conseiller avec la dernière aigreur, il l'accabla d'un déluge de reproches les plus piquans, pour avoir eu la généreuse hardiesse de lui exposer son sentiment. Enfin, piqué jusqu'au fond du cœur de la fermeté de ce sujet à soutenir un parti contraire à ses idées, il lui commanda de sortir, & de ne plus se présenter devant lui. Après cet éclat, chacun ne songea qu'à faire sa cour au Prince, & ce fut un concert unanime pour la continuation de la guerre.

Don Christofe alla sur le champ instruire le Roi de ce qui venoit de se passer. Philippe fut très attentif aux plaintes de son Ministre, & plaignit intérieurement la misérable condition des Princes, à qui, pour leur complaire, on est contraint de déguiser ses véritables sentimens, & de supprimer la situation naturelle des affaires. Il ne répondit cependant autre chose à son Ministre, que cette parole, *Obéissez*. Trait d'une prudence raffinée, & qui n'étoit propre qu'à Philippe II. Il ratifia l'ordre quoiqu'in-

juste

1596.

Colere
du Prince
Philippe.

Trait de
prudence
du Roi
d'Espa-
gne.

1596. juste de son fils, dans la vue d'inspirer un respect inaltérable pour l'autorité de son successeur, & de maintenir dans l'esprit des peuples l'opinion avantageuse, qu'ils avoient conçue de leur futur Souverain. Don Christofe reçut ce dernier Arrêt avec soumission, il fit une profonde révérence, & se retira, à la vérité chagrin de sa disgrâce, mais plein de la consolation d'un honnête homme d'avoir suivi les mouvemens de sa conscience.

Remon-
trances de
ce Monar-
que à son
fils.

Après avoir satisfait à la bienfiance qu'exigeoient l'honneur & la dignité de son fils, Philippe voulut remplir les devoirs de la justice. Il fit venir le Prince, à qui il dit

» qu'il ne pouvoit pas approuver son procé-
 » dé, dans le mépris insultant qu'il faisoit si
 » fort à la légere des anciens serviteurs de la
 » Couronne, du vivant même de son père,
 » sous ses yeux, & sans autre offense de la
 » part du Ministre disgracié, que de n'avoir
 » pas su conformer son avis à ses intentions.
 » Qu'une violence de cette nature ne pou-
 » voit que donner de très sinistres impres-
 » sions de son regne futur, puisqu'à peine
 » commençoit-il d'avoir l'autorité en main,
 » qu'il commençoit de marcher par un che-
 » min, qui de tout tems avoit été fatal à
 » plusieurs Princes qui l'avoient pratiqué,
 » quoiqu'ils fussent plus consommés que lui
 » dans la science du gouvernement. Que
 » quelque irrité qu'il fût de l'ordre que Don
 » Christofe de Mora avoit reçu, parce qu'il
 » renfermoit une injustice criante, il n'a-
 » voit pas voulu le révoquer, pour ne pas
 » autoriser un exemple de desobéissance.

» Mais

„ Mais qu'il prétendoit que dès l'heure même il rapellât Don Christofe, & qu'il le rétablît dans l'emploi dont il l'avoit chassé. Qu'il devoit avoir toute sa vie cette maxime devant les yeux, qu'il devoit y avoir une entière liberté dans les Conseils des Princes, que chacun devoit jouir du droit d'exposer ses véritables sentimens, de mettre la vérité dans tout son jour, avec une franchise autorisée par le gout du Souverain. Que les Conseillers se rendoient coupables d'un crime capital, lorsque par une honteuse politique ils conformoient leurs avis, plutôt aux idées & à la passion, qu'au bien & à l'intérêt de celui qui demandoit conseil. Qu'en diverses rencontres c'étoit une imprudence de découvrir trop ouvertement ses idées, mais qu'en ce qui regardoit le service du Prince, l'avantage de l'Etat, le salut & le repos de la Chrétienté, c'étoit le comble de la scélératesse de rien cacher. Que c'étoit même une impiété en pareil cas de donner à sa passion plutôt qu'à la raison, qui n'épargne personne, & qui semblable à un cheval jette par terre aussi bien le fils d'un Roi, que celui du dernier des sujets. En un mot, que celui qui se voyoit chargé de donner des conseils, & de faire ses représentations, ne devoit ni flatter ni dissimuler".

Don Philippe reçut avec toute la soumission, toute la docilité, tout le respect imaginables la correction & les avis du Roi son père, & il se retira dans la disposition d'exécuter l'ordre qu'il lui avoit donné. Sur le

Conduite de ce Prince.

champ

1596. champ il fit venir Don Christophe de Mora, qui de son côté demanda excuse au Prince d'avoir parlé avec trop de hardiesse en sa présence. Liberté qu'il n'avoit prise, protesta-t-il, que par les mouvemens du zèle particulier, de l'attachement sans réserve, qu'il se sentoit pour la gloire & la grandeur de sa sérénissime Maison, pour le bien & l'honneur de la Monarchie. En effet il n'y a que les personnes d'une expérience consommée dans les affaires, qui parlent toujours d'une manière conforme à leurs lumières supérieures. Cet incident fit connoître au Roi Catholique, que la jeunesse & l'ignorance du Prince son fils étoient en butte à la politique intéressée de Ministres flatteurs, qui par leur basse complaisance encensoient les qualités qu'il faisoit paroître, pour corrompre son cœur par la fumée d'un encens, capable d'empêcher ses premières semences de se mûrir, & de porter dans leur tems des fruits convenables.

Ordre à
l'Archiduc de
traiter la
paix.

Pour obvier aux inconvéniens qu'il avoit lieu de craindre de la prévention de son fils pour la guerre, Philippe ne voulut plus que les négociations se traitassent en Espagne, où le Conseil étoit rempli de préjugés contraires à la paix. A cet effet il donna ordre à l'Infante Isabelle d'écrire à l'Archiduc, avec qui elle étoit déjà promise, de faire quelque ouverture d'accommodement, & de sonder les intentions de la Cour de France. L'Infante, qui, entre autres sujets d'éloges dus à ses vertus personnelles, se faisoit gloire de soutenir le relief qu'elle avoit d'être fille de l'illustre Isabel-

le,

le, surnommée la Princesse de la paix, écrivit à l'Archiduc de contribuer, de ses conseils & de son entremise, à la perfection d'un ouvrage si nécessaire & tant désiré, avec la franchise, la sincérité si particulièrement annexées à la Nation Allemande. 1596.

L'Archiduc, qui devoit recevoir les Pays-Bas pour la dot de sa future épouse, connoissoit trop l'impossibilité d'être maître paisible & absolu de ces riches Provinces, s'il n'en écartoit les horreurs de la guerre, & s'il n'en assuroit le repos par une solide paix. Rempli de cette idée, il assura dans sa réponse qu'il n'avoit rien plus à cœur que de satisfaire sur ce point Sa Majesté Catholique. Desir, ajoutoit il, d'autant plus ardent de sa part, que son ame étoit pénétrée de la plus vive douleur de voir l'Europe plongée dans la plus affreuse misère, par le fléau d'une guerre sanglante & opiniâtre. Pour surcroit d'affliction, d'envisager les deux premiers Monarques du Monde Chrétien, dont l'un pouvoit être l'épée, l'autre le bouclier, contre la puissance redoutable des Ottomans, s'acharner à leur perte mutuelle, faire usage de toutes leurs forces pour se détruire réciproquement, sans autre but, sans autre avantage pour l'un ou pour l'autre, que de parvenir à l'abaissement de son ennemi, aux dépens même de la ruine de ses propres Etats. La renommée publia bientôt le gout que l'Archiduc faisoit éclater pour la paix, & le fruit qui en revint à ce Prince fut d'acquiescer l'affection & la confiance des

Sentiment
de ce Prin-
ce à ce su-
jet.

1596. Peuples, dont il devoit être le Souverain, après la conclusion de son mariage avec l'Infante. D'ailleurs Philippe redoubla son affection pour son gendre futur, à la vue de cette conformité de sentiment, sur-tout dans des conjonctures qui rendoient la paix d'une nécessité absolue. En effet la Monarchie Espagnole touchoit au moment terrible de perdre un Roi, si célèbre par sa science dans le manége de la politique, & de tomber sous les ordres d'un successeur encore novice, & que la nature n'avoit pourvu que de très médiocres talens.

Calatagironne en France.

Pendant Calatagironne continuoit avec vivacité ses négociations à la Cour du Roi Très-Chrétien, pour ébaucher les premières ouvertures d'une réconciliation entre les deux Couronnes. Le Souverain-Pontife avoit jugé à propos d'envoyer d'abord cet Agent à Henri, & plusieurs raisons l'y avoient déterminé. Instruit des vues & des sentimens du Roi Catholique, il n'aperçut d'obstacle que de la part de son adversaire. Difficultez, selon toutes les apparences, d'autant plus insurmontables, qu'il n'étoit pas à présumer qu'un Monarque tel qu'Henri, né dans le tumulte des armes, endurci dans le continuuel exercice de la guerre, qu'on ne voyoit jamais qu'à cheval, voulût prêter l'oreille à un accommodement. Supposé même que la nécessité de ses affaires, l'intérêt de son Royaume, les besoins de ses Sujets, le forcassent d'y consentir, il ne seroit jamais le maître de suivre ses propres mouvemens. On avoit tout lieu de craindre que les mêmes Ministres, qui l'avoient engagé à déclarer

la guerre à l'Espagne lorsqu'il paroïssoit être sans ressource, dans le tems que quatre Ducs des plus puissans du Royaume avoient encore les armes à la main, ne le fissent résoudre à poursuivre vivement son premier dessein, à la vue de l'avantage qu'il avoit alors de voir toute la France soumise.

Ces préjuges ne furent point faux, le bon Religieux rencontra dans les commencemens plusieurs difficultez considérables. Il lui fallut beaucoup d'adresse pour les surmonter, quoiqu'il agit de manière à faire sentir qu'il étoit assuré du consentement de la Cour d'Espagne. En effet il y avoit fait deux voyages, & dans deux audiences très longues qu'il avoit eues de Philippe, il avoit assez reconnu l'extrême passion qu'avoit ce Monarque de conclure la paix. En peu de tems Calatagironne eut la satisfaction de trouver Henri dans des sentimens, qui passoient ses espérances. Ce Roi lui répondit enfin „ qu'il „ étoit prêt à concourir de sa part au Traité de paix, non seulement pour complaire à Sa Sainteté, mais encore parcequ'il y voyoit une occasion d'acquérir une gloire immortelle. Que toute l'Europe favoit que la nécessité contraignoit les Espagnols de se délivrer d'une guerre, qu'ils ne pouvoient plus soutenir. Que pour lui, s'il vouloit donner les mains à un accommodement, il n'agissoit que par un pur motif de générosité. Que dans ces circonstances de grandeur d'ame de sa part, de contrainte du côté de ses ennemis, il ne balançoit pas à procurer ce bien à la Chrétienté, pourvû que ce fût à des con-

1596.

Disposition
d'Henri à
la paix.

1596.

„ ditions, qui ne missent point en compro-
 „ mis son honneur, & la justice de ses droits
 „ qu'il soutenoit incontestables”.

Calatagi-
 rone passe
 en Espa-
 gne, son
 retour en
 France.

Sur cette assurance, Calatagirone passa à Madrid, & peu de tems après revint en France, avec une entière certitude de la bonne volonté de Philippe. Dans ce dernier voyage le Religieux négociateur alla en Flandre, pour s'éclaircir des sentimens de l'Archiduc. Il trouva ce Prince dans des dispositions pacifiques, jusqu'à faire éclater des mouvemens d'impatience & de colére, au sujet de la lenteur avec laquelle on poursuivoit cette grande affaire. Il est bien vrai que Calatagirone, de retour en France, comme je viens de le dire, rapporta à Henri que Sa Majesté Catholique avoit donné un plein pouvoir à l'Archiduc son neveu de traiter & de conclure la paix. Il ajouta que cet ordre portoit de mettre en œuvre tous les ressorts, propres à finir une guerre aussi onéreuse, & à écarter tous les obstacles qui pourroient suspendre la réconciliation des deux Couronnes. Enfin qu'à la faveur de cette résolution de la Cour d'Espagne, & du desir ardent que le Gouverneur des Pays-Bas marquoit de consacrer cet ouvrage, il ne pouvoit y avoir aucun doute que le succès ne suivît promptement, à la satisfaction, à la gloire même des deux parties, & au bien commun de l'Europe. A ce rapport, Henri fit cette réponse. „ Ainsi donc la paix
 „ se fera par une espèce de miracle, car il
 „ me paroïssoit impossible que l'Archiduc y
 „ pensât, attendu qu'il est entouré d'Espa-
 „ gnols,

gnols, qui ne savent que conseiller la guerre contre la France”.

1596.

Calatagirone ne manqua pas d'instruire le Pape de ce qui se passoit. Ce Pontife, voyant toutes les apparences d'une paix prochaine, au moyen des dispositions favorables des deux Monarques, voulut faire de sa part toutes les démarches nécessaires pour avancer la consommation du Traité. Comme il étoit sûr des sentimens du Roi d'Espagne, il crut devoir s'éclaircir à fond de ceux d'Henri. Dans cette vue, il jugea à propos d'accélérer le départ du Légat *a Latere*, qu'il étoit convenu avec les Ambassadeurs de ce Monarque d'envoyer à Paris, pour confirmer l'absolution qu'il avoit donnée, & faire exécuter les promesses faites en conséquence. En même tems il comptoit voir de près les dispositions de cette Cour à la paix, & interposer son crédit pour conduire ces commencemens à une heureuse fin. A cet effet, il choisit le personnage le plus recommandable du Sacré Collège, & ce fut Alexandre de Médicis, qui depuis parvint au Souverain-Pontificat sous le nom de Leon XI. Ce Légat fut reçu sur les frontières du Dauphiné par le Duc de Lesdiguières Gouverneur de cette Province, qui, quoique Huguenot & ennemi des Catholiques, ne laissa pas de faire au Ministre du St. Père tous les honneurs, & de lui rendre tous les respects possibles, & il l'accompagna même jusqu'à Lion. En un mot le Cardinal Légat resta tellement satisfait de la politesse du Duc, & des autres Gentilshommes Huguenots qui se trouvèrent à sa suite,

Alexandre de Médicis
Légat dans ce Royaume.

1596.

qu'un jour à table il dit à ses Officiers, „ Je
 „ n'aurois jamais cru qu'il y eût tant d'hon-
 „ nêteté, des manières si gracieuses parmi
 les hérétiques”.

Son en-
 trée à Pa-
 ris & ses
 conféren-
 ces sur la
 paix.

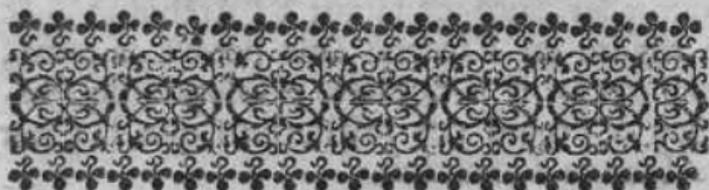
La peste reynoit alors en plusieurs con-
 trées de l'Europe : cet incident obligea le
 Légat de faire un grand détour, & il ne put
 se rendre à Paris aussitôt qu'il auroit dû.
 Cette Capitale même étoit infectée du mal
 contagieux, & il fut contraint de s'arrêter à
 Montléri qui en est éloigné de dix lieues.
 Henri, qui se trouvoit en Picardie, en par-
 tit en poste pour lui rendre visite, & il don-
 na en cette rencontre une preuve éclatante de
 son respect pour le Souverain-Pontife, par
 l'impatience qu'il témoigna de voir son Mi-
 nistre, qu'il traita avec un épanchement de
 cœur, une familiarité inexprimables. En-
 suite le Légat se mit en chemin pour faire
 son entrée dans Paris, ce qui fut exécuté a-
 vec tout l'éclat, toute la pompe qu'il avoit
 été possible d'imaginer. Mais, pour se met-
 tre à couvert du danger de la maladie, il
 prit son logement à St. Merri hors de la Vil-
 le, où il eut plusieurs conférences fort lon-
 gues avec le Roi. Après avoir terminé les
 affaires particulières qui concernoient la Cour
 de Rome, ils en vinrent aux générales,
 c'est-à-dire, à la négociation entamée de la
 paix. Alexandre y rencontra plus de diffi-
 cultez qu'il ne s'y étoit attendu, le Roi lui
 déclara d'un ton ferme qu'il ne vouloit en
 aucune manière entendre parler d'accom-
 dement, qu'au préalable on ne lui restituât
 tout ce qu'il étoit en droit de redemander.
 Ce fut donc une nécessité de faire partir en
 di-

diligence le bon Religieux Calatagirone, pour aller faire ce raport à l'Archiduc, & se rendre en Espagne sans perdre de tems, pour recevoir la dernière résolution de Philippe à l'égard des restitutions que la Cour de France demandoit. 1596.

Fin du XVII. Livre.



176 VIE DE PHILIPPE II.



LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XVIII.

ARGUMENT

DU LIVRE DIXHUITIEME.

Prise d'Amiens par Henri. Mesures du Roi d'Espagne. Le Duc de Luxembourg à Rome. Le Gouverneur de Milan tente de l'arrêter prisonnier. Jalousie des Espagnols au sujet des honneurs qu'on fait à cet Ambassadeur. Secours obtenus pour l'Empereur. Armement du Roi Catholique contre l'Angleterre. Fa-

PARTIE II. LIVRE XVIII. 177

talité des desseins de l'Espagne contre ce Royaume. Grande maladie de Philippe, & les arrangemens de ce Monarque. Affaire entre ce Monarque & les negocians ses Sujets. Flotte Espagnole. Assaillie par la tempête. Philippe admet le Prince son fils au gouvernement. Affaire arrivée dans l'hôtel de l'Ambassadeur de Venise à Madrid. Suites de cet accident. Plaintes des Tribunaux de Justice. Jugement de Philippe à ce sujet. La mort du Duc de Ferrare allarme les Princes d'Italie. Leurs démarches auprès du Roi Catholique. Don César d'Este reconnu Duc par le Peuple de Ferrare. Indignation du Pape contre le Duc. Eclaircissement sur les droits du St. Siège. Obstination du Pape. Protestation du Roi Catholique en sa faveur. Préparatifs de Clément pour la guerre contre le Duc. Les Princes d'Italie arment pour leur défense. Situation de Don César & cause de la foiblesse de ses forces. Disposition du Peuple de Ferrare. Premières démarches du Duc. Sa résolution de se défendre. Sa lettre aux Cardinaux à Rome. Monitoire publié contre ce Prince. Manifeste en faveur de son droit. Raisons en faveur de la légitimation. Autres contre la réunion prétendue. Manifeste du Pape. Contre le droit d'élection prétendu par les Ferrarois. Triste situation de Don César. Conduite du Gouverneur de Milan. Politique des Vénitiens. Don César excommunié. Rigoureuses procédures contre ce Prince. Son discours aux Ferrarois. Leur réponse. Leur fuite. Plusieurs se soumettent volontairement au Pape. La Duchesse d'Urbino propose un accommodement. Réponse du

178 VIE DE PHILIPPE II.

Légat. Conditions du Traité. Réflexion. Attention du Pontife pour le Traité de paix. Le Legat se transporte à St. Quentin. Prudence requise pour le manège des grandes affaires. Le petit nombre de Ministres convenable dans les négociations de conséquence. Difficulté de la restitution des places. Calatagirone passe en Flandre. L'Archiduc envoie en Espagne pour résoudre le Roi à la restitution. Philippe demande l'avis de son Conseil de conscience pour la guerre. Il consent à restituer. Vervins choisi pour le lieu du congrès. Jeunes Ministres doivent être exclus des négociations importantes. Plénipotentiaires pour la paix de Câteau-Cambresis. Députés de la France & de l'Espagne à Vervins. Cérémonies pour les visites réciproques. Préséance adjudgée à la France. Exhortation du Légat aux Plénipotentiaires. Secret admirable dans l'assemblée. Réflexion à ce sujet. Règlement pour les barbes. Mort de la Duchesse de Savoie. Ses enfans. Procédé de Philippe à leur égard.

1597.

Prise
d'Amiens
par
Henri.

¶ Pendant que les Plénipotentiaires du Souverain-Pontife négocioient la paix dans les Cours de France & d'Espagne, les Armées des deux Monarques ennemis tenoient la campagne, & formoient des entreprises, pour acquérir à l'envi des avantages propres à se donner une supériorité déceiive. Amiens fut le théâtre le plus remarquable des exploits de cette année. Les Espagnols avoient surpris cette forteresse par un stratagème singulier, savoir, par le moyen d'une charretée de noix :

Henr

Henri la reprit avec un courage de Lion, après l'avoir battue pendant plus de deux mois de vingt mille coups de canon. La perte de cette place avoit été un événement fatal aux intérêts de ce Monarque, cette conquête lui acquit beaucoup de gloire. Sa valeur n'étoit point douteuse, mais dans cette occasion elle reçut un nouveau lustre, & toute la France resta pleinement convaincue de la grandeur de son courage. Si l'exploit de ses ennemis donna une espèce d'atteinte à la réputation de ses armes, on peut dire qu'il répara cet affront avec éclat, & que ce succès servit à porter son nom au faite du Temple de Mémoire. Henri, qui, plus que tous ses prédécesseurs sans exception, pouvoit se dire le seul Capitaine entre les Rois & le Roi des guerriers, fit connoître à l'univers entier en cette rencontre que rien ne pouvoit tenir contre les efforts de sa bravoure, que tout plioit sous l'impétuosité de ses attaques. En effet ceux qui n'avoient pu se maintenir dans la possession d'Amiens, ne purent ensuite empêcher ce Prince victorieux de faire rentrer à force ouverte Ardes & Calais sous son obéissance. L'Archiduc étoit venu en personne avec toute son Armée au secours de la garnison d'Amiens, & il eut la honte d'être contraint d'abandonner son entreprise & de se retirer, non sans décheoir beaucoup de la haute attente que son nom avoit répandue dans le monde.

La conquête inespérée de la capitale de Picardie donna beaucoup à penser aux Espagnols, qui ne s'étoient attendus à rien moins

Mesures
du Roi
d'Espagne.

1597.

qu'à se voir enlever cette forteresse. Philippe même crut ne devoir plus compter sur la paix, convaincu que le Monarque son adversaire, enorgueilli par des succès si considérables, rejetteroit avec hauteur toutes les propositions d'accommodement. Il n'aperçut donc d'autre ressource que de parer les suites fâcheuses, que tant de victoires lui faisoient envisager, & il ne songea qu'à augmenter ses Armées: résolu en même tems en cas qu'elles devinssent inutiles par la conclusion d'un Traité, de les faire marcher au secours de l'Empereur, réduit à de tristes extrémités par les forces victorieuses des Turcs. Dans cette double vue, il commanda au Marquis de Trevice & à Alexandre des Monts d'assembler à Naples trois Terces d'infanterie, & à Milan autant par les soins d'Alfonse d'Avalos, de Bourbon, & du Chevalier Gambarotta, tous trois Mestres de Camp, avec ordre de conduire ces troupes dans les Pays-Bas.

Le Duc
de Lux-
embourg
à Rome.

Au commencement de cette année, Henri envoya une Ambassade solemnelle au Souverain-Pontife, & ce fut la première depuis la réconciliation de ce Monarque avec le Siège de l'Eglise Romaine. Le sujet qu'il choisit pour remplir un emploi de cette importance, fut François de Luxembourg Duc de Piney, l'un des plus grands Seigneurs du Royaume. Ce Ministre arriva le 1. de Mars à Gènes, où il fut conduit par le Sénateur Aurelio Lomellino, qui au nom de la République étoit venu jusqu'à Savone au devant de Son Excellence, qu'il logea dans son palais. Les premiers de l'Etat allèrent
lui

lui rendre visite, au grand déplaisir des Espagnols, qui ne pouvoient souffrir qu'une République, dépendante en tout, comme ils le prétendoient, de Sa Majesté Catholique en vertu de la protection ouverte qu'elle lui accordoit, fît des honneurs si distinguez à l'Ambassadeur d'un Roi ennemi de l'Espagne, avec laquelle il étoit même actuellement en guerre.

On porta à une violente résolution le ressentiment de cette injure prétendue : le Connétable de Castille Gouverneur du Milanese mit en devoir de la vanger, & sur l'Etat de Gènes & sur la personne du Duc, qu'il avoit formé le dessein de faire enlever dans la route qu'il prenoit par terre pour se rendre à Rome. Il en donna la commission à Jean Baptiste Severoli, qui à la tête de deux cens cavaliers se mit en embuscade dans certains endroits voisins du chemin où le Duc devoit passer ; & la chose auroit réussi sans aucun obstacle, si par un coup de pur hazard les François n'avoient pas avancé leur départ d'une demie heure. L'attentat fut bientôt découvert, les Génois s'en plainquirent avec d'autant plus d'aigreur, que la tentative s'étoit faite sur les terres de leur obéissance. Ils en écrivirent de la manière la plus vive à Philippe, & ce Monarque fit au Gouverneur la plus sévère réprimande, dans une lettre qu'il envoya décachetée au Sénat, pour la faire tenir ensuite au Connétable. Les Génois, avant que de la remettre, ne manquèrent pas d'en titer des copies, qu'ils envoyèrent à Henri & au Duc de Luxembourg, qui

1597.

Le Gouverneur de Milan tente de l'arrêter prisonnier.

1597. parurent pleinement satisfaits de la conduite du Roi Catholique.

Jalousie
des Espa-
gnols au
sujet des
honneurs
qu'on fait
à cet Am-
bassadeur.

Si la Cour d'Espagne desavoua l'entreprise du Gouverneur de Milan, elle ne put retenir le dépit que lui causa la réception que Clément fit à l'Ambassadeur de France. Le Duc de Luxembourg fut comblé par le Pontife d'honneurs, & de marques d'une attention, qui non seulement paroissoit convenable à son rang, à sa personne, & au relief du caractère qu'il devoit soutenir, mais qui fut portée beaucoup au delà de ce qui se pratique d'ordinaire en pareille rencontre. Rien ne fut oublié de la part du Pape, pour relever par les plus éclatans dehors la distinction qu'il vouloit faire du Ministre d'Henri, dans la vue de répondre de tout son pouvoir à la générosité & au zèle, que ce Monarque avoit fait paroître dans les honneurs inusitez qu'il avoit rendus au Légat Apostolique. En effet des deux côtez ces Souverains parurent faire un combat d'honnêtetez; Henri ne pouvoit rien faire de plus que ce qu'il imagina, pour témoigner en la personne du Légat le plus vif attachement au Chef de sa Communion; & Clément épuisa à l'égard de l'Ambassadeur François toutes les déférences, propres à ne pas demeurer en reste avec le Roi son maitre. Cette conduite mit les Espagnols hors d'eux-mêmes, ils en firent grand bruit, mais les plaintes amères qu'ils portèrent au Pontife même, bien loin de produire quelque changement, ne tirèrent qu'une réponse assez mortifiante. „ Aussitôt que je „ saurai, *repliqua Clément*, que les Espagnols „ fe-

feront dans leur pays aux Légats *a Latere* 1597.
 les mêmes honneurs, que le Roi Henri a
 rendus en France à Alexandre de Médi-
 cis, je ne manquerai pas de traiter leurs
 Ministres avec la même distinction, que
 j'observe aujourd'hui à l'égard de l'Ambas-
 sadeur de ce Monarque".

Les Espagnols furent mieux écoulez au su-
 jet des pressantes sollicitations qu'ils firent,
 conjointement avec l'Ambassadeur de Sa
 Majesté Impériale, pour obtenir de puissans
 secours en faveur des Chrétiens qui faisoient
 la guerre en Hongrie & en Transilvanie. Ils
 se voyoient réduits à de fâcheuses extrêmi-
 tez par les victoires & les conquêtes de l'en-
 nemi commun : circonstance qui exposoit la
 Chrétienté à un péril manifeste, si l'Empe-
 reur ne trouvoit dans les forces des autres
 Puissances des ressources, capables d'arrêter
 les progrès menaçans des armes Ottomanes.
 Ces représentations touchèrent le Souverain-
 Pontife, il marqua tout l'empressement con-
 venable à concourir de sa part, & de trou-
 pes & d'argent, aux besoins trop réels des
 Chrétiens. Il fit partir Jean-François Aldo-
 brandin son cher neveu à la tête de huit mil-
 le hommes tant d'infanterie que de cavale-
 rie, il donna ordre de faire encore de nou-
 velles levées, & il augmenta les impositions
 ordinaires sur ses Sujets. Non content d'a-
 gir par lui même, il écrivit aux Princes d'I-
 talie, comme l'Empereur avoit fait de son
 côté, pour les inviter à contribuer de leur
 pouvoir au succès d'une œuvre si sainte.
 Tant de démarches, conformes aux vues de
 la Cour d'Espagne, donnèrent à Philippe
 une

1597.

une entière satisfaction : aussi ce Monarque pouvoit-il compter sur la condescendance de Clément , qui dans le cœur lui étoit parfaitement dévoué.

Arme-
ment du
Roi Ca-
tholique
contre
l'Angle-
terre.

D'autres desseins non moins importans rouloient alors dans son esprit, & fixoient même toutes ses attentions ; c'étoit le desir de tirer des Anglois une vengeance, assortie à la haine, à l'indignation qu'il partageoit avec ses Sujets contre ces formidables ennemis. En effet ces sentimens devenoient communs à toute la Nation Espagnole, qui ne pouvoit soutenir la hardiesse de ces peuples, qu'elle voyoit depuis tant d'années troubler son commerce du Levant & des Indes, attaquer avec succès ses plus riches Flottes, faire enfin des conquêtes & des établissemens en Amérique. Ce n'étoit pas où se bornoient leurs expéditions, ils couvroient les mers d'Espagne de leurs Armées navales, ils y faisoient des descentes, livroient des combats, prenoient des Villes, bruloient, pilloient enlevoient les vaisseaux jusques dans les ports de ce Royaume. Tels étoient les sujets de l'animosité irréconciliable des Espagnols, honteux de souffrir qu'une femmelette (c'est ainsi qu'ils nommoient la Reine Elizabet) eût l'audace d'affronter un aussi grand Roi que leur Souverain, malgré l'embaras que lui causoient les revoltes fréquentes de ses propres Sujets. Par ces motifs, ils n'avoient tous de passion plus dominante que de se mettre en état de tirer raison de cette Princesse, & l'année précédente ils auroient porté le fer & le feu dans ses Etats, si la Flotte destinée à cette expé-
di-

dition n'avoit pas été ruinée par la tempête. Le Roi Catholique, plus animé que jamais par cette perte, donna ordre d'armer plusieurs gallions, & d'embarquer des troupes non seulement en Espagne, mais encore en Italie. Il revêtit de plus du commandement général avec une autorité presque sans bornes, le Comte de Fuentes, nouvellement revenu des Pays-Bas. Enfin il fit retenir dans ses ports tous les vaisseaux des nations étrangères, pour servir à sa solde dans l'entreprise qu'il projettoit contre la Reine d'Angleterre.

Véritablement on équipoit avec toute la diligence imaginable une puissante Flotte, & comme on gardoit le secret sur sa destination, les François en prirent ombrage. Le Légat eut beaucoup de peine à les persuader qu'ils n'avoient rien à craindre, peu s'en fallut qu'ils ne rompissent les négociations entamées de la paix, prévenus que l'Espagne ne faisoit de si grands efforts, que pour surprendre quelque place maritime en France. Ce préjugé avoit fait une si forte impression dans le Conseil, que ce ne fut qu'à force de protestations & de preuves évidentes du contraire, que le Cardinal Légat parvint à tranquilliser les esprits. Ainsi l'on continua de faire les préparatifs nécessaires pour l'expédition résolue. Mais le dessein de se vanger des Anglois avoit toujours été funeste aux Espagnols: nous avons vu dans le cours de cette Histoire les effets surprenans de la bonne fortune d'Elizabet; par cette constante fatalité le bonheur de cette Princesse ne se démentit pas dans cette dernière occasion.

1597.

Fatalité
des des-
seins de
l'Espagne
contre ce
Royaume.

Dans

1597.

Dans le tems que l'Armée navale n'attendoit que les derniers ordres pour les opérations de la campagne, Philippe tomba si dangereusement malade, que les Médecins desespérèrent de sa vie. Cet incident contraignit de suspendre l'exécution du projet, d'autant plus qu'on devoit compter sur la mort inévitable du Roi, que le grand âge & son tempérament usé par les travaux de l'esprit meritoient hors d'état de résister à la violence de la maladie. Sur cette crainte, on congédia les bâtimens étrangers, on renvoya les galères dans leurs ports, les troupes eurent ordre de retourner dans leurs anciens quartiers. Les Anglois de leur côté mirent à profit cette favorable conjoncture, ils n'en furent que plus animez à molester l'Espagne, leurs Escadres parurent sur les côtes de ce Royaume, & y répandirent l'allarme & la consternation. Ce ne fut plus alors ces Espagnols prêts à envahir l'Angleterre; bien loin d'y porter la terreur de leurs armes, ils se virent contraints de pourvoir à leur défense, afin d'empêcher leurs ennemis de ravager leurs terres, & d'avoir le même succès que dans la conquête de Cadix.

Grande
maladie
de Philip-
pe & les
arrange-
mens de
ce Monar-
que.

Au milieu de ces mouvemens, le Roi Catholique se trouvoit accablé de maux, qui ne lui donnoient aucun relâche. Dans cette triste situation, tout lui annonçoit une mort prochaine, la nature affoiblie par les fatigues inséparables des grandes affaires que son génie seul avoit conduites pendant un long regne, & le nombre des années. Pendant le court intervalle qui lui restoit à vi-

vie,

vre, il voulut pourvoir à tout ce qui pouvoit contribuer au repos & à la sûreté de ses Etats après sa mort. Dans cette vue, il se détermina à rendre public le mariage déjà conclu, entre le Prince Don Philippe son fils, & Grégoire-Maximilienne fille aînée de feu Charles Archiduc d'Autriche. Mais dans le tems qu'on faisoit les préparatifs convenables pour la solennité des noces, pour lesquelles les dispenses étoient expédiées, de même que pour le mariage de l'Infante Isabelle, promise à l'Archiduc Albert, & la renonciation de ce Prince au Chapeau de Cardinal, comme je le dirai en son lieu, on reçut la nouvelle de la mort de la Princesse d'Espagne désignée. Revers si sensible au Monarque languissant, que les yeux fixés sur son crucifix il s'écria, „ La nature m'afflige de mille infirmités différentes, Dieu met ma constance à l'épreuve par des afflictions accablantes, je suis trop heureux que ce Souverain dispensateur des biens & des maux me donne la force d'y résister”.

Ce Roi, alors uniquement occupé à disposer ce qu'il croyoit capable de faire la félicité de ses peuples, voulut encore faire prononcer un jugement définitif sur le procès pendant entre lui & les marchands de Galice & de Biscaye. Depuis nombre d'années, ces négocians se chargeoient de remettre en Flandre & ailleurs les fonds dont la Cour avoit besoin: des remises aussi considérables causoient une grande disette d'argent dans toutes les places marchandes de l'Europe, parce que dans le commerce toutes

Affaire
entre ce
Monarque & les
négocians
ses Sujets.

1597.

tes les branches sont tellement liées les unes aux autres, que les intérêts des unes ne peuvent souffrir, sans jeter du desordre dans les autres. Pour obvier aux inconvéniens inévitables de ce dérangement, quelques Princes eurent la généreuse attention de fournir aux négocians leurs Sujets les moyens de soutenir leur crédit. D'ailleurs les entrepreneurs ne fournissoient pas exactement les deniers, les troupes mal payées pâtiſſoient extrêmement, au préjudice notable des opérations de la guerre. Philippe se voyant trompé de plusieurs manières dans une affaire de cette importance, où il étoit lésé de plus de sept cens mille écus, persuadé de plus que son fils se feroit rendre compte avec la dernière sévérité, ordonna à ses Ministres de mettre par un accommodement les marchands à l'abri de toute recherche, ce qui fut exécuté à la satisfaction de toutes les parties. Vers ce tems même on découvrit que Jérôme Lomellino avoit remis en France une grosse somme, pour le service d'Henri : Philippe en fit de grandes plaintes au Sénat, qui punit le banquier de la confiscation de tous ses biens.

Flotte Espagnole.

On ne fut pas longtems dans la crainte de perdre le Roi Catholique, les accidens mortels cessèrent, les Médecins répondirent de sa vie, mais il lui resta des douleurs aiguës qui l'accabloient. Dans ces entrefaites, le bruit courut que les Anglois se dispoſoient, comme je l'ai dit, à faire une nouvelle entreprise sur les côtes d'Espagne, on eut même avis qu'ils avoient déjà équipé une Flotte considérable, prête à faire voile.

le. Alors les Ministres de Philippe, obligez de pourvoir à la défense du Royaume, expédierent les ordres nécessaires, pour mettre incessamment en mer le plus grand nombre de vaisseaux qu'il seroit possible. Bientôt après cette résolution, on apprit qu'Alexandre des Monts, à la tête de sa Terce d'infanterie composée de quinze compagnies s'étoit embarqué à Naples, & qu'après avoir couru risque de périr dans une violente tempête, il étoit arrivé au mois de Juin sain & sauf à Gènes, sans avoir eu d'autre mal que la peur. Ces troupes furent mises sur les galères de Doria, qui les transportèrent en Espagne, à Barcelone, & de là à Cadix où étoit le rendez-vous général de l'Armée navale. Elle devoit agir sous les ordres de Doria, nommé Général en l'absence de l'Amirante de Castille, pourvu du commandement en chef des forces maritimes de la Monarchie. Ce Généralissime étoit parti avec un nombre de vaisseaux, pour aller au devant de la Flotte des Indes, qu'on savoit en chemin chargée d'immenses richesses, dont la plus grande partie appartenoit à des particuliers, qui l'attendoient avec toute l'impatience imaginable.

Ainsi l'embarquement se fit à Cadix, & parmi le corps de troupes destinées pour l'expédition, on comptoit six mille Italiens montez sur plusieurs galions. La Flotte cingla vers la Corogne, dans le dessein d'aller faire une descente en Angleterre, aussitôt qu'elle seroit jointe au reste de l'Armée, que commandoit Don Martin de Padiglia, Comte de Santa Gadea, & Grand-Amiral de

Affaillie
par la
tempête.

Cas-

1597.

Castille. Mais à peine les Espagnols eurent-ils vogué huit jours, qu'ils effuyèrent une tempête furieuse; contraints de se séparer de l'Amiral, & dispersez çà & là, ils coururent risque d'être submergez, comme en effet il y en eut plusieurs perdus. La nouvelle de ce desastre parvenue à la Cour d'Espagne, chacun s'écria, „ Ainsi donc Dieu „ ne veut pas que le Roi Philippe ait la satisfaction de faire valoir la puissance de „ ses armes contre l'Angleterre, mais pour „ nos péchez il a permis qu'une Reine hérétique désole les côtes d'une Monarchie „ Catholique, dont les malheurs mettent le „ comble à la joye du triomphe de cette „ ennemie de la Religion”. Les vaisseaux battus de l'orage, & jettez dans différens endroits, eurent beaucoup de peine à se rejoindre dans le port, pour se refaire des dommages qu'ils avoient soufferts. Pendant que le Ciel combattoit pour Elizabet, les Anglois, commandez par le Comte d'Essex leur Généralissime, partagèrent leurs forces en trois Escadres, qui chacune de leur côté allèrent attendre dans les mers du nouveau Monde la Flotte de la Nouvelle Espagne. Ce voyage n'eut pas le succès dont ils s'étoient flattez, quoique l'escorte des Espagnols ne fût que d'un petit nombre de vaisseaux de guerre.

Philippe
admet le
Prince son
fils au gou-
vernement.

Cependant Philippe voyoit approcher sa fin, & ne se sentoit plus cette force, cette vigueur, si nécessaires pour soutenir le poids du gouvernement. Son esprit appesanti sous le nombre des années, son corps exténué par la goutte qui lui ôtoit l'usage des piez & des mains,

&

& d'autres infirmités de différente nature, compagnes inséparables de la vieillesse, ne lui permettoient plus de conduire seul les affaires. Ce n'est pas qu'il n'eût une extrême attention de cacher son état autant qu'il le pouvoit, & il avoit coutume de dire aux Ministres des Puissances étrangères, *Chez moi l'esprit est prompt, mais la chair est infirme.* Pour se soulager, & en même tems mettre le Prince son fils au fait de l'administration des États qu'il devoit lui laisser, il voulut que ce Successeur partageât les travaux de la Royauté, & tint sa place dans les Conseils. Par cette disposition, il se proposoit de Connoître, avant que de mourir, l'étendue de la capacité du présomptif héritier de sa couronne, dont il examinoit les démarches par lui-même, & par des surveillans qui lui en rendoient un compte exact. Tous les soirs on lui rapportoit toutes les décisions que ce jeune Prince avoit données les matins dans les Conseils, où il vouloit qu'il assistât, surtout lorsqu'il y avoit sur le tapis des matières importantes. Il lui renvoyoit encore les audiences des Ambassadeurs, à moins qu'il ne fût question d'intérêts d'une discussion trop épineuse & trop délicate.

Dans ce tems-là survint une affaire de la dernière conséquence, & elle arriva dans le Palais de l'Ambassadeur de la République de Venise à Madrid. C'étoit alors Augustin Nani, sujet d'une expérience consommée, d'une sagesse à toute épreuve, d'un génie supérieur, d'une noblesse éclatante dans toutes ses démarches, sur-tout d'une attention excessive à soutenir la dignité des Souverains qu'il

Affaire
arrivée
dans l'hôtel de
l'Ambassadeur de
Venise à
Madrid.

1597. qu'il représentoit par son caractère. Aussi avec ces éminentes qualitez acquit-il en Espagne une réputation brillante dans l'exercice de son emploi, & Philippe fut tellement satisfait de sa conduite, & charmé de ses lumières, qu'il avoit coutume de dire en badinant, qu'à Venise les Nains étoient des Géans en prudence. Je viens à l'affaire qui fait le sujet de cet Article. Le grand Alguazil (ce qui chez nous est la même chose que le Prévôt, ou le Commandant des Sbirres) voulut s'assurer de la personne d'un criminel, qui s'étoit réfugié dans l'hôtel de l'Ambassadeur susdit, pour se soustraire des mains des Archers qui le poursuivoient. En effet, par le privilège des franchises annexé dans toutes les Cours aux Maisons des Ministres publics, le coupable devoit être à l'abri des poursuites de la Justice; aussi comptoit-il avoir trouvé une sûreté inviolable. Il se trompa, l'Officier suivi de son escouade, & résolu de reprendre sa proie, ne se fit aucun scrupule d'entrer dans la cour du Palais, où il menaça d'en venir aux dernières violences, & répéta son prisonnier avec toute l'arrogance & la hauteur, ordinaires à cette canaille, toujours insolente, mais malheureusement nécessaire dans un Etat, pour l'exécution des ordres de la Justice.

Suites de
cet acci-
dent.

Au bruit que cette querelle éleva, le premier qui accourut fut un Gentilhomme de l'Ambassadeur, de la Maison de Badoero, & immédiatement après le Secrétaire d'Ambassade. A l'égard de Son Excellence, par un trait de sa prudence ordinaire, elle ne voulut pas exposer sa personne à la fureur brutale

tales de misérables de cette espèce, ou plutôt, pour parler plus exactement, évita de compromettre son caractère, & elle prit le parti de se tenir dans son appartement sans se remuer. Cependant la dispute s'échauffoit, Badoero & le Secrétaire faisoient tous leurs efforts pour empêcher que le criminel ne fût enlevé, & soutenir le droit de l'immunité; de leur côté les Archers persistoient à vouloir se saisir du malheureux, pour le conduire en prison. Des paroles on en vint bientôt aux voyes de fait, non seulement le pauvre Prévôt se vit briser entre les mains la baguette, que l'usage d'Espagne l'oblige de porter dans ses expéditions, il eut encore la tête cassée, & plusieurs de ses supôts furent meurtris de bastonnades. Les gens de l'hôtel étoient venus munis d'armes & de bâtons, pour défendre l'honneur & les droits du Palais, & ils frapèrent avec toute la force & le gout, que cette infame condition inspire d'ordinaire aux honnêtes gens, qui n'ont jamais trop besoin de se faire prier pour prêter main forte en pareille rencontre. Les Archers ne laissèrent pas de se battre, & de donner des coups, Badoero entre autres reçut une blessure.

Les Officiers des Tribunaux de Judicature prirent feu, animez par une résistance à leurs décrets, qu'ils regardoient comme un affront fait à leur corps, & un attentat irremissible contre les droits sacrez de la Justice. Ils en portèrent leurs plaintes au Roi, sur-tout ils eurent recours à l'autorité du Prince Philippe, auquel ils représentèrent les suites dangereuses de l'impunité en semblable occasion,

Plaintes
des tribu-
naux de
justice.

1597.

sion, si dans le commencement de son administration (je viens de dire que son père l'avoit chargé du soin & de la conduite des affaires) il toléroit une telle licence aux Ambassadeurs & à leurs domestiques. Selon eux, la crainte & le respect dus aux ordres du Souverain s'effaceroient avec le tems, le mépris de la personne royale, de ses jugemens, de ses volontez prendroit la place de l'obéissance, les plus infames scélérats seroient à couvert du bras séculier par l'asile qu'ils trouveroient dans les Hôtels des Ministres publics. A discuter le fait dont il s'agit, il est certain que de toutes manières les Archers avoient tort. Ils s'étoient d'abord faisis du criminel, ils devoient s'en assurer, & puisque leur négligence lui avoit présenté le moyen d'échaper de leurs mains, c'étoit un crime contre le Droit des Gens de violer la franchise de l'hôtel d'un Ambassadeur.

Jugement
de Philippe à ce
sujet.

Quoi qu'il en soit, Philippe assoupit cette querelle par un jugement plein d'équité, & où il parut avoir égard à la nature du fait, & au caractère que portoient les personnes intéressées. De son côté la République, toujours attentive à conformer sa conduite aux maximes raffinées de sa politique ordinaire, voulut prévenir les différends qui pourroient naître dans la suite, en conséquence du ressentiment que chacun conserveroit de cette affaire. Au premier avis que le Sénat eut de cette contestation, il prit la résolution de rapeller Nani, & d'envoyer en sa place François Soranzo, qui cependant ne parut à Madrid que l'année suivante. Par

ce

ce procédé des Puissances, tout motif d'animosité cessa, & l'ancienne intelligence reprit le dessus. L'Ambassadeur Nani reçut comme auparavant les témoignages de l'estime du Roi, ce Monarque affecta même de lui en donner d'extraordinaires, & à son départ le Prince lui fit l'honneur de le créer Chevalier, & le combla de riches présens. C'est ainsi que le père & le fils firent éclater, en la personne d'un particulier, la considération singulière qu'ils avoient pour le corps entier de la République de Venise.

Un nouvel événement mit cette année toute l'Italie en mouvement. Alfonso II. Duc de Ferrare mourut le 20. d'Octobre, à l'âge de soixante & quatorze ans. Cette mort arriva dans des circonstances, qui donnèrent lieu de craindre une longue & cruelle guerre dans cette partie de l'Europe. Les prétentions que le Pape forma sur cette Principauté, jettèrent l'allarme dans toutes les Cours des Princes, qui eurent sujet de craindre une augmentation aussi considérable de puissance en la personne du Pontife regnant. On n'avoit guères vu sur la Chaire du Prince des Apôtres de plus ardent défenseur des droits du Siège Apostolique, & ce caractère distinctif de Clément ne permettoit pas de douter qu'il ne fût dans la disposition de se faire justice par la force des armes, s'il ne pouvoit pas l'obtenir à l'amiable. Un autre motif de crainte étoit la déférence des Souverains étrangers pour le Chef de leur Communion, & par là ils n'étoient que trop bien fondez à prévoir que cette affaire tourneroit à leur

1597.

La mort
du Duc de
Ferrare al-
larne les
Princes
d'Italie.

1597. préjudice , quoiqu'ils pussent alors se flatter d'un succès convenable à leur sûreté. En effet Clément avoit acquis tant de crédit auprès des principales Puissances , par les démarches qu'il faisoit pour la Paix, qu'on jugeoit si nécessaire à la Chrétienté , il se faisoit d'ailleurs tellement considérer par les secours qu'il fournissoit à l'Empereur contre les Turcs , & l'on voyoit de toutes parts tant d'attention à lui complaire , qu'il paroissoit certain que ces Princes le soutiendroient de tout leur pouvoir. Cette perspective de l'union du Duché de Ferrare aux domaines de l'Eglise réveilla la jalousie de plusieurs Etats , principalement du Roi Catholique, & encore plus des Vénitiens, qui pour être plus près auroient voulu voir sur ce Trône un Prince beaucoup moins puissant qu'eux. En un mot il leur venoit d'y souhaiter tout autre que le Pape, qui possesseur des deux glaives, ne fait en faire usage , que pour inquieter continuellement ses voisins.

Leurs démarches au près du Roi Catholique.

Aussitôt qu'ils eurent reçu la nouvelle de la mort du Duc de Ferrare', ils donnèrent ordre à leur Ambassadeur à Madrid de faire, sur cette importante conjoncture , les plus pressantes remontrances au Roi Catholique. Ils firent sentir à ce Monarque que les véritables maximes d'Etat, le généreux dessein d'aller au devant des sujets capables d'allumer à l'avenir la guerre en Italie, l'intérêt propre de la Couronne d'Espagne, le bien commun des Etats d'Italie, impositoient aux Souverains qui y étoient les plus puissans, la nécessité de se résoudre à prendre toutes les

me-

mesures convenables, pour empêcher l'accroissement des forces du St. Siège par l'union du Duché de Ferrare à l'Etat Ecclésiastique. Les circonstances n'étoient pas propres à faire goûter une semblable politique, Philippe n'avoit alors d'autre but que de conclure la Paix, & cette vue dominante ne lui permettoit pas dans l'occurrence présente de prendre parti contre le Pape, dont l'entremise devenoit le premier mobile de l'accommodement tant désiré. Ainsi ce Monarque ne répondit que ces paroles, „ Nous „ ferons par la voye des représentations, & „ non autrement, tout ce qui pourra dé- „ pendre de notre crédit.

Mais pour être au fait de l'affaire dont il est question, il est à propos que j'expose quelques particularitez, qui éclaircissent le fondement des droits de chaque partie. Immédiatement après la mort du Duc Alfonso, qui ne laissoit point d'enfans, on ouvrit son testament, par lequel il instituoit son héritier Don César d'Este son cousin, né d'Alfonse, fils d'Alfonse I. ayeul du Testateur & d'Eustachie d'une Maison noble de Ferrare. La lecture du testament faite, les Administrateurs de la Capitale, suivant la coutume observée en pareil cas, mirent les troupes sous les armes, pour prévenir les desordres qui pourroient s'élever à l'occasion de la vacance du Thrône. Le Dimanche suivant le peuple assemblé proclama son nouveau Souverain, avec des acclamations & des cris de joye extraordinaires. Don César, ainsi mis en possession par les suffrages de ses Sujets, fut sur le champ sacré par l'Evêque

Don César
d'Este re-
connu
Duc par le
peuple de
Ferrare.

1597.

de Ferrare, avec toutes les cérémonies usitées de tout tems en semblable solemnité. Le même jour il reçut le serment des Sages, c'est-à-dire des Gouverneurs de la Ville, selon les formalitez établies à cet égard. Le lendemain le nouveau Duc fit partir des Ambassadeurs, pour notifier à différentes Cours son avènement à la couronne de Ferrare. Le Comte Jérôme Gelioli eut ordre de se transporter à Rome, pour y rendre compte de ce qui s'étoit passé, le Comte Pio reçut la commission pour l'Espagne, le Marquis de Scandiano auprès de l'Empereur, & le Comte Louis de Montecuculi fut nommé pour remplir cette fonction à Venise. Ce dernier Ministre n'étoit pas seulement chargé de communiquer le changement arrivé à Ferrare, il devoit prier la République de se déclarer en faveur de César, en cas que le Pape formât opposition à ses droits, comme on pouvoit se tenir assuré qu'il ne manqueroit pas de le faire.

Indigna-
tion du
Pape con-
tre le Duc.

Ce préjugé ne se trouva que trop fondé: Gelioli ne fut pas plutôt arrivé, qu'il apprit que le Pape, après avoir témoigné en public tout son ressentiment, avoit déclaré qu'il ne recevroit en aucune manière d'Ambassadeur de la part de Don César. Sa Sainteté tint exactement sa promesse, elle ne voulut jamais rien rabattre de ses prétentions, quelques efforts que fissent les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise, pour lui inspirer des sentimens de paix & de douceur. Elle expédia des ordres pour faire assembler son Armée, & en même tems les Magistrats supérieurs furent chargez d'expédier les procédu-

res

PARTIE II. LIVRE XVIII. 199

res prescrites par les loix & l'usage, à l'égard de la dévolution du Duché de Ferrare, sous le titre de fief de l'Eglise. Pour la satisfaction du lecteur, je vais donner en peu de mots l'origine de ce droit prétendu par les Souverains-Pontifes. 1597.

Dans les lettres d'Investiture que Paul III. renouvela, lorsqu'il fit la paix avec le Duc Hercule, il fut expressément dit qu'au défaut d'héritiers mâles & légitimes de la ligne directe d'Alfonse I. père du Prince nouvellement réconcilié, ou de quelque manière que la postérité masculine & directe vint à manquer, le Duché de Ferrare tomberoit en commise, pour me servir du terme propre consacré en ce cas dans la Jurisprudence. On ajouta qu'au préalable le Duc, ou ses Successeurs, citez par un Acte juridique en vertu d'une sentence rendue suivant les loix, à comparoitre à Rome en personnes ou par Procureurs, seroient tenus de s'y rendre de l'une ou l'autre manière, pour y voir prononcer un jugement conforme aux prétentions formées par le Procureur Fiscal, pour le Siège Apostolique & le Souverain-Pontife. Eclaircissement sur les droits du St. Siège.

Ce fut sur ce fondement que s'éleva la querelle pour le Duché de Ferrare. Clément ne voulut jamais écouter les raisons que Gelioli alléguoit en faveur du droit de Don César. Toutes les démarches que les Ministres des Puissances étrangères à cette occasion, quoique ménagées avec beaucoup d'adresse & de politique, faisoient assez connoître que Sa Majesté Catholique, le Sénat de Venise, & le Grand-Duc de Toscane, Obstination du Pape.

1597.

celui-ci attaché au nouveau Duc par les liens du sang, étoient disposez à soutenir les intérêts de la Maison d'Este. Pour écarter ces obstacles, le Pontife sans perdre de tems envoya des Nonces dans ces Cours, pour assurer leur secours à l'Eglise Romaine dont la cause étoit fondée sur la Justice, & les détacher du parti de César qui, selon ses idées, devoit être regardé comme un usurpateur. Le Commissaire de la Chambre Apostolique fut chargé de la négociation en Espagne, l'Evêque d'Ancone partit pour Venise, & Matteucci alla à Florence : ce dernier est le même qui depuis fut pourvu de la charge de Commissaire pour ordonner les préparatifs de cette guerre.

Protestation du Roi Catholique en sa faveur.

Le Nonce expédié à la Cour d'Espagne réussit, Philippe se déclara ouvertement le défenseur des droits, ou si l'on veut des prétentions du Siège Apostolique, sans avoir égard à l'intérêt de sa Couronne, & aux saines maximes d'Etat qui proscrivoient cette démarche. Non content de prendre en main la cause du Souverain-Pontife, il voulut priver son compétiteur de toute ressource, par la promesse qu'il fit de poursuivre par la voye des armes, quiconque fourniroit des troupes à Don César, auquel peu auparavant il avoit fait espérer sa protection & ses bons offices. Il ajouta de plus qu'il feroit sentir le poids de sa vengeance à tous ceux, qui auroient la témérité d'avoir recours à des forces étrangères pour soutenir la cause du Prince d'Est, comme il menaçoit hautement de le faire.

Préparatifs de Clé-

Pendant toutes ces allées & venues, le Pape

Pape dispoſoit tous les préparatifs néceſſaires, pour entrer de bonne heure en action. La première choſe qu'il fit fut d'envoyer à Bologne, où ſon Armée devoit ſ'aſſembler, le Commiſſaire général pourvu de tout l'argent qu'il fut poſſible de recueillir, dans la conjoncture où ſe trouvoit alors la Chambre Apoſtolique, que le ſecours envoyé en Hongrie avoit réduite preſque à la diſette. Les Commandans des troupes deſtinées pour l'expédition furent nommez, au nombre de huit Colonels, chacun deſquels devoit mettre ſur pié trois mille hommes d'infanterie & trois cens chevaux. Voici les noms de ces Officiers. Pierre Gaëtan Duc de Sermonetta, Marzio Colonna Duc de Zagarolo, Jean-Antoine Orfino Duc de Gemini, Lattario Conti Duc de Poli, Pierre Malvezzi Marquis de Caſtel-Guelſo, Aſcanio Marquis della Corgna, Fabrizio di Bagno Marquis de Montebello, & Mario Seigneur de Farneze, qui tous outre leurs régimens avoient des charges particulières. Clément déclara de plus ſon Légat *a Latere* le Cardinal Pierre Aldobrandin ſon neveu, qu'il munit d'un pouvoir preſque abſolu pour les affaires de la paix & de la guerre, juſqu'à l'entière réduction du Duché de Ferrare à l'obéiſſance du St. Siége. Enfin Jean-François Aldobrandin, auſſi neveu de Sa Sainteté, eut le commandement en chef de l'Armée, & comme ce Généraliſſime étoit encore en Hongrie, on dépêcha un courier pour le faire revenir en toute diligence.

ment pour
la guerre
contre le
Duc.

A la vue de ces avantcoureurs de la guerre, Les Princes d'Italie

1597.

armement
pour leur
défense.

re, les Princes voisins du Pays qui en alloit devenir le théâtre, se mirent sur la défensive de peur d'être enveloppez dans l'embrasement. Ils prirent toutes les mesures qu'ils jugèrent propres à la garde de leurs Etats, puisqu'ils voyoient une impossibilité absolue de prendre les armes pour affermir Don César sur le Trône de Ferrare, après que le Roi Catholique, plus intéressé qu'aucun autre à prendre ce Prince sous sa protection, avoit embrassé avec chaleur les intérêts du Siège Apostolique. A cette fin, la République de Venise élut pour son Provediteur général en terre-ferme Louis Mocenigo, & ordonna à ses milices tant d'infanterie que de cavalerie, qui étoient en quartiers sur les frontières, de se tenir prêtes à marcher au premier commandement. De son côté le Grand-Duc Ferdinand fit faire la revue de toutes ses troupes, les fit mettre en état d'agir en cas de besoin, munir toutes ses places frontieres de munitions convenables pour leur sûreté, & augmenta considérablement leurs garnisons. Le Duc d'Urbain dans les mêmes vues garnit ses forteresses, sur-tout Sinigaglia, qui se trouvoit sur la route que les troupes de l'Eglise devoient tenir, pour se rendre à Ravenne, & de là pénétrer dans le Ferrarois.

Situation
de D. César
& causes
de sa
faiblesse
de ses
forces.

Tout ce que je viens de dire fait assez connoître la triste situation de Don César. En effet ce Prince se voyoit abandonné par tous les Souverains d'Italie, qui contre ses espérances & leurs propres intérêts, refusoient de le soutenir, à l'exemple & par la crainte

crainte du Roi Catholique, attentif, comme je l'ai raporté, à ne rien faire qui pût aliéner l'esprit du Souverain-Pontife, dont l'entremise lui devenoit si nécessaire, pour parvenir à la conclusion de la Paix avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Pour comble de malheur, le nouveau Duc manquoit d'argent, que tout le monde fait être le premier mobile & le nerf le plus puissant de la guerre. Il est vrai qu'on croyoit qu'Alfonse avoit laissé ses coffres remplis, cependant son successeur n'y avoit trouvé que cent vingt mille écus, dont une bonne partie s'étoit dépensée à l'envoi des Ambassadeurs & des couriers en différentes Cours. Cette disette de fonds eut de quoi surprendre les personnes prévenues sur l'attention du feu Duc à accumuler des trésors; & à dire ce qui en étoit, ce préjugé paroïssoit fondé, il est certain que ce Prince aimoit l'argent, mais ses dépenses absorboient ses revenus.

Une autre circonstance non moins essentielle augmentoit les embarras de Don César: les habitans de la capitale, dont le zèle & la fidélité faisoient sa principale ressource, marquoient beaucoup d'éloignement pour la guerre. Indifférens sur le choix d'un maitre, leur amour pour la paix la leur faisoit envisager dans la soumission au Pape, qu'on voyoit disposé à soutenir ses droits par la voye des armes, & même du vivant d'Alfonse personne ne doutoit qu'après sa mort l'Eglise ne dût entrer en possession du Duché. Avec cette prévention, il se trouvoit encore un inconvénient préjudiciable à l'établissement de Don César. Pendant la vie de

Disposition du peuple de Ferrare.

1597. son cousin, ce Prince n'avoit jamais pu avoir le moyen de se faire des amis parmi le peuple, & d'y acquerir le crédit & l'autorité convenables; son prédécesseur l'avoit toujours traité, non en Prince de son sang destiné à recueillir sa succession, mais comme un simple Gentilhomme, jusques là qu'il étoit privé de l'avantage d'obtenir des graces. Bien plus, soit jalousie, ou autre raison particulière, le vieux Duc peu de tems avant sa mort, frappé de voir son présomptif héritier trop suivi par la Noblesse, lui avoit défendu de paroître en public autrement qu'avec une suite de quatre personnes.

Premières
démarches
du Duc.

Tant d'obstacles n'abattirent pas le courage de Don César, quelque impossibilité qu'il aperçût, dans les conjonctures où il se trouvoit, de se défendre sans secours étrangers contre les forces du Pape, qui étoient infiniment supérieures aux siennes. Pour éviter d'en venir à la force ouverte qu'il étoit hors d'état de soutenir, il chercha avant toutes choses à s'ouvrir les moyens d'assurer son droit par des voyes amiables. Il eut recours à des Puissances, dans la vue de faire terminer le différend par quelque sentence juridique, à condition toutefois que les Juges seroient exemts de partialité, sujets d'autres Princes; ou du moins, si cet expédient n'étoit pas reçu, il demandoit que l'affaire fût remise au jugement du Conseil de l'Empereur. Ces propositions furent rejetées, Clément répondit qu'il avoit établi une Congrégation de Cardinaux, qui par un jugement définitif avoient prononcé en faveur du Siège Apostolique.

Ces

Ces tentatives devenues inutiles, Don César prit la généreuse résolution de ne pas se manquer à lui-même dans une affaire de cette importance, & de se faire des ressources dans sa fermeté & dans son courage. Il mit en œuvre tous les ressorts propres à faire une vigoureuse défense, il fit ses préparatifs du mieux qu'il lui fut possible, il assembla un corps de troupes, & se pourvut de munitions convenables. Les objets de cette conduite étoient, de se mettre en état d'arrêter la première impétuosité des armes de son ennemi, de retenir par ce succès les peuples sous son obéissance, & de leur inspirer même l'envie de soutenir ses intérêts avec zèle. D'ailleurs au moyen de ces efforts, il comptoit affermir dans le public l'opinion répandue qu'il avoit trouvé des trésors dans l'Épargne du Duc défunt, d'où il présuinoit que le Pape & les autres Princes le croiroient en pouvoir de subvenir quelque tems seul aux frais d'une guerre défensive. Il se flattoit de plus que dans la suite plusieurs Puissances, imbues de ce préjugé, ne balanceroient pas à se déclarer en sa faveur, d'autant que la santé languissante du Roi Catholique, menacé d'une mort prochaine, lui faisoit espérer la protection ouverte du Prince son successeur, dont on lui donnoit même dès-lors des assurances assez positives. A la faveur de ces changemens qu'il envisageoit avec confiance, il ne doutoit pas que le Pape ne fût contraint de soumettre sa cause à la décision des loix civiles. Enfin, supposé que l'événement, dont en cas pareil personne ne peut répondre, le rédui-

1597.

fit à la dure nécessité de rendre Ferrare, il se proposoit au moins l'avantage d'améliorer sa condition, lorsqu'il auroit les armes à la main pour sa défense. Bien instruit sans doute de cette maxime commune, qui enseigne que, pour faire une paix avantageuse dans un Congrès, il convient d'avoir une Armée formidable en Campagne.

Sa lettre
aux Car-
dinaux à
Rome.

Mais avant que d'en venir à la violente extrémité de se mettre en situation de défendre son droit à la pointe de l'épée, le Prince d'Est eut la modération d'écrire à quelques Cardinaux de ses amis, pour tenter les voyes d'un accommodement par leur entremise. Il les prioit de vouloir adoucir l'esprit de Sa Sainteté, & l'engager à ne point se prévaloir des loix & des Traitez dans toute leur rigueur, à ne point précipiter la poursuite de ses droits par la force, à attendre, comme l'équité le requeroit, que des Juges reçus par les parties eussent prononcé sur la validité de leurs prétentions. A la suite de ces demandes, il protestoit qu'il ne seroit pas responsable des maux que la guerre attireroit, & qu'on ne pourroit les attribuer qu'à la précipitation du St. Père. Il déclaroit enfin qu'il étoit prêt à se soumettre à tout ce que des personnes desintéressées pourroient décider sur cette querelle, de quelque manière que tournât le jugement. Sa lettre, quelque pressante qu'elle fût, ne fit aucun effet, bien loin de là, les Cardinaux se récrièrent contre la proposition. Sur-tout le Cardinal Alexandre se distingua par dessus tous les autres (tant il est triste d'avoir à traiter avec des personnes qui sont juges &

par-

parties) par son opiniâtreté à soutenir qu'on ne pouvoit pas choisir des Juges ailleurs qu'à la Rote de Rome, où l'on avoit coutume d'avoir recours pour terminer les procès les plus importans de la Chrétienté. Outre que, ajoutoit-il, Sa Sainteté ne devoit pas mettre en litige une cause aussi claire, aussi incontestable que la réunion de Ferrare au domaine de l'Eglise.

Ainsi Clément persista obstinément dans son refus de mettre la contestation en arbitrage, & résolu de n'accorder aucun délai, il disposa tout pour agir avec d'autant plus de vigueur, qu'il voyoit les conjonctures très favorables à son dessein. Après avoir fait faire les procédures juridiques par le Procureur-Fiscal, il fit publier le 4. de Novembre un Monitoire contre son compétiteur, il envoya par-tout des copies imprimées de cet Acte fulminant, & en fit afficher dans toutes les places publiques. Sous peine d'excommunication, le Pontife ordonnoit au Prince de sortir dans le terme de quinze jours de la Ville & du Duché de Ferrare, & de le remettre entre les mains des Ministres du Siège Apostolique. César naturellement timide fut allarmé de cette démarche foudroyante, cependant il n'en demeura pas moins ferme dans la résolution de se défendre. Il donna au Marquis de Gualtieri Hippolite Bentivoglio le commandement en chef de ses troupes, qui étoient en petit nombre, & nomma divers autres Officiers. Ces dispositions de part & d'autre, ces préparatifs pour décider la querelle par le sort des armes, ôtoient toute espérance d'un ac-

1597.

Monitoire
publié
contre ce
Prince.

1597. commodement raisonnable. Avant que d'en venir aux dernières extrêmités, les concurrents crurent nécessaire, pour leur propre réputation & suivant l'usage, de produire leurs raisons, dans la vue d'en informer les peuples en général, & en particulier ceux qui n'étoient pas au fait des affaires des Princes. On vit donc paroître de part & d'autre d'amples Manifestes, qui renfermoient l'état de la question, & la validité des droits de chacune des parties.

Manifeste
en faveur
de son
droit.

En faveur du Duc ses partisans disoient que de tout tems ç'avoit été une loi presque fondamentale dans l'installation des Ducs de Ferrare, que le peuple jouît du droit d'élire librement son Souverain, que le Pape étoit ensuite obligé de confirmer, sans pouvoir s'y opposer sous quelque prétexte que ce pût être. Ils alléguoient que longtems avant que Ferrare eût été soustraite de l'obéissance de ses premiers maîtres de la Maison de Salin-guerra, & nombre d'années avant que le Souverain-Pontife Jean l'eût remise au pouvoir du Marquis d'Este, pour la tenir à titre de Vicaire, en récompense des grands services qu'il avoit rendus au Siège Apostolique, elle avoit été érigée en ville par Vitalien, qui lui avoit donné des loix, & l'avoit de plus laissée sous le gouvernement de douze Consuls, pour être par eux & par leurs successeurs gouvernée en forme de République. De plus ils ajoutoient que quand Azon d'Este, après avoir chassé Salin-guerra en 1242. resta en possession de Ferrare, il fut créé Podestat par le peuple, ainsi qu'il se pratiquoit alors par les Villes qui se gouvernoient en

Républiques, & que, pour plus grande preuve du privilège des Ferrarois, l'élection se fit, quoiqu'il y eût un Légat du Pape. Une circonstance frappante & décisive en faveur de cette indépendance, étoit que, dans le tems de l'administration des douze Anciens, ou Consuls dans Ferrare, ces Magistrats unanimement avec le peuple avoient légitimement élu pour leur Souverain Leonello, fils naturel de Nicolas, au préjudice d'un fils légitime que ce Prince avoit laissé. Exemple qui avoit été plusieurs fois suivi, savoir, dans les installations consécutives de Borzo en 1450. d'Hercule I. en 1471. d'Alfonse I. en 1505. d'Hercule II. en 1534. d'Alfonse II. en 1559.

Ces faits en faveur des enfans naturels en conséquence d'une légitimation étoient soutenus de plusieurs autres, qui rendoient incontestable l'usage & le droit des Ferrarois de se choisir de semblables maîtres, malgré le défaut de leur naissance. Ainsi, disoit le Mémoire, on ne pouvoit se prévaloir de ce défaut contre Don César, né des amours d'Alfonse II. & de Laure Eustochie, attendu que la coutume autorisée par tant d'élections pareilles assuroit la justice de sa cause, & que d'ailleurs, ce qui décidoit sans réplique, le Duc son père avoit épousé dans les formes requises cette même Eustochie auparavant sa concubine. En 1351. le Pape Clément VI. avoit accordé l'investiture à Falco Hugon & à Albert légitimés par Obrizzo leur père. La même chose avoit été observée en 1414. par Jean XXIII. en la personne de Nicolas fils d'Albert, qui de-

Raisons
en faveur
de la légitimation.

Autres
raisons
en faveur
de la légitimation.

1597.

demanda & obtint l'investiture comme légitimé. Ce même Nicolas laissa en mourant un fils nommé Hercule, naturel à la vérité, mais déclaré légitime : nonobstant cette circonstance qui le rendoit habile à succéder, préférablement à tous autres enfans de son père, le Pape Eugène IV. en 1442. confirma dans la possession du Duché Leonello son frère bâtard qui n'avoit pas encore été reconnu. Nicolas V. fit la même chose en la personne de Borzo, qui n'acquiesça des lettres de légitimation que par une dispense. De toutes ces allégations il résulroit que la justice se trouvoit toute du côté de Don César. Joint à ces preuves, que les grands services rendus à l'Eglise de Rome par la Maison d'Este méritoient cette foible marque de reconnoissance, d'y conserver la possession d'un domaine héréditaire, auquel aucun des descendans de cette illustre race ne pouvoit prétendre à meilleur titre que le Prince nouvellement élu, confirmé dans son droit par tant d'exemples, qui font voir que souvent on avoit eu plus d'égard pour des fils légitimez, que pour ceux dont la naissance se trouvoit irréprochable.

Autres
contre la
réunion
prétendue.

À l'égard de la réunion prétendue par le Siège Apostolique, cette matière faisoit le troisième article du Manifeste. On y soutenoit que le Duché de Ferrare ne pouvoit dans le cas présent être dévolu à l'Eglise. La raison étoit que la dernière concession faite par le Pape Paul III. étoit relative sans aucune différence aux précédentes accordées par les Pontifes Sixte & Alexandre, en vertu desquelles on prouvoit, par un grand nom-

nombre de conséquences tirées des loix, que Don César, nonobstant les contraires rendues depuis par Pie IV. & Pie V. devoit avec un droit incontestable succéder dans le Vicariat de Ferrare, annexé dès son origine à perpétuité à la Maison d'Este. De toutes ces défenses on concluoit que les raisons de part & d'autre devoient être examinées, discutées, & jugées avec équité, par des Juges compétens & desintéressés, qui décideroient si cette Souveraineté étoit ou n'étoit pas dévolue à l'Eglise. Obligation que les concurrens devoient s'imposer, sans en venir au parti extrême d'allumer une guerre, dont les suites ne pouvoient qu'être très funestes à la Chrétienté. Obligation en un mot d'autant plus indispensable au Souverain-Pontife en particulier, qu'il étoit injuste que la Métropole du Monde Chrétien, cette mère douce & tendre, voulût faire usage de cette maxime de Machiavel, qui dit que les pièces de canon en campagne servent mieux à faire valoir les droits, que tous les canons des loix.

Clément ne manqua pas d'objections aux preuves de son adversaire : ceux qui écrivirent pour établir ses prétentions, en trouvèrent une infinité, qui, selon eux, détruisoient invinciblement celles de Don César. Pour premier principe, ils soutenoient que les partisans du Prince n'avoient pas exposé le point de vue principal de la question, & que tous les faits, tous les exemples allégués dans leur Mémoire, n'étoient avancés que dans le dessein d'éblouir le public par une fausse lueur, de prendre du tems à la faveur d'un

Manifeste
du Pape.

1597.

d'un arbitrage, pour épuiser tous les ressorts propres à obtenir des secours étrangers, qui pussent mettre le Duc en état de troubler le repos de l'Italie. Ce préliminaire étoit suivi d'une ample discussion du fondement de la querelle, savoir, que le fief étoit ouvert. On alléguoit contre les adversaires qu'en vain on soutenoit la réhabilitation de la naissance d'Alfonse, qu'il devenoit nécessaire de mettre cette question en évidence par des preuves irrefragables, attendu que particulièrement dans la Bulle de Paul III. n'étoient compris que les seuls mâles légitimes & naturels par ordre de primogéniture, selon l'usage des fiefs; & que la preuve de ce prétendu mariage étoit douteuse, ce qui importoit beaucoup dans une affaire de cette conséquence. On disoit au contraire que le Duc Alfonse II. avoit tellement reconnu que sa Maison étoit déchue de ses droits sur le Duché de Ferrare, qu'il avoit fait tout son possible de l'y maintenir au moyen d'une nouvelle investiture, qu'il avoit demandée avec instance aux Souverains-Pontifes. Démarche qui avoit toujours été inutile, les mêmes Pontifes lui ayant fermé toutes les voyes de réussir, par des Bulles expresses, & scellées de la signature & du serment solennel de tout le Sacré Collège: comme au contraire ce Duc en 1594. avoit obtenu cette grace de l'Empereur Rodolphe pour les Etats de Modéne & de Reggio.

Contre le
droit d'é-
lection
prétendu
par les
Ferrarois.

On nioit de plus que le peuple de Ferrare eût jamais été en possession du privilége d'élire ou de nommer des Vicaires du Duché de Ferrare. Contre cette prétention on soutenoit

noit que les Ferrarois eux-mêmes avoient toujours reconnu le Siège Apostolique pour leur légitime Seigneur suzerain, tellement que jusqu'au Pontificat d'Urbain IV. ils avoient payé une redevance aux prédécesseurs de ce Pape, qui même selon les occurrences avoient donné aux habitans des ordres & des loix, pour leur gouvernement civil & politique. A la vérité, on convenoit qu'une fois seulement un Prince légitimé avoit été installé sur le trône, mais par le commandement exprès du Souverain-Pontife alors régnant. D'où l'on tiroit une conséquence contre les adversaires, qui tiroient à leur avantage le cas arrivé de l'élection d'un légitimé, savoir, qu'il n'étoit habile à recueillir cette succession qu'en vertu du consentement du Pape, & qu'en un mot tout descendant d'une race illégitime ne pouvoit, d'une autre manière ni pour d'autres raisons, être admis à la possession de cette couronne. A l'égard de la prétendue légitimation d'Alfonse père de César, au moyen du mariage subséquent qu'on assuroit avoir été contracté au lit de la mort par le Duc Alfonso I. avec Eustochie, les défenseurs du droit de l'Eglise Romaine objectoient que de semblables mariages ne fortoient nul effet par rapport à l'héritage des terres féodales, & que d'ailleurs on ne pouvoit produire de preuve réelle de celui dont on vouloit se prévaloir.

Les partisans du nouveau Duc ne manquèrent pas de publier une réponse contre ce Manifeste : je n'en rapporterai rien, pour n'être pas trop long, & je vais reprendre le fil

Triste situation de D. César.

des

1597. des événemens historiques. Pendant que tout le monde attendoit avec une extrême impatience le dénouement de cette grande affaire, Don César se trouvoit réellement dans une grande perplexité, par les suites terribles qu'eut coup sur coup l'opiniâtre résolution du Pape de ne donner les mains à aucun expédient, qui pût ou l'éloigner de la possession de Ferrare, ou retarder le progrès de ses armes. Les Sujets du malheureux Prince allarmez dès le commencement de la querelle de la simple vue d'une guerre inévitable, furent pénétrez de frayeur au bruit de la marche des troupes Pontificales. Don César devoit encore moins compter sur l'assistance des autres Souverains. Quelque intérêt qu'ils eussent à ne pas laisser agrandir le Pape par l'acquisition de nouvelles Seigneuries, il leur paroissoit également dangereux, & de se déclarer ouvertement ses ennemis, & de se borner à fournir des secours d'argent, dans une guerre où le Siège Apostolique avoit l'avantage de pouvoir faire usage avec succès des armes spirituelles & temporelles. Le Marquis de Scandiano envoyé, comme je l'ai dit, à la Cour Impériale, n'avoit pu obtenir autre chose de l'Empereur que la confirmation de l'investiture des Etats de Modéne & de Reggio.

Conduite
du Gouverneur de
Milan,

Ces extrémités engageoient Don César à redoubler ses sollicitations auprès des Puissances, qu'il tâcha de faire remuer par ce motif si intéressant de ne pas permettre l'agrandissement des forces du Souverain-Pontife. Sur-tout il faisoit presser le Gouverneur du Milanez, qui, comme plus voisin du

du théâtre de la guerre que les autres Commandans des domaines de Sa Majesté Catholique, se trouvoit plus à portée d'agir avec la promptitude, convenable à la nécessité de se réunir contre un ennemi formidable à tous ses voisins. Toutes ces démarches furent infructueuses, le Gouverneur, instruit des intentions du Roi son maître à l'égard des affaires d'Italie, n'avoit pas la liberté de prendre parti. Il est vrai qu'il ne montra pas plus de chaleur pour les intérêts du concurrent du Prince d'Est, on peut dire même que sa conduite en cette rencontre étoit toute à l'avantage du dernier. Les Ministres de Clément demandèrent la permission d'acheter des armes dans le Duché de Milan, le Gouverneur, par toutes les manières satisfaisantes & sous mille prétextes honnêtes, fut temporiser, quoiqu'il eût reçu d'Espagne des ordres précis de donner toute sorte de satisfaction à Sa Sainteté.

A Venise les Agens du Duc ne se don-
noient pas moins de mouvemens, pour dé-
terminer le Sénat à s'entremettre d'une ma-
nière ou d'autre dans cette affaire, qui inté-
ressoit si particulièrement & le bien com-
mun des particuliers & le repos général de
tous les Princes & de leurs Etats. Ils de-
mandoient que la République voulût inter-
poser son crédit auprès du Pape, pour le
porter à donner les mains à un accommodement convenable, ou à son refus le contraindre par la voye des armes à laisser la jouissance libre du Duché de Ferrare à la Maison d'Est. La politique prévalut sur les intérêts les plus évidens, la prudence ordi-
naire

Politique
des Vénitiens.

1597. naire des Sénateurs ne leur prescrivit dans cette rencontre délicate d'autre règle de conduite, que celle de marcher avec des piez de plomb suivant leur coutume, d'examiner de près la nature de la querelle, & par une combinaison approfondie de l'état des affaires générales, d'envisager les avantages ou le péril de prolonger cette guerre. Le résultat de leurs consultations fut de réduire leurs services à disposer l'esprit de Don César à la paix, qu'ils lui représentèrent, non seulement comme convenable à sa situation, mais encore comme indispensablement nécessaire. C'est-à-dire, qu'ils ne lui firent entrevoir d'autre ressource qu'un accommodement avec le Siège Apostolique, avec offre néanmoins d'employer avec toute la chaleur imaginable leur crédit, pour lui faire obtenir des conditions aussi avantageuses qu'il seroit possible.

D. César
excom-
munié.

Clément de son côté ne ralentissoit, ni ses préparatifs de guerre, ni les procédures commencées contre son compétiteur. Après l'expiration des quinze jours de délai accordés par le Monitoire, le Pontife publia la plus terrible Bulle d'excommunication contre Don César, & chacun de ses fauteurs & adhérens, avec toutes les lugubres cérémonies usitées en semblables occasions. Cette pièce foudroyante renfermoit les carreaux les plus effrayans du Vatican, aussi fit elle une impression si vive sur les amis de l'infortuné Prince, que dès qu'elle eut paru, plusieurs commencèrent de l'abandonner. Pour comble de désastre, les troupes de l'Eglise arrivèrent dans le même tems, partie dans la
Ville

PARTIE II. LIVRE XVIII. 217

Ville de Faenza, partie à Bologne. Disposition résolue par le Pape, dans le dessein d'attaquer Don César par deux endroits, savoir, vers Lugo forteresse du Ferrarois à l'entrée de ce Duché, & du côté du Bolo-

1597.

Le Cardinal Aldobrandin, arrivé à Ancone, convoqua une Assemblée générale des Colonels, pour délibérer & prendre des mesures sur les opérations de la guerre. Les préparatifs s'en faisoient avec une diligence incroyable, dans la vue de la pousser vigoureusement avant que l'ennemi eût les moyens de se mettre en défense, & l'on voyoit dans les routes de gros trains d'artillerie tirés de toutes les places de l'Etat Ecclésiastique. Pour donner plus de poids aux armes temporelles, comme si il eût été question d'une Croisade, le Pontife fit publier un pardon illimité pour tous les bannis, qui voudroient s'enroler sous la bannière de l'Eglise pour cette expédition. Cette procédure inusitée parmi des Chrétiens révolta tous les Pays Catholiques, le scandale & l'indignation pénétrèrent même jusqu'aux Etats Protestans, bien instruits de l'importance des services rendus à l'Eglise Romaine par la Maison d'Est. Tous convenoient que par toute sorte de considérations la Cour de Rome devoit éviter un éclat aussi odieux à tous égards, que la saine raison l'obligeoit de se renfermer dans le titre dont elle se paroit de Mère tendre de tous les Chrétiens, au lieu de faire paroître une avidité de harpie pour envahir tout ce qui se trouvoit à sa bienveillance. Ambition sans bornes, qui par

Rigoureuses procédures contre ce Prince

1597.

une ingratitude criante ne lui permettoit pas d'épargner les Princes, qui aux dépens de leur repos, de leurs biens, de leur vie, avoient défendu, non seulement l'Eglise Chrétienne en général, mais encore en particulier le Siège Pontifical. On se rappelloit les grandes actions de tant de défenseurs de la grandeur de Rome, ces Princes d'Est que les Histoires représentent depuis une longue suite de siècles comme les plus fermes appuis de cette Métropole du Monde Chrétien. Et à la vue de tant de bienfaits dignes d'une reconnoissance éternelle, on voyoit avec une espèce d'horreur cette illustre Maison dépouillée d'un domaine aussi considérable que celui de Ferrare, par la violence des armes de cette mère, qui le lui avoit donné comme une récompense des services qu'elle reconnoissoit en avoir reçus.

Tel fut le jugement du public sur le procédé trop violent du Pape. Cependant ce fier Pontife le soutenoit par les voyes de fait : depuis la publication des foudres ses soldats se croyoient permis de commettre les dernières hostilités, qui faisoient gémir les peuples de l'Etat de Ferrare. Don César, rempli du triste état de ses affaires & de la ruine de ses Sujets, résolut de chercher toutes les ressources propres à se soutenir contre la puissance de son ennemi. Mais avant que de paroître en campagne, il assembla le jour de St. André toute la Noblesse du Duché & les habitans de la capitale, dans l'intention de connoître à quoi il devoit s'en tenir à leur égard. Il leur parla avec toute la véhémence, dont ses talens naturels & sa situa-

tion

tion pouvoient le rendre capable. Il leur exposa en substance toutes les démarches, que jusqu'alors il avoit faites auprès du Pontife & des Cardinaux, pour trouver les moyens d'éviter une guerre aussi ruineuse, à la faveur d'un Traité honorable. Il fit voir avec quel excès d'opiniâtreté le Pape avoit persisté dans le dessein de ne rien rabattre de ses prétentions exorbitantes, sans vouloir entendre les raisons de son adversaire, aucun projet d'accommodement quel qu'il fût. Après cette exposition, il dit que, résolu comme il étoit de conserver le patrimoine de ses ancêtres, il ne voyoit d'autre expédient pour s'y maintenir, que de se préparer à une vigoureuse & légitime défense par la force des armes. Parti qu'au surplus il ne prétendoit suivre, qu'après avoir pris de concert avec ses fideles Sujets les mesures convenables dans cette conjoncture. Enfin il protesta vouloir dans cette importante affaire adopter la coutume constante des Princes d'Est, de préférer le salut & l'avantage de leurs peuples à leur grandeur propre, à leurs intérêts particuliers, de mépriser toute utilité, tout agrandissement, s'ils ne voyoient marcher de pair le bien public.

Ce discours ne fit pas l'effet que Don César avoit espéré. Au lieu des applaudissemens qu'il s'étoit promis, ce disgracié Prince fut interdit de voir un morne silence, bien éloigné de l'ardeur, du zèle, des promesses, qu'exigeoient l'urgente nécessité de ses affaires, les secours nécessaires pour le succès d'une entreprise aussi difficile, tels en un mot qu'il les avoit attendu de la fidélité des

1597.

Leur ré-
ponsc.

1597. peuples. A la vérité ce silence si mortifiant fut quelque tems après interrompu par un petit nombre de voix, qui firent entendre, mais foiblement, même avec une espèce de froideur, qu'on étoit prêt à répandre son sang, à sacrifier son bien, pour la justice des droits du Souverain. Mais ces paroles proferées par peu de personnes, n'entraînèrent pas les suffrages de l'Assemblée. Le Duc en fut si vivement pénétré, qu'il ne put retenir ses larmes. Ses sanglots attendrirent une partie des assistans, qui jusqu'alors n'avoient rien dit, ils s'écrièrent qu'ils étoient disposés à perdre leur vie & leurs biens au service de l'héritier de Princes, dont le gouvernement équitable avoit depuis tant de siècles fait la félicité de leurs pères.

f Leur fuite.

Ces protestations rassurèrent le Prince, & il n'hésita pas de déclarer publiquement la guerre, sur le simple pretexte d'être contraint de prendre les armes pour sa défense. Quelque ferme qu'il fût dans la résolution de disputer le terrain, il ne pouvoit envisager sans inquiétude, sans allarmes, les dégâts en général inévitables dans la guerre, & en particulier les suites terribles de celles qu'on a la hardiesse de soutenir contre les Souverains-Pontifes. En effet il en fit dès-lors la funeste expérience: par-tout dans la capitale on ne voyoit que trouble, que confusion, qu'épouvante, que larmes. Les plus riches ne songeoient qu'à mettre, du mieux qu'il leur étoit possible, leurs effets en sûreté, avec leurs filles, dont la plupart accompagnées de leurs pères & mères prirent le chemin de Venise. C'étoit un concert unanime

me entre tous les bourgeois de se préparer à la fuite: non seulement les Juifs s'y dispo-
 1597.
 soient comme ayant le plus à perdre, mais encore quantité de Catholiques & presque tous les Moines, remplis de frayeur au sujet des peines terribles infligées par l'excommunication. Ainsi commença à s'amortir, & de moment à autre perdit son feu insensiblement cette vivacité, avec laquelle les habitans en corps avoient promis une constance à l'épreuve pour le service de leur Souverain. Telle fut l'impression que firent sur les esprits les censures foudroyantes du St. Père, qui n'avoit pas épargné les châtimens les plus sévères, toutes les notes d'infamie, toute la rigueur, dont l'Eglise se croit en droit de faire usage contre ses plus déclarez persécuteurs.

Bientôt à la faveur de ces religieuses allar-
 mes le Pape fit des conquêtes. La Ville de Cento fut la première qui prit le parti de se soustraire de l'obéissance du Duc, pour se soumettre au Souverain-Pontife. Cette défection fut même signalée de la part des habitans, par de solennelles protestations de vouloir, aux dépens même de leur sang, défendre la cause & les droits, soutenir l'honneur & la dignité du Siège Apostolique. Il est vrai que ces soumissions devinrent forcées par la manœuvre des troupes, que Cesar avoit mises en garnison dans cette Ville. Elles étoient de deux mille hommes d'infanterie, sous les ordres de Louis Fino qui se préparoit à faire son devoir: mais il n'en fut pas le maître, une nuit sept cens de ses soldats désertèrent, & furent

Plusieurs
 se soumet-
 tent vo-
 lontaire-
 ment au
 Pape.

1597.

suivis le lendemain par presque autant de leurs camarades. Ainsi le pauvre Gouverneur, hors d'état de faire tête avec le petit nombre qui lui restoit, se vit contraint de se retirer presque seul à Ferrare. De cette manière les habitans abandonnez songèrent de bonne heure à se mettre à couvert de la fureur de l'Armée Pontificale, & sans attendre son approche ils portèrent leurs clez. Comacchio se rendit aussi promptement, & avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y avoit aucunes troupes réglées. Ces progrès de l'ennemi n'étoient pas ce qui allarmoit le plus César, ce Prince avoit un motif d'inquiétude bien plus pressant dans la tiédeur qu'il apperçut en une rencontre dans la garnison de sa capitale. Une nuit on donna l'allarme, à la vue d'un petit parti des gens du Pape qui couroient le pays. Soit que ce fût de la part des sentinelles, soit que le Duc eût imaginé cette ruse, pour se rendre certain de la fidélité & du zèle de ses Sujets, peu de soldats sortirent de leurs lits, & presque aucun bourgeois ne parut hors des maisons.

La Duchesse d'Urbino propose un accommodement.

Accablé de ce coup, l'infortuné Prince ne connut que trop le peu de ressource qu'il pouvoit tirer des siens, le peu de fond qu'il devoit faire sur l'attachement & le courage de ses propres soldats. Cette mortifiante circonstance, jointe au refus des étrangers de lui fournir du secours, le mit dans la triste nécessité d'abandonner le dessein de soutenir une guerre, dont il ne pouvoit attendre que la ruine totale de sa Maison & la perte de ses autres Etats, & il se déterminâ d'u-

d'une manière absolue à conclure la paix. La Duchesse d'Urbain sa sœur employa tout son crédit pour lui faire prendre cette résolution, & elle offrit d'aller en personne négocier un accommodement. César accepta la médiation de cette Princesse, qui se rendit à Faenza, où le Cardinal Légat se trouvoit alors. Elle reçut tous les honneurs, tous les respects, tous les témoignages d'estime & de considération, dus à une personne de son sexe, & à une Dame aussi distinguée par l'éclat de sa naissance que par le relief de sa dignité de Souveraine. Dès l'ouverture des conférences, elle soutint que le fief de Ferrare n'étoit pas ouvert par défaut de la ligne masculine de ses anciens Seigneurs, & qu'en conséquence la dévolution au Siège Apostolique ne pouvoit pas avoir lieu. Sur ce fondement qu'elle s'efforça de rendre incontestable, elle pria Son Eminence de faire agréer au St. Père l'expédient le plus naturel pour régler le droit des parties, savoir de remettre la contestation au jugement de Sa Majesté Catholique, ou de tel autre Prince que Sa Sainteté jugeroit à propos de choisir. Avec offre de plus de remettre la Ville de Ferrare entre les mains d'une Puissance agréable aux concurrens, pour la tenir en sequestre jusqu'à l'entière décision du procès.

Cette proposition fut rejetée, Aldobrandin ne voulut jamais consentir à un projet, qui mettoit en doute les prétentions du Siège Apostolique. Il fallut prendre un autre biais, la Duchesse se restreignit à demander au moins une suspension d'armes pendant

Reponse
du Légat.

1597. quelques jours , jusqu'à ce qu'on eût trouvé un plan qui pût satisfaire l'un & l'autre des concurrens. Ce nouveau projet ne fut pas mieux reçu, le Cardinal Légat déclara sans détour qu'il ne vouloit prêter l'oreille à aucun Traité, qui n'assurât pas au Souverain-Pontife la possession du Duché de Ferrare. Sur l'opiniâtreté d'Aldobrandin, & dans l'impossibilité de faire tête à l'ennemi, Don César envoya Grinzelloni un de ses Conseillers, avec un pouvoir absolu de traiter, conclure, & accorder, de quelque manière & sous quelque condition que ce pût être, un accommodement final. C'étoit dire en bon langage & intelligible, qu'il consentoit à la cession du Duché de Ferrare, puisque le Pontife ne vouloit entendre aucune autre proposition quelle qu'elle fût. Grinzelloni, malgré cet obstacle, ne laissa pas de représenter avec force les raisons de son maître: tout fut inutile, le Cardinal ne voulut rien rabattre, & enfin en présence de la Duchesse le Traité fut conclu & signé aux conditions suivantes.

Condi-
tions du
Traité.

ARTICLES DE L'ACCOMMODEMENT EN-
TRE LE SIÈGE APOSTOLIQUE ET
DON CÉSAR D'EST.

I. „ Que Don César sera tenu de remettre au pouvoir du Siège Apostolique le Duché de Ferrare, toutes ses appartenances & dépendances, les Villes & territoires de Cento, della Pievé, & tous les domaines du ressort de ce Duché enclavez dans la Romagne.

II. „ Que

II. „ Que Sa Sainteté expédiera à Don César, dans la forme la plus étendue & la plus authentique, l'absolution de toutes les censures, peines, dommages, & intérêts, encourus par ce Prince en vertu de la sentence d'excommunication publiée contre lui. Qu'il sera réhabilité & remis dans son premier état, lui, ses auteurs, adhérans, descendans, & autres compris dans ladite Bulle d'excommunication, comme si elle n'avoit jamais été prononcée. Bien entendu que cette absolution n'aura lieu, qu'après que Son Eminence le Cardinal Légat sera entré dans Ferrare, pour en prendre possession au nom du Souverain-Pontife.

III. „ Que Sa Sainteté prendra sous sa protection spéciale le même Don César, & ses successeurs, avec promesse de les défendre contre quiconque entreprendra de les inquiéter & molester dans la jouissance de leurs autres Etats mouvans de l'Empire, de quelque nature qu'ils puissent être.

IV. „ Qu'il sera permis au Prince Don César d'Est d'emporter de Ferrare, & d'envoyer comme bon lui semblera, dans ses Etats de Modène & de Reggio, sans aucun obstacle ni empêchement quelconque, tous ses joyaux, bijoux, meubles, son or, son argent, & autres effets précieux, même tout le sel, tous les grains de toute espèce, blé, avoine, farines, en un mot tous & un chacun effets mobiliers, à lui appartenans, de quelque sorte & qualité qu'ils puissent être, qui pourront

1597.

„ se transporter. Que la même liberté sera
 „ accordée à tous ceux qui voudront sortir
 „ du Ferrarois avec ledit Prince, ou même
 „ qui dans la suite prendront la résolution
 „ de se retirer auprès de sa personne. Qu'il
 „ sera de plus loisible audit Prince de faire
 „ transporter dans ses Etats tous les papiers,
 „ mémoires, écritures, documens, ren-
 „ fermez dans les Archives de Ferrare, mê-
 „ me les livres de la Chambre, lesquels tou-
 „ tefois seront vus & examinez par le Com-
 „ missaire, qui sera à cet effet député par
 „ l'Illustissime & Révérendissime Cardinal
 „ Aldobrandin, pour par ledit Commissaire
 „ être retenues toutes les écritures, qui se
 „ trouveront concerner les droits des Pon-
 „ tifes, & appartenir en quelque sorte que
 „ ce puisse être au Siège Apostolique.

V. „ Qu'audit Seigneur Duc Don César
 „ d'Este, comme à ses héritiers, successeurs,
 „ & ayans cause, demeureront en entier
 „ toutes les terres, domaines, pays, val-
 „ lées, possessions, maisons, fermes, hô-
 „ telleries, les moulins de Lugo & de Ba-
 „ gnacavallo, dont ledit Duc avoit la jouis-
 „ sance avant la mort du Duc Alfonse, sem-
 „ blablement tout ce qui pourra lui être é-
 „ chu, en vertu du testament dudit Duc
 „ défunt. Que Don César jouira de tous
 „ ces héritages avec les privilèges, immuni-
 „ tez, franchises, & libertez, dont il jouis-
 „ soit & dont il a joui même avant respec-
 „ tivement, & qu'il sera tenu d'observer in-
 „ violablement. Et tous les biens qui n'au-
 „ ront point de juridiction annexée seront
 „ réputez allodiaux, sauf les prétentions que
 „ d'au-

„ d'autres pourront former sur leur Sei-
 „ gneurie directe. Que pareillement de-
 „ meureront en la possession de Don César
 „ les métairies, écuries, cantines, greniers,
 „ & tous autres édifices situez hors de l'en-
 „ ceinte & des fossés du château de Ferra-
 „ re. De même que tous les jardins & clos,
 „ excepté ceux qui sont sur les terre-pleins
 „ de la Ville. Et en cas que la Chambre
 „ Apostolique veuille acheter du Duc les-
 „ dits bâtimens, fabriques, jardins, clos,
 „ il sera obligé de les lui vendre à un juste
 „ prix.

VI. „ Qu'il sera permis audit Don César
 „ de répéter & recevoir, suivant les us &
 „ coutumes de la Chambre, toutes les
 „ créances qu'il se trouvera avoir dans Fer-
 „ rare, & dans les lieux qu'il cède par le
 „ présent Traité, & qu'il aura pu y con-
 „ tracter jusqu'au jour de sa sortie, même
 „ en qualité d'héritier du Seigneur Duc sus-
 „ dit. Et en cas qu'au sujet desdites créan-
 „ ces il survienne des contestations de la part
 „ des débiteurs, ledit Seigneur Duc César
 „ pourra nommer un ou plusieurs Juges à son
 „ choix, pour connoître de ces différends &
 „ prononcer en dernier ressort. Lesquelles per-
 „ sonnes seront envoyées à cet effet dans la
 „ Ville de Ferrare par le Souverain-Ponti-
 „ fe notre Seigneur, ou par les autres Mi-
 „ nistres du Siège Apostolique, avec com-
 „ mission de juger ces procès en dernier
 „ ressort.

VII. „ Que ledit Duc, ses héritiers &
 „ successeurs tant particuliers qu'universels,
 „ demeureront en possession, seulement à

1597.

„ cet égard , du droit de Patronage de la
 „ Préfecture de Pomposa , & des Eglises
 „ paroissiales de Bondeno , avec toutes leurs
 „ appartenances & dépendances. En outre
 „ que ledit Duc Don César restera possesseur
 „ incommutable du Domaine direct , & de
 „ tous les droits qu'il se trouve prétendre
 „ lors du présent Traité , sur les biens al-
 „ lodiaux , de quelque nature & qualité
 „ qu'ils puissent être , tant sous le titre d'hé-
 „ ritier du Seigneur Duc Alfonse d'heureu-
 „ se mémoire , qu'en son nom propre & de
 „ son chef , avec tous les émolumens , hon-
 „ neurs , & prérogatives.

VIII. „ Que Sa Sainteté fera délivrer ef-
 „ fectivement , de sa pure volonté , & sans au-
 „ cune rétribution , au Seigneur Duc Don
 „ César , pour lui & pour ses héritiers , pour
 „ en jouir à perpétuité , les titres & confir-
 „ mation du domaine des campagnes de
 „ Carpegiano , ensemble des maisons , édi-
 „ fices , fabriques qu'elles renferment , dans
 „ le même état & aux mêmes droits &
 „ prérogatives que l'Evêque de Bologne les
 „ avoit possédées autrefois , & sur le même
 „ pié que les tenoit alors l'Evêque de cette
 „ même Ville , en vertu de la transaction &
 „ convention faite anciennement sur Cento
 „ & la paroisse.

IX. „ Que la Chambre Apostolique don-
 „ nera tous les ans au Seigneur Duc César ,
 „ à ses héritiers & successeurs , quinze mille
 „ mesures de sel des magasins de Cervia ,
 „ pour le même poids , mesure , & de la
 „ même manière que le Duc Alfonse II. les
 „ donnoit. Et qu'il sera permis audit Sei-

„ gneur

PARTIE II. LIVRE XVIII. 229

„gneur Duc César de tirer cette provision 1597.
 „de Cervia, & d'en faire faire le transport
 „sur le Po & par le Duché de Ferrare,
 „sans payer aucun droit ni péage. Que la
 „livraison dudit sel se fera en trois fois,
 „savoir de quatre en quatre mois, & ce à
 „commencer au premier jour de Janvier
 „suivant.

X. „ Que ledit Seigneur Duc César, par
 „une grace spéciale de Sa Sainteté, con-
 „servera le même rang, les mêmes hon-
 „neurs, prérogatives, & prééminences,
 „dont les Princes d'Est étoient en posses-
 „sion, dans le tems qu'ils avoient la Sou-
 „veraineté du Duché de Ferrare.

XI. „ Qu'en considération dudit Seigneur
 „Duc César, Carpi sera honorée du titre
 „de Cité, avec tous les privilèges, droits,
 „& franchises, attachez à ce rang.

XII. „ Que l'Illustrissime & Révérendis-
 „sime Seigneur Cardinal Aldobrandin en-
 „trera dans Ferrare, sans trouble, sans op-
 „position, avec toute la tranquillité possible,
 „immédiatement après que ledit Seigneur
 „Duc César en fera forti”.

Tels furent les principaux articles de ce Réflexion.
 Traité, qui en contenoit beaucoup d'autres
 de moindre importance, quoique d'une plus
 grande étendue: je les obmets, pour ne pas
 fatiguer le lecteur par des longueurs inutiles.
 Il lui suffit de connoître de quelle manière
 la Sérénissime Maison d'Est, si renommée par
 son attachement aux intérêts, à la grandeur
 de l'Eglise Romaine, si célèbre par les grands
 services qu'elle a rendus au Siège Apostoli-
 que dans le cours de tant de siècles, a enfin

1597. — été dépouillée d'un Duché auffi confidérable à tous égards. C'est ainfi que les Pontifes ont acquis un domaine, que leurs prédéceffeurs avoient abandonné à ces mêmes Princes, par reconnoiffance du généreux facrifice qu'ils avoient fait dans tous les tems, de leur repos, de leurs biens, de leur fang, pour maintenir dans toute fa splendeur la Métropole de la République Chrétienne. Evénement, dont on ne peut rendre refponfable que la politique du Roi d'Espagne, qui, par des motifs propres aux circonftances de fes affaires, refufa conftamment de prendre en main la caufe des légitimes Souverains de Ferrare. En effet il eft certain que, fi ce Monarque s'étoit déterminé à foutenir les juftes droïts du Prince d'Est, les Vénitiens, encore plutôt le Grand-Duc de Tofcane, n'auroient pas manqué de fuivre cet exemple, & la Chaire de Rome ne fe feroit pas fi prodigieufement agrandie, au préjudice de la fureté des Princes d'Italie.

Attention
du Pontife
pour le
Traité de
paix.

Ces embarras n'empêchèrent pas Clément de fixer fa plus férieufe attention, à mettre les deux Couronnes de France & d'Espagne au point de terminer leurs querelles par une paix permanente. Ce Pontife continuoit avec ardeur fes follicitations & fes offices, rempli de l'ambition d'avoir l'honneur de procurer à la Chrétienté un auffi grand bien, qu'étoit celui de la réconciliation des deux plus puiffans Monarques de l'Europe, après s'être affuré pendant fon regne la gloire d'avoir ajouté à l'Etat de l'Eglife un Duché tel que celui de Ferrare. Pour parvenir à ce grand but, il écrivit aux Rois ennemis les

let-

PARTIE II. LIVRE XVIII. 231

lettres les plus pressantes , pour les conjurer de sacrifier leurs haines , sinon à des considérations d'intérêt , au moins au desir de faire connoître leur tendre commiseration des misères , répandues dans toute la Chrétienté. Et afin que ces Princes reprissent leurs premières idées de réunion , il commanda à son Légat de les disposer à quelques conférences. Par ce moyen il vouloit s'éclaircir de leurs véritables intentions , & savoir sur lequel devoit tomber le blâme de l'obstination à la guerre , & le reproche diffamant de s'opposer au bien & au repos commun des peuples.

A la réception de cet ordre , le Légat Le Légat se transporte à St. Quentin. partit sur le champ pour se rendre à St. Quentin. Peu après Calatagirone Général des Franciscains vint l'y trouver , & le supplia de faire tous ses efforts auprès d'Henri , pour résoudre ce Monarque à commettre quelqu'un de ses Ministres les plus accréditez , avec le titre de son Plénipotentiaire , muni de pouvoirs à l'effet de mettre le Traité en état à la suite des conférences convenables. Il représenta que le Roi de France pouvoit d'autant moins se dispenser de cette démarche , que Philippe avoit donné sur cela l'autorité la plus étendue à l'Archiduc , qui même étoit prêt de se transporter en personne sur le lieu qu'on assigneroit pour le congrès , si le besoin le requeroit , mais qui autrement ne manqueroit pas d'y envoyer un Ambassadeur. Le Cardinal fit la proposition avec succès , Henri fit partir sans délai le Président de Silleri , chargé d'un ordre secret de n'accepter au-

1597. cune condition, qu'au préalable il n'eût obtenu la restitution de toutes les places occupées en France par le Roi d'Espagne, & qu'il ne fût assuré d'une entière satisfaction pour tout ce que son maître étoit en droit de prétendre.

Prudence
requis
pour le
manège
des gran-
des affai-
res.

Je vais faire quelques réflexions à ce sujet. Jamais la fortune ne manque aux gens hardis & entreprenans. Les actions d'une grande importance doivent être conduites & soutenues par une supériorité de génie, par une prudence consommée, par une fermeté à toute épreuve. Tout bois n'est pas propre à fabriquer des statues, tous les hommes ne sont pas capables de tenir une bonne conduite. Il en est des esprits humains comme des diamans, ceux-ci quoique petits ne laissent pas de produire le même effet par rapport à la beauté, à l'éclat, mais plus ils sont grands, plus le brillant frappe, plus ils jettent de feu, ils sont d'un plus grand prix. Par la même raison, quoique les esprits ayent tous une même origine, un même principe, quoiqu'ils soient tous pourvus du même germe, de la même essence de bonté, cependant ceux qui se distinguent par une profonde sagesse, par une expérience convenable aux plus grandes affaires, doivent être plus recherchés, méritent une plus haute considération. Depuis plus de cinquante ans la France n'avoit eue à traiter une négociation d'une conséquence aussi décisive pour ses intérêts, que l'arrêté des articles préliminaires de cette paix; il étoit donc nécessaire d'en remettre le manège à des Ministres d'une habileté, d'une adresse

reconnues. Ces tours & détours confus du labirinte aussi embrouillé de la guerre qui duroit depuis si longtems, rendoient les prétentions des Monarques intéressez d'une discussion si difficile, qu'il ne falloit pas moins que de nouveaux Thésées pour sortir de ce cahos.

1597.

On ne fauroit jamais avoir trop de prudence dans les affaires qui demandent toute la subtilité, toute la pénétration, toute la finesse dont l'homme peut être capable. Il n'étoit pas possible de trouver ces éminentes qualitez, réunies toutes à la fois dans un plus haut degré, que chez les négociateurs qui furent chargez de convenir à St. Quentin des préliminaires, qu'on envisageoit comme la base de la paix entre les deux Couronnes. En effet dans la disposition où l'on étoit de part & d'autre de mettre fin à la guerre, on ne pouvoit pas mieux choisir, pour consommer ce dessein, que le Cardinal Légat Alexandre de Médicis, le Président de Silleri, & le Général des Franciscains. Dans les Traitez de la plus grande importance, ce n'est pas le nombre, c'est la science des députez, qui parvient à les amener à une heureuse conclusion. L'Histoire fourmille d'exemples de conférences infructueuses, uniquement parce que les Princes n'y faisoient parade que par la quantité des Plénipotentiaires, sans les avoir choisis capables de remplir leur commission. Le nombre jette le trouble & le desordre dans les délibérations par la diversité des sentimens; la connoissance exacte des vrais intérêts des commettans, l'étendue de lumières

Le petit nombre de Ministres convenable dans les négociations de conséquence.

1597. res saisissent le point décisif des propositions, trouvent sans peine les moyens de rapprocher les esprits au même point de vue. En un mot trois bonnes têtes valent mieux que cent, pour manier avec succès les affaires les plus délicates & les plus épineuses. Dans celle dont il s'agit à présent, on ne pouvoit s'attendre qu'à la voir terminée à la satisfaction commune, d'un nombre de Ministres aussi parfaitement assorti à tous égards. L'Europe enfin ne pouvoit espérer que le retour de la tranquillité, par les soins de trois Sujets qui n'avoient pour objets que la gloire de Dieu, le repos de la Chrétienté, & le bien des peuples.

Difficulté de la restitution des places.

Entre les difficultez qui se présentèrent dès la première entrevue de ces grands négociateurs, la plus débattue fut la proposition de restituer à la France toutes les places conquises par les Espagnols. Calatagirone Général des Franciscains, chargé des pleins-pouvoirs du Roi Catholique & de l'Archiduc de conclure le Traité, dit que l'intention de Philippe n'étoit pas d'acheter la paix à un si haut prix, & qu'après avoir épuisé ses trésors pour secourir les François, ce Monarque ne pouvoit se résoudre à céder des places, qui lui avoient coûté tant de sang & de dépense. Le Président de Silleri répondit que le Roi d'Espagne ne donnoit rien du sien, qu'il ne faisoit autre chose que restituer des conquêtes, qu'il étoit hors d'état de conserver. Que le Roi son maître avoit assez fait connoître par la reprise d'Amiens, que les autres forteresses ne pourroient pas tenir contre ses forces & sa valeur. Que si

Sa Majesté Catholique desiroit une bonne paix & permanente, elle devoit souscrire à des conditions justes, parce qu'un Traité extorqué par la violence, dont les articles ne présentoient que des injustices manifestes, ne pouvoit se soutenir & menaçoit d'une rupture prochaine. Que la restitution demandée étoit plus qu'équitable; que d'ailleurs il résulroit beaucoup d'honneur d'abandonner, par une composition à l'amiable, ce qu'il n'étoit pas possible de retenir par la force des armes. Que Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit expressément enjoint de ne recevoir aucune proposition, de ne convenir même d'un lieu pour le congrès, qu'avant tout il ne fût assuré de ce point fondamental. Qu'il croiroit offenser la dignité d'un aussi grand Roi que son Souverain, se rendre indigne de l'honneur qu'il avoit d'être chargé de ses ordres, anéantir la justice de sa cause, détruire l'éclat de son regne & le cours de sa bonne fortune, s'il écoutoit seulement les simples raisons du refus de lui rendre ce qui lui appartenoit légitimement. Que quiconque seroit assez infidèle pour accepter une condition aussi honteuse, aussi préjudiciable à son maître & à sa patrie, mériteroit les supplices destinez aux traîtres qui sacrifient lâchement l'honneur & les intérêts de leur Souverain.

Au ton que prit le Président, le Cardinal Légat & le Général des Franciscains virent bien qu'il n'y avoit aucune espérance de le ramener à une résolution plus approchante de leurs idées. Les motifs de cette fermeté devenoient sensibles, ce Mi-
Calatagironne passé en Flan- dre.
nis-

1597.

nistre ne pouvoit enfreindre ses ordres, & d'ailleurs il n'étoit pas douteux que les victoires & la prospérité du Roi son maître donnoient lieu à des demandes si hautes. Sur ces réflexions, ils délibérèrent que Calatagirone iroit à Brusselles prendre sur cet incident les dernières intentions de l'Archiduc. Avant que de partir, il fit une nouvelle tentative avec le-même succès que la première, Silleri rejetta toutes les offres, tous les tempéramens qu'on crut capables de l'adoucir, il soutint opiniâtrément qu'il ne lui étoit pas possible en aucune manière d'entrer en conférence, ni pour assigner le lieu du congrès, ni pour convenir du cérémonial & autres formalitez de la paix, avant que d'être certain de l'entière restitution de tout ce que le Roi d'Espagne tenoit alors sur la France, & cela sans diminution ni condition quelconque. Ce fut donc une nécessité de faire le voyage de Flandre, le Général des Franciscains y retourna, chargé de quelques instructions particulières que le Légat jugea les plus nécessaires pour lever tous les obstacles.

L'Archiduc envoyé en Espagne pour résoudre le Roi à la restitution.

Calatagirone rendu auprès de l'Archiduc, représenta vivement à ce Prince, que, de toutes les conditions qui devoient constituer le Traité, il n'y en avoit point de plus inévitable que celle de la restitution complète des places de France. Qu'il ne falloit pas songer à demander la paix aux François, avant qu'ils eussent des sûretés convenables sur cet article. Que cette restitution entière étoit l'ame du Traité, sans laquelle il ne pourroit jamais être réputé qu'un corps fan-

fantastique, dépouillé de son être naturel, de ses proportions, de toute substance vivifiante. Enfin, que si l'on s'obstinoit à trop vouloir, on risquoit de ne rien avoir, & que pour s'aheurter à tout retenir, on s'exposoit à la honte de tout perdre. Ces raisons étoient du gout de l'Archiduc, elles s'accordoient aux vues de ce Prince, qui ne respiroit que la tranquillité publique, & la réconciliation des deux Couronnes, comme l'unique moyen de posséder en repos les Pays-Bas, qui lui étoient promis pour la dot de l'Infante sa future épouse. Sur le champ il fit partir pour la Cour d'Espagne un de ses Gentilshommes, qu'il chargea de rendre compte au Roi de l'état des affaires, & lui faire sentir qu'il devenoit impossible d'entrer dans le Temple de la paix, à moins que d'ouvrir au Roi de France les portes d'Ardes, de Calais, de Dourlens, & des autres Villes conquises dans ce Royaume pendant la dernière guerre. Que le refus de cette restitution devoit être envisagé comme une corde rompue à l'instrument de la paix, qui empêcheroit l'accord, la justesse des sons, & l'harmonie, que toute l'industrie humaine ne pourroit rétablir, si le Ciel par quelque prodige de sa toute-puissance ne faisoit naître les moyens de réparer ce défaut.

Le consentement de Philippe est sans doute un coup du Dieu de la paix, à qui rien ne peut être plus agréable que de voir une parfaite concorde entre les Rois, qu'il a établi ses Lieutenans sur la Terre, pour gouverner les peuples en paix & en justice.

Ce

1597.

Philippe
demande
l'avis de
son Con-
seil de
conscience
pour la
guerre.

1597.

Ce maître tout-puissant des cœurs & des volontez inspira au Roi Catholique, contre l'avis unanime de son Conseil d'État, le dessein fixe d'abandonner en faveur de la tranquillité publique, à Sa Majesté Très-Chrétienne toutes ses prétentions, & de faire à toute l'Europe un généreux sacrifice de ses propres intérêts, plutôt que se rendre la cause des desordres & de la misère inséparables d'une guerre longue & sanglante. Mais, tout déterminé qu'il étoit, il ne voulut pas rendre de réponse positive, sans avoir le sentiment de son Conseil de Conscience sur la nécessité de cette restitution: il le consulta, & voici ce qui lui fut répondu.

„ Qu'il ne lui étoit pas possible
 „ de vivre en tranquillité d'esprit, ni de mourir en sûreté de conscience & dans l'intégrité de sa Religion, s'il ne restituoit les places appartenantes au Roi de France.

„ Qu'en général, quoique la guerre fût un moyen juste & légitime de faire des conquêtes, celle qu'un Roi Catholique avoit entreprise contre un Roi Très-Chrétien sur des motifs aussi précipitez, sur un fondement aussi peu solide, rendoit injustes toutes les acquisitions faites par le fort des armes. Que tôt ou tard il étoit indispensable de les restituer, Dieu ne permettant jamais que de telles conquêtes restent longtems entre les mains des héritiers des conquérans. Que les Payens mêmes avoient remarqué, comme un fait avéré par l'expérience de tous les tems, que les conquêtes faites même dans des guerres justes & soutenues pour sa défense,

„ se,

se, ne sont jamais restées l'espace d'un siècle entier au pouvoir des vainqueurs. Que, pour acquérir à la Chrétienté le bien d'une paix aussi nécessaire, il falloit passer par dessus toutes les difficultez qu'on opposoit contre cette restitution, & faire voir à l'univers que c'est un acte de générosité, de grandeur d'ame, & de prudence, d'oublier ce qu'on perd, pour ne songer qu'à ce qui en revient.

Satisfait & consolé par une décision aussi conforme à ses desirs, aussi propre à assurer le calme de sa conscience, Philippe écrivit à l'Archiduc qu'il ne vouloit en aucune manière, pour conserver les domaines que ses armes avoient enlevés à son ennemi, perdre le moyen de laisser la paix à ses Etats. En conséquence de cette réponse, Calatagirone retourna en France, chargé du pouvoir de promettre la restitution, dont il donna parole authentique au Légat & au Président. Ainsi, après quelques mois de travaux inexprimables pour dénouer les nœuds qui enlaçoient le Traité, & tenoient la négociation en suspens, ces trois habiles pilotes eurent l'honneur de conduire au port le grand vaisseau de l'accommodement des deux Couronnes. Par ce succès l'univers eut tout lieu de se convaincre que la divine Providence, sans le concours de laquelle toutes les vues, toutes les entreprises, toutes les actions des hommes sont vaines, fait conduire tous leurs travaux à une heureuse fin. Silleri revint à la Cour, où il amena le Général des Franciscains. Il crut la présence de ce négociateur nécessaire, autant pour se justifier

Il consent
à resti-
tuer.

sur .

1597.

sur les demandes qu'il avoit faites, & faire entendre de la bouche du Roi même qu'il n'avoit rien proposé que par ordre de Sa Majesté, que dans la vue que Calatagirone portât en personne à Henri les engagements qu'il avoit pris au nom & de la part de l'Archiduc. Pendant ce voyage, le Cardinal Légat resta à St. Quentin, comme dépositaire de la parole & des intentions des deux Monarques. Dépôt sacré, qui ne demandoit pas moins de soin, de sagesse, de fidélité, qu'il en faut pour la garde de l'or & de l'argent.

Vervins
choisi
pour le
lieu du
Congrès.

De cette manière les promesses, convenables de part & d'autre pour parvenir sans obstacle à la conclusion du Traité, ne furent plus incertaines, & l'on fut assuré de cette bonne foi, qui est toujours la source & le fondement des conventions, qui est le centre d'où se tirent toutes les lignes aboutissantes à des engagements entre les Puissances. L'article préliminaire convenu, on fixa sans peine le lieu du Congrès, où l'on devoit mettre la dernière main à la réconciliation tant désirée des deux Couronnes. D'un accord unanime fut choisie la Ville de Vervins, appartenante au Roi Très-Chrétien, voisine de l'Artois, & par cette situation plus commode qu'aucune autre. Aussitôt Henri donna ses ordres, pour la pourvoir de toutes les provisions nécessaires. Dans cette même Ville Louis XI. avoit autrefois conclu une trêve de neuf ans avec le Duc de Bourgogne, & ce qui est remarquable, ce Monarque s'y transporta en personne pour jeter les fondemens du Traité, sur ce qu'il s'aperçut
que

que ses Plénipotentiaires n'avoient pas pris à la lettre ses intentions. 1597.

Le Cardinal Légat supplia les deux Cours de choisir des Ministres d'un jugement mûr, d'une expérience connue, d'une sagesse au dessus des obstacles, d'une fidélité à toute épreuve. Je l'ai déjà dit, en pareille rencontre le nombre est non seulement inutile, mais encore très-préjudiciable, attendu que les opinions se pésent & ne se comptent pas, & qu'il est ordinaire de s'informer du nom & des qualitez personnelles des négociateurs, sans être curieux de savoir la quantité des personnes chargées d'intervenir au Traité. On risque toujours de voir rompre les conférences sans aucun fruit, toutes les fois qu'on employe des Plénipotentiaires encore jeunes, parce que, quelque incontestable qu'il soit que la vertu & le vrai mérite ne consistent pas dans la barbe & dans les années, il est encore plus certain que l'expérience est l'apanage de la vieillesse. Les jeunes Conseillers, comme les Ingénieurs nouveaux, dédaignent ordinairement de suivre les traces de leurs anciens, ils se plaisent à prendre dans toutes leurs opérations une route nouvelle, pour répondre aux mouvemens de leurs génies qui sont neufs, & tout ce qu'ils font est d'autant plus superficiel, que leur tête est légère, remplie de vent & de fumée. On peut à la vérité naître avec tous les talens propres aux plus grandes affaires, mais l'expérience fille de la mémoire conduit à la vraie capacité. Enfin c'est une prudence requise dans les Souverains, de ne confier la conduite des négociations qu'à des

Jeunes
Ministres
doivent être
exclus
des négociations
importantes.

1597.

Sujets rompus dans le maniement des affaires ; il leur est même honorable de faire paroître gens, qui ne se sont élevez aux charges que par une longue suite de travaux & de services. Les Romains, qui par leur courage & la profondeur de leur politique furent étendre leur empire jusqu'aux limites du soleil, avoient coutume de dire qu'on ne devoit revêtir des dignitez que les Sénateurs, qui bien éloignez de fixer le respect par une vaine parade de l'anneau & des autres marques extérieures de la supériorité, n'avoient dans la tête que la pourpre & l'éclat de leur rang. Maxime qui apporteroit les plus grands avantages aux peuples, si les Princes vouloient en faire l'usage, que leur devoir & leurs intérêts les plus précieux semblent exiger.

Plénipotentiaires pour la paix de Cateau-Cambresis.

Au précédent Traité de paix, conclu entre les deux Couronnes à Cateau-Cambresis, l'Europe vit, avec autant de plaisir que d'admiration, cette grande affaire entre les mains de Ministres, les plus distinguez par leur naissance & leurs emplois, les plus célèbres par leur sagesse & l'étendue de leurs lumières, qui fussent alors dans l'une & l'autre Monarchies. Henri II. nomma pour ses Plénipotentiaires le Cardinal Charles de Lorraine, Anne de Montmorenci Connétable de France, Jaques d'Albon Maréchal de France & grand homme d'Etat, Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, & Claude de l'Aubepine Secrétaire d'Etat. Il n'étoit pas possible de trouver dans le Royaume des Sujets, & plus habiles, d'une expérience plus consommée, & d'une plus grande autorité.

De

De la part de Philippe II. parurent les premiers Capitaines du tems, les plus illustres membres du Conseil de ce Monarque, les plus célèbres Chevaliers de son Ordre. C'étoient le Duc d'Albe, Guillaume Prince d'Orange, Rui Gomez de Silva, Antoine Perenot de Granvelle, & Viglius de Zulichem. Voila les noms des plus grands personages en noblesse, en valeur, en prudence, que l'Espagne eût comptez au nombre de ses Sujets depuis plus d'un siècle.

Nous allons voir quatre Ministres faire autant à Vervins, que les dix ci-dessus mentionnez firent alors à Cateau-Cambresis. Quand les affaires se traitent par un petit nombre, elles se font avec moins de bruit, un succès plus prompt & plus sûr, avec une certitude plus entière de la part des parties contractantes de les terminer à leur satisfaction. Peu de Ministres sont choisis, il est vrai, pour consommer la paix de Vervins, où il s'agissoit d'une négociation de la plus grande conséquence, mais ces mêmes personnes ont l'honneur d'avoir traité & conclu heureusement les affaires de l'Europe les plus épineuses & les plus importantes. Les Plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrétienne furent Pomponne de Bellièvre, Chevalier, Seigneur de Grignon, le Doyen des Conseillers des Conseils du Roi, & Nicolas Brulart, Chevalier Seigneur de Silleri, Conseiller au Conseil d'Etat de Sa Majesté, & Président en sa Cour de Parlement. De la part du Roi d'Espagne, ou plutôt de l'Archiduc au nom de ce Monarque, assistèrent au congrès Jean Richardot, Chevalier, Chef

Députés
de la France
& de
l'Espagne
à Vervins.

1597.

& Président du Conseil Privé de Sa Majesté Catholique, & de son Conseil d'Etat, & Jean-Baptiste de Tassis, Chevalier, Commandeur de los Santos de l'Ordre de St. Jacques, Conseiller d'Etat & du Conseil de guerre. Chacun de ces Ministres avoit un Secrétaire. Le Cardinal de Médicis Légat du Pape, assisté de l'Evêque de Mantoue, paroissoit comme Médiateur, & Juge entre les parties des difficultez qui pourroient survenir.

Cérémonies pour les visites réciproques.

Les Députez du Roi de France se rendirent les premiers à Vervins, où le lendemain de leur arrivée ils reçurent les Ambassadeurs d'Espagne. Démarche observée en conséquence des règles communes du cérémonial ordinaire, qui en semblable rencontre veulent que les plus distinguez par le rang & la puissance de leurs maîtres se trouvent les premiers au lieu assigné pour les conférences, pour faire voir que les autres comme inférieurs viennent les chercher. Joint à ce motif qui établit si particulièrement la prééminence des Couronnes, l'usage reçu dans la société civile, qui oblige le premier arrivé à visiter le dernier venu, lorsqu'il est dans sa propre maison, ou que l'assemblée se tient dans un lieu de ses domaines. Cette formalité fut exactement remplie dans cette entrevue. Les Ministres du Roi Très-Chrétien arrivèrent les premiers, & par la raison qu'ils étoient sur les terres de leur Souverain, ils rendirent les premiers visite aux Plénipotentiaires Espagnols. Ceux ci ne manquèrent pas de répondre à cette civilité, & tous firent éclater une joye inexprimable, d'être

PARTIE II. LIVRE XVIII. 245

1597.

affurez de la gloire de mettre bientôt le dernier sceau à la tranquillité de la République Chrétienne. Ils s'embrassèrent avec toute l'effusion de cœur, & promirent réciproquement, les larmes aux yeux & avec ferment les mains levées vers le Ciel, de traiter sans détours, sincèrement, fidèlement, avec toute la douceur, tous les égards, toute la déférence, convenables aux uns & aux autres, sur-tout sans éclat & avec tout le secret nécessaire. Ils se jurèrent de proscrire tous les artifices consacrez par les principes de la politique, de présenter toujours la vérité nue, sans voile, sans passion, sans vue d'intérêt, en un mot de ne se tromper sur rien, pas même sur les articles les moins intéressans, pour quelque cause & à quelque occasion que ce pût être. En présence du Légat ils se communiquèrent leurs pouvoirs, & pour agir dans la suite avec plus de sûreté & de franchise, ils y firent réformer tout ce qui pouvoit donner lieu à quelque obstacle. Sur-tout ils n'insistèrent que le moins qu'il leur fut possible sur les formalitez chatouilleuses du cérémonial, ils se départirent, autant que la dignité de leurs Souverains put le permettre, de toutes les minuties du point d'honneur, pour s'attacher plus inviolablement au fond, à l'essence des objets de la négociation.

Malgré ces engagemens si solennels, le pas fut disputé deux jours consécutifs. Les Espagnols prétendirent que les François étant chez eux ne pouvoient le leur refuser, ceux-ci demeurèrent fermes à rejeter cette

Préséance
adjudgée à
la France.

1597.

demande. Leur raison fut qu'ils avoient scrupuleusement observé, dans les visites de simples complimens, tous les devoirs de bienféance, que l'usage prescrit à l'égard des étrangers qu'on reçoit dans sa maison ; mais que dans la salle de l'assemblée, il ne leur étoit pas permis de reconnoître ces règles. Enfin ils remirent ce différend à la décision du Légat. Il prononça en faveur des François, mais les sièges furent placez de manière que les Espagnols restèrent satisfaits.

Exhortation du
Légat aux
Plénipotentiaires.

Dans la première conférence il ne fut question d'aucun article considérable. Le Cardinal Légat fit un discours très éloquent, pour remontrer aux Plénipotentiaires l'importance, la grandeur des intérêts commis à leur sagesse, à leurs soins. Il les exhorta de se prêter chacun en particulier à tout ce qui pourroit conduire à une heureuse fin, d'y contribuer avec ardeur, autant que leurs maîtres l'attendoient de leur fidélité, autant que l'Europe se le promettoit de l'habilité & de l'expérience de Ministres, qui avoient manié les plus grandes affaires. Il les pria de se souvenir toujours qu'ils avoient l'honneur de représenter les deux plus puissans Monarques du Monde, qui soumettoient leurs volontez aux avis de leurs Conseils. Conduite qui offroit à l'idée quelque chose de divin, & au dessus des opérations humaines, à la vue du dépouillement qu'on y remarquoit de tout principe d'ambition, de desseins violens, d'intrigues artificieuses, de cette fureur opiniâtre à mettre tout à feu & à sang, inspirée par des motifs fondez sur le seul caprice. Il leur dit qu'ils ne devoient rien ob-

met-

mettre pour remplir les bonnes intentions de leurs maîtres, qu'ils devoient être convaincus que Dieu, qui veut bien prendre un soin particulier des Royaumes & des Rois, ne manqueroit pas d'éclairer leur conscience, que son œil reluisant de justice rempliroit leur esprit de lumière, victorieuse des difficultés les plus embarrassantes. Fondez sur ces secours surnaturels, ils étoient obligez d'écouter la voix secrète du souverain Arbitre de l'univers, sous peine, dit le Légat d'un ton menaçant, sous peine d'encourir toute la sévérité de ses jugemens, si leur cœur & leurs démarches démentoient ses inspirations, s'ils n'apportoient toutes les facilités qui dépendroient d'eux, pour donner à la Chrétienté un avantage aussi desirable, qu'étoit celui de la paix générale & de la tranquillité publique.

Cette exhortation finie, les Plénipotentiaires firent l'ouverture du congrès, & la négociation fut entamée d'une manière satisfaisante, avec toute la politesse, toute la douceur, toute la modération, qu'on pouvoit attendre de personnes de leur naissance & de leur rang, & qu'exigeoit la nature des affaires qui faisoient le sujet de l'assemblée. On y vit regner depuis le commencement jusqu'à la fin un secret impénétrable, qui toujours constitue le lien le plus ferme, le plus solide du succès de toutes les affaires, particulièrement des affaires de cette espèce. Les Ministres des autres Princes, qui s'étoient rendus à Vervins, mais qui n'étoient pas admis aux conférences, ne purent rien approfondir, malgré toutes leurs attentions,

Secret admirable dans l'assemblée.

1597.

toute leur adresse, il ne fut possible à personne de savoir ce qui se passoit dans l'assemblée, jusqu'à l'entière perfection du Traité. Ce fut un sujet de surprise & d'admiration pour toute l'Europe, de voir la prudence de ces grands hommes victorieuse de la politique de tant d'habiles surveillans, intéressés à fouiller dans les mystères de ce congrès. Aucun même ne découvrit dans le cours de la négociation, si l'on devoit attendre une heureuse fin, ou une rupture. Quelque tour que prissent les Agens étrangers, pour tirer quelque lumière dans les entrevues hors des heures de l'assemblée, quelque attentifs qu'ils fussent à examiner les démarches, les paroles, l'air du visage des Plénipotentiaires, pour y développer les événemens secrets sur lesquels il leur importoit tant d'être éclaircis; toutes leurs manœuvres échouèrent, personne ne parvint à connoître ce qui étoit déjà arrêté, encore moins à avoir lieu de conjecturer ce qui se traitoit, ou ce qui devoit faire le sujet des conférences suivantes.

Réflexion
à ce sujet.

Il n'y a rien de plus préjudiciable dans le manége des affaires de la plus haute importance, que de rompre les liens sacrez du secret. Quand une fois on laisse pénétrer les mystères, qui devoient être enveloppez des plus épaisses ténèbres, on ne peut attendre que desordre, que trouble, que traverses dans les Traitez. Chacun se fait un point d'honneur de faire voir que rien n'a échapé à sa pénétration, souvent même il se trouve des personnes qui n'ont d'autre étude que d'aiguifer leurs esprits à répandre des bruits, sur

sur les simples conjectures que leur présomption imagine. Mais ce qui devient d'une conséquence plus dangereuse, les Ministres que l'intérêt de leurs Souverains oblige d'avoir les cent yeux d'Argus continuellement fixés à ce qui se passe, remuent ciel & terre, pour traverser les négociations dont ils sont instruits, pour peu qu'elles soient contraires aux fins qu'ils se proposent. Telles sont les suites funestes du défaut de secret dans les négociateurs, tout échoue lorsqu'il manque, & ceux qui ne possèdent pas la science de conduire les grandes affaires d'une manière impénétrable, ne doivent & ne peuvent en attribuer le succès à leur prudence, si elles réussissent, ce n'est que l'effet de certaines conjonctures, dont ils ne sont redevables qu'à leur bonne fortune.

Dès l'année 1579. Philippe avoit enjoint aux membres de ses Conseils & à tous les Officiers des Cours de la Monarchie, de ne se montrer jamais en public que vêtus d'une certaine robe longue & ample, avec ordre de plus de porter la barbe, non seulement dans toute sa longueur, mais encore dans toute sa circonférence autour du menton. On ne peut disconvenir qu'une barbe vénérable, jointe à la gravité de l'habillement, n'imprimât toute la Majesté d'un Sénateur. Chaque Ministre ainsi distingué portoit toujours les marques respectables de son poste, à l'exemple de ces anciens Sénateurs de Rome, qui aux yeux du public ne paroissent pas moins remplis de sagesse, & dignes du commandement par leurs vertus,

Régle-
ment pour
les barbes.

1597.

que graves dans tout leur extérieur. Ce Monarque fut informé qu'à la faveur de ses infirmités continuelles, qui l'empêchoient de voyager dans ces Provinces, & même d'assister à ses Conseils, plusieurs commencent à enfreindre ce règlement, si nécessaire pour établir l'ordre & la discipline dans ses Etats. Pour couper la racine de cet abus, il fit venir le Prince son fils, auquel il ordonna de se rendre dans toutes les assemblées des Ministres, & d'y faire d'aigres censures à tous ceux qui, dans la vue de plaire aux Dames, portoient une petite barbe à la Française. Il lui recommanda de tenir la main à cette ordonnance, & de ne jamais permettre qu'on y donnât atteinte, aussitôt qu'il auroit pris les rênes du gouvernement. Il l'exhorta d'autant plus à être sévère sur cet article, qu'il l'assura que l'habitude de ces Officiers à se tenir en tout tems dans la modestie convenable à leurs dignitez, ne pouvoit que leur inspirer tout le respect qu'ils devoient à leur Souverain. Le Prince Philippe pendant tout son regne observa ponctuellement cette maxime.

Mort de
la Duchesse
de Savoie.

Malgré les incommodités douloureuses dont le Roi Catholique étoit affligé sans relâche, ce Monarque voulut assister à la cérémonie de la pompe funèbre, qui se fit vers la fin de cette année dans la Chapelle royale de Madrid, à la mémoire de la Princesse Catherine sa fille, & Duchesse de Savoie. C'étoit une Souveraine d'un mérite extraordinaire, également propre à soutenir le poids du gouvernement d'un Etat, & à diriger les opérations d'une guerre. En effet

et-

cette incomparable Princesse possédoit au plus haut degré la théorie de l'Art militaire, & souvent même par ses réflexions, aussi solides que pleines de sagesse, de jugement, & de prudence, elle savoit arrêter la fougue impétueuse de l'esprit martial du Duc son époux. Elle lui donna neuf enfans, qui furent les seuls descendans que Philippe eut la satisfaction de voir naître de son sang. Circonstance digne de remarque, & qui ne peut que causer une extrême surprise, de lire que pendant un regne d'un nombre aussi considérable d'années, après avoir passé jusqu'à un quatrième mariage, ce Monarque ne jouit pas du bonheur d'avoir d'autres petits-fils que les enfans de cette Princesse Catherine. Il est vrai que le nombre en fut assez grand, & ce qui rend ce fait plus curieux, elle mourut à la fleur de sa jeunesse à l'âge de trente ans. Au reste cette fécondité passa pour un malheur réel dans les spéculations des politiques, qui jugent en marchands des intérêts des Princes. Ces scrutateurs de l'avenir regardèrent cette quantité de successeurs comme un événement, qui devoit un jour devenir le sujet d'une division capable de ruiner la Royale Maison de Savoye, ou du moins, ce qui arriva affectivement, d'épuiser le Trésor du Prince, que le droit de sa naissance destinoit à recueillir l'héritage de ses ancêtres, & à être le Souverain de ses frères. Mais Dieu, qui tourne toujours à l'avantage des familles les bénédictions qu'il y répand par de nombreuses lignées, rendit vaines ces prédictions hazardées, & voulut

252 VIE DE PHILIPPE II.

1597. que ce grand nombre d'héritiers servît dans la fuite à augmenter l'éclat & la puissance de cette illustre Maison.

Ses en-
fans.

Le premier-né des enfans de Catherine fut Philippe-Emanuel, Prince de Piémont, qui vint au monde à Turin en 1586. & mourut depuis à Valladolid en 1601. Le second fut Victor-Amedée, Prieur de Crato en Portugal, qui succéda à son père, & eut pour femme Christine de France, fille d'Henri IV. Le troisième fut Emanuel-Philibert, Grand-Prieur de St. Jean en Castille, lequel naquit à Turin en 1588. & mourut en Espagne l'an 1625. Après ces trois Princes, Catherine donna naissance en 1589. à une Princesse nommée Marguerite, & mariée depuis en 1608. à François de Gonzagues Duc de Mantoue: elle resta veuve en 1612. & après s'être retirée en Espagne en 1635. elle fut envoyée en Portugal, & elle gouverna ce Royaume l'espace de cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au soulèvement des Portugais, qui secouèrent enfin le joug des Castillans. Dans cette révolution la Vicereine fut faite prisonnière, & quand on lui rendit la liberté, elle retourna à Madrid, d'où elle voulut fixer sa résidence en Italie: en chemin la fièvre l'arrêta à Miranda d'Ebro, dans la Province d'Alava, où la mort finit ses jours en 1655. Isabelle fut la cinquième, & reçut le jour en 1591. on la maria en 1608. à Alfonse Duc de Modène, qui après la mort de son illustre épouse, entra dans l'Ordre des Capucins dont il prit l'habit en 1629. Le sixième des enfans de Catherine se nomma Maurice, qui vint au monde l'an 1593.

&

PARTIE II. LIVRE XVIII. 253

1597.

& après avoir été promu au Cardinalat, il remit ensuite le chapeau pour épouser la Princesse Louise sa nièce, avec la dispense du Souverain-Pontife : ce trait d'Histoire est rapporté fort au long dans les Annales du Piémont. Marie fut la septième, & naquit en 1594. La huitième nommée Catherine vit le jour l'année suivante. Enfin le neuvième & dernier fut le Prince Thomas, si célèbre dans son tems par une suite de grandes actions, qui, quoique la plupart glorieuses & à l'abri des traits malins de la critique, ont fourni aux Historiens une ample matière de jugemens divers. Ce Prince se maria à Marie de Bourbon, Princesse de Carignan, fille de Charles de Bourbon Comte de Soissons.

Voilà le détail des seuls héritiers que Philippe vit naître de ses propres enfans. Quoiqu'il paroisse naturel que ce petit nombre de rejettons dût faire toute sa consolation, toute sa joye, il ne leur donna jamais aucune de ces preuves de la tendresse paternelle, que tous les autres hommes ont coutume de prodiguer à leurs petits-fils. C'est une expérience de tous les tems, & les Naturalistes nous apprennent que l'amour descend toujours. Notre Monarque se mit au dessus des règles communes, & parut étouffer les mouvemens de la nature. Bien plus, non seulement il ne fit paroître au dehors rien qui approchât de l'affection, que la voix du sang imprime dans tous les cœurs, mais encore on eut lieu de lui attribuer à l'égard de ses descendans des sentimens, sinon de haine, au moins d'indifférence & de froideur. En

Procédé de Philippe à leur égard.

1597.

effet, comme je le dirai en son lieu, dans son testament toute la famille eut part à son souvenir, excepté les seuls enfans de la fille Catherine, auxquels il ne laissa pas le plus médiocre présent, quoique la dot de la Princesse leur mère eût été peu de chose, & qu'il vît le Duc son gendre surchargé, & ruiné en quelque manière par cette naultitude d'enfans.

Fin du XVIII. Livre.





LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XIX.

ARGUMENT
DU LIVRE DIXNEUVIEME.

Application infatigable du Roi Catholique. Sa maniere d'expédier les affaires. Sa maniere de traiter inconnue jusqu'à lui. Raisons de cette conduite. Comparaison du gouvernement des deux Cours. Evénemens remarquables de cette année. Résolution de Philippe de marier sa fille avec le Cardinal Arhiduc.

256 VIE DE PHILIPPE II.

chiduc. Discours de Fuentes sur le démembrement des Pays-Bas. Sentiment contraire de Mora. Réflexions de Philippe. Trait de son estime pour le Sénat de Venise. Lettres Patentes de donation des Pays-Bas. Forme du transport. Mesures du Conseil. Ratification du Prince Philippe. Cérémonies après le transport. Arrivée de l'Impératrice à la Cour. Procuracion de l'Infante. Conduite des Etats. Sentimens des Provinces Calvinistes au sujet de cette renonciation. L'Archiduc sollicité de venir en Espagne. Le Cardinal André d'Autriche en Flandres. Voyages de l'Archiduc. Sa suite. Cortége de l'Archiduchesse Marguerite. Le Duc de Savoye intervient au Traité de Vervins. Articles de ce Traité. Autres articles particuliers. Paroles remarquables de Charlequint. Ambassadeurs envoyez à Paris par le Roi Catholique. Leur entrée solennelle dans cette capitale. Leur audience publique. Réponse d'Henri. Richesses de Paris. Cavalcade célèbre. Personnes illustres qui y assistèrent. Henri signe le Traité. Présens qu'il fait aux Ambassadeurs. La Paix jurée à Brusselles. Festin solennel. Courier envoyé à Rome. Lettre de Philippe au Pape. Conseils de ce Monarque à son fils. Démarche d'Henri à l'égard du Pape. Lettre que ce Roi lui écrit. Résolution des Etats-Généraux. Départ du Legat. Exécution des articles de la paix. Afreuse misère de l'Espagne. Générosité du Duc de Savoye. Voyage de l'Archiduc & de la Reine d'Espagne. Réception magnifique de cette Princesse par les Vénitiens. Son arrivée

*rivée & sa réception superbe à Ferrave.
Solemnité des épousailles. Suite de son vo-
yage jusqu'à son arrivée en Espagne.*

Voique Philippe fût accablé d'une complication de maladies douloureuses & mortelles, il étoit étonnant de voir ce Monarque continuellement livré aux soins du gouvernement, toujours également appliqué aux affaires qui concernoient le bien de ses Etats, & attentif à prendre des arrangemens pour établir une paix solide en Europe. Il pouvoit le travail & les veilles avec tant d'opiniâtreté, que jamais on n'avoit vu Prince se rendre autant esclave des devoirs fatigans de la Souveraineté. A le voir tendu sans relâche aux peines inséparables de l'administration d'un Royaume, on l'auroit moins pris pour le Maître absolu d'une vaste Monarchie, que pour un Sujet animé de l'ambition d'acquiescer la faveur & les bonnes grâces de son Souverain, par son assiduité à remplir ses fonctions, à se distinguer par ses travaux soutenus, par son zèle, par l'utilité de ses services.

Pour donner une idée complète des règles établies par notre Monarque pour l'expédition des affaires, je crois que le lecteur recevra avec plaisir le détail qui suit. Je le tire d'un Historien des plus polis, des plus dignes de foi; c'est le Père Cosmi, à présent Archevêque de Spalatro, qui donne ces particularitez curieuses dans la Vie qu'il a écrite du Cardinal Morosini. Voici ce qu'il nous apprend. Lorsqu'on avoit à de-

1598.

Application infatigable du Roi Catholique.

Sa manière d'expédier les affaires.

man-

1598. mander quelque chose au Roi, on lui exposoit l'affaire dans un mémoire, sur lequel il écrivoit, ou faisoit écrire à qui l'on devoit s'adresser pour avoir justice. Il nommoit toujours l'un de ses Conseils, qui, après un examen exact, lui faisoit remettre son jugement. Si Philippe le trouvoit conforme à ses idées, il en ordonnoit sur le champ l'exécution; autrement, il envoyoit la même requête aux premiers Commissaires, avec injonction de la revoir avec plus de soin, vû qu'ils avoient donné une décision peu convenable au droit des parties. A l'égard des affaires d'Etat, il observoit la même maxime, à cette différence près qu'il y donnoit en son particulier les plus sérieuses réflexions. Sur les dépêches des Ambassadeurs des Princes, ou des Gouverneurs de ses Provinces, il marquoit les articles les plus essentiels, avec ordre de les discuter dans toute l'attention qu'exigeoit le bien de son service. Le Secrétaire portoit au Conseil les lettres ainsi apostillées, & après avoir communiqué les intentions du Roi, les Ministres déliberoient aussitôt sur les points indiquez. Ensuite le Secrétaire prenoit les avis, qu'il rédigeoit par écrit, pour les porter au Roi, qui décidait seul ce qu'il jugeoit le plus expédient, & il faisoit exécuter cette dernière résolution.

Sa manière de traiter inconnue jusqu'à lui.

Ce Monarque avoit coutume, dans toutes les expéditions qu'il faisoit pour ses Ministres résidens dans les Cours étrangères, d'insérer des billets particuliers écrits de sa propre main en chiffres, & en contre-chiffres, selon l'importance des affaires, & le

secret qu'elles demandoient. Il ne faisoit jamais écrire ces billets par d'autres, tant la jalousie de ses intérêts rendoit à ses yeux tout le monde suspect, dans la crainte d'être trompé; aussi disoit-il souvent qu'il se méfioit même de sa main. Ce qu'il y a de plus remarquable, il auroit voulu assujettir à cette manière de traiter les Ambassadeurs étrangers, qui résidoient auprès de sa personne. Toutes les fois qu'ils lui demandoient audience, il leur faisoit répondre qu'ils lui feroient plaisir de lui communiquer par écrit, ce qu'ils avoient dessein de représenter de vive voix. Telle étoit la forme extraordinaire que ce Prince, si renommé par sa politique, avoit imaginée pour les négociations, manière qu'on n'a jamais vu pratiquer avant & depuis par aucun Souverain. Il est vrai qu'il s'y rencontre beaucoup d'inconvéniens, quoiqu'on doive avouer que les affaires se décidoient d'une manière plus réfléchie. Non seulement Philippe s'imposoit tout le fardeau du gouvernement, sa maxime causoit encore un préjudice irréparable à l'expédition des affaires. Cette voye trainoit des longueurs infinies, qui d'ordinaire font perdre les plus grands avantages, comme on ne l'a que trop observé chez les Espagnols, si particulièrement distinguez des autres peuples par la lenteur de leurs délibérations. D'ailleurs les Ministres négligeoient l'étude qui conduit aux connoissances du gouvernement, privez de ce grand mobile de l'émulation des grands génies, c'est-à-dire du plaisir de se faire voir & de se faire entendre de leur Maître. Car enfin c'est une différence

1598. totale, d'être confondu dans la foule des opinans par cette manière de mettre les avis sur du papier, & d'avoir lieu de faire valoir sa science & ses talens, par la force d'un discours soutenu des plus profondes recherches.

Raisons de cette conduite.

Dans ce que je viens de dire, je crois avoir fait connoître en partie le motif principal de cette étrange résolution de Philippe de prendre une tâche aussi laborieuse, aussi fatigante. Ce Monarque se méfioit de tout le monde, & pendant tout son regne difficilement trouva-t-il un homme assez selon son cœur, pour le rendre seul dépositaire d'un secret, quoiqu'il eût des Ministres du premier mérite, tant il les croyoit tous capables de le tromper. De plus persuadé que ce seroit faire brèche à sa réputation, de soumettre ses sentimens aux lumières d'autrui, il résolut de se former un plan qui pût le rendre maître de gouverner par lui-même. Joint à ces raisons, qu'il regarda comme une ressource du plus haut prix, de se débarrasser de l'obligation de répondre sans s'être préparé. Voila les sources de l'établissement des Négociations par mémoires, moyen assorti à la lenteur de son esprit naturellement tardif, & à ses soupçons qui ne trouvoient pas d'assez justes mesures pour cacher ses desseins.

Compara-
raison du
gouverne-
ment des
deux
Cours.

Par cette description il est aisé de faire le parallèle des deux plus puissantes Cours de la Chrétienté en ce tems, savoir les Cours de France & d'Espagne, & l'on y verra une différence infinie dans la manière de gouverner. Philippe faisoit tout par lui-même,

me,

me, Henri au contraire n'agissoit que par ses Ministres. Celui-là ferme & inébranlable dans toutes ses résolutions, celui-ci sujet en tout tems à des variations continuelles. De là sans doute cette différence si énorme, qui se trouvoit alors dans la situation des deux Etats. L'Espagne au plus haut degré de puissance, redoutée, respectée, estimée de toutes les nations, ses Sujets renfermez dans les bornes de la plus exacte soumission. La France déchue de toute sa splendeur, sans réputation, (ô Dieu que ce Royaume présente aujourd'hui un aspect bien opposé!) déchirée en un mot par ses divisions intestines.

Cette année se distingue particulièrement dans l'Histoire, par les grands événemens qui arrivèrent dans la Chrétienté; deux entr'autres sont remarquables, & forment les révolutions les plus éclatantes, qui pussent fixer l'attention dans ce siècle. Il s'agit de la paix conclue entre les deux Couronnes Très-Chrétienne & Catholique, après une guerre longue & sanglante; & du mariage du Cardinal Archiduc Albert avec l'Infante fille aînée du Roi d'Espagne. Cette Princesse reçut en dot la Souveraineté des Pays-Bas, le Cardinal renonça au Chapeau, après avoir obtenu du Pape une double dispense, & pour quitter l'état ecclésiastique, & pour consommer son alliance, que la proximité du sang comprenoit dans les défenses des Loix & des Canons.

Je vais entrer dans le détail de ce dernier événement. Mais avant toutes choses, je dirai qu'en général on trouva fort extraordinaire

1598.

Evénemens remarquables de cette année.

Résolution de Philippe de marier

dinai-

1598. dinaire que Philippe eût pris la résolution de choisir pour son gendre un Prince, déjà pourvu de quantité de bénéfices, & qui sans les biens de l'Eglise n'avoit aucun établissement convenable. Car, outre plusieurs Abbayes, & l'éminente qualité de Cardinal, il possédoit l'Archevêché de Toléde, le plus riche de la Chrétienté, si l'on en excepte ceux qui sont Souverains. On fut, dis je, extrêmement surpris que ce Prince fût préféré à ses frères ainez, savoir l'Empereur, les Archiducs Mathias & Maximilien, qui devoient le précéder dans la succession des Royaumes de Hongrie, de Bohême, & des autres Etats héréditaires de la Maison d'Autriche. La tendre affection que le Roi Catholique avoit conçue pour le Cardinal, fut plus forte que toutes les considérations de politique & d'intérêt. Albert avoit passé presque toute sa vie en Espagne, & dans la Viceroyauté du Royaume de Portugal, il s'étoit tellement conformé à l'humeur, aux idées, aux maximes de Philippe, que ce Monarque le traitoit plutôt comme son fils, que sur le pié d'un neveu. Cette prédilection fut le seul motif de cette démarche surprenante; aussitôt qu'il fut résolu de marier l'Infante sa fille avec la dot des Pays-Bas, il ne put se déterminer à jeter les yeux sur un autre sujet. Cependant, tout fixé qu'il étoit à son choix, il ne voulut pas terminer cette grande affaire, sans prendre l'avis de son Conseil, il la lui communiqua, mais les opinions se trouvèrent fort différentes. Voici l'avis qu'ouvrit le Comte de Fuentes en ces termes.

TRES

TRES PUISSANT MONARQUE.

„ Je ne fais quelle peut-être la nécessité Discours
 „ de demembrer de la Monarchie une por- de Fuentes
 „ tion aussi noble, aussi considérable à tous sur le dé-
 „ égards, que les sont les Pays-Bas. Ces membre-
 „ Provinces répandent tant d'avantages dans ment des
 „ les autres Etats qui composent votre Em- Pays-Bas.
 „ pire, qu'il n'est pas possible de les retran-
 „ cher des domaines de Votre Majesté, sans
 „ leur causer un préjudice irréparable. Vo-
 „ tre Majesté veut donc priver sa Monarchie
 „ du relief, dont elle jouit seule dans l'uni-
 „ vers, de se voir perpétuellement éclairée
 „ par le soleil? De grace, que Votre Ma-
 „ jesté ait agréable d'observer que, quelque
 „ respect que lui attire dans toutes les parties
 „ du monde la vaste étendue des terres qu'elle
 „ y possède, il n'y a point de Province
 „ dans son empire, qui imprime plus forte-
 „ ment que la Flandre aux Souverains ses
 „ ennemis & ses émules la crainte de sa puis-
 „ sance formidable.
 „ Eh, qui peut mieux connoître, que
 „ Votre Majesté, l'importance de ces Pro-
 „ vinces? C'est par elles que l'Empereur
 „ votre père de glorieuse mémoire a voulu,
 „ en vertu de sa renonciation à jamais si
 „ mémorable, faire en votre faveur l'ouver-
 „ ture de sa succession, avant que de vous
 „ abandonner le corps entier d'une Monar-
 „ chie, qui devoit faire un jour votre héri-
 „ ritage. Votre Majesté a fait dans ces Pro-
 „ vinces un séjour de quelques années, elle
 „ a eu occasion de voir de près & par elle-
 „ mê-

1598.

„ même de quelle conséquence il est pour
 „ sa grandeur de maintenir ces Etats insépa-
 „ rablement unis au reste de son empire.
 „ Avec quelles armes Votre Majesté est-elle
 „ parvenue à conclure une paix aussi avan-
 „ tageuse avec le Roi Très-Chrétien? Par
 „ la bravoure des Flamans. Avec quelles
 „ armes Votre Majesté a-t-elle secouru tant
 „ de fois la Ligue Catholique en Fran-
 „ ce. Avec les troupes tirées des Pays-Bas.
 „ Combien de fois avec les armes de Flan-
 „ dre Votre Majesté a-t-elle envoyé de puis-
 „ sans secours aux Catholiques d'Allemagne?
 „ Qui fait tant redouter le nom de Votre
 „ Majesté en Angleterre? Les Pays-Bas. Si
 „ Votre Majesté pèse toutes ces considéra-
 „ tions, pourra-t-elle encore avoir le dessein
 „ de démembler une portion aussi utile,
 „ aussi puissante de sa Monarchie?

„ Les affaires de ce monde roulent dans
 „ une vicissitude perpétuelle, & les révolu-
 „ tions les plus nouvelles ramènent souvent
 „ des événemens connus dans des siècles re-
 „ culez. Cette vérité, que l'expérience rend
 „ incontestable, doit faire présumer que les
 „ mêmes occasions, que notre tems a vu
 „ naître, formeront des scènes semblables
 „ dans les âges à venir. Principe qui doit
 „ nous conduire à juger que dans la suite
 „ des tems les forces des Pays-Bas ne seront
 „ pas moins nécessaires qu'aujourd'hui, pour
 „ le service propre de cette Couronne, pour
 „ le soutien de l'Eglise, ou pour ces deux
 „ intérêts ensemble. Je ne contesterai pas que
 „ la revolte des Provinces confédérées ne
 „ fasse une diminution considérable de ces
 „ beaux,

„ beaux domaines, j'avoueraï même qu'il y a
 „ un danger manifeste de nous en voir encore
 „ enlever d'autres. Mais plus j'envifage la puis-
 „ sance de celles qui restent sous l'obéiffance
 „ de Votre Majesté, & les reffources infi-
 „ nies qu'elles doivent attendre des fecours
 „ de cette Monarchie, plus j'ose affûrer
 „ qu'il y a toute efpérance de faire rentrer
 „ les rebelles dans leur devoir.

„ Si l'établiffement d'un nouveau Souve-
 „ rain pouvoit mettre fin à cette guerre in-
 „ testine, ce seroit véritablement un grand
 „ bien pour la Couronne de Votre Majesté.
 „ Ne nous en flattons pas, tout nous porte
 „ même à croire que la guerre n'en sera que
 „ plus opiniâtre & plus vive, l'amour que
 „ les rebelles ont conçu pour la liberté,
 „ leur gout affermi pour l'hérésie, leur haine
 „ infurmontable pour tous les Princes de la
 „ Maison d'Autriche. Si donc la guerre
 „ continue, par quelles forces, aux dépens
 „ de qui sera-t-on obligé de la soutenir? Il
 „ n'est pas douteux que cet engagement re-
 „ garde l'Espagne seule, dont cette nouvelle
 „ Principauté aura tiré la naissance. Le
 „ dommage que Votre Majesté souffrira de
 „ cette protection onéreuse, pourra-t-il ja-
 „ mais être compensé, de quelque manière
 „ qu'on prenne les mesures?

„ Je suis donc fondé à soutenir que la
 „ perte volontaire des avantages, qu'on a
 „ toujours tirez des forces de la Flandre,
 „ pourra dès à présent causer un préjudice si
 „ réel à la Monarchie, qu'avec le tems elle
 „ en ressentira les suites les plus funestes.
 „ Que l'Espagne conserve les Pays-Bas, que

1598.

» Votre Majesté maintienne cette place dans
 » son empire. Les grands Etats ne peuvent
 » subsister sans guerres, il n'est pas possible
 » de faire la guerre sans soldats, ce n'est
 » que dans l'exercice des armes que les Sol-
 » dats se forment. Et quelle plus florissan-
 » te école l'Espagne pourroit-elle souhaiter,
 » que celle qu'elle a toujours eue, & qu'elle
 » a encore en Flandre ? Par tous ces mo-
 » tifs, mon sentiment seroit que Votre Ma-
 » jesté retînt ces Provinces en son pouvoir,
 » sans les démembrer pour en faire un Etat
 » Souverain & indépendant de sa Couronne.
 » Votre Majesté est trop puissante, elle a
 » trop de moyens de pourvoir d'ailleurs la
 » Sérénissime Infante, pour ne pas lui don-
 » ner un établissement, tel que ses hautes
 » vertus le méritent, & qui réponde à la di-
 » gnité de son rang & à l'éclat de sa nais-
 » sance".

Tel fut l'avis du Comte de Fuentes. Ap-
 près qu'il eut parlé, Don Christofe de Mo-
 ra Comte de Castel-Rodrigo soutint avec
 force & succès un sentiment contraire. Ce
 Seigneur étoit dans le plus grand crédit au-
 près du Roi, dont il avoit gagné la confian-
 ce & l'estime, même du vivant du Duc
 d'Albe, dont il fut d'abord ami particulier,
 mais avec lequel, je ne fais par quelles jalousies trop ordinaires entre les courtisans, il en
 vint dans la suite jusqu'à une rupture ouver-
 te, qui fut assoupie par l'autorité de leur
 commun maître. Voici son discours.

TRES PUISSANT MONARQUE.

Senti-
ment con-
traire de
Mora.

„ Les conseils ne doivent pas moins être
 „ dictés par les lumières de la conscience,
 „ qu'exprimez par le simple son de la voix,
 „ il n'est permis de les donner, qu'autant
 „ qu'on est convaincu de leur solidité. C'est
 „ en conséquence de ce principe, que je
 „ vais exposer ce que mon cœur juge de
 „ plus convenable aux intérêts de Votre Ma-
 „ jesté. Il est question aujourd'hui de for-
 „ mer par le mariage un établissement à la
 „ Sérénissime Infante, & tout le monde
 „ connoit la prééminence de son rang qui
 „ ne voit rien au dessus d'elle, tout le mon-
 „ de est ébloui de l'éclat de ses incompara-
 „ bles vertus. Si dans ce nombre infini
 „ d'Etats qui constituent le corps entier de
 „ la Monarchie, Votre Majesté peut en sé-
 „ parer quelques-uns pour en faire la dot de
 „ Son Altesse, pourquoi ne doit-on pas croi-
 „ re qu'il est expédient de consommer ce
 „ grand dessein, sur-tout si l'on fait voir dans
 „ ce démembrement des avantages plutôt
 „ que du préjudice pour les autres membres
 „ de la Couronne? En ce cas l'ineffable pru-
 „ dence de Votre Majesté peut-elle avoir
 „ d'autre choix à faire, que de ses domaines
 „ des Pays-Bas? Leur situation éloignée sem-
 „ ble les détacher du reste de votre Empire
 „ en Europe. Les peuples y diffèrent totale-
 „ ment des autres Sujets de Votre Majesté par
 „ leurs coutumes, leur langage, & leurs
 „ loix. Il n'y en a point de plus ennemis
 „ d'une domination étrangère, il n'y en a

1598. „ point qui desire avec plus d'ardeur d'a-
 „ voir son propre Souverain, indépendant
 „ de toute autre Puissance.

„ Votre Majesté n'a-t-elle pas éprouvé
 „ jusqu'où les fiers Flamans portent la jalou-
 „ sie de leur liberté & de leurs privilèges ? A
 „ peine eut-elle quitté ces Provinces, qu'on
 „ vit l'hérésie s'y introduire, y prendre de
 „ profondes racines. Bientôt après les nou-
 „ velles opinions furent la source de tumult-
 „ tes, suivis d'une revolte ouverte, triste
 „ sujet d'une guerre sanglante, peut-être la
 „ plus cruelle dont on ait ouï parler, & qui
 „ coute tant de trésors, tant de sang aux
 „ peuples de la Monarchie. Depuis qua-
 „ rante ans l'incendie fait des progrès, sans
 „ que jamais il ait été possible de l'éteindre. Le
 „ cœur magnanime de Votre Majesté, pé-
 „ nétré de la désolation de ces malheureuses
 „ Provinces, n'a obmis aucune des voyes
 „ propres à finir ces desordres, jusqu'à s'a-
 „ baisser à la négociation, & elle a eu la
 „ douleur de faire sans fruit toutes ces dé-
 „ marches. Ainsi la double revolte des Fla-
 „ mans, & contre l'Eglise & contre son Sou-
 „ verain, demeure dans toute sa force.

„ Que Votre Majesté réfléchisse sur les
 „ conjonctures de ces tems-là. Elle a passé
 „ des années entières au milieu de ces peu-
 „ ples, elle a acquis une connoissance exac-
 „ te de leurs affaires, parfaitement instrui-
 „ te d'ailleurs de la situation des autres E-
 „ tats de l'Europe, elle a entretenu dans ces
 „ Provinces des Armées formidables, com-
 „ mandées par les plus célèbres Généraux
 „ du siècle, Dans ces circonstances elle n'a-

„ voit

„ voit rien à craindre de la France & de 1598.
 „ l'Angleterre, alors en feu par leurs divi-
 „ sions intestines & les guerres civiles. Si
 „ malgré tant d'avantages décisifs, Votre
 „ Majesté n'a pu éviter de faire de grosses
 „ pertes en Flandre, comment ne doit-elle
 „ pas en prévoir de plus considérables sous
 „ les regnes de ses successeurs? Cette Cou-
 „ ronne (Dieu veuille éloigner ce présage)
 „ n'est-elle pas même menacée de se voir
 „ enlever un jour tout ce beau domaine?
 „ Les rebelles s'aguerrissent tous les jours,
 „ les confédérez se multiplient, l'union se
 „ fortifie de moment à autre. A l'avenir la
 „ France & l'Angleterre fomenteront, sou-
 „ tiendront ces troubles avec plus d'ardeur
 „ que jamais. La première de ces Puissan-
 „ ces est à présent en paix, l'autre touche à
 „ la veille de s'agrandir, par le droit du Roi
 „ d'Ecosse à la succession de ce Royaume.

„ Les maux que l'Espagne voit fondre sur
 „ ses Sujets par la guerre de Flandre, ne se
 „ bornent pas aux seuls Etats que cette vaste
 „ Monarchie possède en Europe, ils se font
 „ sentir jusques dans ses domaines des Indes
 „ Orientales & Occidentales. Semblable
 „ à un ulcère, qui d'un membre du corps
 „ humain où il a pris naissance, se commu-
 „ nique à tous les autres & les ronge, la
 „ partie ulcérée de la Flandre fait languir
 „ tous les jours de plus en plus, & mine
 „ peu à peu le corps de l'Empire de Votre
 „ Majesté. Elle voit que tout l'or des In-
 „ des, tous les Soldats que peuvent lui four-
 „ nir l'Espagne & l'Italie, ne suffissent pas
 „ pour soutenir cette guerre, elle est con-

1598.

» trainte de se pourvoir de troupes en Alle-
 » magne, & d'épuiser les trésors du désolé
 » Royaume de Naples. Plus cet animal
 » dévorant trouve de quoi s'entretenir, se
 » nourir, plus sa voracité s'accroît. Outre
 » que les séditions particulières entraînent
 » presque aussi rapidement seules la ruine des
 » États, que les ennemis les plus puissans,
 » que les guerres les plus violentes.

» Tel est aujourd'hui l'état des Pays-Bas,
 » telles sont les pertes que Votre Majesté y
 » a faites par les armes de ses Sujets rebelles,
 » elle peut envisager dans ce détail les dom-
 » mages que dans la suite sa Couronne risque
 » de souffrir à cette occasion. Par toutes
 » ces raisons, mon avis seroit que Votre
 » Majesté cédât en dot à l'Infante les Pays-
 » Bas, pour en faire une Souveraineté en
 » faveur de cette Princesse. En la mariant
 » au Cardinal Archiduc son neveu, elle com-
 » blera ce Prince par un bienfait aussi grand,
 » & du même coup elle remplira les vœux
 » des Flamans, elle leur donnera en propre
 » un Souverain, qu'ils souhaitent avec tant
 » d'empressement. Si le mariage de ces
 » nouveaux Princes est suivi d'une heureuse
 » fécondité, comme il y a tout lieu de l'es-
 » pérer, il en résultera au moins cet avan-
 » tage, que ces Provinces resteront sous
 » l'obéissance du St. Siège, & se perpétue-
 » ront dans le sang de la Maison d'Autriche,
 » supposé qu'il ne soit pas possible de les con-
 » server à l'Espagne. On ne doit pas dou-
 » ter que la correspondance ne subsiste per-
 » pétuellement entre les descendans de ces
 » deux branches, aussi ferme, aussi fructueu-

» se,

„ se, qu'on la voit établie dans celle d'Espa 1598.
 „ ne & d'Allemagne.

„ Eh de quel poids ne doit pas être cet
 „ exemple ? On y admire le chef-d'œuvre
 „ de la prudence de l'Empereur Charlequint.
 „ Ce Monarque aggrandit en Allemagne
 „ la branche de sa Maison, convaincu de
 „ l'impossibilité de soutenir longtems dans
 „ celle d'Espagne, quoique la principale,
 „ cette énorme puissance, cette étendue d'E-
 „ tats dont il jouissoit de son vivant, par l'é-
 „ loignement immense qui sépare les diver-
 „ ses parties de ces domaines. Les voisins
 „ auront un intérêt sensible à l'établissement
 „ de la nouvelle Principauté Flamande, ils
 „ se feront une maxime d'Etat de la défen-
 „ dre avec autant d'ardeur, aussitôt qu'elle
 „ sera détachée de la Monarchie d'Espagne,
 „ qu'ils montroient d'attention à l'entamer,
 „ dans le tems qu'elle étoit unie à ce formi-
 „ dable Empire. Leur jalousie se changera
 „ sur le champ en confiance ; au lieu de
 „ fomentier la guerre dans ces Provinces,
 „ ils offriront leur entremise pour disposer
 „ les esprits à une paix solide. Ces Pays une
 „ fois assurez aux descendans qu'on doit vrai-
 „ semblablement attendre de cette alliance,
 „ seroit-il déraisonnable d'espérer qu'un jour
 „ les Provinces rebelles se détermineront
 „ peu à peu à rentrer sous la forme de leur
 „ ancien gouvernement ? Si cet expédient
 „ ne devient pas un spécifique contre les
 „ maux de ces Provinces, en vain on en
 „ imaginera d'autre, on ne parviendra ja-
 „ mais au but qu'on se propose”.

1598.

Réflexions de Philippe.

Ce sentiment prévalut sur l'esprit de Philippe. Quoique son Conseil fût divisé sur cette affaire, ce Monarque fut déterminé par une puissante considération, qui le fixa plus que toute autre. Son fils unique pouvoit mourir, en ce cas l'Infante devoit être l'héritière présomptive de la Monarchie. Il jugea donc que la prudence n'offroit d'autre parti que de donner à la Princesse pour époux un Prince, déjà parfaitement connu par sa personne & par ses qualitez, imbu des manières & des maximes Espagnoles, dont l'avénement en un mot ne pourroit causer aucune altération ni dans les esprits ni dans les affaires. Par ces motifs le Roi, confirmé dans le dessein de consommer ce mariage, ordonna qu'on en dressât les articles. Cependant instruit des jugemens desavantageux, qui, par rapport à la diversité d'opinions débattues dans le Conseil, se répandoient à cette occasion dans le public, principalement parmi les Ministres publics, il voulut mettre sa conduite à couvert des reproches, que formoient les personnes contraires à cette résolution. Il remit une seconde fois ce projet à un nouvel examen, avec ordre à chacun des Conseillers, avant que d'ouvrir son avis, de faire serment sur l'Evangile qu'il exposera ses véritables idées, sans aucun égard particulier de quelque nature qu'il pût être.

Trait de son estime pour le Sénat de Venise.

Une autre circonstance mérite d'être rapportée. Philippe fut sur le point d'écrire à Venise, pour avoir le sentiment de ce Sénat, si distingué par la profondeur de sa prudence & de sa politique. Le Roi Catholique

que en faisoit une estime extraordinaire, & il disoit souvent que les Vénitiens ne pouvoient jamais se tromper dans leurs décisions, parce que, avant que de rendre aucun jugement, ils se dépouilloient de tout intérêt, de toute passion. Il se seroit sans doute satisfait là-dessus, si plusieurs raisons, que Christophe de Mora lui représenta, ne lui avoient pas fait perdre cette pensée. Ce Ministre entr'autres choses dit qu'une pareille démarche feroit un tort irréparable à la réputation des Conseils de Sa Majesté, si le public s'appercevoit qu'elle avoit recours aux lumières des étrangers. Un autre motif donna du poids à cette remontrance : Philippe, que ses maladies menaçoient d'une mort prochaine, souhaitoit avec ardeur de mettre en peu de jours la dernière main au mariage de l'Infante, & le délai auroit été trop long d'attendre de Venise une réponse, qui ne pouvoit être renvoyée que plus de deux mois après. Ainsi tout se termina à une nouvelle délibération : le Conseil extraordinairement assemblé pour cette affaire la discuta pendant deux jours, & après avoir vu que le Roi l'avoit fort à cœur, ils rendirent enfin une décision conforme à ses desirs. Il est vrai que l'avis ne fut pas unanime, quelques Ministres soutinrent avec fermeté la négative. Cette formalité remplie, Philippe fit sur le champ publier les Lettres Patentes, dans la teneur que je vais rapporter.

1598.

Lettres
Patentes
de dona-
tion des
Pays Bas.

A C T E,

Ou plutôt,

LETTRES PATENTES

DE LA RENONCIATION, DONATION,
ET TRANSPORT DES PAYS-BAS ET DE
LA BOURGOGNE, FAITE PAR LE ROI
CATHOLIQUE PHILIPPE II. A L'INFANTE
ISABELLE-CLAIRE-EUGENIE SA FILLE.

PHILIPPE PAR LA GRACE DE DIEU
ROI D'ESPAGNE, ROI DE GALICE, ROI
DE LE'ON, ROI DE CASTILLE, ROI DE
NAVARRÉ, ROI D'ARRAGON, ROI DE
PORTUGAL, ROI DE NAPLES, ROI DE
SICILE, ROI DE JERUSALEM, ROI DE
HONGRIE, ROI DE DALMATIE, ROI
DE CROATIE, ROI DE SARDAIGNE,
ROI DE CORSE, ROI DES CANARIES,
ROI DE MAJORQUE, ROI DE MINOR-
QUE, ROI D'ORAN, ROI DES INDES,
TERRE-FERME, ET MER OCE'ANE:

ARCHIDUC D'AUTRICHE:

DUC DE BOURGOGNE, DUC DE MI-
LAN, DUC DE LORRAINE, DUC DE BRA-
BANT, DUC DE LIMBOURG, DUC DE
LUXEMBOURG, DUC DE GUELDRÉ,
DUC DE CALABRE, DUC D'ATHE'NES,
DUC DE PATRAS:

MARQUIS DU ST. EMPIRE ROMAIN,
MARQUIS D'ORISTAGNI, MARQUIS DE
GOZZO:

COMTE DE BARCELONE, COMTE DE
ROUS-

PARTIE II. LIVRE XIX. 275

ROUSSILLON, COMTE DE CERDAGNE, 1598.
 COMTE DE FLANDRES, COMTE D'ARTOIS, COMTE DE HAINAUT, COMTE DE HOLLANDE, COMTE DE ZE'LANDE, COMTE DE NAMUR, COMTE DE ZUTPHEN, COMTE DE BOURGOGNE, COMTE DE HABSPURG, COMTE DU TIROL:

SEIGNEUR DE BISCAYE, SEIGNEUR DE MOLINA, SEIGNEUR DE FRISE, SEIGNEUR DE MALINES, SEIGNEUR D'UTRECHT, SEIGNEUR D'OVERISSEL, SEIGNEUR DE GRONINGUE:

A TOUS CEUX QUI CES PRESENTES VERRONT, SALUT.

„ Nous avons jugé convenable, tant au
 „ bien public de la Chrétienté, qu'à l'avantage
 „ particulier de nos Etats, de ne plus
 „ différer le mariage de notre très chère &
 „ bien-aimée fille ainée l'Infante Isabelle-
 „ Claire-Eugénie. Nous avons encore
 „ fait les plus sérieuses réflexions sur la con-
 „ servation de notre famille, & sur divers
 „ autres motifs puissans. De plus nous a-
 „ vons eu particulièrement égard à l'affection
 „ singulière que Nous portons à notre cher
 „ & bien aimé frère, cousin, & neveu,
 „ l'Archiduc Albert, chargé de notre part
 „ de l'emploi de Gouverneur & Capitaine-
 „ Général de nos Pays-Bas & des deux
 „ Bourgognes. Après avoir jetté les yeux
 „ sur la personne & les vertus de ce Prin-
 „ ce, Nous l'avons choisi pour être le fu-
 „ tur époux de notre chère fille première-
 „ née. Alliance que Nous avons résolue
 „ du consentement de notre Saint Père, qui

1598. „ sur notre requisition nous a accordé les
 „ dispenses nécessaires. Nous en avons en
 „ outre donné communication à très haut
 „ & très puissant Prince, notre cher & bien
 „ aimé frère, cousin, & neveu Rodolfe se-
 „ cond du nom, Empereur des Romains,
 „ & à notre très chère sœur l'Impératrice
 „ sa mère.

„ Sur toutes ces considérations, & afin
 „ que notre dite fille puisse jouir d'un éta-
 „ blissement conforme à sa naissance, & tel
 „ que l'exigent sa beauté, ses vertus, & son
 „ mérite : De plus pour manifester la ten-
 „ dresse & l'amour que nous avons toujours
 „ eu, & que nous avons encore au plus
 „ haut degré pour nos Sujets desdits Pays-
 „ Bas & du Comté de Bourgogne, Nous
 „ avons résolu de céder à titre de donation
 „ à notre fille ci-dessus mentionnée, en fa-
 „ veur dudit mariage & pour tenir lieu de
 „ dot, nos fudits domaines des Pays-Bas,
 „ avec toutes leurs appartenances & dépen-
 „ dances, de la manière & en la forme
 „ qu'on verra ci-dessous spécifiée. Ledit
 „ transport fait à la prière, par l'interven-
 „ tion, sous le bon-plaisir, & du consente-
 „ ment volontaire de notre cher & bien-ai-
 „ mé fils, le Prince Philippe, notre unique
 „ héritier. En outre en conformité des or-
 „ dres que nous & notre fils fudits avons
 „ donnez aux Commandans, Seigneurs,
 „ Chevaliers de notre Ordre, Consuls, Ma-
 „ gistrats, & Etats de nosdits Pays-Bas, qui
 „ sont sous notre obéissance, ensemble à
 „ tous nos Officiers de notre pays & Com-
 „ té de Bourgogne; tous & un chacun
 „ des-

„ desquels dans leur réponse nous ont té-
 „ moigné avec force le contentement & la
 „ joye , qu'ils ont de notre présente résolu-
 „ tion , qu'ils reconnoissent & confessent
 „ être nécessaire pour le bien général de
 „ nosdits Pays-Bas : Moyen qu'ils regar-
 „ dent comme le seul propre à pouvoir par-
 „ venir au rétablissement de la concorde
 „ par une bonne paix , & à se voir enfin dé-
 „ charger du fardeau d'une guerre , qui de-
 „ puis tant d'années les plonge dans la plus
 „ affreuse misère : repos que nous serons en
 „ tout tems disposez de leur procurer , paix
 „ à laquelle nous contribuerons toujours de
 „ tout notre pouvoir.

„ Enfin N O U S avons fait une attention
 „ particulière sur une vérité connue de tout
 „ le monde , sçavoir , que le plus grand bon-
 „ heur qui puisse arriver à un Etat , est d'être
 „ gouverné sous les yeux de son Prince
 „ naturel , & de jouir de sa présence. A
 „ cet égard N O U S devons à nos Sujets des
 „ Pays-Bas une déclaration authentique. Dieu
 „ nous est témoin des causes légitimes que
 „ nous avons eues de nous en tenir séparés ,
 „ les soins , les travaux immenses du gou-
 „ vernement d'une vaste Monarchie , qu'il
 „ étoit impossible de confier à la vigilance
 „ de nos Ministres. Nous protestons que
 „ rien ne nous auroit été plus agréable , que
 „ de pouvoir fixer notre séjour dans nos
 „ Provinces des Pays-Bas , & nous aurions
 „ pris de bon cœur le parti d'y établir
 „ notre résidence perpétuelle , si des affaires
 „ de la dernière importance ne nous a-
 „ voient contraints de nous transporter en

1598.

„ Espagne, d'où même il ne nous est pas
 „ encore permis nous éloigner. Et quoi-
 „ que par rapport à l'âge du Prince notre
 „ fils, il semble en notre disposition de
 „ remplir ce but, quoiqu'il paroisse même
 „ aujourd'hui plus convenable que jamais de
 „ suivre ce mouvement : la volonté de no-
 „ tre Dieu a été telle, que dans ce nombre
 „ de Royaumes & de Provinces, qu'il a plu
 „ à sa divine providence de remettre à notre
 „ direction, il y a un concours perpétuel
 „ d'affaires si importantes, qu'elles exigent
 „ nécessairement la présence de notre pré-
 „ somptif successeur.

„ A cette fin Nous avons jugé à propos
 „ de prendre cette résolution, avantageuse
 „ à nos Sujets des Pays-Bas, pour ne pas les
 „ laisser dans la triste situation, où ils se sont
 „ trouvez jusqu'à présent. De plus Nous
 „ avons considéré qu'il étoit juste de pour-
 „ voir l'Infante notre fille, par un partage
 „ qui répondit à son mérite personnel & à la
 „ grandeur de sa naissance. Pour cet effet
 „ Nous nous sommes déterminez à lui
 „ transmettre en toute propriété cette par-
 „ tie de notre succession, d'autant plus qu'au
 „ défaut du Prince notre fils que Dieu
 „ conserve longtems, laditte Infante notre
 „ très chère fille est la première & la plus
 „ prochaine héritière de notre Empire. Et
 „ attendu que le susdit Prince notre fils a
 „ consenti à cette donation, elle a lieu dès
 „ à présent, & l'Infante peut être mise sur
 „ le champ en possession. Ayant quant à
 „ Nous choisi cet expédient, dans l'espéran-
 „ ce qu'il servira à ramener dans les Pays-

„ Bas.

„ Bas la félicité , dont ils jouissoient avant 1598.
 „ l'origine des troubles présens.

„ Nous faisons donc savoir que, dans le
 „ dessein fixe où nous sommes de mettre
 „ dès cette heure à exécution le présent Trans-
 „ port , que nous n'avons conclu & arrêté
 „ qu'après une mure délibération , & qui
 „ est ratifié du consentement volontaire
 „ que ledit Prince notre fils a donné libre-
 „ ment & de son propre mouvement : In-
 „ formez d'ailleurs que nos Sujets des
 „ Pays-Bas , contens de notre présente ré-
 „ solution , sont prêts à la recevoir a-
 „ vec plaisir , & en vertu de la sou-
 „ mission qu'ils doivent à nos volontez sou-
 „ veraines : Nous en conséquence de ce
 „ que dessus faisons savoir que nous avons
 „ résolu de céder & transporter à l'Infante
 „ notre fille, en considération & au bénéfi-
 „ ce de fondit mariage, tous nos dits Pays-
 „ Bas & Comté de Bourgogne, dans la for-
 „ me , de la manière , & aux conditions
 „ suivantes.

„ En premier lieu, que l'Infante notre fil-
 „ le sera tenue d'épouser l'Archiduc Albert,
 „ en vertu de la dispense accordée par notre
 „ Saint Père. Ladite Princesse apportera
 „ à fondit époux les susdits Pays-Bas & le
 „ Comté de Bourgogne, pour sa dot & sous
 „ le titre de dot affectée uniquement audit
 „ mariage. Et en cas que ledit mariage ne
 „ s'effectue pas pour quelque cause & sous
 „ quelque prétexte que ce pût être , la dite
 „ cession & donation sera nulle & de nul
 „ effet , & en cedit cas d'empêchement
 „ Nous la révoquons par ces présentes , &

„ NOUS.

1598. „ nous entendons qu'elle reste fans exécution, de toute nullité, & comme non avenue.

„ Item. A condition, & non autrement, que les enfans qui sortiront dudit mariage, tant mâles que femelles, provenus légitimement & en loyal mariage, & non légitimez, quand même ils le deviendroient par un mariage subséquent, seront successivement héritiers par ordre de leur naissance & suivant le droit de primogéniture, les mâles toujours préférablement aux femelles. Bien entendu que les dits successeurs posséderont toutes les Provinces des Pays-Bas conjointement, sans pouvoir les diviser, ou séparer. Nous déclarons en outre que les filles ou petites-filles du fils, ou la fille ainée, après la mort de leur père, seront préférées à leurs oncles, ou à tout autre de la ligne collatérale.

„ Item. A condition, & non autrement, en cas qu'il ne plaise pas à Dieu que ledit Archiduc Albert & notre fille laissent aucune postérité, si au tems de la mort dudit futur époux il ne reste aucun héritier mâle ou femelle, notre fille demeurant veuve, Nous déclarons nulle & de nulle valeur la présente donation & concession, quand même ladite Princesse seroit dans le dessein de contracter un second mariage. Et dans ledit cas que l'Infante survive audit Archiduc son époux, elle sera pourvue de la portion dans l'héritage, tant du côté paternel que du côté maternel, c'est-à-dire de la légitime, telle qu'elle peut la prétendre suivant les loix.

„ En

„ En outre , ou nous , ou le Prince notre 1598.
 „ fils , la doterons d'une manière assortie à
 „ la tendresse que nous avons l'un & l'autre
 „ pour elle. Et en cas que ledit Archiduc
 „ Albert survive à ladite Infante , ce Prin-
 „ ce demeurera Gouverneur des dits Pays-
 „ Bas , au nom de celui à qui la propriété
 „ des dites Provinces sera dévolue.

„ Item. Sous la condition , & non au-
 „ trement , que , quand tous les descendans
 „ mâles & femelles , provenus dudit maria-
 „ ge , manqueront , en sorte qu'il ne reste
 „ personne de la lignée dudit Archiduc &
 „ de ladite Infante , qui puisse revendiquer
 „ par le droit de sa naissance la succession
 „ des biens ci-dessus mentionnez , en tel cas
 „ tous ces domaines , sans division ni sépa-
 „ ration , retourneront à la Couronne d'Es-
 „ pagne , & aux Rois descendus de notre
 „ sang , de nous qui faisons cette concession
 „ & donation , auxquels Rois nos successeurs ,
 „ le cas susdit arrivant , nous faisons par ces
 „ présentes une donation expresse & authen-
 „ tique de tous ces Pays.

„ Item. A condition , & non autrement ,
 „ que l'Infante notre dite fille , ni aucun
 „ autre de tous ceux qui sont compris dans
 „ l'ordre de la succession aux domaines con-
 „ cédés par ces présentes , ne pourra , par
 „ quelque raison & sous quelque prétexte
 „ que ce puisse être , vendre , aliéner à ti-
 „ tre de fief , donner aucun des dits biens ,
 „ sans notre consentement , ou celui de nos
 „ héritiers & successeurs en nos Royau-
 „ mes.

„ Item. A condition , & non autrement ,
 „ que ,

1598.

„ que , la succession des Pays-Bas tombant
 „ sur la tête d'une Princesse , celle qui en
 „ sera Dame & Souveraine sera tenue d'é-
 „ pouser le Roi d'Espagne , ou le Prince
 „ son fils s'il y en a alors , après avoir au
 „ préalable obtenu les dispenses , supposé
 „ qu'elles deviennent nécessaires. Et en cas
 „ que lesdits Princes ne veuillent pas con-
 „ tracter ce mariage , ladite héritière ne
 „ pourra se marier, ni porter en dot à un ma-
 „ ri aucune partie desdits Pays-Bas , sans notre
 „ commandement exprès , ou de nos héri-
 „ tiers & successeurs à la Monarchie d'Es-
 „ pagne , qui seront descendus de nous. Et
 „ en cas de contravention à cet article , tout
 „ ce qui est donné , cédé , & transporté par
 „ ces présentes , retournera aux dits Rois
 „ d'Espagne nos successeurs & descendants ,
 „ comme si la présente concession , dona-
 „ tion , & transport , n'avoit pas été faite.

„ Item. A condition , & non autrement ,
 „ que lesdits Princes & Seigneurs des Pays-
 „ Bas , tant mâles que femelles , ne pourront
 „ se marier sans notre consentement , ou ce-
 „ lui de nos héritiers & successeurs au Ro-
 „ yaume d'Espagne.

„ Item. A condition , & non autrement ,
 „ que ni l'Infante notre dite fille , ni aucun
 „ de ses héritiers & successeurs auxquels les-
 „ dits Pays-Bas seront dévolus , ne pourront
 „ en aucune manière faire commerce , tra-
 „ fic , traite , dans les Indes orientales &
 „ occidentales , directement ou indirecte-
 „ ment , ni entretenir aucune espèce de bâ-
 „ timens pour négocier dans lesdits Pays ,
 „ sous quelque titre , couleur , ou prétexte

„ que

„ que ce puisse être, sous peine d'être dé-
 „ chus de la propriété des Provinces des
 „ Pays-Bas, qui en cas de contravention au
 „ présent article seront par le seul fait réu-
 „ nies au corps de la Monarchie d'Espagne.
 „ Et en cas qu'aucun des Sujets des dits
 „ Souverains des Pays-Bas entreprenne d'en-
 „ voyer des vaisseaux aux Indes pour y faire
 „ le commerce, au mépris de la présente
 „ défense, les Princes des dits Pays-Bas se-
 „ ront tenus de punir les délinquans, par la
 „ confiscation de leurs biens, ou s'il y échet
 „ par des peines encore plus graves, jusqu'à
 „ la mort.

„ Item. A condition, & non autrement,
 „ que, si ledit Archiduc Albert survit à la-
 „ dite Infante son épouse & notre fille, lais-
 „ sant des Princes ou des Princesses, il aura
 „ la tutéle des dits enfans mâles ou femel-
 „ les, héritiers ou héritières de leur dite
 „ mère, & le gouvernement de tous les
 „ biens à elle appartenans, comme elle au-
 „ roit pu faire si elle avoit vécu. En outre,
 „ le cas de la mort de ladite Infante notre
 „ fille arrivant, ledit Archiduc notre neveu
 „ jouira, en qualité d'usufruitier, de tous
 „ lesdits biens sa vie durant: à condition qu'il
 „ entretiendra honorablement lesdits en-
 „ fans mâles & femelles selon leur qualité,
 „ & qu'au premier-né des fils ou des filles
 „ il donnera le Pays & Duché de Luxem-
 „ bourg & Comté de Chini, avec leurs a-
 „ partenances & dépendances, pour pou-
 „ voir en jouir pendant la vie de son père,
 „ & après sa mort les réunir aux autres Pro-
 „ vinces dont il deviendra le seul héritier.

„ Avec

1598.

„ Avec cette clause néanmoins, que ledit usu-
 „ fruit n'est accordé par ces présentes qu'en
 „ faveur de l'Archiduc Albert notre neveu
 „ uniquement, sans qu'à l'avenir il puisse é-
 „ tre tiré à conséquence pour aucun de ses
 „ successeurs, ni qu'ils puissent alléguer cet
 „ exemple, & y fonder quelque droit en
 „ pareil cas.

„ Item. A condition, & non autrement,
 „ que tous les Princes ou Princesses qui des-
 „ cendront dudit mariage, seront obligez
 „ de vivre & promettront de mourir dans
 „ la Foi Catholique, selon la doctrine & la
 „ croyance de l'Eglise Romaine, avant que
 „ de se mettre en possession de l'héritage
 „ desdits Pays-Bas. Et en cas qu'aucun de
 „ ces Souverains tombe dans l'hérésie, au
 „ moment que le Souverain-Pontife l'aura
 „ déclaré hérétique, il sera dès-lors réputé
 „ privé de toute la succession, propriété,
 „ & administration desdites Provinces. Dès-
 „ lors les Sujets & vassaux de ladite Sou-
 „ veraineté ne seront plus tenus de lui obéir,
 „ même ils seront bien & duement autori-
 „ sez à reconnoitre & recevoir pour Sou-
 „ verain l'héritier le plus prochain au de-
 „ gré suivant, & Catholique. En vertu de
 „ ce règlement, le Prince tombé dans l'hé-
 „ résie sera estimé & regardé dans le Mon-
 „ de comme mort de sa mort naturelle. Au
 „ surplus celui, ou celle qui entrera en sa
 „ place en possession de l'hérédité vacante,
 „ fera tenu de faire de la manière la plus
 „ solennelle le serment, conçu dans les ter-
 „ mes ci-dessous énoncez.

„ JE JURE SUR LES SAINTS EVANGI-
 „ LES QUE, TOUTE MA VIE JUSQU'À MON
 „ DERNIER SOUPIR, JE PROFESSERAI
 „ CONSTAMMENT ET FIDELLEMENT, QUE
 „ JE CROIRAI FERMEMENT, DE COEUR
 „ ET D'ESPRIT, QUE JE SOUTIENDRAI
 „ EN TOUTE VÉRITÉ, ET FERAI PRO-
 „ FESSER, CROIRE, ENSEIGNER, PRE-
 „ CHER PAR MES SUJETS, AUTANT QU'IL
 „ SERA EN MOI, LA TRÈS SAINTE FOI
 „ CATHOLIQUE, QU'ENSEIGNE, PRÊCHE,
 „ ET CROIT LA SAINTE ÉGLISE CATHO-
 „ LIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE,
 „ LA MÉTROPOLE ET LA LUMIÈRE DE
 „ TOUTES LES ÉGLISES. AINSI DIEU ME
 „ SOIT EN AIDE, ET SES SAINTS EVAN-
 „ GILES”.

A la suite de ces conditions, étoit écrit le dernier article, qui renfermoit la véritable forme du transport, c'est-à-dire avec les termes, les expressions, les déclarations, & les formalitez dans le plus grand jour & la plus grande étendue. En voici le contenu.

Forme
du trans-
port.

„ Et d'autant que notre intention & vo-
 „ lonté est, que les susdites conditions ayent
 „ & sortissent leur entier effet, dans toute
 „ la force que nous entendons donner à la
 „ présente concession, dès ce moment NOUS
 „ donnons, relâchons, cédon, transpor-
 „ tons, accordons en dot, en conséquence
 „ de notre renonciation autentique, par tou-
 „ tes les meilleures voyes, manières, & for-
 „ mes, qui de droit puissent & doivent se
 „ faire, pour servir & valoir incontestable-
 „ ment à ladite Infante Isabelle-Claire-Eu-

„ ge-

1598.

„ genie, notre très chère fille, tous nos
 „ Pays-Bas en général, & en particulier cha-
 „ cune des Provinces qui les composent,
 „ ensemble le Pays & Comté de Bourgogne,
 „ y compris le Pays & Comté de Charolois;
 „ & les Duchez, Marquisats, Principautez,
 „ Comtez, Baronies, Seigneuries, Villes,
 „ Châteaux, & Fortereffes, qui sont dans
 „ lesdits Pays-Bas & Comté de Bourgogne,
 „ ensemble avec tous lesdroits Seigneuriaux,
 „ fiefs, hommages, prétentions, libertez,
 „ franchises, droits de patronage, redevan-
 „ ces, fruits, rentes, revenus, & chacun
 „ des droits de quelque nature qu'ils puissent
 „ être que nous pouvons prétendre en ver-
 „ tu de la Souveraineté desdits Pays-Bas &
 „ Comté de Bourgogne conjointement; &
 „ toutes les prééminences, prérogatives,
 „ privilèges, exemptions, gardes, franchi-
 „ ses, juridictions, & autres marques de
 „ supériorité quelconques, en quelque sorte
 „ & de quelque nature qu'elles soient, ou
 „ patrimoine, ou autrement, sous quelque
 „ titre, & de quelque manière qu'elles soient
 „ ou puissent être: Tous & un chacun Pays
 „ & droits, pour appartenir entièrement, en
 „ tout & en partie aux personnes susnom-
 „ mées, tels qu'ils se comportent aujour-
 „ d'hui, & comme nous les possédons, sans
 „ en excepter aucune chose. A condition
 „ toutefois que ladite donataire & ses suc-
 „ cesseurs observeront inviolablement toutes
 „ les conditions spécifiées dans les présentes,
 „ & la Pragmatique faite au mois de No-
 „ vembre 1549. par l'Empereur notre Sei-
 „ gneur & père d'immortelle mémoire, en
 „ ce

„ ce qui concerne l'union perpétuelle & ir-
 „ révocable des Provinces des Pays-Bas, sans
 „ consentir ni en accorder aucune division
 „ ou séparation, par aucun des Souverains
 „ présens & à venir, pour quelque cause,
 „ & de quelque manière que ce soit.

„ Et telle est notre intention, comme nous
 „ le déclarons & ordonnons par ces présen-
 „ tes, que, tant qu'aura lieu cette ordon-
 „ nance, donation, & transport, ladite In-
 „ fante notre fille, & ledit Archiduc notre
 „ neveu son futur époux, seront tenus &
 „ obligez de payer & satisfaire toutes les
 „ dettes, obligations, contractées pour nous
 „ & en notre nom, comme aussi au nom
 „ de l'Empereur notre père d'heureuse mé-
 „ moire, sur nos patrimoines & domaines
 „ desdits Pays-Bas & Comté de Bourgogne.
 „ Pareillement, que lesdits donataires seront
 „ tenus & obligez comme dessus de soutenir
 „ & conserver dans leur force toutes &
 „ chacune rentes à vie, & tous & chacun
 „ dons, récompenses, & gratifications, que
 „ Sa Majesté Impériale & nos Prédécesseurs
 „ avoient & ont fait, assigné, donné, &
 „ accordé, à quelque personne que ce puisse
 „ être.

„ Et ainsi en conséquence de ce que dessus,
 „ NOUS faisons, créons, instituons, & dé-
 „ nommons par ces présentes, dans la for-
 „ me & sous les qualitez y mentionnées,
 „ notre dite fille l'Infante, Princesse & Sou-
 „ veraine desdits Pays-Bas & Comté de
 „ Bourgogne, comme ils sont détailliez dans
 „ les articles précédens. Semblablement,
 „ NOUS accordons à notre dite fille que,
 „ pour

1598.

„ pour les causes particulières ci-devant é-
 „ noncées, elle puisse dans chacune des Pro-
 „ vinces desdits Pays-Bas & Comté de Bour-
 „ gogne se faire nommer Duchesse de Bour-
 „ gogne, nonobstant que nous nous résér-
 „ vions & au Prince notre fils, autant qu'il
 „ nous plaira & jusqu'à ce que nous jugions
 „ à propos de nous en désister, le titre mê-
 „ me de Duc de Bourgogne, dans tous les
 „ droits qui nous appartiennent conjointe-
 „ ment en qualité de Chef, & la faculté de
 „ pouvoir disposer de la supériorité de notre
 „ Ordre de la Toison d'Or, comme aussi
 „ celle de pouvoir en disposer à l'avenir, de
 „ la manière & suivant que nous l'estime-
 „ rons plus convenable.

„ Nous consentons encore, & permettons
 „ à ladite Infante notre fille, & lui donnons
 „ pouvoir & liberté absolue & irrévocable,
 „ de prendre pleine & entière possession des
 „ susdits Pays-Bas & Comtez de Bourgogne
 „ & de Charolois, de son autorité privée,
 „ sans autre requisition ou permission spécia-
 „ le, par elle-même, ou par le susdit Archi-
 „ duc son futur époux fondé de sa procura-
 „ tion. A cet effet, ladite Infante pourra
 „ faire assembler les Etats Généraux desdits
 „ Pays & domaines, les Etats particuliers de
 „ chaque Province, & prendre telle voye,
 „ tel expédient qu'elle croira convenir le
 „ mieux, pour se faire reconnoître Souve-
 „ raine desdits Etats, conformément à no-
 „ tre présente ordonnance, concession, &
 „ transport. Elle fera notifier la teneur & la
 „ forme du serment de fidélité, que les Su-
 „ jets, Vassaux, & Etats desdits Pays seront
 „ tenus

„ tenus de lui prêter. Ensemble elle deman-
 „ dera l'investiture des Places & Seigneuries
 „ particulières, selon qu'il en fera besoin;
 „ comme aussi elle recevra desdits Sujets,
 „ Vassaux, & Etats, le serment légitime-
 „ ment dû, & les obligera à tous les ser-
 „ mens précédens, auxquels ils sont & seront
 „ tenus & obligez.

„ Et jusqu'à ce que notre dite fille ait
 „ pris, ou fait prendre possession desdits Pays,
 „ NOUS nous en déclarons & constituons
 „ possesseurs, au nom & de la part de ladite
 „ Infante notre fille. En témoignage de
 „ quoi, NOUS ordonnons & voulons que
 „ ces Lettres Patentes soient expédiées & pu-
 „ bliées, consentant & permettant qu'au
 „ nom de notre dite fille nos Sujets puissent
 „ recevoir, commettre, & établir dans nos-
 „ dits Pays-Bas & Comté de Bourgogne,
 „ des Gouverneurs, Juges, & Officiers,
 „ tant pour la garde que pour la défense, pour
 „ l'administration civile, politique, & mili-
 „ taire, comme nous l'avons fait & le
 „ pourrions faire. A cet effet, NOUS dé-
 „ chargeons & déliions du serment de fidélité
 „ que nous avons reçu, tous les Peuples des-
 „ dits Pays, tant séculiers qu'ecclésiastiques,
 „ de quelque qualité & condition qu'ils
 „ soient. Et afin que ces présentes demeurent
 „ à jamais immuables & irrévocables,
 „ NOUS les avons scellées de notre Sceau
 „ Royal, & souscrites de notre main pro-
 „ pre. Donné dans notre Ville de Madrid
 „ au Royaume de Castille, le 6. du mois
 „ de Mai 1598. l'an de notre regne de Na-
 „ ples & de Jérusalem 54., de Castille,
 Tome VI. N „ d'Ar-

1598. „ d'Arragon, & de Sicile 43., de Portu-
gal 19”.

Mesures
du Con-
seil.

Outre ces Patentes, le Conseil jugea nécessaire que le Prince Philippe, qui commençoit à partager avec le Roi son père les travaux du gouvernement, non seulement ratifiât par sa signature l'Acte de donation ci-dessus rapporté, mais même qu'il déclarât ses intentions par un Ecrit particulier, comme un moyen de donner au transport toute l'autenticité, propre à prévenir tous les différends qui pourroient naître à cet égard. Aussi l'Infante exigea-t-elle cette formalité, & le Prince son frère ne se fit aucune peine de lui accorder sa demande, autant pour se prêter aux vues du Roi son père, & satisfaire la Princesse sa sœur, que pour écarter tous les sujets de querelle, capables de troubler son repos lorsqu'il prendroit possession de la Couronne. Ce n'est pas qu'il n'y eût de ses courtisans qui voulussent lui inspirer des sentimens contraires : plusieurs, entre autres les ennemis personnels de l'Archiduc, ne manquèrent pas de lui représenter le préjudice que la Monarchie souffriroit du démembrement d'une Principauté aussi considérable qu'étoit celle des Pays-Bas. Ces remontrances néanmoins paroissoient superflues, tout le monde jugeoit que ce transport étoit moins un spécifique, qu'un palliatif uniquement propre à évacuer les humeurs les plus superficielles de l'Espagne, sans aller au fond de la playe, sans guérir l'ulcère qui rongé cette Monarchie jusqu'aux entrailles. Ainti le Prince ratifia dans un Acte séparé la donation faite par son père, & il scella sa ratification

tion d'un ferment solennel. Voici la teneur de ces Lettres Patentes. 1598.

RATIFICATION

Ratifica-
tion du
Prince
Philippe.

DU PRINCE PHILIPPE, POUR LE TRANSPORT DES PAYS-BAS, FAIT PAR LE ROI SON PERE A L'INFANTE ISABELLE.

PHILIPPE,

PAR LA GRACE DE DIEU, PRINCE D'ESPAGNE, ET UNIQUE HE'RI'RIER DES ROYAUMES, PAYS, ET SEIGNEURIES DU ROI PHILIPPE II. DU NOM, MON SEIGNEUR ET PERE,

A TOUS & un chacun qui ces présentes verront, SALUT.

„ Sur la communication que le Roi ci-
 „ dessus mentionné, mon Seigneur & Père,
 „ m'a faite du dessein qu'il a pris de ma-
 „ rier l'Infante Royale, Isabelle-Claire-Eu-
 „ génie, notre très chère & bien aimée sœur,
 „ à l'Archiduc Albert, notre très cher on-
 „ cle & cousin : En conformité de cette
 „ résolution prise par Sa Majesté Catholi-
 „ que, avec notre participation & de notre
 „ consentement : Résolution fondée sur des
 „ raisons très graves, les plus puissans mo-
 „ tifs, & dans la vue non seulement de l'a-
 „ vantage particulier de la Monarchie Espa-
 „ gnole, mais encore pour le bien universel
 „ de toute la Chrétienté, & particuliè-
 „ ment pour mieux disposer les affaires à la
 „ paix générale dans l'Europe, & rétablir
 „ dans les Pays-Bas une profonde tranquil-

1598.

„ lité & un repos durable : En outre, afin
 „ que ladite Infante, notre très chère sœur,
 „ soit pourvue, selon sa qualité & l'éclat
 „ de son mérite, le Roi notre Seigneur &
 „ Père s'est déterminé de son propre mou-
 „ vement de faire don à cette Princesse des-
 „ dits Pays-Bas & dudit Comté de Bourgo-
 „ gne ci-dessus mentionnez. Donation faite
 „ dans la même forme & de la même ma-
 „ nière qu'elle a été publiée, ainsi qu'il pa-
 „ roit manifestement par les Lettres Paten-
 „ tes que notre dit Seigneur & Père a fait
 „ expédier, signées de sa propre main, &
 „ scellées du grand Sceau. Comme toutes
 „ ces pièces sont publiques, & revêtues de
 „ la présence & du consentement de tous
 „ les Membres des Conseils du Roi mon
 „ Seigneur & Père, il est inutile d'en infé-
 „ rer ici la teneur.

„ Sur cet exposé, nous faisons donc sa-
 „ voir à tous, qu'après avoir lu & attenti-
 „ vement examiné les Lettres Patentes ci-
 „ dessus énoncées, après avoir fait les ré-
 „ flexions convenables sur chaque point
 „ qu'elles renferment : En considération du
 „ bien public qui pourra en résulter à toute
 „ la Chrétienté, comme encore par un mou-
 „ vement de la tendresse particulière que
 „ nous sommes obligez d'avoir, & que nous
 „ avons effectivement pour l'Infante notre
 „ très chère sœur, par égard à ses qualitez
 „ personnelles & à ses vertus éminentes,
 „ Nous louons, aprouvons, confirmons,
 „ tenons pour agréable, & en vertu de ces
 „ présentes ratifions le transport ci-dessus,
 „ nonobstant tout préjudice de quelque na-
 „ ture

ture qu'il puisse être, qui pourroit dans la
 suite en revenir, ou à nous, ou à nos
 successeurs. Par les mêmes motifs dont
 le Roi notre Seigneur & Père a été ani-
 mé, nous consentons, & déclarons par
 Acte émané de notre volonté libre, que
 nous sommes très contents que lesdits Pays-
 Bas & Comtez de Bourgogne & de Cha-
 rolois soient donnez, remis, & transpor-
 tez à l'Infante notre très chère sœur, ainsi
 qu'il a été statué & prononcé par le Roi
 mon Seigneur & Père, dans les termes
 les plus étendus, & dans la forme la plus
 autentique. Et afin que ladite concession
 puisse d'autant mieux subsister, pour la
 plus grande sureté, force, & validité de
 tout ce que Sa Majesté a disposé & ordon-
 né en faveur & à l'avantage de notre dite
 très chère Sœur, Nous de notre part or-
 donnons & déterminons ladite aliénation,
 autant qu'il est en nous, par le moyen de
 ces présentes, en faveur de la Princesse
 susnommée, dans la même forme & de
 la même manière en tout, sans aucune
 reserve. Cela sous la déclaration expresse
 que nous procédons de notre volonté
 propre & libre, sans qu'à cet égard nous
 ayons été entraînez par aucune sorte de
 sollicitation, force, violence, tromperie,
 fausseté, par aucun respect, pas même
 par la déférence qu'on doit aux ordres
 d'un père, ni par crainte, ni par persua-
 sion de quelque nature qu'on puisse l'ima-
 giner. Telle étant notre véritable volon-
 té, notre intention précise & formelle,
 que lesdits Etats soient donnez & remis

1598.

1598. „ à notre chère sœur l'Infante Isabelle-
 „ Claire-Eugenie, & à ses Successeurs, en
 „ conformité de la disposition du Roi mon
 „ Seigneur & Père.

„ Et afin que cette présente délibération
 „ & renonciation puisse avoir son plein &
 „ entier effet, afin qu'elle puisse rester per-
 „ pétuellement ferme & stable : Nous a-
 „ vons renoncé & renonçons effectivement
 „ par ces Lettres Patentes, en faveur de
 „ notre Sœur, pour nous & nos Succes-
 „ seur, à tous bénéfices qui pourront nous
 „ échoir, ou auxdits nos Successeurs, par
 „ droit, ou autres raisons quelconques, qui
 „ dérogeroient & contreviendroient à ces
 „ présentes, auxquels droits ou autres mo-
 „ yens, quels qu'ils pussent être, nous avons
 „ renoncé & renonçons par cet Acte, à
 „ moins que ce ne fût par la voye d'une res-
 „ titution, ou dévolution en entier. D'au-
 „ tant que notre volonté fixe & irrévocable
 „ est qu'aucun événement au monde ne puisse
 „ jamais avoir force & vigueur contre cette
 „ donation, cession, renonciation, & trans-
 „ port, qui vient de se faire desdits Pays-
 „ Bas, dans la forme & de la manière ci-
 „ dessus spécifiées.

„ En conformité de quoi NOUS avons fait
 „ & donné notre foi & serment sur les
 „ Saints Evangiles, que nous avons de bon
 „ cœur touchés de la main, de tenir, ob-
 „ server, garder, & accomplir, comme
 „ nous ferons tenir, garder, observer, &
 „ accomplir ponctuellement, tout ce qui a
 „ été dit sur ce fait particulier, sans y por-
 „ ter aucune altération, ni souffrir que per-
 „ sonne

„ sonne y en cause, sous quelque prétexte,
 „ excuse, ou exception qui se puisse allé-
 „ léguer. Ce que NOUS affirmons & pro-
 „ mettons sous la parole de Prince, comme
 „ aussi que NOUS employerons tout notre
 „ pouvoir, que nous donnerons toute l'as-
 „ sistance qui dépendra de nous, pour pro-
 „ curer l'entier effet & l'accomplissement
 „ total de tout ce qui est énoncé ci-dessus.
 „ Telle étant, comme nous l'avons ample-
 „ ment déclaré, notre volonté sincère & dé-
 „ terminée.

„ A cette fin, & pour plus grande auten-
 „ ticité, NOUS avons fait expédier les pré-
 „ sentes Lettres Patentes, que nous avons
 „ encore souscrites de notre propre main,
 „ & fait contresigner par le Secrétaire d'E-
 „ tat du Roi notre Seigneur & Père pour
 „ les affaires des Pays-Bas & Comté de Bour-
 „ gogne, & nous y avons encore fait oppo-
 „ ser le grand sceau des armes de Sa Majes-
 „ té, suspendu, selon la coutume, à des la-
 „ cets d'or.

„ Pour l'inébranlable fureté des présentes
 „ Lettres, se sont trouvez présens, comme
 „ témoins légitimes appelez à cet effet,
 „ Don Gomez d'Avila, Marquis de Vela-
 „ da, notre Gouverneur, & Grand-Maitre
 „ de notre Maison; Don Christofe de Mo-
 „ ra, Comte de Castel-Rodrigo, Grand-
 „ Commandeur d'Alcantara, & Gentilhom-
 „ me de la Chambre de Sa Majesté; Don
 „ Jean d'Idiaquez, Grand-Commandeur de
 „ Léon; tous trois du Conseil d'Etat: Et
 „ Nicolas d'Amante, Chevalier, aussi Con-
 „ seiller d'Etat, Garde des Sceaux de Sa

296 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

„ Majesté pour lesdites affaires des Pays-
 „ Bas & Comté de Bourgogne, & Chance-
 „ lier de son Duché de Brabant.

„ Donné en notre ville royale de Ma-
 „ drid, au Royaume de Castille, le 4. du
 „ mois de Mai de l'année 1598.

„ PHILIPPE.

„ *Par ordre de Son Altesse Royale, le Prin-*
 „ *ce, mon Seigneur.*

„ A. DE LA LOO”.

Cérénio-
 nies après
 le trans-
 port.

Aussitôt que l'Acte de cette donation eut été lu, approuvé, signé, & scellé, avec les formalitez les plus authentiques, le Prince Philippe se leva, & suivi de son Gouverneur vint baiser la main du Roi son Père, auquel il fit un petit discours, pour lui rendre des actions de graces des marques éclatantes qu'il vouloit bien donner à l'Infante sa sœur de son affection paternelle. Ensuite se tournant vers cette Princesse, il se félicita avec elle de la faveur signalée, qu'ils venoient l'un & l'autre de recevoir en ce jour de la libéralité & de l'amour de leur Père. A son tour l'Infante se leva, & alla de même baiser la main du Roi son Père, qu'elle remercia d'un acte si complet de sa bienfaisance. Cela fait, Philippe embrassa cette chère fille, avec des transports de joye & des larmes de tendresse. Après quoi cette même Princesse remercia le Prince son frère, qui la ramena dans son appartement, après avoir reconduit ensemble le Roi dans le sien, où ce Monarque, qu'une extrême foiblesse mettoit hors d'état de marcher, fut porté

porté sur la même chaise par quatre Gentilshommes de la Chambre. Le soir il y eut de grandes réjouissances, & elles auroient été poussées beaucoup plus loin, si ce même jour le Roi ne s'étoit pas trouvé plus mal qu'à l'ordinaire.

Deux jours après les fêtes données à l'occasion de cette cérémonie, c'est à dire le 8. de Mai, on vit arriver à la Cour l'Impératrice, sœur de Sa Majesté Catholique, & mère de l'Archiduc Albert. Elle y vint accompagnée de l'Ambassadeur de l'Empereur, du Marquis de Velada, de Don Christophe de Mora, de Don Jean d'Idiaquez, & de Don Martin en qualité de Secrétaire. Ce fut en présence de ces Seigneurs, du Prince Philippe, & de divers autres Grands, qu'on mit la dernière main au mariage par les ratifications réciproques, qui furent suivies du serment que fit l'Infante d'épouser l'Archiduc Albert d'Autriche, selon le bon-plaisir du Roi son Père. Ensuite l'Impératrice représenta une procuration que son fils lui avoit envoyée, en vertu de laquelle, après qu'elle eut été lue à haute voix par le Secrétaire, cette Princesse promit de sa part que l'Archiduc son fils épouserait l'Infante. Ces suretez prises réciproquement, la future épouse s'avança sur le champ vers l'Impératrice sa tante & sa belle-mère, pour lui baiser la main. L'Impératrice ne voulut pas le permettre, elle retira sa main, embrassa tendrement sa bru, & se retira, après quelques instans d'entretien de politesse, & de sentimens des deux côtes les plus affectueux. Lorsque l'Impératrice se mit en de-

1598.

Arrivée
de l'Imp-
ératrice à
la Cour.

298 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

voir de sortir, l'Infante une seconde fois mit un genou en terre, lui prit la main pour la baiser. Elle ne put encore se satisfaire, l'Impératrice ne la lui laissa pas prendre, elle la serra entre ses bras, & lui donna un baiser au front.

Procuracion de l'Infante.

Immédiatement après que ces cérémonies furent achevées, & qu'on eut rempli toutes les formalitez les plus essentielles, l'Infante fit partir un Gentilhomme, qu'elle chargea de sa procuracion en qualité de Princesse des Pays-Bas, pour la remettre à l'Archiduc son futur époux. Elle étoit conçue en ces termes.

PROCURATION

Expédiée par l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, Princesse des Pays-Bas, à l'Archiduc Albert son futur époux.

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE,
PAR LA GRACE DE DIEU INFANTE DE TOUS LES ROYAUMES DE LA MONARCHIE D'ESPAGNE, DUCHESSE DE BOURGOGNE, DE LORRAINE, DE BRABANT, DE LIMBOURG, DE LUXEMBOURG: COMTESSE DE FLANDRE, D'ARTOIS, DE BOURGOGNE-PALATINE, DE HAINAUT, DE HOLLANDE, DE ZE'LANDE, DE NAMUR, ET DE ZUTPHEN: MARQUISE DU SAINT EMPIRE, DAME DE FRISE, DE SALINS, DE MALINES, DE LA VILLE ET PROVINCE D'UTRECHT, D'OVERISSEL, ET DE GRONINGUE.

A TOUS ceux qui verront aujourd'hui, ou à l'avenir, ces présentes, SALUT.

„ En conséquence de ce qu'il a plu à Sa
„ Ma-

5, Majesté le Roi Catholique mon Seigneur
,, & Père, pour le bien général de la Chrétienté, du bénéfice particulier des Pays-Bas, & pour d'autres bonnes considérations, pour accélérer & accomplir notre futur mariage, moyennant la dispense de Sa Sainteté, avec notre très cher & bien aimé Cousin l'Archiduc Albert, de l'agrément, accord, bon-plaisir, consentement libre & volontaire, & en présence du Prince Royal, notre très cher & bien aimé frère, de nous faire donation, cession, & transport de tous les Pays-Bas & Duché de Bourgogne, en conformité des Lettres Patentes, qui ont été à cet effet expédiées, & signées respectivement de leurs propres mains, le 6. du présent mois de Mai, avec d'autres Lettres Patentes émanées de nous, concernant l'acceptation de ladite donation, cession, & transport.

,, Afin que lesdits Pays-Bas & Comté de Bourgogne fussent par nous, nos héritiers, & successeurs, tenus & possédez, en la forme & manière, & suivant les conditions particulièrement comprises & exprimées dans les Lettres ci-dessus, par la teneur desquelles Sa Majesté a consenti, accordé & promis, avec pouvoir absolu & irrévocable de notre autorité privée, sans avoir besoin de recourir à de plus fortes expressions, de prendre & recevoir par nous, ou en vertu de notre procuracion délivrée à notre futur époux l'Archiduc Albert, la pleine & entière possession desdits Pays-Bas & Comtez de

300 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

» Bourgoigne & de Charolois. Et pour ef-
 » fectuer tout ce que dessus, selon la teneur
 » desdites Lettres Patentes.

» N O U S faisons savoir à tous & un cha-
 » cun , pour les raisons ci-dessus mention-
 » nées, & pour répondre de point en point
 » à la bonne volonté & aux ordres de Sa
 » Majesté, comme aussi pour autoriser tout
 » ce qui au sujet du contenu des Lettres ci-
 » dessus mentionnées pourroit être fait &
 » statué, avant notre départ pour lesdits
 » Pays-Bas : Qu'en vertu de notre pouvoir
 » légitime, & de notre connoissance claire
 » & certaine, N O U S avons autorisé, &
 » donné absolu pouvoir, & commission ir-
 » révocable, tant générale que particulière,
 » à notre futur époux l'Archiduc Albert, de
 » faire, en notre nom, & de notre part,
 » par lui-même, ou par le ministère d'au-
 » tres qui seront par lui à cet effet commis,
 » selon qu'il le trouvera nécessaire, & ce
 » en vertu des présentes, en une, ou même
 » en plusieurs fois, tant en notre nom
 » & de notre part, comme encore de la
 » part des Pays-Bas & Comté de Bourgo-
 » gne, & en général ainsi qu'en particulier,
 » tout ce qui sera convenable & nécessaire
 » d'être fait : pour respectivement prendre,
 » accepter, ou retenir, en notre nom, l'en-
 » tière, royale, & pleine possession de tous
 » lesdits Pays-Bas, & de chaque Province
 » d'iceux, comme aussi de toutes leurs dé-
 » pendances, pour en jouir pleinement &
 » sans aucun trouble, sans aucune contra-
 » diction, empêchement, ou chagrin quel-
 » conque.

» Pour

„ Pour ce regard ledit Archiduc est par
 „ N O U S duement autorisé de convoquer
 „ & assembler les Etats desdits Pays susnom-
 „ mez, soit en général, soit en particulier,
 „ & de faire en notre nom les sermens re-
 „ quis. Déclarant que tout ce qui sera fait
 „ en notre nom & de notre part par notre
 „ dit futur époux l'Archiduc Albert, aura
 „ la même force, la même validité, que si
 „ il avoit été fait par nous mêmes; excepté
 „ si c'étoit quelque chose qui ne fût pas
 „ comprise, ou exprimée dans les Lettres
 „ ci énoncées, laquelle chose en ce cas ne
 „ pourra valoir qu'en vertu d'un ordre spé-
 „ cial. N O U S promettons, foi de Princes-
 „ se & sur notre honneur, d'avoir pour agréa-
 „ ble, de tenir ferme & stable à toujours,
 „ d'observer, faire observer, accomplir in-
 „ violablement & de bonne foi, tout ce
 „ qui en vertu des présentes Lettres aura été
 „ fait par ledit Archiduc Albert notre futur
 „ époux, ses Commissaires, & Substituts,
 „ par rapport à ladite prise de possession
 „ royale, pleine, & parfaite des Pays-Bas
 „ & Comté de Bourgogne dans la forme &
 „ de la manière spécifiées & prescrites dans
 „ les présentes Lettres, & les Patentes de
 „ donation, cession, & transport. Sur quoi
 „ N O U S aurons toujours une singulière at-
 „ tention de ne rien faire de contraire à ce
 „ qui aura été passé par ledit Procureur, ni
 „ de permettre que d'autres y contreviennent,
 „ directement ou indirectement, de quelque
 „ manière, pour quelque cause, & sous
 „ quelque prétexte que ce puisse être. Dé-

1598. „ clarant que telle est & fera toujours notre
 „ intention & notre bon-plaisir.

„ En foi de tout ce que dessus N O U S a-
 „ vons signé ces présentes de notre propre
 „ main , & fait contresigner par le Sécre-
 „ taire d'Etat du Roi mon Seigneur & Père
 „ pour les affaires des Pays-Bas & Comté
 „ de Bourgogne , & sceller du grand Sceau
 „ avec les armes de Sa Majesté , suspendu
 „ à des lacets d'or.

„ Donné en notre ville Royale de Ma-
 „ drid , au Royaume de Castille , le 30. de
 „ Mai de l'an du Salut 1598.

„ ISABELLE-CLAIRE-EUGE'NIE.

„ Par ordre de l'Infante Royale.

„ A. DE LOO”.

Conduite
des Etats.

La promesse de mariage , & les articles du contrat ayant été ensuite arrêtez & revêtus des formalitez nécessaires , Philippe les envoya sur le champ à Brusvelles , pour les y faire confirmer par les Etats , qui devoient s'assembler à ce sujet. On n'eut à esluier que quelques légères difficultez , & aussitôt qu'elles furent levées , les Etats donnèrent leur consentement , à la grande satisfaction des Peuples , remplis de l'espérance de voir la Flandre rentrer dans son ancienne prérogative d'être gouvernée par son propre Souverain.

Sentimens
des Pro-
vinces Cal-
vinistes au
sujet de
cette re-
noncia-
tion.

Il s'en fallut bien que les Provinces Réformées fissent le même jugement. Comme elles étoient déjà soustraites de l'obéissance du Roi Catholique , elles ne craignirent pas de répandre les réflexions les plus injurieuses,

fes , & d'en tirer les plus sinistres préjugés. Elles s'écrièrent „ que cette renonciation „ étoit un leurre , puisé dans le magasin „ des fourberies ordinaires du Roi Philippe. „ Que cette nouvelle Principauté seroit une „ Principauté nue , & qui n'en auroit qu'u- „ ne vaine apparence. Que l'Infante se „ trouvant fort avancée en âge , (elle étoit „ dans sa trente troisième année) la Cour „ d'Espagne avoit voulu donner aux Peu- „ ples des Pays-Bas une satisfaction spécieu- „ se , par un mariage qui ne leur promettoit „ pas des successeurs. Que les nouveaux „ Princes paroistroient sous l'aspect de véri- „ tables Souverains , mais qu'au fond ils „ n'auroient que l'autorité bornée & dépen- „ dante de simples Gouverneurs. Que dans „ l'impossibilité de se soutenir sans le se- „ cours des Espagnols , la Cour d'Espagne „ domineroit plus que jamais. Que dans le „ contrat de mariage , on dispoisoit des „ Pays-Bas comme d'un Fief sujet à l'Espa- „ gne , sans songer que ces Provinces ne dé- „ pendoient que de leur propre Souveraine- „ té. Que le transport étoit fait à des con- „ ditions , qui manifestoient le dessein de „ faire retomber en peu de tems les Etats „ de ces nouveaux Princes sous l'obéissance „ de la Couronne d'Espagne. Qu'à leur „ égard , (c'est à dire les Provinces-Unies) „ quelque événement qui pût arriver , elles „ demeureroient fermes dans leur première „ résolution , de ne reconnoitre jamais d'au- „ tre Souveraineté que la leur propre”.

Cependant la maladie de Philippe empi-
 roit de jour en jour. Dans un aussi triste
 état,

L'Archi-
 duc solli-
 cité de

état,

1598.

venir en
Espagne.

état, ce Monarque fouhaitoit avec la dernière passion de voir au plutôt consommer le mariage de l'Infante sa fille. Pour cet effet il sollicita l'Archiduc, par les Lettres les plus pressantes, de remettre le Chapeau de Cardinal, & après avoir repris l'état de Prince séculier, de se rendre incessamment en Espagne. Albert prit la résolution de satisfaire les desirs du Roi mourant, & du même coup de témoigner son impatience de voir sa future épouse. Il régla le mieux qu'il lui fut possible les affaires les plus pressantes des Pays-Bas, pourvut aux besoins de ces Provinces, & se disposa à faire son voyage. En son absence, l'Amirante d'Arragon devoit se charger des expéditions militaires, & prendre le commandement des troupes : & le Cardinal André d'Autriche, Evêque de Constance, nommé Gouverneur Général par *interim*, étoit parti d'Allemagne pour se rendre en Flandres où son frère l'attendoit.

Le Car-
dinal An-
dré d'Au-
triche en
Flandres.

Albert envoya à sa rencontre Octavien Viscomiti son Chambellan, & quand il le fut près de Brusselles, il alla lui-même le recevoir à un mille hors des portes de la Ville, suivi d'un nombre considérable de Seigneurs & de Gentilshommes distinguez. Les deux Princes s'enfermèrent huit jours de suite, & l'Archiduc, après avoir donné au Cardinal toutes les instructions convenables, se mit en chemin, sans avoir voulu exiger les sermens ordinaires, pour marquer une plus grande confiance. Il est remarquable que le Roi d'Espagne rendit le dernier soupir, le même jour & à la même heure qu'Albert par-

partit, c'est à dire le 13. de Septembre au matin. Je parlerai plus amplement de cette mort, au Livre suivant qui sera le dernier de cette Histoire. 1598.

Avant que de prendre la route d'Espagne, l'Archiduc se rendit à Vienne, dans la vue de conférer avec l'Empereur son frère sur quelques affaires de grande importance. Il devoit encore se charger de conduire à Madrid la Princesse Marguerite, fille de l'Archiduc regnant, & destinée à être l'épouse du Prince Philippe, ou pour parler plus exactement par rapport à la conjoncture, du Roi Catholique Philippe III. Albert fit une extrême diligence, ayant toujours couru la poste jusqu'à Vienne, où il ne s'arrêta que quatre jours, tant il avoit d'impatience de se rendre en Espagne. Voyages de l'Archiduc.

Quantité de Princes & de Barons de la plus illustre Noblesse voulurent l'accompagner, on y en voyoit de toutes les parties de l'Europe, d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas, même de France, car la paix étoit alors publiée, comme je le dirai dans la suite. Parmi ce cortège éclatant on remarquoit le Duc d'Aumale & le Prince d'Orange, tous deux déclarez Grands d'Espagne; les Comtes d'Egmont, de Barlaumont, de Ligni, & de la Fère; de Mortain Prêlat Membre du Conseil, Maximilien Dianistain Grand-Chambellan, Louis d'Avalos Premier Maitre d'Hôtel; les Comtes de Figueroa, & de Sora, l'un Maitre d'Hôtel, l'autre Grand-Ecuyer, Diego d'Ibarra Second Maitre d'Hôtel, Roderic Lasfo Capitaine des Gardes du Corps, & le Baron Sa suite

1598. Baron de Sorbenon Capitaine des Archers de la Garde. Une infinité d'autres Chevaliers de marque rendoient cette suite brillante, & tous y paroissoient avec le titre de Gentilshommes de la Chambre.

Cortége de l'Archiduchesse Marguerite.

Plusieurs Dames Flamandes augmentèrent le cortége, & firent le voyage pour servir en allant la Princesse Marguerite, & au retour l'Infante Isabelle. Les principales étoient les Comtesses de Mansfeld, d'Hochstrate, & de Bucquoi. La nouvelle Reine d'Espagne fut encore accompagnée par l'Archiduchesse Marie de Bavière sa mère, & elles n'avoient qu'un très petit nombre de Dames pour leur service particulier, d'autant que l'une devoit bientôt retourner en Allemagne, & l'autre n'avoit, selon la coutume, que des Espagnols pour domestiques. Ainsi il y eut peu de Seigneurs attachez singulièrement auprès de la Princesse Marguerite, (je pourrois la nommer Reine, puisqu'on avoit déjà reçu la nouvelle de la mort du Roi Philippe, & de l'avènement du Prince son fils à la Couronne) on jugea qu'il suffisoit de ne prendre que ceux, qui étoient destinez à composer la Maison de l'Archiduchesse Albert. Entre les premiers, les plus remarquables furent, Don Joseph de Saint Clément, Ambassadeur du Roi Catholique auprès de l'Empereur, l'Archevêque de....., & le Baron Antomis, Président de la Chambre.

Le Duc de Savoye intervient au Traité de Vervins.

De ce détail je retourne sur mes pas, pour raconter ce qui se passoit à Vervins au sujet de la paix. Les Plénipotentiaires, avec un secret impénétrable, avoient arrêté

tous les articles à la satisfaction commune, sans faire la plus petite mention de Charles-Emanuel Duc de Savoye. Il sembloit que le Roi d'Espagne eût oublié que ce Prince étoit son gendre, & le Roi de France ne vouloit le regarder ni comme ami ni comme parent, vû que le Duc retenoit le Marquisat de Saluces entre ses mains. Le Marquis de Lullino, Ambassadeur d'Emanuel, protesta que le dessein de son maître étoit de donner une entière satisfaction à Sa Majesté Très-Chrétienne, & de réparer à l'avenir par une parfaite intelligence les sujets qu'il lui avoit donnez de se plaindre. Sur cette déclaration, le Duc, ou plutôt son Ambassadeur fut reçu à intervenir au Traité, mais il y eut de si grandes difficultez à l'égard de ses intérêts, que la veille de la conclusion peu s'en fallut que les conférences ne fussent rompues sans retour. Henri vouloit absolument que le premier Article assurât la restitution du Marquisat de Saluces, mais le Légat fit tant de démarches & de remontrances, qu'il fut enfin convenu de remettre cette affaire au jugement du Souverain-Pontife, à condition qu'il seroit prononcé dans l'espace d'une année. Cet obstacle ainsi levé, la paix fut conclue le premier de Mai, après qu'au préalable on eut publié une suspension d'armes pour un mois. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne rendit le Traité public que le 2. de Juin. On donne plusieurs raisons de ce délai, la nouvelle qu'on reçut de l'extrémité où se trouvoit le Roi d'Espagne, & l'attente de sa mort prochain-

ne:

1598. ne : soit qu'on jugeât à propos de ne point
 — passer outre , avant que de donner les premiers avis au Pape , qu'on regardoit comme le promoteur , & le premier mobile de cette paix : ou enfin pour quelque autre motif inconnu. Quoi qu'il en soit , la paix ne fut publiée dans l'un & l'autre Royaumes que vers la mi-Juin , avec une joye universelle des peuples. Voici le contenu de ce Traité.

Articles de
 ce Traité.

A R T I C L E S

*Du Traité de Paix conclu à Vervins entre
 les Rois Très-Chrétien & Catholique.*

„ I. Qu'entre lesdits Rois , leurs fils nez
 „ & à naître , leurs descendans , les succes-
 „ seurs & héritiers de leurs Royaumes ,
 „ Pays , Etats , & Domaines , tous leurs
 „ Sujets , il y aura une bonne , sure , fer-
 „ me , & stable paix , confédération , &
 „ amitié perpétuelle. Que lesdits Monar-
 „ ques présens & à venir s'aimeront comme
 „ des frères , qu'ils se procureront récipro-
 „ quement tout le bien , tous les avantages
 „ qu'il sera en leur pouvoir , qu'ils défen-
 „ dront mutuellement l'honneur & la répu-
 „ tation les uns des autres. Qu'en consé-
 „ quence de la présente réconciliation , dès
 „ à présent cesseront entre eux toutes leurs
 „ inimitiez précédentes , que toutes les hos-
 „ tilitez commises de part & d'autre , tou-
 „ tes les offenses réciproques s'oublieront ,
 „ que la mémoire en sera totalement effa-
 „ cée , comme si elles n'étoient jamais arri-
 „ vées ,

» vées, sans en conserver le moindre res-
» sentiment. Par le présent Traité les Mo-
» narques susdits renoncent pour toujours à
» toutes pratiques, ligues, & intelligences,
» qui pourroient de quelque manière que ce
» fût tourner au préjudice de l'un ou de
» l'autre. Et si quelqu'un de ceux qui sont
» compris au présent Traité, de quelque
» qualité & condition qu'il soit, y contre-
» venoit à l'avenir, soit en servant en per-
» sonne par mer ou par terre, soit par son
» assistance, ou en fournissant autrement
» des secours, dans des occasions dont il
» pourroit résulter une lésion manifeste à
» l'un des deux Rois; l'autre sera contraint de
» s'y opposer, de poursuivre les délinquans,
» & de les punir avec sévérité, comme in-
» fracteurs de la présente paix, & perturba-
» teurs de la tranquillité publique.

» II. Qu'au moyen de cette paix, & de
» l'étroite amitié qui doit en être le lien, les
» Sujets des deux Couronnes, quels qu'ils
» soient, sous la condition d'observer les
» loix & coutumes locales, auront pleine
» & entière liberté d'aller, de venir, de
» demeurer tant & si peu qu'ils voudront,
» d'entretenir correspondance dans les Etats
» de l'une & l'autre Monarchies, soit pour
» le fait de leur commerce, ou pour toute
» autre raison qui pourroit les y attirer, tant
» par mer que par terre. Avec assurance
» d'être protégés & soutenus, pourvû qu'ils
» payent comme de raison les droits dus au
» Souverain dans tous les lieux où il seront
» établis, comme aussi tous autres qu'il
» plaira

310 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

„ plaira à Leurs Majestez, ou leurs Succes-
 „ leurs d'imposer.

„ III. Qu'en vertu des présentes seront sus-
 „ pendues toutes Lettres d'hostilitez & de
 „ repréfailles, qui pouroient avoir été déli-
 „ vrées, pour quelque cause & contre qui
 „ que ce soit : & qu'à l'avenir il ne s'en ac-
 „ cordera aucune de cette espèce par aucun
 „ des dits Monarques au préjudice des Su-
 „ jets de l'autre. A moins que ce ne soit con-
 „ tre les principaux délinquans, leurs fau-
 „ teurs, & complices, & encore dans le cas
 „ du déni formel de justice: duquel refus,
 „ comme aussi des dites Lettres de repré-
 „ failles, il sera fait une notification auten-
 „ tique, dans la forme & de la manière u-
 „ sitées selon les règles de l'équité & du droit
 „ des Nations.

„ IV. Les Villes, & les Sujets qui y ha-
 „ bitent, ou qui y entretiennent commer-
 „ ce, dans les Comtez de Flandres, d'Ar-
 „ tois, & autres Provinces des Pays-Bas,
 „ pareillement des Royaumes de la Monar-
 „ chie d'Espagne, jouiront des privilèges,
 „ franchises, & libertez, qui leur ont été
 „ accordez par les Rois de France prédéces-
 „ seurs de Sa Majesté Très-Chrétienne.
 „ Semblablement les Villes, leurs habitans,
 „ ceux qui y ont leurs correspondances, &
 „ les Sujets de la Couronne de France, sont
 „ par ces présentes maintenus & confirmez
 „ dans la jouissance des privilèges, franchi-
 „ ches, & libertez, dont en général & en
 „ particulier ils sont en possession, dans les-
 „ dits Pays-Bas & autres Etats du Royaume
 „ d'Es-

„ d'Espagne, dont tous & chacun d'eux ont
 „ joui par le passé avant la guerre, & de la
 „ manière qu'ils en jouissoient en vertu du
 „ Traité de Câteau-Cambresis de 1559. &
 „ des autres Traitez précédens.

„ V. Il a été convenu & accordé qu'en
 „ cas que ledit Roi Catholique, donne,
 „ cède, transporte, par testament, dona-
 „ tion, ou autrement, à quelque titre que
 „ ce soit, toutes les Provinces des Pays-
 „ Bas & conjointement les Comtez de
 „ Bourgogne & de Charolois, à la Sérénis-
 „ sime Infante Madame Isabelle sa fille ai-
 „ née, ou à quelqu'autre : toutes lesdites
 „ Provinces & Comtez y joints sont enten-
 „ dus être compris au présent Traité, com-
 „ me ils l'étoient dans celui de 1559. De
 „ même que ladite Dame Infante, ou celui
 „ en faveur de qui le Roi Catholique aura
 „ disposé desdits Etats, sans que pour cet
 „ effet il soit besoin de faire un nouveau
 „ Traité en particulier.

„ VI. Les Sujets, Officiers, Domesti-
 „ ques, de l'un ou l'autre des Monarques
 „ contractans, tant ecclésiastiques que sé-
 „ culiers, qui auront servi contre leur Sou-
 „ verain, rentreront dans les bénéfices &
 „ charges dont ils se trouvoient pourvus a-
 „ vant la fin du mois de Décembre de l'an-
 „ née 1588. Excepté néanmoins les Cures,
 „ dont d'autres seront en possession en ver-
 „ tu de provisions canoniques. Et ainsi cha-
 „ cun des Sujets ci-dessus mentionnez re-
 „ prendra la pleine & entière jouissance
 „ de ses biens immeubles, rentes perpétuel-
 „ les ou journalières, & autres revenus, ar-
 „ rétez

1598.

„ rêtez & saisis pour cause de la guerre
 „ commencée vers la fin de l'année 1588.,
 „ pour en avoir la propriété immédiatement
 „ après la publication de la paix. Comme
 „ aussi de tous les biens & effets, qui de-
 „ puis ladite année peuvent leur être échus
 „ par succession, ou autrement, sans que
 „ personne puisse les inquieter en aucune
 „ manière. Sous cette réserve néanmoins
 „ qu'il ne sera pas loisible de répéter la per-
 „ ception faite des fruits & revenus desdits
 „ immobiliers, jusqu'audit jour de la publi-
 „ cation du présent Traité, ni des dettes
 „ qui auront été absorbées avant ledit jour.
 „ De plus qu'ils tiendront pour bon & vala-
 „ ble le partage, qu'en aura fait, ou fera
 „ faire, le Souverain, son Lieutenant ou
 „ Commissaire, par devant lequel ledit Ar-
 „ rêt sera fait. Et les créanciers de telles
 „ dettes, ou ceux qui seront par eux auto-
 „ risez, ne pourront jamais être reçus à in-
 „ tenter procès, de quelque manière & sous
 „ quelque titre que ce soit, à ceux qui au-
 „ ront joui en vertu d'une donation desdits
 „ biens; ni former action contre ceux qui
 „ auront payé en vertu de telles donations
 „ & confiscations, quelque fondement &
 „ cause que les créanciers puissent alléguer
 „ en leur faveur, lesquelles causes, quelles
 „ qu'elles soient, par l'effet desdites confis-
 „ cations, seront & demeureront au moyen
 „ du présent Traité, cassées, annullées, &
 „ sans vigueur.

„ VII. La restitution desdits biens im-
 „ meubles & revenus, comme il est dit ci-
 „ dessus, sera faite aux Sujets & Domesti-

„ ques

„ ques de l'un & l'autre Monarques , nor-
 „ obstant toutes concessions , donations ,
 „ déclarations , confiscations , sentences pro-
 „ noncées par contumace & en l'absence
 „ des parties , & sans les avoir entendues ,
 „ à l'occasion de la présente guerre. Les-
 „ quels Jugemens & Arrêts demeureront an-
 „ nullez , sans qu'ils puissent avoir aucun ef-
 „ fet , & comme non venus. Remettant
 „ lesdits Sujets à cet égard dans leur premier
 „ état , & faisant cesser tous les obstacles &
 „ empêchemens qui les excluoiert au tems
 „ de l'ouverture de cette présente guerre :
 „ sans qu'aucun d'eux puisse être recherché
 „ pour les emplois & affaires publiques con-
 „ fiées à leur conduite , soit pour manie-
 „ ment de deniers , ou autrement , pendant
 „ le tems de ladite guerre , ayant rendu
 „ compte par devant ceux qui avoient alors
 „ le pouvoir de les y contraindre. Pourvû
 „ néanmoins que lesdits Sujets & Domesti-
 „ ques ne se trouvent pas chargez d'autres
 „ imputations , d'autres crimes , que celui
 „ d'avoir servi le parti contraire. Toute-
 „ fois ne pourront lesdits Sujets susmention-
 „ nez rentrer sur les Terres , Pays , Seigneu-
 „ ries , & Lieux de l'obéissance desdits
 „ Rois , sans avoir au préalable obtenu à
 „ cet égard la permission par des Lettres
 „ Patentes scellées des grands Sceaux de
 „ Leurs Majestez , desquelles Lettres ils se-
 „ ront obligez de poursuivre la vérification
 „ & l'entérinement par devant les Cours
 „ Souveraines & Officiers de Leurs dites
 „ Majestez.

„ VIII. Ceux qui de part & d'autre auront

Tomé VI.

O

„ etc

1598.

» été pourvus de bénéfices, qui se trouvoient
 » à la collation, présentation, ou de quel-
 » que autre manière à la disposition desdits
 » Monarques, & même d'autres personnes
 » laïques, demeureront dans la possession
 » tranquille desdits bénéfices, comme en
 » ayant été bien & légitimement pourvus.

» IX. Pour la satisfaction & le conten-
 » tement desdits Rois, il a été convenu &
 » arrêté qu'ils se rendront & restitueront
 » l'un à l'autre, réellement & d'effet, de
 » bonne foi, tout ce qui se trouvera avoir
 » été pris, arrêté, & occupé par eux, ou
 » par d'autres en vertu de leurs ordres par-
 » culiers, ou en leur nom, dans les domai-
 » nes de l'un ou l'autre de ces Souverains.
 » C'est à savoir que sa dite Majesté Très-
 » Chrétienne restituera audit Roi Catholique
 » la juridiction pleine & entière & la posses-
 » sion absolue du Comté de Charolois, a-
 » vec ses appartenances & dépendances,
 » pour en jouir par ledit Roi & ses Succes-
 » seurs pleinement & sans trouble, & le re-
 » tenir sous la Souveraineté des Rois de
 » France. Et en cas qu'il se trouve d'au-
 » tres places, ou d'autres territoires, que
 » les Rois Très-Chrétiens, ou leurs Géné-
 » raux pour eux & en leur nom, ayent oc-
 » cupez par leurs armes depuis la paix de
 » 1559., toutes ces conquêtes seront pa-
 » reillement rendues & restituées à la Cou-
 » ronne d'Espagne, & cela dans l'espace de
 » deux mois, qui commenceront du jour &
 » de la date du présent Traité.

» X. Semblablement le Roi Catholique
 » rendra & restituera audit Roi Très-Chré-

» tien

„ tien tous les lieux , qui se trouveront a-
 „ voir été , par lui , ou par d'autres munis
 „ de ses ordres , ou en son nom , pris ,
 „ arrêtez , & occupez , depuis ledit Traité
 „ de Câteau-Cambresis. C'est-à-dire , Ca-
 „ lais , Ardres , Montreuil , Dourlens , la
 „ Capelle , le Catelet en Picardie , Blavet
 „ en Bretagne , & toutes les autres Villes &
 „ forteresses que Sa dite Majesté Catholique
 „ aura prises , en un mot tous les domaines
 „ dépendans du Royaume de France , qui
 „ depuis le Traité susmentionné ont été
 „ conquis & retenus par elle , ou par ses
 „ Officiers.

„ XI. A l'égard des Places & domaines ,
 „ dont il vient d'être fait mention , la resti-
 „ tution s'en fera par ledit Roi Catholique ,
 „ ou par ses Ministres , de bonne foi , sans
 „ aucun délai , ou difficulté , sous quelque
 „ prétexte , cause , allégation , prétention
 „ que ce puisse être , à celui , ou à ceux
 „ que les Rois Très-Chrétiens députeront
 „ spécialement à cet effet. Le tout dans
 „ l'espace précisément de deux mois , à
 „ compter du jour & de la date des présen-
 „ tes. Lesdites Places seront restituées dans
 „ l'état qu'elles se trouvent aujourd'hui , sans
 „ les démolir , dégrader , affoiblir , leur fai-
 „ re aucun dommage en façon quelconque ,
 „ sans demander aucun remboursement , ni
 „ pour les fortifications faites aux dites for-
 „ teresses , ni pour le paiement de ce qui
 „ pourroit être dû aux soldats & gens de
 „ guerre qui y sont en garnison. Et la res-
 „ titution desdites Places se fera de cette
 „ manière , premièrement de Calais , ensui-

1598.

» te d'Ardres, & des autres successivement :
 » enforte que la remise complete desdites
 » Places soit faite dans l'interval de deux
 » mois.

» XII. Quant à Blavet, la restitution s'en
 » fera au Roi Très-Chrétien effectivement,
 » sans un plus long délai, ni difficulté, sous
 » quelque prétexte & pour quelque cause
 » que ce soit ; & cela dans trois mois du
 » jour & de la date du présent Traité. Et
 » pourra Sa Majesté Catholique faire démo-
 » lir les fortifications faites par elle, ou par
 » les siens audit Blavet, & dans les autres
 » Places qui seront par elle restituées en
 » Bretagne, s'il en occupe quelque autre
 » dans cette Province.

» XIII. En restituant lesdites Places, le
 » Roi Catholique pourra faire enlever toute
 » l'artillerie, les balles, boulets, armes, vi-
 » vres, & autres munitions de guerre, qui
 » se trouveront dans lesdites Places au tems
 » de la restitution. Pourront pareillement
 » les soldats, & autres gens de guerre, mé-
 » me les habitans qui voudront sortir, em-
 » porter, ou faire transporter tous leurs biens
 » meubles, à eux appartenans ; sans qu'il puis-
 » se leur être permis d'exiger la plus petite
 » contribution des bourgeois de ces Places,
 » ni des habitans de la campagne, de com-
 » mettre aucun desordre dans leurs maisons,
 » y causer aucun dommage, ni emporter
 » aucune chose qui appartienne auxdits habi-
 » tans.

» XIV. Et afin que lesdits gens de guer-
 » re, qui sont dans ledit Blavet, puissent
 » plus promptement se rendre en Espagne,
 » ledit

„ ledit Roi Très-Chrétien leur fera fournir 1598.
 „ des vaisseaux & des matelots, dans les-
 „ quels vaisseaux il leur sera loisible de faire
 „ charger l'artillerie, les vivres, & les au-
 „ tres munitions de guerre, avec leurs ba-
 „ gages, qui sont dans ledit Blavet, & dans
 „ les autres Places de Bretagne qui seront
 „ restituées. Sauf pour cet effet à donner
 „ des suretez convenables, & de renvoyer
 „ lesdits matelots, dans le tems dont il sera
 „ convenu.

„ XV. Sous la promesse en outre qui se-
 „ ra faite par lesdits Députez, pour la sure-
 „ té de la restitution des dites Places,
 „ qu'aussitôt après que la ratification des ar-
 „ ticles susdits leur aura été délivrée par le
 „ Roi Très-Chrétien, ils donneront & con-
 „ signeront librement quatre ôtages, tels
 „ que Sa dite Majesté Très-Chrétienne vou-
 „ dra les choisir Sujets du Roi Catholique,
 „ lesquels seront entretenus & traitez ho-
 „ norablement, comme il conviendra à leur
 „ qualité. Laquelle restitution une fois fai-
 „ te & réellement accomplie, lesdits ôta-
 „ ges seront rendus & remis en liberté, de
 „ bonne foi, & sans aucun délai. Enten-
 „ dant au surplus qu'immédiatement après
 „ que l'entière restitution desdites six Pla-
 „ ces en Picardie aura été faite, deux des
 „ dits ôtages seront renvoyez, les deux
 „ autres demeurant jusqu'à la remise de Bla-
 „ vet.

„ XVI. Et d'autant que les conventions
 „ contenues dans ledit Traité de Câteau-
 „ Cambresis n'ont pas été exécutées, selon
 „ la teneur des articles, ce grief sera réparé

1598.

„ à l'égard des points qui sont restez sans
 „ exécution. Principalement en ce qui con-
 „ cerne le Comté de St. Pol aux confins
 „ des Pays-Bas, dépendans des deux Cou-
 „ ronnes, les Terres tenues en compromis,
 „ l'exemption de gabelles & l'imposition
 „ de droits forains prétendues par les habi-
 „ tans du Comté de Bourgogne, l'Evêque de
 „ Terouenne, l'Abbé de St. Jean du Mont,
 „ le Duché de Bouillon, la restitution de
 „ certaines Places qui devoient être rendues
 „ de part & d'autre en vertu dudit Traité,
 „ & tous les autres différends qui sont enco-
 „ re à être aplanis & décidéz. Pour satis-
 „ faire aux engagemens pris par le susdit
 „ Traité, on nommera des deux parts,
 „ comme il fut alors convenu, des Arbitres
 „ & Commissaires députez à cet effet, les-
 „ quels, en conséquence du consentement
 „ des parties alors contractantes, s'assemble-
 „ ront dans le terme de six mois dans les
 „ lieux désignez par ledit Traité, si Leurs
 „ Majestez Très-Chrétienne & Catholique
 „ y consentent, sinon, dans un autre qui se-
 „ ra à présent nommé.

„ XVII. Et d'autant que dans la division
 „ des terres annexées aux Diocésés d'Arras,
 „ d'Amiens, de St. Omer, & de Boulogne,
 „ il se trouve des paroisses de France du
 „ ressort & de la juridiction des Evêques
 „ d'Arras & de St. Omer, & d'autres lieux
 „ des Comtez d'Artois & de Flandres dans
 „ le district des Evêques d'Amiens & de
 „ Boulogne: Pour obvier au desordre insé-
 „ parable d'une pareille confusion, il a été
 „ convenu qu'après avoir obtenu le consen-
 „ tement

» tement & la licence de Sa Sainteté, il sera
 » député de part & d'autre des Commissai-
 » res, qui s'assembleront dans le terme d'u-
 » ne année au lieu qu'on déterminera d'un
 » commun accord, pour résoudre l'échange
 » qui pourra se faire desdites Villes & Places,
 » avec la commodité des parties intéressées.

» XVIII. Tous les prisonniers de guerre,
 » qui sont actuellement retenus de l'un &
 » de l'autre côtéz, seront remis en liberté,
 » en payant leur dépense, & toutes les det-
 » tes qu'ils auront contractées & qui seront
 » justes, sans pouvoir être contraints de pa-
 » yer aucune taxe, aucun intérêt, à moins
 » qu'ils n'en fussent convenus. Et si à ce
 » sujet il y avoit contestation, ou plainte de
 » la part du débiteur de l'exorbitance de la
 » somme prétendue, le procès sera terminé
 » par le Souverain du pays où le prisonnier
 » se trouvera détenu.

» XIX. Tous les autres prisonniers des
 » susdits Rois, qui à l'occasion & par les mal-
 » heurs ordinaires de la guerre pourront être
 » détenus sur les galères de Leurs Majestez,
 » seront incessamment délivrez, sans aucun
 » délai, quelque prétexte, quelque motif
 » qu'on puisse alléguer, sans même qu'il soit
 » permis d'exiger d'eux aucune chose, soit
 » par forme de droits, ni pour leur dé-
 » pense.

» XX. Sont réservés audit Roi Catholi-
 » que d'Espagne, & à la Sérénissime In-
 » fante sa fille aînée, tous les droits, ac-
 » tions, & prétentions, qu'ils soutiennent
 » être légitimement dévolus à leursdits Ro-
 » yaumes, Pays, & Seigneuries, ou autre-

1598.

» tremement d'ailleurs & par d'autres titres, &
 » pour quelque raison que ce soit, pourvû
 » que leurs Prédécesseurs n'y ayent pas ex-
 » pressément renoncé : pour par lesdits
 » Souverains être fait toutes les poursuites,
 » toutes les demandes, toutes les instances
 » convenables, par les voyes amiables &
 » de justice, & non par les armes.

» XXI. Et sur ce qu'il auroit été repré-
 » senté par les Plénipotentiaires du Roi
 » d'Espagne, qu'à l'effet de parvenir à une
 » paix générale & par cela même plus dura-
 » ble, Sa Majesté Catholique souhaite avec
 » empressement que l'Excellentissime Prin-
 » ce Charles-Emanuel Duc de Savoye soit
 » compris dans ledit Traité: ledit Monarque
 » ayant fort à cœur le bien & la conserva-
 » tion de ce Duc, comme les intérêts pro-
 » pres, par l'affinité du sang qui le lie si par-
 » ticulièrement audit Prince; & attendu
 » encore que la même déclaration a été fai-
 » te par Gaspard de Genevre, Marquis de
 » Lullin, Conseiller d'Etat, Grand-Maitre
 » de la Maison dudit Duc, Colonel de ses
 » Gardes, son Lieutenant & Gouverneur
 » du Duché d'Aouste & de la Ville d'Ivrée,
 » son Ministre Plénipotentiaire député au
 » présent congrès, ainsi qu'il appert par ses
 » Lettres de créance insérées ci-dessous: Que
 » ledit Seigneur Duc son Souverain, rem-
 » pli de l'honneur qu'il a d'être né frère de
 » la Bisayeule dudit Roi Très-Chrétien &
 » de la Reine cousine germaine de la Rei-
 » ne sa mère, est dans la ferme résolution
 » de donner audit Roi Très-Chrétien toute
 » sorte de satisfaction, comme son bon pa-
 » rent

„ rent & très dévoué serviteur, de recon-
 „ noître le relief qu'il reçoit de cette allian-
 „ ce par les plus humbles respects, les ser-
 „ vices les plus signalez, & l'attachement
 „ le plus fidèle, autant qu'il dépendra de
 „ lui, pour rendre à l'avenir Sa dite Majesté
 „ plus contente de sa conduite, qu'elle n'a
 „ pu l'être par le passé par raport aux con-
 „ jonctures qui n'ont pas permis audit Duc
 „ de suivre les mouvemens que des nœuds
 „ si saints lui inspiroient: Enfin que ledit
 „ Seigneur Duc se promet de la bonté du-
 „ dit Roi, qu'en reconnoissance de ce té-
 „ moignage autentique que le Duc lui don-
 „ ne de son affection, il renouvellera à son
 „ égard les mêmes marques d'amitié, &
 „ d'estime, dont les quatre derniers Rois
 „ ont toujours comblé le feu Duc son père
 „ d'heureuse mémoire:

„ XXII. A ces causes & en considération
 „ de ce que dessus, il a été conclu & arrêté
 „ que ledit Seigneur Duc fera reçu &
 „ compris dans le présent Traité de paix.
 „ Et pour remplir la volonté où il témoigne
 „ être de donner satisfaction à Sa Majesté
 „ Très-Chrétienne, il rendra & restituera
 „ audit Roi le château de Berre, dans deux
 „ mois à compter du jour & de la date des
 „ présentes, réellement, de bonne foi, sans
 „ délai, ni difficulté aucune, sous quelque
 „ prétexte que ce soit. Et sera ladite Place
 „ remise & rendue par ledit Seigneur Duc,
 „ à celui ou à ceux qui seront pour cet ef-
 „ fet députez par ledit Roi, précisément
 „ dans le tems prescrit, au même état qu'elle
 „ se trouve aujourd'hui, sans en rien démo-

1598.

„ lir, affoiblir, ou y causer aucun domma-
 „ ge en quelque manière que ce soit, & sans
 „ que ledit Duc puisse prétendre ni deman-
 „ der aucun remboursement pour les forti-
 „ cations faites dans ladite Ville & audit
 „ château, ni encore pour ce qui pourroit
 „ être dû aux soldats & gens de guerre.
 „ On rendra encore l'artillerie & les bou-
 „ lets, qui se trouvèrent dans ladite Place
 „ le jour qu'elle a été prise, & en même
 „ tems le Duc aura la liberté de retirer les
 „ canons qu'il y aura mis depuis, s'il y en
 „ a quelqu'un.

„ XXIII. Semblablement il a été conve-
 „ nu & accordé que ledit Duc laissera &
 „ abandonnera entièrement & de bonne foi
 „ le Capitaine Fortune qui est dans la Ville
 „ de Seure au pays de Bourgogne, sans que
 „ ledit Duc puisse directement ou indirec-
 „ tement donner aucun secours, ni assistan-
 „ ce quelconque, à ce Capitaine, ni aux au-
 „ tres qui se sont rendus maîtres de ladite
 „ Ville contre la volonté de Sa dite Majesté
 „ Très-Chrétienne.

„ XXIV. Et quant aux autres sujets de
 „ contestation qui se trouvent entre ledit
 „ Roi Très-Chrétien & ledit Duc de Sa-
 „ voye, les Plénipotentiaires & autres Mi-
 „ nistres susnommez consentent & convien-
 „ nent que les dits différends soient remis
 „ au jugement de notre St. Père le Pape,
 „ pour être jugé & terminé en dernier
 „ ressort par Sa Sainteté, dans le terme d'un
 „ an à compter du jour & de la date des
 „ présentes, après toutefois qu'on aura reçu
 „ la réponse dudit Roi. Sous la promesse
 „ de

„ de part & d'autre que ce qui sera ordonné
 „ par le Souverain-Pontife sera entièrement
 „ accompli & exécuté par les deux Souve-
 „ rains, sans délai, ni difficulté quelconque,
 „ & que dans l'intervalle de la décision, il
 „ ne sera fait aucun changement sur les
 „ points contestez, sous quelque prétexte,
 „ quelque raison que ce puisse être.

„ XXV. En conséquence des conventions
 „ ci-dessus, il y aura une union inébranlable
 „ entre ces deux Princes, & cette corres-
 „ pondance subsistera perpétuellement entre
 „ leurs enfans, descendans, & successeurs.
 „ Ils ne formeront aucune entreprise sur les
 „ domaines de l'un & l'autre, sur quelque
 „ prétention, raison, ou autre motif que ce
 „ soit.

„ XXVI. Les Sujets des deux Souverains,
 „ & autres personnes à leur service & à leur
 „ solde, tant ecclésiastiques que séculiers,
 „ pourront recevoir leurs biens, offices, &
 „ émolumens, les Gouverneurs de Provin-
 „ ces exceptez.

„ XXVII. Par ces présentes sont confirmez,
 „ dans tous leurs points, articles, & con-
 „ ditions, les Traitez faits précédemment a-
 „ vec les défunts Rois Très-Chrétiens, Hen-
 „ ri II. en 1559. au Câteau-Cambresis,
 „ Charles IX. , Henri III. , & le feu Sei-
 „ gneur Duc de Savoye. Excepté dans les
 „ choses auxquelles il aura été dérogé par le
 „ présent Traité, ou par d'autres. Moyenn-
 „ ant quoi ledit Duc de Savoye restera en
 „ possession paisible & entière de toutes ses
 „ terres, pays, & domaines, sous l'obliga-
 „ tion de vivre comme un bon Prince dans

1598.

„ une exacte neutralité, & ami commun des
 „ deux Couronnes. Et en conséquence fera
 „ rétabli le Commerce libre & sûr entre les
 „ Sujets, & dans les terres de la domina-
 „ tion des susdits Souverains, ainsi qu'il est
 „ énoncé dans les Traitez ci-dessus mention-
 „ nez, dont tous les réglemens seront ponc-
 „ tuellement observez, à moins que par d'au-
 „ tres il n'y eût été dérogé.

„ XXVIII. Néanmoins sont réservez au-
 „ dit Roi Très-Chrétien, & à ses Succes-
 „ seurs, tous les droits, raisons, actions,
 „ & prétentions, qu'ils entendent leur ap-
 „ partenir sur les Royaumes, Pays, & Sei-
 „ gneuries des parties contractantes, ou au-
 „ trement d'ailleurs pour quelque cause &
 „ sur quelque fondement qu'ils les apuyent,
 „ & auxquels il n'aura pas été expressement
 „ renoncé par Sa dite Majesté, ou ses Pré-
 „ décesseurs. En conséquence de cet arti-
 „ cle, pourront lesdits Rois de France fai-
 „ re au sujet desdits droits toutes les pour-
 „ suites qu'ils jugeront nécessaires, par des
 „ voyes amiables, selon les règles de la just-
 „ ce, jamais par la violence ni par la force
 „ des armes.

„ XXIX. Dans ce Traité de paix seront
 „ compris, s'ils le veulent, du commun
 „ consentement des deux Monarques, de la
 „ part du Roi Catholique, le Souverain-
 „ Pontife, le Siège Apostolique, l'Empe-
 „ reur, les Archiducs, leurs frères, & cou-
 „ sins, leurs Royaumes, Etats, Terres &
 „ Seigneuries, les Electeurs, Princes, &
 „ Etats de l'Empire, qui reconnoissent sa
 „ Souveraineté, le Duc de Bavière, le Duc
 „ de

PARTIE II. LIVRE XIX. 325

de Clèves, l'Evêque & Pays de Liège, 1598.
 les Villes Anféatiques, & les Comtez de
 Westfrife. Tous lesquels, conjointement
 avec lesdits Princes promettent de renon-
 cer à toutes les Ligues & alliances faites
 & à faire dans la Chrétienté & au dehors,
 au préjudice des intérêts de l'Empereur &
 de ses Etats, de se comporter en bons a-
 mis à l'égard desdits Rois contractans, &
 de ne rien faire au préjudice & au dom-
 mage du susdit l'Empereur.

Pareillement seront compris les Can-
 tons de la Ligue haute d'Allemagne, &
 les Ligues des Grifons avec leurs Alliez,
 les Rois de Pologne, de Suède, d'Ecosse,
 de Dannemarck, le Doge & la Seigneu-
 rie de Venise, le Grand-Duc de Tosca-
 ne, le Duc de Lorraine, les Républiques
 de Génes & de Lucques, le Duc de
 Mantoue, le Duc de Parme, & le Car-
 dinal Farnese son frère, le Duc d'Urbin,
 les Chefs des Maisons de Colonne & d'Or-
 fini, le Duc de Sermonetta, le Seigneur
 de Monaco, le Marquis de Final, le Mar-
 quis de Massa, le Seigneur de Piombino,
 le Comte de Sala, le Comte de Colorno.
 A l'effet de jouir par toutes lesdites Puis-
 sances, de la même manière que les Rois
 contractans, du bénéfice de cette paix.
 Sous la protestation expresse que ledit Roi
 Très-Chrétien ne pourra ni directement
 ni indirectement inquiéter, par lui ou par
 d'autres, aucun des Princes & Etats nom-
 mez ci-dessus. Et si ledit Monarque for-
 me quelque prétention contre aucun d'eux,
 il n'aura d'autre voye de se faire justice

1598.

que de procéder devant des Juges compé-
tens, & non par la force en quelque ma-
nière que ce soit.

XXX. Et de la part de Sa Majesté
Très-Chrétienne seront compris dans ce
Traité, s'ils jugent à propos d'y interve-
nir, le Pape, le Siège Apostolique, l'Em-
pereur, les Electeurs, Princes Ecclésiasti-
ques & Séculiers, les Villes, Commu-
nautez & Etats de l'Empire : & en parti-
culier, le Comte Palatin Electeur, le
Marquis de Brandebourg, le Duc de Vir-
tenberg, le Landgrave de Hesse, le Mar-
quis d'Anspac, les Comtes de la Frise
orientale, le Roi & le Royaume d'Ecosse,
conformément aux anciennes confédéra-
tions & alliances qui ont été faites entre
les Couronnes de France & d'Ecosse; les
Rois de Pologne, de Dannemarck, &
de Suède, le Doge & la Seigneurie de
Venise, les treize Cantons des Lignes
Suisses, les Communautez des trois Li-
gues des Grisons, l'Evêque & les Seigneurs
du Pays de Valais, l'Abbé & la Ville de
St. Gal, Mulhausen, le Comté de Neu-
chatel, la République de Genève, & les
autres Alliez & Confedérez des treize Can-
tons, le Grand-Duc de Toscane, le Duc
de Lorraine, le Duc de Mantoue, la Ré-
publique de Lucques, les Evêques & Cha-
pitres de Metz, Toul, & Verdun, l'Ab-
bé de Gorze, les Seigneurs de Sedan, le
Comte de la Mirandole. Bien entendu
néanmoins par Sa dite Majesté Très-Chré-
tienne, que la compréhension faite dans
cet article des Comtes de la Frise orienta-

le

le, ne puisse porter aucun préjudice aux
 droits de Sa Majesté Catholique, laquelle
 aura toute liberté de les faire valoir, si elle
 a quelque chose à prétendre contre lesdits
 Princes, & pourra les poursuivre par la
 voye ordinaire de la justice, sans avoir re-
 cours aux armes.

XXXI. Finalement seront compris dans
 le présent Traité tous autres Princes, Es-
 tats, & Puissances, qui du commun con-
 sentement des susdits deux Monarques
 pourront y être nommez. Pourvû que
 six mois après la publication du présent
 Traité ils délivrent leurs lettres, déclara-
 tions, & obligations, ainsi qu'il se prati-
 que respectivement en pareil cas.

XXXII. Pour plus grande fureté de ce
 Traité de paix, & de tous les points & arti-
 cles contenus en icelui, sera ledit Traité au-
 tentique publié & enregistré à la Cour du
 Parlement de Paris, & dans toutes les autres
 Cours de Parlement du Royaume de Fran-
 ce, & à la Chambre des Comptes de la-
 dite Ville de Paris: pareillement au Grand
 Conseil & autres, de même que dans les
 Chambres des Comptes de Sa Majesté Ca-
 tholique, dans ses Provinces des Pays-
 Bas. Le tout selon la forme & teneur du
 Traité de l'année 1559. Et après lesdits
 enregistremens, seront de part & d'autre
 expédiés & délivrés des Actes en bonne
 forme, dans le terme de trois mois après
 la publication de la présente paix.

XXXIII. Les points & articles susdits
 ensemble & tout le contenu en chacun
 d'iceux, ont été traitez, accordez, &

sti-

1598.

» stipulez au nom desdits Rois & Seigneurs.
 » Lesquels s'obligent & s'engagent de les
 » observer & accomplir inviolablement,
 » comme aussi de les faire ratifier, & d'en
 » donner de part & d'autre des expéditions
 » authentiques, duement vérifiées & scellées,
 » dans lesquelles le présent Traité soit trans-
 » crit mot à mot, & ce dans le terme d'un
 » mois du jour & de la date des présentes.
 » A l'égard du Roi Très-Chrétien, de l'Ar-
 » chiduc, & du Duc de Savoye, ils jure-
 » ront solennellement sur la Croix, les Saints
 » Evangiles, le Canon de la Messe, & sur
 » leur honneur, en présence de telles per-
 » sonnes qu'il leur plaira députer à la céré-
 » monie, d'observer pleinement, réelle-
 » ment, & de bonne foi, le contenu des-
 » dits articles. Pareil serment sera fait par
 » le Roi Catholique trois mois après, ou
 » lorsqu'il en sera requis. En témoignage
 » desquelles choses les susdits Plénipotentiai-
 » res ont signé la minute du présent Traité,
 » à Vervins le 2. du mois de Mai de l'année
 » 1598».

Autres
articles
particu-
liers.

Par condescendance pour le Légat, on ajouta plusieurs autres articles, qu'il demanda avec beaucoup d'instance. On les inséra séparément de ceux que je viens de marquer, & ils concernoient la protection que les deux Monarques s'engageoient de donner au Siège Apostolique, la guerre contre les Turcs en cas que Sa Sainteté formât une Ligue générale, & je ne fais quelles autres particularitez qui ne touchoient que la Cour de Rome, & la manière dont on devoit traiter les Prélats Sujets de Leurs Majestez. Un article entier fut

fut employé à faire mention du zèle immense du Souverain-Pontife, comme en effet on peut dire qu'il avoit été tel; & à la suite des éloges qu'il méritoit, on reconnoissoit que l'heureuse conclusion de la paix étoit due aux saintes intentions, aux bons offices du St. Père. On ne manqua pas de perpétuer la mémoire des mouvemens, que le Cardinal Légat & le Général des Franciscains s'étoient donnez, quoique la modestie de l'un & de l'autre refusât le détail honorable qu'on faisoit de leurs personnes & de leurs services, dans la vue d'en rapporter toute la gloire au Pape.

Voilà enfin la conclusion de cette paix si désirée. Le public en reçut la nouvelle avec une joye inexprimable, mais il n'y eut personne qui voulût hazarder de soutenir qu'elle seroit durable. On se souvenoit des paroles remarquables que Charlequin dit à François I. dans leur entrevue à Amboise.

„ Mon frère, dit ce grand Empereur, le caractère des François & des Espagnols est tel, que si leurs Souverains n'ont pas la prudence de les occuper à des guerres étrangères, leur inquiétude naturelle leur inspirera l'insolente audace de faire la guerre à leurs propres Princes”. Je conviens qu'on peut faire la guerre par politique & par maxime d'Etat, mais jamais de la manière qu'elle se fait à présent, qui se peut appeller plutôt faire la guerre dans les bois comme les voleurs & les assassins, que combattre à découvert & en pleine campagne, comme faisoient les Romains. Qui se trouve dans la nécessité de faire la paix, ne sauroit l'ache-

Paroles remarquables de Charlequin.

1598.

cheter autant qu'elle vaut, quand même il auroit à sa disposition les trésors, qu'Antiochus sacrifia pour l'obtenir des Romains ses vainqueurs. Le Roi d'Espagne qui la desiroit avec un empressement inconcevable, ne trouva à Vervins aucune difficulté capable d'y mettre obstacle, & il parvint à terminer cette grande affaire, malgré les oppositions de son Conseil.

Ambassadeurs envoyez à Paris, par le Roi Catholique.

J'ai dit que l'Archiduc Albert étoit à l'égard de la paix dans les mêmes dispositions, que le Roi qui devoit être son beau-père. A la première nouvelle qu'il reçut de la signature du Traité, & aussitôt qu'on lui en eut remis une copie, il envoya à Paris des Députez, pour être présens au serment solennel que le Roi Très-Chrétien devoit faire. Ces Ambassadeurs furent, le Duc d'Arschot, le Comte d'Aremberg, l'Amiral d'Arragon, & Louis de Velasquez. Leur suite étoit nombreuse & superbe, elle étoit composée de plus de quatre cens Gentilshommes, tant Allemans, Flamans, Italiens, qu'Espagnols, quantité du Comté de Bourgogne, & de plus de mille domestiques vêtus de livrées des plus magnifiques. Enfin il est certain que de longtems on n'avoit vu dans la capitale de la France, une Ambassade ni plus somptueuse par l'éclat extérieur, ni plus remarquable par le nombre de personnes d'une noblesse illustre.

Leur entrée solennelle dans cette capitale.

Henri fit partir le Comte de St. Pol, suivi d'un cortège des plus brillans & distingué par beaucoup de Chevaliers de la plus haute naissance. Le Roi avoit ordonné cette députation, pour aller jusques sur les frontiè-

res

res recevoir les Ambassadeurs d'Espagne, & les défrayer dans tous les lieux de leur passage aux dépens de l'Etat. On les traita à Amiens avec une magnificence sans égale, & l'on y assoupit quelques légers différends, qui s'élevèrent au sujet du pas. Aux environs de Paris, le Maréchal de Biron vint à leur rencontre, accompagné de tout ce qu'il y avoit de Seigneurs considérables à la Cour. Il sortit par la porte St. Denis, & les rencontra à un mille de là, d'où, aux acclamations & aux cris de joye d'une foule incroyable de peuple, il les conduisit avec l'appareil le plus pompeux à l'hôtel qu'on leur avoit préparé dans le quartier St. Antoine.

Le lendemain ils allèrent à l'audience du Roi au Palais du Louvre, où ils furent accompagnés par les principaux Grands de la Cour. Ils parurent avec une suite vraiment digne des plus puissans Monarques & d'une Majesté qui inspiroit le respect & l'admiration, à la vue de la magnificence de ce cortège, sur-tout de tant de domestiques qui se faisoient remarquer par les plus riches livrées. Ceci arriva le 19. de Juin. Henri les combla d'honneurs, & après qu'ils eurent achevé leur compliment, il leur répondit en ces termes.

» Qu'il avoit souhaité avec ardeur conclure une paix ferme & honorable, non que la guerre lui fût à charge, mais dans la vue de faire respirer toute la Chrétienté. Que les larmes du Souverain-Pontife lui avoient fait perdre la résolution de continuer la guerre, & qu'il n'avoit pu apprendre les démarches que le Père

Leur audience publique.

Réponse d'Henri.

» com-

1598.

„ commun des Chrétiens avoit faites avec
 „ un zèle fans exemple pour réconcilier
 „ deux Couronnes, dont l'union devenoit
 „ si nécessaire au repos de l'Eglise de Jé-
 „ sus-Christ, qu'il n'avoit pu voir les mou-
 „ vemens infatigables du Chef des Fideles,
 „ sans se laisser tomber les armes de la main.
 „ Qu'il étoit dans le dessein fixe de contri-
 „ buer de tout son pouvoir au maintien de
 „ la paix, résolu de ne montrer pas moins
 „ de vigueur à cet égard, qu'il en avoit fait
 „ paroître à l'acquérir d'une manière con-
 „ venable à la justice de ses droits. Qu'il
 „ avoit préféré cette paix à la certitude des
 „ conquêtes, qu'assuroit une suite brillante
 „ d'heureux succès, que la prospérité de ses
 „ armes lui faisoit envisager, & que la né-
 „ cessité de se défendre autorisoit des motifs
 „ les plus légitimes”.

Riches-
 dans Paris.

Cette première cérémonie fut suivie de celle de la ratification du Traité, qui se fit le 21. de Juin avec une pompe inexprimable. On vit dans cette action solennelle tant d'éclat, tant de splendeur, tant de magnificence, qu'il n'étoit pas possible de croire réel ce qui frappoit les yeux, pour peu qu'on se rapellât l'affreuse misère où ce Royaume étoit plongé depuis si longtems, qu'il se voyoit en proye aux ravages, aux incendies, aux plus cruelles hostilités de Nations étrangères, qui sembloient l'avoir réduit à la dernière désolation. Ce jour si remarquable fit connoître la richesse inépuisable, les puissantes ressources de la France. L'or, les pierres précieuses, les perles, les diamans furent étalez avec une profusion, une abondance

éton-

étonnante, sur les plus superbes habits, que portoit une nombre infini de Chevaliers, Seigneurs, Princes, & Princesses, animez à l'envi à faire honneur à cette fameuse solennité, sans parler de la personne du Roi & de ceux qui composoient sa Chapelle. Ce fut en un mot un amas si prodigieux de trésors, que les assistans à ce spectacle n'auroient pas pu se persuader que tout le reste de l'Europe fût en état d'en fournir autant.

Depuis le Palais du Louvre, jusqu'à l'Eglise Cathédrale où la cérémonie devoit se faire, outre les Ambassadeurs & autres Grands dont je donnerai le détail ci-dessous, la suite du Roi mérite une description. Elle étoit composée de douze compagnies d'Infanterie de ses Gardes, chacune de deux cens hommes, de quatre cens Archers Ecoislois, de deux cens Gentilshommes de la Manche, de six cens Gentilshommes à cheval, tous titrez, Marquis, Comtes, & Barons, de trente deux Chevaliers de l'Ordre, & de douze Héraults immédiatement suivis du Connétable qui précédoit le Roi. Derrière ce Monarque étoient les Ambassadeurs, les Princes & Grands de la Cour, & cette fastueuse marche étoit fermée par quatre Capitaines de la Garde, à la tête de quatre cens arquebusiers à cheval, tous magnifiquement habillez.

La Messe fut célébrée pontificalement par le Cardinal de Médicis Légat *a Latere*, chargé, comme nous l'avons vu, de la gloire d'avoir entamé & conduit la négociation à une heureuse fin. Il avoit pour assistans, le Cardinal de Gondi Evêque de Paris, l'Archevêque de Bourges, les Evêques d'Ausser-

1598.

Cavalca-
de célèbre.Personnes
illustres
qui y assis-
tèrent.

re,

1598.

re, de Senlis, de Beauvais, d'Angers, de Troyes, de Meaux, & du Général de l'Ordre de St. François. Avec les quatre Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, on comptoit ceux du Souverain-Pontife, du Roi d'Ecosse, & de la République de Venise. Les Princes étoient les Ducs de Montpensier, de Nemours, de Nevers, d'Autvergne, & d'Elbeuf. Le Seigneur de Bellegarde, Grand-Ecuyer du Royaume, portoit l'épée royale, le Connétable faisoit les fonctions annexées à sa charge, l'on voyoit enfin une infinité d'autres personnes distinguées, mais d'un rang inférieur. Les Princesses & Duchesses furent celles de Condé, de Nemours, de Guise, d'Elbeuf, de Rets, outre les Comtesses & Baronnes de la plus haute volée, & en fort grand nombre. Du gout exquis, de la magnificence des livrées, habits, pierreries, & autres ornemens, ce que j'ai dit ci-dessus doit suffire, à cet égard il seroit presque impossible d'en donner un détail exactement circonstancié.

Henri
signe le
Traité.

Le Roi entendit la Messe, sur un Prié-Dieu couvert d'un tapis de velours de Turquie, semé de fleurs de lis d'or. Le Service fini, les quatre Ambassadeurs du Roi Catholique vinrent se mettre à genoux sur le dernier gradin du dais, & le Sieur de Ville-roi premier Secrétaire d'Etat, aussi à genoux, lut à haute voix l'original du Traité. Cette lecture achevée, le Ministre baïsa cet écrit, & le porta ensuite au Roi, qui debout auprès du Légat le signa sur un Missel, que ledit Sieur de Villeroy à genoux soutenoit de ses deux mains. Alors les Ambassadeurs d'Es-
pa-

pagne s'étant levez s'approchèrent du Roi, & lui baisèrent l'un après l'autre le genou, lorsqu'il se fut remis sur son siège: mais ce Monarque voulut leur donner une marque singulière de son estime, & les embrassa tous. Aussitôt l'on entendit le son des trompettes, & autres instrumens de guerre, qui avoient accompagné le Roi dans sa marche, tout retentit de fanfares, d'acclamations, & de cris d'allegresse.

Ce même jour Henri traita splendidement le Légat, les quatre Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, & plusieurs des principaux de sa Cour. Le soir il y eut bal & des fêtes diversifiées, qui se continuèrent quelques jours de suite avec une magnificence sans égale. Toute la France faisoit en même tems éclater sa joye par des feux, suivant l'usage en pareille rencontre. Enfin, après que la restitution convenue eut été faite, le Roi donna aux Ambassadeurs d'Espagne de nouvelles preuves de sa satisfaction & de son estime, par les riches présens qu'il leur fit. Charles Duc d'Arshot reçut une épée, garnie de diamans, de la valeur de sept mille écus. Don François de Mendozza Amirante d'Arragon eut une montre, rehaussée de pierres précieuses, de la même valeur. Charles Comte d'Arenberg fut gratifié d'une boete d'or à mettre des parfums toute enrichie de pierreries au dehors, à peu près du même prix. Et Don Louis de Velasco reçut un service de vermeil doré, d'une très grande valeur.

Sur le champ Henri fit partir pour toutes les Cours de l'Europe des Ambassadeurs, char-

1598.

Présens
qu'il fait
aux Am-
bassadeurs.

La paix
jurée à
Brusselles.

1598.

chargez d'y donner part de la conclusion de la paix. Et pour assister au serment que devoient faire à ce sujet, l'Archiduc à Brusselles, ensuite le Roi d'Espagne à Madrid, les mêmes Plénipotentiaires, qui avoient eu l'honneur de conclure le Traité à Vervins, c'est-à-dire Pomponne de Bellievre & Brulard de Silleri, eurent ordre de remplir cette commission. Cependant le Roi nomma chef de cette Ambassade le Maréchal de Biron, qu'à l'occasion de cette paix, & en reconnaissance de ses services, il venoit de créer Duc & Pair de France. On peut dire que la cérémonie se passa à Brusselles, avec autant de pompe & de magnificence qu'on pouvoit l'attendre. Après la prestation du serment faite dans la principale Eglise, l'Archiduc donna aux Ambassadeurs de France un festin, où se trouvoit réuni tout ce que la délicatesse & le luxe des plus puissans Rois peuvent imaginer de plus somptueux & de plus exquis. Au plaisir de satisfaire avec choix son gout & sa sensualité par la profusion des mets les plus rares, se joignoit la douceur ravissante d'entendre un mélodieux concert des trompettes, timbales, fifres, & autres instrumens qui animent le courage des guerriers, & de cette pénétrante simphonie qui annonce le repos & la paix. Enforte que dans cette superbe fête le palais & les oreilles avoient de quoi se rassasier, la main, les yeux, l'ouïe, jouissoient en même tems de la facilité de prendre & goûter ce qu'il y a de plus savoureux, de plus capable de ravir tous les sens.

Festin' so-
bennel.

C'est une coutume des plus anciennes &

gés

généralement observée, de boire à la santé des Princes. Elle doit son origine aux Grecs, qui toujours dans leurs repas offroient un verre de vin à leurs Dieux. Usage que l'adulation a transmis à la personne des Rois, & qui s'est conservé parmi les Chrétiens. L'Archiduc but le premier verre à la santé de Sa Majesté Très-Chrétienne, au bruit d'une salve de douze pièces de canon & de quatre cens coups de mousquets, adouci par les fanfares des trompettes, fifres, tambours, & autres instrumens de musique, qui furent accompagnés du carillon des cloches de la Ville. Le Duc de Biron but à son tour à la santé du Roi Catholique, avec le même ordre, le même appareil, le même retentissement de l'artillerie & de la musique. Ces réjouissances durèrent tout le jour, & furent terminées par des bals & des feux de joye pendant la nuit. Ensuite les Ambassadeurs partirent comblez de la superbe réception du Prince, & des riches présens qu'il leur fit en pierreries & autres raretez, jusqu'à la valeur de quatre mille écus à chacun d'eux. Il n'y eut pas même de Gentilhomme de l'Ambassade, qui ne reçût des marques de sa libéralité. Ajoutons les présens que Philippe leur fit distribuer en Espagne, où à la vérité la cérémonie fut assez longtems différée, par rapport à la maladie du Roi moribond. Ce Monarque ne voulut pourtant pas sortir de la vie, sans avoir rempli cette obligation : la solemnité se passa d'une manière convenable à la triste conjoncture où la Cour se trouvoit. En effet elle étoit à la veille de perdre son Souverain, qui expira le 13. de Sep-

338 VIE DE PHILIPPE II.

1598. tembre, quatre jours après la signature & la publication de la paix.

Courier
envoyé à
Rome.

La veille de cette publication, Philippe donna ordre qu'on fit partir en poste un des Gentilshommes de sa Chambre, pour aller en toute diligence à Rome notifier cet heureux événement. Cette députation devoit précéder une Ambassade solemnelle, que ce Monarque avoit dessein d'envoyer en cette Cour, & qui y parut dans la suite avec éclat. Le but de cette première démarche étoit, de marquer au Souverain-Pontife une grande impatience de lui témoigner l'obligation, qu'en son particulier la Couronne d'Espagne reconnoissoit lui avoir de la paix, qui avoit été conclue par son entremise. A cet effet il chargea le courier d'une lettre, qu'il voulut signer de sa propre main, quoiqu'il fût presque entièrement hors d'état de tenir la plume. Cette lettre étoit conçue en ces termes.

Lettre de
Philippe
au Pape.

TRE'S SAINT PÈRE.

„ Une œuvre aussi sainte, & qui procure
 „ un bien inénarrable à la Chrétienté, ne
 „ pouvoit avoir d'autre source, d'autre base,
 „ se, d'autre fondement, que l'ardeur du
 „ zèle tendre & compatissant de Votre Sainteté.
 „ La Providence divine a bien voulu
 „ se servir de ce moyen, pour répandre avec
 „ plus d'éclat ses saintes bénédictions
 „ sur une entreprise aussi salutaire, & dont
 „ le succès assure une gloire immortelle à
 „ Votre Béatitude. Il est dû ce succès à
 „ votre profonde science à manier les affaires
 „ les plus délicates, & au choix que Vo-

„ tre

tre Sainteté a fait de négociateurs , dont 1598.
 l'extrême prudence a si efficacement se-
 condé ses intentions. C'est l'Illustrissime
 Cardinal de Médicis , le très fidele &
 très zélé Légat de Votre Sainteté , & mon
 très cher cousin & ami : c'est le Père Ca-
 laragirone , très digne Général de l'Ordre
 de St. François , non moins recomman-
 dable en cette occasion par ses travaux.
 Toute l'Europe doit son repos à leur ha-
 bileté , elle leur donne toute la louange
 qu'ils méritent , & en mon particulier je
 dois leur en témoigner la reconnoissance
 la plus étendue. Quelle qu'elle puisse
 être , elle fera beaucoup au dessous de
 l'obligation que je confesse pour moi &
 au nom de mes Sujets avoir à Votre Sain-
 teté , avec protestation de conserver pré-
 cieusement le souvenir de si grands bien-
 faits.

J'ai donc cru de mon devoir , après
 avoir rendu de très humbles actions de
 graces à Dieu de la bonté qu'il a daigné
 avoir , de faire naître dans le cœur de Vo-
 tre Sainteté la résolution d'embrasser un
 ouvrage si utile aux peuples , si nécessaire
 au bien public. Après , dis-je , m'être
 prosterné devant la Majesté souveraine ,
 je n'ai pas cru pouvoir différer plus long-
 tems de remercier Votre Béatitude , mé-
 me de la féliciter de la gloire qu'elle doit
 se promettre dans les siècles à venir , par
 le succès d'une affaire aussi importante !
 Il n'y a aucun doute , Très Saint Père ,
 que les services que Votre Sainteté a ren-
 dus au Monde Chrétien , que ses éminen-

1598.

„ tes vertus, ne transmettent son nom à la
 „ postérité la plus reculée, ce nom qui s'at-
 „ tire le respect & la crainte des ennemis
 „ mêmes du St. Siège Apostolique. Si le
 „ gouvernement de Votre Sainteté doit être
 „ marqué au coin de l'immortalité, à com-
 „ bien plus forte raison doit-elle être cer-
 „ taine de la reconnoissance, de la vénéra-
 „ tion profonde de l'Europe entière, que
 „ son affection paternelle, suivie d'un suc-
 „ cès aussi avantageux, vient de délivrer
 „ des misères affreuses, qui tiroient le
 „ sang & la substance des peuples. Ce
 „ trait seul de la vie de Votre Sainteté jet-
 „ tera un éclat éblouissant sur ses glorieuses
 „ actions.

„ Enfin je reconnois que l'obligation, que
 „ non seulement moi, mais encore tous mes
 „ Sujets ensemble, avons à Votre Sainteté,
 „ est si grande, que pour porter aux piez de
 „ son Trône les preuves authentiques de ma
 „ gratitude, il ne m'a pas été possible d'at-
 „ tendre le départ de l'Ambassadeur, qu'au
 „ premier jour je dois lui envoyer, pour
 „ lui rendre de ma part l'obéissance filiale,
 „ & les plus sincères actions de grâces.
 „ Impatient de remplir un devoir aussi in-
 „ dispensable, j'ai voulu que cette lettre
 „ précédât mes protestations publiques. El-
 „ le assurera Votre Sainteté, de ma part &
 „ de celle de tous mes peuples, que nous
 „ sommes tous également disposez à conser-
 „ ver toute notre vie la plus vive reconnois-
 „ sance de la tendresse, du zèle, de la bon-
 „ té sans bornes de Votre Sainteté. Péné-
 „ tré de ces sentimens, profondément in-
 „ cliné

„ cliné devant Votre Sainteté, je lui baise
 „ les piez avec tout le respect, dont mon
 „ attachement pur & sans reserve est ca-
 „ pable”.

1598.

Non content de faire lui-même cette dé-
 marche auprès du Souverain-Pontife, Phi-
 lippe ordonna au Prince son fils de remplir
 en son particulier ce devoir. Ce fut une
 occasion de recommander à son successeur
 présomptif, non seulement d'avoir une af-
 fection inaltérable pour la personne du Chef
 de l'Eglise Chrétienne, mais encore de se
 tenir inviolablement uni au Siège Apostoli-
 que en général. Le Prince obéit, & écri-
 vit au Pape une lettre fort soumise. Pour
 marquer au Roi son Père toute l'étendue de
 son respect, il lui porta sa lettre après l'avoir
 signée, afin qu'il la lût, & demeurât persua-
 dé de son empressement à suivre ses ordres.
 Philippe fut extrêmement satisfait de la
 conduite de son fils, & après avoir lu sa
 lettre, il lui fit cette remontrance. „ Mon
 „ fils, *lui dit-il*, soyez assuré que les plus
 „ précieuses bénédictions de Dieu comble-
 „ ront votre vie & votre regne, & vous se-
 „ ront réservées dans le Ciel, si vous respec-
 „ tez son Vicaire sur Terre. Qui n'honore
 „ pas les Lieutenans & Ministres de son
 „ Souverain, ne peut être agréable à son
 „ Souverain. Par le même principe, tout
 „ Prince qui n'a pas une respectueuse sou-
 „ mission au Vicaire de Dieu, ne verra ja-
 „ mais tomber sur sa personne les bénédic-
 „ tions célestes”.

Conseils
 de ce Mo-
 narque à
 son fils.

Quelque éclatante que fût en cette ren-
 contre l'attention de Sa Majesté Catholique
 pour

Démar-
 che d'Hen-
 ri à l'égard
 du Pape.

1598.

pour le Souverain-Pontife, on peut dire que ce Monarque ne fit rien au dessus de la politesse & des honnêtetez du Roi Très-Chrétien. Il n'est pas possible de porter plus loin les témoignages qu'Henri donna en public de sa joye à l'occasion de cette paix, tout le monde en ressentit les effets, & le Pape sur-tout eut lieu d'être satisfait. Il fut agréablement flatté de voir ce grand Prince le reconnoitre l'auteur de la paix, comme en effet ce titre lui étoit légitimement dû. C'étoit ce qu'Henri confessoit & publioit hautement, & pour en convaincre Clément lui même, il écrivit de sa propre main à ce Pontife une lettre en François, & qui étoit exprimée en ces termes.

TRÈS SAINT PÈRE.

Lettre
que ce Roi
lui écrit.

„ Puisqu'il a plu à la Majesté divine de
 „ donner la paix, au grand avantage des
 „ Peuples Chrétiens, par l'entremise de Vo-
 „ tre Sainteté, il est bien raisonnable, qu'a-
 „ près avoir loué, comme j'ai fait du plus
 „ profond de mon cœur, la bonté infinie
 „ du grand Dieu dispensateur des biens &
 „ des maux, d'avoir voulu choisir Votre
 „ Sainteté pour son Vicaire en Terre, je
 „ ne diffère pas davantage à rendre de très-
 „ humbles actions de graces au digne Chef
 „ de son Eglise. A mes remerciemens très
 „ sincères je joins, avec toute l'affection de
 „ mon ame, des félicitations de la gloire
 „ immortelle, dont cet événement si utile
 „ doit relever à jamais tant de glorieuses
 „ actions, qui distinguent si avantageuse-
 „ ment le Pontificat de Votre Sainteté. El-
 „ les

„ les font en si grand nombre & d'un relief
 „ si éclatant, qu'elles rendront la mémoire
 „ de Votre Sainteté recommandable à la
 „ postérité. De son vivant ses vertus per-
 „ sonnelles, qu'elle porte à une perfection
 „ que personne avant son regne n'a pu at-
 „ teindre, & dont les siècles à venir ne
 „ verront point d'exemple, forcent tous les
 „ hommes de porter au plus haut point à
 „ son égard la vénération, le respect, l'o-
 „ béissance, & la plus tendre estime, com-
 „ me l'expérience journalière en fournit des
 „ preuves évidentes.

„ Je supplie donc Votre Sainteté, dans
 „ l'ardeur la plus vive de mon ame, de
 „ souffrir que mon Ambassadeur Ordinaire
 „ qui réside à Rome auprès de Votre Béati-
 „ tude, s'acquitte en mon nom du devoir
 „ que me dicte la reconnoissance. Ce ne
 „ sera qu'en attendant que je puisse le rem-
 „ plir d'une manière plus publique & plus
 „ solennelle, comme j'espère le faire,
 „ moyennant la grace de Dieu, lorsqu'il
 „ sera permis, selon l'usage & par les
 „ voyes ordinaires, de divulguer le Trai-
 „ té de paix, qui vient d'être heureusement
 „ conclu.

„ Il est incontestable, qu'après Dieu &
 „ Votre Sainteté, ce succès doit être re-
 „ connu l'ouvrage de la prudence & du zè-
 „ le ardent de votre très fidèle Légat, mon
 „ très cher cousin & ami, & aux travaux
 „ de l'infatigable Père Général de l'Ordre
 „ de Saint François. En effet, fatigues,
 „ soins, peines, rien ne leur a couté pour

1598.

» se conformer aux pieuses intentions de
 » Votre Sainteté.

» Très Saint Père, ce que j'exprime dans
 » cette lettre, destinée à remettre à Votre
 » Sainteté les plus parfaites assurances de
 » ma soumission & de mon respect; ce
 » détail, dis-je, est un témoignage con-
 » stant de l'obligation indispensable, où
 » toute l'Europe se trouve de reconnoître
 » avec éloge les talens & le mérite de Su-
 » jets, si dignes de l'estime & de la recon-
 » noissance du Public. En mon particulier,
 » je confesse être plus pénétré que personne
 » du service qu'ils viennent de rendre, &
 » sans parler du général des Chrétiens, les
 » Puissances les plus engagées par leur in-
 » térêt à la plus parfaite gratitude, ne peu-
 » vent porter ce sentiment aussi loin que
 » je fais. En même tems, dans la certitu-
 » de où je suis que tout ce que ces négoc-
 » ciateurs ont terminé avec tant de gloire
 » & de bonheur, n'a été fait qu'en consé-
 » quence des ordres exprès de Votre Sain-
 » teté, c'est à elle que j'en rends les plus vi-
 » ves actions de grâces, que mon cœur est
 » capable de me dicter. Je supplie Votre
 » Sainteté de faire sentir à ces illustres pa-
 » cificateurs de l'Europe, par tous les
 » moyens qu'elle a entre les mains, la part
 » qu'elle prend à la joye publique. Ce sera
 » un surcroit de satisfaction pour l'univers,
 » & moi je verrai avec le plus sensible plai-
 » sir les grâces & les récompenses, que Vo-
 » tre Sainteté daignera répandre sur ces res-
 » taurateurs de notre repos. Voila, Très
 » Saint

” Saint Pére , ce que le Sieur de Ligni, 1598.
 ” mon Ambassadeur résident en votre Cour,
 ” a ordre de dire plus amplement de bou-
 ” che à Votre Sainteté. Je la supplie d’a-
 ” voir à tout ce qu’il lui dira une entière
 ” croyance”.

Pendant que la paix se traitoit à Vervins, Résolu-
 les Etats-Généraux de Hollande avoient été tion des
 convoquez à la Haye, lieu destiné à tenir Etats-Ge-
 leurs assemblées. On y devoit entendre le néraux.
 rapport des Ambassadeurs, qu’ils avoient
 envoyez au congrès, & résoudre ce qu’ils
 jugeroient de plus convenable à leurs inté-
 rêts, par rapport aux conjonctures. La con-
 clusion du Traité les rendoit délicates, il y
 avoit lieu de craindre que l’Archiduc, dé-
 barrassé d’une guerre onéreuse & qui le te-
 noit en échec, ne réunît toutes ses forces
 contre les Provinces confédérées. Maître
 d’une forte Armée, les Etats voyoient assez
 qu’ils n’avoient point le tems nécessaire,
 pour se mettre en état de résister aux efforts
 de leur ennemi. Dans cet embarras, ils
 prirent la résolution de se conduire au de-
 hors d’une manière à soutenir l’espérance
 d’un accommodement, sans se rallentir au
 sujet des préparatifs convenables à leur dé-
 fense. Pour répandre cette idée dans le public,
 ils envoyèrent des Ambassadeurs en France
 & en Angleterre, & défendirent à leurs
 troupes de faire aucunes hostilités sur les
 pays dépendans du Gouvernement de l’Ar-
 chiduc Cardinal. Ils ne se bornèrent pas à
 ces apparences, ils prirent des mesures pour
 rendre leurs délibérations impénétrables, &
 ils exigèrent de chaque membre du Conseil

1598. un nouveau ferment de ne laisser rien transpirer de ce qui se traitoit dans leur assemblée.

Départ du
Légat.

Le Cardinal de Florence, content d'avoir exécuté, avec tant d'avantage pour la République Chrétienne, & à la satisfaction commune des Princes intéressez, ce que toute l'Europe attendoit de son entremise; c'est à dire, après être parvenu à la conclusion de la paix, malgré des obstacles qui paroissoient insurmontables, songea à aller dans sa patrie recueillir le fruit de ses travaux, & prit son audience de congé. Pendant tout son séjour il avoit été traité avec une splendeur royale, & à son départ il reçut de Sa Majesté Très-Chrétienne des honneurs inusitez & de très riches présens. Henri même, pour mettre le comble à l'estime qu'il témoignoit à ce Ministre du St. Siège, fit des gratifications à tous les Officiers de sa maison. Ainsi ce Légat partit, & laissa pour Nonce en France l'Abbé Bandino, en la place de Gonzague, & jusqu'à ce qu'il y fût pourvu par le Pape. Le Cardinal de Medicis arriva à Rome, où le Souverain-Pontife épuisa les caresses, pour lui marquer sa satisfaction, toute la Cour s'empressâ à lui rendre visite, & tous les témoignages de respect & d'estime, dus au Héros que l'Europe reconnoissoit pour son principal bienfacteur.

Exécution
des articles
de la paix.

Le Duc de Savoye, après avoir comme les autres Princes ratifié la paix par son ferment solennel, se mit en devoir d'en accomplir les conditions. Il remit les prisonniers de guerre en liberté, & restitua la for-

teresse de Berre. A l'égard du Marquisat de Saluces, il étoit stipulé que le Pape prononceroit un jugement définitif, & ce différend fut dans la suite un sujet de rupture. Sa Majesté Catholique de sa part fit, avec toute la promptitude possible, la restitution des places convenues : & le Roi de France fit délivrer tous les prisonniers, principalement les Espagnols détenus à Lion. En conséquence de la même paix le Grand-Duc de Toscane fit évacuer le Fort de Catastraccia, où il tenoit une garnison de ses troupes, & sur le champ le Roi Catholique ordonna la démolition de cette forteresse.

1598.

Ce fut dans toute l'Europe une allégresse extraordinaire, à l'occasion de la paix conclue entre les Couronnes de France & d'Espagne. Il n'y eut point de Prince, point de Peuple, qui ne témoignât à l'envi sa joye d'un événement, où toutes les Nations Chrétiennes se trouvoient intéressées; on ne vit par-tout que réjouissances, que fêtes, que feux, & les autres divertissemens usitez en pareille rencontre. A la vérité la France parut se distinguer, ou pour mieux dire tous les plaisirs sembloient n'être connus que dans ce Royaume, au moins par rapport à l'Espagne, que des circonstances les plus affligeantes empêchoient de faire éclater, par des marques extérieures de triomphe, la part qu'elle devoit prendre au retour de sa tranquillité. Cette Monarchie se trouvoit alors desolée par les deux plus terribles fléaux, la peste y ravageoit plusieurs contrées, & la famine, qui cette année avoit fait périr quantité de

Affreuse
misère de
l'Espagne.

1598. personnes, y faisoit craindre une continuité des plus grands malheurs. La mort de Philippe, arrivée peu après dans le fort de ces tristes circonstances, mit le comble à la tristesse publique. Enfin on étoit d'ailleurs dans les plus vives allarmes : des vaisseaux Anglois, soutenus par le Comte de Cumberland, paroissoient dans les mers de ce Royaume, disposez en apparence à y porter le fer & le feu. Leur principal dessein étoit en effet d'attaquer la Flotte des Indes, dans l'espérance de lui enlever une partie de ses richesses. Il ne leur réussit pas, elle eut le bonheur de leur échapper, & après n'avoir eu dans sa route d'autre accident que d'effuyer quelques bourasques auprès des Iles Tercères, elle arriva à Seville riche de plusieurs millions, ce qui consola beaucoup les intéressés Sujets de la Couronne d'Espagne.

Générosité du Duc de Savoye.

Si dans cette conjoncture de la paix les Potentats signalèrent leur joye, il n'y en eut point qui portât plus haut que le Duc de Savoye la grandeur d'ame & la magnificence. Ce Prince fit sur-tout paroître une générosité sans bornes, dans la splendeur des présens, qu'il distribua à tous ceux qui s'étoient distinguez à son service pendant la guerre. Les Colonels, Capitaines, & autres Officiers de ses troupes, se ressentirent de ses libéralitez, à proportion de leurs services : chacun reçut une gratification en diamans, chaines d'or, pierreries, ou autres effets de grand prix. Mais il n'y en eut point qui fût plus largement récompensé, que Don Alonzo d'I-

dia-

diaquez, Capitaine de la plus haute réputation, qui avoit rendu d'importans services, dans l'emploi qu'il exerçoit de Général de la Cavalerie de l'Etat de Milan. Son Altesse lui donna les Marquisats de St. Damien & de Paller : de plus ce Seigneur eut de la part du Roi Catholique le Comté della Biandrina, enforte que peu furent aussi heureux que lui dans cette répartition de graces.

Je finis ce détail des affaires générales, pour reprendre celui du voyage de l'Archiduc, dont j'ai commencé ci-dessus à faire mention. Avant que d'arriver dans le Tirol, ce Prince reçut la nouvelle de la mort de Philippe II. Cet événement le détermina à précipiter son voyage, il prit d'abord le deuil, & partit sans délai dans la vue d'amener incessamment en Espagne la Princesse destinée à être la femme de Philippe III. successeur du Roi défunt, & de consommer son mariage pour se rendre au plutôt dans les Pays-Bas avec l'Infante son épouse. Clément VIII se trouvoit alors à Ferrare, où il avoit pris la résolution de passer en personne, à dessein de prendre possession de ce Duché, qui, comme nous l'avons vu, étoit tombé au pouvoir du Siège Apostolique, de la manière & par les raisons que j'ai rapportées. Cette circonstance présentoit à la Reine & à l'Archiduc l'occasion favorable, qu'ils desiroient avec ardeur, de voir leurs mariages célébrés par le Souverain-Pontife même. Ce qu'on remarque à ce sujet, est que Clément avoit au moins autant, pour

1598.

Voyage
de l'Ar-
chiduc &
de la Reine
d'Es-
pagne.

1598. ne pas dire beaucoup plus d'envie qu'eux ; de solemniser les épousailles de Princes aussi illustres, & il fit partir exprès un Nonce, qui se rendit à Trente, avec ordre de les inviter de sa part à venir recevoir de sa main la bénédiction nuptiale.

Réception
magnifi-
que de cer-
te Princes-
se par les
Vénitiens.

De Trente, l'Archiduc, conducteur de la Reine d'Espagne, entra en Italie. Le Sénat de Venise, accoutumé à faire montre de sa générosité & de sa magnificence dans des occasions semblables, ne se démentit pas en cette rencontre. Il envoya au devant de la Souveraine de la plus puissante Monarchie de l'Europe, Paul Paruta & Vincent Gradenigo, accompagnez d'une suite de soixante Nobles, sans compter plusieurs Gentilshommes de Terre-ferme. Après avoir joint la Reine, ils suivirent son cortège, qu'ils firent escorter par un corps d'Infanterie & de Cavalerie. Par toute la route on n'entendoit que des salves d'artillerie & de mousqueterie, & par-tout elle fut défrayée aux dépens de la République, l'espace de dix jours qu'elle resta sur ses terres. Arrivée à Mantoue, elle congédia les Ambassadeurs Vénitiens, & Don François de Mendoza eut ordre d'aller en toute diligence de sa part & de celle de l'Archiduc à Venise, y remercier le Sénat des honneurs qu'ils avoient reçus.

Son arri-
vée & sa
réception
superbe à
Ferrare.

Sans s'arrêter à Mantoue, la Reine & l'Archiduc se rendirent à Ferrare. A un demi mille de cette capitale ces Princes trouvèrent tout le Sacré Collège en corps, qui s'y étoit rendu par ordre du Souverain-Pontife,

tife, pour leur faire une réception digne de leur rang. L'entrevue se fit dans une loge de bois, qu'on avoit élevée pour cette cérémonie, & qui étoit revêtue des plus riches tapisseries. Ce fut là que la Reine fut complimentée au nom du Pape & des Cardinaux, qui tous allèrent la saluer & lui rendre leurs devoirs. Ensuite on se mit en marche, la Reine entre les deux plus anciens Cardinaux, qui furent Sforze & Montalte, & dans cet ordre cette Princesse fit son entrée publique à Ferrare, qui fut remarquable par un concours extraordinaire de peuple. Les Princes descendus au Palais, allèrent tour à tour baiser les piez du Souverain-Pontife, la Reine la première, ensuite l'Archiduchesse Mère, & l'Archiduc Albert. Dans cette visite le cérémonial a mérité l'observation des Historiens, le Pape se baissa beaucoup à l'approche de la Reine, & il la fit asséoir dans un fauteuil garni de velours; au lieu qu'on ne présenta à l'Archiduchesse que trois couffins fort grands l'un dessus l'autre, & l'Archiduc fut placé sur un siège à dos mais sans bras. L'audience finie, le Pape accompagna la Reine jusqu'à l'escalier.

On avoit fixé le Dimanche pour faire la cérémonie des époufailles. Ce jour venu, la Reine parut, non en habit de deuil comme peu convenable dans une solennité de cette nature, mais avec les ornemens d'une nouvelle épouse. On ne pouvoit rien voir de plus riche, de plus majestueux, de plus superbe, & les pierreries seules que portoit cette Princesse, montoient à la valeur de plus

Solennité
des épou-
failles.

1598.

plus d'un demi million de ducats. L'Eglise Cathédrale étoit parée avec une magnificence, qui répondoit à la pompe d'une telle action, relevée par le ministère d'un Souverain-Pontife, la naissance & le rang de personnages, qui ne voyoient personne au-dessus d'eux dans le monde. L'Archiduc fondé de procuration représenta le Roi futur époux de la Princesse sa sœur, & le Duc de Sessa Ambassadeur du même Monarque auprès du Pape tint la place de l'Infante Isabelle. Ainsi Clément fit, avec les formalitez ordinaires, la cérémonie des épousailles de ces Princes, qu'il régala avec une magnificence sans égale.

Ce Souverain-Pontife se distinguoit de manière par la noblesse & la générosité de son cœur, que certainement il auroit épuisé tout ce que le luxe fait imaginer de plus éclatant, si la nouvelle de la mort de Philippe ne lui avoit pas prescrit des bornes. Malgré cette triste conjoncture, il porta le faste aussi haut qu'il crut devoir le faire, pour honorer des Princes de cette considération. Malgré ces lugubres dehors d'une Cour qui portoit les marques de la mort d'un grand Roi, la cérémonie fut en elle-même des plus somptueuses, & pour lui donner autant d'éclat que cette triste circonstance pouvoit le permettre, il y eut défense de porter ce jour-là un habit de deuil.

Suite de son voyage jusqu'à son arrivée en Espagne. Le Lundi suivant la Reine partit, après avoir reçu la visite du Pape dans son appartement. Elle fut accompagnée jusqu'au dehors des portes par tout le Sacré Collège, & par quatre Cardinaux jusqu'aux frontières de

de l'Etat Ecclésiastique. Ces Princes poursuivirent leur route jusqu'à Milan, où ils furent reçus avec une pompe extraordinaire. Ils furent contraints de rester huit jours dans cette Ville, par rapport aux pluyes continuelles, (on étoit alors au 23. de Novembre) & aussi pour donner le tems à l'Armée navale, qu'ils devoient joindre à Gênes, de se mettre en état de faire voile. Enfin ils s'embarquèrent sur une Escadre de cinquante galères, escortées de plusieurs vaisseaux, & après quelques jours d'une heureuse navigation, ils prirent terre en Espagne.

1598.

Fin du XIX. Livre.





LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XX.

ARGUMENT

DU LIVRE VINGTIEME.

Malheurs de Philippe II. Son penchant à la volupté. Sa sévérité pour lui-même. Ses amusemens dans sa vieillesse. Il se fait transporter à l'Escorial. Nomination qu'il fait d'un Archevêque de Toléde. Ulcères pleins de vermine dont il est accablé. Comparé à Job. On lui coupe un doigt de la main. Ses frayeurs de la Justice divine. Exhortations de

PARTIE II. LIVRE XX. 355

de Philippe à son fils. Présens remarquables qu'il lui fait. Diamant qu'il donne à sa fille. Dernières instructions qu'il remet au Prince Philippe. Fréquentes Communions du Roi Catholique. Sa résignation à la mort. Ses discours religieux. Protestation qu'il fait au Nonce. Il reçoit l'Extrême-Onction. Son discours à son fils. Ce Prince demande la clef d'or à de Mora. Son autorité du vivant de son père. Pasquinade contre le Roi Philippe. Mort de ce Monarque. Ses funérailles. Son oraison funebre. Paroles de Clément VIII. Quelle a été la vie de Philippe. Prodiges arrivés à sa mort. Tranquillité de son esprit. Sa sépulture. Son épitaphe. Médailles en son honneur. Services faits par-tout à sa mémoire. Evénemens heureux de son regne. Malheurs. Dons particuliers de Philippe. Sa piété. Son humilité. Sa dévotion. Son zèle pour la Religion. Son grand zèle pour la Foi. Son amour pour la vérité. Sa fidélité dans ses promesses. Son éloignement de la superstition. Sa modestie. Sa gravité & sévérité. Sa valeur & son courage. Sa magnanimité. Sa modération. Sa prudence. Sa grande sagesse. Sa capacité. Sa justice. Son équité. Sa constance. Sa libéralité. Ses revenus. Ses défauts. Mélange de vertus & de vices. Exemple des Empiriques appliqué au gouvernement des Princes. Grande défiance de Philippe.


Nous voici parvenus au dernier période de la vie & du regne de Philippe II., terme qui va finir l'Histoire de ce Monarque. Après avoir fait un détail si intéressant de ses actions

1598!

Malheurs de Philippe II.

tions

356 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

tions & de son gouvernement, il ne me reste plus qu'à parler de sa maladie, & enfin de sa mort. Ce grand Prince vint au monde dans un tems remarquable, ce fut précisément lorsque les armes des Espagnols répandoient les plus vives alarmes dans toute la Chrétienté, par la détention du Souverain-Pontife Clément VII., qu'ils retenoient prisonnier dans le Château St. Ange. Philippe mourut dans des circonstances bien différentes, au moment que l'Espagne, épuisée par une longue guerre, venoit de recevoir la paix par l'entremise de Clément VIII. A tout considérer, le regne de Philippe fut heureux par rapport aux affaires politiques, cette félicité ne fut traversée que par la révolution des Pays-Bas, qui malgré sa puissance l'occupa si longtems, & devint si onéreuse à ses peuples. Mais ce Monarque eut à essuyer les plus vifs chagrins par rapport à ses femmes & à ses enfans, comme le Lecteur a pu le voir dans plusieurs endroits de cette Histoire. De quatre Princesses que ce Monarque épousa, il n'eut qu'un successeur mâle, qui jusqu'à l'âge de huit ans avoit été si infirme, qu'on avoit toujours desespéré de sa vie. Suite funeste de l'impudicité de sa nourrice, dont le sang corrompu avoit produit un ulcère mortel dans l'estomac du Prince enfant, qu'à quatorze mois les Médecins traitèrent, comme on traite les gens infectez du mal que Vespuce apporta de l'Amérique, & qu'en Italie on apelle communément le mal François.

Ou-

Outre tant de traverses accablantes, tant de chagrins domestiques, tant de peines d'esprit, Philippe fut encore affligé en son corps des plus douloureuses maladies. Dans sa jeunesse il ne fut point mettre de bornes à son penchant naturel pour les plaisirs de l'amour, il s'abandonna à tous les excès tant recherchez par un tempérament voluptueux, & il suivit le torrent de ses desirs avec d'autant plus de licence, qu'il croyoit cacher ses débauches par un extérieur de sagesse & de retenue. L'âge mûr ne calma point l'impétuosité fougueuse de la plus violente passion, mais l'expérience & la réflexion le mirent dans le gout d'un raffinement, qui ne pouvoit se satisfaire que par ces égaremens d'imagination, dans lesquelles la délicatesse fait consister les charmes les plus sensibles de la volupté. Il paya bien cher cet abandonnement sans réserve aux plaisirs des sens, atténué de bonne heure les maux les plus piquans & les plus douloureux l'assaillirent en foule. Une vieillesse accablée de tant d'infirmités, qu'il paroïssoit mourir tous les jours & n'avoir qu'un souffle de vie dans un corps ruiné, lui présentoit comme dans un tableau en détail toutes les misères, toute la foiblesse de la nature. Il les sentoît assez vivement & assez souvent par lui-même, sans qu'il fût besoin, comme on raconte de Philippe de Macédoine, qu'un Page vint tous les jours lui dire, *Philippe, tu es homme*, pour l'avertir de la condition misérable du genre humain, & de la dernière fin commune à tous les hommes.

A cet égard Philippe n'imita pas les autres Sa sévérités

1598.
Son penchant à la volupté.

358 VIE DE PHILIPPE II.

1598. tres Princes, qui d'ordinaire suivent l'exemple de David pour se fouiller de crimes, sans prendre le modèle de sa pénitence. Notre Monarque se condamna à une vie extrêmement sévère, pour réparer le scandale de ses crimes dans ce monde, & en obtenir la rémission dans l'autre. Pendant plus de vingt ans il vécut comme un Religieux. Aux heures que l'expédition des affaires du gouvernement lui laissoit de relâche, la lecture de l'Écriture Sainte faisoit son divertissement, il nourrissoit son ame dans ces Livres divins, par le moyen desquels Dieu a coutume de parler aux hommes. Comme il avoit presque entièrement oublié le Latin, s'il tomboit sur quelque passage qu'il n'entendît pas bien, il s'en faisoit donner l'explication & le sens par son Chapelain.

Ses amusemens dans la vieillesse.

La vieillesse, toute caduque, toute décrépite qu'elle puisse être, ne peut se passer d'amusement, lorsqu'on a reçu en naissant l'inclination aux plaisirs. Philippe, né de ce tempérament, prenoit toujours quelques momens de récréation, & son passe-tems le plus ordinaire étoit la chasse du renard, où le plus souvent le Prince son fils & l'Infante l'accompagnoient. Douze ans avant sa mort il s'abstint de boire du vin, quoiqu'il en eût toujours pris avec beaucoup de modération. Par ce régime il étoit teignit de telle sorte sa chaleur naturelle, que dans l'impossibilité de fondre l'humeur acre & froide de la goutte, il fallut lui donner un libre cours par le moyen d'incisions, qu'on lui fit aux jambes à diverses reprises. Quelque douloureuses que fussent ces opérations,

rations, il les soutenoit avec tant de constance, que les assistans pouvoient à peine croire ce qu'ils voyoient, & au grand étonnement des Médecins, quelquefois il tenoit lui-même la chandelle. Deux ans de suite il fut tourmenté sans relâche de la goutte & de la fièvre, qui le réduisirent à une foiblesse si excessive, qu'il ne pouvoit plus se soutenir sur ses piez; malgré cet état de langueur qui ne lui permettoit pas de quitter le lit, il ne cessa jamais de vaquer avec la même force d'esprit aux affaires du gouvernement.

Au comble de ses desirs après avoir conclu la paix avec la France, & le double mariage de son fils avec la Princesse Marguerite d'Autriche, & de sa fille avec l'Archiduc Albert, ce Monarque voulut le jour de la fête de St. Jean qu'on le transportât à l'Escorial. Accablé de maladies qu'il sentoit tous les jours le conduire à sa fin, il souhaitoit mourir dans ce Palais, qu'il avoit pris tant de plaisir à rendre le plus superbe bâtiment du monde. Son Médecin ordinaire, nommé le Docteur Mercados, fit tous ses efforts pour le dissuader de ce dessein, jusqu'à l'assurer qu'il mourroit en chemin: on ne put rien obtenir, il fallut exécuter l'ordre. On fabriqua pour cet effet une chambre portative, où il y avoit un lit dans lequel le Monarque mourant étoit couché, ayant encore un Valet de Chambre auprès de lui. Douze hommes portoient ce bâtiment avec sa charge, & de tems en tems ils étoient relayez par d'autres. Mais la marche se faisoit si lentement que la traite n'étoit

1598.

Il se fait
transporter
à l'Escu-
rial.

par

1598. par jour que de quatre milles, enforte qu'on en mit fix à achever ce petit voyage.

Nomina-
tion qu'il
fait d'un
Archevê-
que de
Tolède.

Il arriva enfin suivant ses desirs à l'Escu-
rial, le 2. de Juillet jour de la Visitation.
En entrant dans ce Palais si chéri, il s'écria,
*Voici le lieu de mon repos, j'y habiterai, parce
que je l'ai choisi pour ma demeure.* Peu de
tems après, les douleurs de la goutte & la fié-
vre augmentèrent avec une telle violence,
que sentant sa mort prochaine, il n'eut d'au-
tre attention que celle de penser au salut
de son ame. Il se confessa pour la dernière
fois, & après avoir pris les derniers Sacre-
mens, selon l'usage de l'Eglise Romaine, il
donna ordre précis que Don Garcias de Lo-
yosa fût consacré solennellement Archevê-
que de Tolède, par le Nonce du Souve-
rain-Pontife. Ce Prélat avoit obtenu ce ri-
che bénéfice, au moyen de la renonciation
de l'Archiduc Albert, qui s'étoit réservé une
pension de trente mille écus.

Ulcères
pleins de
vermine
dont il est
accablé.

Vers ce tems on aperçut un ulcere à la jambe
droite de Philippe, & peu après quatre au-
tres se manifestèrent sur la poitrine. Ces
accidens jettèrent les Médecins ordinaires
dans la dernière consternation, & pour agir
avec plus de sûreté, ils envoyèrent en toute
diligence à Madrid, pour faire venir deux
autres Médecins fameux, qu'on nommoit
Olias & Vergaia. Ces Docteurs furent d'a-
vis qu'on appliquât quelques emplâtres sur
les nouvelles apostumes, afin de les faire
venir à supuration. Le remède fit un prompt
effet, dès le lendemain les playes s'ouvrirent,
& il en sortit en abondance une matière si
corrompue, si putréfiée, qu'elle étoit pleine
de

de poux, que la pourriture avoit engendrez. 1598.

Philippe voulut les voir, & à cette vue levant les yeux au Ciel il dit, *Seigneur, je vous rends graces de la bonté qu'il vous a plu avoir pour votre serviteur, de le rendre semblable au saint homme Job, dans ses souffrances & ses afflictions corporelles. Votre saint Nom soit béni.* S'il est permis de dire ma pensée, je crois que Philippe eut à souffrir des douleurs plus insupportables que Job, parce qu'on ne fait pas si les playes de l'homme de l'Ancien Testament rendoient de la vermine, comme celles du Monarque Catholique : ou du moins, si Job fut tourmenté de la même maladie pédiculaire, on ignore si les poux se produisoient en aussi grande quantité.

Quoi qu'il en soit, Philippe devint si foible, qu'il falloit que quatre personnes le levassent dans ses draps, pour refaire & nettoyer son lit qui se remplissoit à tout moment de poux, en sorte qu'on étoit contraint de le changer souvent. Mendoza écrit à ce sujet, que Dieu ayant comblé Philippe d'une si vaste étendue d'Etats, de richesses si prodigieuses, comme on lit que Dieu avoit fait à l'égard de Job, avoit encore voulu faire mieux ressembler le Monarque Chrétien au Héros du Judaïsme, en le rendant un modèle de patience dans la nouvelle Loi, par les maladies les plus infectes & les plus douloureuses. Le même Historien ajoute à cette réflexion, que comme Philippe avoit fait éclater en sa personne aux yeux de tous les Princes de la Terre, un abrégé de toutes les vertus nécessaires à un Souverain, de même la Grace l'avoit épuré dans le feu

Comparé
à Job.

1598.

des misères de la nature humaine, pour le mettre en état de paroître juste auprès du Juge suprême. Les Protestans ne font pas un jugement aussi favorable à la mémoire de ce Monarque. Ils disent qu'il ne méritoit pas de mourir d'une mort ordinaire, qu'il falloit que la vangeance de Dieu éclatât sur un Prince, qui avoit persécuté avec tant de fureur les Chrétiens Réformez. A ces pronostics ils ajoutoit quantité d'autres traits, beaucoup plus mordans & plus satiriques. Mais n'en déplaise à ces Ecrivains, je crois qu'ils ont eu tort de hasarder de semblables conjectures, pour ou contre la réputation de ce Monarque. Ils devoient savoir les uns & les autres, que les jugemens de Dieu sont impénétrables à toute la sagacité des hommes, & que c'est une témérité criminelle de vouloir pénétrer les motifs des opérations de la Providence divine, sur-tout d'en établir les conséquences & les vues, selon sa passion & ses préjugés.

On lui coupe un doigt de la main.

Sans donner dans ces décisions caustiques, je poursuivrai le détail de la terrible maladie de Philippe. Il fut contraint de se tenir pendant cinquante trois jours continuellement couché sur le dos : situation aussi douloureuse que gênante, qu'il soutint avec tant de patience & de fermeté, que tous ceux qui étoient autour de lui en auguroient sa guérison. Huit jours avant sa mort on lui coupa le gros doigt de la main gauche, pour empêcher le progrès de la cancrène. Par ces douleurs ce Monarque payoit avec usure les plaisirs, dont il s'étoit rassasié dans le cours d'une longue vie, & la nature parut vouloir

sc

se payer du nombre d'années, qu'elle avoit ajoutée à l'âge ordinaire des hommes. La Mort ne voulut point le moissonner brusquement avec sa faux, elle lui fit longtems sentir ses aproches par ces épreuves mortifiantes, pour lui apprendre que les plus grands Princes de la Terre essuyent des événemens qui les rendent plus misérables, plus couverts d'opprobres, que les hommes les plus abjects. Elle voulut, cette Mort impitoyable, attaquer ce Monarque si puissant avec une Armée innombrable de poux, & cet illustre objet de sa fureur se vit tout à la fois le champ de bataille, le combattant, & la victime de son ennemie.

On doit dire à sa louange que les maux qu'il souffroit, lui donnèrent moins d'impatience de finir une vie si triste, qu'ils ne le remplirent de l'aspect effrayant d'une vie à venir. Il avoit perpétuellement devant les yeux, ou plutôt son cœur, pénétré des plus vifs sentimens de la Religion, rapelloit sans cesse à son esprit la profondeur des abimes de la sévère justice de Dieu. A tout moment il réfléchissoit sur le compte qu'il devoit rendre au tribunal de ce Juge équitable; d'un si long gouvernement, de tant d'actions d'espèce différente, de tant de peuples sacrifiés à son ambition, de tant de sang répandu pour assouvir sa cupidité, pour assurer ses intérêts politiques. A cette vue effrayante, il souhaitoit que sa naissance l'eût mis, non sur le Trône d'Espagne, mais dans la condition du plus pauvre habitant de la Terre. Ou plutôt il auroit voulu être mort dans sa jeunesse, rempli de cette vérité qui

Ses fra-
yeurs de
la Justice
divine.

1598.

nous apprend que c'est la preuve la plus certaine de prédilection, quand Dieu appelle à lui de bonne heure les hommes, particulièrement les Princes, pour les délivrer des misères, des traverses, des écueils de la vie présente. Les bons Princes goutent dès ce monde la satisfaction de regner heureusement, & vont après leur mort jouir dans le Ciel d'une félicité éternelle. Les mauvais Princes, continuellement inquiétés par les remords de leur conscience, passent une vie sans cesse agitée des plus sérieuses allarmes, & sont effrayez à l'aspect des peines sans fin, qu'ils ont lieu de craindre dans l'autre monde. On peut les comparer à des gens, qui, longtems battus par la tempête toujours au moment de périr, abordent enfin à quelque terre, où ils tombent entre les mains d'habitans cruels & féroces qui dévorent les hommes.

Exhortations de Philippe à son fils.

La veille du jour de sa mort sur le soir il fit appeller le Prince son fils, & lui dit qu'il ne se sentoit plus ni la force ni le jugement convenables, pour lui représenter les maximes propres à le rendre digne du gouvernement de tant d'États, dont il alloit lui laisser l'héritage. Il ajouta que, pour suppléer au devoir que sa foiblesse ne lui permettoit pas de remplir, il vouloit qu'en sa présence, presque dans ce dernier instant de sa vie, & pour son dernier adieu & une dernière marque de sa tendresse paternelle, il écoutât les dernières paroles du plus saint, du plus grand, du plus juste des Monarques. Ensuite il commanda à son Confesseur de lire les instructions, que St. Louis donna en mourant au Prin-

Prince Philippe son fils & son successeur.

1598.

Après cette lecture, au lieu que les anciens avoient coutume, au moment fatal d'une séparation éternelle, de donner à leurs plus chers amis les bagues les plus précieuses dont ils ornoient d'ordinaire leurs doigts, Philippe se fit apporter un crucifix & une discipline. Il les présenta à son fils, en lui disant que c'étoient là les anneaux, les gages les plus riches de l'amour, qu'il avoit dessein à son dernier soupir de témoigner au Prince son fils. Que l'Empereur son père étoit mort un crucifix à la main, qu'il espéroit aussi mourir avec ce respectable symbole des souffrances du Fils de Dieu, & qu'il prioit le Tout-puissant de faire la grace à son fils & héritier de mourir muni de ce type du salut des hommes, pour faire connoître que pendant sa vie il avoit toujours eu profondément gravé dans son cœur, le triomphe incompréhensible de la rédemption du genre humain. Qu'avec cette même discipline qu'il lui remettoit, Charlequin son père & lui-même qui lui parloit avoient souvent martelé leur corps, & que lui son fils qui l'écoutoit ne devoit point avoir honte de mêler son sang à celui de son ayeul & de l'auteur de sa naissance.

Présens
remarquables
qu'il
lui fait.

Ensuite il commanda à Don Jean Ruis de Velasco, son Grand-Chambellan, d'aller prendre & de lui apporter une petite cassette. Il la fit ouvrir, & en tira un diamant d'un très grand prix, qu'il donna à l'Infante en présence du Prince son frère. „ Ce diamant, dit-il à cette Princesse, vous appartient en propre, parce qu'il appartient à la

Diamant
qu'il donne
à sa
fille.

1598. „ Reine votre mère; conservez-le en mémoire de celle qui vous a donné le jour”. En effet c'étoit le plus beau diamant qu'on pût voir dans le monde, estimé de la valeur de quatre-vingt mille écus. Le Monarque mourant recommanda avec la dernière chaleur sa fille bien aimée à la tendresse du futur Roi son frère. A l'égard des enfans de Catherine Duchesse de Savoye sa fille, il n'en fit aucune mention, ni de bouche, ni dans son testament. Tout ce que cette grande Princesse eut de son père, fut un tableau de Notre-Dame de Lorette, qu'il lui envoya dans sa dernière maladie, & qu'elle reçut peu de tems avant que de mourir. Voilà toute la part que les petits-fils de Philippe eurent dans la riche succession de ce Monarque.

Dernières instructions qu'il remet au Prince Philippe.

Dans la même cassette étoit un long mémoire, écrit de sa propre main. Il le remit à son fils, en lui disant que par le contenu de ce papier il pourroit connoître toute l'étendue de la tendresse, de l'amour paternel qu'il avoit eu pour lui jusqu'au tombeau. Il lui recommanda, de la manière la plus vive, de faire son profit de tout ce que renfermoit le fruit d'une longue expérience, puisqu'il lui laissoit l'exacte rhéorie des maximes, nécessaires pour bien gouverner sa Monarchie, ou plutôt chacun de ses différens Etats en particulier. L'estime que les profonds politiques ont faite de ces instructions, où l'on trouve tout ce que la morale & les mystères du gouvernement ont de plus relevé, m'engage à les rapporter ici.

MON FILS,

„ Depuis nombre d'années j'ai donné la tor-
„ ture à mon esprit , pour imaginer les moyens
„ les plus propres à pouvoir vous laisser tous
„ mes domaines dans une profonde paix.
„ Ni mon regne remarquable par sa lon-
„ gueur , ni mes travaux continuels , ni
„ mes veilles non interrompues , ni les res-
„ sources que mes lumières pouvoient me
„ fournir , ni la situation des affaires des
„ Princes qui me sont liez d'intérêt & d'a-
„ mitié , rien n'a pu m'aider à remplir ce
„ grand projet. Je confesse avoir dépensé
„ une infinité de millions de ducats , dont
„ pendant trente ans il ne m'a pas été possi-
„ ble de recueillir d'autre fruit , que la mor-
„ tification soutenue de voir échouer mes
„ desseins , & la peine d'avoir sans cesse à
„ réparer mes pertes. Ces chagrins ont été
„ adoucis , il est vrai , par le plaisir inexpri-
„ mable que m'a donné l'acquisition , en si
„ peu de tems , avec si peu de dépense , &
„ sans effusion de sang , d'un Royaume aussi
„ considérable à tous égards que celui de
„ Portugal. Mais en revanche je ne saurois
„ me souvenir , sans confusion , sans être pé-
„ nétré de honte & de dépit , que j'aye
„ manqué la conquête du Royaume de Fran-
„ ce , malgré toute ma puissance , malgré
„ plus de cent millions de ducats sacrifiés à
„ à cette entreprise. Efforts qui n'ont a-
„ bouti qu'à la ruine de mes Sujets , qu'à
„ des pertes irréparables , enfin qu'à la dure
„ nécessité d'avoir recours aux supplica-
„ tions,

1598.

„ tions , pour obtenir une paix defavanta-
 „ geufe de cette même Couronne , que mes
 „ idées ambitieufes s'étoient flattées de join-
 „ dre à mon empire.

„ Plût à Dieu que j'euffe fuivi les con-
 „ feils de l'Empereur mon père , de triom-
 „ phante mémoire ! Ou du moins que ne
 „ me fuis-je tenu ferme dans mes propres
 „ réfolutions ! Mes disgraces me feroient
 „ beaucoup plus supportables , & je verrois
 „ la mort avec d'autant plus de tranquillité ,
 „ que je vous laifferois un héritage plus flo-
 „ riffant. Quoi qu'il en foit , voici ce que
 „ je vous remets , c'est une espèce de suc-
 „ ceflion que je laiffe à votre esprit pour
 „ l'occuper , après vous avoir transmis tant
 „ de Royaumes , tant de peuples , qui doi-
 „ vent faire votre grandeur temporelle , &
 „ vous attirer le refpect des hommes. Dans
 „ cet écrit vous pourrez voir , comme dans
 „ le miroir le plus transparent , les maximes
 „ & la conduite que vous devrez tenir après
 „ ma mort , pour gouverner heureufement
 „ & avec gloire une Monarchie fi vaste , un
 „ nombre fi prodigieux de Sujets. Pour
 „ bien faire votre profit de cette lecture , il
 „ vous conviendra de tenir toujours les yeux
 „ fur ce qui fe paffe dans les autres Etats ,
 „ afin de vous prévaloir des conjonctures.
 „ Mais que cette attention ne vous faffe
 „ pas oublier le foin que vous vous devez à
 „ vous-même , de veiller fans cefse fur les
 „ actions des Miniftres , revêtus de votre
 „ autorité dans toutes les Provinces de vo-
 „ tre domination.

„ J'envisage deux moyens commodes &

„ faci-

„ faciles, par lesquels vous pourrez sans pei-
 „ ne maintenir l'ordre & l'abondance dans
 „ vos Royaumes d'Espagne. L'un est le
 „ bon gouvernement, l'autre toute l'atten-
 „ tion imaginable à rendre la navigation des
 „ Indes florissante. A l'égard du premier,
 „ le mystère consiste à vous assurer de l'af-
 „ fection de la Noblesse, ou des Ecclésiastiques si vous le jugez plus convenable. Si
 „ vous choisissiez ce dernier parti, il faut
 „ tenir les Grands dans l'abaissement, com-
 „ me je l'ai pratiqué. Si au contraire vous
 „ jugez à propos d'attacher votre confiance
 „ au corps de la Noblesse, diminuez les re-
 „ venus des gens d'Eglise. Il est dangereux
 „ de partager votre pouvoir entre ces deux
 „ corps, les uns & les autres épuiseront à
 „ l'envi vos finances, leur jalousie mettra
 „ tous vos Royaumes dans le trouble & la
 „ confusion. Toujours divisez, ils vous ré-
 „ duiront à l'impossibilité de prendre des ré-
 „ solutions fixes, & faute d'entretenir l'é-
 „ quilibre, vous serez à la fin contraint de
 „ dépendre de l'un & l'autre partis. Si vous
 „ vous déterminez à donner la préférence à
 „ votre Noblesse, il devient indispensable
 „ de vous concilier l'attachement des Pro-
 „ vinces des Pays-Bas, parce que les Nobles
 „ y entretiennent d'étroites correspondances
 „ avec la France, l'Angleterre, & quelques
 „ autres Puissances d'Allemagne:

„ L'Italie, la Pologne, la Suède, le
 „ Dannemark, & l'Ecosse, ne pourront
 „ pas vous être d'une grande utilité, enco-
 „ re moins vous fournir les secours néces-
 „ saires à l'exécution de vos desseins. Le

1598.

„ Roi d'Écosse est pauvre. Celui de Dan-
 „ nemarc n'a de revenus, que les subfides
 „ qu'il reçoit des Cours étrangères. Le
 „ Royaume de Suède est toujours agité de
 „ troubles domestiques, & ce qui mérite la
 „ plus sérieuse considération, son trop grand
 „ éloignement ne permet pas d'en rien es-
 „ pérer. On peut encore moins attendre
 „ du Roi de Pologne, parce que les Po-
 „ lonois font maitres de leur Souverain.
 „ Quelque riche que soit l'Italie, quelque
 „ ressource que cette partie de l'Europe
 „ puisse se faire, dans le grand nombre de
 „ ses habitans & l'abondance de son or,
 „ elle se trouve trop éloignée des Etats ci-
 „ dessus, pour que l'Espagne puisse comp-
 „ ter & sur ces forces & sur son alliance.
 „ D'ailleurs les Princes y ont des intérêts
 „ trop différens, des maximes trop con-
 „ traaires, pour se réunir sous un même
 „ point de vue.

„ Toute votre politique doit donc se
 „ borner à vous rendre maitre dans les
 „ Pays-Bas. Ces Provinces, extrêmement
 „ peuplées, entretiennent un grand nombre
 „ de vaisseaux de guerre, ont quantité de
 „ magasins bien fournis. Les peuples y font
 „ fort laborieux, d'une vigilance, d'une ha-
 „ bileté sans égale à étendre leur commer-
 „ ce, d'un courage à toute épreuve dans
 „ l'exécution de leurs entreprises, d'une pa-
 „ tience héroïque dans les fatigues & les
 „ dangers. Il est vrai que j'ai transporté la
 „ Souveraineté de ces domaines à votre sœur
 „ Isabelle-Claire-Eugénie. Mais j'ai eu soin
 „ d'embarrasser cette cession de tant de

„ con-

„ conditions, de tant de reserves, qu'il vous
 „ fera facile de vous en relever avec appa-
 „ rence de droit, & c'est à quoi j'ai eu é-
 „ gard, dans cette multitude d'articles, de
 „ charges, & de clauses. Sur-tout dans cette
 „ même vue de ne donner aucune atteinte
 „ à vos intérêts, j'ai eu une singulière atten-
 „ tion à vous assurer la tutele de tous les
 „ enfans de ces nouveaux Princes, & à les
 „ mettre hors d'état de faire aucun change-
 „ ment sur le fait de la Religion Catholi-
 „ que. Voilà les deux points principaux,
 „ sur lesquels roule la conservation de votre
 „ empire dans ces Provinces. Si jamais on
 „ les viole, vous êtes pour toujours déchu
 „ de l'espérance d'y rentrer. D'ailleurs les
 „ autres Potentats feront ouvertement tous
 „ leurs efforts, pour inspirer à ces peuples
 „ les mouvemens convenables à leurs des-
 „ seins, pour les réduire même dans leur
 „ dépendance : si cela arrive, ces Provin-
 „ ces sont perdues sans ressource pour votre
 „ Couronne.

„ Si vous êtes résolu de vous servir des
 „ Ecclésiastiques, si vous réservez à cet Or-
 „ dre la souveraine puissance dans les Pro-
 „ vinces de votre empire, & la conduite
 „ des affaires au dehors, songez que cette
 „ préférence vous attirera une foule d'enne-
 „ mis. Je vous avertis de cet inconvénient,
 „ que je ne connois que trop par ma pro-
 „ pre expérience. Quelque parti que vous
 „ preniez, faites-vous une maxime d'Etat
 „ d'entretenir une étroite correspondance
 „ avec les Souverains-Pontifes : accordez
 „ leur beaucoup plus qu'ils ne vous deman-

1598.

deront. Il semble qu'ils ne sont en place
 que pour exiger les graces les plus éten-
 dues : le moyen de captiver leur bienveil-
 lance , est de ne leur rien refuser : faites-
 leur sentir votre déférence par un prompt
 acquiescement à leurs desirs. Assurez-vous
 du Sacré Collége par les ressorts qui pour-
 ront le convaincre de votre amitié : les
 Cardinaux sont les Premiers Ministres du
 Pape , il faut tout mettre en usage , pour
 vous rendre maître dans les Conclaves.
 Conciliez-vous l'attachement des Evê-
 ques d'Allemagne , mais ayez une grande
 attention à faire ensorte qu'ils ne reçoivent
 pas leurs pensions des mains de l'Em-
 pereur : il faut les forcer de reconnoître
 qu'ils ne sont redevables qu'à vous seul de
 ces bienfaits. Alors vous pourrez être sûr
 qu'ils vous serviront avec d'autant plus
 d'empressement & de zèle , qu'ils se fe-
 ront un point d'honneur de vous marquer
 leur gratitude des biens , qu'ils sentiront
 ne tenir que de votre libéralité. Vous les
 verrez aussi ardens à se dévouer à votre
 service , à soutenir vos intérêts avec au-
 tant de joye , qu'ils en ont à recevoir vos
 présens.

Ne vous abandonnez pas à des gens
 d'une condition médiocre , la faveur de
 leurs semblables ne peut qu'animer la ja-
 lousie de vos autres Sujets , c'est à dire de
 la Noblesse & du peuple. De là des di-
 visions funestes au milieu de la Cour , des
 intrigues , des complots. A dire le vrai ,
 l'orgueil des favoris de cette espèce de-
 vient d'ordinaire insupportable , enivrez
 des

des richesses & du pouvoir dont ils se
 voyent possesseurs, ils abusent avec hau-
 teur de l'aveugle condescendance de leur
 maitre. Ils ne cessent de demander tout
 ce qui irrite leur avidité; il faut les satis-
 faire si l'on ne veut essuyer leur dépit,
 leur mauvaise humeur; ils poursuivent
 leurs prétentions avec opiniâtreté, même
 avec tant d'insolence, qu'ils semblent
 partager la dignité souveraine. Pour évi-
 ter ce mal, n'élevez aux premiers emplois
 que des personnes de la plus haute nais-
 sance, de tems en tems gratifiez-les des
 dignitez de l'Eglise. Il n'y a nulle res-
 source avec les gens du commun; si vous
 leur donnez votre confiance, la jalousie,
 la haine de tous vos Sujets se réveil-
 leront contre ces indignes Ministres, qui
 épuiseront vos finances peut-être avec peu
 de fruit. Ne confiez jamais vos affaires
 & votre autorité à qui que ce soit d'une
 naissance commune. Tenez pour sus-
 pects les espions Anglois. Déchargez-
 vous des pensions de la France; employez
 une partie des Grands du Royaume de
 Naples, d'Allemagne, & des Pays Bas,
 pour leur imposer plus particulièrement
 l'obligation de vous être toujours fide-
 les.

A l'égard de la navigation des Indes
 orientales & occidentales, qui fait la prin-
 cipale puissance des Rois d'Espagne, &
 & qui leur fournit les moyens de tenir en
 bride les Princes d'Italie, je n'ai autre
 chose à vous dire, sinon qu'il vous con-
 vient d'entretenir sur mer des forces qui

1598.

„ vous y assurent un empire dominant , &
 „ de vous rendre formidable sur terre par
 „ les ressorts d'une politique raffinée , & sou-
 „ tenue de l'industrie & du travail de vos
 „ Sujets. La France & l'Angleterre ne peu-
 „ vent pas se tenir resserrées dans leurs li-
 „ mites , leur puissance est trop grande.
 „ Ces Couronnes ont une marine trop flo-
 „ rissante , d'habiles gens de mer en trop
 „ grande quantité , l'Océan est d'une éten-
 „ due immense , leurs négocians sont trop
 „ riches , leurs soldats avides d'argent , leurs
 „ Sujets affectionnez à leur patrie & à leurs
 „ Princes. Sur ces considérations impor-
 „ tantes , je n'aurois jamais songé à aliéner
 „ les Pays-Bas , si je n'avois connu par une
 „ longue expérience que les esprits des hom-
 „ mes ne sont pas moins sujets aux révolu-
 „ tions que les tems. En attendant quelque
 „ changement favorable , il faut que vous
 „ vous en teniez à deux points de vue. De
 „ changer souvent les Gouverneurs de vos
 „ Etats des Indes occidentales , de mettre
 „ ceux que vous appellerez à la tête de vo-
 „ tre Conseil des Indes orientales. Par ces
 „ manœuvres , autant que je suis capable
 „ d'en juger , vous vous mettrez à couvert
 „ de toute tromperie , les uns & les autres
 „ par émulation d'acquérir de l'honneur &
 „ du crédit auprès de vous , se feront un
 „ mérite de vous manifester avec la plus
 „ exacte précision l'étendue véritable de vo-
 „ tre profit.

„ Si vous apprenez que les Anglois se
 „ disposent à vous enlever le profit du com-
 „ merce de ces parties du monde , comme

„ cette Nation a beaucoup de vaisseaux &
„ d'Officiers d'expérience, (je ne parle pas
„ des François, qui sur ce point ne me pa-
„ roissent d'aucune considération) fortifiez-
„ vous aussitôt de l'alliance & du secours
„ des Pays-Bas. En ce cas ménagez mieux
„ que je n'ai fait les hérétiques de ces Pro-
„ vinces, engagez les dans vos intérêts.
„ Accordez leur la liberté de vendre leurs
„ marchandises en Espagne & dans vos E-
„ tats d'Italie, à condition de payer tous les
„ droits qui vous sont dus. Qu'ils soient
„ assurez de votre part des passeports néces-
„ saires pour aller aux Indes orientales &
„ occidentales, donnez leur toutes les sure-
„ tez convenables à cet égard. Mais sur-
„ tout ayez attention d'exiger de ces com-
„ merçans le serment accoutumé de venir
„ au retour décharger leurs effets dans les
„ ports d'Espagne, sous peine de punition
„ corporelle contre les contrevenans. Je
„ crois qu'ils ne refuseront pas ce parti, &
„ par ce moyen les richesses des Indes &
„ de l'Espagne seront inséparablement unies
„ avec le négoce des Pays-Bas. Voilà le
„ moyen de contraindre la France & l'An-
„ gleterre de se renfermer dans le trafic in-
„ térieur de leur pays.

„ Mon fils, je vous proposerois bien
„ d'autres règles de conduite, pour parvenir
„ à la conquête d'autres Royaumes. Je les
„ obmettrai ici: toutes les idées qui me sont
„ venues sur ce fait particulier, tous les
„ conseils que j'ai cru devoir vous donner
„ en conséquence, sont renfermez dans
„ mon cabinet. Vous y trouverez encore
„ divers

1598.

„ divers Mémoires , que quelques-uns de
 „ mes Ministres m'ont fournis , & que j'ai
 „ pris la peine de parcourir avec toute l'ex-
 „ actitude dont je suis capable. Aussitôt
 „ que j'aurai les yeux fermez, Don Christo-
 „ fe de Mora vous remettra la clé de mon
 „ cabinet : c'est un Sujet fidele , & dont
 „ j'ai éprouvé l'attachement. Ayez soin de
 „ ne point laisser fortir de vos mains ces ins-
 „ tructions, tâchez même de les graver dans
 „ votre cœur , de les avoir toujours présen-
 „ tes. Sans cela, je perdrai mes peines d'a-
 „ voir rédigé ces maximes , & il ne vous
 „ servira de rien d'en être possesseur , si
 „ vous les tenez ensevelies dans le fond
 „ d'une cassette. Ces jours passez j'ai fait
 „ bruler en ma présence quantité d'écrits ,
 „ mais je demeure convaincu qu'avant cet
 „ ordre quelques personnes en auront tiré
 „ des copies ; ne négligez rien pour les dé-
 „ couvrir , & connoître par quelles voyes
 „ ces pièces ont été enlevées.

„ J'ajoute à tout ce que je viens de dire ,
 „ qu'il convient à vos intérêts de recevoir
 „ Antoine Perez en grace. Si cet accom-
 „ modement peut se faire , il faudra assigner
 „ sa résidence dans vos Etats d'Italie , ou du
 „ moins il faudra lui imposer la condition
 „ de ne s'engager au service d'aucun Souve-
 „ rain. Mais sur toute chose il ne convient
 „ pas de permettre, pour quelque cause que
 „ ce puisse être, qu'il revienne en Espagne,
 „ ou qu'il demeure dans les Pays-Bas. Des
 „ génies du caractère de Perez , aussi aigris
 „ que l'est ce Ministre après ce qui s'est pas-
 „ sé , sont à craindre dans le centre de la

„ Monarchie où ils ont eslué leurs disgraces, il est de la prudence de ne les y souffrir tout au plus que dans les Provinces les plus éloignées. 1598.

„ Au sujet de votre mariage, j'ai mis par écrit tous les Mémoires, toutes les instructions convenables à cet égard, je les ai divisées en différens points. Ces papiers seront consignez ponctuellement au Secrétaire A. de Loo, entre les mains duquel j'ai donné ordre qu'ils restassent jusqu'à certain tems que j'ai cru à propos de déterminer. Mais outre ces écrits qui concernent votre mariage, & qui renferment diverses autres dispositions essentielles, vous ferez bien de lire souvent ces présentes réflexions. Plusieurs motifs exigent de vous ce devoir, mais principalement parce que vous donnerez par là un témoignage éclatant de votre reconnoissance filiale des soins tendres de votre père, pour votre gloire & la fureté de vos intérêts. Vous devez à ma mémoire cette marque de respect, d'autant plus que j'ai tiré ces conseils de mon propre fond, je les ai écrits de ma propre main, sans m'être servi des lumières de personne.

„ Ayez continuellement les yeux sur la conduite des Ministres qui vous approchent. A l'égard des lettres écrites en chiffre, il est expédient que la clé reste entre vos mains, & que vous preniez seul la peine d'en faire la lecture. Ne chagrinez pas vos Secrétaires, sans en avoir les sujets les plus graves, & d'une conséquence qui ne permette pas de dissimuler

378 VIE DE PHILIPPE II.

1398. „ muler leurs fautes. Donnez leur toujours
 „ de l'occupation, soit grande ou petite.
 „ Pour éprouver leur fidélité, servez vous
 „ plutôt du ministère de vos ennemis que
 „ de vos amis, quand même il s'agiroit de
 „ proposer votre secret à quelqu'un des vô-
 „ tres. Pour ce qui concerne les hérési-
 „ ques, j'en ai parlé suffisamment; je me
 „ borne dans cet article à vous dire que,
 „ dans la vue de les détruire, j'ai dépensé cin-
 „ quante millions de ducats sans aucun fruit”.

Communi-
 cations fré-
 quentes de
 Philippe.

Dans les plus douloureux redoublemens de son mal, Philippe récitoit le Pseaume XLII., dans lequel, sous la similitude d'un cerf poursuivi par les chiens & les chasseurs, David exprime la soif ardente d'une ame, qui souhaite s'unir à la fontaine vive de la vie éternelle, qui ne tarit jamais, & doit répandre abondamment ses eaux salutaires aux siècles des siècles. Dans cette ferveur d'un Chrétien pénétré du desir de se rendre digne de la béatitude inaltérable, ce Monarque dans les cinquante derniers jours de sa vie communia quatorze fois, après avoir fait une confession générale, précédée du plus rigide examen de ses péchez. Ces devoirs de sa Religion remplis, il chargea son confesseur des obmissions qu'il auroit pu faire, s'il ne lui avoit pas ordonné tout ce qui Convenoit pour l'aquit de sa conscience, attendu qu'il protestoit être dans la sincère disposition de se soumettre à tout ce qui pourroit lui être prescrit. Enfin ce Monarque parut résigné à la mort avec tant de fermeté, que son Confesseur qui ne le quittoit pas, souhaitoit qu'il mourût de cette maladie & dans

dans ces sentimens , de peur que le retour à la vie ne refroidît , ne fît même évanouir un détachement auffi complet, une préparation auffi Chrétienne. 1598.

La fièvre lente qui le confumoit depuis trois ans , jointe à la goutte la plus cruelle, la plus douloureuse qu'il soit possible d'imaginer , l'avoit préparé depuis longtems à regarder d'un œil tranquille les approches de la mort. Quand quelqu'un lui annonçoit l'espérance qu'on avoit de le voir bientôt rétabli dans une fanté parfaite, il se tournoit de l'autre côté de son lit, sans répondre à cette flateuse nouvelle. Si au contraire on lui parloit de sa fin , de son prochain départ de ce Monde, il écoutoit avec plaisir ces discours. Peu de jours avant sa mort , les Médecins l'assurèrent qu'il y avoit toute apparence qu'il pouvoit vivre encore deux ans. Le Monarque leur répondit „ que la „ vie des hommes étoit une guerre conti- „ nuelle dans ce monde , mais que celle „ des Princes étoit un véritable Enfer. Qu'ain- „ si la nouvelle qu'ils lui donnoient, ne pou- „ voit que l'affliger, & devenir à son égard „ un surcroit de souffrances”. Un Gentil- homme de la Chambre voyant qu'il avoit de tems en tems des momens de relâche, lui dit qu'il auroit mieux valu mettre Sa Ma- jesté dans un appartement plus gai que celui où elle étoit , puisqu'il y en avoit nombre où l'on respiroit un air plus pur, & dont la perspective charmante réjouissoit également & les yeux & l'esprit. „ Il n'est pas be- „ soin, *repondit le Monarque*, de changer „ la demeure de notre corps, il faut à pré- „ sent

Sa ré-
signation
à la mort.

1598.

„ sent songer à celle que notre ame va quit-
 „ ter, pour aller après soixante & onze ans
 „ de prison jouir d'une liberté permanente
 „ à jamais”.

Ses dis-
 cours reli-
 gieux.

Il parloit de son départ de cette vie mor-
 telle, comme s'il eût été au moment de fai-
 re une pompeuse entrée dans une des plus
 florissantes Villes de son Royaume ; & il
 s'entretenoit de sa sépulture, comme il au-
 roit pu faire du jour de la solemnité de son
 Couronnement. „ Je veux, *disoit-il*, avoir
 „ à l'heure de ma mort un crucifix suspendu
 „ à mon cou, & qui tombe sur ma poitrine,
 „ & je souhaite que ce soit celui que mon
 „ père tenoit entre ses mains, lorsqu'il ren-
 „ dit le dernier soupir. Tenez prêt, *ajou-*
 „ *ta-t-il*, un cierge de Notre Dame de
 „ Montferrat, pour me le remettre au mo-
 „ ment que je serai à l'agonie”. Il envoya
 deux Religieux voir la structure du cercueil,
 où l'on avoit enseveli le corps de l'Empe-
 reur son père, & dit qu'il vouloit être in-
 humé de la même manière, & sans autre
 cérémonie que le dernier des Religieux du
 Monastère. Tous les assistans ne pouvoient
 revenir de la surprise, que leur causoit une
 constance aussi héroïque. On ne pouvoit
 guères concevoir de douleurs aussi violentes,
 que celles qu'il souffroit : elles étoient
 fort au dessous de la force de son courage.
 Tous les ressorts de la machine étoient é-
 branlez par la violence du mal, l'ame sou-
 tenoit avec tranquillité ces terribles com-
 bats de la nature ; d'une part il ressentoit
 des tourmens inexprimables, sa fermeté ré-
 pandoit sur son visage une joye victorieuse ;
 le

le corps étoit accablé, l'esprit content conservoit toute sa sérénité. Ce Monarque n'étoit plus qu'un cadavre à peine avec le souffle, mais on ne voyoit en lui de mouvement de vie, que pour faire éclater la vive repentance, la componction sincère, dont le souvenir de ses péchez pénétroit son cœur. Après que les Chirurgiens lui eurent ouvert le genou, le Prince son fils s'approcha pour lui demander s'il avoit beaucoup souffert dans cette opération. „ Cette douleur, *repliqua le Roi pénitent*, n'est rien en comparaison de celle que je ressens de mes péchez”.

Le Patriarche Gaëtan, alors Nonce du Souverain-Pontife à la Cour d'Espagne, vint lui rendre visite. Philippe, en présence du Prince son fils & de l'Infante, protesta à ce Ministre qu'il avoit toujours vécu bon Catholique, & dans le respect d'un fils obéissant pour l'Eglise & les Souverains-Pontifes. Qu'il desiroit que son fils soutînt toute sa vie des sentimens aussi religieux, qu'il espéroit qu'on ne le verroit jamais s'en écarter, & que dans ces derniers instans il lui ordonnoit sur toutes choses de ne jamais perdre de vue ce devoir, de même que l'honneur & la soumission dus à Dieu. Il pria ensuite le Nonce de rendre compte au Pape de cette déclaration, & il lui demanda la bénédiction au nom de Sa Sainteté. Gaëtan la lui donna sur le champ, & au sortir de l'audience il écrivit à Rome ce qui s'étoit passé.

Philippe reçut l'Extrême-Onction le 1. de Septembre sur le soir, au coucher du soleil.

Il reçoit l'Extrême-Onction.

1598.

Il demanda lui-même cette dernière cérémonie de l'Eglise Romaine, après s'être fait expliquer dans le plus grand détail par l'Archevêque de Tolède le but, l'efficace, la forme de l'administration de ce Sacrement, qu'il n'avoit point encore vu conférer à personne. D'abord il avoit résolu d'envoyer à Madrid le Prince & l'Infante, pour leur épargner la douleur de voir un spectacle aussi funébre. Toutes réflexions faites il changea de sentiment, & voulut qu'ils restassent dans la chambre lorsqu'il recevoit l'Extrême-Onction, qui lui fut donnée par le même Prélat. Ensuite il fit retirer tout le monde, il n'y eut que son fils qui par son ordre resta auprès de son lit, & il lui parla en ces termes.

Son discours à son fils.

„ J'ai souhaité, mon fils, que vous fussiez présent à cet acte de Religion, afin que vous puissiez voir, aux dépens de votre père, en quel état les Princes sont enfin réduits. Ma vue a encore été de ne vous pas laisser ignorer, comme j'ai fait jusqu'à présent, l'excellence de ce Sacrement. Mais sur-tout j'ai eu dessein de vous faire observer la fin des Rois, & le terme fatal des Couronnes & des Sceptres. Dans peu la mort va arracher de dessus ma tête la Couronne, pour la mettre sur la vôtre. Lorsque vous en ferez possesseur, je vous recommande deux choses. L'une, que vous demeuriez ferme dans l'obéissance de la sainte mère Eglise: la seconde, que vous fassiez votre principale étude & votre premier devoir de rendre une exacte justice à vos Sujets. Le

„ tems

„ tems viendra que vous serez contraint d'a-
 „ bandonner cette même Couronne , de la
 „ même manière que je vous la laisse au-
 „ jourd'hui. Je prie Dieu que le Sceptre
 „ reste en vos mains aussi longtems que je
 „ l'ai tenu , quoique je l'aye reçu plus tard
 „ que vous. Vous êtes dans la force de la
 „ jeunesse , j'ai passé par cet âge , & vous
 „ me voyez forcé de mourir. Mes jours
 „ ont été comptez , leur cours est fini , ou
 „ du moins va finir dans quelques momens.
 „ Dieu tient aussi compte des vôtres , & ils
 „ finiront peut-être à l'heure que vous y pen-
 „ serez le moins. Tout ce que j'ai fait dans
 „ le cours d'une longue vie est écrit au tri-
 „ bunal de la justice divine , songez que tou-
 „ tes vos actions y seront marquées de mê-
 „ me”.

On dit que le Monarque mourant recom-
 manda encore à son successeur , avec une
 vivacité pleine de zèle , de faire la guerre
 aux hérétiques , & de se conserver en paix
 avec la France. Après un discours de cette
 nature , le Prince Philippe crut que le Roi
 son père touchoit à son dernier moment.
 Sur cette idée , rempli du desir de mettre de
 bonne heure en place le Marquis de Denia
 son favori , il demanda la clé d'or du cabi-
 net à Don Christofe de Mora , qui s'excusa
 d'obéir tant que le Roi seroit en vie. Ce
 refus mit le Prince en colére , & peu après
 il fit éclater avec aigreur son ressentiment.
 Don Christofe porta ses plaintes au Roi ,
 qui blâma la demande trop précipitée de son
 fils , sans néanmoins approuver la conduite du
 Ministre , pour s'être exposé à la disgrâce
 de

Ce Prince
 demande
 la clé d'or
 à de Mora.

1598. de son futur Souverain. Sur le champ Philippe lui ordonna d'aller lui-même remettre la clé au Prince, & de lui demander pardon.

Son autorité du vivant de son père.

Jusqu'à ce jour 1. de Septembre, le Roi n'avoit pas cessé de travailler aux affaires du gouvernement, & même, malgré son état languissant & les cruelles douleurs qui le tenoient au lit, il se réservoir les plus épineuses & les plus importantes. Le Prince son fils étoit chargé des autres, qu'on expédioit en son nom & par ses ordres, & il signoit ses ordonnances en ces termes, *Moi le Prince*, ensuite le Secrétaire souscrivait, *Par ordre du Roi notre Souverain, Son Altesse en son nom*. La maladie de Philippe n'empêchoit pas de recevoir les réglemens, comme émanez de son autorité suprême, & ils étoient exécutez avec la même soumission. Le Conseil estimoit que le pouvoir souverain devoit résider dans toute sa force, dans toute son étendue en la personne du Monarque, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. Après qu'il eut reçu l'Extrême-Onction, il se renferma dans la pensée de son salut, & ne voulut plus entendre parler d'affaires. Recueilli dans la considération des choses du Ciel, uniquement occupé de la vie à venir, il détacha entièrement son esprit des soins de la Terre, pour l'élever à la contemplation des biens célestes.

Pasquina- de contre Philippe.

Dans le tems que Philippe tendoit à sa fin, on vit quelques Pasquinades affichées dans divers endroits de Madrid : car l'Espagne ne manque pas de Pasquins. Une entre autres disoit, *Si le Roi ne meurt pas, c'est fait*

fait

fait du Royaume. Satire, qui fait connoître 1598.

évidemment, comme c'étoit une vérité, que pendant tout son regne ce Monarque fut plutôt se faire craindre, que se faire aimer. En effet il parut toujours peu jaloux du relief d'être un Roi comblé des bénédictions & de l'amitié de ses Sujets, & il ne s'embarraffa que de se rendre redoutable. C'étoit sa maxime, & on l'entendit souvent dire, „ que les Ministres devoient étudier les „ moyens d'acquérir l'affection & la con- „ fiance des peuples, & qu'au contraire les „ Princes ne devoient avoir d'autre soin que „ de se faire craindre, ce qui, *ajoutoit-il,* „ vouloit dire se faire aimer, puisque l'amour „ tiroit son origine de la crainte”. Aussi avoit-il coutume d'exalter ces paroles de la Reine Isabelle de Castille, qui portoit même beaucoup plus loin les idées de la sévérité, qu'elle vouloit étendre jusqu'au despotisme le plus rigoureux. Cette Princesse ne se laissoit pas de dire au Roi Ferdinand son époux, „ qu'elle souhaitoit que les Arrago- „ nois se revoltassent contre lui, afin qu'il „ pût avoir ce prétexte légitime de les sou- „ mettre par la force des armes, & par là „ de s'ouvrir le droit de les dépouiller, sous „ les apparences de justice, de tous leurs „ privilèges & franchises, qui ne servent „ d'ordinaire qu'à fournir aux Sujets de puis- „ santes ressources, pour troubler le repos „ de leurs Souverains”.

Enfin le Roi Catholique Philippe II. mourut le 13. de Septembre de cette année 1598 un Dimanche vers le midi. Ce mois est remarquable par la naissance ou la mort de

Mort de
ce Monar-
que.

1598.

nombre de Princes célèbres. Mais pour ne parler que des morts, au mois de Septembre cessèrent de vivre, Auguste, Tibère, Vespasien, Domitien, Aurelien, Théodose, Valentin, Gratien, Basile, Constantin V., Léon V., Frédéric III., Pepin, Clotaire, Louis Roi de Hongrie, Charles V. Roi de France, Sultan & Soliman Empereurs des Turcs, Jean Duc de Bourgogne, & quantité d'autres. Philippe finit ses jours à l'âge de soixante & onze ans, âge qu'aucun de sa Maison n'a jamais atteint, & auquel très peu de Princes dans les autres Etats sont parvenus. En effet pour qu'un Prince passe à sa soixante & dixième année, il faut qu'il soit d'une complexion extrêmement vigoureuse, attendu que les forces du corps se consomment d'ordinaire par les grandes fatigues de l'esprit, qui ne laissent jamais de relâche aux Souverains, pour peu qu'ils veuillent se livrer aux soins du gouvernement.

Ses funé-
railles.

La pompe funébre de ce Monarque si fameux fut célébrée dans les principales Eglises de l'Espagne. La plus superbe se vit dans celle de St. Jérôme de Madrid. Le nouveau Roi, l'Infante, tous les Ambassadeurs étrangers, & les Grands d'Espagne y assistèrent. La Chapelle tendue de noir étoit illuminée de deux mille cinq cens torches, le Catafalque d'une structure admirable étoit soutenu par douze colonnes, sur quatre desquelles, enrichies de trophées qui rapelloient les plus éclatantes actions du défunt, ornées d'enseignes & d'étendards, on

avoit

avoit placé les statues du père & des ayeux 1598.
de ce Monarque.

Le Chanoine Vafquel prononça l'oraifon Son orai-
fon funé-
bre. funébre, & prit son texte dans Efaye, où il est dit, *les Rois feront vos nourriciers.* L'orateur comparoit son héros à tous ceux, que l'Histoire sacrée & profane propofe comme des modèles de quelque vertu particulière. C'étoit un David, par la haine qu'il portoit aux ennemis de Dieu; un Salomon, pour la fageffe de fon gouvernement; un Jofias, dans la réforme des perfonnes qui font profeffion d'être Saints; un Job, pour la patience dans les afflictions & les douleurs. Il avoit égalé Augufte en courage, Trajan en juftice, Constantin pour l'amour & le zèle de la Religion, Théodofe dans fon obéiffance à l'Eglife. Pour rendre le parallèle plus complet, il dit que ce Monarque avoit fait en Europe & dans le Nouveau-Monde, tout ce qu'avoient exécuté les Théodofes en Orient, les Charles en Occident, les Hermenigildes & les Ferdinands en Efpagne, les Edouards en Angleterre, les Louis en France, les Henris en Saxe, les Vencefflas en Bohême, les Léopolds en Autriche, les Etiennes en Hongrie, & les Jofaphats aux Indes.

Clément VIII. étoit à Ferrare, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du Roi Catholique, par un Exprès qu'envoya le Nonce Paroles
de Clé-
ment
VIII. Gaëtan. Sur le champ ce Souverain-Pontife fit afsembler le Confiftoire, & après avoir donnée audience aux Cardinaux, felon la coutume & les formalitez ordinaires, il parla de cette perte de la manière la plus touchante.

1598. chante, & les larmes aux yeux. Il dit
 „ que jamais le Siège Apostolique n'avoit
 „ eu plus de sujet de s'affliger, de gémir,
 „ qu'alors à l'occasion du fatal évé-
 „ nement qu'il leur annonçoit. Que les
 „ Chefs de l'Eglise avoient un juste motif,
 „ devoient même se faire un devoir de pleu-
 „ rer la mort d'un aussi grand Prince qu'é-
 „ toit Philippe II., puisqu'en la personne de
 „ ce Monarque ils perdoient le plus zélé dé-
 „ fenseur de la Foi Catholique, dont les
 „ persécuteurs aquéroient l'avantage d'être
 „ délivrez de leur plus puissant ennemi. Que
 „ toute la vie de ce Prince illustre n'avoit
 „ été qu'un combat continuel contre les In-
 „ fidèles, les Hérétiques, & les adversaires
 „ conjurez de la doctrine de Jesus-Christ.
 „ Qu'en son particulier il voyoit deux su-
 „ jets de se consoler de cette grande perte.
 „ L'un, que le Monarque regretté étoit
 „ mort dans les sentimens admirables d'une
 „ parfaite résignation à la volonté de Dieu,
 „ avec une patience incroyable dans ses
 „ douleurs, & une persévérance soutenue
 „ dans sa Religion: objets, qui donnoient
 „ toute la certitude qu'il étoit déjà récom-
 „ pensé dans le Ciel d'une gloire immortelle.
 „ L'autre motif de consolation étoit, que
 „ Philippe avoit laissé un fils, qui digne hé-
 „ ritier de ses saintes intentions suivroit les
 „ traces de son père, & qui dès à présent
 „ donnoit lieu de juger que c'étoit plutôt u-
 „ ne résurrection du Père, que la succes-
 „ sion du fils”. Clément termina son pané-
 „ gyrique, en recommandant l'un & l'autre
 „ Princes aux prières des Cardinaux.

Il n'y avoit rien d'exagéré dans cet éloge. On ne peut nier que la vie de ce Monarque n'ait été une suite jamais interrompue de travaux, de soins, d'inquiétudes. Semblable à un tisseran, dont la toile divisée en nombre de fils l'oblige de travailler des piez, des mains, & des yeux. La mort de Philippe a été semblable à cette toile, lorsqu'on la coupe sur le métier. Les mains de ce Monarque ont été pendant toute sa vie occupées à l'expédition des affaires, ses piez étoient toujours en mouvement dans ses voyages, & son cœur divisé sans relâche entre tant d'occupations, se pouvoit comparer à tous ces fils sur lesquels la toile se tresse. Ses Etats étoient séparés des uns & des autres, il en avoit en Flandres, en Italie, en Afrique, dans le Pérou, dans la Nouvelle Espagne, en Angleterre, entre les Catholiques, parmi les Protestans. On voyoit en tout tems Philippe attentif à leur conservation, & quoique le but dominant de toutes ses démarches ne fût jamais que son intérêt propre, il en résulroit beaucoup d'avantage pour le public. Toute sa politique tendoit à entretenir la paix dans les Etats Chrétiens, quoique lui-même se trouvoit embarrassé dans les troubles de l'Empire, englouti dans des guerres ruineuses, tendu à la conduite, au gouvernement de tant de Royaumes. Le fil qui tenoit les Indes attachées à son empire, se rompit, & il lui en couta des peines infinies pour le renouer. La Flandre fut continuellement agitée de discordes intérieures, il fut contraint d'avoir recours à des remèdes violens.

1598.

Quelle a
été la vie
de Philip-
pe.

1598. Quoiqu'il eût été sans cesse occupé à tenir fermes sous son obéissance toutes les parties de son empire, & à y faire rentrer celles qu'il voyoit sur le point de s'en détacher, néanmoins lorsqu'il vit la mort s'approcher avec sa faux élevée sur sa tête, il la reçut avec un courage inébranlable, & il finit le cours de sa vie, dans une tranquillité sans exemple.

Prodiges
arrivez à
sa mort.

Sa mort fut précédée de prodiges, qui présageoient les plus grands malheurs. Il y eut cette année une sécheresse extraordinaire, pendant plus de quatre mois il ne plut pas, les puits, les citernes, les fontaines furent taries, les fleuves même parurent presque à sec, & ce fléau dura l'espace de huit mois. Il y eut trois éclipses, l'une de soleil le 6. de Mars, les autres de lune les 21. de Février & 16. d'Août. La peste fit de grands ravages dans toute l'Espagne, & y causa une disette si extraordinaire de toutes choses, qu'on crut que le monde alloit finir. Tant de desastres réveillèrent les Espagnols, comme d'une profonde létargie, & leur parurent les avant-coureurs des disgrâces les plus funestes. On regarda ces présages comme les hérauts qui annonçoient les maux les plus terribles, ou comme des fouriers qui précédoient de plus affreuses calamitez, & cette suite effrayante de malheurs sembla inonder la Monarchie par la mort de ce grand Roi.

Tranquillité de son
esprit.

Il conserva jusqu'au dernier soupir toute la gravité, ce visage sévère, toujours égal & composé, qu'il ne quitta dans aucun moment de sa vie. Vertu qui paroissoit naturelle dans
ce

ce Monarque, particulière à lui seul, & comme un caractère singulier qui le distinguoit des autres Rois & Princes de son siècle. Enforte que ce fut avec raison que le Père Bombis, dans son oraison funébre qu'il prononça en la Chapelle de l'Escorial le lendemain qu'il fut enſéveli, dit que la mort s'étoit présentée à ce Roi defarmée & timide, sans faux, sans arc, sans dards, sans carquois, dépouillée de tout cet appareil destructeur avec lequel les peintres ont coutume de la représenter, en un mot sans ces armes que la crainte & les remords des pécheurs mettent dans ses mains. Mais ce Prince mourut avec un courage & une constance inébranlables, & la mort n'eut pas besoin de son attirail effrayant pour trancher la trame de ses jours. „ Et à voir cette „ grande tranquillité que Philippe fit paroître jusqu'au dernier soufle de sa vie, *ajouta l'Orateur à la fin de son panégyrique*, qui „ pourra n'être pas persuadé que sa mort a „ été le passage d'un homme juste du pelerinage de ce monde au séjour de la béatitude éternelle? „

Le corps de ce Monarque fut porté depuis l'appartement jusqu'à la Chapelle, par douze Grands d'Espagne, suivis des Grands Officiers de la Couronne, & précédés des Religieux chacun une torche allumée dans la main. Pendant la célébration de la Messe, les Grands-Maitres de la Maison se tinrent debout devant le cercueil, que tous les Grands entouroient. Mais ce qu'il y eut de remarquable dans cette occasion, fut que tous les parfums, toutes les drogues odo-

Sa sépulture.

392 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

risérantes qu'on brula dans sa chambre, ne purent pendant plusieurs jours enlever la puanteur que le cadavre y avoit laissé, & la même chose arriva aux environs de son tombeau. Au dessus de ce monument, du côté de l'Autel, on mit cette épitaphe, gravée sur une grande pierre de marbre.

Son épitaphe.

A PHILIPPE II. ROI DES ESPAGNES ET DU NOUVEAU MONDE. QUI A SURPASSE' SES ANCETRES EN PRUDENCE, LES A EGALÉZ EN PIE'TE', LES A EFFACEZ PAR SA PUISSANCE. QUI PAR SES CONQUETES ACCRUT SON ROYAUME DONT IL AVOIT E'TE' L'UNIQUE HE'RI'TIER. CHARGE' DE LA GLOIRE D'AVOIR PORTE' PLUS LOIN QU'AUCUN MONARQUE LA TENDRESSE A L'EGARD DE SES PEUPLES, IL EN ME'RITA APRES SA MORT LES REGRETS, ET LES LARMES QU'ILS RE'PANDIRENT EN PUBLIC ET EN PARTICULIER. COMBLE' DE L'ESTIME UNIVERSELLE, TOUT L'UNIVERS CE'LE'BRA SON NOM, TOUT LE MONDE CHANTA SES LOUANGES, SES ENNEMIS MEME LUI RENDIRENT JUSTICE. IL MOURUT LE XIII. DE SEPTEMBRE L'AN DU SALUT M. D. XCVIII.

Médailles en son honneur.

Ruscelli, Auteur Italien célèbre, fait une magnifique description, dans son livre intitulé *les Devises illustres*, d'une Médaille qui fut frappée en l'honneur de Philippe II. On y voyoit le char du Soleil tiré par deux chevaux, au dessous la Terre & la Mer, le tout surmonté par une Couronne royale, avec

cet-

cette légende, *Elle répandra par-tout la lumière.* 1598.

Il y en eut des milliers d'autres d'une invention admirable, dont on décora les mausolées qui furent élevez par-tout, pour célébrer les obsèques de ce Monarque. Toute la Chrétienté honora sa mémoire, ce ne fut pas seulement dans les Villes de la Monarchie Espagnolle que les peuples se signalèrent en cette rencontre, les Princes à l'envi remplirent ce devoir, sur-tout dans les Etats Catholiques d'Allemagne, particulièrement dans les domaines de l'Empereur & de la Maison d'Autriche.

La France se distingua en cette rencontre. Henri ne se contenta pas d'ordonner des pompes funébres dans toutes les Villes de ce Royaume, il fit faire dans sa Chapelle royale un service, où cet appareil lugubre étoit relevé par une magnificence sans égale. Le Roi y assista avec toute sa Cour, & les Ambassadeurs des Puissances étrangères. A Turin le Duc de Savoye rendit ce même devoir dans son Eglise Métropolitaine, avec une pompe digne d'un Roi. Le Catafalque représentoit un Monde, environné d'un Soleil, & illuminé de plus de deux mille flambeaux. Dans les Pays-Bas soumis à la Couronne d'Espagne, principalement à Brusselles, on s'acquitta de cette cérémonie d'une manière éclatante. Tout ce qui se passa dans le Duché de Milan & le Royaume de Naples, ne le céda en rien aux plus superbes représentations. Mais à Naples la dépense alla si loin, qu'on estime qu'il se brula plus de cent mille torches dans les différentes Eglises de cette capitale. Quelle que fût l'attention des

Services
faits par-
tout à sa
mémoire.

1598. Potentats à donner au Monarque défunt des marques brillantes de leur estime, on croit que le zèle & la générosité du Grand-Duc de Toscane effacèrent leurs efforts. On ne vit jamais plus de faste dans des solemnitez pareilles, qu'à la célébration du Service que ce Souverain fit faire dans sa Chapelle de St. Laurent. La pompe funébre dura trois jours de suite, toujours illustrée de la présence des Seigneurs les plus qualifiez de l'Etat, d'un nombre infini de Gentilshommes, & de tous les Ordres du Clergé.

Evénemens heu-
reux de
son regne.

Pour faire en un mot le panégyrique du fameux Philippe II. on peut dire que jusqu'à lui les Histoires ne fournissent peut-être pas de Roi, qui de son vivant ait plus mérité l'admiration de l'univers, & d'être honoré après sa mort. Ceci ne regarde que la personne de ce Monarque: mais il n'a été guères possible de décider si son regne est plus remarquable par sa bonne, que par sa mauvaise fortune. En effet à la lecture du détail des événemens de sa vie, on reste en suspens, on n'aperçoit pas facilement de quel côté panche la balance. Quelle félicité plus complete ce Roi pouvoit-il espérer, que de se voir pendant tant d'années possesseur tranquille d'une Monarchie aussi vaste que celle d'Espagne? Y avoit-il rien au dessus de la satisfaction, de l'augmenter du domaine d'une Couronne telle que le Portugal? Quel bonheur plus singulier, que de faire, en moins de sept semaines, la conquête d'un des plus riches Royaumes de la Chrétienté? Quelle gloire que d'avoir tenu sans trouble sous son obéissance ses Etats d'Italie: que de s'être

vu respecter par tous les Souverains : que de se voir attribuer d'une commune voix l'honneur de la fameuse bataille de Lépante, si honorable, si avantageuse aux Chrétiens? C'est un fait, peut-être unique, d'avoir soutenu si longtems l'éclat de son nom, sans sortir de son cabinet, par la seule force de sa plume : d'avoir su, par la supériorité seule de son génie, faire respecter pendant la paix, faire craindre en tems de guerre, la majesté & la puissance de son empire. Mais ce qu'il regarda comme le comble de sa gloire & de son bonheur, fut d'acquiescer le relief d'être le défenseur de l'Eglise, & de mettre, en tant d'occasions, les Puissances Catholiques dans la nécessité d'avoir recours à son zèle, pour la secourir, ou appuyer ses intérêts. Ces faveurs brillantes de la fortune, qui lui en prodigua d'autres en différens tems, soit pendant la paix, ou dans la guerre, peuvent être autant de sujets d'éloge.

Quelle adversité plus mortifiante pouvoit au contraire lui arriver, que de voir tous les Pays-Bas enveloppez dans les misères de troubles aussi longs, suivis de tant d'horreurs, & qui ont couté tant de sang? Quel revers, après tant de forces, tant de trésors employés à la défense de ces Provinces, de ne pouvoir empêcher le démembrement d'un patrimoine aussi ancien? Que d'avoir vu ces playes répandre avec succès leur venin jusques dans ses domaines les plus éloignez, jusqu'aux Indes? A-t-il pu sans le plus sensible chagrin essuyer la ruine entière de cette Flotte si redoutable, qui lui faisoit envisager comme infaillible la conquête de l'Angleter-

Malheurs.

1598.

re? Etoit-il possible d'éprouver une plus affreuse disgrâce, après tant d'argent, tant de politique, tant de ressorts inutilement mis en œuvre dans le cours de tant d'années, que de voir échouer les espérances, les ambitieux desseins, qu'il avoit formez à la faveur des guerres civiles de la France? Ses malheurs domestiques ne furent pas les desastres les moins accablans de sa vie; tant de mariages à peine suivis de la naissance d'un héritier mâle, la mort tragique de son premier-né, les soupçons diffamans dont celle de Don Juan le noircit. Au reste au milieu de tant d'infortunes si variées, si affligeantes, Philippe a eu cet avantage, qu'on n'a pu lui reprocher le défaut de prudence humaine, comme on peut le remarquer dans d'autres Princes. Il est certain que les qualitez personnelles de cet illustre Monarque parurent toujours dans un degré si éminent, l'ont rendu si recommandable à tous égards, que peu d'autres Princes dans tous les siècles peuvent lui être comparez. Ils ne pourroient pas même entrer en parallele, si quelques fautes n'obscurcissoient l'éclat de son mérite.

Dons particuliers de Philippe.

On ne peut disconvenir que ce Prince n'eût reçu du Ciel des talens extraordinaires, qui l'ont conduit à cette haute réputation, dont il a joui pendant sa vie. Flavius Vopiscus a écrit que dans le cercle d'un anneau on pourroit mettre les noms & les portraits des bons Princes. Philippe II. rassembloit en sa personne des vertus si élevées, & en si grand nombre, que plusieurs volumes ne suffiroient pas pour en faire le détail. Il a toujours été rare de les voir

voir toutes réunies dans un même sujet: ce fut l'apanage de ce Monarque. *La semence des bons Princes est restée dans le Ciel.* Il posséda au plus haut point la piété, l'humilité, la dévotion, la Religion, la Foi, la modestié, la gravité, la valeur, la magnanimité, la modération, la prudence, la sagesse, la capacité, la justice, l'équité, la constance, la libéralité. Quoique j'aye fait voir la vérité de cet éloge dans plusieurs endroits de cette Histoire, il ne sera pas hors de propos de joindre ici quelques exemples, au sujet de chacune de ces vertus successivement l'une après l'autre.

Ce grand Roi porta si loin la piété, qu'elle alloit souvent jusqu'à la véhémence de zèle. Je ne parlerai point de la quantité de pauvres filles qu'il a mariées, de tant de peuples secourus par ses soins dans les tems de disette, de tant de pauvres Religieux entretenus à ses dépens, de tant d'Eglises bâties de ses propres fonds. Un seul trait suffira. Sans ses instances, sans sa protection puissante, on ne seroit jamais parvenu à rassembler jusqu'à l'entière conclusion le Concile de Trente, qui avoit été interrompu deux fois. Sur quoi il avoit coutume de dire, qu'il falloit avoir pitié de la pauvre Eglise. Un Almanac, composé par un certain Astrologue pour l'année 1569. menaçoit de tant de calamitez les plus terribles, que le Conseil avoit jugé à propos de le condamner au feu. Philippe, après l'avoir lu, voulut qu'il fût imprimé. „ Vous n'avez pas „ compassion du pauvre peuple, *dit-il en suite, à ses Ministres.* Il faut que ces pré-

1598. „ dictions deviennent publiques, afin que
 „ tout le monde reste convaincu de l'impu-
 „ dente vanité de l'Auteur. Il est certain
 „ qu'il n'arrivera rien, de ce que cet impos-
 „ teur pronostique. Par là chacun demeu-
 „ rera pour toujours desabusé, on perdra
 „ cette haute confiance qu'on a la foiblesse
 „ d'avoir pour ces sortes de gens, qui par
 „ les faux principes d'une science ridicule
 „ & sans fondement, ont la témérité de
 „ vouloir pénétrer & prévenir les jugemens
 „ de Dieu”. La prophétie de notre Mon-
 „arque eut un plein effet, & par cette con-
 „duite il fit connoître le mépris que les Chré-
 „tiens doivent avoir pour les Astrologues.

Son hu-
 milité.

Voici quelques exemples de sa profonde
 humilité. Un jour on lui présenta un pa-
 négyrique, composé à son honneur par un
 orateur fameux, qui l'avoit rempli d'éloges
 les plus outrez. Philippe, après en avoir lu
 la moitié, déchira l'ouvrage, & en remit les
 morceaux au Chambellan de service, en lui
 disant, *Tenez, faites de ceci l'usage qui vous
 conviendra le mieux.* Il avoit coutume d'as-
 sister à la procession du Sacrement, tête nue,
 & souvent dans la même attitude il aidoit
 les Prêtres à se vêtir & à se dépouiller des
 habits sacerdotaux. Un jour il alla au Cou-
 vent faire ses prières, & il prit sa place au-
 dessous du chœur, où les Religieux chan-
 toient matines. On vint lui dire que le lieu
 où il s'étoit mis ne convenoit pas à Sa Ma-
 jesté, par rapport au grand bruit que les Moi-
 nes faisoient avec leurs piez & les bancs. „ Je
 „ le savois bien, *répondit-il*, mais j'ai choisi
 „ cet endroit par préférence à tout autre,
 „ pour

„ pour avoir l'honneur de poser ma tête sous
 „ les piez des serviteurs de Dieu”. Lors-
 qu'il se trouvoit à l'Escorial, il alloit souvent
 au Monastère entendre la Messe du point du
 jour, & alors il avoit coutume de se placer
 en quelque lieu écarté, pour n'être vu de
 personne. Un jour un habitant, qui ne le
 connoissoit pas, vint s'asseoir auprès de lui,
 & comme il n'y avoit point assez de place,
 le Roi se ferra pour lui en faire. Ce Mo-
 narque vivoit dans la plus grande familiarité
 avec les Religieux de ce même Monastère,
 il assistoit souvent à leur office dans le chœur,
 où il prenoit la dernière place, s'agenouil-
 lant lorsque les autres se mettoient dans cette
 posture. Quelquefois il y faisoit en quelque
 sorte des retraites, il mangeoit au réfectoire
 dans toute la simplicité religieuse, servi com-
 me les autres, content de la portion ordina-
 ire, & sans vouloir souffrir qu'on apportât
 quelques plats particuliers, que souvent on
 lui présentoit. Un jour se promenant seul
 dans le cloître du Couvent de l'Escorial, un
 bourgeois ayant trouvé les portes ouvertes y
 entra. Ravi d'admiration à la vue des belles
 peintures dont cette maison est enrichie, il
 s'aprocha du Roi qu'il prit pour un des servi-
 teurs du Monastère, & lui dit avec la der-
 nière instance, „ Mon cher ami, faites moi
 „ la grace de me donner l'explication de ces
 „ tableaux”. Philippe, avec toute l'humili-
 tité d'un Frère, le conduisit par-tout, & lui
 donna tous les éclaircissemens qu'il souhai-
 toit. Quand il fut question de se dire adieu,
 l'étranger prit le Roi, qu'il ne connoissoit
 pas, par la main, la lui ferra en signe d'ami-
 tié,

1598. tié, & lui dit, „ Je vous ai une obligation
 „ infinie, je demeure dans la Ville de St.
 „ Martin, mon nom est Jaques Bombis, &
 „ si par hazard vous passez par St. Martin,
 „ venez me voir, je vous en prie, je vous
 „ ferai boire de bon vin. Et moi, *repliqua*
 „ *le Roi*, je me nomme Philippe Roi d'Es-
 „ pagne, & quand vous viendrez à Madrid,
 „ je vous en ferai boire de meilleur”. Le
 pauvre Espagnol, confus de sa méprise, &
 hors de lui-même à la vue de l'humilité de
 son Souverain, se jetta à genoux pour lui de-
 mander pardon.

Sa dévo-
 tion.

Sa dévotion alla de pair avec les qualitez
 que je viens de mettre au jour. Elle lui ins-
 pira toute la vénération possible pour la ver-
 tu, quelque part où il la trouvât. Instruit par
 lui-même de la science & de la probité de
 Garcias de Loaisa, précepteur du Prince son
 fils, & qui fut depuis Archevêque de To-
 lède, ce Monarque avoit coutume de dire
 qu'il ne pouvoit pas récompenser assez le mé-
 rite de ce Prélat. Le Père Lucas d'Alienda,
 de l'Ordre de Saint François, Commissaire
 Général aux Indes, lui porta une prophétie
 du Père Gonzalez de Nundel Provincial aux
 mêmes contrées. (J'écris ceci d'après d'au-
 tres Ecrivains, & je l'insère dans cet endroit,
 pour la satisfaction de ceux qui se repaissent
 de pareils récits. Au reste le Lecteur a la
 liberté d'en croire ce qu'il voudra.) L'Ecrit
 affuroit que Dieu avoit révélé au Provincial
 que l'Empereur Charlequint étoit sorti du
 Purgatoire, pour aller dans le Ciel jouir de
 la félicité éternelle. A cette nouvelle, Phi-
 lippe embrassa le porteur avec un transport

de

de joye, & Je suis bien redevable à votre Religion, *lui dit-il*, de me donner un avis, si propre à me fournir le plus grand sujet de consolation". Quand il entroit dans une Eglise, il vouloit en baiser toutes les Reliques, avec une dévotion que les Religieux comparoient à celle des Anges. Quant à moi, je répute ces sortes de dévotions plus convenables à des femmelettes simples, qu'à des Princes. Ce n'est pas après tout que je ne convienne du mérite de la dévotion, mise en pratique, selon les principes de la Religion qu'on professe. Connoissoit-il dans quelque Couvent un Religieux célèbre par la sainteté de sa vie, sur le champ il lui écrivoit, pour recommander à ses prières sa personne, sa maison, & ses Etats. Dans un voyage qu'il fit en Arragon en 1592. les violentes douleurs de la goutte, sa maladie ordinaire, le contraignirent de s'arrêter dans le Monastère d'Estrella, de l'Ordre de Saint Jérôme. Tous les jours il envoyoit prendre de l'eau d'une Fontaine de Notre-Dame de Valvanera, qu'on nommoit la Fontaine Sainte. Non seulement il en buvoit avec une dévotion exemplaire, il ordonna de plus qu'on ne se servît point d'autre eau, pour paîtrir le pain qu'il mangeoit. Lorsqu'il communioit, il mettoit toujours ses mains en croix, ensuite il alloit se recueillir en quelque coin, où il se tenoit plus d'une demie heure à genoux dans une continuelle méditation. Il tenoit toujours sur sa table la Légende des Saints, & dans sa poche un Diurnal, comme on l'appelle dans l'Eglise Romaine, & qui lui servoit à reciter les

1598.

 1598.
 son xlv
 pour la
 Religion

1598.

Pseaumes Pénitentiaux, & je ne fais quelles prières pour les morts. Il vouloit même que l'Infante sa fille portât un pareil livre, & quelquefois il la faisoit venir, pour dire ensemble l'office.

Son zèle
pour la
Religion.

A l'égard du zèle pour la Religion, il étoit chez lui si ardent, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois, „ Si mon fils devenoit „ hérétique, ou schismatique, je préparerois „ moi-même le bucher, pour lui faire ex- „ pier son crime par les flammes”. Il protesta toujours que son but, dans ses entreprises militaires, comme dans la paix, se bornoit à procurer l'avancement de la Religion. Il respectoit le Pape, parce qu'il disoit être sûr que le Souverain-Pontife étoit le Lieutenant de Dieu sur la Terre, le Chef de l'Eglise, & qu'il tenoit dans ses mains les clez du Ciel. D'un autre côté les Souverains-Pontifes payoient sa soumission d'une déférence sans réserve, parce qu'ils le regardoient comme le principal soutien de la paix & de l'union de l'Eglise. Ce Monarque portoit de lui-même ce jugement, & il relevoit, avec une satisfaction sans égale, la nécessité d'avoir recours à sa protection pour les affaires de la Chrétienté. Voici une preuve de cette présomption. Dans une maladie qu'il eut, son Médecin n'osoit le faire saigner, par rapport à l'extrême foiblesse où il le voyoit réduit. „ Ne craignez rien, dit „ le Monarque, saignez hardiment, la situation de l'Eglise de Dieu ne permet pas „ que je meure, ni de cette maladie, ni de „ cette saignée”. Tout le monde fait le grand crédit qu'il avoit dans les Consistoires,

res, pour y faire approuver ses volontez, & dans les Conclaves pour l'élection des Papes. 1598.

C'est ce qui faisoit dire avec raison qu'il tenoit Rome par les cheveux. Il apprit qu'il y avoit une vive querelle entre l'Archevêque de Valence & le Viceroy de ce Royaume, qui prétendoient l'un & l'autre l'honneur de se voir présenter le premier à la Messe la paix & l'encensoir: il voulut être lui-même le juge de ce différend, c'est à dire, comme on va le voir, le terminer par son propre exemple. Un jour il alla à la grand' Messe, & le Diacre étant venu à lui le premier pour lui présenter la paix, il le renvoya avec cet ordre, „ Allez, dit-il, „ commencer cette cérémonie par l'Archevêque”. Ce fut une leçon pour tous les laïcs en pareil cas, & le procès ci-dessus fut décidé de cette manière. Tant ce Prince religieux estimoit que l'honneur qu'il faisoit aux Ministres de l'Eglise, devoit faire la plus grande partie de sa gloire. Pour moi je crois qu'un Souverain ne doit être jaloux d'autre gloire, d'autre éloge, que de prendre en main les intérêts de la Religion, pourvu que son zèle soit sincère, qu'il n'ait pour but que l'avantage commun des Chrétiens, sans aucune vue particulière & personnelle. Un jour que Philippe étoit sur la route de Cordoue, il rencontra un Prêtre, qui portoit le Viatique à un malade de la campagne. Il descendit de cheval, & il accompagna le Prêtre, portant un cierge qu'il s'étoit fait donner. Après avoir ainsi marché quelque tems à pied & tête nue, le Duc de Feria sur les instances de son Médecin

1598. cin lui dit, „ que Sa Majesté se mettoit voi-
 „ lontairement au risque de gagner quelque
 „ maladie, que l'excessive chaleur pourroit
 „ lui causer. Aujourd'hui, *répondit le Mo-*
 „ *narque*, l'ardeur du soleil ne peut pas faire
 „ de mal”. Au surplus, pour avoir un zè-
 le de Religion aussi fervent, il ne pouvoit
 souffrir les nouveaux établissemens d'Ordres
 dans l'Eglise, ni même dans les Etats, &
 ce scrupule alloit si loin, qu'il ne voulut
 pas permettre de recevoir les Capucins dans
 aucune des Provinces de sa Monarchie. Les
 Princes de sa Maison ont fondé divers Col-
 lèges de Jésuites, la plus nouvelle des Con-
 grégations religieuses, en plusieurs villes
 considérables, comme à Vienne en Autri-
 che, à Tornaw en Hongrie, à Prague en
 Bohême, à Hall, à Gratz, à Munich, à
 Inspruk. Il n'y eut que Philippe, qui ne
 répandit pas ses graces sur ces Pères. A ce
 sujet il disoit „ qu'on n'avoit pas besoin
 „ d'Ordres inconnus, puisqu'il y en avoit
 „ tant de recommandables par leur mérite
 „ & leur expérience dans la conduite des
 „ ames”. La multitude de Religions, &
 l'accroissement des Communautéz réguliè-
 res, lui paroissoient dangereuses, & sur
 cela il avoit coutume de dire, „ qu'il fal-
 „ loit incorporer les nouvelles dans les an-
 „ ciennes, & maintenir celles-ci dans la
 „ sévérité primitive de leur discipline, par-
 „ ce qu'il étoit à craindre que le Monde
 „ Chrétien ne fit un jour plus parade de
 „ la foule des Ordres monastiques, que de
 „ l'exercice de la véritable piété”. Les
 Historiens Catholiques écrivent que ce Mo-

narque eut tellement à cœur la propaga- 1598.
 tion de la Religion, que cet objet fut l'u-
 nique motif des guerres, qu'il entreprit
 contre les hérétiques & contre les idola-
 tres. Quoi qu'ils puissent alléguer, on est
 bien fondé à dire qu'ils se trompent. En-
 tr'autres preuves, il est incontestable que
 la seule vue de ses intérêts particuliers l'en-
 gagea à soutenir de toutes ses forces la
 guerre contre les Protestans de France. La
 gloire de la Religion l'animoit si peu en
 certaines rencontres, que plus d'une fois
 on l'a vu rechercher avec empressement
 l'alliance des Turcs. Nous avons vu en son
 lieu qu'il envoya à Constantinople des A-
 gens, qui y répandoient l'or à profusion,
 uniquement pour obtenir une trêve du
 Grand-Seigneur, & cela afin d'avoir plus de
 facilité de poursuivre ses prétentions sur le
 Portugal, & les desseins qu'il avoit formez
 sur d'autres Etats Catholiques. Ce qu'on
 peut dire en général de plus raisonnable sur
 cet article, c'est que d'ordinaire Philippe,
 en fin politique, fit parade d'un zèle éblouis-
 sant de Religion, pour assurer le succès de
 ses vues ambitieuses.

Son zèle pour la Foi ne pouvoit être por- Son grand
 té plus loin. Il eut l'ambition de suivre en zèle pour
 tout les traces des premiers Pasteurs de l'Egli- la Foi.
 se, qui faisoient usage de leur puissance &
 de leurs lumières, pour nourrir les Peuples
 du pain vivifiant & incorruptible de la Foi,
 & les abreuver de l'eau d'une doctrine pure
 & sainte, comme il qualifioit celle de l'E-
 glise Romaine. Un jour l'Archevêque de
 Tolède lui représenta qu'il devoit faire trê-

1598. ve de tems en tems à ses travaux , & ne pas
 accabler son corps & son esprit sous le poids
 des affaires , auxquelles il sacrifioit sans re-
 lâche son repos & sa santé. „ Monsieur
 „ l'Archevêque , *répondit le religieux Mo-*
 „ *narque* , il est nécessaire de veiller sans ces-
 „ se , afin que mon troupeau , dont le vô-
 „ tre fait partie , puisse dormir en sûreté ;
 „ d'autant que les ours féroces & les tigres
 „ cruels , c'est à dire , les hérétiques & les
 „ idolatres , n'aspirent qu'à dévorer nos plus
 „ innocentes brebis ”. Son attachement à
 la Foi Catholique étoit si vif & toujours si
 animé , qu'il ne pouvoit se lasser de faire pa-
 roître son respect & sa vénération pour les
 Images , les Reliques , les Sacremens , les
 Evêques , & les Prêtres. Il avoit une dé-
 votion singulière à la Vierge , & il ne for-
 toit jamais d'une ville sans aller prendre
 la bénédiction de quelque Prêtre , dans
 une Eglise dédiée à la Mère de Jésus-
 Christ.

Son a-
 mour
 pour la vé-
 rité.

Il fut toujours inviolable partisan de la
 vérité , & ennemi déclaré du mensonge.
 Ceux qui avoient le malheur de se trouver
 en faute à cet égard , ou qui n'exécutoient
 pas ses ordres dans la dernière exactitude,
 ne devoient plus se présenter devant lui.
 Aussi examinoit-il avec une attention ex-
 traordinaire tout ce qui s'étoit fait en consé-
 quence de ses ordres , pour être instruit de
 la vérité du rapport qu'on lui avoit fait de
 bouche. Il s'aperçut un jour qu'un de ses
 premiers Ministres lui avançoit , avec une
 hardiesse qui tenoit de l'effronterie , des faus-
 setez sur un fait dont il vouloit être éclairci.

Après

Après l'avoir écouté tranquillement jusqu'à la fin, „ Eh quoi, *lui dit-il*, vous avez le front de mentir aussi impudemment, à la face d'un Souverain tel que Philippe ? Ce reproche, prononcé d'un ton terrible & menaçant, fit une telle impression sur le pauvre Ministre, qu'il alla cacher sa honte & son desespoir dans les retraites obscures d'un Cloître. L'inexorable Philippe disgracia un Gentilhomme de la Chambre, qu'il aimoit beaucoup, avec défense de paroître jamais en sa présence, uniquement parce qu'il le reconnut menteur dans une relation qu'il lui fit. Ce Monarque avoit coutume de dire, „ qu'un Ministre méritoit d'être puni comme parjure, quand il ne disoit pas la vérité à son Prince, & qu'il étoit digne d'un châtiment d'autant plus sévère, qu'il possédoit une faveur plus intime. Un Président des ordres eut l'indiscrétion de révéler à la Reine Anne les dispositions d'un testament, que le Roi avoit fait dans le tems d'une dangereuse maladie qu'il eut à Badajox. Philippe le découvrit, & indigné de cette infidélité, il fit au coupable une si aigre réprimande, que dès le soir même il fut surpris d'une fièvre chaude, dont il mourut le septième jour.

Philippe avoit établi un Conseil de Conscience, (dont j'ai parlé dans cette Histoire) pour y délibérer sur les mesures propres à l'exécution de ses entreprises, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'examiner la nature de ses engagemens, & les moyens de les soutenir ou de les rompre. Ce tribunal lui fournit plusieurs fois des ressources, pour se tirer

Sa fidélité dans ses promesses.

avec

1598.

avec honneur de certaines conjonctures délicates & embarrassantes où il se trouvoit, particulièrement à l'égard de ses promesses. L'Histoire de Portugal en fournit un exemple mémorable. Dans la vue d'attirer les Grands de ce Royaume dans les intérêts de Philippe, le Duc d'Osse & Christophe de Mora avoient promis des montagnes d'or à tous ceux qui se déclareroient contre Don Antoine, & soutiendroient les droits de leur Souverain sur la Couronne de Portugal. Cette fameuse querelle décidée par l'expulsion de Don Antoine, quelques Seigneurs Portugais demandèrent les récompenses qu'on leur avoit assignées par des obligations, que de Mora & le Duc d'Osse avoient passées au nom du Roi. Philippe renvoya l'examen des prétentions de ces particuliers au Conseil de Conscience, pour juger en dernier ressort s'il étoit tenu de remplir les promesses de ses Ministres. L'affaire discutée, les Juges payèrent les parties de cet Arrêt. „ Supposé que le Roi „ Philippe fût l'héritier légitime de la Cou- „ ronne de Portugal, comme il n'étoit pas „ permis de le révoquer en doute, les sup- „ plians n'ont pu ni dû composer avec leur „ Souverain, ni pour or, ni pour argent, „ ni pour autre rétribution quelle qu'elle „ pût être, dans un cas où la chose con- „ testée appartenoit incontestablement au „ Roi Catholique. Que même, ce fait é- „ tabli, les demandeurs avoient mérité la „ mort, pour n'avoir pas remis volontaire- „ ment le Royaume entre les mains du Prin- „ ce, auquel les loix & la justice en adju- „ geoient

„ geoient la propriété. Si au contraire les 1598.
 „ prétentions de Don Antoine étoient légi-
 „ times, & par conséquent si ce concur-
 „ rent devoit être regardé comme le pro-
 „ priétaire naturel du Royaume, lesdits sup-
 „ plians l'ont injustement rendu au Roi
 „ Philippe. Sur cette supposition, ce Mo-
 „ narque n'étoit en aucune façon obligé
 „ d'accomplir les promesses que ses Minis-
 „ tres avoient faites en son nom, parce
 „ que ce seroit récompenser une injustice.
 „ Qu'ainsi sous ces faces différentes, il ne
 „ restoit au Roi que la liberté de faire usa-
 „ ge de sa clémence, pour absoudre par
 „ une grace spéciale les supplians de la pei-
 „ ne de mort, qu'ils avoient méritée en
 „ cette occasion”.

Notre Monarque ne donnoit en aucune Son éloii-
 gnement
 de la su-
 perstition.
 manière dans les foiblesses de la supersti-
 tion, & il avoit une haine marquée pour
 ceux dont la science ne sert qu'à l'entrete-
 nir. Pour les confondre, il avoit coutu-
 me de commencer ses voyages les Mardis,
 il faisoit diverses autres opérations impor-
 tantes ce jour-là, réputé malheureux par
 les Devins du Paganisme, & après eux par
 les Astrologues Chrétiens. Sur ce principe,
 il ne fit aucune difficulté de se marier la
 première fois un Mardi, & de faire un
 Mardi prêter serment à Lisbonne au Prin-
 ce son fils, dont la naissance arrivée un
 Mardi ne lui donna pas moins de joye, que
 si c'eût été un Dimanche.

Ce grand Monarque faisoit paroître une Sa mo-
 destie.
 modestie admirable dans tous ses discours,
 il écouloit tout le monde avec une patience

merveilleuse. Il possédoit l'art de se composer de manière, qu'au travers de la modeste simplicité de ses paroles, il étoit facile d'apercevoir cette gravité majestueuse si convenable à un Souverain. Son maintien, son regard, ses discours imprimoient le respect à tous ceux qui le voyoient & l'entendoient, & personne ne sortoit de son audience, sans être saisi des sentimens de la plus profonde vénération. Toutes ses paroles étoient claires, bien pesées, solides, vraies, & quoique toujours il prononçât presque autant de sentences que de mots, il les exprimoit dans des termes qui les rendoient intelligibles aux génies les plus bornés. Quand il vouloit parler mal de quelqu'un, il tournoit la tête de l'autre côté, surtout lorsqu'il s'agissoit de ses Ministres. Si l'on s'étendoit sur ses louanges, il interrompoit l'orateur dès l'entrée, pour lui dire, „ Allez au fait, ne parlez que de ce „ qui importe le plus, ou à vos intérêts, ou „ aux miens”. Jamais il ne renvoyoit personne, jamais il ne marquoit d'impatience, quelque diffus qu'on fût à raconter ses affaires, ou à lui demander des graces; & il attendoit patiemment qu'on s'apperçût de son importunité, & qu'on se retirât. Bien plus, il avoit la bonté de rassurer l'orateur, aussitôt qu'il le voyoit troublé par la crainte, ou par le respect qu'inspire l'éclat de la Royauté. Il avoit une facilité inconcevable à comprendre & retenir ce qu'on lui disoit. Toujours d'une attention soutenue à écouter les supplians, il fixoit ses yeux sur leurs personnes, les regardant depuis la tête jusqu'aux

piez, depuis le moment qu'ils entroient dans la salle jusqu'à ce qu'ils en sortissent, & observant les mouvemens, le ton, la passion de celui qui parloit. Toutes les expéditions qu'il faisoit, soit au Conseil, soit dans les audiences particulières, étoient conçues en peu de paroles, & il ne laissoit pas de se faire entendre, & de pourvoir à tout. Il avoit fort peu de considération pour les Poètes, & Rui Gomez lui ayant demandé la raison de ce mépris, il lui répondit, „ C'est „ qu'ils ne savent pas se contenir dans les „ bornes de la modestie ”.

La gravité de Philippe fut si excessive, quoique bien ménagée, qu'elle approchoit fort d'une farouche sévérité. Ce fut une habitude, qu'il contracta dès sa plus tendre enfance. Un jour le Cardinal de Tavera entra dans son appartement, lorsqu'il s'habilloit : son Gouverneur lui fit un signe, pour l'avertir qu'il devoit faire couvrir cette Eminence. Mais ce Prince ne répondit rien, jusqu'à ce qu'il eût endossé son manteau, & mis son chapeau sur la tête ; alors se tournant vers le Cardinal, il lui dit, *Votre Eminence peut à présent se couvrir.* Il fut sur ce point le parfait imitateur de Philippe de Macédoine, dont Eutrope écrit que depuis l'âge de cinq ans personne, quoi qu'on imaginât, ne put le faire rire. On peut rapporter la même chose de Philippe II. Roi d'Espagne, pendant toute sa vie jamais on ne le vit rire, ni rien faire qui s'écartât de la contenance d'un homme grave & composé. Cette retenue lui donnoit un air si sévère, mais en même tems répandoit tant de

Sa gravité & sévérité.

1598.

majesté sur sa personne, que ceux mêmes
 qui avoient la liberté de l'approcher de plus
 près, n'osoient lui parler qu'avec crainte,
 & dans les termes du respect le plus pro-
 fond. Aussi cette conduite tint les Grands
 du Royaume dans une soumission presque
 fervile, & il affectoit à leur égard autant de
 fierté & de hauteur, qu'il étoit doux & af-
 fable pour le reste de ses Sujets. Un jour le
 Duc d'Albe, le Marquis de Caria son fils,
 & Don Antoine de Toléde Grand-Ecuyer,
 entrèrent pour lui parler, & fermèrent der-
 rière eux la porte de la chambre. Cette
 action parut au Roi peu respectueuse, il les
 regarda d'un air courroucé, & leur dit,
 „ Voilà une témérité criminelle, qui méri-
 „ teroit la hache ”. Sur le champ il entra
 dans un autre appartement, leur fit dire de
 ne plus paroître en sa présence, & les tint
 plusieurs jours de suite dans cette espèce de
 disgrâce. Presque personne ne lui parla,
 qu'il ne restât interdit du maintien grave &
 sévère de cet impérieux Monarque. Jean
 Rufo de Cordouc, l'un des hommes les
 plus éloquens de l'Espagne, s'étonnoit d'en-
 tendre dire que la présence de Philippe ôtoit
 la parole à ceux qui lui parloient, & il
 disoit qu'il falloit bien peu savoir parler,
 pour trembler à l'aspect d'un Roi, qui écou-
 toit avec tant de plaisir, de bonté, & de
 patience. Un jour il se présenta à l'audien-
 ce, & fut si surpris du port grave & sévère
 de son Souverain, qu'il demeura immobile
 sans pouvoir proférer un mot. Il dit en sor-
 tant, qu'il venoit de lui arriver ce qui arrive
 à ceux qui regardent l'horizon, auxquels il
 paroît

paroit que le Ciel & la Terre se touchent, quoiqu'ensuite ils les trouvent plus éloignez qu'auparavant. Le Sieur Passavino, 1598.

Ministre des plus distinguez par son éloquence, après avoir étudié pendant quelques jours une harangue, pour exposer le sujet de la négociation dont il étoit chargé par le Prince son maître, fut si troublé de la majesté du Roi qui tenoit les yeux fixez sur lui, qu'il resta court au milieu de sa harangue. Philippe s'aperçut de son embarras, & lui dit, „ Donnez moi votre requête par écrit, & sur le champ je vous donnerai satisfaction”. Le Duc de Feria, que ce Monarque aimoit beaucoup, se promenant un jour avec lui dans les jardins, la conversation roula sur diverses matières, où Philippe paroissoit prendre plaisir. Dans la bonne humeur où le Duc vit son maître, il crut ce tems propre à lui parler d'une affaire qui le concernoit, ce qu'il fit. Ce Seigneur assura depuis, que dès l'instant qu'il ouvrit la bouche, pour lui demander la grace dont il s'agissoit, le Roi avoit repris son air sévère, comme si le Duc ne lui eût jamais parlé.

Sa valeur fut invincible, & d'autant plus remarquable, qu'il fut toujours vainqueur par la force de son génie & de sa plume. Qui avoit jamais vu dans le monde un Lion plus courageux, plus intrépide contre ses ennemis, que Philippe ? Dans le tems que tous les Etats de l'Europe se voyoient embrasés de guerres étrangères & domestiques, comme l'Italie & la France, où les peuples ne jouirent pas deux ans de suite

Sa valeur
& son courage.

1598.

de la paix. Dans le tems que dans les autres Royaumes les laboureurs ne pouvoient pas recueillir en sureté les fruits de la terre, que l'honneur des vierges étoit en proye à la brutale licence des soldats, que les habitans des villes n'osoient paroître dans les rues sans courir risque de la vie, ni sortir pour cultiver leurs champs sans escorte & des craintes continuelles. Lorsque les Religieuses n'étoient pas dans leurs cloîtres à l'abri des violences, que les morts mêmes étoient insultez jusques dans leurs tombeaux. Pendant que, lorsqu'on y pensoit le moins, les soldats venoient saccager & piller les pauvres payfans de la campagne, les bourgeois mêmes des villes jusques dans leurs maisons & dans les Eglises. Dans ces affreuses conjonctures de meurtres, d'incendies, de vols, & de toutes les suites les plus cruelles de la guerre, qui déchiroient toute la Chrétienté, l'Espagne seule & les domaines du Roi Catholique jouissoient d'une paix profonde, par les soins & le courage de ce grand Monarque. Il y avoit une sureté si grande, que non seulement en plein midi, mais même au milieu de la nuit, on pouvoit porter une bourse sur la main, sans crainte des voleurs. Les autres Nations, bien loin de se glorifier d'un pareil bonheur, étoient plongées dans les désolations, les misères, les horreurs de la guerre. La Grèce, la Tartarie, la Hongrie, la Bohême, la Transilvanie, la Pologne, l'Allemagne, la France, la Hollande, la Zélande, l'Ecosse, & plusieurs contrées de l'Italie, se trouvoient dans ce déplorable état. Notre in-

vincible Lion ne fit jamais plus éclater sa puissance & la force de son courage, que pour protéger les foibles, rétablir ceux qu'on avoit dépouillez, abattre les têtes orgueilleuses, se faire craindre des riches & des puissans. Les domestiques maltraitez par leurs maîtres, les vassaux opprimez par leurs Seigneurs, les malheureuses victimes de la tyrannie des puissans, les créanciers hors d'état de se faire payer de leurs dettes, tous avoient un appui certain auprès de Sa Majesté en personne, dans son Conseil, en sa Chancellerie, & dans ses Tribunaux. Savoit-il un Grand d'Espagne débiteur d'un artisan, sans acception de rang & de dignité, sans appréhender les murmures, (& ce trait est une preuve de son amour pour la justice) il envoyoit un Officier prendre la somme dont il s'agissoit, la dette ne fût-elle que de quatre ou cinq écus. Les Grands d'Espagne, les Seigneurs de la plus haute naissance, étoient tellement soumis, qu'ils se disputoient à l'envi l'honneur de bien traiter un Archer, qui alloit faire quelque exécution de la part de la Justice. Après avoir conclu la paix avec la France, il envoya la plus grande partie de ses forces en Afrique, & il fit passer une Armée de quatorze mille hommes dans l'Île de Gerbes. Il donna de puissans secours aux Catholiques de France & d'Allemagne, il soumit à son obéissance les Mores rebelles du Royaume de Grenade, il pacifia les Indes, il termina les troubles du Portugal, il fit plusieurs armemens contre l'Angleterre, il s'opposa aux Turcs ces ennemis communs de la Chrétienté, il secou-

1598.

fut les Chevaliers de Malte, il conserva les frontières de la Hongrie, il combattit pour la défense de l'Eglise. Si la fortune ne lui avoit pas été contraire en quelques rencontres, il auroit fait de plus grandes expéditions. Tous ces revers n'abattirent pas son courage, & l'on peut dire que l'adversité ne servit qu'à donner du relief à sa majesté, à sa gravité, à sa constance: semblable à un Lion généreux, dont la valeur ne s'altère pas à la vue des plus grands périls. C'est dans cet esprit qu'il choisit pour devise deux Lions, dans la vue de faire connoître qu'il suivoit avec plus d'intrépidité qu'un Lion ses résolutions & ses entreprises. Lorsqu'il se vit heureux, & comblé de prospérité de toutes parts, il appelloit aussitôt à son secours l'humilité & la modestie: dans l'adversité, il mettoit toute son espérance en Dieu. De cette manière, & par de si nobles soutiens, il conservoit dans l'intérieur de son ame la force de son courage.

Sa magnanimité.

Voici encore une de ses maximes: il avoit coutume de dire „ qu'un grand Capitaine ne doit être intrépide, mais que la magnanimité étoit la vertu des bons Princes”. C'étoit la sienne en effet, & il y a eu peu de Souverains qui l'ayent je ne dis pas effacé sur ce point, mais qui lui ayent été comparables. La magnanimité fut le mobile de toutes ses actions, ses projets étoient élevez, tout répondoit à la grandeur de ses idées, grands préparatifs, soutenus dans les commencemens de ses entreprises, & poussez avec plus d'éclat encore lorsqu'il voyoit le moment de les terminer. Jamais

il ne commença de bâtimens, que ce ne fût sur les plans les plus superbes. On en voit une preuve dans le Palais de l'Escorial, où il employa tant de trésors, dans des circonstances qui demandoient routes ses richesses, au plus fort de la guerre de France & des Pays-Bas. Son vaste génie ne lui inspiroit que des desseins d'une immense étendue, & son cœur magnanime ne trouvoit rien d'impossible, par les ressources infinies qu'il s'affuroit. Mais ce qui met le comble à sa gloire, ce ne fut pas dans ces entreprises périssables par les injures du tems qu'il épuisa sa grandeur d'ame; ces monumens, quelque somptueux qu'ils fussent, n'offrent que les plus foibles marques de sa magnificence. Il la faisoit éclater dans des actions plus durables que le marbre & le bronze, c'étoit à combler de ses bienfaits ses amis & ses serviteurs. D'où l'on doit juger de la solidité de ses maximes: en effet ces dépenses sacrifiées à la vanité & au luxe n'obligent personne, au lieu que les biens répandus dans les familles transmettent le souvenir du bienfacteur à la postérité la plus reculée. Les généreux sentimens de notre Monarque le portoient toujours à des entreprises glorieuses, telles que la conquête de la France, de l'Angleterre, & d'Alger: il les soutint avec de formidables Armées, & des frais qu'on croyoit communément beaucoup au-dessus de son pouvoir. Dans le tems que l'Empereur se trouvoit pressé, & réduit à de facheuses extrémités par les Turcs, Philippe avoit sur les bras les guerres de France & des Pays-Bas, qui épuisoient ses forces &

1598. ses richesses : malgré ces embarras, il fournit à l'Empereur & à l'Empire des secours plus puissans, que les conjonctures de ses affaires ne paroïssent le lui permettre.

Il fortifia Fontarabie, Frexeuil, Sainte Engracie. Il augmenta les fortifications de Jacca du côté de la France. Il répara celles de Roses avec beaucoup de dépense. La Peninsule de Valence lui doit ses commencemens. L'Espagne lui est redevable des Tours qu'on voit à l'entrée du Port d'Alfaquez à Tortose, & où l'Ebre se jette dans la mer, pour empêcher les courses des corsaires. Par la même raison, il en fit élever une à l'embouchure du fleuve Xucar, de même que dans les Royaumes de Naples & de Sicile, & entre autres forteresses, celle de St. Philippe à Porto Hercole est son ouvrage. Ce fut lui qui commença les célèbres fortifications de Carthagène, le Mole de Malaga, & le merveilleux Port du Déroit de Gibraltar. Il fit bâtir la Citadelle de Setubal en Portugal, & les Châteaux d'Othen, de St. Jean, de Cabeça sur le Tage, de Penniche, d'Anton, de la Corogne. Les fortifications qu'il fit faire dans ses places d'Afrique lui coutèrent un million & demi de ducats. Il répara toutes les forteresses du Duché de Milan & des Pays-Bas, & dans ces dernières Provinces il en fit construire de nouvelles, comme la Citadelle d'Anvers. Il fortifia extrêmement Orbitelle en Toscane, Telamone, Porto Hercole, Gaëtte, le Château St. Elme à Naples. Par son ordre le fameux Arsenal de Castel-novo fut établi. Enfin je ne finirois jamais,

si je voulois décrire dans le détail toutes les fondations de ce grand Roi. Mendoza en a donné le dénombrement, je les ai comptées d'après lui, & je trouve qu'il fit élever depuis les fondemens trente Citadelles, soixante & quatre Châteaux, deux cens seize Tours très grandes, vingt cinq Arsenaux, neuf Ports fameux, douze Couvens de Religieux, outre l'Escorial, vingt sept de Religieuses, cinquante deux Eglises de Prêtres séculiers, dix Hôpitaux, vingt cinq Palais en plusieurs endroits : sans y comprendre un nombre infini de Citadelles, de Châteaux, d'Arsenaux, de Ports, d'Hôpitaux, de Couvens, d'Eglises, de Palais, qu'il fit réparer.

Mais entre ses vertus, on ne doit pas mettre au dernier rang sa modération. Jamais Prince au monde ne porta cette qualité plus haut que Philippe, il la fit paroître dans un égal degré, soit lors de sa plus brillante fortune, soit dans ses plus grandes disgraces. Après la célèbre victoire de St. Quentin, qu'il remporta sur les François la première année de son regne, ses Généraux le sollicitoient avec les dernières instances de pousser cet avantage, aussi loin que les loix de la guerre le lui prescrivoient, après un succès de cette importance. On ne sauroit trop admirer la réponse que Philippe leur fit. » C'est, dit-il, une action » indigne d'un Prince magnanime, que de » se prévaloir des faveurs de la fortune, » avec trop d'avidité & sans ménagement » pour son ennemi. Réduire au desespoir » des malheureux, qui ne doivent leur in-

Sa modération

1598.

„ fortune qu'aux coups accidentels du ha-
 „ zard , c'est le procédé d'un soldat brutal.
 „ Se contenter avec modération des fruits
 „ présens de la victoire , c'est le propre d'un
 „ Monarque. Je veux agir en Prince &
 „ non en Soldat dans cette conjoncture. Il
 „ est d'un Barbare , & non d'un Chrétien ,
 „ de précipiter son ennemi dans les affreu-
 „ ses extrémités d'une ruine entière”. En
 effet il ne voulut jamais permettre que son
 Armée se prévalût de la défaite des François.
 J'ai dit quels furent ses premiers mouve-
 mens , lorsqu'on lui annonça la nouvelle de
 la grande victoire de Lepante , qu'on rapor-
 toit pour la plus grande partie à la valeur de
 son frère & au nombre des vaisseaux qu'il
 avoit fournis. Je le répète , il ne laissa écha-
 per aucune marque de joye , & il porta la
 modération , jusqu'à ne dire que ces paroles
 à ceux qui venoient le féliciter , „ Don
 „ Juan a vaincu , mais il s'est mis au risque
 „ de perdre la bataille”. Veut-on voir cet-
 te vertu dominante dans les revers les plus
 sensibles ? A la nouvelle de la déroute , ou
 plutôt de la perte totale de sa Flotte l'invin-
 cible , non seulement on ne le vit point
 changer de couleur , il n'interrompt pas mê-
 me les dépêches qu'il expédioit alors. Tou-
 jours maître de lui-même , il se posséda
 comme auroit pu faire un Sénèque , ou un
 Platon , & tout ce qu'il dit fut , „ Mon in-
 „ tention n'a été que de combattre contre
 „ les Anglois , non contre les vents”.

Sa pru-
 dence.

Ce Monarque n'a jamais eu d'égal pour
 la prudence , & c'est avec raison qu'il fut
 toujours nommé Philippe le prudent. Il a-
 voit

voit coutume de se vanter de trois choses, de n'avoir jamais porté de chausses à la Grecque, de n'avoir jamais dansé, de n'avoir jamais monté de mule. Sa prudence fut si grande, qu'il se retira à l'Escorial, dans la résolution de n'en sortir de sa vie. Il vouloit se confiner dans cette retraite, comme dans une Tour élevée sur le bord de la mer, d'où il pourroit contempler les agitations tumultueuses de ce monde, & ramasser, pour ainsi dire, dans ce petit espace toutes les opérations de son corps, pendant qu'il répandroit les productions de son esprit dans l'un & l'autre hémisphères. Par la sublimité de son génie continuellement en action, par l'étendue de ses lumières, par la solidité de son jugement, par ses travaux & ses veilles, il avançoit plus ses intérêts, que ne pouvoient faire les autres Rois par des Armées nombreuses par leur puissance, par la force de leurs bras. C'est de là sans doute qu'on n'a point fait difficulté de dire qu'après David & Salomon il n'y a point eu sur la Terre de Prince aussi prudent que le fut Philippe II. Roi d'Espagne. Il eut toujours attention de ne confier les négociations les plus délicates qu'aux personnes les plus consommées dans le manège des affaires, & les plus éclairées sur les matières qu'elles devoient traiter, telles que Levin Torrentin, Corneille Jansenius, Michel Baius, & Jean Hesselius, qu'il envoya au Concile de Trente, avec plusieurs autres personages célèbres. Quelques Grands & Seigneurs de la première distinction, choquez de l'insolence de quelques gens qui, de la plus basse origine

1598.

& sans aucune dignité, se croyoient permis de se qualifier du titre de Don, le supplièrent de le défendre sous de grosses peines. „ Il n'y a point de remède à cet abus, „ *repliqua le Monarque*, les Princes peuvent „ bien empêcher l'acquisition des effets „ réels, mais il ne leur est pas possible „ d'interdire l'usurpation des titres, qui ne „ subsistent que dans l'idée, & ne sont que „ les fantomes chimériques de la vanité. „ Au surplus je ne dois pas me faire scrupule d'accorder un peu de fumée qui ne „ me coute rien, à des peuples qui se font „ gner pour me donner un bon rôti”. Il avoit une connoissance parfaite de la manière de vivre, de la capacité, du caractère, de l'état des affaires domestiques de ses Ministres. Si quelqu'un d'eux manquoit à son devoir, c'étoit assez que ce Monarque lui témoignât de la froideur, & le regardât d'un œil sévère, le coupable ne demandoit point d'autre éclaircissement, il ne songeoit qu'à faire tous ses efforts pour rentrer dans les bonnes graces perdues de son Souverain. On avoit proposé plusieurs fois au Conseil un Sujet des plus généralement estimez, pour être pourvu d'une charge vacante. Philippe ne voulut jamais en entendre parler, quelque éloge qu'on lui en fît, quoiqu'on le nommât toujours le premier sur la liste, comme le plus digne de ses compétiteurs, dans l'opinion des Conseillers qui le propoisoient. Enfin il reçut à ce sujet, une requête qu'il répondit par ces mots, „ Il „ faut me proposer tout autre, je connois „ trop la prudence de celui-ci”. Le sens mysté-

mystérieux de ces dernières paroles fut bientôt éclairci, on fut que le Seigneur préconisé avoit une maîtresse qui s'appelloit Prudence, & qui avoit un empire absolu sur l'esprit de son amant. Ce fut la seule cause du refus du Roi. Pour tout dire en un mot, il étoit si prudent, qu'il ne pouvoit pas même entendre parler, ni de flatterie, ni de mensonge. Un jour il vit dans le Cloître des Religieux de St. Dominique le portrait de Don Gaspar Lopez, il se tourna du côté du Prieur qui l'accompagnoit, & lui dit, » Faites ôter ce portrait, parce que les menteurs ne méritent pas de vivre dans ce monde, ni réellement, ni en peinture ».

1598

Une profonde sagesse dirigeoit encore toutes les actions de ce grand Monarque. C'est dans ce fonds inépuisable qu'il trouvoit des ressources, pour gouverner, pendant un si long regne, l'Espagne, les Indes, l'Italie, & les Pays-Bas, avec une tranquillité d'esprit toujours égale. Quoiqu'enfermé dans son Palais de Madrid, il donnoit ordre à toutes les affaires de terre, de mer, de la guerre, de la paix, on peut dire même du monde entier, puisqu'il n'y avoit point de Potentat, qui ne fût son allié ou son ennemi. Il consacroit ses soins à la conduite de tant de Royaumes différens, sans que la distance infinie des lieux causât le plus petit écart, le moindre trouble dans ses délibérations, sans que les difficultez, les obstacles inséparables des traitez, & du manège de la politique l'inquiétassent en aucune façon. La multitude des entreprises qu'il formoit n'alteroit jamais sa mémoire, jamais il ne paroïssoit fatigué,

Sa grande sagesse.

ou

1598.

ou dégoûté de ce cahos d'affaires; il les possédoit toutes en particulier d'une manière si précise, si distincte, qu'il en déduisoit séparément le détail, comme s'il n'en avoit eu qu'une seule dans la tête. Il avoit le jugement plus vif, plus perçant, plus net que personne. Seul confident de lui-même, il ne fut jamais possible de pénétrer ses desseins, agissant souvent d'une manière si mystérieuse, qu'il donnoit lieu à diverses spéculations, avant qu'on pût connoître distinctement ses vues. Cette profondeur de sagesse, aussi rare qu'éblouissante, lui fournissoit les moyens d'entreprendre, de conduire à une heureuse fin plusieurs affaires d'importance, qui regardoient la Monarchie & la guerre, sans qu'il négligeât celles de sa Maison, qu'il régloit jusqu'aux circonstances les plus particulières. Jamais d'embarras, jamais de confusion dans ses ordres pour les unes ou pour les autres, enforte que c'étoit une merveille de le voir travailler avec une assiduité infatigable, lorsque ses maladies ne lui en ôtoient pas la liberté. Il étoit adroit & fin, & il auroit pu donner des leçons aux plus rusez politiques. Sa circonspection alloit si loin, que ses mesures ne manquèrent jamais, & qu'il ne se trompa jamais dans aucun point de quelque affaire que ce fût. La connoissance qu'il avoit des affaires, & la solidité de son jugement, étoient chez lui dans un degré si éminent, qu'il paroissoit avoir reçu de la nature l'art de regner. Sa conduite fut admirable jusqu'au dernier soupir, tellement que ses Ministres n'avoient presque point de peine à remplir les fonctions de leurs emplois. Sa

sagesse éclatoit encore dans le choix qu'il faisoit des Evêques, & dans ce cas il étoit toujours attentif au génie & au besoin de ses Sujets. Dans l'Andalousie & dans l'Estremadure, il ne confioit les premières dignitez de l'Eglise qu'à des personnages savans dans le Droit Canon, pour remédier aux desordres, qui naissoient de l'humeur querelleuse & processive de ces peuples. Au contraire en Galice & dans la Castille, il envoyoit les meilleurs Théologiens, comme propres à instruire des troupeaux confinez dans le fond des montagnes, grossiers, & ignorans. Un Chanoine lui présenta un jour une requête, pour demander la permission de laisser à sa fille sept cens écus de rente qu'il avoit; le Roi prit le mémoire, & mit au bas, *Cent écus suffisoient pour la fille d'un Prêtre.*

1598.

On ne peut pas être plus éclairé que ce grand Monarque l'étoit, sa capacité embrassoit toute sorte de matières, il n'y en avoit point sur lesquelles il ne fût en état de discourir d'une manière satisfaisante. Quoique dans sa jeunesse il n'eût pas aimé l'étude des Belles Lettres, principalement des Sciences scholastiques, il ne laissoit pas de répondre avec justesse, si l'on en parloit en sa présence. Il connoissoit exactement l'étendue de l'esprit & des lumières de ses Ministres, & des Evêques de ses Royaumes, il discernoit leur mérite, il les employoit, selon la portée de leurs connoissances. Sur-tout il étoit fort circonspect à l'égard de ces derniers, parce qu'il ne vouloit pas, disoit-il, qu'on pût lui reprocher d'avoir nommé aux Eglises épiscopales des Sujets indignes d'une charge aussi

1598.

aussi importante. Aussi ne destinoit-il à la Prélature, que des personnages savans dans la Sainte Ecriture, orthodoxes dans leurs sentimens, d'une probité, d'une régularité de mœurs, d'une gravité, d'une modestie reconnues, d'un caractère doux, affable, discret, capables d'édifier & d'instruire, justes dans les châtimens qu'ils imposoit, sévères lorsqu'il s'agissoit de réprimer les vices, enclins à la clémence, irrépréhensibles, chastes, charitables envers les pauvres. Par sa vaste capacité il embarassoit souvent ses Conseillers, Théologiens ou Jurisconsultes, quelque profonds qu'ils fussent dans ces sciences. Il avoit toujours quelque chose à ajouter à leurs avis, tout étudiez, tout concertez qu'ils pouvoient être. Quelquefois il y remarquoit des endroits foibles & peu justes, souvent il leur faisoit des questions nouvelles, qui les ravissoient tous d'étonnement & d'admiration, ne pouvant pas croire possible qu'un mortel rassemblât tant de savoir. Entre les apophtegmes qui lui étoient propres, il disoit d'ordinaire „ que les Sujets d'une grande capacité ne paroissent rarement sur le théâtre „ du monde, que parce que les Princes ne „ vouloient pas se donner la peine de les „ découvrir”. Il agissoit en conformité de cette sentence, jamais Prince n'aima davantage les Savans, aussi c'étoit une émulation générale entre les Sujets, chacun s'efforçoit de se rendre digne par sa profonde capacité de l'estime d'un Monarque aussi accompli.

Sa justice.

A l'égard de sa justice, l'exemple de celle qu'il exerça contre son propre fils, suffit pour faire voir l'excès de sa rigueur. Il est bien

vrai

vrai qu'en diverses occasions il procéda plus tôt avec la puissance d'un Souverain despotique, que selon les formalitez ordinaires de la Justice. En cela il paroît s'être rempli des maximes, que Perez a laissées par écrit : „ Les „ résolutions émanées du pouvoir absolu ne „ peuvent pas toujours se régler sur les for- „ mes ordinaires, ni se soumettre au juge- „ ment de la raison, & des idées huma- „ nes”. Philippe dans les derniers instans de sa vie déclara qu'il n'avoit jamais fait tort ni injustice à qui que ce fût, à moins qu'on n'eût surpris sa religion par de faux rapports. Apparemment qu'il ne comptoit pour rien les sommes immenses qu'il a fait perdre à ses créanciers, & d'avoir réduit à huit les douze millions qu'il devoit aux Génois : je ne fais si cette banqueroute peut passer pour un acte de justice que puisse faire un Prince, c'est de souffrir qu'on ait la liberté de lui faire connoître les injustices, qui se commettent sous son gouvernement. Hors des cas où son intérêt étoit en compromis, il est certain qu'il n'y eut jamais de Souverain plus rigide, plus attentif, plus scrupuleux observateur de la justice. Le pauvre vivoit en sûreté à l'ombre de sa justice, la veuve trouvoit de la compassion & une protection certaine, l'orphelin étoit à couvert de toute violence, & qui paroissoit sans appui avoit sous l'autorité de ce Monarque une liberté entière de soutenir ses droits par les voyes juridiques. Il disoit que la Justice étoit un miroir, dont il se servoit pour observer ses actions dans celles d'autrui. Jamais siècle n'a été comparable à celui de ce Monarque, jamais les mal-

heu.

1598.

heureux, les indigens n'ont eu des ressources plus assurées contre la tyrannie des Grands & des riches, jamais une liberté plus ouverte de se plaindre. J'ai dit en général que le Siècle de Philippe efface tous les âges précédens sur ces avantages, car il faut avouer que de son tems ce Prince ne fut pas le seul recommandable à cet égard : Sixte V. porta plus loin l'exacritude à rendre la justice, quoique ce Souverain-Pontife paroisse répréhensible de l'avoir toujours exercée dans le dernier excès de rigueur. De cette exacte administration de la justice naissoit, au grand étonnement des autres Souverains, cette grande tranquillité qu'on voyoit regner, & qui regna toujours dans les Etats du Roi Catholique, pendant sa vie, ou pour mieux dire dans le cours de son regne qui fut si long. Don François de Palafoz, Seigneur d'Arita, le premier qui eut avec Sa Majesté un procès au sujet d'une Seigneurie, remit, en fidel vassal & brave Gentilhomme, ses prétentions au jugement du Roi même. Philippe, touché de cette généreuse manière de procéder, lui répondit, „ Vous me consti-
 „ tuez votre Juge, & moi je veux agir en
 „ Prince; allez; je vous cède le tout &
 „ vous accorde de plus ma faveur & mes
 „ bonnes graces”. C'est un trait digne des plus grands éloges, que dans ses plus pressans besoins d'argent, il ne voulut jamais permettre qu'on commuât en amendes pécuniaires les sentences de mort de qui que ce pût être, principalement, lorsqu'elles avoient été rendues à l'occasion de crimes énormes. Il disoit qu'il étoit injuste que les riches fussent plus

plus exemts que les pauvres des peines prononcées contre les scélérats, & que les uns & les autres devoient être également soumis aux rigueurs de la Justice. Il ajoutoit que les Tribunaux ne devoient pas être comme la toile d'araignée, qui retient les mouches, & se laisse arracher par les lézards. Se trouvant un jour dans un lieu nommé le bois de Segovie, & regardant par la fenêtre de son appartement, il aperçut ses deux cochers qui avoient querelle, & que l'un donna un coup de couteau. Le Roi ne manqua pas de descendre sur le champ, & aussitôt qu'il fut au lieu où étoit son carosse, il regarda fixement celui qui avoit fait le coup, & se tournant du côté de Don Diégué de Cordoue, il lui demanda pourquoi il n'avoit pas fait mettre ce malheureux en prison. Le Gentilhomme répondit qu'il n'y auroit eu personne propre à voiturer Sa Majesté. „ N'importe, *repliqua* „ *Philippe*, j'irai à pié ou à cheval, qu'on „ mène ce misérable en prison, afin qu'on „ le fasse punir comme il mérite”. Il fit trancher la tête à un Gentilhomme de Seville, qui avoit donné un soufflet à un Prêtre, quoique l'offensé eût déclaré qu'il lui pardonnoit. Il fit encore condamner au même supplice un autre Gentilhomme de Madrid, pour avoir tiré un coup de fusil sur un Chanoine de Toléde, quoiqu'il l'eût manqué. Le page de Madame Anne Laxal donna à quelqu'un un coup de stilet, & fut emprisonné par le Prévôt Saint Lazar. La Dame, avertie de cet événement, pria Antoine Sondez son amant de faire en sorte que son page fût remis en liberté. Sondez, qui n'avoit rien

1598.

rien plus à cœur que d'exécuter les ordres de sa maitresse, se mit à la tête de quelques Gentilshommes de ses amis, & alla arracher de force le page des mains du Prévôt. Celui-ci porta ses plaintes de la violence qui lui avoit été faite, & Philippe lui répondit, „ qu'il „ ne pouvoit pas douter qu'il n'eût été con- „ traint de relâcher le criminel, mais aussi „ que le pauvre Gentilhomme n'avoit pu „ faire autrement que de contenter sa mai- „ tresse”. Réponse, qui fait connoître que ce Monarque n'ignoroit pas quelle étoit la puissance de l'amour. En même tems il fit venir la Gouvernante des Dames du Palais, & lui ordonna de dire à Anne Laxal de prendre garde à l'avenir de ne pas exposer la vie d'un amant pour un page. Philippe étoit de plus partisan zélé de la Justice distributive, & il avoit une attention surprenante à s'informer du mérite de ses Sujets, pour leur assigner des récompenses assorties à leurs talens.

Son é-
quité.

Il fut ami de l'équité en toutes choses. Instruit de tous les crimes qu'Antoine Perez avoit commis contre les devoirs d'un Sujet fidele, il ne voulut pas, comme Souverain & suivant l'usage ordinaire, abréger le cours de sa vengeance. Il ordonna qu'on lui fit son procès dans les formes judiciaires, usitées d'égal à égal, quoique sous main il fit jouer des ressorts secrets, pour assurer la ruine de cet ingrat Favori. Il fit éclater pour tout le monde une merveilleuse intégrité, une probité incorruptible, une liberté admirable dans ses jugemens, une équité si extraordinaire, qu'elle ne lui permettoit pas d'avoir égard

égard à la qualité des personnes, mais seulement au droit des parties. Sous son règne, plusieurs particuliers, en vertu de ses ordonnances, furent contraints d'abandonner aux propriétaires légitimes les biens qu'ils leur retenoient injustement. Mais tous ces changemens se faisoient de la part des possesseurs, avec une soumission incroyable, sans bruit, sans qu'aucun osât se plaindre. Tant ses ordres étoient respectez. Cette vénération pour ses réglemens rejaillissoit sur tous ses Ministres, & sur les Officiers de ses tribunaux, qui se faisoient obéir avec d'autant moins de peine, qu'on les voyoit eux-mêmes les premiers soumis aux loix, dont l'observation leur étoit commise. Il souhaitoit que les procès se voidassent avec le plus de diligence qu'il seroit possible, n'ayant rien plus à cœur que de parvenir à abréger les procédures. A cet effet il fit Président de son Conseil Royal le Cardinal d'Espinosa, qu'il connoissoit Jurisconsulte très éclairé, laborieux, & exact. Ce fut de plus un trait remarquable de son équité, d'avoir gratifié les Arragonois des mêmes privilèges, annexez dans les Indes à la Nation Castillane; & cela en mémoire de la découverte du Nouveau Monde, qui s'étoit faite du regne & sous les auspices de Ferdinand Roi d'Arragon.

Nous avons vu dans le cours de cette Histoire plusieurs faits, qui exposent sa cons-tance. Sa cons-tance au grand jour. On a pu s'y convaincre que les revers les plus humilians, les faveurs les plus signalées de la fortune, n'ont jamais eu la force de le faire sortir de son fleg-

1598.

flegme ordinaire. Son esprit toujours ferme, toujours inaccessible à des mouvemens étrangers, toujours fixe dans ses maximes, toujours maître de contenir son cœur dans une tranquillité solide, il ne se laissa jamais emporter impétueusement à ces excès de hauteur qu'inspire l'adversité, jamais les disgrâces ne le frappèrent jusqu'à l'abattre. Dans le tems qu'il jetta les premiers fondemens de l'Escorial, quelques accidens survenus parurent aux personnes superstitieuses des pronostics affûrez de grands malheurs, dont la Couronne étoit menacée à l'occasion de ce bâtiment. Bien loin de s'émouvoir de ces terreurs chimériques, & des conseils qu'on lui donnoit d'abandonner cette entreprise, Philippe constant dans son dessein, n'en fut que plus animé à faire poursuivre les travaux, avec un soin infatigable & une persévérance surprenante. Il avoit coutume de dire „ que c'étoit le propre des ames basses & vulgaires, de suivre en esclaves les „ mouvemens immodérez de la colére ou „ de la joye, dans les événemens heureux „ ou sinistres. Que les Princes, qui par „ leur caractère aprochoient plus du Ciel „ que de la Terre, devoient imiter les Anges & non les hommes”. Sans avoir recours à tant de traits, n'y eût-il dans toute la vie de ce grand Monarque d'autre exemple de sa constance, que celle qu'il fit paroître dans le dernier période de sa maladie, & dont j'ai parlé fort au long, c'en seroit assez pour le proposer à tout l'univers comme un modèle. On en doit inférer sans replique, que s'il portoit cette ferme

mercé

meté héroïque jusques dans le tombeau, elle lui avoit été familière pendant sa vie. Et à cet égard quelle vaste matière d'éloge, de voir à l'approche de la mort tant de courage dans un Prince, qui avoit à regretter la perte de tant de Royaumes !

1598:

Enfin je vais toucher le dernier article de ce panégyrique, la générosité du Héros de l'Espagne. Sa main, d'accord avec son cœur, répandoit les biens sur ses Sujets avec tant de profusion, qu'il paroïssoit plutôt prodigue que libéral dans les récompenses qu'il assignoit à leurs services. Il éleva son Précepteur, Martin Silecius, sur le Siège Primatial de l'Eglise d'Espagne, à l'exemple de Charlequint qui porta le sien au Souverain-Pontificat, & ce dernier fut célèbre sous le nom d'Adrien VI. Le nombre des Princes qui poussent à ce point la reconnoissance, n'est pas grand dans le monde, & je ne connois de cette classe, qu'un Alexandre parmi les Grecs, un Charlequint entre les Empereurs Romains, un Philippe II. chez les Espagnols. Le premier gratifia Aristote son Maître de cent talens, somme immense pour ces tems-là. Charlequint ne s'estima pas content, jusqu'à ce qu'il eût placé sur le premier Trône de l'univers, celui à qui il devoit son éducation. Philippe ne crut pas pouvoir moins faire pour son Précepteur, que de le mettre à la tête du Clergé de tant d'Etats qui composoient sa vaste Monarchie. J'ai toujours entendu dire que *les Rois ont les mains longues* ; ils devoient bien plutôt les avoir plus larges que longues, & peut-être n'en remarque-t-on aucun qui les ait eues plus larges

Sa libéralité.

que Philippe. Ce Monarque ne laissa jamais sans récompense une belle action, des favans, des gens de justice, ou de guerre. Mais ce qui devient un digne sujet d'admiration, non seulement il exerça son cœur généreux à l'égard des bons, pour leur inspirer la noble envie de parvenir à une plus haute perfection, il fit part de ses graces aux méchans mêmes, dans la vue de les empêcher de devenir plus mauvais. De plus, (ce qui à la vérité est d'une ame plus que royale, je dis d'une ame divine) il n'éleva jamais ceux qu'il aimoit le plus particulièrement à une faveur démesurée, & au dessus de leur condition, comme les autres Souverains ont coutume de faire. Il disoit à ce sujet „ que les Princes, dans la distribution des „ récompenses, ne devoient avoir égard „ qu'au mérite des personnes, non aux sentimens d'amitié qu'ils avoient pour elles”. Il combla de biens Rui Gomez, en considération de la liberté qu'il avoit de jouir des faveurs de la Princesse d'Eboli, femme de ce favori. Malgré ce sujet de distinction, il ne lui confia jamais le secret des affaires de conséquence, sur-tout il évita soigneusement de lui remettre le soin de l'administration des loix, de laquelle dépend le salut, ou la ruine d'un Etat, comme l'enseigne Platon. Quoique le Comte de Bobadilla, ou si l'on veut le Comte de Chinchon, dût tout attendre de Philippe, pour avoir été élevé avec ce Prince dès sa plus tendre enfance, néanmoins ce sage Monarque ne lui donna que les emplois, qu'il jugeoit proportionnez à ses talens & à son mérite. Sur quoi il disoit

soit souvent „ qu'il avoit une mortification
 „ sensible de voir que sa tendre amitié pour
 „ le Comte n'avoit pu lui donner des ta-
 „ lens , pour être autorisé à le mettre avec
 justice au dessus de tous ses égaux". Il ne se
 fit jamais prier pour récompenser le mérite
 de qui que ce fût, jamais les recommanda-
 tions ne lui arrachèrent des graces pour des
 Sujets indignes. Maximes fondées sur une
 vive persuasion, qu'il étoit d'une exacte jus-
 tice de ne rien accorder à la faveur, & de
 donner les graces à ceux que leur mérite en
 rendoit dignes.

Après l'acquisition du Portugal, ses reve-
 nus montèrent à vingt cinq millions de du-
 cats, sans y comprendre les richesses des
 Indes, dont en quarante cinq ans de regne
 il tira trois cens millions de ducats. Ces
 sommes immenses furent employées en li-
 béralitez, excepté les fonds que consumma
 la guerre de Flandres, où de compte fait
 il dépensa cent millions d'or, joignons y
 les troubles de France qui lui en coûtèrent
 quarante. Tout le reste fut consacré à l'en-
 tretien d'Armées navales contre les Turcs,
 à fournir des secours à l'Empire, à des fon-
 dations, à des bâtimens. Car, ce qui est
 remarquable, Philippe ne dépensoit que cent
 mille ducats pour les frais de sa maison. Il
 donna généreusement de quoi marier les
 Demoiselles & les Dames de la Cour. En
 un mot ce fut le plus libéral, le plus gé-
 néreux Potentat, qui ait jamais paru dans
 le monde. De plus il conféra les titres de
 Duc, de Comte, & de Marquis, pour

1598.

Ses re-
venus.

1598. mieux honorer le mérite des Sujets recommandables par leurs services.

Ses défauts.

Je viens de faire voir Philippe dans tout l'éclat, qu'imprime l'assemblage des qualitez les plus respectables. A présent je vais le présenter sous une face bien différente, chargé de plusieurs défauts, qui néanmoins étoient effacez par la splendeur éblouissante de ses vertus. Il fut vindicatif à l'excès, jamais il ne laissa impunies ses offenses, même les plus légères. Il est vrai qu'il avoit l'art de couvrir de quelque prétexte équitable la manière de se vanger, tantôt c'étoit le voile d'une exacte justice, quelquefois d'autres motifs, le plus souvent il employoit le poison. Sa sévérité fut extrême en toutes choses, mais il étoit cruel en quelques rencontres, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de répandre le sang des hérétiques prétendus. C'est ce qu'il fit connoître, à la réception de la nouvelle du massacre des Huguenots en France. Cet horrible événement, détesté des Catholiques mêmes, le jetta dans des transports de joye, & dans le moment qu'il apprit cette barbare exécution, il s'écria, *ô jour heureux pour moi, ô jour beni pour l'Eglise!* Ce caractère naturel de cruauté se trouva joint à un penchant effréné aux plaisirs sensuels, car d'ordinaire les Princes cruels sont voluptueux, quoique tous les Princes d'une complexion amoureuse, ne soient pas avides de sang. Il ne se fit pas un scrupule d'entretenir publiquement un commerce criminel avec la femme de Rui Gomez, au su même de son mari, & dans sa jeunesse il ne mit
point

point de bornes à sa passion. On croit communément que Victorinus auroit été réputé le plus accompli des Empereurs Romains, tous les Historiens conviennent qu'il surpassoit Trajan en bonté, Antonin en clémence, Nerva en gravité, Vespasien pour l'épargne de ses finances, & Sévère dans l'intégrité de ses mœurs. Personne n'ose mettre ce Prince en parallele avec aucun de ces illustres Maitres de l'Empire du monde, par rapport à ses débauches excessives, qui obscurcissoient toutes ses vertus. Philippe fut encore soupçonneux, méfiant, & jaloux, jusques là qu'il ne permettoit pas que son fils parlât à l'Infante sa sœur, sans sa permission expresse, & en présence de ses Gouverneurs. Sur de simples soupçons, il tint longtems en prison l'Archevêque de Toledé. Il ne songeoit qu'à satisfaire ses propres passions, ami sans ménagement de ses intérêts, pour les remplir il auroit rompu cent fois avec le Ciel même. Pour le dire en un mot, ce Prince fut un composé des plus grandes vertus & des plus grands vices. Ce qu'il eut d'admirable & qui tient du prodige, c'est l'art inimitable qu'il posséda de cacher & de colorer ses vices, qui n'étoient connus que de peu de personnes, & au contraire de faire tellement reluire ses vertus, qu'il s'attiroit l'estime & la vénération de l'univers. Maximes, qu'il seroit à souhaiter que tous les Princes fussent mettre en pratique, obligez qu'ils sont pour l'honneur de la majesté divine de se donner en exemple à toute la Terre. Je dis pour l'honneur de la majesté divine, & je prie le Lecteur de ne pas

1598.

trouver ces expressions étranges. Tout le monde fait que les Princes sont l'image de Dieu sur Terre. Le peuple ne peut qu'être scandalisé de voir que Dieu ait placé son image en la personne d'un scélérat & d'un impie. Au lieu qu'un bon Prince & vertueux donne lieu de benir le Tout-puissant, de ce qu'il a daigné favoriser les peuples du choix d'un Souverain, qui fait soutenir si dignement le caractère qu'il tient de l'image divine, & en même tems on exalte le Prince, comme digne du commandement.

Mélange
de vertus
& de vices.

Pour finir ce qui a donné lieu à cette réflexion, ce mélange de vertus & de vices en la personne de Philippe II. devient une circonstance merveilleuse, par l'usage qu'il fit des talens qu'il avoit reçus de la nature. On peut le remarquer dans l'Histoire, jamais jusqu'à lui il n'y a eu Prince au monde, qui ait mieux su se faire honneur de ses vertus, & pallier ses vices. Point de vertu qui ne fût accompagnée de quelque vice, point de vice qui ne portât l'ombre d'une vertu. Et comme il avoit coutume de dire, „ que les Princes étoient tenus „ de se donner la réputation de vertueux, „ quelque mauvais qu'ils pussent être”, il ne manquoit pas de mettre en œuvre cette maxime. Il cachoit sous les apparences d'une vertu quelque vice que ce fût, & il ménageoit cet artifice avec tant d'habileté, que les dehors brillans éblouissoient, jusqu'à faire perdre de vue le véritable motif de son action. Au contraire, il favoit donner un tel relief à ses vertus, quelque superficielles qu'elles fussent, que tout le monde étoit la

dupe

dupe de son hypocrisie. En effet ses Ministres avoient beau être pénétrants, il n'y en avoit point qui parvint à pénétrer le fond de son ame. Aussi le Duc de Feria, l'un des plus fins, des plus prudens Ministres de l'Espagne, dit un jour, „ que le seul Roi Philippe „ pe connoissoit l'humeur du Roi Philippe”. Sans doute que cet habile courtisan fondoit ce préjugé, sur les principes que ce Monarque avoit continuellement dans la bouche :

„ Que les Princes ne devoient pas dire à „ leur cœur toutes les pensées qui remplis- „ soient leur tête. Qu'il étoit bon qu'ils ex- „ posassent leurs démarches au grand jour, „ sans laisser voir leur cœur à personne. „ Que, quelque travail qu'il pût leur en cou- „ ter, ils devoient acquérir la prudence, „ parce qu'elle leur fournissoit les ressources „ pour en imposer aux peuples. Qu'à l'ex- „ emple des chasseurs, ils devoient porter les „ yeux par-tout, quoiqu'ils n'eussent dessein „ de tirer leur coup qu'en un seul endroit”.

Ce grand Monarque, célèbre par sa profon-
de politique, avoit encore coutume de dire,

„ qu'il falloit que dans le gouvernement des „ peuples les Princes missent en pratique la „ méthode, qu'employent les Empiriques „ dans la composition de leurs remèdes, sa- „ voir, de faire un mélange de différentes „ drogues, pour en tirer une Médecine ex- „ cellente; & qui par cet art trouvoient le „ secret de rendre le poison même salutaire. „ Qu'à leur imitation les Souverains devoient „ passer à l'alembic un nombre de Maxi- „ mes d'Etat, pour en extraire la quintes- „ sence d'une seule, sans oublier les plus

Exemple
des Empi-
riques ap-
pliqué au
gouverne-
ment des
Princes.

1598.

„horribles, les plus barbares principes, dont
 „ils devoient former le suc raffiné d'une fa-
 „ge & utile administration”, Veritable-
 ment Philippe fut le plus habile distillateur,
 le plus excellent chimiste pour ces sortes de
 compositions. D'ordinaire il distilloit la ti-
 rannie, l'impiété, la passion, la cruauté,
 l'ambition, la débauche, la vengeance, &
 d'autres vices, (drogues particulières à son
 cœur) avec une sorte de mixture, c'est à
 dire, un peu de clémence, de justice, de zè-
 le, de bénignité, & d'autres vertus sembla-
 bles. Il opéroit d'une manière si subtile,
 que personne ne pouvoit apercevoir le poi-
 son. Bien souvent quelques Princes, le pu-
 blic, certains Ministres étrangers résidens
 à sa Cour, avaloient le breuvage mortel,
 qui leur étoit présenté dans une coupe d'or.
 On les voyoit prendre avec avidité les re-
 mède politiques, que Philippe leur avoit
 préparés, & ils les recevoient avec d'autant
 plus de confiance, qu'ils se faisoient illusion
 sur leur qualité salutaire au bien de l'Euro-
 pe. Quelle satisfaction pour notre Monar-
 que de voir le succès de ses démarches, de
 voir des préventions si propres à précipiter
 l'effet du venin, qu'il savoit si mortel aux
 intérêts des autres États! Mais on ne s'en
 apercevoit pas, tant il possédoit la science
 de faire boire à ses rivaux leur propre rui-
 ne, si subtilement transubstantiée, à l'aide
 de quelque antidote, qui offroit le charme
 trompeur du salut de la Chrétienté. Une
 circonstance à ce sujet rend ce fait beau-
 coup plus intéressant: l'habile Roi méloit
 dans son poison certain soporatif, qui re-
 noit

noit leurs sens engourdis, & leurs yeux fascinez de telle sorte, que l'ombre de la vertu mélangée dans le breuvage devenoit une réalité séduisante. Ces apparences d'un zèle pour l'avantage commun, d'une affection sincère pour le bien des particuliers, leur rendoient agréable un poison, qu'ils favouroient comme un spécifique infaillible. Il est vrai que l'engourdissement ne duroit, que jusqu'à ce qu'on eût découvert la fourberie, alors on reconnoissoit à sa honte qu'on s'étoit laissé surprendre par un *qui pro quo* de Philippe, pour me servir du langage des Empiriques.

Entre le nombre des défauts qui dominoient dans Philippe, la méfiance ne doit pas tenir le dernier rang. Jamais personne n'a pu se vanter d'avoir eu son entière confiance, tout le monde lui étoit suspect, il croyoit tout le monde capable de le trahir. Pour savoir à quoi s'en tenir, il entretenoit un grand nombre d'espions, pour lui rendre compte de toutes les démarches de ses Conseillers, Ministres, Généraux, & Gouverneurs. Le Duc d'Albe en est un exemple mémorable. Philippe étoit assuré de l'attachement inviolable de ce Seigneur à sa personne, il le regardoit & l'aimoit comme le plus fidèle Sujet de ses Royaumes. Malgré cette prévention si capable de tranquilliser son esprit, il étoit si peu maître de ses soupçons, que pendant tout le tems que ce fameux Capitaine commanda dans les Pays-Bas, il redoubla avec de grands frais ses espions, pour être instruit des moindres particularitez de sa conduite. Il ne seroit pas possible d'i-

Grande
désiance
de Philip-
pe.

1598.

maginer à quel excès il poussa la méfiance, si l'on n'en aprenoit des traits certifiez par les Historiens. Plus le Duc d'Albe se brouilloit avec la Reine Elizabet, plus le soupconneux Monarque se persuadoit que c'étoit une feinte, que le Duc étoit d'accord avec la Reine pour lui remettre toutes les Provinces des Pays-Bas, à l'exception d'une dont il devoit se faire nommer Souverain. Tout dénué de preuves, même d'indices les plus légers, qu'étoit ce projet imaginaire, quelque peu de vraisemblance que la réflexion pût y trouver, quelque impossibilité qu'il y eût dans l'exécution, Philippe le crut possible, & prit là-dessus ses mesures, au moins pour satisfaire les violens transports d'une passion qui le maitrisoit.

La méfiance est un défaut dans les particuliers; c'est, selon moi, une vertu dans les Princes. Obligez qu'ils sont par une fatale nécessité de confier leurs armes, leur réputation, le salut de leurs Royanmes, la sûreté de leurs Etats, leurs trésors, à une infinité de Ministres & d'Officiers; conduits d'ailleurs par l'impossibilité presque absolue de pouvoir rencontrer toujours des Sujets fidèles & d'une intégrité à toute épreuve, ils risquent souvent de s'endormir sur la bonne opinion qu'ils peuvent avoir conçue de la probité d'un homme, dont le cœur seroit rempli de mauvais dessein. Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient, le parti le plus sûr est de se fier à tout le monde par nécessité, & par maxime d'Etat avoir de la méfiance de chacun des Ministres en particulier. Ainsi la méfiance de Philippe étoit, suivant
mes

mes idées, une vertu, quoique dans la Morale commune elle soit condamnée comme un vice. Et ce Monarque mérite d'autant plus d'éloges à cet égard, que personne n'a jamais su diriger cette passion avec plus de prudence & d'adresse. C'est ce qui faisoit dire au Duc d'Albe, qui avoit une parfaite connoissance du caractère de son Souverain, „ que Philippe ne se fioit à personne, & „ malgré cela étoit bien servi de tous ses „ Officiers, parce que tous savoient que sa „ méfiance le rendoit attentif & clairvoyant sur toutes les démarches de ses Ministres. Quand un Prince se confie à tous en aveugle, il doit s'attendre à être trompé par plusieurs : au contraire, sa vigilance sur leur conduite, les tient dans une exacte fidélité. Cette vertu est un cristal très fin, & par là facile à se rompre & à se ternir, & c'est une grande vertu d'y avoir les yeux continuellement attachés.

Voilà dans toute son étendue l'Histoire de la Vie de Philippe II. Roi d'Espagne. Je crois pourtant à propos d'y ajouter le dénombrement des principaux Titres d'honneur, qu'il annexa à quelques familles d'Espagne.

TITRES

DE DUCS, COMTES, ET MARQUIS CRE'EZ
PAR LE ROI PHILIPPE, AVEC LES NOMS
DES SEIGNEURS QUI EN FURENT LES
PREMIERS INVESTIS.

TITRES DE DUCS.

IL CRE'A DUCS

D'Alcala de Los Ganzulez, *Don Peratán de*

444 VIE DE PHILIPPE II.

1598.

Riviera, second Marquis de Tarifa, sixième Comte de los Moralez, & Sénéchal d'Andalousie.

D'Offone, Don Pierre Giron, cinquième Comte d'Urena, & Grand-Bailli du Royaume de Castille.

De Feria, Don Gomez Suarez de Figueroa, cinquième Comte de ce nom, & Seigneur de Zafra.

De Pastrana, Rui Gomez de Silva, Prince d'Eboli, son Premier-Ministre & Favori.

De Banea, Don Gonzalez Fernandez de Cordoue.

TITRES DE COMTES.

IL CREA COMTES.

De Galu, Don Baltazar de la Cerda.

De Santa Gadea, Don Martin de Padilla Grand-Prévôt de Castille.

De Villar, Don Ferdinand de Torres.

De Villa nueva de Cannedo, Don Antoine de Fonseca.

De Baraias, Don François Zapata.

De Mayalda, Don Juan de Bona.

De Fuentes de Valdepero, Don Pierre-Enriquez de Azeveda.

De Fuenfaldagne, Don Juan de Vivero.

De Uzeda, Don Diégue Messia de Ovando, qui fut depuis fait Marquis de Lotiana.

TITRES DE MARQUIS.

IL CREA MARQUIS.

De Mirabel, Don Fabrice de Zuniga y Sotomaior.
De

- De la Mota, *Don Rodriguez de Ulloa.*
 De Ladrada, *Don Antoine de la Cueva.*
 De L'Algava, *Don François de Guzman.*
 De Sainte Croix, *Don Alvaro de Bassan.*
 D'Estepa, *Don Centorione Oltramontanos.*
 D'Almacan, *Don François de Mendoza.*
 D'Algerilla, *Don Rodrigue de Mendoza y Silva, fils ainé du Duc de Pastrana.*
 De Villalva, *Don Lorenzo Suarez de Figueroa, fils ainé du Duc de Feria.*
 De Villava del Rio y del Camino, *Don Frédéric-Enriquez de Riviera.*
 De Villa Manriquez, *Don Frédéric de Zuniga.*
 De Velada, *Don Gomez Davila.*
 De Valdarazette, *Melchior de Herrera, qui fut depuis créé Marquis d'Aunnon.*
 De Penafiel, *Don Jean Tellez Giron, fils ainé du Duc d'Osse.*
 De Fleseillas, *Don Duarte de Portugal.*
 D'Aguila-Fuentes, *Don Pierre de Zuniga.*
 De La Bannezza, *Don Pierre Zuniga de Bassan.*
 D'Almenara, *Don Innigo de la Cerda y Mendoza.*
 Del Carpio, *Don Diégue-Lopez de Haro.*
 De La Guardia, *Don Gonzalez Mesia.*
 De Hardales, *Don Louis de Guzman, Comte de Teba.*
 De Fromista, *Don Jérôme de Benavidez.*
 D'Alcala de l'Alameda, *Don Pierre-Lopez Porto-carrero.*
 De Guelamo, *Don Diégue de Zuniga, qui avoit été Abbé de Paraces.*
 De Cuellar, *Don François-Ernandez de la Cueva, fils ainé du Duc d'Albuquerque.*
 Del Bosco, *Don Michel Boleno, qui depuis fut Cardinal.*

446 VIE DE PHILIPPE II.

TITRES

DU ROYAUME DE PORTUGAL CONFÉREZ
A DES SEIGNEURS PORTUGAIS.

Il créa Comtes.

De Matostinhos & de Penaguido, *Don François de Sa.*

Del Basso, *Don Bernardin de Castro.*

De Villad Horfa, (*aujourd'hui Sainte Croix*)
Don François Mascareguas.

De Sabugas, *Don Edouard Albicastro.*

D'Idana, *Don Pierre d'Alcazowa.*

De Castel Rodrigo, *Don Christofe de Mora.*

D'Atalaya, *Don Emanuel Franciscos.*

De Villafranca, *Don Rodrigue-Gonçalez de
la Camara.*

De Villanueva, *Don Emanuel d'Albicastro.*

D'Ataogua, *Don Jean-Gonçalez Ataïde.*

De Lineras, *Don Ferdinand Noroia.*

De Feria, *Don Jean Peregra.*

De Tarauca, *Don Louis Menesex.*

Di Monte Santo, *Don Antoine de Castro.*

Fin de la Vie de Philippe II.

T A B L E

Générale des Matières contenues dans la Vie de PHILIPPE II.

Roi d'Espagne.

Le Chifre Romain marque le Volume.

Le Chifre Arabe renvoye à la page.

A.

- A**COIDENS. Digne d'attention arrivé à Charles V. I. 182. Remarquables & plaisans. I. 215. & *suiv.* Mistérieux arrivé à Charles V. I. 223.
- A**CTION. Digne d'un grand Roi. I. 222. De générosité de Charles V. I. 307. Action remarquable de Charles V. I. 536.
- A**DRIANI. Historien. Détail curieux des causes de la brouillerie de Charles V. avec Paul III. & Pierre Louis. Farneze. I. 360. & *suiv.*
- A**FRIQUE. Etats que possède Philippe II. dans cette partie du monde. II. 32. Autres qui lui sont tributaires. II. 33. Origine des noms des Iles d'Afrique. *ibid.* Entreprise sur la ville d'Afrique. I. 413. Issue de cette expédition. I. 414. Semences de guerre dans les Royaumes de ce continent. IV. 154.
- A**LAEOS. (Michel d') Exemple de fermeté de ce Moine. IV. 507.
- A**LBE. (Le Duc d') Part pour Naples II. 78. Il envoie le Comte de St. Valentin aux Caraffes II. 79. pour quoi il espère de réussir dans cette négociation. *ibid.* Ses véritables intentions comment elles furent découvertes. II. 84. Sa résolution après avoir appris les mouvemens de France & de Rome. II. 89. Il entre dans l'Etat Ecclesiastique. Etat de son Armée. Ce qu'il y fait. II. 90. Il envoie Loffredo à Rome avec des lettres au Pape & Sacré Collège. *ibid.* Ses conquêtes, assiege & prend Anagnin. II. 91. Grande epouvante que causent ses progrès à Rome. *ibid.* Il assiege Ostie. Perle qu'il y fait. II. 63. Excès de sa sévérité. II. 94. S'abouche avec le Cardinal Caraffe. II. 104. Raisons pourquoi on ne conclut rien dans ce Congrès. *ibid.* & 105. Article fondamental de ce Traité. *ibid.* Envoie Pacheco en Espagne à ce sujet. *ibid.* Prolonge la trê-

TABLE GÉNÉRALE

ve. ibid. Coup de partie pour son Armée. Pourquoi *ibid.* & 106. Sentiment sur cette trêve. II. 106. & *suiv.* Comment il profite de la négligence du Cardinal Caraffe. II. 108. Retourne à Naples. Mesures qu'il y prend. *ibid.* Il est blâmé de son entreprise. II. 109. Se plaint hautement & avec aigreur de plusieurs Ministres. II. 110. Marques de son ambition & orgueil insupportable. II. 110. & 111. La nouvelle de la prise de Saint Quentin lui fait prendre la résolution d'assiéger Rome. II. 156. Ses dispositions pour le St. Père. II. 159. Lettre du Roi son maître à ce sujet. *ibid.* Dans quel tems il la reçoit & sa surprise. II. 160. Consomme & signe le Traité. *ibid.* & *suiv.* Va à Rome & y est reçu avec pompe. II. 169. Il obtient l'élargissement de tous les prisonniers du Château St. Ange. *ibid.* Sa réponse au Cardinal St. Jaques. II. 170. Son retour à Naples. *ibid.* Dans quelle vue il presse si fort son retour à la Cour. II. 193. Est envoyé en France avec une ample procuration. II. 260. Fait partir un Gentilhomme pour Philippe. Pourquoi. II. 262. Son avis sur les affaires des Pays-Bas. III. 129. & *suiv.* Est choisi pour Général de l'Armée des Pays-Bas. III. 138. Son embarquement. III. 139. Son arrivée à Milan. III. 140. Il est sollicité d'entreprendre la conquête de Geneve. III. 144. Sa réponse. III. 145. Marche de son Armée. *ibid.* Grande discipline de son Armée. III. 147. Son arrivée dans les Pays Bas. III. 148. Sa visite à la Gouvernante III. 149. Réception que lui fait cette Princesse *ibid.* Etendue de son pouvoir. III. 150. Projets de ce Duc. III. 152. Comment il fait arrêter les Comtes d'Egmont & de Horn. III. 153. Il fait emprisonner plusieurs autres personnes. III. 154. Se fait remettre la Citadelle de Gand. Sujets de mortification qu'il donne à la Gouvernante III. 156. Qui lui remet le Brevet de Gouvernante III. 159. Etablit un Conseil. Titre de ce Conseil. III. 176. Loix qu'il fait publier dans les Pays Bas. III. 177. & 178. Il fait sommer par le Conseil le Prince d'Orange & plusieurs autres. III. 179. Sa sévérité. *ibid.* Ses craintes & sa dissimulation. III. 181. Il offre du secours au Roi de France. III. 182. Sa politique à ce sujet. III. 184. Grande idée de ce Général, qu'il exécute. III. 185. Il se transporte à Anvers. III. 186. On attribue au passage de ce Général la cause des Troubles de France. III. 191. Il en est du moins le prétexte. III. 192. Sa politique au sujet de la guerre civile de France. III. 222. Il fait raser l'Hôtel du Comte de Culenbourg III. 233. Fait élever à la place une Colonne. *ibid.* Inscription de la même. III. 234. Chagrins de ce Duc. III. 237. CONJURATION contre la personne.

DES MATIERES.

III. 248. Il résout la mort des Comtes prisonniers. III. 249. Diversité de sentimens à cet égard. III. 242. Comment il commença cette sanglante tragedie. III. 243. Il fait transférer les Comtes d'Egmont & de Horn à Brusselles. III. 244. Signe seul leur sentence de mort. *ibid.* Il entre en campagne. III. 253. Eloge de ce Général. *ibid.* Sa victoire contre le Comte de Nassau. III. 255. Elle est réputée miraculeuse. III. 256. Comparée à celle de Germanicus. *ibid.* Force de son Armée contre le Prince d'Orange. III. 258. Gloire de ce Duc. III. 260. Son retour à Brusselles. III. 262. Réflexion sur sa conduite après la victoire. III. 263. Il reçoit du Pape le Chapeau & l'Épée benits. III. 367. Il se fait ériger une statue. III. 368. Description de ce Trophée. *ibid.* Son inscription. III. 369. Indignation des Flamans & des Espagnols à ce sujet. III. 370. Sens de quatre vers qui ont couru à ce sujet. III. 371. Il ordonne des represailles contre les Anglols. III. 373. Il tente d'établir de nouvelles taxes. III. 374. Ses propositions aux Etats. III. 375. Conduite de ce Duc à ce sujet. III. 377. Secours qu'il envoie sous le nom de Philippe au Roi de France. III. 393. Sa plus grande passion dans cette occurrence. *ibid.* Il demande son congé. III. 412. Comment il tâche d'effacer en quelque manière les sinistres impressions que les Flamans avoient conçues de sa personne. III. 413. Il change de conduite à l'égard des Flamans. *ibid.* Il fait publier une amnistie générale. III. 414. Peud'effet qu'elle produit. III. 415. Il obtient la permission de revenir en Espagne. III. 491. Sa résolution de reprendre Mons. IV. 30. Mons se rend à lui. IV. 34. Cruauté de ce Général. *ibid.* Il sort des Pays-Bas. IV. 59. Sentimens des Protestans à ce sujet. IV. 60. Diversité d'opinions des Catholiques au sujet de cette abdication. IV. 61. Comment ce Duc est reçu en Espagne. IV. 62. Jugemens à cet égard. IV. 63. Sa prison. IV. 64. Diversité de sentimens sur ce fait. *ibid.* Réfutation des dits. IV. 65. Cause véritable de cette disgrâce. *ibid.* Constance de ce Duc. IV. 67. Il est choisi pour l'expédition du Portugal. IV. 332. Sa réponse à cette nouvelle. 333. Revue de son Armée. IV. 342. Diversité sur sa force. IV. 343. Il entre en Portugal. IV. 344. Sévérité de ce Général. IV. 345. Il marche à Lisbonne. IV. 349. Il bat le Fort de St. Laurent. *ibid.* Propositions de paix, qu'il refuse. IV. 350. Sa résolution. IV. 351. Il attaque les ennemis. *ibid.* Il fait proclamer le Roi après la prise de Lisbonne. IV. 355. Il fait poursuivre D. Antoine. IV. 356. Il est accusé d'être l'auteur d'un conseil sanguinaire. IV. 408. Son sentiment au Conseil du Roi. IV. 410. Sa mort. IV. 412.

TABLE GENERALE

- Ses paroles remarquables. *ibid.* Son éloge. *ibid.* Comparé au Connétable Montmorenci. IV. 413. Sentimens de Philippe à son égard. IV. 414 & 415.
- ALBE.** (Frederic) Combat & met en déroute les François. IV. 31. Cruauté de ce jeune Seigneur dans Mons. IV. 34. Pourquoi il est conduit en prison. IV. 65 & 66. Son évafion, la retraite qui caufe la difgrace du Duc fon Père. *ibid.*
- ALBERT.** (D'Autriche) Conspiration dangereufe qu'il a fur les bras à la mort de Rodolfe fon père. I. 20. Il n'est pas élu Empereur. I. 21. Sa ferme réfolution d'acquérir par les armes ce que fes envieux lui avoient enlevé par leurs intrigues. *ibid.* Ne reconnoit pas l'élection d'Adolfe pour légitime, lui fait la guerre huit ans. *ibid.* Gagne la bataille de Roſendal & tue Adolfe. I. 21 & 22. Son élection à l'Empire. *ibid.* Est couronné à Aix La Chapelle. *ibid.* Accident mémorable arrivé à fon couronnement. *ibid.*
- ALBERT** Roi de Navarre termine les différends caufez par la mort d'André Roi de Hongrie. I. 22. N'est pas fi heureux dans les différends arrivez à la mort de Venceſlas fon fils fans poſtérité. I. 23. Est obligé de paſſer en Bohême. *ibid.* Paſſe en Suiffe avec une importante Armée. I. 24. Est tué au milieu de ſes Etats & de ſon Armée par Jean fon neveu fils de Rodolfe, Duc de Souabe. *ibid.* Etat de ſa famille. I. 25. Bizarre aſſemblage de ſes vices & vertus. I. 26.
- ALBERT II.** Raiſons pourquoi on le nommoit l'eſtropié. I. 30. Quitte ſon Canonat, & à qui il ſe marie avantageuſement. *ibid.* A de continuelles guerres avec les Suiffes. I. 30. Avec quelle réputation il meurt. Etat de ſa famille. I. 31.
- ALBERT III.** Partage les Etats de ſon père avec Léopold. I. 31. Attaque Fribourg en Briſgaw. I. 31. Sa retraite dans un monaſtere. Sa mort. I. 35.
- ALBERT IV.** Dit la merveille du Monde. Son mariage. Etat de ſa famille. Sa mort. *ibid.*
- ALBERT V.** Ne jouit pas longtems de la Dignité Impériale. Sa mort. *ibid.* Ses belles qualitez. Son mariage. Etat de ſa famille. *ibid.*
- ALBERT** (Le Cardinal d'Autriche Archiduc). Est pourvu de l'Archevêché de Toledo. VI. 9. Gouverneur des Pays-Bas. VI. 112. Son voyage. *ibid.* Son entrée dans Bruſſelles. VI. 113. Il tient Conſeil. VI. 114. Ses négociés en France. VI. 147. Reçoit ordre de négocier la paix. VI. 168. Son ſentiment à cet égard. VI. 169. Ses repréſentations à la Cour d'Eſpagne ſur la concluſion de la paix. VI. 236. Reçoit la procuracion del'Infante pour prendre poſſeſſion des Pays-Bas. VI. 301. Sollicite de ſe rendre en Eſpagne. VI. 303. Son voyage

DES MATIERES.

- ge & sa fuite. VI. 505. Signe le Traité de paix. VI. 335. Détail de son voyage. VI. 349. & *suiv.* Cérémonie de ses épousailles à Ferrare par le Pape. VI. 351.
- ALBERT.** (Marquis de Brandebourg) Entre dans la passion & le projet de l'Electeur de Saxe. I. 426. Il prend le commandement de l'Armée des Conféderez. I. 439. Se rend odieux par ses ravages, *ibid.* & *suiv.* Ses rigueurs le rendent redoutable. I. 440. Effets de sa furieuse colére contre la Province de Souabe. *ibid.* Son double échec en allant joindre son Armée à celle de France. *ibid.* & 441. Emporte Worms & Spire d'assaut. I. 441. Se déclare pour l'Empereur. I. 454. Sa défaite à la levée du Siège de Metz. I. 458. Ses ravages. Effets que produisit l'affront qu'il avoit reçu devant Metz. I. 465. Se moque des menaces de Charles V. I. 466. Est mis au Ban de l'Empire. *ibid.* Perd la bataille, & sa fuite. I. 467. Il recommence la guerre. Est défait. Se retire chez le Marquis de Bade. I. 468. Sa mort. *ibid.*
- ALBERT.** (Pierre d') Ambassadeur d'obédience du Roi de Navarre à la Cour de Rome. II. 364. Incident à son sujet. Sa Harangue. II. 365.
- ALBRET.** Roi de Navarre chassé de son Royaume. I. 52. Prédiction de sa femme à ce sujet. *ibid.*
- ALENÇON.** (Le Duc d') Ses demandes. IV. 67. Intrigues pour le rendre maître des Pays-Bas. IV. 68. Conseils qu'on lui donne. IV. 69. Traité de ce Prince avec les Huguenots. IV. 71. Vue & but desdits conseils. IV. 72. L'intrigue est découverte. IV. 73. Il est arrêté avec d'autres Seigneurs. IV. 74. Sa fuite de la Cour. Il est choisi par les deux factions réunies pour leur Chef. IV. 152. Il est apellé par les Mécontents à la Souveraineté des Pays-Bas. IV. 364. Medailles curieuses à son entrée. IV. 372 & 373. Sa conduite suspecte aux Flamans. IV. 457. Son entreprise sur Anvers. *ibid.* Sa retraite. IV. 459. Sa lettre aux Etats pour se justifier. IV. 460. Son retour en France. IV. 460. Sa mort. IV. 465.
- ALEXANDRIN.** Envoyé en qualité de Légat à la Cour d'Espagne. De quoi il est chargé. III. 524.
- ALGER.** Expédition. Préparatifs à ce sujet. I. 249. Particularité remarquable. Succès de cette expédition. I. 250. & *suiv.*
- ALLEMAGNE.** Mouvemens qui desolent ce pays. I. 425. & *suiv.* Déclaration des Princes à Henri II. I. 452. Leur disposition sur les rigueurs du Duc d'Albe. III. 245.
- ALLEN.** (Guillaume) Oréé Cardinal. V. 62.
- ALTEMPS.** (Annibal d') Est envoyé à Philippe. 305. Sa commission. II. 306.

TABLE GENERALE

- ALTEMS.** (Marc Sitico Comte d') Est envoyé en qualité de Nonce en Allemagne. II. 304.
- AMAZONES.** (Fleuve des) Où il prend sa naissance. Combien de mille lieues il a de cours. Nombre des Nations qui habitent sur ses rives. Largeur de son embouchure. II. 39.
- AMBASSADE.** Solemnelle de la Republique de Venise à Clement VII. Et à Charles V. I. 160.
- AMBASSADEURS.** Dispute des Ambassadeurs de France & d'Espagne sur la préséance. II. 176. & *suiv.* Trait d'adresse à ce sujet. Conduite du Ministre de France à ce sujet. II. 178. Decret en faveur de celui de France. II. 179. Dispositions entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne. II. 461. Du Roi de Fez à la Porte. IV. 389. Magnifiques présens dont il est chargé. *ibid.* Sujet & succès de cette Ambassade. *ibid.* & 390. Ceux de Venise. Reception qu'ils font à l'Impératrice Marie. IV. 394. Ceux du Japon en Espagne. Sujet de leur deputation. IV. 477. Leurs noms & qualitez. IV. 478. Comment ils sont reçus de Philippe. IV. 479. D'Espagne & de Savoye à Rome. Leurs propositions au Pape. V. 16. & *suiv.* Suite curieuse de leur audience. V. 18 & 19. Conduite de ceux à Rome sous Sixte V. V. 41. Dispute de préséance entre ceux de France & d'Espagne. V. 137. & *suiv.* Mesures du dernier. *ibid.* Propositions d'accommodement. V. 138. Sentiment des Cardinaux à ce sujet. V. 139. Réponse de celui de France. V. 140. Colère de celui d'Espagne. V. 131. Indignation du Pape à la nouvelle de leurs mouvemens. V. 142. Fin de ce differend. V. 143. Ceux de Venise à Henri IV. VI. 64.
- AMBITION.** Vice trop ordinaire dans les Pays libres. I. 142.
- AMBOISE.** (Conjuration d') II. 357. Est découverte. II. 358. Suplices des Conjurez. *ibid.*
- AMERIC.** (Vespuce Florentin) Découvre les Indes occidentales & le Bresil. II. 34 & 35.
- AMIDA.** Roi de Tunis chasse son Père de son Royaume. I. 373. Sa cruauté inouïe. *ibid.*
- AMIENS.** Prise de cette ville par Henri IV. VI. 178.
- AMSTERDAM,** ville Capitale de la Hollande. Tire des richesses innombrables des Indes. II. 58.
- AMURAT III.** Succède à Selim. Il déclare la guerre à la Perse. IV. 183.
- ANAGNIE.** Est assiégée par les Espagnols, prise & pillée. II. 91.
- ANGLETERRE.** Affaires d'Angleterre. V. 484. & *suiv.* Convocation du Parlement de ce Royaume. Pourquoi. I. 503. Obstacle à la réunion. I. 504. La Religion Catholique Romaine y est rétablie. I. 505. Cruelle per-

DES MATIERES.

- persécution des Protestans. I. 506. Acte autentique qui ordonne le changement de Religion dans tout ce Royaume. II. 222. Différens des Habitans avec les Flamans. II. 514. Conspiration découverte dans ce Royaume. IV. 497. Supplice du Chef. IV. 498. Traité des Anglois avec les États Généraux. IV. 569. Allegresse publique à ce sujet. IV. 571. Mouvemens de ce Royaume & de la France. V. 116. Defaite des Anglois en Amerique. V. 122. Leur courage supérieur à celui des Espagnols. IV. 123. Retraite des deux Armées. *ibid.* Armée Angloise en Mer. V. 160. Mouvemens des Anglois. V. 162. Les deux Flottes une seconde fois en présence. V. 167. Avantage des Anglois. V. 168. Stratageme dont ils se servent pour faire peur aux Espagnols. V. 171. Réjouissance dans ce Royaume à quel sujet. V. 184. Armée Navale de ce Royaume contre l'Espagne. V. 233. Sa force. V. 234. Son expédition à la Corogne. *ibid.* Elle paroît à la vue de Lisbonne. V. 235. De là à Cascais. V. 236. Expédition d'un Anglois en Barbarie. V. 401. Vaisseaux Espagnols pris. V. 402. Réflexion sur les forces maritimes de ce Royaume. VI. 116. Expédition de sa Flotte à Cadis. VI. 126. & *suiv.* Son retour. VI. 131.
- ANGUISCIOLA.** Chef des conjurez contre Farneze. I. 364. Détail de cette Conjuration. *ibid.* & *suiv.*
- ANJOU.** (Le Duc d') Danger de ce Prince & de la Cavalerie Royale. II. 397.
- ANTOINE.** (Don) Prieur de Crato, prétend n'être pas Bâtard, & se met sur les rangs des héritiers de Sebastien. IV. 316. Ses mesures à ce sujet. IV. 319. Promesses que lui fait Philippe. IV. 330. Il envoie un Ambassadeur à la Porte. IV. 345. Sa conduite violente. IV. 347. Il se fait proclamer Roi, ce qui cause sa ruine. IV. 348. Situation de son camp & de son Armée. IV. 350. Fuite de ses troupes. IV. 352. Mouvemens de ce Prince. *ibid.* Il est poursuivi par ordre du Duc d'Albe. IV. 356. Sa defaite & sa fuite. IV. 357. Réflexion sur la conduite des Généraux Espagnols à cet égard. IV. 358. Son séjour caché en Portugal. IV. 359. Il passe en France & en Angleterre. IV. 397. Succès de ses voyages. *ibid.* Flotte de France en sa faveur. IV. 404. Il se retire dans l'Île Terceire, où il se fait proclamer Roi. IV. 407.
- ANVERS.** Traité des habitans avec la Gouvernante. III. 119. On y bâtit une citadelle. III. 185. Description de cette forteresse. III. 187. Entreprise du Duc d'Alençon sur cette ville. IV. 456. Massacre des François. IV. 457. Siège & prise de cette ville. IV. 491. Articles de la Capitulation. IV. 493. & *suiv.*
- ARCO.** (Le Comte Scipion d') Est chargé de l'Ambassade

TABLE GÉNÉRALE

- F** de d'obédience de Ferdinand à Pie IV. II. 304.
- ARRAGON.** Revolte des Arragonnois. V. 419. Mouvement & fuite du Chef de la Justice. V. 420. Severe punition des Chefs de la revolte. V. 421.
- ARSCOT.** (Le Duc d') Envoyé par Charles V. au devant de Philippe II. avec le corps de Cavalerie, nommée Compagnie d'ordonnance des Pays-Bas. IV. 212. Il envoie un Exprès à Vienne. IV. 213.
- ARSENAL.** De Venise. Sa description. III. 406. Il est brulé. III. 407. Divers noms qu'on donne à cet édifice. *ibid.*
- ARTICLES** du contrat de mariage de Philippe II. & de Marie d'Angleterre. I. 489 & 490.
- ARTOIS.** (Comté d') Ses villes. II. 54.
- ASIE.** Etats que Philippe II. possède en Asie. II. 34.
- AYALOS.** (Don Ferdinand d') Marquis de Pescaire, Ambassadeur au Concile de Trente de Philippe III. 411. Sa réception. II. 412.
- AVARICE.** Exemples d'avarice. I. 316.
- AVANTURE.** Remarquable arrivée à Madrid. I. 225.
- AUGSBOURG.** (Diète d') Depuis appelée Confession d'Augsbourg, est lue en présence de Charles V. Par qui soufrite. I. 177. & I. 368. Articles proposez par les Luthériens. II. 216. Réponse de l'Empereur. II. 227. On y met en délibération les affaires de Hongrie. *ibid.* Henri II. y envoie des Ambassadeurs. II. 228. Leuts demandes. *ibid.* Il est résolu d'envoyer des Ambassadeurs en France. II. 230.
- AUTRICHE.** (Anne-Marie d') Epouse de Philippe II. Roi d'Espagne. III. 490. La nouvelle Reine passe d'Allemagne en Flandres. Sa fuite. III. 492. Elle s'embarque à Flessingue. Son cortége. III. 493. Son arrivée à Madrid. III. 494. Sa mort. IV. 359. Eloge de cette Princeffe. IV. 360.
- AUTRICHE.** (La Maison d') Comparée au soleil. I. 2. Empereurs qui en sont sortis. I. 8. Diverses opinions sur son origine. I. 6. & *suiv.* Origine du Duché d'Autriche avec le titre de Marquis. I. 14. Fin de la Maison d'Autriche avec le titre de Marquis. *ibid.* Généalogie de Frederic Duc d'Autriche. I. 15. Prétentions d'Orthocare au Duché d'Autriche. *ibid.* Erigé en Archiduché. I. 22. Les Suisses secouent le joug de cette Maison. I. 23. Seule espérance de cette Maison en la personne d'Albert II. I. 29. La ville de Bâle rentre sous sa domination. I. 37. Elle possède Milan à titre de fief. II. 21. Trait malin contre cette Maison. II. 276.

B.

BALE'ARES. Iles qui furent peuplées par Baleus Capitaine. I. 8. Connues aujourd'hui sous les noms de

DES MATIERES.

- de Majorque & de Minorque. II. 28. Histoire de ces Royaumes. *ibid.*
- BANDITS.** En Italie. Desordres qu'ils y commettent. V. 320. & *suiv.* Combat à leur avantage. V. 323. Jalouſie & ſéparation des deux Chefs. V. 324. Réflexion ſur leur intrepidité. V. 326. & 327.
- BARBARIGO.** Sa mort. III. 547.
- BARBARO.** (Marc-Antoine) Ambaſſadeur à Conſtantinople. Mouvements de ce Miniſtre. III. 446. Il donne avis au Sénat de la réſolution de faire la guerre contre l'Iſle de Chipre. III. 450. Réponſe remarquable qu'il reçoit du Grand-Viſir. III. 559. Sa généroſité. IV. 95.
- BARBEROUSSE.** Se rend formidable à toute la Chrétienté. I. 188. Défait par Charles V. I. 190.
- BARCELONNE.** (Comté de) Eſt fort conſidérable par rapport à ſon ancienneté & à nombre de beaux privilèges qui lui ſont annexez. Son hiſtoire. II. 50.
- BARLAIMONT.** (Gilles de) Ce Général reçoit la conduite de l'Armée Eſpagnole en Flandres. IV. 146. Force de cette Armée. *ibid.* Il prend Buren. IV. 147. Son entrepriſe ſur l'Iſle de Schowen. IV. 147. Autres expéditions remarquables. IV. 148.
- BARTHELEMI.** (St.) Maſſacre à Paris. IV. 20. & *suiv.* Qui ſont les perſonnes à qui on confie l'exécution de ce maſſacre. IV. 21.
- BASSAC.** Bataille de Baſſac. III. 384.
- BASSAN.** (Don Alonzo) Cet Amiral eſt envoyé à la rencontre des Anglois. V. 392. Sa conduite à l'égard des vaincus. V. 398.
- BASTIA.** (Château de) Sa conſtruction. V. 256.
- BATAILLE.** De Marignan. I. 46. & I. 54.
- BAVIERE.** (Louis de) Aſſiſte puiffamment les Suiffes. I. 25. Elu Empereur avec Frédéric Archiduc d'Autriche. I. 28. Couronné à Aix la Chapelle. *ibid.* Bataille de Muldorf. *ibid.*
- BAVIERE.** (Volfgang de) Duc de Deux Ponts. Paſſe en France. Pourquoi. II. 391. Sa mort. III. 395.
- BAUME.** (Pierre de la) Evêque de Genève. Sujet de ſon voyage de Gènes. I. 195.
- BELLIEVRE.** (Le Préſident) Ambaſſadeur de France à la Cour d'Angleterre. Ses efforts. V. 95.
- BEZE.** (Theodore de) Gentilhomme de Bourgogne. Chef de la Députation au Colloque de Poiſſi. II. 396. Il ſuccède à Calvin. *ibid.* Son portrait. *ibid.* Mémoire qu'il préſente au Roi. II. 397. Conférence particulière avec le Cardinal de Lorraine. *ibid.* Par qui il eſt introduit à l'aſſemblée. II. 398. Fait l'énumération des articles de la Doctrine Chrétienne. *ibid.* Ses proteſtations & prière au Roi. *ibid.* Il remet au Roi la Confeſſion de Foi des Eglifes Proteſtantes. II. 398. Comment

TABLE GENERALE

- ment il répond au Cardinal de Lorraine II. 399.
- BIBLE ROYALE.** Par quel ordre imprimée. II. 442. A qui l'exécution de cet ouvrage est confiée. *ibid.* Qui l'a imprimée & où. II. 443. Combien de tems on y a travaillé & de quels Papes elle reçut l'approbation. Ce qu'elle coûte. *ibid.* De Sixte V. en Langue vulgaire, événemens extraordinaires qu'elle cause. V. 267. Passage d'un Auteur à ce sujet. *ibid.* Exemplaire de la dite. V. 271. Fait remarquable de la même. V. 271.
- BIBLIOTHEQUES.** Où se trouvent les Exemplaires de la Bible de Sixte V. V. 271.
- BIEZ.** (Edouard de) Maréchal de France. Est dégradé de cette première charge de la guerre, & autres dignitez. Pourquoi. I. 405.
- BLOIS.** Assemblée des Etats de France en cette ville. Déclaration d'Henri aux Etats. IV. 236. Sa demande. IV. 237. Réponse des Etats. *ibid.* & *suiv.*
- BOISOT.** Un des plus habiles hommes de son tems. De fait la Flotte des Espagnols près du port de Berg-op-Zoom. IV. 99.
- BOLOGNE.** Protestation des Ministres de Charles V. contre le faux Concile de Bologne. I. 371.
- BONIFACE VIII.** Pape. Sa conduite intéressée. I. 22.
- BONIFACE.** (St.) Comment cette ville est surprise. I. 472. Punition du Gouverneur. I. 473.
- BONNE.** Capitulation de cette ville. IV. 490. Sa garnison taillée en pièces. V. 260.
- BON-MOT.** De François I. à Charles V. I. 179.
- BORGIA.** (François de) Son histoire extraordinaire. I. 231. & *suiv.*
- BORROME'E.** (Charles) Neveu de Pie IV. qu'on révère aujourd'hui à Milan sous le titre de Saint. Est chargé de la conduite des principales affaires de l'Eglise II. 295. Sa querelle avec le Senat de Milan. III. 95.
- BORROME'E.** Famille de Pie IV. Son élévation. II. 245.
- BORROME'E.** (Frederic) Son mariage avec Virginie fille du Duc d'Urbin. II. 333.
- BOTHUEL.** (Jaques Hepburn Comte de) Amant de la Reine Marie. V. 81. Il épouse cette Princesse. V. 83.
- BOVILLON.** (Le Duc de) Sa conduite à l'assemblée des Etats à Paris. V. 489. Assoupit la querelle des Etats-Généraux & de la Reine d'Angleterre. VI. 151.
- BOURBON.** (Henri de) Prince de Condé. Sa conduite au sujet du Massacre de la St. Barthélemi. IV. 25. Il est excommunié. IV. 525. Sa mort. V. 142.
- BOURBON.** (Le Cardinal de) nommé en qualité de Roi de France Charles X. V. 285. Secours qu'il reçoit du Roi d'Espagne. *ibid.* Sa mort. V. 293.
- BOURBON.** Raison pourquoi le Duc quitte le parti de François I. & passe au service de Charles V. I. 94. Il

DES MATIERES.

- affiége la ville de Rome. I. 117. Sa mort. *ib.*
- BOURBOURG. Cette ville entre Dunkerque & Gravelines est choisie pour le Congrès. IV. 501.
- BRABANT. (Duché de) Ses principales villes. II. 54. Ses privilèges. III. 14 & 15.
- BRAGADINO. (Marc-Antoine) A le principal gouvernement dans la ville de Famagouste. III. 504. Sa résolution de rendre cette place. III. 505. Il va avec les autres Chefs vers Mustafa. III. 506. A quel sujet il écrit à ce Général. III. 507. Il est massacré avec les autres. III. 508. Sa mort cruelle. III. 509. Fermeté inébranlable de cet illustre Martyr. III. 510. A quoi a été réservée sa peau. III. 511.
- BRAGANCE. (La Duchesse de) Prétend à la Couronne de Portugal. IV. 257. Mesures qu'elle prend. IV. 319. Promesses de Philippe au Duc de ce nom. IV. 330. Renonciation de ce Prince à ses Droits. IV. 361.
- BRANDEBOURG. (Electeur de) Refuse de se trouver à la Diète. Pourquoi. I. 409.
- BREDA. Choisie pour le lieu du Congrès. IV. 146. Prise de cette place par un stratagème remarquable. V. 317. Grande négligence des gardes. *ibid.* Détail de cette expédition. V. 518. Joye des Etats pour cette conquête. V. 319.
- BRESIL. Partie de la presqu'île Méridionale du nouveau Monde. Son étendue. Comment elle est divisée. II. 38.
- BRIGNOLES. Déroute des François. I. 202. Evénement singulier. *ibid.*
- BRISSAC. (Comte de) Commande la Flotte de France en faveur de Don Antoine. IV. 404. Il perd la Bataille. IV. 406.
- BRUSSELLES. Sujet de réjouissances en cette Cour. II. 374. Exécution de plusieurs Gentilshommes dans cette ville. III. 243. Et de plusieurs autres. III. 244. Arrivée du Prince d'Orange dans cette ville & sa réception. IV. 211. Sujet d'une nouvelle faction. IV. 212. Qui demande l'élection d'un nouveau Gouverneur. *ibid.* Candidats proposez. *ibid.* Elle élit l'Archiduc pour Gouverneur des Pays-Bas. IV. 213.
- BRUSSELLI. Son Discours au nom de Charles V. aux Etats Généraux. I. 15.
- BULLE. De Pie IV. pour la publication du Concile. II. 240. Remarque sur cet événement. *ibid.* Sur la levée des décimes sur le Royaume d'Espagne. II. 348. D'excommunication contre la Reine Elisabeth. III. 403. Suites de cette Bulle. III. 404. Du Pape en faveur des Ecclésiastiques. III. 409. D'excommunication contre la Reine Elizabeth. V. 67. & *suiv.*
- BUREN. Ville forte sur les confins du Brabant. Est prise

TABLE GENERALE

par les Espagnols. Le Château se rend à composition.
IV. 147. Sac de cette place, *ibid.*

- C.**
- CADIS.** Prise & sac de cette ville. VI. 126.
- CAGLIARI.** Ville du Royaume de Sardaigne parfaitement fortifiée par la nature. Résidence des Vice-Rois. II. 26.
- CALATAGIRONE.** (Bonaventure) Général des Franciscains. Choisi pour négocier la paix. VI. 136. Ses voyages à Paris & à Madrid. VI. 157. Ses négociations à la Cour de France. VI. 170. Et à celle d'Espagne. VI. 172. Va à St. Quentin. VI. 231. Charge des pleins-pouvoirs de Philippe & de l'Archiduc. VI. 234. Son voyage à Bruxelles. VI. 236.
- CALABRE.** (Duché de) Irruption des Turcs dans cette Province un des principaux ornemens de la couronne de Philippe II. II. 43. Son histoire. *ibid.* & *suiv.* Situation de cette Province. II. 45 & 46. Son étendue. Ses bornes. Très fertile. Signification de ce nom. Ses richesses. Caractère de ses habitans. II. 46 & 47. Desordres dans ce Duché. II. 473.
- CALAIS.** Prise aux Anglois par les François. II. 155. Conquête par l'Archiduc. VI. 147.
- CALVIN.** (Jean) Sa mort. II. 496. Son Histoire. II. 497. & *suiv.* Sa naissance & son éducation. II. 502. Il est fait Chanoine & Curé. II. 503. Son passage en Allemagne. II. 504. Il a Bucer pour compagnon de ses travaux. *ibid.* Qui lui fait le portrait de Luther. II. 505. Son projet. II. 506. Il passe en Suisse. Puis en France. II. 507. Progrès de sa Doctrine. *ibid.* Va en Italie. *ibid.* Danger qu'il court à Ferrare. II. 508. Il passe à Genève. II. 509. Il est nommé Pasteur de cette Eglise. II. 510. Sa réforme. *ibid.* Il en est banni. II. 511. Il y est rapellé. II. 512. Son portrait. II. 513.
- CAMBRAY.** Paix conclue en cette ville, appelée le Traité des Dames. I. 154. Les conditions. *ibid.* Raisons qui engagent François I. à donner la main à cette Paix. I. 155. Charles V. accable cette ville, & y fait bâtir une Citadelle. I. 290. Trêve conclue en cette ville entre les deux Couronnes de France & d'Espagne. II. 69. Elle est abandonnée par les Protestans. III. 119.
- CAMPANA.** Sujet du Roi d'Espagne. Ce qu'il écrit au sujet de la résolution des Hollandois. IV. 363.
- CANARIES.** (Royaume des) Son histoire. Situation de ces Iles. Leur nombre. Origine de leur nom. Sont extrêmement fertiles en grain & en vin. L'air y est tempéré. II. 31 & 32.
- CAPITAINES.** Conduite extraordinaire de deux grands

DES MATIERES.

- Capitaines. I. 226. Railonnement sur ce sujet. I. 227.
 Maxime générale des grands Capitaines. II. 89.
- CAPITOLE. Statue érigée dans le Capitole à l'honneur du grand Alexandre Farnese & les inscriptions. V. 480. & *suiv.*
- CARACCILO. (Paul Marcel Marquis de) Sa descente dans l'Isle Cercare. Fuite & massacre de son monde. V. II. Sa mort. V. 12.
- CARAFFE. (Le Cardinal) Est envoyé du Pape son oncle au Duc d'Albe. Pourquoi. II. 103. Son abouchement avec ce Duc. II. 104. Pourquoi il ne conclut rien dans ce Congrès. *ibid.* & 105. Article fondamental de ce Traité. *ibid.* Il envoie Fantuccio à Rome à ce sujet. Prolonge la Trêve. II. 106. & *suiv.* Ses fautes d'inadvertence. II. 108. Il est envoyé avec le titre de Légat à Venise. II. 117. Plaisir qu'il remporte de son infructueuse Légation. II. 118. Se rend en diligence à Ferrare. Ses négociations. *ibid.* Se rend en poste à Reggio pour voir l'Armée du Duc de Guise. II. 124. Consomme & signe le Traité de Paix de Caves. Conditions de ce Traité. II. 160. & *suiv.* Est envoyé en qualité de Légat à Philippe II. Dans quelle disposition il trouve ce Monarque. *ibid.* Moyen dont il se sert pour le rendre maître de la personne de son oncle. II. 240. Fait particulier à ce sujet II. 241. Comment ses violences sont découvertes. II. 244 & 245. Il est banni avec ses Freres. II. 246. Circonstance qui développe le caractère de ce Cardinal. II. 249. A quoi il s'occupe dans son exil. II. 250. Reçoit un pardon général. II. 283. Et un saufconduit pourquoi. *ibid.* Dans quelle vue il se jette dans la faction d'Espagne. *ibid.* Privilège qu'il obtient en Espagne. II. 324. Succès de l'accusation qu'il intente contre Colonne. II. 327. Son emprisonnement. II. 328. Poursuite du procès. II. 330. Est condamné à la mort. II. 356. Chefs d'accusation contre ce Cardinal. II. 378. Sa fermeté dans ses réponses. II. 399. Pourquoi il n'est pas appliqué à la question. *ibid.* Son exécution. II. 382. Il s'abandonne à tout son desespoir. *ibid.* Sa mort & ce qu'on fait de son corps. II. 383.
- CARAFFE. (Maison des) Cette Maison est fort puissante à Rome par la faveur de Paul IV. II. 73. Est mise en possession des biens des Colonnes *ibid.* Détail de l'intrigue pour perdre cette Maison. II. 241. & *suiv.* Cette famille est bannie. II. 246. Situation de cette Maison à Rome. II. 322. Commencement de sa ruine. II. 325. Ils sont emprisonnez. II. 328. Diversité de jugement sur cet emprisonnement. II. 329. Poursuite du procès. II. 330. Réhabilitation de cette Maison. III. 105. & *suiv.*

TABLE GENERALE

- CARLOS.** (Don) Fils de Philippe II. Porte une mélancolie profonde à quel sujet. II. 300. A quel sujet ce Prince prend contre son Père les plus finistres impressions. II. 302. Est proclamé légitime & présomptif héritier de tous les Royaumes de la Monarchie Espagnole. II. 303. Reçoit sous ce titre les complimens de tous les Ambassadeurs. *ibid.* Accident arrivé à ce Prince. II. 438. Manière miraculeuse dont il fut guéri. *ibid.* & 439. Considérations générales sur la disgrâce de ce Prince. III. 292. Sa lettre au Comte d'Egmont. III. 295. Caractère de ce Prince. III. 302. Son dégoût pour son Père. III. 303. Sa haine pour tous les favoris de son Père. III. 304. Indices qu'il donne de cruauté. III. 305. Cause de ce mauvais caractère. III. 306. Il est envoyé à Alcalá. III. 307. Accident qui le met en danger de la vie. III. 308. Est éloigné des affaires & du mariage. III. 309. Les Princes Protestans tâchent de l'attirer dans leur parti. III. 310. Son affection pour les Flamans. III. 311. Son emportement contre le Duc d'Albe. III. 312. Sa violence à l'égard de son Père. *ibid.* Découverte de Don Juan au Roi. III. 313. Autres indices de ses mauvais desseins. III. 314. Son amour pour sa belle Mère. *ibid.* Il est arrêté de nuit. Par qui. III. 315. Comment il est traité. III. 316. Est enfermé sous une forte garde dans une tour. III. 317. On instruit son procès. III. 323. Est remis au tribunal de l'Inquisition. III. 327. Haine des Inquisiteurs contre ce Prince. III. 328. Son Procès & sa condamnation. III. 330. On lui fait la lecture de la sentence. III. 334. Tableau qu'on lui présente. *ibid.* Demandes qu'il fait à genoux. III. 335. Réponse qu'on lui fait. *ibid.* Agitation de ce Prince. III. 335. Il refuse les Sacramens. III. 336. Opinions sur ce fait. *ibid.* Sa réponse à son Confesseur. III. 337. Sa mort. *ibid.* Magnificence de ses funérailles. III. 341. Portrait de ce Prince. IV. 283.
- CARMAGNOLE.** Capitale du Marquisat de Saluces. Est prise par le Duc de Savoye. V. 191.
- CARNESECCHI.** Homme de grand mérite. Est emprisonné, comment, & pourquoi. III. 104.
- CASAUT.** (Charles) Consul à Marseille. Son Traité avec le Roi d'Espagne. VI. 146. Est tué à la surprise de cette ville. VI. 145.
- CASEMBROT.** Secrétaire du Comte d'Egmont. Sa mort cruelle. III. 252.
- CASIMIR.** Prince Palatin. Sa jonction avec le Prince de Condé. III. 565. Il écrit au Roi de France. Son motif. *ibid.*
- CASTILLE.** (Le Grand Commandeur de) Est envoyé à Rome. III. 361. Ses plaintes. III. 362. Malheur qui lui

DES MATIERES.

- lui arrive. III. 364. Description du Naufrage. III. 365.
- CATEAU-CAMBRISIS.** Les Plénipotentiaires y concluent la Paix. II. 254. Articles de cette Paix. II. 255. & *suiv.* Otages de cette paix. II. 258.
- CATHERINE de MEDICIS.** Reine & Regente en France. Ses plaintes à la Cour de Rome. II. 462. Promesses qu'elle fait au Pape. II. 467. Son abouchement avec la Reine d'Espagne. III. 18. Cette Princeſſe est avertie du complot des Protestans. III. 202. Sa fuite avec le Roi à Meaux. III. 203. Elle y tient conseil. III. 204. Divers avis, *ibid.* Opinion du Duc de Nemours. *ibid.* La Reine part pour Paris. III. 206. Ordre de la marche. III. 208. Tient un conseil. III. 209. Avis de cette Princeſſe. III. 218. Sa mort & son éloge. V. 216. Ses défauts. V. 217. Passage de l'Histoire de Davila à ce sujet. V. 218.
- CATHERINE.** Duchesse de Savoye, fille de Philippe II. Sa mort & son éloge. VI. 250. Ses enfans. VI. 251 & 252.
- CATHERINE.** (St.) Construction de ce Fort. V. 259.
- CAUDEBEC.** Assiéé par Farnese V. 460. Prise de la ville. V. 461.
- CAVES.** Traité de Paix entre Philippe II. Roi d'Espagne & Paul IV. Articles de ce Traité. II. 160. & *suiv.* Articles secrets. II. 162. Réflexions sur ce Traité. II. 163.
- CERCARE.** Ile. Pourquoi elle porte ce nom & description de cette Ile. V. 7. Descente de Marcel Caracciolo dans cette Ile. V. 8. 9. Mouvements des Mores. V. 10. Fuite & Massacre des Chrétiens. V. 11. Débarquement de Don Pierre de Toléde dans cette Ile. *ibid.*
- CERDAGNE.** (Comté de) Son histoire, Sa situation. II. 51.
- CRACON.** Lieutenant Espagnol. Son aventure remarquable au Siège de Leide. IV. 120.
- CHAMBRES.** Etablissement de celle des Orphelins en Espagne. V. 129 & *suiv.*
- CHANTONAI.** Ambassadeur de Philippe à la Cour de France. Sa négociation. II. 367.
- CHAPELLE.** (La) Prise par le Général Mansfeld. VI. 11.
- CHARLES.** Archiduc Frere de l'Empereur. Son voyage en Espagne. Sujet de ce voyage. III. 343 & 353. Sa négociation sur les affaires de Flandres. *ibid.* Ses remontrances menaçantes. III. 355. Son départ. III. 358.
- CHARLES.** Duc de Lorraine envoyé en France. I. 448.
- CHARLES EMANUEL.** Duc de Savoye. Demande du secours contre Genève à Philippe. IV. 402. Il s'adresse à Henri III. IV. 403. Son mariage avec l'Infante d'Espagne. IV. 474. Vues de sa nouvelle alliance. IV. 514.

TABLE GENERALE

Il passe en Espagne. IV. 515. Cérémonie des épousailles. IV. 516. Fêtes à ce sujet. IV. 517. Les deux Epoux retournent en Italie. IV. 519. Eloge de ce Prince. IV. 578 & 579. Desseins qu'il inspire à Philippe. IV. 580. Il sollicite la guerre contre Genève. V. 16. Indignation de ce Prince contre le Pape. V. 27. Se rend maître de Carmagnole. V. 191. Guerre de ce Prince contre Genève. V. 247. *Et suiv.* Secours qu'il reçoit de Philippe. V. 248. Force de son Armée. V. 249. Mesures qu'il prend. V. 254. Ports qu'il bâtit. V. 255. Il fait faire un ouvrage de grande considération. V. 256. Il fait une Trêve avec les Gênois. V. 263. Ses prétentions à la Couronne de France. *ibid.* Il reprend Thonon aux Gênois. V. 265. Ses progrès en France. V. 372. Il passe en Espagne. V. 373. Intervient au Traité de Vervins. VI. 366. Sa générosité. VI. 348. Pompe funèbre qu'il fait faire à Philippe II. VI. 393.

CHARLEQUINT. Sa modestie au sujet de la noblesse. I. 5. Belle réponse qu'il fait à des généalogistes. *ibid.* Son exclamation à la vue de l'opinion de quatre Auteurs au sujet de l'origine de la Maison d'Autriche. I. 7. Sa grande puissance. I. 57. Est le centre des deux plus illustres Familles du monde. *ibid.* Sa naissance. I. 51. Il est fait Duc de Luxembourg. *ibid.* Son passage en Espagne. I. 56. Son premier acte d'autorité. I. 57. Est élu Empereur. I. 59. Usages, charges, & dignitez introduites & conférées aux Espagnols par ce Prince. I. 60. Troubles qui l'appellent en Allemagne. I. 61. Déclare Adrien Gouverneur en Espagne. I. 62. Motifs de haine entre lui & François I. I. 63. Ses griefs contre François I. I. 64. Son Traité avec Henri VIII. Roi d'Angleterre. I. 66. Paroles misterieuses de Henri VIII. en le quittant. I. 68. Son couronnement. I. 69. Il renonce aux biens de sa maison en Allemagne. I. 70. Il convoque une Diète générale à Worms. *ibid.* Pense à se venger de François I. I. 71. Traité qu'il fait avec le Pape Léon X. contre François I. *ibid.* Il fait la guerre à François I. I. 72. Fait citer Luther à la Diète de Worms. *ibid.* Instances que les Ecclesiastiques font au sujet de Luther. I. 74. Il ne les écoute pas. *ibid.* Son retour en Espagne. I. 95. Fait une Ligue offensive & défensive contre François I. avec le Roi Henri VIII. I. 96. Grande clémence de ce Prince. *ibid.* Réponse qu'il fait à un flatteur. I. 97. Réponse de ce Prince au Pape Clement VII. I. 107. Sa réponse au peuple au sujet d'une victoire. I. 110. Divers conseils sur sa conduite envers un prisonnier de conséquence. I. 111. Visite François I. dans sa prison. I. 112. Conditions de l'élargissement de François I. I. 113. Propositions qu'il fait pour amuser Clement VII. I. 116.

DES MATIERES.

I. 116. Marques de sa colere contre ce Pontife. I. 117. Ses sentimens sur le sac de Rome, & sa conduite envers le Pape. I. 130 & 131. Extrait de sa lettre à Clément VII. I. 132. Sa declaration touchant le gouvernement de son fils. Est accusé de manquer de tendresse pour lui. I. 138. Voit avec chagrin la demarche des Florentins. I. 143. Il est défié à un combat singulier. Sa réponse à ce sujet. I. 152 & 153. Sa réponse aux Deputez. de Barcelone. I. 156. Son passage en Italie, & sa suite. I. 156. Son troisième couronnement à Bologne. I. 158. Reçoit la couronne d'or des mains du Pape, & est fait Chanoine de Saint Pierre. I. 160 & 161. Sujets de grandes inquietudes. I. 178. Quel parti il prend à ce sujet. *ibid.* Quel honneur il acquiert. I. 180. Etat de son Armée. *ibid.* Passe en Italie où il fait une Ligue avec Clément VII. & plusieurs Princes. I. 180. Passe en Espagne. I. 182. Causes de chagrin qu'a ce Prince. I. 186. 187. Allarmes que lui causent les progrès de Soliman & de Barberouffe. Ce qu'il fait à ce sujet. I. 188. Il s'embarque contre les Turcs. I. 189. Circonstance de sa victoire contre les Turcs, & remet Muley sur le trône. I. 190. Son séjour à Naples. I. 191. Envoye Antoine de Leve prendre possession des Etats de Milan. En conséquence de quoi. I. 192. Accorde du secours au Duc de Savoye. *ibid.* Se plaint de François. I. 193. Reproches qu'il fait aux Ambassadeurs de ce Roi. I. 194. Se détermine à la guerre contre la France. I. 196. Ce qu'il fait à ce sujet. Force de son Armée. I. 197. Sa retraite. I. 207. Raisons du sombre accueil qu'il eut en Espagne. I. 209. Propose des articles de paix. I. 217. Il s'embarque & est jetté sur les côtes de France. I. 222. Il descend à Marseille. Sa réception dans cette ville. I. 223 & 224. Satisfaction qu'il a de la grossesse de l'Impératrice. I. 228. Est extraordinairement affligé. I. 230. Vif transport de son amour. *ibid.* Reçoit un chagrin fort sensible. I. 233. Se détermine à traverser la France. Réponse à ses Ministres sur ce sujet. I. 234. Propositions qu'il fait à ce sujet. I. 235. Sa réception, & ses craintes à ce sujet. *ibid.* & 236. Moyen dont il se sert pour détourner l'orage qui le menace. I. 238. Son départ de Paris, & son entrée à Brusselles. I. 239. Comment il reçoit les Députez de Gand. *ibid.* Son entrée à Gand. I. 240. Comment il juge les Gantois. *ibid.* Passe en Italie. Son entrevue avec le Pape à Luques. I. 248. Son embarquement pour Alger. I. 251. Son arrivée au Cap de Metafui. I. 252. Éclat de sa bonté de cœur. I. 255. Son entrevue avec le Pape à Busseto. I. 261. Ses griefs contre François I. *ibid.* Reçoit un courier de Muley

TABLE GENERALE

Haffen. Sa réponse. I. 267. Etat de son Armée. *ibid.* & 268. Son entrée triomphante à Ruremonde. I. 272. Son entrée dans Venlo. I. 273. Marque de sa grande bñéficence. I. 274. Sa retraite de Landreci. *ibid.* Ses conquêtes. I. 283. Affiége Landreci. I. 284. Discours contre François I. effets qu'il produit. I. 292. Sa réponse au Cardinal Polus. I. 294. Son discours en signant un Traité. I. 295. Ses nouvelles amours. I. 305. Sa maxime. *ibid.* Ses réponses à un Gentilhomme. I. 306. Détail de ses amours. I. 307. & *suiv.* Il convoque une Diète à Worms. I. 336. Part pour la Flandre le cœur serré de tristesse. I. 337. Sujet de grande joye, & affliction extrême. I. 338. Procédé qui le pique au vif. I. 343. Entre en Allemagne avec une Armée. I. 344. Sa réponse à Ambassadeur Protestant. I. 344. Etat de son Armée. I. 345. Reçoit un renfort du Pape. *ibid.* Soins dont il se trouve chargé. Sa conduite à cet égard. I. 348 & 349. Prend le commandement de son Armée. Détail de cette Campagne. *ibid.* & *suiv.* Sa réponse au Duc de Wirtemberg. I. 351. Attaque les Confédérez. I. 353. Regrets & louanges qu'il donne à François I. à la nouvelle de sa mort. I. 357. Effets de sa prudence & de son adresse. I. 368. Sa querelle avec le Pape au sujet du Concile. I. 370. Réponse qu'il fait à l'Evêque de Fano & à Jules Orsini au sujet de Parme & Plaisance. I. 375. Envoye Muley Haffen en Sicile où il le fait entretenir avec sa suite. I. 379. Action généreuse de ce Prince. A quel sujet. I. 382. & *suiv.* Sa réponse. I. 384. Reçoit l'agréable nouvelle de la mort du Pape Paul III. I. 406. Marques de son estime pour Jules III. Ses vues pour l'établissement de sa Famille. I. 407. Convoque une Diète à Augsbourg. Ses motifs & espérance. I. 408. Perd Granvelle son Premier Ministre. *ibid.* Ce qu'il dit à Philippe son fils à ce sujet. I. 409. Pourquoi il laisse son Prisonnier à Malines. I. 409. Se résout d'envoyer Philippe II. en Espagne. I. 416. Grand mouvement qui s'éleve contre lui. I. 420. Convient avec le Pape d'unir ses forces contre Octave Farneze. I. 421. Ses disgraces. I. 428. & *suiv.* Sa fausse confiance lui cause de grands malheurs. I. 429. Epouvante que lui cause la prise d'Etheberg. I. 430. Est obligé de prendre la fuite. I. 431. Se retire à Villach. I. 432. Reçoit la nouvelle de la mort de sa Mère la Reine Jeanne. I. 433. Sa réponse à l'Ambassadeur de Venise. I. 435. Ses préparatifs pour réduire les Confédérez comment il les nomme. I. 436 & 437. Sa politique. *ibid.* Se résout à s'accorder avec le Prince Maurice. I. 441. Son Traité avec le Prince Maurice. I. 442. & *suiv.* Se prépare à faire la guerre aux

Fran-

DES MATIERES.

François. I. 452. Etat de son Armée. I. 454. Il assiége Metz. I. 455. Leve le Siège. I. 458. Prend la résolution de remettre le soin des affaires de la guerre & de la paix au Roi Ferdinand son frere & à son fils Philippe II. I. 460. Reçoit des Ambassadeurs de la ville d'Agria. I. 464. Met le Marquis Albert de Brandebourg au Ban de l'Empire. I. 466. Mortification que lui caule la mutinerie de ses braves cohortes. I. 473. A recours à la douceur pour les faire rentrer dans l'obéissance. I. 474. Avec quelle fermeté il soutient en public la fâcheuse nouvelle de la résolution de Sienne. I. 475. Ordres qu'il donne à ce sujet. *ibid.* Reçoit la nouvelle de la mort du Viceroi de Naples. Son regret. I. 484. Il songe à marier Philippe II. avec la Reine d'Angleterre. I. 487. Son dessein est découvert. *ibid.* Ses soupçons du Cardinal Polus. I. 488. Cette affaire s'accomplit. I. 489. Son stratagème pour surprendre Metz. I. 494. Il échoue. *ibid.* Fait la cession du Royaume de Naples à son fils. I. 500. Mande à Philippe son fils de venir à Brusselles. I. 508. Instructions qu'il lui donne I. 509 & 510. Avis qu'il reçoit de son Ambassadeur à Rome. I. 512. Sa réponse à ce sujet. I. 513. Sa résolution de se démettre de ses Royaumes en faveur de son fils. I. 513. Sentiment sur ce sujet. I. 514. *Et suiv.* Convoque les Etats Généraux à Brusselles, pour remettre en leur présence à son fils la Souveraineté de ces Provinces. I. 517. Consommation de cette cérémonie. *ibid.* Crée son fils Grand-Maitre de l'Ordre de la Toison d'Or. *ibid.* Expose ses actions à l'Assemblée. I. 518. La protestation qu'il fait lui-même aux Etats. I. 519. Son discours adressé à son fils. I. 520. *Et suiv.* Ce qu'il dit aux Etats en se retirant. I. 526. Son entière abdication de tous ses Royaumes en faveur de son fils. I. 528. Lui recommande son Secretaire François Erafo. I. 529. Donne un mémoire à Philippe. Sa teneur. I. 529 & 530. Il se réserve la seule dignité Impériale. Ses raisons. I. 530. A laquelle il renonce aussi en faveur de Ferdinand son frere. Ses ordres à ce sujet au Prince Guillaume d'Orange. I. 531. Son départ pour l'Espagne. I. 536. Reçoit les adieux de son Fils à Flessingue. *ibid.* Evénement merveilleux. *ibid.* Action remarquable de ce Prince. I. 536. Mortifications qu'il reçoit à Burgos. I. 537. Don Carlos Infant d'Espagne vient au devant de lui. I. 538. Jugement qu'il porte de ce jeune Prince. *ibid.* Sa pensée là-dessus. *ibid.* Il prend congé des Reines ses Sœurs & de sa suite à Valladolid. I. 539. Se retire dans une solitude. Description de ce lieu. *ibid.* Envoye la plus grande partie de son monde à Serrandiglia & le réduit au seul nécessaire. I. 540. Il fait célébrer ses

TABLE GÉNÉRALE

- funérailles de son vivant. Cérémonies à ce sujet. II. 205. Sa mort & ses véritables funérailles. II. 206. Prodiges qui la marqueroient. *ibid.* Son âge. Combien il a gouverné les Royaumes de son Père. Combien l'Empire. Et le tems qu'il a joui de soi-même. II. 207. Matière d'une fameuse dispute qu'il laisse à la Postérité. *ibid.* Portrait de ce Monarque. II. 208. Son tempérament & caractère. II. 209. Superbe machine portée en triomphe à la mémoire de ce grand Monarque. II. 210. Son inclination pour la guerre. II. 368. Ses amours avec Mlle Vangest mère de Marguerite Princesse de Farnese. III. 169. & *suiv.* Secret de cette intrigue révélé. III. 171. Il contraint les Mores d'embrasser le Christianisme. III. 284. Il établit le Tribunal de l'Inquisition. III. 285. Effet de l'Edit à ce sujet. *ibid.* Commencement de sa passion pour Barbe Plombez. IV. 371. Il déclare Don Juan son fils. IV. 277.
- CHARLES IX.** Roi de France. Sa dispute pour le pas avec Philippe II. II. 461. Sa déclaration à ce sujet. II. 462. Sa réponse au Duc d'Albe. III. 183. Sa retraite à Meaux. III. 203. Il part au milieu des Suisses. III. 207. Etat de sa cavalerie. *ibid.* Sa fermeté dans ce pressant péril. III. 208. Ordre de la marche. *ibid.* Tient un conseil. III. 209. Il court un grand danger. III. 210. Son entrée à Paris. *ibid.* Comment il y reçoit les Suisses. III. 211. Il demande du secours. III. 216. Sa répugnance à faire la paix. III. 217. Il entre en négociation. III. 218. Indignation de ce Prince. III. 220. Sa déclaration à ce sujet. III. 221. Sa réponse au Roi d'Espagne. III. 271. N'observe pas les articles. III. 272. Sommation qu'il fait au Prince de Condé. III. 275. Son Traité avec les Protestans. Ses articles. III. 269. & *suiv.* Comment il reçoit la lettre dudit Prince. Ses mouvemens à ce sujet. III. 278. Négociation de son mariage avec Elisabet fille de Maximilien. III. 352. Mouvemens de ce Prince. III. 391. Sa réponse au Nonce du Pape. III. 453. Sa résolution de faire la paix avec les Protestans. III. 499. Dissuasion de Philippe II. à ce sujet. III. 500. Opposition de l'Empereur à cette Paix. III. 501. Il y consent à la persuasion de l'Amiral Coligni. IV. 8. Traité qu'il fait avec les Protestans. *ibid.* Bruits répandus à ce sujet. IV. 9. Soupçonné d'avoir une intrigue avec le Grand-Duc de Toscane. IV. 10. Sentimens d'Adriani sur ce fait. *ibid.* Opinion plus vraisemblable. IV. 11. Démarches de ce Monarque au sujet de la blessure de l'Amiral de Coligni. IV. 17. Délibération dans son Conseil pour massacrer les Chefs des Huguenots. IV. 18. Conseil d'Albert de Gondi à ce sujet. IV. 19. Vrai mo-

DES MATIERES.

- motif de cette conspiration. IV. 20. Comment ce Prince tâche de mettre sa réputation à couvert IV. 27. Sa mort. IV. 109.
- CHATEL** (Jean) Marchand de Paris, blessé Henri IV. Sa déclaration contre les Jésuites. VI. 41. Arrêts contre lui. VI. 45.
- CHATILLON** (le Cardinal de) embrasse le Calvinisme. II. 436.
- CHIAOUX**, Ambassadeur Turc à Venise. III. 457. Ses propositions. Son départ. III. 460.
- CHIO**, (Ile de) Desseins du Turc contre cette Ile. III. 85. Situation de cette Ile. III. 87. Ruse des Turcs pour surprendre cette place. *ibid.*
- CHIPRE**, Prétentions de la Porte sur cette Ile. III. 464. & *suiv.* Histoire de ses Souverains. III. 465. Sa description. *ibid.* Armée des Turcs devant cette Ile. III. 467. Forces des deux Armées. *ibid.* Etat du Gouvernement de cette Ile. III. 468. Mesures des Commandans. *ibid.* Comment les habitans reçoivent l'Armée des Mahometans. III. 469. Est enlevée par les Turcs. III. 511. Garnison qu'ils y laissent. *ibid.*
- CHRETIEN**, Possesseur de la Couronne de Dannemark. Sa mort. II. 216.
- CHRE'TIENS**, (Résolution des) de conquérir Tripoli. II. 286. Succès de leur expédition en Afrique. II. 311. & *suiv.* Force & mouvemens de leur Armée. II. 312. Ses premiers malheurs. *ibid.* Leur débarquement dans l'Ile de Gerbes. II. 313. Ils en font la conquête. *ibid.* On fait prêter serment aux Arabes. Comment. *ibid.* Leur entière défaite. II. 314. Les Chefs de ce triste débris s'assemblent sous une tente, ce qu'ils y conclurent. II. 316. Leur perte sur mer & dans l'Ile de Gerbes. Sont assiégés dans le Château où ils se voyent réduits à la dernière extrémité. II. 317. Après un dernier effort ils sont obligés de se rendre. *ibid.*
- CHRISTIERNE**, Roi de Dannemark. Son Histoire générale. Sa mort. II. 216.
- CICALA**, (Ferrand) Grand Capitaine est la proie des Infidèles. II. 387. Mené par Dragud prisonnier à Tripoli. *ibid.*
- CLEMENT**, (Jaques) Se résout d'assassiner Henri III. V. 230. Il est introduit auprès du Roi qu'il blesse. V. 231. Sa mort. V. 232.
- CLEMENT VII**, Pape, est prisonnier du Prince d'Orange. Conditions de son accommodement. I. 119. Affront qu'il fait au Saint Siège. *ibid.* Il se retire à Orviète. I. 135. Raïson pourquoi. I. 139. Reçoit plusieurs Ambassadeurs. De quoi celui d'Angleterre est accusé. I. 139 & 140. Sujets de déplaisir qu'il a. I. 141. & *suiv.* Outrage qu'il reçoit des Florentins. I.

TABLE GÉNÉRALE

142. Voit avec chagrin la démarche des Florentins. I.
 143. Donne part de sa liberté à plusieurs Puissances. I.
 144. Pourquoi il refuse de congratuler Charles V. sur la naissance de son fils. *ibid.* Manière ambiguë dont il écrit à Lautrec. I. 144. Est sollicité d'entrer dans la Ligue d'Italie. I. 145. Raisons de son refus. *ibid.* Marques de sa mauvaise volonté pour Charles V. I. 146. Fruits qu'il retire de la marche des François en Italie. I. 147. Assiège la ville de Florence. I. 156. Fait une nouvelle alliance avec François I. I. 182. Son entrée à Marseille. I. 183. Sa mort. I. 187.
- CLEMENT VIII.** Son élévation au Pontificat. V. 448. Ses dispositions en faveur de la Ligue. V. 449. Chagrin qu'il a à son avènement au St. Siège. *ibid.* Son indignation contre les Prélats François. VI. 6. Sa conduite à l'égard du Duc de Nevers. *ibid.* Prélat qu'il envoie en Espagne. VI. 9. Sa résolution favorable à Henri. VI. 70. Protestation de l'Ambassadeur d'Espagne à ce sujet. VI. 71. Ordre de l'absolution de ce Monarque. *ibid.* Conditions de l'accommodement du St. Siège & du Roi Henri IV. VI. 72. & *suiv.* Motifs de la conduite à ce sujet. VI. 81. Ses motifs par rapport à la pénitence d'Henri. VI. 88. Son réglemeut au sujet des titres traversé par les Ecclésiastiques. VI. 110. Sa colère sur les remontrances de l'Ambassadeur de France. VI. 142. Son entreprise auprès du Consul de Marseille. VI. 144. Son chagrin au sujet de la guerre des deux Couronnes. VI. 153. Ses démarches pour la paix. VI. 154. Honneurs qu'il fait à l'Ambassadeur de France. VI. 182. Sa réponse aux plaintes des Espagnols à cet égard. *ibid.* Secours qu'il fournit à l'Empereur. VI. 183. Son indignation contre César d'Este. VI. 198. Ses droits sur le Duché de Ferrare. VI. 199. Son obstination à les poursuivre. *ibid.* Ses démarches dans les Cours. VI. 200. Ses préparatifs de guerre. VI. 201. Monitoire qu'il publie contre son concurrent. VI. 207. Son Manifeste. VI. 211. & *suiv.* Excommunication Don César. VI. 216. Conquêtes de son Armée. VI. 221. En possession du Duché de Ferrare. VI. 224. & *suiv.* Ses mouvemens pour la paix générale. VI. 230. Fait la cérémonie des épousailles de la Reine d'Espagne & de l'Archiduc Albert. VI. 351. Ses paroles remarquables au sujet de la mort de Philippe II. VI. 387.
- CLEVES.** Formidables préparatifs contre le Duc de Clèves. I. 266. Il se met à la discrétion de Charles V. Sa réception. I. 273. Conditions de son accommodement. I. 274.
- COHORTES.** Espagnoles se mutinent contre Charles-Quint. I. 473. Pourquoi. *ibid.* & 474.

DES MATIÈRES.

- COIMBRE.** Confirmation des prérogatives de l'Université de cette ville par Philippe. IV. 387.
- COLIGNI** (Gaspar de) Amiral. Sollicite pour les Protestans à l'assemblée de Fontainebleau. II. 359. Conseil pour rétablir les affaires des Protestans. III. 198. Ses vues. III. 199. Mesures pour exécuter son projet. *ibid.* Se résout comme chef des Protestans à donner Bataille. III. 394. Il veut persuader la rupture avec l'Espagne. IV. 5. Raisons qu'il allégué. IV. 6. Le Duc de Guise s'y oppose. IV. 7. Le Roi y consent. IV. 8. Orgueil & grande sécurité de cet Amiral. IV. 14. Paroles remarquables à ce sujet. IV. 15. Il est blessé d'un coup de pistolet. IV. 17. Bassesse de cet Amiral. IV. 21. Ce que devint son Cadavre. IV. 22. & 26.
- COLONNE.** (Marc-Antoine) Est persécuté par le Pape Paul IV. II. 70. Pourquoi. Sa mère, sa femme, & sa sœur sont retenues à Rome sous bonne garde. *ibid.* De quoi il est accusé. Fuite de sa mère. *ibid.* Est condamné par contumace. Ses biens confisquez. II. 73. Est abandonné au ressentiment du Pape par Philippe II. II. 161. Il est rétabli dans tous ses biens. II. 407. Sa reconnoissance. *ibid.* Il commande l'Armée des Vénitiens & les galères du Pape en qualité de Général du Souverain-Pontife. III. 461. Son avis au Conseil de guerre. III. 476. Il revient au sentiment des Vénitiens. III. 479. Ce Seigneur est envoyé à Venise. III. 515. Son discours au Sénat. *ibid.* & *suiv.* Général du Pape dans la Ligue Sainte. III. 529. Son avis au Conseil général. III. 533. & *suiv.* Son voyage en Espagne. IV. 470. Son retour en Espagne. IV. 471. Son passage à Gènes. IV. 472. Son differend avec Doria. *ibid.* Sa mort à Medina Celi. IV. 473.
- COLONNE.** (Prosper) Sa mort, & son épitaphe. I. 98 & 99.
- COMBAT.** Naval de Naples. I. 277. Naval entre les Hollandois & les François. I. 511.
- CÔME.** Duc de Florence. Son mariage. I. 228. Il découvre une conjuration. II. 231. Exécution qu'il fait faire des conjurez. *ibid.* Armement de ce Duc. II. 334. Sujet de cet armement. *ibid.* Tentative qu'il fait pour se rendre maître de Suana. II. 335. Plaintes des Ambassadeurs de l'Empereur & de France au sujet de cet armement. *ibid.* Motif pressant de se rendre auprès du Souverain-Pontife. II. 339. Va à Rome. Sa suite. II. 340. Honneurs qu'il reçoit du Pape. *ibid.* Son entrée solennelle. II. 341. Graces qu'il reçoit du Pontife. II. 342. Sensible plaisir qu'il fait à Pie. *ibid.* Fondateur de l'Ordre de St. Etienne. II. 344. Ses ordres pour le gouvernement de Sienne. *ibid.* Raison qui l'engage à choisir le premier Martyr pour le Patron de sa

TABLE GENERALE

- nouvelle milice. II. 345. Obtient du Pape une augmentation de dignité. Pour qui. II. 346. Son entreprise sur Petigliano. II. 408. Est obligé de rendre cette Place. A qui il la rend. II. 409. Motifs qui le portent à envoyer son fils en Espagne. II. 410. Sujet de sensible douleur. II. 411. Renvoie un Ambassadeur au Concile de Trente. II. 412. Ordres qu'il donne à son Ambassadeur à Trente. II. 417. Il résigne ses Etats à son fils. II. 527. Sa soumission au Pontife, & ses vœux. III. 103. Est créé Grand-Duc. III. 359. Confirmation de ce titre. III. 360. A ce Titre est annexé le rang & le pas au dessus de tous les autres Ducs. III. 454. Il assiste les nouveaux Nobles de Gènes. IV. 149. Ses craintes à quel sujet. III. 527. Sa mort. V. 129. Suivie de celle de son épouse la Duchesse Blanche. *ibid.*
- COMMENDON. Légat à la Cour de Vienne. Son expédition. III. 524.
- COMPARAISON. Mystérieuse. VI. 30.
- CONDE'. (Louis Prince de) Mouvements de ce Prince. II. 356 & 357. Comment il se met en état de suivre ses projets. *ibid.* De quoi il est accusé. II. 358. Sa fermeté & les réponses devant le Roi. *ibid.* Est renvoyé absous & se retire de la Cour. II. 359. Il est emprisonné. *ibid.* Sa jonction avec Casimir Prince Palatin. III. 265. La Rochelle se déclare pour lui. III. 266. Il fait le Siège d'Orléans. *ibid.* Celui de Chartres. III. 267. Effet qu'il produit. *ibid.* Conditions & articles de la paix avec le Roi. III. 269 & 270. Somme faite à ce Prince. III. 275. Sa lettre au Roi à ce sujet. III. 276. & *suiv.* Entreprise sur sa personne. III. 278. Ses mouvements à ce sujet & sa suite. III. 279. Sa bravoure, & sa mort. III. 382 & 383. Indignité exercée sur son corps. III. 385. Est inhumé par qui. III. 385. Son éloge. *ibid.*
- CONFÉDE'REZ (Les) d'Allemagne font un Traité avec Henri II. contre Charles V. I. 426. Déclarent la guerre. Leur Manifeste. I. 427. Ravages que fait leur Armée sous le commandement d'Albert Marquis de Brandebourg. I. 439. & *suiv.* Leur Traité avec Charles V. contre Albert Marquis de Brandebourg. I. 442. & *suiv.* Leur victoire. I. 467. De Venise contre les Turcs. Leur jonction. III. 463. Avis de Zané & de Canalé. III. 475. De Doria & de Colonne. III. 476. Combattu par les Généraux Vénitiens. III. 477. Réponse de Doria. III. 478. Quelles furent les plus grandes difficultés. III. 479. Colonne revient au sentiment des Généraux Vénitiens. III. 479. Obstination de Doria. III. 482. Elle fait voile vers Chipre. *ibid.* Reçoit avis de la prise de Nicosie. III. 483. Contretemps funeste à

DES MATIÈRES.

- L'Armée.** *ibid.* Les Généraux convoquent un Conseil. III. 484. Ce qu'on y délibère. *ibid.* Confédèrent contre les Turcs. III. 513. L'Armée part de Messine. III. 527. Ordre de sa marche. III. 528. Autres dispositions. *ibid.* Ils tiennent un Conseil général. III. 529. Opinion du Grand-Commandeur de Castille. III. 530. & *suiv.* Opposition des Généraux. III. 532. Avis de Colonne. III. 533. & *suiv.* Le différend de Venier accommodé. III. 542. La Bataille est résolue. III. 544. Elle se donne. III. 545. Combat de la Ligne droite. III. 547. Action vigoureuse. III. 548. Déroute entière de la Flotte Turque. III. 549. Morts de marque du côté des Chrétiens. III. 550. Richesse du butin. III. 552. Délivrance des esclaves Chrétiens. *ibid.* Leurs mouvemens après la victoire. III. 554. Ambassadeurs qu'ils expédient pour porter la nouvelle de la victoire. III. 555. Leur dessein rompu. IV. 4. Leur Armée part de Corfou. IV. 41. Sans attendre Don Juan ils attaquent les Turcs. IV. 43. Leur perte. IV. 44. Jonction de Don Juan. *ibid.* Force & mouvemens de l'Armée. IV. 45. Elle va à la rencontre de l'ennemi. IV. 46. Les Généraux se séparent & succès de cette fameuse Campagne. IV. 47.
- CONGRES.** Pour la paix à Crépi. I. 294. Conditions du Traité. *ibid.* Pourquoi François refuse de signer. Réponse de Charles V. I. 295. Réjouissance à ce sujet. I. 296. Jugemens sur cette Paix. I. 297. & *suiv.* Raisons des deux Monarques pour faire cette paix. I. 301. Part des Vénitiens à la conclusion de ce Traité. I. 303. Près de Calais pour la paix inutile. I. 507. Celui d'une petite Ile du Tibre entre le Duc d'Albe & le Cardinal Caraffe. II. 104. Pourquoi il ne s'y conclut rien. *ibid.* Article fondamental de ce Traité. II. 105. De Câteau Cambresis entre les Couronnes de France & d'Espagne. II. 253. La Reine d'Angleterre y envoie des Ambassadeurs. Principal article qui y est proposé. *ibid.* De Bourbourg. IV. 501. Députez du Roi d'Espagne. *ibid.* Ceux de la Reine d'Angleterre. IV. 502. Les Hollandois refusent d'y envoyer leurs Commissaires. *ibid.* A Vervins. VI. 240.
- CONJURATION.** Contre le Pape Pie IV. II. 528. Motif extravagant des Conjurez. II. 529. Auteurs de cette conjuration. II. 530. Comment elle devoit s'exécuter. *ibid.* & 531. Comment elle est découverte. *ibid.* & 532. Jugemens à ce sujet. II. 532. Ce qu'on a pu savoir de positif à cet égard. II. 534.
- CONORIO (Monfr.)** Est envoyé en qualité de Nonce en Pologne. II. 304.
- CONSEIL.** Des Seize à Paris. But de son institution. V. 375. Epouvante & démarche du dit. V. 376. Députés.

TABLE GENERALE

- tation qu'il envoie au Duc de Mayenne. *ibid.* Il y en a quatre de pendus. V. 381. Lettre des Seize au R. C. V. 406.
- CONSPIRATION.** Du Duc de Norfolk découverte. V. 88.
- CONTARINI.** (L'Evêque) Sa résistance au Siège de Nicosie. III. 472.
- CORSE.** Histoire de ce Royaume. Cette Ile appartient à la République de Gènes à titre de Royaume. Origine de son nom. II. 26. Son étendue. Très-fertile du côté qui regarde la Toscane. Ses principales rivières. Ses ports les plus considérables. Plusieurs places fortes. Description de toute l'Ile. II. 27 & 28. Rebellion dans cette Ile par St. Pierre. II. 494. Par qui secourue & delivrée. *ibid.*
- COUCL.** (Jaques de) Seigneur de Vervins. Meurt sur un échafaut. Pourquoi. I. 405. Ce qu'on fit de son corps après l'exécution de la sentence. *ibid.* Son fils obtient une ample déclaration du Roi. Ce qu'elle contient. I. 406.
- CRANMER.** (Thomas) Archevêque de Cantorberi. Sa condamnation & son supplice. I. 508.
- CROIX** (Le Marquis de Ste) Est chargé de remettre un détail à Philippe. II. 331. Déclaration qu'il fait au même Prince de la part de Pie. *ibid.* Comment il remplit sa commission. II. 333. Passe d'Espagne à la Cour de France. Sa négociation. II. 367. Ne réussit pas. *ibid.* Chargé du commandement en chef de l'Armée Navale d'Espagne. Il cingle vers les Iles Terceres. IV. 404. Force de son Armée. IV. 405. Il gagne la bataille. IV. 406. Action barbare de ce Seigneur. IV. 407. Il fait voile vers les Iles Terceres. IV. 450. Sa descente. IV. 451. Il combat & met en fuite les Partisans de D. Antoine. IV. 452. Les François capitulent avec lui. IV. 453. Il réduit entièrement les Açores. IV. 455. Son sentiment pour la guerre contre l'Angleterre. IV. 545. *Et suiv.* Comment cet avis est reçu. IV. 550. Il gagne une victoire signalée sur les Anglois. V. 121. Mort de ce Général. V. 150.
- CRUAUTE'.** Exemples de cruauté. I. 315.
- CULENBOURG.** (Comté de) Son Hôtel est rasé. III. 233. On y élève une Colonne. *ibid.* Inscription de la même. III. 234.
- CUSCO.** Capitale du Pérou. Etablissement d'un Collège de Jésuites dans cette ville. IV. 75.
- D.
- DANDELOT.** Un des Chefs des Protestans. Sa mort. III. 389.
- DANNEMARC.** (Le Roi de) Négocie la paix entre Philippe & Elisabeth. IV. 500.

DES MATIÈRES.

- DANNEMARC.** Perd en peu de tems deux Rois. II. 216.
Exemple de sagesse des Etats Généraux de ce Royaume. *ibid.*
- DAVILA.** Conduit l'Armée de Terre des Espagnols. Il assiége Ziricée. IV. 50.
- DAVILA.** (Pierre) Envoyé à Rome par Philippe. Ses expéditions. III. 9.
- DE'LIBERATION.** Contre les Protestans en France. IV. 18. Conseil d'Albert de Gondi à ce sujet. IV. 19. Vrai motif de cette conspiration. IV. 20.
- DEPUTEZ.** Des Etats Généraux des Provinces-Unies à la Cour de France. IV. 535. Ils sont admis à l'audience du Roi. IV. 538. Ils exposent le sujet de leur députation. *ibid.* & 539. 540. Réponse qu'ils reçoivent de ce Monarque. *ibid.* & 541.
- DESERTO** (St. de Bolarca) Construction d'un Couvent dans ce lieu. IV. 78.
- DESSEIN.** Barbare d'un Espagnol. V. 259.
- DIE'GUE.** (Don) Est épargné. Sort de sa fille. I. 276.
- DIE'GUE.** (Don) Infant d'Espagne. Sa naissance. IV. 58.
Fils aîné de Philippe. Est reconnu successeur de la Couronne de Portugal. IV. 410. On lui prête le serment de fidélité. *ibid.* Sa mort. IV. 411.
- DIE'GUE** (St.) Sa Canonisation. V. 134. Dispute entre les Ordres de Religieux à ce sujet. V. 135 & 136. Dispute des Ambassadeurs de France & d'Espagne au même sujet. V. 137. & *suiv.*
- DIE'TE.** De Ratisbonne. Causes de sa dissolution. I. 343. D'Augsbourg. I. 408. Incident survenu à cette Diète. I. 415. De Cologne. V. 331. On envoie des Plénipotentiaires à Brusseles & à la Haye. V. 332. Protestations des Hollandois. V. 333. Traité entre ces derniers & les Liégeois. *ibid.*
- DISCOURS.** De François I. à la revue de Monluel. I. 200. Aux Etats-Généraux au nom de l'Empereur. I. 518. De Charles V. à son fils. I. 520. & *suiv.* De la Reine Regente à l'Empereur. I. 525. Et aux Etats-Généraux. *ibid.*
- DISSERTATION.** Sur la Métamorphose de Charles V. I. 540. & *suiv.*
- DOMINGUE.** (St.) Capitale de l'Isle nommée Espagnole. Prise par Drake. V. 26.
- DORIA.** (André) Raisons qui l'obligent à passer au service de l'Empereur. I. 153. Comment il se dégage de son serment. Quelle est sa première action. I. 154. Est fait Prince de Melfi. I. 156. Reçoit l'Epée d'or du Pape. I. 189. Néglige de battre la Flotte Ottomane. Pourquoi. I. 226. Fait une entreprise contre la ville d'Afrique, par ordre de Charles V. I. 413. Est Amiral & commandant de la Flotte & Généralissime
pour

TABLE GÉNÉRALE

- pour les expéditions de mer. I. 413. Sa mort. II. 354.
 Avertissement de cette mort. *ibid.*
- DORIA.** (Jean-André) Succède à son oncle. II. 354. Ordres qu'il reçoit de Philippe. II. 468. Violens soupçons contre sa conduite. *ibid.* Pourquoi il demande à se retirer dans sa Patrie. *ibid.* Il sert comme simple particulier en qualité de volontaire. II. 469. Sa jonction avec les Vénitiens pour l'affaire de Chipre. III. 463. Avis de cet Amiral au Conseil de guerre. III. 476. Sa réponse. III. 478. Son obstination. III. 480. Il retourne à Messine avec la Flotte. III. 484. Sentimens sur sa conduite. III. 485. Son différend avec Marc-Antoine Colonne. IV. 472. Il passe dans l'île de Malte. IV. 483.
- DOUAI.** Fondation de l'Université de cette ville. II. 441.
- DRAGUT.** (Rais) Fameux Corsaire. Se rend maître de la ville d'Afrique. Est redoutable par ses brigandages. I. 413. Est chassé de cette ville par les Chrétiens. I. 414. Ravage les côtes de la Calabre. I. 470. Ses progrès en Sicile. *ibid.* Il descend dans l'île Pantalaria où il fait plus de 2000. prisonniers. *ibid.* Fond brusquement sur l'île de Corse. Ruine de fond en comble l'île d'Elbe. Et ne peut reussir à Porto Ferraio. I. 471. Les François lui promettent 20. mille Ducats. Pourquoi. I. 472. Suretez qu'il prend au sujet de la prise de St. Boniface. I. 473. Il fait voile vers le Levant. Ravage dans sa route les côtes de Sardaigne & de la Pouille. *ibid.* Ce que fit une Demoiselle pour éviter de devenir la proie des Infidèles. *ibid.* Dragut ramène sa Flotte chargée d'Esclaves & de richesses à Constantinople. *ibid.* Se rend maître des Galères du Roi d'Espagne. II. 386. Il fait un grand butin & quantité de prisonniers. *ibid.* Ses brigandages sur la mer de Toscane. II. 387. Il s'en retourne à Tripoli. Valeur du butin & nombre des esclaves. *ibid.* Assiège Oran. II. 468. Est délaissé des siens & obligé de quitter le Siège de cette place. II. 469. Il est blessé mortellement. III. 31.
- DRAK.** Le plus grand homme de mer de son tems. Prend St. Domingue. V. 26. Autres conquêtes de cet Amiral. V. 27. Ses expéditions. V. 121. Fait prisonnier Don Valdez. V. 164. Courtoisie qu'il lui fait. V. 165. Sa mort. VI. 120.
- DULZA.** Petite ville du Milanez. Galanterie des habitans à Philippe II. I. 399.
- DÜREN.** Circonstance du Siège de cette ville. I. 269. Réponse du Gouverneur. I. 270. Mort de ce Gouverneur. I. 271. Incendie de cette place. I. 272.

E.

EBRE. (L') Le plus grand des fleuves qui arrosent l'Espagne. Appellé anciennement Iberc. II. 1. Sa source

DES MATIERES.

- source. Forme une petite Ile nommée Alfaquez. II. 9. Se jette dans la mer avec tant d'impétuosité qu'il fait remonter l'eau salée sans se mêler de plus de cinquante pas. *ibid.* & 10. Coupe l'Espagne en travers par un cours de plus de 400. milles, & devient navigable. *ibid.*
- ECLAIRCISSEMENT. Sur les Royaumes que Philippe second possède. II. 1. *jusques à 65.*
- ECOSSE. Affaires de ce Royaume. II. 350. *& suiv.* Il est gouverné par la Cour de France. *ibid.* La guerre s'allume dans ce pays. II. 350. Hardiesse d'un Gentilhomme Ecoissois. V. 85.
- EDIT. De Ratisbonne connu sous le nom d'Interim. I. 246. Rigoureux contre les Protestans. *ibid.* Autre qui ordonne les plus cruelles exécutions contre les Protestans. I. 405.
- EDOUARD. Roi d'Angleterre. Dernier héritier mâle de la race d'Henri VIII. Sa mort. I. 484. Disposition de son testament. *ibid.*
- EGLISE. (Armée de l') Le Duc de Guise en est fait Chef. II. 124. Conseil de guerre tenu à Reggio. II. 125. Avis différens pour attaquer. *ibid.* *& suiv.* Décision formelle qui impose silence à l'assemblée. A quoi elle le porte. II. 129 & 130. Expéditions de cette Armée. II. 131.
- EGMONT. (Le Comte d') Marche à la rencontre des François. II. 197. Disposition de son Armée. II. 198. Accident favorable aux Espagnols. II. 199. Sa victoire signalée. II. 200. Est en concurrence pour le Gouvernement des Pays-Bas. Ses qualitez. II. 268. Il écrit à Philippe. Pourquoi. II. 483. Son voyage en Espagne. III. 5. A quel sujet. *ibid.* Son retour en Flandres. III. 6. Il est retenu en prison. III. 153. Est transféré à Brusselles. III. 244. Teneur de l'arrêt de sa mort. *ibid.* *& suiv.* Ses paroles après la lecture. III. 246. Sa lettre à Philippe. III. 247. Il est conduit au supplice. III. 248. Et décapité. III. 249. Ce qu'on fait de la tête. III. 250. Son éloge. III. 251.
- ELECTION. De deux Empereurs à la fois. I. 27. Divisions qu'elle cause en Allemagne. I. 28.
- ELEONORE. Reine & Sœur de Charles V. Sa mort. II. 204.
- ELIZABET. Installée Reine d'Angleterre. II. 210. Sujets de sa haine ouverte non seulement pour le Roi d'Espagne, mais pour tous les Espagnols. *ibid.* & 211. Son portrait, & qualitez. II. 218 & 219. Ses premières démarches. II. 219. ; Etat de son Conseil. *ibid.* Elle envoie un Ambassadeur à Philippe II. pour le complimenter. II. 220. Refuse d'épouser Charles Archiduc d'Autriche & nombre d'autres Princes. *ibid.* Son cour-

TABLE GENERALE

ronnement. Ce qu'elle y dit aux Dames qui l'environnoient. II. 221. Sa Politique pour établir la Religion Protestante. *ibid.* & 222. Est déclarée & reconnue Chef suprême de l'Eglise Anglicane. II. 222. Ses réflexions & sa déclaration à ce sujet. *ibid.* Ses intrigues en Ecosse. *ibid.* Motifs qui la font agir avec tant d'ardeur. II. 223. Envoje des Ambassadeurs à la Diète d'Augsbourg. II. 230. Son principal but. II. 231. Veut être comprise dans le Traité des Couronnes de France & d'Espagne. II. 252. Envoje des Ambassadeurs au Congrès de Câteau-Cambresis. II. 253. Elle fait son Traité particulier avec le Roi de France. II. 254. Motifs qui l'y engagent. *ibid.* Son attention sur le Royaume d'Ecosse. II. 350. Traité que fait cette Princesse avec le Roi de France. II. 351. *& suiv.* Cette Princesse refuse de recevoir un Nonce. II. 390. Ses raisons à ce sujet. *ibid.* Cette Princesse retient les deniers du Roi d'Espagne. III. 371. Est excommuniée. III. 402. Ses craintes & soupçons. III. 403. Suite de cette Bulle. III. 404. Cette Princesse envoje complimenter la Reine d'Espagne. III. 494. Chagrin, & conduite de cette Princesse au sujet du massacre de la St. Barthelemi. IV. 28. Conspiration découverte contre cette Princesse. IV. 497. Supplice du Chef. IV. 498. Ses mesures pour s'accommoder avec le Roi d'Espagne. IV. 499. Traité qu'elle fait avec les Hollandois. IV. 559. Cette Princesse nomme le Comte de Leycester Gouverneur Général des Pays-Bas. IV. 571. Son indignation contre les Etats-Généraux. *ibid.* Satisfaction qu'ils lui donnent. IV. 575. Cette Princesse est excommuniée par Sixte V. Pourquoi. V. 65. Ses sentimens pour ce Pontife. V. 66. Ses préparatifs à quel sujet. V. 154. Elle convoque le Parlement. V. 155. Paroles remarquables par où cette Princesse finit son discours. V. 156. Dispositions de cette assemblée. *ibid.* Comment cette Héroïne anime le courage de ses sujets. V. 174. Elle traverse la navigation des Espagnols. V. 391. *& suiv.* Elle fournit du secours à Henri IV. V. 400. Dessèin contre sa vie. V. 515. Découvert. V. 516. Ses plaintes à toutes les Cours. V. 517. Ses préparatifs sur mer. VI. 115. Détail des motifs de cette Reine. VI. 116 & 117. Moyens pour l'y résoudre. VI. 118. *& suiv.* Force de son Armée. VI. 121. Son Manifeste. VI. 123. Arrivée de sa Flotte à Cadix. VI. 125. Son expédition. VI. 126. *& suiv.* Perte qu'elle fait. VI. 129. Son alliance avec le Roi de France. VI. 147. Conditions du Traité. VI. 148. Ses différends avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies. VI. 150.

ELME. (St.) Château. Est attaqué par qui. III. 22. Si-

DES MATIERES.

- tuation de ce Château. III. 24. Sa prise. Perte des
 Chrétiens. III. 32. Enlevé par la foudre. V. 120.
- EMPEREURS.** Premier fondement de la puissance tem-
 porelle des Papes. I. 126. Sont couronnez trois fois.
 I. 158.
- EMPIRE** (Marquisat du St.) Incertitude de son origine.
 II. 47.
- ENTRÉE.** Détail de l'entrée de Philippe II. à Trente.
 I. 417 & 418.
- ENTREVUES.** De Clément VII. & de François I. Ce qui
 s'y passa. I. 183. De Nice. Ce qui s'y passa. I. 212.
 D'Aigues-mortes & de Marseille. Ce qui s'y passa.
 I. 223. De Luques. Ce qui s'y passa. I. 248. Des Rei-
 nes de France & d'Espagne. III. 18. Diversité de sen-
 timens sur cet événement. III. 19. Certitude à ce su-
 jet. *ibid.* & 20.
- ERNEST.** Archiduc. Passe au Gouvernement des Pays-
 Bas. VI. 10. Il tente de faire la paix. VI. 12. Sa let-
 tre aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. VI. 13.
 & *suiv.* Sentiment du Comte de Fuentes au sujet de
 la paix. VI. 15. Réponse des Etats à ce Prince. VI.
 16. Il s'abouche avec les Ministres d'Espagne. Senti-
 mens des Flamans. VI. 23. Combattue par les Espa-
 gnols. VI. 24. Sa résolution d'abandonner les Ligueurs.
 VI. 35. Sa mort. VI. 38. Sentimens sur la cause de la
 dite. VI. 39. Son éloge. VI. 40.
- ERNEST de Baviere.** Est élu Archevêque de Cologne.
 IV. 468.
- ESCOVEDO.** Secrétaire de Don Juan. Son arrivée à Ma-
 drid. De quoi il est chargé. III. 432. Il découvre au
 Roi les amours de Perez. *ibid.*
- ESCURIAL.** Sa fondation. II. 446. Combien ce bâti-
 ment a coûté. II. 447. Description de cette Maison
 Royale, qui sert de monastère aux Religieux de St.
 Jérôme. II. 448.
- ESPAGNE.** Sa description dans toutes les trois parties du
 monde. II. 6. *jusques à 65.* Ses noms différens. *ibid.*
 Sa forme. II. 7. Ses bornes. *ibid.* Son étendue. Qua-
 lité de l'air. *ibid.* Sa fertilité. Est remplie de mon-
 tagnes. On y trouve des mines de différens métaux.
 II. 8. On y recueille du sel en abondance. *ibid.* On y
 trouve des mines de différentes couleurs. II. 9. Riviè-
 res qui arrosent ce Royaume. Il y en a peu qui soient
 navigables. Pourquoi. *ibid.* Ancienne division de ce
 Royaume. II. 13. Sa division moderne. II. 14. Est
 partagée en douze Royaumes. *ibid.* Limites de chacun
 de ses Royaumes. II. 15. Sa description par Giustinia-
 ni. II. 16. & *suiv.* Son étendue. II. 17. Dénombre-
 ment entier de ses villes, habitans, revenus, &c. II.
 17. Les que possède ce Royaume dans la mer Médi-

TABLE GÉNÉRALE

terranée. II. 17 & 18. Nombre de leurs habitans. *ibid.*
 Etats que cette Monarchie possède en Afrique. II. 32.
 Autres Etats qui lui sont tributaires. II. 33. Etats en
 Asie. *ibid.* Nombre d'Iles qu'elle possède dans le nou-
 veau Monde. II. 36. Dont la principale est Luçon. II.
 37. Fondation de l'Escorial. II. 446. Ravages des Cor-
 saires dans les Etats. II. 470. & *suiv.* Mouvemens des
 Mores de ce Royaume. II. 477. Conciles qui y ont
 été tenus. II. 516. Incident remarquable. II. 517.
 Revolte des Maures. III. 280. Dénombrement ordon-
 né par Philippe. III. 436. Nombre des gens d'Egli-
 se dans toute la Monarchie. III. 437. Bénéfices Eccle-
 siastiques. *ibid.* Soupçons des Ministres Espagnols. III.
 458. Sujet de joie. III. 495. Naissance d'un Infant. IV.
 58. Défaite de la Flotte d'Espagne en Flandres. IV. 99.
 Butin fait à la défaite du Comte Louis de Nassau en
 Flandres. IV. 104. Mutinerie des Espagnols dans les
 Pays-Bas. IV. 106. Suites de cette affaire. IV. 107. Ils per-
 dent 30. Vaisseaux. IV. 108. Prodigeux efforts des Es-
 pagnols au Siège de Leide. IV. 118. Qu'ils lèvent.
 IV. 119. Sedition dans l'Armée en Flandres. IV. 121. Ar-
 mée navale préparée dans ce Royaume. IV. 149. Re-
 vue générale de l'Armée en Portugal. IV. 343. Diver-
 sité sur sa force. *ibid.* Don Philippe est reconnu suc-
 cesseur de cette Monarchie. IV. 475. Forme de cette
 cérémonie. *ibid.* Arrivée des Ambassadeurs du Japon.
 IV. 477. Sujet de leur députation. *ibid.* Noms & qua-
 litez des dits. IV. 478. Comment ils sont reçus. IV.
 479. Force de la Flotte Espagnole pour l'entreprise
 d'Angleterre. V. 144. Contribution des Provinces. V.
 145 & 146. Dénombrement des Vaisseaux. V. 147.
 Munitions de guerre. V. 148. De bouche. V. 149.
 Troupes & Commandans. V. 149. Départ de cette
 Flotte. V. 157. Son séjour à la Corogne. V. 158. Or-
 donnance de cette Armée à la vue de celle d'Angle-
 terre. V. 161. Mouvemens des Espagnols. V. 168.
 L'Armée Espagnole à la vue de Dunkerque. V. 170.
 Fuite de cette Flotte. V. 171. Battue par la tempête.
 V. 172. Galions attaquez par les Anglois. *ibid.* Ordre
 pour le retour. V. 174. Furieuse tempête contre cette
 Flotte. V. 175. & *suiv.* Détail de divers accidens dé-
 plorables. V. 177. Grandeur de la perte des Espagnols.
 V. 179. Dénombrement de la perte. V. 182. Haine
 des Espagnols pour les étrangers. V. 239. Barbare des-
 sein d'un Espagnol. V. 259. Politique de cette Cour
 à l'égard de la République de Gènes. V. 347 & 348.
 Deniers enlevés par Sancé. V. 387. Flotte des Indes
 submergée. V. 398. Mauvaise situation des Espagnols.
 VI. 17. Réflexion sur les forces de ce Royaume. VI.
 216. Force de son Armée navale à Cadix. VI. 124. Sa
 de.

DES MATIERES.

- déroute. VI. 126. Rufe des Espagnols avec succès. VI. 127. Perte de l'Espagne à l'expédition de Cadis. VI. 129. Sa Flotte devant Céphalonie. VI. 133. Manœuvre des Espagnols. VI. 134. Fatalité des desseins de l'Espagne contre l'Angleterre. VI. 185. Misère affreuse dans cette Monarchie. VI. 347.
- ESPAGNOLS.** Temps qu'ils combattoient avec la fronde. I. 8. Marque de leur intérêt sordide. I. 132. Leurs idées chimériques sur la naissance de Philippe II. I. 136. Leur ambition contentée. I. 136.
- ESSEX.** (Le Comte d') Son ardeur pour la gloire. VI. 117. Motifs généreux de ses sollicitations pour une entreprise contre l'Espagne. VI. *ibid.* Comment il se sert des avis de Morgan. VI. 118. Ses instances rejetées. VI. 119. Ses vives remontrances réitérées. VI. 120. Voye qui lui réussit. VI. 121. Est déclaré Généralissime de la Flotte. VI. 122. Attaque & prend Cadis. VI. 126. Fait des Chevaliers. VI. 128. Son sentiment sur la garde de Cadis. VI. 129. Rejeté. VI. 130.
- ESTE.** (Borso d') Est Fait Duc. I. 38.
- ESTE.** (Don César d') Son droit au Duché de Ferrare. VI. 197. Est proclamé par les Ferrarois & sacré. *ibid.* Envoye des Ambassadeurs dans les Cours. VI. 198. Sa triste situation. VI. 202. Ses démarches. VI. 204. Sa résolution de se défendre. VI. 205. Sa lettre au sacré Collège. VI. 206. Son Manifeste. VI. 208. & *suiv.* Extrémité où il se trouve. VI. 214. Est excommunié. VI. 216. Assemblée de ses Sujets. VI. 218. Leur réponse. VI. 219. Leur fuite. VI. 220. Accommodement. 224. & *suiv.*
- ETANG.** (Le Fort de l') Rendu aux Turcs. Par qui. IV. 96.
- ETAT.** Triste de l'Armée Impériale. I. 107.
- ETATS GE'NE'RAUX.** Convoquez à Brusselles. I. 517. Protestations que leur fait Charles V. I. 519 & 520. Compliment de Philippe II. I. 523. Leur réponse. I. 524. Rendent hommage à Philippe II. I. 526. Convoquez à Gand. II. 267. Mécontentement des principaux Seigneurs du Pays. II. 268. Ils reconnoissent Marguerite Farnése pour leur Gouvernante. II. 269. Convoquez à Brusselles. A quel sujet. III. 16. Succès de cette assemblée. III. 17. Propositions du Duc d'Albe. III. 375. Leur réponse à ce sujet. III. 377. Leur Manifeste contre Philippe. IV. 421. & *suiv.* Leur joye à la nouvelle de la Conquête de Breda. V. 319. Leur réponse à l'Archiduc Ernest. VI. 16. Leur querelle avec la Reine d'Angleterre. VI. 150. Leur Edit. VI. 151. Leur résolution après la paix de Vervins. VI. 345.
- ETHEBERG.** Forteresse presque imprenable, est prise par le Prince Maurice. I. 430.

TABLE GENERALE

- ETIENNE. Fondation de l'Ordre de St. Etienne. II. 344.
 Statuts de cet Ordre. II. 345.
 EVENEMENT. Cause de la rupture de la ligue. I. 249.
 Avantageux aux Catholiques. I. 346. Merveilleux arrivé à Laredo port de Bilcaie. I. 536.
 EXECUTION. De quelques Luthériens. I. 339.
 EXEMPLES. Mémemorables de fidelité. I. 199. Rigoureux de vengeance. I. 242.
 EXPEDITION. De la Flotte Turque. I. 275.

F.

- F**ABRI. Evêque de Cava. Il confirme le Pape dans la résolution de ne rien entreprendre contre Genève. V. 21.
 FAMAGOUSTE. Assiégée par Mustafa. III. 486. Description de cette ville. *ibid.* Cette place est secourue. III. 503. Nouvel assaut très-rude contre cette Capitale. III. 504. Résolution de rendre cette Place. 505. Articles de la Capitulation. III. 506.
 FARNÈSE. (Alexandre) Prince de Parme. Sa dispute avec le Prince de Florence. II. 440. Est envoyé à la Gouvernante des Pays-Bas. III. 6. Son Mariage. Importance de ce Mariage. *ibid.* Célébration des Noces. III. 8. Son arrivée dans les Pays-Bas. IV. 261. Son entrevue avec Don Juan. IV. 262. Il est déclaré Gouverneur des Pays-Bas. IV. 267. Raisons qu'il a pour accepter cette charge. IV. 293. Services qu'il rend à Don Juan. IV. 269. Portrait de ce Prince. IV. 283. Sa lettre au Roi. V. 302. Inquiétudes de ce Prince. IV. 303. Est confirmé par Philippe dans le Gouvernement. IV. 304. Son application aux affaires de son Gouvernement. IV. 312. Succès de ce Prince. IV. 366. Exemple de sévérité de ce Prince. IV. 368. Mécontentement de ce Prince. IV. 374. Il fait le Siège d'Anvers. IV. 492. Qu'il contraint de se rendre. A quelles conditions. IV. 374. & *suiv.* Il reçoit la Toison d'Or. IV. 496. Son entrée à Anvers. *ibid.* Il prend Nuys. V. 45. Sa résolution de recevoir le don du Pape dans son Camp. V. 46. Joye de son Armée. V. 47. Cerémonie pour la réception du bonnet bénit. *ibid.* & 48. Acclamations de son Armée. V. 50. Repas que donne ce Prince. *ibid.* Préparatifs pour l'entreprise d'Angleterre. V. 151. & *suiv.* Jalousie contre ce Prince. V. 237. Avanture extraordinaire qui les confirme dans ses sentimens à l'égard des Espagnols. V. 240. Ses soupçons à ce sujet. V. 241. Il est sollicité de se rendre maître des Pays Bas. V. 242. Il est maltraité par les Espagnols. V. 244. Sa maladie mortelle. *ibid.* Son entreprise sur Tergoes. V. 245. Sur Rhimberg. V. 246. Il s'abouche avec le Duc de Mayenne. V. 286. Il reçoit ordre d'aller au secours de Paris. V. 297. Ses préparatifs pour ce voyage. V. 299.
 Son

DES MATIERES.

Son armée & son départ, *ibid.* Stratagème de ce Prince pour secourir Paris. V. 303. Il enlève Lagni. V. 305. Lettre remarquable de ce Prince. V. 309. Réflexion sur la même. V. 310. Parallele de ce Prince avec Henri. V. 311. Son départ. V. 312. Ordre de la marche de ses troupes. V. 313. Il combat Henri. V. 314. Tentative inutile de ce Prince. V. 320. Expédition de ce Prince dans les affaires des Pays-Bas. V. 363. Défaite d'un détachement de ses troupes. V. 364. Il reçoit ordre de passer en France. V. 365. Il entre dans Nimègue. *ibid.* Son voyage aux eaux de Spa. V. 366. Il va à Bruxelles. V. 369. Ambassadeurs qu'il reçoit de l'Empereur. V. 370. Son départ & son entrée en France. *ibid.* Il tâche de détruire les soupçons des François. V. 373. Ses sentimens & sa conduite à l'occasion des démarches du Duc de Mayenne. V. 383. Ses protestations au dit Duc. V. 384. Motifs de ses démarches. *ibid.* Sa lettre au Roi Catholique au sujet de la Ligne. V. 386. Ses plaintes aux Cantons Suisses. V. 388. Ce Prince s'approche des ennemis. V. 454. Il livre Bataille à l'Armée du Roi. V. 455. Plaintes contre ce Prince, & sa réponse. V. 456. Réflexion là-dessus. V. 457. Il prend Neuchatel. V. 458. Il assiège Caudebec. V. 460. Blessure de ce Prince. *ibid.* Il se fait transporter en chaise au combat. V. 463. Grande disette dans son Armée. *ibid.* Il se résout de passer la Seine pour retourner dans les Pays-Bas. V. 464. Forts qu'il fait élever sur les deux rives du fleuve. V. 465. Dispositions & ordre qu'il fait observer. *ibid.* L'Armée traverse la rivière. V. 466. Il poursuit sa marche. V. 472. Il blâme la conduite du Duc de Mayenne. V. 474. Il va aux eaux de Spa & ensuite à Bruxelles. V. 475. Il demande son congé au Roi. *ibid.* Sa mort. V. 476. Son éloge. *ibid.* Sa pompe funèbre. V. 478. Statue érigée dans le Capitole à son honneur. V. 480. & *suiv.*

FARNESSE. (Marguerite) Est choisie pour Gouvernante des Pays-Bas. II. 267. Sa réponse au discours de Philippe. II. 273. Affaires sérieuses qu'elle a sur les bras. II. 309. Plaintes & menaces que lui font les Flamans. II. 310. Elle tient divers conseils à ce sujet. *ibid.* Ordres qu'elle reçoit de Philippe. Sa conduite à ce sujet. II. 433. Sentimens des Auteurs sur cette conduite. II. 434. Sa réponse à Philippe au sujet du Concile. II. 490. Sa triste situation. III. 4. Sujets de joye qu'a cette Princesse. III. 7. Assemblée au sujet des ordres du Roi. Délibération qu'on y fait. III. 12 & 13. Elle convoque les Etats-Généraux. III. 16. Sa proposition. *ibid.* Succès de cette assemblée. III. 17. Démarches de cette Princesse. III. 78. Sa conduite. III. 118. Elle fait assiéger Valenciennes. III. 119. Son entrée à Anvers.

TABLE GENERALE

- III. 120. Ses ordres pour s'en assurer. III. 121. Elle tâche d'empêcher le voyage du Duc d'Albe. III. 141. Ses plaintes au sujet du pouvoir de ce Général. III. 151. Sujets de mortification qu'elle en reçoit. III. 156. Lettre qu'elle écrit à Philippe à ce sujet. III. 157. Elle obtient la permission de partir de Flandres. III. 158. Ce qu'elle fait en conséquence de son congé. III. 159. Son autre lettre à Philippe. III. 160 & 161. Elle reçoit les complimens des Princes étrangers. III. 166. Son départ & sa suite. III. 167. Sa naissance. *ibid.* Sa première éducation. III. 172. Est remise sous la conduite de la Reine de Hongrie. III. 173. Sa grande passion pour la chasse. III. 174. Promise au Prince de Ferrare. III. 175. Son mariage avec Alexandre de Medicis. *ibid.* Son arrivée dans les Pays-Bas. IV. 374. Sa mort. V. 5.
- FARNESE.** (Octave) Successeur de Pierre Louis. Epouse Marguerite. I. 212. Ce mariage est le sujet des discours publics. Réjouissances à ce sujet. I. 227. Sa résolution desespérée. I. 421. Se réconcilie avec Philippe II. II. 78. Avantages qu'il en retire. *ibid.* Sa mort. V. 51.
- FARNESE.** (Pierre Louis) Reçoit l'investiture de Novare & du Novarois. I. 212. Sa mort. I. 359. Soupçons de Charles V. contre cette Maison. I. 360. Deux choses merveilleuses arrivées au sujet de sa mort. I. 363. Détail de sa mort. *ibid.*
- FARNESE.** (Ranuce) Est blessé. V. 463. Marque de valeur de ce Prince. V. 468. Il sauve le canon. V. 470.
- FATALITE.** Attachée à presque tous les Princes d'Espagne. I. 338.
- FEMME.** Pendue, & pourquoi. I. 120.
- FERDINAND.** Frere de Charles V. élu Roi des Romains & couronné à Aix la Chapelle. I. 176. Son voyage en Flandre. Ses raisons. I. 242. Est dépouillé de ce qu'il possède en Hongrie. I. 246. Ses différends avec Charles V. au sujet de l'élection d'un autre Roi des Romains. I. 415. Sa fuite d'Inspruck. I. 431. Ses plaintes contre l'Electeur Maurice. I. 435. Est reconnu & proclamé Empereur. I. 531. Affront qu'il reçoit de Paul IV. II. 188. Sa réponse aux articles proposez à la Diète d'Augsbourg par les Luthériens. II. 227. Sa réponse aux Ambassadeurs de France à la Diète d'Augsbourg. II. 229. Comment il reçoit ceux d'Angleterre. II. 231. Ce Monarque écrit à Pie IV. A quel sujet. II. 304. Expédie au même une Ambassade d'obédience. II. 304. Son différend avec les Genoïs. II. 485. Sa mort. II. 496.
- FERDINAND.** Frere du Grand-Duc de Florence, Cardinal de la Sic. Eglise. Prend le sceptre vacant de Toscane. V. 129.

DES MATIERES.

- FERIA.** (Duc de) Envoyé à Londres avec la qualité d'Ambassadeur. En quel état ce Ministre trouve les affaires en Angleterre. II. 210. Sujet de cette Ambassade. *ibid.* Il traite inutilement du mariage d'Elisabet avec le Duc de Savoye. II. 215. Son sentiment sur les affaires des Pays Bas. III. 122. & *suiv.* Il est envoyé à Paris. Sujet de sa négociation. V. 488.
- FERMO.** (L'Evêque de) Nonce de Pie à Paris. Agit de concert avec le Ministre d'Espagne. II. 403. Leurs remontrances & offres inutiles. *ibid.* Leurs menaces. II. 404.
- FERRARE.** (Le Duc de) Dit Hercule second. Accepte les propositions du Cardinal Caraffe & entre dans la Ligue. II. 119. Ce Légat lui donne le Chapeau & l'Épée benits. *ibid.* Reçoit une injonction du Pape. Pourquoi il la demandoit. II. 120. Superbe habillement de ce Duc à la revue de Reggio. II. 124. Il y reçoit le bâton de commandement. *ibid.* Il le rend au même Duc de Guise, & le déclare en sa place Chef de l'Armée de l'Eglise. *ibid.* Laisse le commandement de ses troupes au Prince Alphonse. II. 130. Son voyage à Venise pourquoy il le fait. II. 130 & 131. Motif de son départ précipité. *ibid.* Fait la paix avec Philippe II. Articles de ce Traité. II. 189 & 190. Sa mort. II. 232.
- FERRARI.** Ambassadeur de Philippe à la Porte. Affront qu'il reçoit. V. 116.
- FIESQUE.** (Louis de) Sa conspiration à Gênes. Sa mort. I. 349.
- FLANDRE.** Articles d'un Traité. I. 243. Cette Province a titre de Comté. Ses villes. II. 54.
- FLETCHER.** (Le Docteur Richard) Ministre de la Religion Réformée. Son Discours à la Reine Marie d'Escoffe. V. 105. & *suiv.*
- FLORENCE.** Assiégée par les troupes du Pape. I. 157. Suites de ce Siège. I. 163. Conjuraton. II. 231. Exécution des conjurez. *ibid.*
- FLORENTINS.** Outrages qu'il font à Clement VII. I. 142. Pourquoi ils suggèrent leurs excès à un nombre d'étourdis. *ibid.* Extrémitez auxquelles ils sont réduits. I. 164. Son contraints de capituler & se soumettre à la Maison de Medicis. *ibid.* Leur plus grand bonheur. Réflexion politique à ce sujet. I. 166. & *suiv.* Leur misère tant qu'ils furent en République. I. 167. & *suiv.* Leur état après le changement de gouvernement. I. 169 & *suiv.* Butin qu'ils font à la prise de Petigliano. II. 408.
- FLORTE.** D'Espagne surnommée l'invincible. Sa force. V. 145. Contribution des Provinces. *ibid.* & 146. Dénombrement des Vaisseaux. V. 147. Munitions de guerre. V. 148. De bouche. V. 149. Troupes & leurs

TABLE GÉNÉRALE

commandans. *ibid.* Le Duc de Medina Sidonia est nommé Général. V. 151. Flotte de guerre & marchand de à Cadix. VI. 124. Sa dérouté. VI. 126. Autre devant Céphalonie. VI. 133. Autre contre les Anglois. VI. 189. Perdue par la tempête. *ibid.*

FONTAINEBLEAU. Assemblée au sujet de la Religion. II. 359.

FRANCE. Est remplie de deuil. I. 206. Révolution de ce Royaume. Les causes. I. 383. Réjouissance & pour-quoi. I. 104. Tristes événemens qui s'y passent. I. 405. Défaite des François au Siège de St. Quentin. II. 147. Perdent cette ville. II. 151. Grande consternation de ce Royaume. II. 153. Troubles dans ce Royaume. A quel sujet. II. 394. *& suiv.* Instance qu'on fait pour résoudre le Conseil à accepter la conférence que les Protestans proposent. II. 395. Effets que produisent les démarches des Etrangers. II. 405. Troubles de Religion. II. 421. *& suiv.* Mouvements de l'Ambassadeur de Philippe à ce sujet. II. 424. Des Seigneurs Catholiques du Conseil. *ibid.* Conduite de la Reine Regente à ce sujet. II. 430. Secours du Pape. II. 431. Et du Roi d'Espagne. *ibid.* Articles du Traité de paix avec les Protestans. II. 478. Dispositions des Rois de France pour les Papes. III. 101. Origine des guerres de Religion. III. 115. Allarmes qu'y cause le passage du Duc d'Albe aux Pays-Bas. III. 143. Troubles de ce Royaume. III. 192. Conjuraton des Protestans. III. 193. Guerre des Protestans dans ce Royaume. III. 264. Conduite de cette Cour. III. 274. Continuation de la guerre. III. 378. Force de l'Armée Royale. III. 380. Gagne la Bataille. III. 382. Manque de poursuivre la victoire. III. 386. Commencement d'un autre combat. III. 396. Danger de la Cavalerie Royale. III. 397. Nombre des morts à la défaire des Protestans. III. 400. Butin qu'il firent. III. 401. Négociation importante à cette Cour. IV. 12. Obstacles qui traversent cette affaire. IV. 13. Suites du Massacre de la St. Barthelemi dans le reste du Royaume. IV. 26. Affaires de ce Royaume. IV. 67. *& suiv.* Demandes du Duc d'Alençon. *ibid.* Etat déplorable de ce Royaume. IV. 110. Guerre de Religion dans ce Royaume. IV. 190. Armée étrangere au secours des Protestans. *ibid.* Flotte en faveur de Don Antoine. IV. 404. Ils perdent la Bataille. IV. 406. Mouvements de ce Royaume & de l'Angleterre. V. 116. Secours refusé aux Catholiques de ce Royaume par Sixte V. V. 124 & 125. Affaire de ce Royaume. V. 190. *& suiv.* Divers soupçons des François à l'occasion du voyage du Duc de Savoye en Espagne. V. 374. Donations des François au St. Siège. VI. 85. Obtient la préférence au Traité de Vervins. VI. 245.

DES MATIERES.

- FRANÇOIS.** (Don) Fils du Duc de Florence. Son voyage en Espagne. II. 410. Tristes nouvelles qu'il y apprend. II. 411. Sa dispute avec le Prince de Parme. II. 440. Son mariage. Prend possession des Etats de son Père. *ibid.* & *suiv.*
- FRANÇOIS I.** Quelles expéditions lui donnent la renommée du plus grand Roi. I. 53. Ses griefs contre Charles V. I. 65. Il déclare la guerre à Charles V. I. 70. Assiège Milan & Pavie. I. 99 & 100. Circonstance de sa prise à la bataille de Pavie. I. 108 & 109. Il est conduit en Espagne. I. 110. Trois alternatives dont il convient. I. 112. Il tombe dangereusement malade. *ibid.* Epouse la Princesse Eleonore. Conditions de son élargissement. I. Manière dont ont été remis ses ôtages. I. 114. Manque aux conditions de son élargissement. I. 115. Propose le duel à Charles V. Ses raisons à ce sujet. I. 151. & *suiv.* Elargissement de ses deux fils. I. 178. Fait une ligue avec Henri VIII. Roi d'Angleterre. I. 179. Ses préparatifs pour la guerre. I. 198. A qui il a recours. I. 208. Trait de sa générosité. I. 233. Pourquoi il envoie la Reine Eleonore en Flandre. I. 242. Ses sujets de plaintes contre Charles V. I. 257. Ses mouvemens à ce sujet. *ibid.* & 258. Présente bataille à Charles V. I. 274. Résolution d'assiéger Nice. Ce qu'il fait à ce dessein. I. 277. Fondateur des Sciences & Belles Lettres en France. I. 279. Raison pourquoi il se ligue avec le Turc. *ibid.* & *suiv.* Particularité de sa retraite de Landreci. I. 286. & *suiv.* Grand sujet de chagrin de ce Prince. I. 340. Sa mort. I. 356. Son portrait & son caractère. I. 357.
- FRANÇOIS II.** Roi de France. Ses efforts pour se maintenir dans le Royaume d'Ecosse. II. 350. Il écrit à Philippe à ce sujet. *ibid.* La réponse. II. 351. Se détermine à suivre l'avis de Philippe. *ibid.* Traité avec les Anglois à ce sujet. II. 351. & *suiv.* Avant que de le signer on l'envoie au Roi d'Espagne. Sa réponse. II. 354. Conjuratation contre ce Monarque. II. 357.
- FRANÇOIS.** Trait de curiosité & de vivacité de quelques François. I. 296. Leurs Réponses à ce sujet. *ibid.* S'unissent avec les Turcs & leur promettent 20. mille Ducats. Pourquoi. I. 471. Leurs conquêtes en Lombardie. I. 496.
- FREDERIC.** Fils d'Albert conféré à la dignité d'Archiduc. I. 22. Est élu Empereur avec Louis Duc de Bavière. I. 28. Couronné à Bonn. *ibid.* Vaincu & prisonnier en la bataille de Muldorf. *ibid.* A quelle condition il est relâché. *ibid.* Renonce à l'Empire. Sa retraite dans un hermitage où il meurt. Grande marque d'amour de sa femme. I. 29.
- FREDERIC IV.** Elevé à l'Empire. Son couronnement.

TABLE GENERALE

- I. 36. Son entrée à Bâle. I. 37. Son voyage en Italie. *ibid.* Son couronnement à Rome. I. 38. Fâcheuse expédition contre les Turcs. I. 39. Fâcheuse extrémité ou il se trouve réduit. I. 40. Traite avec Charles Duc de Bourgogne. I. 40. Sa mort. I. 41.
- FRIAS.** (Le Duc de) Grand-Connétable de Castille. Est envoyé à Rome avec la qualité d'Ambassadeur d'obédience. V. 3. Particularitez très remarquables de son audience. V. 4.
- FUENTES.** (Le Comte de) Son avis sur le démembrement des Pays-Bas. VI. 263. & *suiv.*
- G.
- GALE'ASSES.** Fabriquées à Naples. V. 116.
- GAND.** Revolte de cette ville. I. 233. Causes de la perte de ses habitans. I. 238. Leur châtiment. I. 240. & *suiv.*
- GANDIE.** (Le Duc de) Nommé pour être Ambassadeur à Gènes. IV. 133.
- GARCIAS.** (Don) De Toledé Ossorio, quatrième Marquis de Villa-Franca, & premier Duc de Ferrandina. Reçoit le commandement de la Flotte, à l'entreprise de Pennon. II. 520. Il fait la conquête de cette Place. II. 521. Généralissime des forces maritimes de Philippe. Ses préparatifs contre les Turcs, III. 26. Ordres qu'il donne en Sicile. III. 27. Son arrivée à Malte. III. 35. Chasse les Turcs. *ibid.* Sa course & son retour. III. 50. Marques de son amour-propre. *ibid.* Il s'approche inutilement des Turcs. III. 90. Avantages des Chrétiens. III. 91.
- GAZAGIA** (Augustin) Chapelain & Prédicateur de S. M. Catholique. Est brulé comme hérétique. II. 234. Contenu d'une lettre écrite par Calvin qu'on trouve dans sa maison. II. 235. Suites fâcheuses de cette lettre. II. 236.
- GE'NE'ALOGIE.** Incertitude & vanité des généalogies anciennes. I. 3. Difficulté de ses recherches. *ibid.* Orgueil & entêtement des gens avides de généalogies. I. 4. Réponse remarquable de Charlequint à ce sujet. I. 5.
- GE'NE'ALOGISTES.** De Charlequint. Comment payez de leurs travaux par cet Empereur. I. 5.
- GE'NE'RAUX.** Conseil que les Généraux François donnent à Paul IV. II. 157.
- GENEVE.** Embrasse la Religion Réformée. I. 195. Réforme de cette Eglise. II. 510. Craintes bien fondées des Gênois. III. 144. Sont rassurez. Par qui. *ibid.* Ils envoient complimenter le Duc d'Albe. III. 146. Secourue par le Roi de France. V. 250. Mouvements des Gênois. V. 251. Principaux habitans de cette ville. V. 252. Leur prudence dans la conduite des affaires. V. 253. Maxime de Machiavel à ce sujet. *ibid.*

DES MATIERES.

- Sortie des Gênois, V. 257. Nouveaux secours dans cette ville. V. 258. Ils bâtissent le Fort Ste. Catherine. V. 259. Ils obtiennent une victoire complète après la prise de Ternier. V. 261. Ils prennent Gex, leur défaite. V. 262. Ils se rendent maîtres de Thonon. *ibid.* Ils font une trêve. V. 263. Il prennent Versois. V. 264. Les Gênois prennent & abandonnent le Fort de la Cluse. V. 329. Exemple mémorable de fidélité pour la Patrie. V. 330. Ils ravagent les Domaines du Duc de Savoye & enlèvent les deniers d'Espagne. V. 387.
- GENES.** Prise de cette ville. Défense qu'y firent les Généraux de l'Empereur. I. 95. Troubles qui la mettent à deux doigts de sa perte. I. 349. Les desseins du Chef des conjurez arrêtez. *ibid.* Font la paix avec le Turc. II. 192. Violente tempête à Gênes. II. 355. Différend des Gênois avec l'Empereur Ferdinand. II. 485. Pourquoi ils ont recours à Philippe. II. *ibid.* Guerre contre les Gênois. II. 493. Troubles dans cette ville. III. 223. Détail de ce fait. III. 223 & 224. Réflexion sur leur conduite. III. 225. Grandes brouilleries dans cette République. IV. 128. Le Grand-Chancelier procure un accommodement. IV. 129. Continuation des troubles. IV. 130. Entremise de S. M. Catholique. IV. 131. Les Gênois ne veulent point entrer en conférence avec le Ministre du Pape. IV. 132. Impossibilité d'un accommodement. IV. 133. Ambassadeur de l'Empereur & de France dans cette République à ce sujet. IV. 136 & 138. Expéditions des Anciens Nobles. IV. 140. Dispute sur le titre de Protecteur de cette République terminée en faveur de qui. IV. 141. On donne des otages & l'on entre en Traité. IV. 142. Dispute sur la préséance avec l'Ordre de Malte. IV. 172. Mémoire curieux à ce sujet. IV. 172. & *suiv.* Plainres de cette République au sujet de l'attentat du Gouverneur du Milanez. VI. 181.
- GENLIS.** Général François tente de secourir Mons. IV. 31. Est battu par les Espagnols. *ibid.* Nombre des prisonniers & morts. IV. 32.
- GILIMAN.** Auteur de la première opinion sur l'origine de la Maison d'Autriche. I. 6.
- GIUSTINIANI.** Comment cet Auteur s'exprime dans son Histoire d'Espagne, en parlant d'Hercule l'un de ses Rois. I. 8. Sa description des Royaumes d'Espagne. II. 16. & *suiv.*
- GIUSTINIANI.** Porte la nouvelle de la défaite des Turcs à la Bataille de Lépante. Est créé Chevalier. III. 558.
- GIRARD.** (Baltazar) De Villefranche, sous le nom de François Guyon, né à Besançon. Assassin du Prince d'Orange. IV. 484. Supplice de ce misérable. IV. 488.
- GONDI.** (Albert de) Florentin Favori de la Reine Mé-

TABLE GÉNÉRALE

- te. Son conseil au sujet du Massacre des Protestans en France. IV. 19.
- GONDI.** (Le Cardinal de) Signale son zèle. I. 198.
- GONZAGUES.** Duc de Florence & de Mantoue. Sa mort. V. 129.
- GONZAGUES.** (Ferrand de) Gouverneur de Milan, autorisé par des ordres secrets de Charles V. fait exécuter le meurtre de Pierre Louis Farneze. I. 359. Particularité de cet assassin. Ce qu'il fait au sujet de cette revolte. *ibid.* Calomnie intentée contre lui. I. 495. Reconnu innocent. *ibid.* Passe d'Italie en Flandre. II. 137. Ses sentimens sur le Siège de St. Quentin. II. 138 & 139.
- GONZAGUES.** (Jean André de) Reçoit le commandement de l'Armée pour l'expédition de Tripoli. Ses Lieutenans Généraux. II. 286. Son débarquement dans l'Île de Gerbes. II. 313. Il en fait la conquête. *ibid.* Comment il se retire après la défaite de l'Armée dans le château de l'Île. II. 314.
- GONZAGUES.** (Vincent) Il recueille la succession du feu Duc son Père. V. 129.
- GOULETTE.** Siège vigoureux de cette place par les Turcs. IV. 91. Sa prise & carnage des Chrétiens. IV. 92. Prise du fort & prison de Serbellone. IV. 93.
- GOZZO.** Petite Île à cinq milles de Malte. Son circuit. Est fertile en grain & en eaux. Pourquoi elle est peu habitée. Appartient aux Chevaliers de Malte. II. 49.
- GRAI.** (Milord) Ambassadeur de Jaques à Londres. Ses efforts inutiles. V. 95.
- GRANVELLE.** (Antoine de) Evêque d'Arras. Succède à son Père à la charge de premier-Ministre de Charles V. I. 409. Est chargé de parler pour Philippe II. aux Etats Généraux. I. 523. Sa promotion au Cardinalat. II. 374. Est rappelé des Pays Bas. II. 483. Son retour près de Philippe. II. 484. A place dans son Conseil suprême & s'y maintient. II. 485. Envoyé à Naples en qualité de Viceroi. III. 520. Sa mort. V. 52. Son éloge. *ibid.*
- GRANVELLE.** Premier-Ministre de Charles V. Sa mort. I. 408. Ses grandes qualitez. I. 409. Son fils lui succède. *ibid.*
- GRAVELINES.** Bataille sous les murs de cette ville. II. 199. Circonstance de cette Bataille. *ibid.* & 200.
- GREGOIRE XIII.** Election de ce Pontife. IV. 36. Il envoie un Légat Apostolique à Gènes. IV. 132. Maladie & paroles remarquables de ce Pontife. IV. 155. Jugement de ce Pontife au sujet de la trêve de Philippe avec le Grand-Seigneur. IV. 260. Fondement de ses prétentions à la succession de Portugal. IV. 315. Il entreprend la réforme du Calendrier Romain. IV. 437. & *suiv.* Sa mort. IV. 520.

DES MATIÈRES.

- GRENADE.** Les Mores de ce Royaume prennent les armes. Dans quelle résolution. III. 280. Cause de cette revolte & guerre. *ibid.* & 281.
- GRIMANI.** (L'Abbé) Camerier de Sixte V. Est envoyé à Farnese en qualité de Nonce. V. 43. Il reçoit ordre de différer la cérémonie de la consignation du présent. V. 44. Son discours. V. 49.
- GUADALQUIVIR.** Un des fleuves les plus considérables de l'Espagne. II. 10. A été célèbre sous le nom de Bœtis. *ibid.* Reçoit le nom nouveau des Maures. *ibid.* Sa source. Se jette dans l'Océan. II. 20.
- GUADIANA.** (La) Principale Riviere en Espagne. Sa source. II. 11. Sa chute. II. 12.
- GUAST.** (Le) Capitaine aux Gardes. Prend la commission de massacrer le Cardinal de Guise. V. 209.
- GUAST.** (le Marquis du) Est accusé d'assassinat. I. 247.
- GUELDRE.** Histoire de ce Duché. II. 41 & 42. Sa fertilité & ses avantages pour la navigation. Est rempli de Maisons de la plus haute noblesse. II. 43. Les Gueldrois se distinguent dans la paix & dans la guerre. *ibid.* Villes de ce Duché. II. 54.
- GUERRE.** Entre Henri & Philippe, continuation & succès. VI. 39.
- GUIDESBOSA.** (Don Antoine) Gouverneur de Fayal. Punition cruelle de sa barbarie. IV. 454.
- GUIDO** (Cavalcanti) Est envoyé par la Reine Elizabeth en France. II. 254. Sa négociation à cette Cour. *ibid.*
- GUILLAUME.** Prince d'Orange. Est chargé de porter les ornemens impériaux à Ferdinand. I. 530. Pourquoi il refuse d'abord cette commission. *ibid.* Sa fuite. Est en concurrence pour le Gouvernement des Pays Bas. Ses prerogatives. II. 268. Qualitez de sa personne. *ibid.* Son mariage avec Anne de Saxe. II. 374. Ce Prince écrit à Philippe. Pourquoi. II. 483. Sa réponse à la citation du Duc d'Albe. III. 231. Philippe-Guillaume fils unique de ce Prince est envoyé en Espagne. III. 234. Ses biens confisquez. *ibid.* Intrigues de ce Prince. III. 236. Il passe dans les Pays-Bas avec une Armée. III. 257. Force de son Armée. III. 258. Sa déroute. III. 259. Son entrée dans les Pays-Bas. IV. 32. Il reçoit la nouvelle du massacre de la St. Barthelemi. *ibid.* Son trouble & sa retraite. IV. 33. Sa conduite. IV. 99. Mouvemens de ce Prince. IV. 203. Son arrivée à Bruxelles & sa réception. IV. 211. Origine d'une nouvelle faction. IV. 212. Il augmente les soupçons de Philippe contre Don Juan. IV. 291. Il est proscrié par Philippe. IV. 368. Sa réponse. IV. 369. Contenu de cette Apologie. IV. *ibid.* & 370. Conduite de ce Prince. IV. 459. Mariage de ce Prince. IV. 469. Histoire de l'assassinat de ce Prince. IV. 483. & *suiv.* Son éloge. IV. 485.

TABLE GÉNÉRALE

- GUINES.** Prise de cette place. II. 194. Est démantelée II. 195.
- GUISE.** (Cardinal de) Son emprisonnement. V. 202. Mort de ce Prélat. V. 210. Ses dernières paroles. *ibid.* Son éloge. V. 215.
- GUISE** (le Duc de) Commandant de Metz. Générosité de ce Prince. I. 458. Va avec une puissante Armée dans le Milanéz. II. 89. Son arrivée en Italie. II. 120. Fait le Siège & prend Valence. II. 121. Fait publier cette prise comme étant au service du Pape. La raison pourquoi. II. 121. Sa marche. II. 123. Il entre dans Reggio. Marques de respect pour Ferrare. *ibid.* & 124. Il fait la revue de son Armée & remet le bâton de commandant à son beau-père. II. 124. Est déclaré Chef de l'Armée de l'Eglise. *ibid.* Tient un Conseil de guerre. Avis des François. II. 125. Se rend à Bologne. Est mécontent de l'Armée Pontificale. Tient un Conseil de guerre pour déterminer quelle route étoit la plus facile. Avantages de celle de Trente pour laquelle il n'y eut qu'une voix. II. 132. Fait la distribution des premiers emplois de son Armée. Marche de cette Armée. Il va à Rome. Détail du séjour qu'il y fait. II. 133 & 134. Il dine avec sa Sainteté. *ibid.* Discours que le Pape lui tient. II. 135. Son départ & sujet de mécontentement. II. 136. Est rappelé avec son Armée en France. II. 153. Dans quel tems il arrive à Rome. II. 156. Il prend congé du Pape. II. 157. Sa généreuse compassion au Siège de Thionville. II. 197. Conjurat. contre ce Prince. II. 357. Sa mort. II. 478. Combien il est regretté. *ibid.*
- GUISE.** (le Duc de) Son Ambassade en Espagne. III. 351. Ses négociations. *ibid.* & 352. S'oppose aux raisons de l'Amiral de Coligni. A quel sujet. IV. 7. Son état. V. 198. & *suiv.* Ce Prince est massacré. V. 201. Son Secrétaire emprisonné, & ses papiers saisis. V. 203. Eloge de ce Prince. V. 211. Ses défauts. V. 213. Effets de sa prodigalité. *ibid.* Bon mot à ce sujet. V. 214.
- GUISE.** (Le Duc de) Particularitez de son Évasion. V. 410. & *suiv.* Surprend Marseille. VI. 144.
- GUISE.** (Maison de) Crédit de cette Maison à la Cour de France. II. 355 & 356. Conjurat. contre les Princes de cette Maison. II. 357. Leur opposition au Conseil de Fontainebleau. II. 359 & 360.
- GUZMAN.** (Don Lopez de) Est envoyé à Naples en qualité de Commissaire. IV. 399. Ses expéditions. *ibid.*

H.

HAINAUT. (Comté de) Ses villes. II. 54.

HAPSBURG. Origine de cette illustre Maison. I. 8.

HAYE

DES MATIERES.

- HAYE.** Un Espagnol écartelé dans cette ville. Crime qu'il a commis. IV. 469.
- HENRI.** Fils du Roi Emanuel. Est couronné Roi de Portugal. IV. 251. Il travaille conjointement avec tous les Nobles du Royaume à désigner un successeur à la Couronne. IV. 252. Suite de ce procès. IV. 315. & *suiv.* Règlement avant sa mort à ce sujet. IV. 317. Lenteur du jugement. IV. 318. Sa mort. IV. 325. Mouvemens à cette occasion. IV. 326.
- HENRI II.** Roi de France. Epouse Catherine de Medicis. I. 183. Sous quel prétexte il passe en Italie. I. 372. Sa Ligue avec les Suisses. Articles de ce Traité. I. 376. & *suiv.* Ce qu'il fait pour se mettre en état de déclarer la guerre à Charles V. I. 382. Suite de la résolution de reconquerir Boulogne. I. 383. Ordonne un Edit cruel contre les Protestans. I. 405. Comment il répond à la fulminante procédure de Jules III. Ses ordres à ce sujet. I. 422 & 423. Fait un Traité avec les Conféderez d'Allemagne. Sous quelles conditions. I. 426. Fait publier un Manifeste contre l'Empereur Charles V. I. 428. Entre en Lorraine. I. 447. Se présente devant Strasbourg. I. 450. Reçoit des Ambassadeurs de divers Princes. A quel sujet. I. 451 & 452. Sa retraite d'Allemagne. *ibid.* Fait une trêve avec l'Espagne. II. 68 & 69. Fait une Ligue avec le Pape contre Philippe II. II. 89. Ses conditions. *ibid.* Donne ordre au Duc de Guise de se rendre avec une puissante Armée dans le Milanéz. *ibid.* Comment il reçoit la déclaration de guerre que lui fait la Reine Marie. Sa réponse. II. 137. Ses préparatifs contre l'Espagne. II. 140 & 141. Ce Prince & son Conseil sont les duppes de leurs fausses idées. II. 142 & 143. Veut attaquer les Espagnols dans leurs retranchemens. II. 144. Il en est empêché. II. 145. Sa défaite au Siège de St. Quentin. II. 147. Mesures qu'il prend. II. 153. Prend Calais aux Anglois. II. 155. Prend Guines aux Anglois. Rapidité de sa bonne fortune. II. 194 & 195. Noces du Dauphin. *ibid.* Porte le fer & le feu sur les terres des Espagnols. II. 196. Prend Thionville. Perte qu'il fait à cette prise. *ibid.* Il fait retirer son Armée en Picardie, sous le commandement du Maréchal de Termes. II. 198. Par qui rencontrée & battue. II. 199. Perte qu'il fait à cette bataille. II. 200. Met une Armée formidable en campagne. II. 201. Part pour Pierrepont. Sa fuite & force de son Armée. II. 202. Ses mouvemens. *ibid.* Il envoie des Plénipotentiaires à Cercamp. II. 203. Dans quelle vue ce Prince envoie des Ambassadeurs à la Diète d'Augsbourg. II. 228. Il fait un Traité particulier avec la Reine Elizabet. II. 254. Il fait la paix avec l'Espagne. *ibid.* Ce Prince

TABLE GÉNÉRALE

est déclaré vainqueur dans un Tournoi. II. 261. Il est blessé. *ibid.* Sa mort. II. 262. Son caractère. *ibid.* Sa Postérité. II. 263. Avant de mourir il accomplit le mariage de sa Sœur. II. 264. Il fait approcher le Dauphin pour recevoir ses dernières volontés. *ibid.* Prédiction de sa mort. *ibid.*

HENRI III. Roi de Pologne. Succède à la Couronne de France. IV. 112. Sa réception à Venise. IV. 113. Promesse qu'il fait aux Protestans. *ibid.* Sans exécution. IV. 114. Détail de cette intrigue. *ibid.* Son mariage avec Claude de Vandemont de la Maison de Lorraine. IV. 151. Situation de ce Monarque. IV. 191. Il se résout à faire un Traité de Paix. IV. 192. Il se déclare Chef & Protecteur de la Ligue sainte. IV. 235. Il se rend à Blois. Sa déclaration. IV. 236. Demande qu'il y fait. IV. 237. Sa réponse au Duc de Savoie. IV. 403. Différens avec le Pape. IV. 526. Comment terminez. IV. 427. Sa réponse à l'Ambassadeur de France. IV. 537. Offres des Députés des Etats Généraux. IV. 538. Sa réponse. IV. 540. Situation de ce Monarque. IV. 541. Sujet d'inquiétudes qu'a ce Prince. V. 191. Mouvements de crainte & de haine dans son cœur. V. 200. Il consulte ses confidens. V. 201. Sa résolution. *ibid.* Audience qu'il donne à ses sujets. V. 204. Discours qu'il tient à sa mère & la réponse qu'elle lui fait. V. 205. Il s'abouche avec le Cardinal Légat. Sentimens de ce Prélat. V. 207. & 208. Il délibère de faire mourir le Cardinal de Guise. V. 209. Il est excommunié. V. 223. Il est cité à Rome. V. 224. Plaintes de ce Monarque. V. 220. Ses victoires sur la Ligue. *ibid.* Il est blessé. V. 232. Sa mort. *ibid.*

HENRI IV. (Prince de Navarre) Son premier exploit. III. 398. Négociation pour son mariage. IV. 22. Devient Roi de Navarre. IV. 13. Ses noces. IV. 16. Danger qu'il court à la St. Barthelemi. IV. 22. Sa conduite en cette occasion. IV. 24. Arrêté. IV. 74. Est Chef des Huguenots. IV. 191. Fait un accommodement. IV. 192. Excommunié. IV. 526. Sa victoire à Coutras. 128. Sa générosité. V. 129. Parvient à la Couronne de France. V. 133. Secours qu'il fournit à Genève. V. 258. Sa victoire à Ivry. V. 285. Ses conquêtes, & son entreprise sur Paris. V. 292. Qu'il bloque. V. 293. Ses démarches à l'approche du Duc de Parme. V. 301. Défi qu'il fait au Duc de Mayenne. V. 302. Et au Prince de Parme. *ibid.* Trompé par ces Généraux. V. 304. Sa retraite. V. 306. Ses tentatives inutiles sur Paris. V. 307. Accablé des murmures de la Noblesse. V. 308. Son jugement sur l'expédition du Duc de Parme. V. 309. Son parallèle avec ce Prince. V. 311. Qu'il poursuit. V. 312. Il l'attaque. V. 314.

DES MATIERES.

- Succès de ses mouvemens, V. 315. Ses mesures contre les desfeins de Philippe en Bretagne, V. Importantes découvertes qu'il fait, V. 405. Il sème la division dans Paris, V. 407. Demande du secours en Angleterre, V. 408. Il en reçoit, V. 409. Et des Hollandois, V. 410. Il assiége Rouen, V. 450. Son refus de se faire Catholique, V. 451. Sa réponse au Maréchal de Biron, V. 453. Il se voit abandonné, V. 454. Bataille qu'il livre, *ibid.* Sa blessure & sa fuite, V. 456. Il poursuit les ennemis, V. 462. Combat, V. 463. Ses efforts inutiles, V. 467. *& suiv.* Extrémité où il se trouve, V. 471. Sa résolution de se faire Catholique, V. 485. Son Ecrit contre la tenue des Etats de Paris, V. 486. Il se déclare Catholique, V. 510. Envoye le Duc de Nevers à Rome, V. 511. Est proclamé Roi en plusieurs villes, VI. 18. Et à Paris, *ibid.* Son entrée dans cette capitale, VI. 19. Est blessé par Jean Châtel, VI. 41. Sa résolution hardie, VI. 50. Sa déclaration de guerre, VI. 51. Ses préparatifs, VI. 62. Réception qu'il fait aux Ambassadeurs de Venise, VI. 63. Sa reconnoissance pour cette République, VI. 64. Services qu'il en reçoit, *ibid.* *& suiv.* Il envoie du Perron à Rome, VI. 67. Son absolution, VI. 71. A quelles conditions, VI. 72. Ses plaintes à Rome sur les entreprises de l'Espagne, VI. 141. Ses idées sur la surprise de Marseille, VI. 145. Ses conquêtes, VI. 146. Son alliance avec la Reine d'Angleterre, VI. 147. Articles du Traité, VI. 148. Ses dispositions à la paix, VI. 171. Il fait la conquête d'Amiens, VI. 178. Envoye une Ambassade solennelle à Rome, VI. 180. Nomme des Plénipotentiaires pour la paix, VI. 231. Superbe réception qu'il fait aux Ambassadeurs d'Espagne, VI. 331. Ratifie la paix de Vervins, VI. 332. Description de cette cérémonie, VI. 333. Présens qu'Henri fait aux Ambassadeurs d'Espagne, VI. 335. Ses démarches auprès du Pape, VI. 341. *& suiv.* Sa magnificence dans les pompes funèbres qu'il fait faire pour le Roi d'Espagne, VI. 393.
- HENRI VIII.** Roi d'Angleterre. Ses propositions à Clement VII. I. 140. Réponse de ce Pontife à ce sujet, *ibid.* Pourquoi il embrasse la Réformation, I. 181. Raisons qui l'obligent à traiter avec Charles V. I. 292. Sa mort. Son caractère, I. 354. Est la balance entre la France & l'Espagne. Sa superbe devise à ce sujet, I. 355. Etat de sa famille, I. 356.
- HERMAN.** Archevêque de Cologne. Pourquoi dépourvu de ses dignitez, I. 143.
- HERMANDE.** (François) Pourquoi ce Docteur est envoyé aux Indes, III. 56. Histoire faite par lui des animaux & des plantes de ces Pays, *ibid.* Description de ses ouvrages, III. 57.

TABLE GENERALE

- HESSE.** (Philippe Landgrave de) Est fait prisonnier. I. 346. Est laissé à Malines sous une très forte garde. I. 409. Il tente de se sauver de prison. Détail de son entreprise. I. 410. & *suiv.* Sa mauvaise réussite. I. 412. Contretems qui arrive à sa délivrance. I. 453.
- HISTOIRE.** De la chute des neveux du Pape Paul IV. II. 239. & *suiv.* D'un fameux Bandit dans la Calabre. II. 474.
- HISTORIENS.** Variété des Historiens au sujet du combat naval de Naples. I. 149. Leurs contradictions au sujet de l'accouchement de l'Imperatrice. I. 230. Contrariété au sujet de la Paix de Crépi. I. 297. & *suiv.* Leurs différens sentimens sur le Siège de Metz. I. 459. Leur diversité au sujet de l'exil des Caraffes. II. 246 & 247. Sentimens divers sur le procédé du Duc d'Albe avec la Gouvernante des Pays-Bas. III. 155. Sentimens sur la mort de Don Carlos Prince d'Espagne. III. 294. Recits à ce sujet. III. 296.
- HOLLANDE.** (Comté de) Ses villes. II. 54. A pour capitale Amsterdam. *ibid.*
- HONGRIE.** Est menacée d'une guerre avec Soliman. II. 227. Malheur de ce Royaume. II. 228.
- HORN.** (Comte de) Est retenu en prison. III. 153. Transféré à Brüsselles. III. 244. Teneur de l'arrêt de sa mort. *ibid.* & *suiv.* Sa mort. III. 250. Ce qu'on fait de sa tête. *ibid.* Eloge de ce Comte. III. 251.
- HOWARD.** (Thomas) Amiral d'Angleterre. Prend la route des Indes occidentales. V. 391. Fuite de son Escadre. V. 392. Son Vice-Amiral assailli par les Espagnols. V. 393. Sa résolution desespérée. V. 394. Combattue par le Pilote. V. 395. Sa répugnance à se rendre. V. 396. Il s'y résout. V. 397. Sa mort. V. 398. Prise que fait cet Amiral. V. 394. Emploi qu'il a à l'expédition de Cadix. VI. 122.
- HUGUENOTS.** Origine de ce nom. II. 357.
- HUMILIEZ.** (Ordre des) Leur extinction à Milan. III. 95.
- I.
- IDIAQUEZ.** (Don Jean) Opinion de ce Ministre de Philippe, à quel sujet. IV. 551. & *suiv.*
- JEAN.** Evêque de la Casière de la Langue d'Auvergne, Grand-Maitre de Malte. Vient à Rome. IV. 400. Sujet de son voyage. *ibid.* Sa mort. *ibid.*
- JEANNE.** (La Princesse) Fille de Charles V. Gouvernante en Espagne. I. 493.
- JEANNE.** (La Reine) Sa mort. *ibid.*
- JEANNIN.** (Le Président) Passe à Madrid. V. 349. Sujet de sa députation. *ibid.* En quelle disposition il trouve Philippe. V. 350. Ses efforts pour le faire entrer dans ses vues. V. 351. Mauvais succès de ce Ministre. V. 353.

DES MATIÈRES.

- JE'SUITES.** Sont chassés avec honte du Royaume de France. VI. 41. Déclaration de Jean Châtel contre eux. VI. Plusieurs Perés de cette Societé en prison. VI. 44. Arrêt contre les profes & non profes. VI. 45.
- ILES TERCE'RES.** Leur obstination à se soumettre à l'obéissance de Philippe. IV. 362.
- IMPERATRICE.** (L') Marie, Sœur de Philippe. Va en Espagne. IV. 390. Jugemens faux à ce sujet. IV. 391. Sa Cour. *ibid.* Ordre de sa marche à son entrée sur les terres de l'Etat de Venise. IV. 393. Sa réception par les Ambassadeurs Vénitiens. IV. 394. Honneurs qu'elle reçoit dans les principales villes. IV. 395. Son passage à Milan & à Gènes. IV. 396.
- IMPERATRICE.** Sa mort violente. I. 229. Marques de son courage. Réflexions là-dessus. *ibid.* & 230. Présage de cette mort. Sa pompe funèbre. I. 231.
- IMPE'RIAUX.** Leur sortie de Rome. Saccagent Valmontoré. I. 148. Divisions entre leurs Chefs. *ibid.*
- IMPRIMERIE.** Invention de cet Art. I. 36.
- INDES OCCIDENTALES.** Apellées Amérique, autrement le Nouveau Monde. Quand & qui en a fait la découverte. II. 34 & 35. Combien ces pays nourrissent d'Indiens & d'Espagnols. Sa richesse incompréhensible. *ibid.* Incertitude sur la quantité de ses Iles. II. 36. Origine du nom des Iles Philippines qui sont dans ce département. *ibid.*
- INNOCENT IX.** Elu Pape. Sa conduite. V. 360. Son Armée pour le secours de la Ligue. V. 361. Qui s'arrête dans le Duché de Milan. V. 362.
- INQUISITION.** Origine de ce tyrannique Tribunal. III. 285. Don Carlos est remis à ce Tribunal. III. 327. Haine des Inquisiteurs contre ce Prince. III. 328. Fausse politique des Princes qui se soumettent à ce Tribunal. III. 330. Ils présentent la sentence au Roi. Leur appréhension. III. 331.
- INSCRIPTION.** Diffamante à Naples. V. 15.
- INSTRUCTIONS.** De Charles V. à Philippe II son fils. I. 509 & 510.
- INTE'RETS.** Publics changent les esprits à l'égard de François I. I. 293.
- INTRIGUE.** Détail de l'intrigue pour perdre les neveux de Paul IV. II. 241. & *suiv.*
- JOYEUSE.** (Le Duc de) Chef de la Ligue Catholique en France. V. 126. Les deux Armées en présence. Résolution du Duc. *ibid.* Il est battu par les Princes & tué. V. 128 & 129.
- ISABELLE** Claire Eugenie. Princesse d'Espagne. Sa naissance & son batême. III. 74. Dispute à ce dernier sujet. *ibid.* Reçoit l'investiture des Pays-Bas. VI. 274. & *suiv.* Promise à l'Archiduc Albert. VI. 297. Sa pro-

TABLE GENERALE

- uration à son futur époux pour la prise de possession
 des Pays-Bas. VI. 298. & *suiv.* Présent qu'elle reçoit
 de son père. VI. 365.
- ISABELLE.** Nommée Princesse de la Paix, fille aînée
 de Henri II. Epouse le Roi d'Espagne. II. 260. Fa-
 meux Tournoi à l'occasion de ses noces. *ibid.* Triste
 & funeste spectacle qui y arrive. II. 261. Son départ
 de Paris. Sa suite & réception à Tolède. II. 300. Sa
 conduite au sujet de Don Carlos. II. 301. Son abou-
 chement avec la Reine de France sa Mère. III. 18.
 Son accouchement. III. 74. Sa mort. III. 342.
- ISABELLE.** Reine de Hongrie. Sa mort. II. 228. Ses
 qualitez & son origine. *ibid.*
- ITALIE.** Troublés dans ce pays. II. 407. & *suiv.* Gran-
 de disette dans ce Pays. III. 404 & 405. Surcroit de
 defaite. *ibid.* Furieuse peste dans ce Royaume. IV.
 154. Bandits qui desolent cette contrée. V. 320. &
suiv. Présence due aux Italiens. V. 478. Allarmes des
 Princes au sujet de la mort du Duc de Ferrare. VI.
 195.
- JUGEMENTS.** Secrets de Dieu sur les hommes. VI. 29.
- JULES III.** Son Election. I. 406. Son attention d'expé-
 dier d'abord un courier, avec une lettre écrite de sa
 propre main à Charles V. Le contenu de cette lettre.
 I. 407. Donne tous les soins pour rétablir Octave Far-
 nese dans la jouissance des Duchez de Parme & Plai-
 sance. Comment il réussit. I. 407. Ses partialitez
 contre Octave Farnese & la France. I. 421 & 422. Ses
 impatiences pour arrêter le cours de l'Ordre d'Henri II.
 I. 423. Ordonne une procession solennelle. A quelle
 occasion. I. 506. Sa mort. *ibid.* Pourquoi elle est re-
 marquable. I. 507.
- JULIERS.** Soumission de ce Duché. I. 272.
- JUAN.** (Don) D'Autriche frère naturel de Philippe. Est
 chargé de la guerre contre les Mores. III. 290. Dé-
 couverte qu'il fait au Roi. III. 313. Son expedition
 contre les Mores. III. 366. Il les réduit à l'obeissance
 du Roi. III. 495. Est déclaré Généralissime de la Li-
 gue Sainté. III. 523. Son arrivée à Gènes. III. 526.
 Il tient un Conseil général. III. 529. Opinion du
 grand Commandeur de Castille. III. 530. & *suiv.* Op-
 positions des Généraux. III. 532. Avis de Colonne.
 III. 533. & *suiv.* Il le suit. III. 540. Il se tient of-
 fense. A quel sujet. III. 542. Il résout la bataille.
 III. 544. Il prend la Réale Ottomane. III. 546. Il
 envoie l'étendard au Pape. Par qui. III. 555. Son sé-
 jour à Messine. IV. 38. Son refus de joindre les Vé-
 nitiens. *ibid.* Il accorde quelques galères. IV. 39. Il re-
 çoit ordre de joindre les Conféderez. IV. 42. Sa jonc-
 tion. IV. 44. Ordres qu'il reçoit de Philippe. Son

DES MATIERES.

entreprise d'Afrique. IV. 55. Expédition de ses trou-
 pes. IV. 56. Nouvelle Forteresse bâtie par ce Prince.
 IV. 57. Il aspire à se faire Roi de Tunis. IV. 58. Il
 paroît à la vue de Gènes avec une Flotte. IV. 133.
 Soupçons au sujet de cette arrivée. IV. 134. Sa con-
 duite. *ibid.* Sentimens sur les desseins de Philippe se-
 cond à ce sujet. IV. 135. Il passe à Naples. IV. 138.
 Résolution de faire la guerre. IV. 139. Son passage
 en Flandres. IV. 166. Premiers ordres qu'il donne.
 IV. 167. Il reçoit une députation des Etats. IV. 167.
 Conditions qu'ils exigent pour le reconnoître. IV. 168.
 Il prend conseil à ce sujet. IV. 169. Sa résolution.
ibid. Il signe le Traité de Gand. IV. 170. Son entrée à
 Brusselles. IV. 202. Faute qu'il fait. A quel sujet.
 IV. 203. Il sort de Brusselles. IV. 204. Son stratagème
 pour se rendre maître de Namur. IV. 205. Sa let-
 tre au Roi, pour se justifier. IV. 207. & *suiv.* Il as-
 semble une Armée. IV. 211. Lettre de ce Prince à
 Farnese au sujet de l'élection de l'Archiduc. IV. 214.
 & *suiv.* Son entrevue avec Alexandre Farnese. Joye
 que lui cause cette arrivée. IV. 262. Secours d'argent
 & de pensions assignées. IV. 263. jonction des Ar-
 mées ennemies. IV. 264. Sa résolution. IV. 265. Sa
 retraite. *ibid.* Sa maladie. IV. 266. Il déclare Alexan-
 dre Farnese Gouverneur des Pays-Bas. IV. 267. Servi-
 ces que ce Prince lui rend. IV. 269. Mort de ce Prin-
 ce. IV. 270. Sa naissance. *ibid.* Il est envoyé Enfant
 en Espagne. IV. 272. Il est élevé dans la maison de
 Quixiada. IV. 273. Ses exercices dans sa jeunesse. IV.
 274. Il est destiné par Charles V. à l'état ecclésiasti-
 que. IV. 275. Il est déclaré fils de Charles V. IV.
 277. Il est reconnu par Philippe. IV. 278. Déclara-
 tion que lui fait Quixiada. IV. 279. Son abouche-
 ment avec Philippe. IV. 280. Suite de cette reconnoi-
 sance. IV. 281. Il rend visite à la Reine. *ibid.* Por-
 trait de ce Prince. IV. 285. Jalousie qu'on porte à
 son mérite. IV. 286. Son départ de la Cour sans per-
 mission. IV. 287. Son retour & sa réconciliation avec
 le Roi. IV. 288. Jalousie de Philippe. Pourquoi. IV.
 289. Il demande les honneurs dus aux Infans. IV.
 290. Il est envoyé dans les Pays-Bas. IV. 291. Le
 Prince d'Orange augmente les soupçons de Philippe
 contre lui. *ibid.* Ce Prince est empoisonné. IV. 293.
 Diverses opinions à ce sujet. IV. 294. Ses amours. IV.
 295. Il est comparé à Charles V. & à Germanicus.
 IV. 296. Son éloge. IV. 297. Graces qu'il demande
 en mourant. IV. 298. Il ne fait aucune mention de
 ses Enfans. *ibid.* Raison qu'on allégué de cette con-
 duite. IV. 299. Dispute pour le droit de porter son
 corps. IV. 300. Sa pompe funèbre. IV. 301. Son corps
est

TABLE GENERALE

est déposé à Namur. *ibid.* Ses obsèques. IV. 302. Exécution de ses dernières volontez. IV. 305. Sentimens à l'égard de sa mère. IV. 306. Translation de son corps en Espagne. IV. 307. Destinée de son frere utérin. IV. 308.

JUAN. (Don) Sa naissance. I. 341.

L.

LADISLAS. Sa mort. Démêlé qu'elle cause aux Autrichiens. I. 39.

LANDRECI. Sièges de cette place. I. 274. I. 284. Particularité de ce dernier Siège. *ibid.* & *suiv.*

LAQUELLA. (Don Jean de la) Officier d'un grand mérite. Amiral de la Flotte de Philippe en France. V. 335.

LAUTREC. Chef de la Ligue d'Italie. Proposé à Clément VII. d'entrer dans la Ligue. I. 145. Part pour faire irruption dans le Royaume de Naples. I. 146. Ce qui lui fait croire la conjoncture favorable. *ibid.* Fruits de sa lenteur. I. 147. Sa mort. I. 151.

LEÇONS. Belles leçons pour les Papes. I. 121. & *suiv.*

LE'GATS. Envoyez à Charles V. Sujet de leur négociation. I. 369. Conclusions de Charles V. à ce sujet. *ibid.*

LEIDE. Siège de cette place par les Espagnols. IV. 115. Situation de cette ville. IV. 116. On rompt les digues pour inonder le Pays. *ibid.* & 117. Secours reçus dans cette ville. IV. 118. Prodigieux efforts des Espagnols à ce Siège. *ibid.* Ils lèvent le Siège. IV. 119. Avanture remarquable de Chacon. IV. 120.

LEINA. (Don Alonzo de) Son bon conseil est méprisé. V. 159.

LENCIO. Evêque de Fermo. Est envoyé en qualité de Nonce à Paris. II. 304.

LEOPOL II. Partage ses Etats avec son frere Albert III. I. 32. Fait la guerre aux Vénitiens. *ibid.* Son second partage. *ibid.* Vend plusieurs terres. Son dessein. I. 32. Sa campagne de Sempach. Sa mort. I. 34. Son mariage. Etat de sa famille. *ibid.*

LETI. Son jugement sur l'abdication mémorable de Charles V. II. 207 & 208. Ses réflexions sur la coutume des Ambassades d'obédience. II. 307. Sa digression au sujet des troubles de Religion en France. II. 418 & 419. Sa digression sur la vie de Jean Calvin. II. 497. Faussieré avancée par un Moine; qu'il rapporte. II. 498. Sa maladie. *ibid.* On lui fait un crime. A quel sujet. II. 500. But de cette digression. II. 501. Sa remarque sur les affaires de la Religion dans les Pays-Bas. III. 75. Ses réflexions préliminaires sur la conduite de Philippe. III. 117. Réflexion de cet Auteur sur la satisfaction de Philippe. III. 163. Sommai-

DES MATIERES.

- re des événemens de l'année 1568. par cet Auteur. III. 230. Réflexion de cet Auteur sur la disgrâce de Don Carlos Prince d'Espagne. III. 293 & 294. Son principe sur l'Histoire. III. 301. Son sentiment sur la confiance du jour de la mort de Don Carlos. III. 339. *É suiv.* Ses réflexions sur la mort de ce Prince. III. 343. *É suiv.* Sa réflexion au sujet de l'ordre de Philippe, & de l'opposition de Pie V. III. 411. Sa défense des Jésuites. VI. 43.
- LEVE. (Antoine de) Sa mort. Son caractère. I. 207.
- LEVEROLI. (Jean-Baptiste) Redoutable Chef des Bandits en Italie. V. 320.
- LEYCESTER. (Le Comte de) Passe dans les Pays-Bas en qualité de Gouverneur Général au nom d'Elisabet. IV. 571. Il est déclaré Gouverneur de ces Pays par les Etats. IV. 572 & 573. Indignation de la Reine à ce sujet. IV. 574.
- LEYTOURE. Situation de cette ville. III. 197.
- LIGUE. De Cambrai contre les Vénitiens. I. 52. Celle du Roi Catholique & du Roi d'Angleterre. *ibid.* Du Pape Clement VII. avec François I. & autres Puissances contre Charles V. I. 98. Contre l'Empereur. Pourquoi elle est apellée Ligue sacrée. I. 115. Contre les Turcs. A quelles conditions. I. 211. Des François avec les Turcs. Réflexion à ce sujet. I. 278. Causes de son peu de succès. I. 281. Contre Albert Marquis de Brandebourg. I. 466 & 467. Fameuse contre les Turcs. III. 510. Difficultez pour conclure ce Traité. III. 519. Suite de ce Congrès. III. 520. Conditions de cette Ligue. *ibid.*
- LIGUE SAINTE. IV. 192. Soupçons contre le Roi Henri. IV. 235. Il s'en déclare Chef & Protecteur. *ibid.*
- LILIO. (Antoine) Remet un petit Traité au Pape qui cause la Reforme du Calendrier Romain. IV. 438.
- LIMBOURG. (Duché de) A plusieurs villes & forteresses. II. 54.
- LISBONNE. Sac d'un des faubourgs de cette ville. IV. 353. Prise de cette capitale. IV. 354.
- LOBENS. (Hugues de) Provençal connu sous le nom de Grand Commandeur de Verdala. Est élu Grand-Maitre de Malte. IV. 401. Faux soupçons contre lui. IV. 482.
- LORRAINE. (Cardinal de) Sa conférence particulière avec Théodore de Beze. II. 397. Son discours. II. 399. De quoi il supplie le Roi. *ibid.* Son exclamation à la réponse de Beze. II. 400. Péril où se trouve ce Prélat. III. 211.
- LORRAINE. Province conquise par Henri II. I. 448.
- LOUIS. (Don) Roi de Portugal. Quitte secrettement Lisbonne. I. 189.

TABLE GÉNÉRALE

- LUÇON.** La principale Ile du Nouveau Monde. II. 37. Ou les Espagnols ont fait bâtir la belle ville de Manille. *ibid.*
- LUDOVIC.** Dir le More. Frère de Galéas. Usurpe le Milanéz. I. 106. Obtient du secours de l'Empereur contre Louis XII. *ibid.* Sa mort. *ibid.*
- LUNA.** (Don Ferrand de) Sa disgrâce en Flandre. II. 111. Il a Brusselles pour prison. D'où il se sauve. II. 112. Il écrit à son fils, l'exhorte à la fidélité & à ne pas suivre son exemple. *ibid.*
- LUSSI.** (Melchior) Ambassadeur des Sept Cantons Catholiques de Suisse. II. 413. Reçoit la procuration de Glaris. *ibid.* Son Collègue. *ibid.* Sa réception. *ibid.* & 414. Sa contestation avec l'Ambassadeur de Florence. A quel sujet. *ibid.* & 415. Ses menaces à ce sujet. *ibid.*
- LUTHER.** Partisans qu'il se fait en Allemagne. I. 61. Est cité à la Diète de Worms. I. 72. Issue de ses disputes. I. 73. Sa mort & son caractère. I. 346. Son portrait par Bucer. II. 505.
- LUXEMBOURG.** (Duché de) Ce qu'il contient. II. 54.
- LUXEMBOURG.** (Henri Duc de) Par quelles intrigues élu Empereur. I. 26. Mort violente de ce perturbateur. I. 27.
- LUXEMBOURG.** (Le Duc de) Envoyé en Ambassade à Rome. VI. 180. Comment reçu à Gènes. *ibid.* Danger qu'il court à son passage. VI. 181. Honneurs qu'il reçoit du Pape. VI. 182.
- M.
- MADRUCCI.** (Christophe) Evêque de Trente & Cardinal. Suit Maximilien en Espagne. I. 372.
- MADRID.** Fondation d'un superbe monastère pour les Pères Carmes Déchaussés dans un Faubourg de cette ville. IV. 77. Ambassadeur du Roi de Maroc en cette ville. Offres qu'il fait à Philippe. IV. 256.
- MADRITZ.** (Don Diégo de la) Créé Archevêque. IV. 158.
- MAJESTE'.** Titre donné aux Rois de Castille. I. 60.
- MALINES.** Sac de cette place. IV. 366.
- MALTE.** (Les Chevaliers de) Pertes qu'ils causent aux Corsaires Turcs. II. 472. Situation & qualité de Malte. III. 21.
- MAMUGNA.** Alchimiste. Proposition qu'il fait à Philippe & réponse qu'il en reçoit. V. 338. Il passe à Venise. V. 339. Il fait l'expérience de l'Oeuvre. V. 340. Sa grande réputation. V. 341. La magnificence de son train. V. 342. Il s'enfuit en Bavière. V. 343. Où il est condamné à mort. V. 344.
- MANIFESTE.** Des Confédérez d'Allemagne contre Charles

DES MATIERES.

- les V. I. 427. De Henri IV. contre Philippe II. VI. 51.
& suiv.
- MANSFELD.** (Comte de) Envoyé avec le secours de Philippe en France. III. 393.
- MANSFELD.** (Le Comte Charles de) Reçoit la conduite en chef des affaires de la guerre & le commandement des Armées. V. 483. Il passe au secours de la Ligue. V. 484. Il prend la Capelle. VI. 11.
- MANSFELD.** (Pierre-Ernest de) Reçoit le Gouvernement des Pays-Bas. V. 483.
- MANTOUB.** (Duc de) Excessive dépense que fait ce Prince pour l'acception de Philippe II. I. 400.
- MARCEL II.** Son élection au St. Siège. I. 507. Sa mort. *ibid.*
- MARGUERITE.** Infante. Se fait Religieuse. IV. 156 & 158.
- MARIE.** Fille de Catherine d'Angleterre. Sa démarche au Parlement & son succès. I. 485 & 486. Est couronnée Reine. *ibid.* Pourquoi elle prend la résolution de se marier. A quelle alliance elle se fixe. I. 489. Son mariage avec Philippe II. *ibid.* Revolte à ce sujet. I. 491. Comment cette Princesse l'apaise. *ibid.* Présens qu'elle reçoit de Philippe son époux. I. 498. Cérémonie des épousailles. I. 500. Assiste avec le Roi à l'ouverture du Parlement. I. 503. Tient conseil sur l'obstacle à l'entière réunion. Conclusion à ce sujet. I. 504. Elle conclut une trêve entre les deux Couronnes de France & d'Espagne. II. 68. Déclare la guerre à la France. Divers prétextes. II. 137. Perte considérable des Anglois en France. II. 194 & 195. Sa mort. II. 211. Son âge. Causes de sa mort. *ibid.* Ses qualités. Sentiment de Campana sur ce point. *ibid.* & 112.
- MARIE.** Princesse de Portugal. Son mariage avec le Prince Alexandre Farnese. III. 7. Son embarquement. III. 8. Célébration des Noces. *ibid.* Son arrivée à Parme & sa suite. III. 110.
- MARIE.** Reine d'Ecosse. Projets de Philippe en sa faveur. V. 78. Naissance de cette Princesse. V. 79. Son mariage avec le Dauphin. *ibid.* Son veuvage. V. 80. Elle passe à de secondes noces. *ibid.* Elle fait tuer son Mari. V. 81. Elle est justifiée de ce crime par quelques Historiens. V. 82. Elle épouse le Comte de Bothuel. V. 83. Sa prison & sa renonciation à la Couronne. V. 84. Sa retraite en Angleterre. *ibid.* Expédiens proposez à son sujet à Londres. V. 86. Aspirans à l'épouser. V. 87. Juges nommez pour l'examiner. V. 89. Elle comparoit. *ibid.* Sa réponse. I. 90. Chefs de son procès. V. 91. Ses défenses. V. 92. Sa condamnation. V. 93. Ambassadeurs envoyez à Londres à ce sujet. V. 94. Sa lettre à la Reine Elizabeth. V. 95. *& suiv.*

TABLE GÉNÉRALE

- suiv.* Sa fermeté & ses dernières actions. V. 103. Son adieu à ses domestiques. V. 104. Son Discours sur l'échafaut. *ibid.* Exhortation que lui fait un Réformé. V. 105. & *suiv.* Sa réponse à ce Ministre. V. 111. Son dernier entretien avec les deux Comtes qui la gardoient. *ibid.* & *suiv.* Elle se deshabilie & est décapitée. V. 113. Sentimens publics & de Sixte V. à ce sujet. V. 114.
- MARIE.** Reine douairière de Hongrie. Sa mort. II. 216.
- MARSEILLE.** Siège de cette ville. I. 205. Détail d'une conspiration pour la remettre à l'Espagne. VI. 139. & *suiv.* Comment surprise. VI. 145.
- MASTRICHT.** Siège de cette place. IV. 314.
- MATTHIAS.** (Archiduc) Est élu Gouverneur des Pays-Bas. IV. 213. Départ de ce Prince. *ibid.* Son arrivée en Brabant. IV. 214. Il est proclamé Gouverneur. IV. 216. Sa réponse à Philippe. IV. 231.
- MAURICE.** (Le Prince) Refuse de se trouver à la Diète. Pourquoi. I. 409. Sujet de mécontentement de cet Electeur. I. 425. Se détermine à se faire lui-même raison. *ibid.* Sollicite une Ligue contre Charles V. Ses représentations aux Princes de l'Empire contre la tyrannie de Charles V. I. 426. Il fait publier un Manifeste contre Charles V. I. 428. Généralissime de la Ligue se rend maître d'Augsbourg. I. 428. Sa vigoureuse résolution. Marche du côté des Alpes. Prend la forteresse d'Etteberg. I. 430. Epouvante que cette prise cause aux Impériaux. *ibid.* Sa belle réponse. I. 434. Comment il repousse le reproche de mauvaise foi par l'infidélité de Charles V. À quel sujet. I. 436. Expédient, ruse & politique de ce Prince. Se rend à la Diète de Passaw. I. 439. Son Traité avec Charles V. I. 442. & *suiv.* Sa mort. I. 467.
- MAURICE.** (Prince d'Orange) Hérite par la mort de son Père de la Principauté d'Orange. IV. 487. Il assiège Nimegue. V. 366. Il va à la Haye. V. 368.
- MAXIMILIEN.** Fils de Ferdinand. Son voyage en Espagne pour y gouverner les Etats en qualité de Viceroi. I. 371. Sa réception. *ibid.* Consommation de son mariage avec la Princesse Marie. I. 372. Retourne en Allemagne. I. 416. Prend le Sceptre & la Couronne Impériale avec tous les titres. II. 496. Sa demande extraordinaire au Pape. III. 9. Il demande du secours au nouveau Pontife. III. 67. Ce Monarque envoie Charles son frère en Espagne. À quel sujet. III. 343. Son opposition à la Paix des Protestans. III. 501. Il s'entremet d'un accommodement dans les Pays-Bas. IV. 143. Sa mort. IV. 189. Etat de sa famille. *ibid.*
- MAXIMILIEN.** Sa naissance. I. 40. Son mariage. Déclaré

DES MATIÈRES.

- ré Roi des Romains. Succède à son Père. I. 41. Sa puissance. *ibid.* Ses démêlez avec la France. Son second mariage. I. 41. Sa ligue contre Charles VIII. Roi de France. Hérite des grands biens de Sigismond son oncle. I. 42. Mariage de son fils. I. 43. Traité de Vienne. I. 45. Sa mort & son caractère. I. 58.
- MAYENNE.** (Le Duc de) Chef de la Ligue en France. Est défait en bataille rangée. V. 285. Il s'abouche avec Farnese. V. 286. Il est défié au combat. V. 302. Sa réponse. *ibid.* Il envoie le Président Jeannin à Philippe. V. 349. Force de l'Armée de la Ligue. V. 371. Ce Duc à Paris. V. 375. Il est résolu de punir l'audace des Seize. V. 376. Députation qu'il en reçoit. *ibid.* Sa politique & sa réception dans Paris. V. 377. Discours que lui tiennent les Ministres d'Espagne. V. 378. Ses ordres pour s'assurer des Postes de Paris. V. 379. Il se fait remettre le fort de la Bastille. V. 380. Il fait pendre quatre des Seize. V. 381. Terreur qu'inspire cette justice. V. 382. Il fait publier une amnistie. *ibid.* Dispositions des Chefs de la Ligue. V. 405. Rude combat avec les Royalistes. I. 462. Ce Prince y est blessé. V. 463. L'Armée de la Ligue passe la rivière. V. 466. Il s'attribue tout l'honneur de la victoire. V. 473. Il convoque une assemblée des Etats à Paris. V. 486. Il va trouver les Ministres du Roi Catholique à Soissons. V. 490. Propositions qu'ils font. V. 491. Sa réponse. V. 492. *Et suiv.* Autre réponse de ce Prince. V. 498. Sa réplique à Mendoza. V. 499. Son indignation & son départ de Soissons. V. 500. Sa réponse au Duc de Feria. *ibid.* Démarches des Espagnols pour l'apaiser. V. 501. Réconciliation. V. 502. Conditions de cet accommodement. V. 503. Conditions qu'il propose au sujet du mariage du Duc de Guise avec l'Infante. V. 509. Son accommodement avec le Roi. VI. 114.
- MEDAILLES.** Mistérieuses au sujet des affaires de Flandres. IV. 324. Au sujet du Traité d'Elisabet avec les Etats-Généraux. IV. 571. Frappées par les Zélandois. A quel sujet. V. 183. Des Etats Généraux au sujet de la conquête de Breda. V. 319. Curieuses des Hollandois. V. 390.
- MEDICIS.** (Alexandre de) Cardinal. Nommé Légat *à Latere* en France. VI. 173. Son entrée dans Paris. Ses conférences sur la paix. VI. 174. Se transporte à St. Quentin. VI. 231. Ses exhortations aux Plénipotentiaires. VI. 246. Son départ de France. VI. 346.
- MEDICIS.** (La Maison de) Outrages que lui font les Florentins. I. 142. Sont chassés de Florence. I. 143. Alexandre de Medicis est fait Duc de Florence. I. 162. Son élévation à la Principauté. I. 165. Sa mort finit

TABLE GENERALE

la race de Côme le Grand. I. 210. Le Cardinal de Médicis est déclaré Pape sous le nom de Pie IV. II. 283.

MEDINA-CELI. (Don Jean de la Cerda Duc de) Successeur du Duc d'Albe au Gouvernement des Pays Bas. III. 491.

MEDINA-SIDONIA. (Le Duc de) Est nommé Généralissime de tout l'Armeement pour l'entreprise d'Angleterre. V. 151. Etat de son Conseil. *ibid.* Départ de sa Flotte. V. 157. Son séjour à la Corogne. V. 158. Il méprise un bon conseil. V. 159. Résolution contraire. V. 160. Ordonnance de l'Armée à la vue de celle d'Angleterre. V. 161. Mouvements des Espagnols. V. 162. Accident arrivé au Galion de Valdez. V. 163. Perte d'un autre Galion. V. 166. Les deux Flottes une seconde fois en présence. V. 167. Perte des Espagnols. V. 168. Il envoie Don Rodrigue Tegio au Duc de Parme. Difficultez de la part du dernier. V. 169. Il paroît avec son Armée à la vue de Dunkerque. V. 170. Fuite de sa Flotte. V. 171. Battue par la tempête. V. 172. Galions attaquez par les Anglois. *ibid.* Il assemble son Conseil. V. 173. Résolution de cette assemblée. V. 174. Ordres pour le retour. *ibid.* Furieuse tempête contre sa Flotte. V. 175. *Et suiv.* Detail de divers accidens déplorables. V. 177. Grandeur de la perte des Espagnols. V. 179. Il en envoie la nouvelle à la Cour. V. 180. Sa conduite à l'expédition de Cadix. VI. 128.

MEHEMET. Grand-Vizir. Sa réponse remarquable. III. 359.

MENDOZZA. Ambassadeur de Philippe. Ses démarches à quel sujet. IV. 536.

MENDOZZA. (Bernardin de) Ministre de Philippe pour ses exécutions sanguinaires. IV. 514.

MENDOZZA. Gouverneur de Sienne. Se rend odieux à tout le monde. I. 479. Fait battre le Prévôt de Rome. I. 480. Brite les Siennois par une forte citadelle. *ibid.* Est chassé par les habitans. *ibid.* Il périt avec plusieurs galères. II. 439.

MERVEILLE. Sa mort violente. I. 186.

MESINTELLIGENCE. Entre Champigni & Richardot. V. 238. Disgrace du premier. V. 239.

METZ. Comment cette ville est surprise. I. 449. Assiégée par Charles V. I. 455.

MICHEL. (Fort St.) Est assiégé. III. 34. Particularitez remarquables de cette expédition. III. 37. *Et suiv.* Mouvements des Turcs. III. 38. Secours qu'ils reçoivent. III. 39. De qui. *ibid.* Espions Chrétiens. III. 40. Rudes assauts à ce Fort. *ibid.* Le Grand Maître secourt à propos cette Place. III. 41. Assaut général. III. 42.

L'Ar-

DES MATIÈRES.

- L'Armée du Roi d'Espagne vient au secours de Malte. III. 44. Leur débarquement. III. 45. Retraite des Infidèles. III. 46. Perte de part & d'autre. III. 47. Colère & menaces de Soliman. III. 48. Démarches du Grand-Maître. III. 48 & 49.
- MIDELBOURG. Capitale de la Zélande. Secours envoyé à cette Place. IV. 98. Prise de cette Place. IV. 100.
- MILAN. (Ville & Duché de) Assiégée par les François. I. 99. Grand privilège du Sénat. I. 101. Prétentions des François sur ce Duché. I. 101. & *suiv.* & I. 186. Philippe-Marie de Visconti dernier Duc. I. 103. Divers prétendans. Se gouverne en République. I. 105. François Sforce s'en rend maître. *ibid.* Le Gouverneur fait mourir un Ambassadeur de France. I. 186. L'importance de ce Duché à la Maison d'Autriche. I. 243 & 244. Premier théâtre de la guerre entre la France & l'Espagne. Est possédé en titre de fief par la Maison d'Autriche. II. 21. Preuves de sa grande fertilité & richesse. Pourquoi les Rois Catholiques n'en tiroient presque rien. II. 22. Prodige arrivé dans cette ville. II. 258. Mouvemens des Peuples. A quel sujet II. 459. Mesures de la ville contre les efforts de son Souverain. II. 460. Fin de cette affaire. II. 461. Le Sénat excommunié. Pourquoi. III. 94. Extinction de l'Ordre des Humiliez. III. 95. Magnificence des services qu'on y fait pour Philippe II. VI. 393.
- MISSIONNAIRES. Leurs progrès dans les Iles découvertes par Philippe II. II. 526. Envoyez par Philippe aux Indes. III. 55.
- MOCENIGO. Doge de Venise. Son discours au Sénat. IV. 50. & *suiv.*
- MODE'RATION. (Exemple de) D'un Prieur. V. 440. Autre d'un Président de Seville. V. 442.
- MONDRAGON. Gouverneur de Middelbourg. A quelles conditions il rend cette Place. IV. 100. Grande réputation de ce Général. IV. 101.
- MONITOIRE. (Publication du) Contre Henri III. V. 228.
- MONLUC. Découvre la conjuration des Protestans en France. III. 194. Ses avis sont méprisez. III. 195. Son zèle mal reçu. III. 196. Son mécontentement. *ibid.* Billet qu'il reçoit. III. 197. Sa résolution. *ibid.* Se rend maître de Leytoure. III. 198.
- MONS. Pris par les François Protestans. IV. 11. Cette ville se rend au Duc d'Albe. IV. 34. Cruauté de ce Général & de son fils. *ibid.* Effets du massacre des Huguenots. IV. 35.
- MONTBEL. Cardinal de Naples. Sa conduite. II. 250.
- MONTECUCULI. (Sebastien Comte de) Pourquoi est arrêté. Sa mort violente. I. 206.

TABLE GENERALE

- MONTÉ.** (Le Cardinal del) Son emprisonnement. Sujets de sa disgrâce. II. 320 & 321. Comment il se justifie. *ibid.* Jugement contre cette Eminence. II. 322.
- MONTGOMMERY.** (Comte de) Capitaine des Gardes de Henri II. Est forcé à courir dans un Tournoi avec le Roi. II. 261. Il a le malheur de le blesser. *ibid.* Il demande la punition. Le Roi lui pardonne. II. 263. Se condamne lui-même à l'exil. *ibid.* Il se fait Protestant. *ibid.* Est arrêté par ordre de la Reine. Sa mort. *ibid.*
- MONTIGNI.** (Florent de Montmorenci Baron de) Son emprisonnement. III. 128. Divers sentimens sur cet emprisonnement. *ibid.* Sa lettre au Comte de Horn son frère. III. 119. & *suiv.*
- MONTMORENCI.** (Anne de) Connétable. Entre en Lorraine. Fait la conquête de trois villes. I. 429. Mène son Armée devant Strasbourg. *ibid.* Surprend la ville de Metz. I. 449. Change le gouvernement de cette ville. I. 450. Tente en vain de secourir la ville de St. Quentin. II. 144. & *suiv.* Est fait prisonnier. II. 148.
- MORA.** (Don Christofe de) Son sentiment sur la paix. VI. 158. & *suiv.* Ses plaintes au Roi. VI. 165. Sa soumission au Prince. VI. 168. Son sentiment à l'égard du démembrement des Pays-Bas. VI. 267. Son refus de donner la clé d'or. VI. 383.
- MORES.** Leur état sous le gouvernement des Espagnols. III. 282. Histoire de ce peuple. III. 283. Par qui soumis. *ibid.* Contraints d'embrasser le Christianisme. III. 284. Ils prennent les armes contre Philippe. III. 286. Ils demandent du secours aux Turcs. III. 287. Soumission des revoltés. III. 495.
- MORGAN.** Espion en Espagne. VI. 117. Sa conduite & son succès. VI. 118. Avis qu'il donne. *ibid.*
- MORONE.** (Cardinal) Envoyé à Gênes en qualité de Légat Apostolique du Pape. IV. 132.
- MORT.** De plusieurs personnes remarquables. VI. 102.
- MULEY.** (Malucco) Force de son Armée. IV. 248. Il périt dans la Bataille. IV. 249.
- MULEY.** (Mehemet) Implore le secours de Philippe. IV. 217. Qu'il lui refuse. IV. 208. Il a recours au Roi de Portugal. IV. 219. Qui lui accorde sa protection. IV. 220. Craintes qu'il a. IV. 221.
- MURMURES.** Des villes libres de l'Allemagne. I. 437.
- MUSTAFA.** Bacha. Chef de l'Armée des Turcs à l'entreprise de Malte. Départ de la Flotte. III. 28. Il se rend à St. Elme. III. 31. Il prend cette place. III. 32. Supplice que cet impie fait souffrir aux Chevaliers de cette Ile. *ibid.* Il fait le siège du Fort St. Michel. III. 33. Sa retraite honteuse. III. 35. Perte qu'il y fait. *ib.* Particularitez de cette expédition. III. 37. Son discours à l'Empereur. III. 447. & *suiv.* Commandant en Chef

DES MATIÈRES.

à l'entreprise de l'île de Chipre. 466. Il a la honte d'être contraint de se retirer. III. 467. Force de son Armée devant Chipre. *ibid* Il assiège Nicosie. III. 469. Sa perfidie. III. 473. Il assiège Famagouste. III. 416. Delices du lieu où il se campe. III. 487. Il élève plusieurs batteries. III. 488. Tient un Conseil de guerre. III. 489. De quoi on convient dans le dit. *ibid*. Articles de la capitulation qu'il fait avec les Généraux. III. 506. Il reçoit la visite de ces derniers. III. 507. Il les fait massacrer. III. 508. Il fait son entrée triomphante dans Famagouste. Comment il ensanglante cette cérémonie. III. 509. Cruauté qu'il exerce sur Bragadino. III. 509. Garnison qu'il laisse dans l'île de Chipre. III. 511. Perte des Turcs. III. 512.

MUZIO. (Tuttavilla) Comte de Sarno. Est élu Syndic de Naples. IV. 420.

N.

NAPLES. Assiégée par les François. I. 194. Combat naval devant Naples. I. 149. Sujet des mouvemens de cette ville. I. 358. Description de ce Royaume. II. 18. & *suiv*. Histoire de ce Royaume. II. 19. Détail de ses richesses, terres & habitans, &c. *ibid* & 20. Son étendue. Son revenu. II. 20. Situation déplorable de ce Royaume. II. 39. Pourquoi ils prennent les armes. II. 491. Circonstances qui rendent les peuples intraitables. II. 492. Ordres du Viceroi. A quel sujet. III. 27. Sédition dans cette Capitale. IV. 458. & *suiv*. Opposition du Peuple à la gabelle. IV. 417. Secondée par les Religieux. IV. 419. Don fait au Roi. IV. 420. Accident arrivé dans cette ville qui a de très fâcheuses suites. IV. 480. Demande de Philippe aux Napolitains. IV. 528. Conduite du Duc d'Orléans. IV. 529. Troubles à ce sujet. IV. 530. Indignation du peuple contre Storacé. IV. 531. Suite & fin de ce tumulte. IV. 533. Détail des exécutions rigoureuses dans cette ville. V. 13. & *suiv*. Levée de troupes de terre par ordre de Philippe pour l'expédition d'Angleterre. V. 117. Noms des Capitaines. *ibid*. Justice faite dans la ville de ce nom. V. 118. & *suiv*. Evénement remarquable arrivé dans cette ville. V. 354. & *suiv*. Dépense signalée aux pompes funèbres de Philippe II. VI. 393.

NAPLES. (Le Cardinal de) Son emprisonnement. II. 328. Sentence contre lui. II. 383. De quoi il est accusé. II. 384. Satisfaction qu'il a dans son malheur, *ibid*. Grace que lui fait le Pape. *ibid*.

NASSAU. (Adolphe Comte de) Est élu Empereur. I. 21. Son avarice insatiable le rend odieux aux Allemans. *ibid*. Est déclaré déchu de l'Empire par les Electeurs.

TABLE GENERALE

- I. 22. perd la bataille de Rosendal & est tué par Albert. *ibid.*
- NASSAU. (Louis Comte de) Il entre en Frise avec une Armée. III. 240. Défait le Comte d'Arenberg. III. 240. Butin qu'il y fait. III. 241. Sa retraite. III. 254. Sa défaite. III. 255. Amène une Armée dans les Pays-Bas. IV. 101. Il est attaqué. IV. 102. Et entièrement défait. *ibid.* Mort de ce Prince, & son portrait. IV. 103.
- NERO. (Dominique de) Député à Naples. De quoi il est chargé. II. 83 & 84.
- NEVERS. (Louis Duc de) Envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de Henri IV. V. 511. Son retour en France. VI. 7.
- NICE. Siège de cette ville. I. 277. Incendie. I. 278. Déroute des assiégeans. *ibid.*
- NICOSIE. Desordre où se trouve cette forteresse. III. 469. Assiégée par les Mahométans. *ibid.* Discorde des Généraux. III. 470. Les assiégez font une sortie. *ibid.* Misérable état des assiégez. III. 471. Le Bacha d'Alep entre dans cette place. III. 472. Horrible carnage des habitans. *ibid.* Perfidie du vainqueur. III. 374. Nombre des morts & des prisonniers. *ibid.* Action héroïque d'une Demoiselle. III. 474.
- NIMEGUE. Est assiégée par le Prince Maurice. V. 366. Reddition de cette Place. V. 367.
- NORFOLK. (Le Duc de) Sa conspiration découverte. V. 88.
- NORTHUMBERLAND (Duc de) Tuteur d'Edouard. I. 484. Ses intrigues pour faire tomber la Couronne d'Angleterre sur la tête de sa belle-fille. I. 484 & 485. Lui fait prendre les ornemens Royaux. Est mis en prison avec sa famille & ses complices. Sont tous condamnés à mort. I. 486.
- NOUE. (La) Vaillant Capitaine. Est fait prisonnier. IV. 376. Il fait le Siège de Lambale. V. 336. Sa mort. V. 337.
- NOUVEAU-MONDE. Division de la terre ferme. Ses bornes. Ses Provinces. II. 37 & 38.
- NOUVEAUTE'. Troubles qu'elle produit dans un Gouvernement. I. 316. Exemples 321.
- NUREMBERG. Occasion de trouble dans cette ville. I. 352. Reçoit une augmentation de privilège. *ibid.*
- NUYS. Cette place est assiégée & prise par Farnese & réduite en cendre. V. 45.
- O.
- OISEL. (Henri d') Ambassadeur de France à Rome. Sa dispute avec l'Ambassadeur d'Espagne. II. 461. Ses plaintes & menaces à ce sujet. II. 462.
- OLIVAREZ. (Philippe Comte d') Ambassadeur d'obédience

DES MATIERES.

- dience à Sixte V. IV. 524. Changement au sujet de son Ambassade. V. 3. Ses démarches & ses conseils. A quel sujet. V. 23 & 24. Dispute de préférence entre lui & l'Ambassadeur de France. V. 137. & *suiv.* Mesures qu'il prend. *ibid.* Propositions d'accommodement. V. 138. Sentimens des Cardinaux. V. 139. Colère de cet Ambassadeur. V. 141. Indignation du Pape au sujet de ces mouvemens. V. 142. Ses démarches touchant la Bible de Sixte V. 269. Sa conduite. V. 275. Dernieres paroles de sa lettre à Philippe. *ibid.* Il est rappelé & fait Viceroi de Naples. V. 289.
- OPINIONS.** De divers Auteurs sur l'origine de la Maison d'Autriche. I. 6. & *suiv.* Diverses de plusieurs Auteurs sur la mort de Don Carlos Prince d'Espagne. III. 297. & *suiv.* De Boccalini. III. 297. De Campana. III. 298. Des Auteurs Espagnols. III. 299. De ceux d'Italie. III. 300. D'Allemagne. *ibid.* Des Hollandois. 301.
- OPPER.** (Joachim) Secretaire à la Cour d'Espagne pour le département des Pays-Bas. Remontrances qu'il fait à Philippe II. A quel sujet. IV. 165.
- ORAN.** Royaume en Afrique vers les côtes de la Méditerranée. Histoire de ce Royaume. II. 39. La ville d'Oran assiégée par Dragut. II. 463. Cette place est délivrée. II. 469. Triste situation des assiegez. II. 470.
- ORANGE.** (Prince d') Fait prisonnier Clément VII. I. 119. Sa mort. I. 153.
- ORDRES.** De la Toison d'Or. Sa fondation. De St. Michel. Sa fondation. I. 55.
- ORIGINE.** Du nom du Royaume de Portugal. II. 12. Difficulté à découvrir la véritable origine des titres de quelques Duchez. II. 39. Incertitude au sujet du Marquisat du St. Empire. II. 47. Des prétentions de la Porte sur l'île de Chipre. III. 464.
- ORISTAGNI.** (Marquisat d') Est dans l'île de Sardaigne. II. 48. Autrefois apellé *Ayborea*. II. 49.
- ORLBANS.** (Le Duc d') Trait de vivacité de ce jeune Duc. I. 236. Particularitez de sa mort. I. 340.
- ORSINI.** (Nicolas Comte d') Ses plaintes à l'Empereur & au Roi d'Espagne. Pourquoi. II. 409.
- ORSINI.** (Paul Jourdain) Est fait Duc de Bracciano. II. 346. Cérémonies à ce sujet. *ibid.* Il accompagne son beau-père jusqu'à Sienne. *ibid.*
- ORVIETE.** Est dépeuplée par la peste. I. 136.
- OSMAN.** (Grand Visir) Sa résolution de se rendre maître de Tauris. IV. 560. Il prend cette ville. Infidélité & barbarie des Turcs. IV. 562. Bataille & défaite de son Armée. IV. 564. Sa mort. *ibid.*
- OSSAT.** Ambassadeur de France à Rome. Ses vives représentations au Pape. VI. 141.
- OSSONE.** (Don Pierre Girone Duc d') Envoyé par Phi-

TABLE GENERALE

- lippe en Portugal. IV. 256. Son voyage à Naples. Conduire de ce Duc. IV. 529. Troubles à ce sujet. IV. 530. Cruelle exécution qu'il fait faire. IV. 534. Il veut transmettre sa colere à la posterité. V. 14. Infcription diffamante à ce sujet. V. 15. Son départ. *ibid.* Il fait abattre cette colonne. V. 16.
- OSTIE.** Siège de cette ville par le Duc d'Albe. Se défend vigoureusement. Est obligée de se rendre. Perte des Espagnols. II. 93.
- OTHOCARE.** Usurpateur de la Bohême & de l'Autriche. Prétend à l'Empire. I. 16. Comment il reçoit la nouvelle de l'élection de Rodolfe. *ibid.* Menaces qu'il fait à ce Prince *ibid.* Sa réponse hautaine à la citation de Rodolfe. *ibid.* Son accommodement avec l'Empereur. *ibid.* Réflexion qu'il fait sur ce Traité. I. 17. Prétexte pour en éluder l'exécution par les armes. *ibid.* Cette résolution est cause de sa mort. *ibid.*

P.

- PAIX.** Remise sur le tapis par l'Empereur. Sans succès. V. 389.
- PALATIN.** (Frederic Electeur) Enlève les deniers du Roi d'Espagne. 237.
- PALLANTIERI.** Avocat Fiscal. Comment il donne le dernier coup à la disgrâce des Caraffes. II. 326.
- PALLIANO.** (Le Duc de) Général de l'Eglise. Son bannissement. II. 246. Il fait assassiner la Duchesse son épouse. Pourquoi. II. 249. A quoi il s'occupe dans son exil. II. 250. Reçoit un pardon. II. 283. Est emprisonné. II. 328. Pour suite du procès. II. 332. Est condamné à mort. II. 376. Sa confession. II. 377. Son exécution & celle du Comte d'Alisse & de Cardine. II. 381. Comment il rend sa mort mémorable. *ibid.* Ce qu'on fait de leurs corps. II. 382.
- PALMA-NUOVA.** Construction de cette Forteresse. VI. 5.
- PANDOLFE.** Fils de Robert Pucci. Chef de la conjuration de Florence. II. 231. Son supplice. *ibid.*
- PARDO.** Sa description. III. 497.
- PARMA.** (Jérôme) Rend les efforts des Turcs inutiles. 467.
- PARIS.** Célébration du mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de France. IV. 16. Massacre de la St. Barthélemi. IV. 20. & *suiv.* Nombre des morts dans cette ville. IV. 25. Cette ville est assiégée. V. 291. Grande famine dans cette ville. V. 292. Fermeté des Parisiens. V. 296. Le siège est levé. V. 302. Amnistie publiée dans cette ville. V. 382. Assemblée des Etats dans cette Capitale. V. 485. Conduite du Duc de Bouillon. V. 489. Mécontentement des Ministres d'Espagne. V. 490. Propositions qu'ils font. V. 491. Réponse du Duc.

DES MATIERES.

- Duc.** V. 498. Sentiment de Mendoza. V. 499. Re-partie du Duc de Mayenne. *ibid.* Henri IV. y est proclamé Roi. VI. 18. Son entrée dans cette capitale. VI. 19. Grande réjouissance des habitans. VI. 20. Départ des troupes étrangères. VI. 22. Et des Dames Espagnoles. VI. 23. Procédures du Parlement de cette ville contre les Jésuites & Jean Châtel. VI. 42. Mouvemens dans cette assemblée. VI. 45. Arrêts contre les susdits. VI. 45.
- PARLEMENT.** D'Angleterre convoqué par Philippe II. & la Reine Marie. I. 503. Déclare le St. Siege & tous les Ecclesiastiques remis dans leurs droits. I. 505. Rend des actes rigoureux contre les Protestans. I. 506. Est convoqué. Pourquoi. V. 155. Disposition de cette assemblée. V. 156.
- PAROLE.** Cas auxquels il peut être permis de ne pas tenir sa parole. I. 76. & *suiv.* Exemple de gens qui tiennent à honneur d'y manquer. I. 84. & *suiv.* Sentimens du Concile de Bâle sur ce sujet. I. 87. Exemple mémorable à ce sujet. I. 88. & *suiv.* Digression sur ce sujet. I. 90.
- PARR.** (Guillaume) Gentilhomme d'Angleterre & Docteur es Loix, Chef de conspiration contre la Reine Elisabeth. IV. 497. Son supplice. IV. 498.
- PARUTA.** (Paul) Ambassadeur de Venise à Rome. Son discours au Pape. A quel sujet. VI. 68 & 69.
- PASTRANA.** (Duc de) Envoyé par Philippe en France en qualité d'Ambassadeur. IV. 151. Ses expéditions. *ibid.*
- PAVIE.** Assiégée par les François. Sa vigoureuse défense. I. 100.
- PAUL III.** Pape. Son élection. I. 187. Abandonne l'intérêt public pour l'élevation de sa famille. I. 371. Cherche à s'accommoder aux conjonctures des tems. I. 373. Issuë de cette negociation. *ibid.* Sa reponse à Charles V. Sur sa declaration touchant Parme & Plaisance. I. 375. Sa mort. I. 382.
- PAUL IV.** Nommé le Cardinal Caraffe avant son élévation au St. Siege. Son élection au Pontificat. I. 507. Sa première action. *ibid.* Son Pontificat est signalé par les troubles de ses neveux. *ibid.* Comment il reçoit la nouvelle de l'abdication de Charles V. I. 531. Refuse de signer la renonciation. *ibid.* Son opposition sur quoi fondée. *ibid.* Il fait de grands préparatifs de guerre. Pourquoi. I. 534. Il rompt avec Philippe II. II. 69. Rend la liberté à Camille Colonne & au Cardinal de Santa-Fioré. II. 70. Ses rigoureuses procédures contre Marc-Antoine Colonne. *ibid.* Impressions que font sur ce Pontife les remontrances des ennemis des Colonnes. II. 71. Comment il reçoit la nouvelle de l'évasion

TABLE GÉNÉRALE

de Jeanne Colonne. II. 72. Ses poursuites inutiles à ce sujet. Pourquoi. *ibid.* & II. 73. N'écoute que la voix de la vengeance contre cette Maison. Les fait condamner par contumace à perdre tous leurs biens. *ibid.* Donne le Duché de Palliano appartenant à cette Maison au Comte de Montorio son neveu. *ibid.* Enrichit par cette confiscation ses parens, au grand scandale de la Chrétienté. II. 74. Il envoie des Légats en France & en Flandre pour féliciter les deux Monarques. II. 75. Il rappelle celui de Flandres. Pourquoi. *ibid.* Sentimens des Politiques sur cette démarche. II. 7. Sa réponse au Comte de St. Valentin. II. 80. & *suiv.* Est poussé à faire la guerre. II. 85. Par quels motifs. II. 85. & *suiv.* Fait une Ligue avec le Roi de France. Ses conditions. II. 89. Circonstance qui le jette dans la plus cruelle inquiétude. II. 90. Reçoit des lettres & protestations du Duc d'Albe. Sa conduite à ce sujet. II. 91. Son obstination à ne pas entrer en accommodement. II. 92 & 93. Délais qui ne font qu'empirer le mal. *ibid.* Il demande du secours à la République de Venise, & remplit l'Europe de ses plaintes. II. 94. Réponse des Vénitiens. II. 95. Sa triste situation. II. 96. S'endurcit dans ses idées de vengeance. *ibid.* Son discours au Sacré Collège. II. 96. & *suiv.* Fait éclater sa rage & sa colère. *ibid.* Se résout à envoyer le Cardinal Caraffe pour traiter avec le Duc d'Albe. Tient un Conseil à ce sujet. II. 103. Discours à son neveu. *ibid.* Il fait publier une suspension d'armes. II. 104. Ses grands mouvemens. II. 117. Envoie le Cardinal Caraffe à Venise. *ibid.* Son discours au Duc de Guise. II. 135. Allarmes que lui cause la paix de St. Quentin. II. 156. Consulte les Généraux François. II. 157. Motifs de leurs conseils. *ibid.* Il se résout à faire la paix. Employe la médiation de la République de Venise & du Duc de Florence. II. 158. Pourquoi il refuse d'avoir affaire avec le Viceroi de Naples. *ibid.* Extrémité dont il est menacé par le Duc d'Albe. II. 159. Marques de haine de cet orgueilleux Pontife contre la personne de Philippe II. & la Maison d'Autriche. II. 167. & *suiv.* Sa conduite pour adoucir un peu les Espagnols. II. 169. Paroles remarquables de ce Pontife. *ibid.* Sa sévérité contre les Réformez. II. 183. Il veut réformer les Ecclesiastiques. II. 184. Dans quelle vue il envoie deux Légats un à la Cour de France & l'autre en Espagne. II. 185. Autre trait d'orgueil de ce fier Pontife. II. 186. Affront qu'il fait à l'Empereur. II. 188. Comment il découvre la mauvaise conduite de ses neveux. II. 244. & *suiv.* Nouveaux chagrins causés par ses neveux. II. 249. Mouvemens de fureur de ce Pontife à ces nouvelles. II. 250. Teneur du decret

DES MATIERES.

contre eux. II. 251. Défend aux Cardinaux & à tout autre de solliciter leur pardon. *ibid.* Sa réponse au Cardinal Farnese. *ibid.* Lettre qu'il reçoit de Philippe sur cette disgrâce. II. 252. Sa maladie & sa mort. II. 277. Outrages ignominieux qu'on fait à sa statue. II. 278. Son éloge & son Histoire. *ibid.* & 279. *& suiv.* Causes de sa haine pour la Maison d'Autriche & pour la nation Espagnole. II. 281 & 282.

PAYS-BAS. Nommez la Flandre. Histoire de ces Provinces & leurs différens noms. II. 51 & 52. Exacte description des avantages, des bornes, de la fertilité, des richesses de ces contrées, des mœurs, du caractère, de l'industrie des habitans, &c. II. 53. *& suiv.* Etat des affaires de la Religion. II. 237. Bulle pour ces Etats. Ses réglemens. II. 238 & 239. Ver qui ronge les Flamans. II. 298. Affaires de Flandres. II. 309 & 310. Plaintes & menaces qu'ils font à la Gouvernante. II. 310. Les Espagnols sortent de ces Pays. II. 373. Leurs différends avec les Anglois. A quel sujet. 514. Division dans ces Pays. A quel sujet. III. 4. Mouvements dans ces Pays au sujet de la Religion. III. 10 & 11. Privilèges des Provinces-Unies. Origine de leurs prérogatives. III. 13. *& suiv.* Situation de ces Pays à l'égard de la Religion. III. 75. Corps des conjurez. Ils présentent une requête à la Gouvernante. III. 77. Origine des guerres de Religion. III. 115. Détail des affaires de ces Pays. III. 117. Bruit du départ de Philippe pour la Flandre. III. 141. Effets qu'il produit. III. 142. Fuite & épouvante des mécontents. III. 148. Arrivée du Duc d'Albe. III. 149. Déplaisir qu'ont les Flamans. III. 165. Titre du Conseil qui y est établi. Par qui. III. 176. Grande terreur en Flandre. *ibid.* Loix publiées par le Gouverneur. III. 177. & 178. Actes de rigueur de ce Général. III. 179. Nombre des fugitifs & prisonniers. III. 180. Conduite des Flamans. *ibid.* Murmures des Flamans. III. 236. Entreprise des Mécontents. III. 239. Leur défaite. *ibid.* Tranquilité dans les Provinces. III. 261. Inondation dans ces Pays. III. 498. Affaires de Flandres. IV. 98. *& suiv.* Secours envoyé à Middelbourg. *ibid.* Défaite de la Flotte Espagnole. IV. 99. Prise de Middelbourg. IV. 100. Le Comte Louis de Nassau amène une Armée dans ces Pays. IV. 101. Mutineries des troupes Espagnoles. IV. 106. Suite de cette affaire. IV. 107. Les Zélandois se rendent maîtres de 30. Vaisseaux Espagnols. IV. 108. L'Empereur s'entremet d'un accommodement. Protestation de Philippe à ce sujet. IV. 144. Le Gouvernement de ces Pays est remis au Conseil d'Etat. IV. 165. Suite de cette affaire. *ibid.* Les Etats envoient une députation à Don Juan. IV. 167. Conditions qu'ils exigent

TABLE GENERALE

- pour le reconnoître. IV. 168. Affaires de Flandres. IV. 201. & *suiv.* Démarches des Etats. IV. 206. Leur lettre au Roi contre Don Juan. *ibid.* Déclaration des Etats contre Don Juan. IV. 210. Affaires de Flandres. IV. 229. & *suiv.* Suite de ces affaires. IV. 232. Arrivée d'Alexandre Farnese dans ces Pays. IV. 261. D'un nombre de troupes & de Seigneurs Espagnols. IV. 263. Jonction des Armées ennemies. IV. 264. Situation des mécontents de ces Pays. IV. 313. Médaille mystérieuse au sujet des affaires de Flandres. IV. 324. Les Hollandois conçoivent le dessein de réduire les Provinces en un corps de Republique. IV. 363. Ce que Campana écrit au sujet de cette résolution. *ibid.* Les mécontents appellent le Duc d'Alençon. IV. 364. Motifs qui les y engagent. *ibid.* & 365. Les Etats font la conquête de Malines. IV. 366. Suite des troubles de Flandres. IV. 371. & *suiv.* Expéditions des deux partis. IV. 371. Médailles à l'entrée du Duc d'Alençon dans ce Pays. IV. 372. & *suiv.* Arrivée de Marguerite d'Autriche. IV. 374. Affaires de Flandres. IV. 421. & *suiv.* Manifeste des Hollandois contre Philippe. *ibid.* & *suiv.* Résolution de renouveler l'alliance avec les François. IV. 461. Articles du Traité. IV. 462 & 463. Fait digne de curiosité. IV. 465. Evénement qui cause une grande consternation aux Hollandois. IV. 483. Supplice de l'Assassin du Prince d'Orange. IV. 488. Conduite des Flamans conféderez. IV. 501. Députés des Etats en France. IV. 535. Issue de leur députation. II. 540. Les Hollandois demandent du secours à l'Angleterre. IV. 569. Allegresse publique à ce sujet. IV. 571. Les Etats déclarent le Comte de Leycester Gouverneur & Capitaine Général de ces Pays. IV. 572. Indignation d'Elisabet à ce sujet. IV. 574. Satisfaction que lui donnent les Etats. IV. 575. Réjouissances dans ces Provinces. A quel sujet. V. 184. Joye des Etats pour la conquête de Breda. V. 319. Nouvelle navigation des Hollandois dans les Indes Orientales. VI. 36. Et en Amérique. VI. 37. Navigation des Hollandois aux Indes. VI. 98. Ils envoient au Nord. VI. 99. Succès de cette entreprise. VI. 100.
- PELLEVE.** (Le Cardinal de) Sa mort. VI. 21.
- PENNON DE VELEZ.** Entreprise de Philippe II. sur cette Place. II. 514. Importance de la Place. *ibid.* Prise & perdue par les Espagnols. II. 520. Est prise par qui. II. 523.
- PEREZ.** (Antoine) Secretaire d'Etat. Est fait Ambassadeur d'Amour de Philippe. III. 422. Il s'offre de lui amener sa Maitresse. III. 423. Succès de son Ambassade. III. 424. Son intrigue avec Mendoza. III. 428. Comment il enflamme cette Dame. III. 429. Services qu'il

DES MATIÈRES.

lui fait. III. 430. Il reçoit la surintendance des biens & affaires du premier Ministre. Sous quel titre. III. 431. Ses amours sont découvertes. Par qui. III. 432. Mesures qu'il prend auprès du Roi. *ibid.* Il fait assassiner Escovedo. III. 433. Il est mis en prison. III. 434. Histoire de sa prison. V. 412. Fourberie du Confesseur du Roi. *ibid.* Il est contraint de rendre les lettres du Roi. V. 414. Son accommodement avec les fils d'Escovedo. V. 415. Il est contraint de s'avouer coupable. V. 416. Il se sauve de prison & va en Arragon sa patrie. V. 417. Les Arragonois prennent les armes en sa faveur. V. 419. Qui le tire des mains de la justice & sa fuite en France. V. 420. Combien cette retraite est préjudiciable à l'Espagne. V. 422. Sa condamnation. V. 512. Ses négociations à la Porte. VI. 91. Sans succès. VI. 92.

PEROU. Révolte dans ce pays. A quel sujet. I. 291.

PERPIGNAN. Siège de cette ville. I. 258.

PERRON, (David du) Est envoyé à Venise, & ensuite à Rome. VI. 68.

PERSANS. Guerre qu'ils ont avec les Turcs. IV. 560. Leur défi aux Turcs. IV. 563. Ils défont les Turcs & prennent Tauris. IV. 564.

PESCAIRE. (Le Marquis de) Est envoyé à Naples pour prendre possession de ce Royaume au nom de Philippe & de Marie. I. 500. Est fait Généralissime des Armées du Roi dans le Milanez. II. 121. Son emportement contre les Officiers de la garnison de Valence. Leur supplice. *ibid.*

PETIGLIANO. Surprise de cette ville. II. 408. Restitution de cette place. II. 409.

PHILIBERT. (Emanuel) Duc de Savoie. Est déclaré Gouverneur des Pays-Bas. II. 68. Pourquoi il est fort agréable aux Flamans. *ibid.* Est déclaré Généralissime de l'Armée de Philippe II. contre la France. II. 140. Force de l'Armée Espagnole. Sa marche. II. 141 & 142. Fait le siège de Saint Quentin. *ibid.* Défait les François. Perte qu'il fait à cette bataille. II. 147 & 148. Cause de cette victoire. II. 149. Nombre & qualité des prisonniers. *ibid.* Prend S. Quentin. Est le premier qui y entre. II. 151. Fait un butin inestimable. *ibid.* Il envoie une Armée à la rencontre des François. II. 197. Son mariage avec Marguerite sœur d'Henri II. II. 259. Dommage que les Pirates Turcs causent sur les Terres. II. 336. Il court risque de la vie. Par qui il est secouru. II. 338. Son accommodement. *ibid.* Lettre qu'il écrit à ce sujet à Philippe. II. 339. Il envoie un gros détachement contre les peuples de la Vallée d'Angrogne. II. 373. Comment ils sont reçus & périssent. *ibid.* François II. rend à ce Prince cinq pla-

TABLE GENERALE

- ces. A quelles conditions. II. 393. Jugement favorable à ce Prince. *ibid.* Particularitez touchant ce Prince. V. 192. & *suiv.* Pourquoi il est surnommé Tête de fer. V. 194.
- PHILIPPE.** Dit le Bel. Son mariage. Ses trois Voyages en Espagne. I. 43. Sa mort, I. 44. Etat de sa famille. I. 45.
- PHILIPPE II.** Fils unique de Charles V. Sa naissance. I. 128. Son Batême. I. 134. Cérémonies de son couronnement. I. 137. Son éducation. I. 184. Ses progrès dans les sciences. *ibid.* Va au devant de son Père. I. 215. Fait lever le siège de Perpignan. Premier succès de ses armes. I. 259. Est proclamé héritier du Royaume d'Aragon. *ibid.* Circonstances qui relèvent l'éclat de son triomphe. I. 259. Est déclaré Regent d'Espagne. *ibid.* Son mariage. Portrait de son épouse. I. 282. Accouchement de la Reine. Sa mort. I. 338. Cause principale de cette mort. I. 339. Surcroit de douleur. I. 342. Est rapellé par Charles V. en Allemagne. I. 379. Sentimens sur le voyage de ce Prince. I. 387. Son embarquement & sa suite. I. 389. Régle sa Suite & sa Cour suivant l'ancien usage des Ducs de Bourgogne. *id.* Son arrivée & sa réception à Gènes. I. 390. Complimens qu'il fait faire à la Princesse Doria en lui envoyant un diamant. I. 391. Autres marques de sa générosité sur cette route. *ibid.* Accident qui lui arrive pendant son séjour à Gènes. I. 362. & *suiv.* Est visité par le Duc de Florence. I. 394. Reçoit une superbe Légation avec le Duc Octave. *ibid.* Son départ de Gènes & son cortége. I. 395. Son entrée dans Milan. *ibid.* & 396. Rend visite à la Princesse d'Ascoli. Présent qu'il lui envoie. *ibid.* Comment il signale sa dévotion pour Notre Dame de Monferrat. I. 397. Reçoit un présent de l'Etat & de la ville de Milan. I. 398. Reçoit la visite du Duc de Savoye. Magnifique cortége de ce Prince. *ibid.* Son départ. Réception qu'on lui fait dans toute sa route. I. 399. Son arrivée à Trente. I. 400. Donne des marques de ses grandes qualitez. I. 401. Arrive à Brusselles. Comment il est reçu de l'Empereur son Père. I. 402. Est admis dans les Conseils les plus secrets de l'Empire. *ibid.* Fête au sujet de son arrivée. *ibid.* Est reconnu par-tout pour Souverain, & reçoit le serment de fidélité. I. 403. Son entrée à Anvers. *ibid.* Son départ pour l'Espagne & sa suite. I. 416. Son entrée & réception à Trente. I. 417. Est complimenté à Gènes de la part du Pape & de plusieurs Princes. I. 419. Maniere dont il gouverne en Espagne. I. 481. Ses amours. I. 482. & *suiv.* Pourquoi il chasse François. Quevos de sa Cour. I. 483. Son mariage avec Marie d'Angleterre. I. 491. Sage tem-

DES MATIERES.

tempérament qu'il trouve pour empêcher des troubles fâcheux de jalousie. I. 492. Son arrivée en Angleterre. I. 496. Sa réception. I. 497. Reçoit l'Ordre de la Jarretière. *ibid.* Son débarquement. Sa fuite & son entrée. I. 496. Sa réception. I. 497. Il envoie des présens, & fait complimenter la Reine son épouse. I. 498. Il dine en public. *ibid.* Il va à Winchester. I. 499. Sa réception. *ibid.* Cérémonie des épousailles. I. 500. Assiste avec la Reine à l'ouverture du Parlement. I. 503. Tient Conseil sur l'obstacle à l'entière réunion. Conclusion à ce sujet. I. 504. Son voyage à Brusselles. I. 508. Est créé Grand-Maitre de la Toison d'Or. I. 517. Reçoit les complimens des Grands à ce sujet. *ibid.* Sa réponse au discours de son Père. I. 522. Son compliment aux Etats. I. 523. Reçoit les hommages des Etats. I. 526. Acte de générosité de ce Prince. I. 526 & 527. Tient à Anvers le Chapitre de l'Ordre de la Toison d'Or, crée plusieurs Princes Chevaliers de cet Ordre. I. 527. Reçoit une lettre de la Reine Eleonore. Suites terribles de cette lettre. I. 538. Eclaircissement sur les Royaumes & pays qu'il possède. II. 1. & *suiv.* Ses Titres. II. 2. & *suiv.* Sa puissance comparée avec celle du Turc. II. 4. Son sentiment à ce sujet. II. 5. Son jugement au sujet du Royaume de Naples. II. 18. Pourquoi ce Monarque prend les titres de toutes les Souverainetez qui appartiennent à sa Maison. II. 22 & 23. Etats qu'il possède en Afrique. II. 32. Etats qui lui sont tributaires en Afrique. II. 33. Etats qu'il possède en Asie. II. 34. Etats des Indes occidentales. *ibid.* Pourquoi il prend le titre de Marquis du Saint Empire. II. 47. Passe à Anvers. II. 67. Réception qu'on lui fait. II. 68. Déclare Philibert Duc de Savoye Gouverneur des Pays Bas. *ibid.* Il fait une trêve avec la France. II. 68 & 69. Augmentation de mécontentement avec le Pape. II. 69. Se prépare à la guerre. Pourquoi. Mesures qu'il prend. II. 77. Sa réconciliation avec le Duc de Parme. Avantage de cette réconciliation. II. 78. Ecrit à Sigismond Roi de Pologne au sujet d'un miracle. II. 114. Mouvements de ses Généraux. II. 122. Coup de partie pour ce Monarque. II. 130. Motifs qui l'engagent à passer en Angleterre. II. 136. Va en Flandre. II. 137. Tient un Conseil de guerre. II. 138. Differens sentimens de ce Conseil. *ibid.* & *suiv.* Résolution du siège de St. Quentin. II. 140. Il donne les ordres nécessaires au projet, & déclare Philibert Généralissime de son Armée. *ibid.* Son occupation pendant la bataille de St. Quentin. II. 149. Ce qu'il décide à un Conseil tenu après la victoire. II. 150. Paroit au siège de St. Quentin. *ibid.* Marques de sa dévotion & de son

TABLE GÉNÉRALE

humanité. II. 151. Ordres mal exécutez qu'il donne en faveur des habitans de St. Quentin. II. 152. Est sollicité par ses Généraux de faire marcher son Armée droit à Paris. II. 154. Raisons qu'il a pour ne le pas faire. *ibid.* Combien son respect pour le St. Siège est préjudiciable à sa Couronne. II. 165. Donne naissance à l'Empire tyrannique des Prêtres dans les Etats de la Monarchie Espagnole. *ibid.* Abondante matière d'éloge pour ses panégyristes. II. 166. Ses pernicieuses maximes qui méritent les plus vifs reproches. *ibid.* Affront qu'il reçoit de Paul IV. II. 167. & *suiv.* Injure que lui fait Paul IV. Comment il la souffre. II. 186 & 187. Dans quelle vue il fait la paix avec le Duc de Ferrare. II. 189. Articles de ce Traité. *ibid.* & 190. Rapelle le Duc d'Albe pour le mettre à la tête de l'Armée de Flandre. II. 194. Victoire signalée de son Armée. II. 200. Met une Armée formidable en campagne. Il part d'Arras pour se rendre dans son camp. Sa fuite. II. 201. Force de cette Armée. *ibid.* Principaux Commandans. *ibid.* & 102. Ses mouvemens. *ibid.* & 103. Il envoie des Plénipotentiaires à Cercamp. II. 203. Il retourne à Brusselles. Reçoit la nouvelle de la mort de son père Charles V. II. 206. La fait notifier dans toutes les Cours par ses Ambassadeurs. II. 209. Ce Prince ordonne à Brusselles des pompes funébrès. Description d'une machine portée en triomphe. II. 210. Se détermine à faire une Trêve pour deux mois. *ibid.* Il envoie un Ambassadeur à Londres. Dans quelle vue. *ibid.* & *suiv.* Reçoit la nouvelle de la mort de sa femme & plusieurs autres tristes nouvelles. II. 216. Il envoie un Ambassadeur à la Reine Elizabeth pour la féliciter. II. 220. Songe sérieusement à donner un mari à Elisabeth. Alliance qu'il lui propose. II. 220. Il défend au Duc de Sessa de suivre son entreprise. II. 232. Ses inquiétudes au sujet de la Religion en Espagne & dans les Pays-Bas. II. 236 & 237. Expédiens qu'il concerté à ce sujet avec Granvelle. II. 237. Il envoie un Théologien au Pape. II. 238. Précautions qu'il prend pour faire exécuter les nouveaux établissemens de la Bulle aux Pays-Bas. II. 239. Sa lettre au Pape. A quel sujet. II. 252. Il fait la Paix avec la France. II. 254. Son mariage avec la Princesse Isabelle fille aînée de Henri II. *ibid.* & *suiv.* Comment ce Prince reçoit la triste nouvelle de la blessure de Henri II. II. 262. Ses démarches à ce sujet. *ibid.* Raisons qui le font résoudre à passer en Espagne. II. 265. Quelle personne il choisit pour gouverner les Pays-Bas. Son embarras à ce sujet. II. 266 & 267. Il convoque les Etats-Généraux à Gand. II. 267. Fait une seconde promotion de Chevaliers de la

DES MATIERES.

Toison d'Or. II. 269. Nombre des Chevaliers, Pourquoi il n'y eut à cette cérémonie aucune solemnité. *ibid.* Son Discours à la Duchesse de Parme. II. 270. & *suiv.* Son départ. II. 274. Différence de caractère de ce Prince & de Don Carlos son fils. *ibid.* Etat de la Flotte. II. 275. Son embarquement. *ibid.* Reçoit la nouvelle de la mort du Pape Paul IV. Ce qu'il dit à ce sujet. *ibid.* Ce Prince perd toutes les précieuses richesses que Charles V. avoit amassées en Italie & en Allemagne. II. 276. Est en grand danger de la vie. *ibid.* Actions remarquables de ce Prince. II. 284. & *suiv.* Sa résolution de conquérir Tripoli. II. 286. Ses motifs à ce sujet. *ibid.* Force de l'Armée destinée à cette expédition. *ibid.* Son arrivée en Espagne. II. 291. Satisfaction cruelle qu'il se donne à Seville. II. 292. Comment il exprime sa haine contre les hérétiques. *ibid.* De Seville il va pour la même raison à Valladolid. *ibid.* Moyen extraordinaire contre les hérétiques. II. 294. Plaisir qu'il prend à voir leurs exécutions. *ibid.* Ce Prince donne ordre au Duc d'Albe de presser le départ de la Reine. II. 300. Comment il reçoit cette Princesse à Tolède. *ibid.* Motifs de la conduite de ce Prince à l'égard de Don Carlos, qu'il ne souffre qu'avec peine en sa présence. II. 302. Fait assembler les Etats-Généraux à Tolède & proclamer Don Carlos légitime héritier de tous les Royaumes de la Monarchie d'Espagne. II. 303. Revers qui le met dans la nécessité de faire revenir les troupes de Flandre. II. 311. Détail de ce malheureux événement. *ibid.* & *suiv.* Comment il reçoit la nouvelle de la défaite de l'Armée des Chrétiens. II. 309. Mouvements qu'il fait à ce sujet. *ibid.* Plaisanterie des Flamans à cette occasion. II. 320. Privilège que ce Prince donne au Cardinal Caraffe. II. 324. Motifs qui le portent à accorder cette grace. *ibid.* Ne veut point entendre parler du Duc de Palliano. Pourquoi. II. 325. Comment il reçoit la déclaration de Pie IV. au sujet des Caraffes. II. 332. Origine de sa haine contre le Cardinal de ce nom. *ibid.* Sa réponse au Duc de Florence. II. 334. Action généreuse de ce Prince. II. 339. Pie IV. accorde à ce Prince la levée des Décimes pour cinq ans. II. 348. Revenu de cette contribution en Espagne. *ibid.* Description de cette levée. *ibid.* & 349. Sa réponse à François II. II. 351. Effets de sa bonté. II. 354. Il donne ordre à son Ambassadeur à Paris de proposer un accommodement. A quel sujet. II. 367. Son inclination pour la paix. II. 368. Singularité digne de remarque dans la vie de ce Monarque. II. 369. Serment qu'il fait. II. 370. Pourquoi il ne peut le remplir. *ibid.* Comment il reçoit la nouvelle des progrès des

TABLE GENERALE

Protestans dans les Pays-Bas & dans la Calabre. II. 371. Ses ordres à ce sujet. II. 372. Ses mouvemens après la nouvelle des Réformez de la vallée d'Angrogne. II. 373. Son procédé à l'égard des Caraffes. II. 375. Ce Prince est pressé de reprimer les Corsaires Turcs. II. 386. On le rend responsables des malheurs causez par les Turcs. Pourquoi. II. 388. Deseins de ce Prince. II. 389. Est déclaré Protecteur de l'Eglise Catholique. *ibid.* Ruse pour obtenir la préférence. *ibid.* & 390. Réussite de ses desseins. II. 390 & 391. Il sollicite la restitution des Etats du Duc de Savoye. *ibid.* Sa réponse aux Députez de Naples & Sicile. II. 394. Il a le chagrin de voir toutes ses démarches infructueuses. *ibid.* Principal objet de sa Politique. *ibid.* Inquiétude que lui causent les troubles en France. *ibid.* Relief que ce Prince veut se donner dans le monde. II. 395. Ses craintes trop bien fondées. II. 400. Remontrances de ce Monarque au Pape. *ibid.* Ses mouvemens au sujet des troubles de France. II. 305. Sa libéralité à l'égard des neveux du Pape. *ibid.* Nomme un Ambassadeur au Concile de Trente. II. 411. Ses mouvemens à la nouvelle de l'Edit sur la Religion en France. II. 425. & *suiv.* Sa lettre au Pape à ce sujet. II. 426. & *suiv.* Secours qu'il envoie en France. II. 431. Sa lettre à Bourdillon Général de l'Armée de France. II. 432. Ses ordres à la Gouvernante des Pays-Bas. II. 433. Il reçoit deux nouvelles très-sensibles. II. 438. Ses mouvemens à ce sujet. *ibid.* & 439. Dispute entre les Princes de Florence & de Parme à la Cour de ce Monarque. II. 440. Il ordonne la fondation de l'Université de Douai. II. 441. Quel étoit son but. *ibid.* Il fait imprimer la Bible Royale. II. 442. Accomplit son vœu de St. Quentin. II. 446. Comment il reçoit les instances du Pape & les plaintes du Concile. II. 453. Sa lettre au Pape à ce sujet. *ibid.* & 454. Ce Prince tente d'introduire l'Inquisition dans le Duché de Milan & dans les Pays-Bas. II. 457. Motifs de ce dessein. II. 458. Sa dispute pour le pas avec Charles IX. Roi de France. II. 461. Sa réponse aux remontrances du Pape. II. 464. Fait préparer les galères. II. 467. Ses vues dans tous ses armemens. *ibid.* Comment ce projet échoue. *ibid.* Ses ordres pour secourir Oran. II. 468. Pourquoi ce Prince remet le commandement d'une Flotte à Mendoza. *ibid.* Ses protestations à Doria. II. 469. Reproches que ce Prince fait au Viceroi de Naples. II. 475. Mesures qu'il prend contre les Mores d'Espagne. II. 477. Chagrin que ce Prince conçoit du Traité des Réformez & des Catholiques en France. II. 481. Il rappelle le Cardinal de Granvelle. II. 483. Motifs de cette démarche. II. 484.

DES MATIERES.

Pourquoi il souhaite si fort avoir les Princes fils de Maximilien Roi de Bohême à sa Cour. II. 486. Comment il reçoit la nouvelle de la clôture du Concile de Trente. Ses ordres à ce sujet. II. 488. Sa lettre à la Gouvernante des Pays-Bas. II. 489. Il veut faire recevoir le Concile dans les Pays Bas. *ibid.* Sa réponse à la Gouvernante des Pays-Bas. II. 490. Il fait de nouvelles tentatives pour établir l'Inquisition à Naples. II. 491. Envoye de puissans secours dans l'Isle de Corse. II. 494. *& suiv.* Ordres au sujet des différends des Anglois & des Flamans. II. 515. Il ordonne la tenue de quatre Synodes Nationaux. II. 516. Sa conduite à ce sujet. *ibid.* & 517. Vive reprimande qu'il fait à un Evêque. A quel sujet. II. 517. Il rejette les prétentions du Nonce. *ibid.* Pourquoi ce Monarque accorde plusieurs privilèges au Clergé. II. 518. Son grand armement de mer. A quel sujet. II. 519. Force de sa Flotte. II. 520. Armement de ce Prince. II. 523. Succès de cet armement. II. 524. Comment il en reçoit la nouvelle. Sa conduite à ce sujet. II. 525 & 526. Il convoque une assemblée de Theologiens. III. 5. De quoi cette assemblée convient. *ibid.* Réponse de ce Prince à ce sujet. *ibid.* Prière qu'il adresse à Dieu. III. 6. Pourquoi il envoye Pierre Davila à Rome. III. 9. Ses ordres à la Gouvernante de Flandres. III. 12. Bornes de son pouvoir dans la Seigneurie de Groningue. III. 14. Ses mesures pour la défense de ses Etats. III. 25. Il donne ordre de secourir Malte. III. 34. Témoignages de joie. A quel sujet. III. 36. Zèle de ce Prince à secourir les Chrétiens. III. 50 & 51. Exhortation de ce Monarque aux Cardinaux. A quel sujet. III. 54. Il envoye des Missionnaires aux Indes. III. 55. A quel sujet il y envoye aussi le Docteur François Hermando. III. 56. Dépense qu'il fait à ce sujet. III. 58. Comment ce Prince découvre plusieurs savans ouvrages perdus. III. 59. Soins qu'il a à ce sujet. III. 60. Comment il récompense celui qui a fait cette découverte. *ibid.* Ses ordres pour la conservation de ces manuscrits. III. 61. Ce qu'ils renferment. III. 62. Règlement qu'il fait pour la conservation des Archives de la Monarchie. III. 63. Sa réponse au Duc d'Albe. *ibid.* Ses sentimens sur l'élection de Pie V. III. 66. Sa lettre au Grand-Inquisiteur à ce sujet. *ibid.* Il accorde à ce Pontife deux demandes. III. 69 & 70. Titres & pouvoir qu'il reçoit du Pape. III. 70. Il convoque un Concile Provincial en Espagne. III. 71. Devoir qu'il se fait & en quels termes il écrivoit à ce sujet. III. 72. Lettres qu'il écrit à tous ses Ambassadeurs. *ibid.* & 73. Ses rigoureuses ordonnances contre les livres hérétiques. III. 75. Sa résolution de se transporter en Flandres.

TABLE GÉNÉRALE

dres. III. 80. Obstacles à ce voyage. *ibid.* Il abandonne ce dessein. III. 91. Ses inquiétudes. III. 82. Sujets de son Conseil. III. 83. Sentimens de ce Conseil. III. 84. Son projet contre Alger. Sans succès. III. 89. Secours qu'il donne à l'Empereur. III. 92. Conformité de sentimens de ce Prince avec le Pape. III. 93. Sa conduite au sujet des troubles de Milan. III. 95. Sa foiblesse à l'occasion des Humiliez. III. 97. Son jugement au sujet des privilèges de Naples. III. 99. Motif de son respect pour les Papes. III. 100. Marque de sa dépendance honteuse. III. 102. Sa conduite au sujet des troubles de Religion en France & dans les Pays-Bas. III. 116. Ses incertitudes. III. 121. Sa résolution. III. 138. Ses ordres à ce sujet. *ibid.* Bruit de son départ pour la Flandre. III. 141. Satisfaction de ce Monarque. A quel sujet. III. 162. Motifs de sa conduite. III. 164. Son procédé à l'égard de la Gouvernante. III. 165. Ses chagrins au sujet de la guerre de France. III. 221. Sa réponse à l'Empereur. III. 232. Ses deniers enlevés. Par qui. III. 237. Ses reproches au Roi & à la Reine de France. III. 271. Evénement qui met la confiance de ce Prince à l'épreuve. III. 280. Ses ordres à ce sujet. III. 290. Choisit Don Juan d'Autriche pour Chef de l'Armée. *ibid.* Sentimens sur ce choix. III. 291. Son dégoût pour son fils Don Carlos. III. 303. Ce qui touche le plus ce Monarque dans la conduite de son fils. III. 315. Il arrête ce Prince lui-même. III. 316. Reproches qu'il lui fait. *ibid.* Sa conduite après cet éclat. III. 318. Sa lettre à l'Impératrice. *ibid.* & 319. Ses protestations au Nonce. III. 319. Sa lettre au Pape. III. 320. *& suiv.* Réflexion à ce sujet. III. 323. Convoque son Conseil de conscience. Par quelle question il en fait l'ouverture. III. 324. Décision des Théologiens sur cette question. *ibid.* Leurs remontrances en faveur du Prince. III. 325. Il propose un autre cas. III. 326. La décision des Casuistes sur ce cas. *ibid.* Il remet son fils au Tribunal de l'Inquisition. III. 327. Ses ordres à ce sujet. *ibid.* Ses remontrances. Conduite qu'il enjoint à ce Tribunal. *ibid.* On lui présente la sentence pour la signer. III. 331. Comment il en reçoit la proposition. *ibid.* Mouvemens de ce Prince à ce sujet. III. 332. Ses paroles en la signant. III. 333. Paroles remarquables de ce Monarque. A quel sujet. III. 338. Sa justification. III. 344. Exemples alleguez en sa faveur. III. 345. Secours qu'il envoie en France. III. 352. Sa réponse au Duc de Guise. III. 354. Sa tranquillité. III. 356. Sa fermeté à soutenir le Duc d'Albe dans son Gouvernement. *ibid.* Conclusion de son mariage avec qui. III. 357. A quel sujet il envoie le

DES MATIERES.

le Grand-Commandeur à Rome. III. 361. Comment il reçoit la nouvelle de son naufrage. III. 366. Ses ordres à ce sujet. *ibid.* Trait de sa grande modestie. III. 371. Ses deniers retenus par la Reine d'Angleterre. III. 372. Sa joie au sujet de la mort du Prince de Condé. III. 386. Conséquence qu'il tire de ses réflexions à ce sujet. III. 387. Ses lettres au Roi de France & au Duc d'Albe. III. 388. Crainte de ce Prince. A quel sujet. III. 392. Ses démarches. III. 393. Joie de ce Monarque. A quel sujet. III. 402. Ses mouvemens au sujet de la Bulle *in cena Domini*. III. 409. Ses ordres dans ses Etats. III. 410. Son amour pour Anne de Mendoza. III. 416. & *suiv.* Portrait de cette Dame. *ibid.* Commencement de cette passion. III. 417. Moyen qu'il prend pour la satisfaire. III. 418. Son entrevue avec sa maîtresse. III. 425. Présens & protestations qu'ils se font. III. 426. Suite de ces amours. III. 427. & *suiv.* Il découvre la trahison de sa maîtresse & de Perez. III. 432. Ordre qu'il donne au dernier. III. 433. Comment il se vange de Perez. III. 434. Dénombrement ordonné par ce Monarque. III. 436. Nombre de ses Officiers & Ministres. III. 438. Jugemens de quelques Auteurs à ce sujet. *ibid.* Action généreuse de ce Prince. III. 439 & 440. Sa délibération. A quel sujet. III. 454. Se résout à donner ses galères à la République de Venise. III. 455. Ses ordres à ce sujet. III. 456. Il épouse Anne-Marie d'Autriche. Par qui. III. 490. Bâtimens faits par ordre de ce Prince. III. 496. A quelle occasion il écrit à Charles IX. & dans quels termes. III. 500. Son chagrin à ce sujet. III. 502. Chagrin de ce Monarque. A quel sujet. III. 512. Diversité de sentimens dans son Conseil. III. 518. Préparatifs de ce Prince pour la guerre. III. 525. Grande modération de ce Prince. III. 556. Joye de ce Prince. A quel sujet. IV. 29. Conduite de ce Monarque pour la guerre contre les Turcs. IV. 37. Chagrin de ce Prince. A quel sujet. IV. 48. Ses ordres & ses démarches pour la continuation de la Ligue. IV. 48 & 49. Ce Prince se résout à continuer la guerre. IV. 54. Jalousie de ce Prince funeste à ses Etats. IV. 58. Tranquillité de ce Monarque. A quel sujet. IV. 69. Grand piété de ce Prince. IV. 75. & *suiv.* Bâtimens faits par ses ordres. IV. 79. Ses libéralitez au St. Sepulcre de Jérusalem. IV. 79. & 80. Ses mouvemens à la nouvelle de la perte des Chrétiens à Tunis. IV. 97. Joye de ce Prince à la nouvelle de la défaite du Comte Louis de Nassau. IV. 104. Eloge qu'il donne à la fidélité du Duc d'Albe. IV. 105. Chagrin que lui cause la mort du Roi de France. IV. 111. Jugement défavantageux à ce Prince. IV. 122. Discours séditieux d'un

TABLE GÉNÉRALE

d'un Espagnol contre ce Prince. IV. 125 & 126. Aste d'humanité & de clémence de ce Monarque. IV. 127. Affaires étrangères qui lui causent des inquiétudes. IV. 128. *Et suiv.* Mouvemens qu'il se donne pour raccommoder les troubles de Gènes. IV. 131. Protestation de ce Prince au sujet de la Paix en Flandres. IV. 144. Il fait préparer une Armée Navale. IV. 149. Sa résolution de secourir la Reine Marie. IV. 164. Remet le gouvernement des Pays-Bas au Conseil d'Etat. IV. 165. Suites de cette résolution. *ibid.* Il cherche les moyens de s'opposer aux Turcs. IV. 171. La guerre de Perse favorable à ce Monarque. IV. 187. Qui refuse de se liguier avec le Turc. *ibid.* Sa réponse au Chiaoux à ce sujet. IV. 188. Ses démarches au sujet de la Ligue sainte. IV. 193. Voyage de ce Monarque. IV. 194. Sa-gessie de son gouvernement. *ibid.* & 195. Sa conduite à l'égard de l'Amiral de Naples. IV. 196. Instructions qu'il donne à ses Ministres. IV. 197. *Et suiv.* Son attention à tout savoir. IV. 199. Trait remarquable au sujet d'un Ministre. IV. 200. Impressions que prend ce Prince contre son Frère. IV. 209. Il refuse du secours à Muley Mehemet. IV. 218. Abouchement de ce Prince avec Sebastien Roi de Portugal. IV. 224. Politique de ce Monarque. IV. 225. Mécontentement réciproque. *ibid.* Trait de prudence de ce Prince. IV. 227. Sa lettre à l'Archiduc. IV. 230. Fourberie de ce Prince. IV. 245. Comment il reçoit la nouvelle de la mort de son neveu. IV. 250. Sujet de joie pour ce Monarque. IV. 251. Il prétend être le plus proche héritier de la Couronne de Portugal. IV. 253. Inconvéniens à le déclarer successeur du vivant d'Henri. IV. 254. Sa conduite & ses propositions touchant la Couronne de Portugal. *ibid.* Il envoie de grands présens au Roi More & fait demander le corps de son Ambassadeur. IV. 257. Ses préparatifs. A quel sujet. IV. 258. Il conclut une trêve avec le Grand-Seigneur. IV. 259. Réflexion à ce sujet. IV. 260. Il va reconnoître Don Juan. IV. 278. Son abouchement avec ce Prince. IV. 280. Suite de cette reconnoissance. IV. 281. Ses ordres au sujet de son nouveau frère. IV. 282. Sa jalousie contre lui. IV. 289. Conduite qu'il tient à son égard. *ibid.* Le Prince d'Orange augmente les soupçons contre Don Juan. IV. 291. Maxime de ce Prince. IV. 292. Conduite de ce Prince au sujet de sa prétention à la Couronne de Portugal. IV. 320. Sa protestation au Roi Cardinal. IV. 321. Il est sollicité par le Pape de secourir les Irlandois. IV. 323. Vives menaces de ce Prince aux Gouverneurs du Royaume de Portugal. IV. 327. Ses démarches auprès des Grands & du Peuple. IV. 328. Ses préparatifs pour la guerre. IV. 329. Ses promesses au Duc de Bragance & à Don Antoine. IV.

DES MATIERES.

330. Il choisit le Duc d'Albe pour l'expédition du Portugal. IV. 332. Ambassadeurs des Portugais à ce Prince. IV. 333. Son départ de Madrid. *ibid.* Sa réponse aux Députez. IV. 334. Sa marche en Portugal. IV. 335. Conditions qu'il offre aux Portugais. IV. 336. & *suiv.* Succès de ses démarches. IV. 340. Il est déclaré Roi de Portugal. IV. 349. Maladie dangereuse de ce Prince. IV. 355. Il est proclamé Roi de Portugal. *ibid.* Mort de la Reine Anne-Marie son épouse. IV. 359. Son entrée à Elvas. IV. 361. Fâcheuses nouvelles qu'il reçoit. IV. 366. Il proscriit le Prince d'Orange. IV. 368. Sentimens des autres Princes à l'égard de ses nouvelles acquisitions. IV. 378. Des Catholiques & de ses Sujets. *ibid.* Ce Monarque se transporte à Lisbonne pour y être couronné. IV. 380. On choisit Tomar pour le lieu du couronnement, *ibid.* Ordonnance de cette cérémonie. *ibid.* Discours de ce Prince. IV. 381. Harangue du Député de Lisbonne. IV. 382. Prête serment. IV. 383. Forme du serment de fidélité qu'on lui fait. *ibid.* Suites de cette solemnité. IV. 384. Il publie une amnistie générale. IV. 386. Privilèges qu'il accorde. *ibid.* Son entrée dans Lisbonne. IV. 387. Actes de clémence. IV. 388. Inquiétudes de ce Monarque. IV. 398. Ses soupçons contre les desseins de la Porte. *ibid.* Il envoie un Commissaire à Naples. IV. 399. Préparatifs de ce Prince. IV. 401. Sa réponse au Duc de Savoye. IV. 403. Pardon qu'il accorde. IV. 408. Il assemble son Conseil. Diverses opinions sur la délibération. IV. 409. Sentiment du Duc d'Albe. IV. 410. Il reçoit la nouvelle de la mort de son fils. Ses ordres à ce sujet. IV. 411. Diverses causes qu'on donne à ce malheur. *ibid.* Il donne des larmes à la mémoire du Duc d'Albe. IV. 412. Sentimens de ce Prince à son égard. IV. 414 & 415. Don qu'il reçoit de Naples. IV. 420. Il accorde aux Napolitains de grands privilèges. *ibid.* Manifeste des Hollandois contre ce Prince. IV. 421. & *suiv.* Mouvemens de ce Monarque à cette nouvelle. IV. 436. Paroles remarquables de ce Prince sur la Colonie des Philippines. IV. 441 & 442. Son commerce avec la Cour de Rome. IV. 443. Son retour en Espagne. IV. 448. Incidens qui le lui font retarder. *ibid.* Il fait prêter serment de fidélité en Portugal à l'Infant Don Philippe. IV. 449. Ordres qu'il laisse pour le Gouvernement de ce Royaume. *ibid.* Armée de Terre & de Mer qu'il y laisse pour garde. IV. 450. Comment il apprend la nouvelle du changement de l'Archevêque de Cologne. Ses mouvemens à ce sujet. IV. 467. Comment il reçoit les Ambassadeurs du Japon. IV. 479. Il défend les Duels sous peine de la vie. IV. 481. Sa réponse au Roi de Dan-

TABLE GENERALE

Dannemarc. IV. 500. Ce Prince affligé de la goutte. IV. 503. Réponse qu'il fait à son Medecin. IV. 504. Sa patience dans les douleurs. *ibid.* Exemple admirable de justice. IV. 505 & 506. Modération de ce Monarque. IV. 508 & 509. Autre acte de justice de ce Prince. IV. 510 & 511. Vues de ce Prince & du Duc de Savoye. IV. 514. Il va au devant de ce Prince jusqu'à Sarragosse. IV. 516. Création de Chevaliers que fait ce Prince. IV. 518. Sa surprise à la lecture de la lettre de Sixte V. IV. 525. Sujet de joie pour ce politique Monarque. IV. 526. Sa demande aux Napolitains. IV. 528. Il tâche d'empêcher que les Députés des Etats-Généraux n'ayent audience. IV. 536. Demarches de son Ambassadeur à ce sujet. *ibid.* Indignation de ce Prince contre Elisabet. IV. 543. Conseil tenu à ce sujet. IV. 544. Sentiment pour la guerre contre les Anglois. IV. 545. & *suiv.* Comment cet avis est reçu. IV. 550. Opinion différente. IV. 551. & *suiv.* Avis d'Alexandre Farnese. IV. 558. Embarras de ce Monarque. IV. 559. Sa joie au sujet de la guerre entre les Turcs & les Persans. IV. 560. Sujets de mortification pour ce Prince. IV. 566. Il tâche de faire alliance avec la Porte. IV. 567 & 568. Ses ordres contre les Anglois. IV. 576 & 577. Dessesins que lui inspire le Duc de Savoye. IV. 580. Ses demarches à ce sujet. IV. 581. Heureuse situation de ce Prince. IV. 584. Tranquillité de les Etats. IV. 585. Sa joie à la nouvelle de la naissance du Prince de Savoie. V. 6. Ordres qu'il donne à Don Pierre de Toléde. *ibid.* Sa conduite au sujet de l'entreprise de Genève. V. 25. Sujets de mortification qu'a ce Prince. V. 26. Inquiétudes de ce Monarque sur la conduite de Sixte V. V. 27. Sa conduite à l'égard de ce Pontife. V. 41. Correspondances établies par ce Prince. V. 56. Source de soupçons contre Sixte. V. 57. Son incertitude sur la conduite de ce Pontife. V. 58. Leurs dispositions différentes pour la Ligue sainte. *ibid.* Ses desseins contre l'Angleterre. V. 59. A laquelle entreprise il est excité par le Pape. V. 60. Secours d'argent qu'il lui promet. V. 61. Ses projets en faveur de la Reine Marie. V. 78. Il sollicite une trêve avec les Turcs. V. 115. Il fournit du secours aux Catholiques Liguez en France. V. 126. Il établit la Chambre des Orphelins en Espagne. V. 129. & *suiv.* Force de sa Flotte pour l'entreprise d'Angleterre. V. 144. & *suiv.* Comment il reçoit la nouvelle de la perte de cette Flotte. V. 180 & 181. Sa réponse à Sixte. V. 186. Sa lettre fière au Pontife. V. 187. Raisons de cette fierté. V. 188. Intérêt de ce Monarque dans les troubles de France. V. 197. Fourberies de ce Prince. V. 225. Ses intrigues dans les deux

DES MATIERES.

deux Cours de Rome & de France. V. 226. Mouvements préjudiciables à ce Prince, V. 237 & 238. Ses ordres au sujet de la publication de la Bible de Sixte V. V. 268. Sa colère contre ce Pontife. V. 272. Sa résolution de le citer devant un Concile. V. 273. Sa disposition à l'égard de Sixte V. & ses plaintes. V. 287. Sa joie à la nouvelle des succès de Farnese en France. V. 316. Il retire ses troupes du siège de Genève. V. 328. Flotte qu'il envoie en France. V. 334. Ses prétentions sur la Bretagne. V. 335. Proposition que lui fait un Alchimiste & sa réponse. V. 338. Embarras de ce Monarque. V. 344. Il emprunte une somme aux Génois. V. 346. Sa réponse au Président Jeannin. V. 351 & 352. Il sollicite la Cour de Rome de secourir la Ligue en France. V. 360. Chagrin de ce Prince à la nouvelle de la Flotte des Indes submergée. V. 399. Mouvements de ses ennemis. V. 400. Augmentation de pertes pour ce Prince. V. 401. Son commerce dans les Indes. V. 402. Considérable revenu qu'il tire du vif argent. V. 404. Fourberie de son Confesseur. V. 412. Il envoie des troupes à Sarragosse. V. 420. Trait de prudence de ce Prince. V. 423. Ses ordres au sujet d'une fête solennelle du Royaume de Léon. V. 425. Avanture d'un Religieux auprès de ce Prince. V. 426. Informations de ce Monarque. V. 427. Ses moyens pour être instruit de tout *ibid.* Sa grande connoissance de ses Sujets. V. 428. Réflexions sur ce point. V. 429. & *suiv.* Son intelligence dans la Géographie & l'Histoire. V. 432. Ses connoissances dans la Géométrie & l'Architecture. V. 433. Son discernement dans la distribution des charges. V. 434. Sa grande capacité dans les Conseils. Comparaison au sujet d'un bon Prince. V. 435. Ses attentions pour la Noblesse. V. 437. Trait des plus remarquables de sa sagesse. V. 438. Raisons de l'union forcée de quelques terres à la Couronne. V. 439. Sa maxime sur les qualitez nécessaires à un Favori. V. 443. & *suiv.* Ses ordres après la mort du Duc de Parme. V. 483. Il envoie le Duc de Feria en France. V. 488. Conduite artificieuse de ce Prince. V. 504. Il traverse l'abjuration d'Henri. V. 505. Ses intrigues auprès du Pape. *ibid.* Auprès des Huguenots. V. 506. Et du Roi de Navarre. V. 507. Il propose le mariage du Duc de Guise avec l'Infante. V. 508. Il a le chagrin de voir un effet tout contraire à son attente. V. 509. Sa réponse aux propositions du Duc de Mayenne. V. 510. Ses mouvemens à la Porte. V. 512. Maxime pour employer le poison. V. 513. Son Ministre pour ses exécutions. V. 514. Dessin contre la vie d'Elisabet. V. 515. Découvert. V. 516. Conduite de

TABLE GENERALE

ce Prince. V. 517. Il fait la demande & se fait des
 legs du Cardinal de Toléde. VI. 8. Chagrin de ce
 Prince. VI. 17. Faute qu'on reproche à ce Prince. VI.
 25. Grand défaut de ce Monarque. VI. 26. Son am-
 bition insatiable. VI. 27. Sentimens des politiques. VI.
 28. Secrets jugemens de Dieu sur les hommes. VI. 29.
 Comparaison mystérieuse. VI. 30. Conclusion. VI. 31.
 Fautes qu'il commet au sujet des affaires de France.
 VI. 32. Sa confiance trop présumptueuse en ses forces.
 VI. 33. Jalousie à laquelle ce Prince s'expose. VI. 34.
 Il se range de l'avis de l'Archiduc. VI. 36. Sa répon-
 se au Manifeste de Henri IV. VI. 56. & *suiv.* Ses pré-
 paratifs pour la guerre. VI. 62. Zele de paroles & non
 d'effets. VI. 83. Sa conduite à cet égard. VI. 84. Se-
 cours qu'il donne à l'Empereur. VI. 90. Il secourt les
 Irlandois. VI. 93. Dangereuse maladie de ce Monar-
 que. VI. 94. Paroles d'une grande piété de ce Prince.
 VI. 96. Sa réponse sententieuse à son Médecin. VI.
 97. Son exclamation à la nouvelle du mauvais succès
 des Hollandois au Nord. VI. 100. Ses sentimens sur la
 mort. VI. 103. Sa sainte dévotion. VI. 104. Com-
 ment il nomme le poison qu'il fait employer à ses Mi-
 nistres de sang. VI. 105. Ses occupations pour les pré-
 paratifs de guerre. VI. 108. Son réglemeut au sujet
 des titres. VI. 109. Réflexion à ce sujet. VI. 111.
 Ses préparatifs sur Mer. VI. 115. Son armement con-
 tre les Turcs. VI. 132. Ses galères devant Marseille.
 VI. 140. Consulte son Conseil sur la paix. VI. 157.
 Trait de sa prudence. VI. 165. Ses remontrances à
 son fils. VI. 166. Donne ordre à l'Archiduc de traiter
 de la paix. VI. 168. Ses mesures après la prise d'A-
 miens. VI. 179. Désavoue l'attentat du Gouverneur de
 Milan. VI. 181. Sa jalousie des honneurs que l'Amba-
 assadeur de France reçoit à Rome. VI. 182. Son ar-
 mement contre l'Angleterre. VI. 184. Sa grande ma-
 ladie. VI. 186. Ses arrangemens. VI. 187. Justice qu'il
 rend à ses Sujets. *ibid.* Donne part du gouvernement
 à son fils. VI. 190. Sa conduite au sujet d'une que-
 relle arrivée à l'hôtel de l'Ambassadeur de Venise.
 VI. 193. Ses intérêts après la mort du Duc de Ferra-
 re. VI. 196. Pourquoi il les sacrifie. VI. 197. Sa dé-
 claration en faveur du Pape. VI. 200. Il assemble son
 Conseil de conscience. VI. 237. Il consent à restituer
 les places. VI. 239. Son reglement pour les barbes.
 VI. 249. Son procedé à l'égard de ses petits-fils. VI.
 253. Son application infatigable aux affaires. VI. 257.
 Sa manière de les expédier inconnue jusqu'alors. VI.
 258 & 259. Raisons de cette conduite. VI. 260. Sa
 résolution de marier sa fille avec l'Archiduc Albert.
 VI. 261. Demande les avis de son Conseil au sujet du dé-

DES MATIERES.

démembrement des Pays Bas. VI. 262. Ses réflexions & ses nouvelles démarches à cet égard. VI. 272. Lettres Patentes de donation des Pays-Bas. VI. 274. & *suiv.* Ambassadeurs qu'il envoie à Paris après la conclusion de la paix de Vervins. VI. 330. Sa lettre au Pape au sujet de la paix. VI. 338. & *suiv.* Ses conseils à son fils. VI. 341. Ses malheurs pendant son regne. VI. 355. Son tempérament voluptueux. VI. 357. Sa sévérité pour lui-même. VI. 358. Ses amusemens dans sa vieillesse. *ibid.* Il se fait transporter à l'Escorial. VI. 359. Ses ulcères pleins de vermine. VI. 360. Comparé à Job. VI. 361. Sa fermeté dans les plus affreuses douleurs. VI. 362. Sa frayeur de la justice divine. VI. 363. Ses exhortations à son fils. VI. 364. Présent remarquable qu'il lui fait. VI. 365. Et à sa fille. *ibid.* Ses dernières instructions à son fils. VI. 366. & *suiv.* Ses communions fréquentes. VI. 378. Sa résignation à la mort. VI. 379. Ses discours religieux. VI. 380. Sa protestation au Nonce. VI. 381. Il reçoit l'Extrême-Onction. *ibid.* Son discours à son fils. VI. 382. Sa mort. VI. 385. Ses funérailles. VI. 386. Son oraison funèbre. VI. 387. Quelle a été sa vie. VI. 389. Prodiges arrivés à sa mort. VI. 390. Tranquilité de son esprit. *ibid.* Sa sépulture. VI. 391. Son épitaphe. VI. 392. Médailles en son honneur. *ibid.* Evénemens nouveaux de son regne. VI. 394. Malheurs. VI. 395. Dons particuliers de ce Monarque. VI. 396. Sa piété. VI. 397. Ses sentimens remarquables sur l'Astrologie. *ibid.* Exemples mémorables de son extrême humilité. VI. 398. Sa dévotion. VI. 400. Traits singuliers à cet égard. VI. 401. Son zèle pour la Religion. VI. 402. Faits. *ibid.* & *suiv.* Son aversion pour les nouveaux Ordres religieux. VI. 404. Remarque contre son zèle de Religion. VI. 405. Son zèle pour la Foi. *ibid.* Son amour pour la vérité. Exemples. *ibid.* & *suiv.* Sa fidélité dans ses promesses. VI. 407. Son éloignement de la superstition. VI. 409. Sa modestie. *ibid.* & *suiv.* Sa gravité & sa sévérité. VI. 411. Sa valeur & son courage. VI. 413. Sa magnanimité. VI. 416. Détail de ses fondations & bâimens. VI. 418. Sa modération. VI. 419. Sa prudence. VI. 420. Sa grande sagesse. VI. 423. Sa capacité. VI. 425. Sa justice. VI. 426. Exemples. VI. 428. & *suiv.* Son équité. VI. 430. Sa confiance. VI. 431. Sa libéralité. VI. 433. Ses revenus. VI. 435. Ses défauts. VI. 436. Mélange de vertus & de vices dans ce Monarque. VI. 438. Application qu'il faisoit des Empiriques aux Souverains. VI. 439. Sa grande méfiance. VI. 441. Réflexion à ce sujet. VI. 442. Titres qu'il a conférés pendant son regne. VI. 443. & *suiv.*

TABLE GENERALE

- PHILIPPE.** (Don) Infant d'Espagne. Sa naissance. IV. 251. Est reconnu successeur présomptif à la Couronne de Portugal. IV. 449. Reconnu à Madrid successeur de la Monarchie. IV. 475. Forme de cette cérémonie. *ibid.* Sa colère contre de Mora. VI. 165. Sa soumission aux ordres de son Père. VI. 167. Admis au gouvernement des affaires. VI. 190. Sa ratification du transport des Pays-Bas. VI. 291. *& suiv.* Présent remarquable qu'il reçoit de son Père mourant. VI. 365. Il demande la clé d'or à de Mora. VI. 383. Son autorité du vivant de son Père. VI. 384.
- PHILIPPINES.** Découverte de ces Iles. II. 522.
- PIALI.** Amiral de la Flotte des Turcs à l'entreprise de l'Île de Chipre. III. 466.
- PICOLomini.** (Alfonse) Gentilhomme de Sienna. Son bannissement. V. 322. Il se joint avec Sciarra. V. 323. Il s'en sépare. V. 324. Sa mort. V. 325. Son éloge. V. 326.
- PIE IV.** Son élection au Pontificat. II. 283. Opinion avantageuse qu'il donne de sa personne. *ibid.* Jugemens à son sujet. II. 294. Elévation de sa famille. II. 295. Il donne la pourpre à Don Jean Duc de Florence. *ibid.* Soupçons que donne son étroite correspondance avec ce Prince. *ibid.* En quoi son pontificat est remarquable. II. 296. Action de reconnaissance de ce Pontife. II. 297. Ses sentimens sur l'Inquisition. II. 298. Sa conduite à l'égard de l'Empereur. II. 303. Sollicite très fort la continuation du Concile de Trente. Ses mouvemens à ce sujet. II. 304. Réponse qu'il fait au Cardinal Pacheco. II. 305. Il reçoit divers Princes & Ambassadeurs pour lui rendre l'obéissance, excepté de Philippe. II. 305. Il prévient Philippe II. & comment. II. 305. Il députe au même un Nonce. Pourquoi il fait cette démarche. II. 306. Fait emprisonner les Caraffes. II. 328. Sa réponse au Cardinal Caraffe. *ibid.* A qui ce Pontife remet les procès de ses prisonniers. II. 330. Il donne avis de cette révolution à Philippe. II. 331. Sa déclaration au même Prince. *ibid.* Comme médiateur il envoie Serbelloné son neveu à Suana. II. 336. Comment il reçoit le Duc de Florence à Rome. II. 340. Graces qu'il fait au même. II. 342. Donne une Bulle pour la publication du Concile. II. 343. Remarque sur cet événement. *ibid.* Sa Bulle sur la levée des décimes sur le Royaume d'Espagne. II. 348. Embarras de ce Pontife au sujet de l'Ambassadeur du Roi de Navarre. II. 364. Parti qu'il prend. *ibid.* Sa réponse à l'Ambassadeur du Roi de Navarre. II. 366. Il fait condamner à mort les Caraffes. II. 376. Sa réponse aux Cardinaux. *ibid.* Il tient un Consistoire secret. II. 380. Sollicitations de ce Consistoire pour les Caraffes. *ibid.*

DES MATIERES.

Rien ne le fléchit, *ibid.* Il donne la sentence du Duc de Palliano, II. 381. Sa conduite intéressée, II. 384. Sa réponse à Philippe sur ses remontrances, II. 401. Raïsons de son indolence, *ibid.* & 402. Conseil qu'il donne à Philippe, *ibid.* Démarches qu'il fait, II. 403. Reconnoissance du Pape, II. 407. Secours qu'il envoie en France, II. 431. Ses mouvemens au sujet des plaintes des Peres du Concile de Trente, II. 453. Sa démarche inutile à ce sujet, II. 454. Expédient qu'il imagine, II. 455. Ferme la bouche aux Peres du Concile, II. 455. Il est sollicité par Philippe à quoi, II. 457. Il consent aux desseins de Philippe, II. 458. Sa conduite au sujet de la dispute des Ambassadeurs de France & d'Espagne, II. 461. Comment il reçoit les plaintes de la Cour de France à ce sujet, II. 463. Démarches qu'il fait pour cela auprès de Philippe, *ibid.* Son jugement en faveur de la France, II. 465. Ses mesures avec la Cour de France, II. 466. Pourquoi il donne la main à toutes les démarches de Philippe, II. 492. Autre dessein de ce Pontife, *ibid.* Conjuration contre ce Pontife, II. 528. Son refus à l'Empereur. Ses raisons à ce sujet, III. 9. Secours qu'il donne au Grand-Maître de Malte, III. 49. Il tente inutilement d'introduire l'Inquisition à Venise, III. 52. Sa mort, III. 53.

PIE V. (Cardinal Alexandrin) Son élévation au Souverain-Pontificat, III. 64. Histoire générale de sa vie, *ibid.* Demande qu'il fait à Philippe, III. 68. Autre qu'il lui fait, III. 69. Titre & pouvoir qu'il donne à Philippe, III. 70. Conformité de sentimens de ce Pontife & de Philippe, III. 93. Vœux qu'il fait en faveur de ce Monarque, *ibid.* Il abolit l'Ordre des Humiliez à Milan, III. 97. Son entreprise contre les privileges de Naples, III. 98. Son attentat contre les droits des Nations, III. 102. Impression que fait la soumission du Duc de Florence sur son esprit, III. 104. Sa conduite au sujet des Caraffes, III. 105. & *suiv.* Ce Pontife crée le Duc de Florence Grand-Duc, III. 359. Consumation de cette affaire, III. 360. Sa réponse au Grand-Commandeur, III. 363. Secours qu'il envoie au Roi de France, III. 493. Fulmine une excommunication contre la Reine Elizabeth, III. 403. Publie la Bulle *in cans Domini*, III. 406. Oppositions qu'il essuyé à ce sujet, *ibid.* & 410. Il s'oppose à l'ordre de Philippe, III. 411. Il promet du secours aux Vénitiens, III. 451. Il envoie un Nonce en Espagne, à ce sujet, *ibid.* Il sollicite en vain le Roi Très Chrétien à ce sujet, III. 452. Il n'est pas plus heureux auprès de l'Empereur, III. 453. Chagrin de ce Pontife. A quel sujet, III. 512. Sa mort, IV. 4.

PIERRE. Résidence des Chevaliers de l'Ordre de St. Etienne, II. 345.

TABLE GENERALE

- PLAINTES.** Du Pape à Charles V. I. 262. & *suiv.*
- PLAISANCE.** Gonzagues en prend possession & donne à cette ville le titre d'Imperiale. I. 359. Prétentions du Pape sur ce Duché. I. 374.
- PLENIPOTENTIAIRES.** De Philippe II. pour la Paix de Cercamp. II. 203. Ceux de Henri II. pour la même. *ibid.* Obstacle à cette paix. II. 210. Ils sont obligez de se transporter à Câteau-Cambresis. II. 253. Ceux d'Elizabet Reine d'Angleterre. *ibid.* Ceux du Roi de France & des Protestans. III. 219.
- PLIEGO.** (Comte de) Chargé de porter l'étendard au Pape. III. 555.
- PLOMBES.** (Eleonore de) Maîtresse de Charles V. Comment elle s'affure cette conquête. I. 305. & *suiv.* Douloureuses suites de ses visites. Soins qu'elle prend pour les adoucir. I. 309. Accouche d'un fils. I. 340.
- POISSI.** (Assemblée qu'on nomme Colloque de) Personnes qui y assistent. II. 396. Ouverture de la conférence. II. 398. Confession de Foi des Réformez. *ibid.* Suite & fin de l'assemblée. II. 399. Se termine sans aucun fruit. II. 400.
- POLINO.** Ambassadeur de France. Obtient une Flotte considérable. V. 275. Réponse dont il est chargé. *ibid.* Comment il rassure les Romains. I. 276. Cette Flotte est jointe par celle des François. I. 277.
- POLITIQUES.** Objets de leurs mauvaises humeurs. I. 237. Leurs sentimens au sujet de l'ambition de Philippe. VI. 28.
- POLOGNE.** Affaires de ce Royaume au sujet de la Religion. II. 112. Miracle arrivé dans ce Royaume au sujet d'une Hostie. II. 113. Guerre dans ce Royaume. A quel sujet. IV. 152.
- POLUS.** (Cardinal) Envoyé avec le titre de Légat à Marie Reine d'Angleterre. I. 487. Pourquoi Charles V. empêche son retour. *ibid.* & *suiv.* Il passe en Angleterre. I. 501. Sa réception à Londres. I. 502. Il présente la Bulle du Souverain-Pontife à Leurs Majestez. I. 503. Sa mort. Son éloge, & ce que Campana écrit de lui. II. 217.
- PORTUGAL.** Origine de ce nom. II. 12. Nouveau Roi dans ce Royaume. IV. 251. On y travaille à désigner un successeur à la Couronne. IV. 252. Le Roi d'Espagne prétend être le plus proche héritier. IV. 253. Inconveniens à le déclarer successeur du vivant d'Henri. IV. 254. Expédient proposé par les Docteurs Portugais. IV. 255. Prétendans à cette Couronne. IV. 257. Suite du procès pour la succession de cette Couronne. IV. 315. & *suiv.* Règlement avant la mort du Cardinal Roi. IV. 317. Lenteur du jugement. IV. 318. Démarches des Prétendans. IV. 322. Mort du Cardinal Roi

DES MATIERES.

- ROI.** IV. 325. Mouvemens à ce sujet. IV. 326. Gouverneurs de ce Royaume pendant l'interregne. Leur conduite à l'égard de Philippe. IV. 327. Reflexion sur la conduite des Portugais. IV. 331. Leurs Ambassadeurs à Philippe. IV. 333. Succès de cette députation. IV. 334. Peste dans ce Royaume. IV. 341. Disposition des Etats à l'égard de Philippe. *ibid.* Fuite des Etats. IV. 342. Situation déplorable de ce Royaume. *ibid.* Fuite des Portugais. IV. 352. Contribution de ce Royaume pour l'entreprise d'Angleterre. V. 145.
- POUILLE.** (la) Province où se rendent les deux Armées Impériale & François. II. 148. Revenus de la Douane de cette Province. *ibid.* Expéditions des deux Armées. *ibid.*
- PREDILLOS.** (Marc) Son discours séditieux. IV. 125 & 126.
- PRECAUTION.** Des François. I. 199. Cause de grandes maladies à l'Armée Impériale. I. 205.
- PREFECTURE.** Contestation à son sujet. V. 277. Origine de cette Charge. V. 278. Démarches des Princes de l'Empire au sujet de cette contestation. V. 279. Réponse de Sixte V. V. 280.
- PRINCES.** Attentions pour éviter le nom de Tiran. I. 317. Expédient propre à parer l'horreur que causent leur avarice. I. 319. Tous les Princes de l'Europe posent les armes & se reconcilient par un même Traité. II. 259. Mortalité sur les Souverains. II. 265. Fausse politique de ceux qui se soumettent à l'Inquisition. III. 330. Indolence des Princes Chrétiens. A quel sujet. III. 445. Leur frayer. A quel sujet. III. 513.
- PRISON.** Du Cardinal de Guise & d'autres Seigneurs. Pourquoi. V. 202.
- PROMOTION.** De Cardinaux. IV. 470.
- PROMOSTICS.** Divers avec leur accomplissement. I. 55. Curieux au sujet du meurtre du Duc Farneze. I. 363.
- PROTESTANS.** Convoquent une assemblée générale. I. 341. Ce qui y est concerté. I. 343. Envoyent un Ambassadeur à Charles V. I. 344. Se moquent des menaces de Charles V. *ibid.* Etat de leur Armée & devise de leurs drapeaux. *ibid.* & 345. Leur défaite. I. 346. Actes rigoureux du Parlement d'Angleterre contre les Protestans. I. 506. Progrès qu'ils font en Pologne. II. 112. Progrès qu'ils font en France. II. 181 & 182. Sont rigoureusement persécutés par Paul IV. II. 183. Sujet de calme pour eux en Angleterre. II. 219. Les fuyards y retournent. Comment ils sont reçus. II. 220. Sont cruellement persécutés en Espagne. II. 235. & *suiu.* Comment Philippe exprime sa haine contre eux. II. 202. Combien il en périt à la rigoureuse exécution de Valladolid. II. 293. Progrès qu'ils font dans la Ca-

TABLE GENERALE

labre. II. 371. Supplices des Protestans de St. Sixte Guardia. II. 372. Ceux de la vallée d'Angrogne. Comment ils font périr presque toute l'Armée des Savoyards. II. 373. Edit qui leur est favorable du Roi Très-Chretien. II. 395. Ils proposent une assemblée à la Cour de France, & l'obtiennent. *ibid.* Leur confession de Foi au Colloque de Poissi. II. 398. Le Roi de Navarre prend parti contre eux. II. 429. Ils se fortifient. II. 430. Progrès qu'ils font en France. II. 435 & 436. Sujet de joie en France. II. 478. Articles du Traité qu'ils font avec les Catholiques. II. *ibid.* & *suiv.* Abandonnent Cambrai. III. 119. Prétexte pourquoi il prennent les armes en France. III. 192. Leur conjuration, III. 193. Est découverte. Par qui. III. 194. Vues des conjurez. III. 201. Sentimens sur ce complot. *ibid.* Véritable dessein. III. 202. Ils s'approchent pour attaquer le Roi. III. 209. Déterminent le Siège de Paris. III. 212. Ils font la conquête de St. Denis. III. 213. Ils brulent les Moulins des environs de Paris. *ibid.* Leurs conquêtes dans différentes Provinces du Royaume. III. 214. Ils manquent de prendre Metz & Lion. III. 215. On entre en négociation. III. 218. Noms des Plénipotentiaires. III. 219. Leurs demandes. *ibid.* & 220. Font la guerre en France. III. 264. La Rochelle se déclare pour eux. III. 266. Ils font le Siège de Chartres. III. 276. Articles de la Paix avec les Catholiques. III. 269 & 270. Division de leurs forces. III. 379. Force de leur Armée. III. 380. Leur aile gauche est attaquée par le Duc de Guise. III. 381. Leur déroute & fuite de quantité d'officiers & soldats. III. 382. Leur retraite. III. 384. Perte qu'ils font à cette bataille. *ibid.* Perte qu'ils font. III. 389. Ils se font de nouveaux Chefs. III. 390. Ils donnent bataille. III. 394. Commencement de la bataille. III. 396. Déroute de l'infanterie Allemande. III. 397. Nombre de leurs morts. IV. 399. Les plus distinguez. III. 400. Leur Traité avec le Roi de France. IV. 8. Se rendent maitres de Mons. IV. 11. Conspiration contre eux & tous les Chefs. IV. 18. Massacre de la St. Barthelemi. IV. 20. Nombre des morts à Paris. IV. 25. Suite du massacre dans les Provinces du Royaume de France. IV. 26. Leur combat & perte devant Mons. IV. 31. Effets du massacre. IV. 35. Armée étrangère à leur secours en France. IV. 190. Leur expédition à Malines. IV. 366. Leur victoire contre la Ligue Catholique en France. V. 128. Edit en leur faveur en France. VI. 47. Leurs discours au sujet de la penitence d'Henri IV. VI. 75. & *suiv.*

PUBLICATION. De la Ligue contre les Turcs. I. 226.
 PUISSANCE. De Philippe II. comparée avec celle des Turcs. II. 4.

Q.

QUENTIN. (Saint) Ville de Picardie. Est assiégée par les Espagnols. II. 142. Circonstance de Siège. *ibid.* & *suiv.* L'Amiral Gaspard de Coligni y entre avec des troupes. II. 143. On tente en vain d'y mener un autre secours. II. 144. Perte qu'y font les François. *ibid.* Prise de cette place par les Espagnols. II. 151. Est mise au pillage *ibid.*

QUIGNONES. (Don Claude de) Comte de Luna, Ambassadeur au Concile de Trente. II. 437. Sa réception & dispute avec les Ambassadeurs de France. *ibid.*

QUIRINI. (Marc Antoine de) Comment ce Général signale son zèle & son courage. III. 503.

R.

RATISBONNE. Diète. I. 246. Autre. I. 336. Autre. II. 189.

RAVAGES. Cruels que fait l'Armée de la Ligue sous le commandement d'Albert Marquis de Brandebourg. I. 439. & *suiv.*

RECEPTION. De l'Infante Isabelle épouse de Charles V. I. 113.

REFLEXIONS. Politiques sur le penchant des Princes à l'amour. I. 311. & *suiv.* Sur la prédestination. I. 364. Sur la conduite violente des Papes. I. 424. Sur l'inconstance de la fortune. I. 432. Politiques sur les prétentions des Papes. I. 531. & *suiv.* Sur la grande confiance des Turcs. A quelle occasion. III. 560. & *suiv.*

REFORME. Etat des affaires de la Réforme en Allemagne. I. 226. Du Calendrier Romain & son Histoire. IV. 437. & *suiv.* Comment elle est reçue. IV. 441.

REPONSE. Des Ambassadeurs de François I. I. 194. De Charles V. à l'Evêque de la Beaume. I. 196. D'un Ambassadeur François à Charles V. I. 198. De Charles V. à un Gentilhomme. I. 306. D'un courtisan à Philippe II. I. 329. Du Prince Maurice. I. 434.

REQUESENS. (Don Louis) Ambassadeur de Philippe à Rome. Sa dispute avec le Ministre de France. II. 461. Ses menaces & son départ. II. 466. Il succède au Duc d'Albe en qualité de Gouverneur des Pays-Bas. IV. 59. Sentimens des Protestans à ce sujet. IV. 60. Diversité d'opinions entre les Catholiques sur ce même sujet. IV. 61. Sa mort. IV. 161. Son éloge. IV. 162. Causes principales de cette mort. *ibid.* Ordres qu'il laisse en mourant. IV. 163.

RHODES. Prise par les Turcs. I. 97.

RINCONNE. (Antoine de) Ambassadeur de France. Est assassiné. I. 247. A quel dessein. *ibid.*

RIVETTA. (Evêque de Terracine.) Député à Philippe II. en qualité de Nonce. Trois choses considérables qu'il a à traiter. II. 306. Pourquoi il fait difficulté d'aller à l'au-

TABLE GENERALE

- dience du Roi. II. 309. Il expedie Canobio à Rome. II. 331. Mortifications qu'il reçoit. *ibid.*
- RIVIERES.** Qui arrosent l'Espagne. II. 9. & *suiv.* II y en a peu qui soient navigables. Pour quoi. II. 9.
- ROCAS.** (Arnaldo de) Son action héroïque. III. 474.
- ROCHELLE.** (La) Se déclare pour les Protestans. III. 266. Ne veut pas recevoir les articles de la paix. III. 273.
- RODOLFE.** Le vain desir qui a partagé les Généalogistes. I. 6. Avec quel succès dix Auteurs ont travaillé sur cette matière. *ibid.* Est préféré par les Electeurs à tous ses concurrens. I. 8. Sa naissance. I. 9. Ce qu'il hérite du Comte son père. *ibid.* Eclatante marque de sa valeur. *ibid.* Mérite le titre de grand Capitaine. I. 10. Strasbourg & Turgaw le prennent pour leur Chef. *ibid.* Effet de sa piété. *ibid.* Son election à l'Empire. I. 12. Comment il en reçoit la nouvelle. *ibid.* De quelle manière il en use avec les Electeurs. *ibid.* De quoi il se sert n'ayant pas le sceptre impérial. *ibid.* Entrevue de ce Prince avec Grégoire XI. à Lausanne. I. 13. Grand privilège qu'il accorde aux bourgeois de cette ville. *ibid.* Conventions faites entre ce Prince & Gregoire X. *ibid.* Est accusé de parjure. *ibid.* Raisons qui l'engagent à manquer à son serment. *ibid.* Principales causes des guerres qu'il soutient en Allemagne. I. 14. Motif qui l'engage à faire citer Othocare à la Diette. I. 16. Fait mettre Othocare au ban de l'Empire. *ibid.* Accommodement avec Othocare. *ibid.* Rodolfe reste maître de toutes les prétentions d'Othocare par sa mort. I. 17. Déclare Vincelas son gendre, & lui nomme le Marquis de Brandebourg pour tuteur. *ibid.* Marie son fils ainé Albert avec Elizabet fille de Menard Prince de Tirol. *ibid.* De quelle maniere il établit sa Maison. *ibid.* Dompte l'orgueil de quelques Princes Allemans en les dépouillant de leurs biens. I. 18. Songe à se procurer quelque tranquillité. *ibid.* Sa mort. Sans pouvoir couronner son fils Albert Roi des Romains. *ibid.* Etat de sa famille. I. 18. Réflexions politiques à son sujet. I. 19.
- ROME.** Sac affreux de cette ville. I. 118 & 119. Recherches à ce sujet. I. 121. Qui fut celui qui souffla la premier étincelle de cet incendie. *ibid.* Avertissement d'un Hermite. I. 133. Entrée de Charles V. à Rome. I. 193. Allarme de cette ville. I. 276. Tumulte à ce sujet. I. 277. Accident qui y arrive. I. 534. Sujets de grande épouvante dans cette ville. II. 91. Trouble que cause la prise de St. Quentin dans cette ville. II. 156. Tumulte que l'approche du Duc d'Albe y cause. *ibid.* Inondation du Tibre. Grand dommage qu'elle y cause. II. 171. Le peuple est réduit à se nourrir de pain de

DES MATIERES.

de munition. II. 172. Somme de cette perte. *ibid.* Tumulte qu'y cause la réforme sévère de Paul IV. II. 276 & 277. Par qui ce tumulte est apaisé. *ibid.* A quels excès le peuple & les Religieux se portent à la nouvelle de la mort de ce Pontife. II. 278. Decret du Sénat. *ibid.* Retour des Colonnes dans cette ville. II. 282. Augmente la sédition. *ibid.* Mouvemens des Cardinaux à ce sujet. *ibid.* Jugemens des habitans sur le nouveau Pape Pie IV. II. 294. A quelle condition Pie IV. leur accorde l'amnistie. II. 299. Situation des Caraffes. Noces célébrées en cette ville. II. 333. Incident dans cette ville. A quel sujet. II. 363. Dispute des Ambassadeurs de France & d'Espagne. II. 461. Crainte que le peuple conçoit de l'élevation de Pie V. au Pontificat. III. 65. Monument. A quel sujet. Son inscription. III. 401. Pasquinade sur la perte de Tunis. IV. 122. Avanture d'un Espagnol dans cette ville. V. 31. & *suiv.* Pasquinades à ce sujet. V. 39. Les Romains épouvantés de la rigueur de Sixte. V. 40.

ROUEN. Alliégé par Henri IV. V. 450. Secours introduits dans cette ville. V. 459. Barques préparées dans cette ville pour passer l'Armée des Liguez. V. 466.

ROUSSILLON. (Comté de) Son histoire. II. 50.

RUI-GOMEZ. Epouse Mendoza. III. 417. Est déclaré principal favori & premier Ministre de Philippe. III. 418. Il sollicite lui-même sa femme d'écouter Philippe. III. 419. Son manége auprès du Roi. III. 420. Sa mort. III. 431.

S.

SABIONETTE. (Le Duc de) Ambassadeur de Philippe en Pologne. V. 189. Comment ce Ministre remplit sa commission & récompense qu'il en reçoit. V. 190.

SIEGE. (Saint) Donation des François. VI. 85. Son ingratitude. *ibid.* Sa déference injuste à l'égard de Philippe. VI. 86.

SALOMON. Juif. Envoyé de la Porte à Venise. IV. 83. Son discours au Sénat. IV. 84. Sa réplique & son départ. IV. 86.

SARDAIGNE. Histoire de ce Royaume. II. 24. & *suiv.* Sa description. *ibid.* & *suiv.*

SARIA. (Marquis de) Son imprudence des plus signalées. I. 535.

SAVOYE. Dommage que les Pirates Turcs causent sur cet Etat. II. 336. Escarmouches entre les Chrétiens & les Turcs. II. 337. Le Duc court risque de la vie. II. 338. Son accommodement avec les Corsaires. *ibid.*

SAVOIE. Naissance du Prince de ce nom. V. 6.

SAXE. (Frederic Duc de) Sa générosité. I. 59. Sa déclaration touchant l'élection d'un Empereur. *ibid.* (George Duc de) Sa mort. I. 226. Ses Etats tombent entre

TABLE GÉNÉRALE

- les mains d'un Prince Luthérien.** *ibid.* (Jean-Frédéric Electeur de) Est fait prisonnier & privé de l'Electorat. I. 346. Rentre dans ses Etats. I. 348. Est fait prisonnier. Son discours à Charles V. I. 353. Marque de sa grandeur d'ame. I. 354. Est condamné à la mort. Changement de cette condamnation. I. 355.
- SBIRO.** (Horace dello) Commandant d'Osse. S'attire une gloire immortelle. II. 94. Est traité d'une manière cruelle par le Duc d'Albe. *ibid.*
- SCHWARTZENBOURG.** (Gunter Comte de) Envoyé en Flandres. IV. 144. Ses négociations. *ibid.*
- SCIARRA.** (Marc) Un des Chefs des Bandits en Italie. V. 321.
- SCIECQUE.** Prince chassé de Tripoli. Demande une entrevue avec Gonzagues. II. 313. Il fait serment de fidélité. *ibid.* Ce perfide tourne casaque & massacre tous les Chrétiens. II. 315.
- SEBASTIEN.** Roi de Portugal. Son expédition contre les Mores. IV. 213. Son retour & la perte qu'il fait. IV. 214. Accorde sa protection à Muley Mehemet. IV. 220. Il n'écoute point l'opposition de son Conseil. IV. 222. Il demande du secours à Philippe. IV. 223. Il s'abouche avec ce Monarque. IV. 224. Mécontentement réciproque. IV. 225. Son imprudence. IV. 226. Sa dernière résolution au sujet de la guerre d'Afrique. IV. 228. Il se résout à passer en Afrique. IV. 242. Secours qu'il reçoit du Pape. IV. 243. Et du Prince d'Orange. IV. 245. Etat de son Armée. IV. 246. Embarras & incertitude de ce Prince. IV. 247. Il refuse avec hauteur les offres de paix les plus avantageuses. IV. 248. Il livre bataille & y périt. *ibid.* Mort de trois Rois. IV. 249.
- SEGOVIE.** Particularitez merveilleuses de l'Hôtel des monnoyes de cette ville. III. 496.
- SELIM.** Empereur des Turcs. Reçoit un député des Mahomérans d'Espagne. A quel sujet. III. 287. Sentiment du Grand-Visir à ce sujet. III. 288. Et du Bacha Mustafa. *ibid.* Refus de ce Prince. *ibid.* Sa résolution de reconquerir Tunis. IV. 37. Sa mort. IV. 183.
- SELVA.** (Rui Gomez de) Favori de Charles V. Son voyage en Espagne. Son caractère. I. 379. Degrez par lesquels il parvient à de grands honneurs. I. 380. Epouse la Princesse de Mileto. *ibid.* Est fait Duc de Patrana & Grand d'Espagne. I. 381. Marques de l'excellence de ce Favori. *ibid.*
- SERBELLONE.** (Antoine) Neveu du Pape Pie IV. Reçoit le Chapeau de Cardinal. II. 295.
- SERBELLONE.** Neveu de Pie IV. Est envoyé à Suana par son oncle. Pourquoi. II. 336. Sa prison à la Goulette par les Turcs. IV. 93.

DES MATIERES.

- SERGOS.** (Don Gaspar) Ambassadeur de Don Antoine à la Porte. IV. 345. Son discours. IV. 346. Réponse qu'il reçoit. IV. 347.
- SESSA.** (Le Duc de) Son dessein sur le Duché de Ferrare. II. 232. Est envoyé en qualité d'Ambassadeur à Rome. V. 289. Il demande une Taxe sur les Ecclesiastiques. V. 345. Contretems qu'il a à essuyer. *ibid.*
- SFORCE.** (François) Comte de Pavie. Se rend maître de la ville de Milan. Ce qu'il fait pour y établir solidement sa domination. I. 105. Sa mort. I. 106.
- SFORCE.** (François) Est appelé Duc de Milan. Reçoit de grands privilèges de Charles V. I. 158. Sa mort. I. 192.
- SICILE.** Description de ce Royaume. II. 20. & *suiv.* Revenus que Philippe en tiroit. Haine de ce Monarque pour les Siciliens. *ibid.* Situation déplorable de ce Royaume. II. 393.
- SIENNE.** Se revolt & chasse les troupes Espagnoles. I. 475. Mouvemens des Siennes. *ibid.* Vraie cause de la guerre. Se met sous la protection des François. I. 480. Siège & prise de cette ville. I. 481.
- SILICE.** (Jean) Précepteur de Philippe. Comment parvenu à cet emploi. II. 70. Charles V. lui assure l'Archevêché de Tolède. *ibid.* Reçoit un Chapeau de Cardinal à la réquisition de Philippe. II. 80.
- SILLERI.** (le Président de) Nommé Plénipotentiaire pour la paix. VI. 231. Sa fermeté sur la restitution des places. VI. 234.
- SIMANCAS.** Fameuse forteresse. Où il se trouve une curieuse & singulière Bibliothèque. III. 61. Par qui fondée. *ibid.*
- SINAN.** Est choisi par le Sultan pour Grand-Visir à la place d'Osman. IV. 566.
- SINOGHERRA.** Rend le Fort de l'Etang aux Turcs. Pourquoi. IV. 96.
- SILVA.** (Don Juan de) Ambassadeur au Roi de Maroc de Philippe. Son corps est redemandé. IV. 257.
- SIXTE V.** Sa promotion au Pontificat. IV. 520. Sa résolution contre les bannis. IV. 523 & 524. Circonstance remarquable de sa lettre à Philippe. IV. 525. Il fait publier une Bulle d'excommunication contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé. IV. 526. Différends avec le Roi de France. *ibid.* Comment terminer. IV. 527. Grandeur d'ame de ce Pontife. V. 5. Sa réponse aux Ambassadeurs de Philippe & du Duc de Savoye. V. 17. Suite curieuse de cette audience. V. 18 & 19. Son refus. V. 20. Sa résolution de donner une Bulle contre l'entreprise de Genève. V. 21. Ses discours au sujet de la Couronne de Naples. V. 28. Il fortifie ses places & augmente ses Galères. V. 29. Im-

TABLE GÉNÉRALE

pressions qu'on prend sur ses démarches. V. 30. Marque de son caractère violent & de son extrême sévérité. V. 31. & *suiv.* Sa colere. A quel sujet. V. 33. Ses ordres à ce sujet. V. 35. Sa réponse remarquable au Cardinal d'Este. V. 36. Sa joie pour une exécution. V. 38. Sa réponse à l'Ambassadeur de Philippe. *ibid.* Ses desseins, V. 42. Sa politique avec Philippe. *ibid.* Présent qu'il envoie à Farnese. V. 43. Il excite Philippe à l'entreprise contre l'Angleterre. V. 60. Secours d'argent qu'il lui promet. V. 61. Demande qu'il rejette. V. 62. Ses raisons pour engager Philippe dans cette guerre. V. 63. Son intelligence avec Elizabet. V. 64. Qu'il excommunie. Par quelle raison. V. 65. Ses sentimens pour cette Princesse. V. 66. Bulle d'excommunication contre elle. V. 67. & *suiv.* Ses sentimens au sujet de la décapitation de la Reine Marie d'Ecosse. V. 114. Il refuse du secours aux Catholiques de France. V. 124. Son indignation à la nouvelle des mouvemens des Ambassadeurs de France & d'Espagne. V. 142. Sa lettre à Philippe. A quel sujet. V. 185. Paroles remarquables de ce Pontife. V. 189. Son indignation au sujet du meurtre du Cardinal de Guise. V. 219. Son Discours aux Cardinaux à ce sujet. V. 220. & *suiv.* Ses démarches. V. 223. Il ne peut obtenir la liberté des Ecclesiastiques prisonniers. *ibid.* Il excommunie le Roi de France. *ibid.* Qu'il cite à Rome. V. 225. Sa Bible en langue vulgaire qu'il fait imprimer. V. 266. Sa réponse menaçante au Comte d'Olivarez. V. 270. Ordre rigoureux qu'il donne. V. 274. Qui est executé. *ibid.* Reflexion à ce sujet. V. 276. Sa réponse au Ministre de l'Empereur. V. 277. Trait curieux de sa fierté insultante pour les Têtes couronnées. *ibid.* & *suiv.* Autre réponse qu'il fait au même Ambassadeur. V. 280. Sa résolution au sujet des affaires de la Ligue. V. 286. Ses raisons pour ne les pas secourir. V. 288. Sa mort. V. 289. Son éloge. V. 290. Bon-mot de ce Pontife. VI. 105.

SOLIMAN. Se rend maitre de Tauris & de Babylone. I. 187. Son entrée triomphante. I. 188. Marque de son indignation au sujet de la paix. I. 304. Belle parole de ce Prince. II. 318. Sa réponse à l'Ambassadeur de France. II. 319. Sa prospérité. II. 387. Ses grands préparatifs. II. 388. Comment il reçoit la nouvelle de la perte que causent les Chevaliers de Malte aux siens. II. 472. Ses ordres à ce sujet. II. 473. Sa résolution d'attaquer Malte. III. 21. Ses mouvemens à ce sujet. III. 22. Attaque le Fort St. Elme. III. 23. Sujets de craintes qu'il donne aux Puissances de l'Europe. III. 28. Départ de sa Flotte. *ibid.* Comment il reçoit la nouvelle de la défaite honteuse de son Armée.

DES MATIERES.

- mée. III. 35. Sa colére & ses menaces. III. 48. Son expédition en Hongrie. III. 108. Sa manière absolue de commander. *ibid.* Sa mort. III. 109.
- SONGE.** De l'Impératrice mère de Philippe II. Circonstance de son accouchement. I. 129 & 130.
- SONNIUS** (François) Théologien d'une profonde doctrine. Est envoyé par Philippe II. au Pape. Pourquoi II. 238.
- SORBONNE.** (Maison de) Son decret contre les Jésuites. VI. 46.
- SORIANO.** (Michel) Ambassadeur de Venise à la Cour de France. Ordres qu'il reçoit du Sénat. II. 404.
- SOUBABE.** (Jean Duc de) Jeune homme aussi imprudent que prodigue. Conspire contre Albert son oncle & le tue de sa propre main dans Rhinfeld. I. 24. Punition de ce Parricide. *ibid.* Les villes de Souabe refusent d'envoyer leurs députés à Nuremberg. I. 440. Malheurs qu'elles s'attirent par ce refus. *ibid.*
- SOVERAINETE.** Obligation de soutenir ses droits. II. 164.
- SPAREL.** (Le Sieur) Est envoyé sous prétexte d'un voyage particulier en Suisse par Philippe. IV. 581. De quoi il est chargé. *ibid.* Sa lettre à ce Monarque sur les forces de cette République. IV. 582. & *suiv.*
- SPINELLO.** (Don Sauveur) Général Espagnol. Son expédition contre les Protestans. II. 372.
- SPIRE.** Convocation d'une Diète en cette ville. I. 291.
- SPONDE.** (Henri de) Dispute à Rodolphe l'honneur de sa naissance. I. 7.
- STORAGE.** Indignation du Peuple de Naples contre ce Magistrat. IV. 531. Son corps trainé par la ville. IV. 532. Suites & fin de ce tumulte. IV. 533.
- STRASBOURG.** Choisit Rodolphe pour Protecteur. I. 10. En reconnoissance de ses services lui érige trois statues. *ibid.* Sa soumission à Charles V. A quelles conditions. I. 358. Réponse des habitans de cette ville à Henri II. I. 451.
- STROZZI.** Capitaine d'une valeur expérimentée. Est tué au Siège de Thionville. Distinction dont Henri II. honnore ses services. II. 196.
- STROZZI.** (Jean) Ambassadeur du Duc de Florence au Concile de Trente. II. 412. Son cortége. *ibid.* Sa réception. *ibid.* & 413. Sa contestation avec les Ambassadeurs Suisses. II. 414. Sa déclaration & menaces. II. 415. Ordres qu'il reçoit à ce sujet. II. 417.
- STROZZI.** (Philippe) Commande la Flotte de France en faveur de Don Antoine. IV. 404. Il perd la Bataille. IV. 406. Sa mort. *ibid.*
- STUARD.** (Henri) Eponse la Reine Marie. V. 80. Qui le fait empoisonner. V. 85.

TABLE GÉNÉRALE

- SUFFOLCK.** (Jeanne de) Cousine d'Edouard. Son mariage avec Guilford, quatrième fils du Duc de Northumberland. I. 485. Est proclamée Reine & reçoit les ornemens de la Royauté. *ibid.* Le Duc son père lui ôte le bandeau Royal & la Couronne. I. 486. Mort violente de cette Reine. I. 491.
- SUISSES.** Comment & pourquoi cette nation secoue le joug de la Maison d'Autriche. I. 23. Recouvrent leur liberté. I. 25. Quelques-uns de leurs Cantons reconnus pour peuples libres. I. 31. Leur signalée victoire. I. 33. Concile de Bâle. I. 37. Songent à se mettre en état de ne pas craindre Charles V. I. 199. Leur Ligue avec la France. Articles de ce Traité. I. 376. & *suiv.* Ils envoient des Ambassadeurs au Concile de Trente. II. 413. Desseins que le Duc de Savoye inspire à Philippe sur ce Pays. IV. 580. Lettre sur les forces de cette République. IV. 582. & *suiv.*
- SURPRISE.** De la ville de Metz. I. 449. De la ville de S. Boniface. I. 472.

T.

- TAGE.** (Le) Fleuve remarquable en Espagne. Fameux par l'opinion des anciens. II. 11. Sa source. *ibid.* Forme un des plus beaux ports de l'Europe. *ibid.*
- TAPISSERIES.** Volées à Farnese. V. 240.
- TAURIS.** Prise de cette ville par les Turcs. IV. 561. Infidélité & barbarie des Turcs à l'égard des habitans de cette ville. IV. 562.
- TENDE.** (Le Comte de) Envoyé à Rome sous le titre d'Ambassadeur d'obédience. II. 308. Son arrivée dans cette ville. II. 325. Immédiatement après cette arrivée on commence à résoudre la ruine des Caraffes. *ibid.* Mouvemens de ce Ministre à ce sujet. II. 326. Il reçoit ordre d'avancer la ruine dernière de cette Maison. II. 333. Sollicite la levée des décimes sur le Clergé d'Espagne. II. 346. Il l'obtient. II. 347. Il s'oppose à la réception de l'Ambassadeur du Roi de Navarre. II. 364. Il sort de Rome. Ordres qu'il donne à un Notaire Public. *ibid.*
- TENERIFE.** (Ile des Canaries) Hauteur du Pic de Tenerife. II. 31. Chose merveilleuse que l'on remarque sur cette montagne. II. 32.
- TERMES.** (le Maréchal de) Commande l'Armée Francoise. Sa rencontre & la manœuvre. II. 198. Sa défaite. II. 199. Est dangereusement blessé. *ibid.*
- TERNIER.** (Château de) Assiégé. V. 261. Victoire des assiégez. *ibid.*
- THAMAS.** (Sophi) Mesures qu'il prend. IV. 184. Il sollicite Philippe II. à la guerre contre les Turcs. *ibid.* Succès de cette guerre. IV. 185 & 186.

DES MATIERES.

- THIONVILLE.** Prise par les François après une vigoureuse résistance. II. 196.
- TIEPOLO.** Un des Chefs de la ville de Famagouste. Sa mort. III. 509.
- TINE.** Une des plus fortes Iles de l'Archipel. Attaque & défense de cette Ile. III. 466.
- TITRES.** De Philippe II. II. 1. & *suiv.* Que ce Monarque a conférés pendant son regne. VI. 443. & *suiv.*
- TOLEDE.** (Don Pierre de) Viceroy de Naples. Reçoit ordre de Charles V. de partir à la tête d'une Armée pour mettre les rebelles Siensois à la raison. Ce qu'il fait à ce sujet. I. 475 & 476. Son départ de Naples & sa suite. I. 477. Sa mort. *ibid.* Discours du public à ce sujet. I. 478.
- TOLEDE.** (L'Archevêque de) De quoi il est accusé. II. 236. Est mis en prison & tous les biens sequestrez. *ibid.* Histoire de ce Prélat. II. 450. & *suiv.* Son sort. II. 456. Legs pieux que fait ce Prélat. VI. 9.
- TOLEDE.** Les Etats assemblez en cette ville. Propositions de mariages faites à Charles V. I. 112.
- TOMAR.** Lieu du Couronnement de Philippe. IV. 380. Ordonnance de cette Cérémonie. *ibid.* Discours de ce Prince. IV. 381. Harangue du Député de Lisbonne. IV. 382. Ce Prince prête serment. IV. 383. Forme du serment de fidélité. *ibid.* Suite de cette solemnité. IV. 384. Amnistie publiée en ce lieu. IV. 386. Personnes exceptées dans la ditte. *ibid.*
- TORELLI.** (Pomponio) Comte de Montechiarugolo. Ambassadeur du Duc & du Prince de Parme à Philippe. IV. 521. Sujets de son voyage. *ibid.* Délibération sur ses demandes. IV. 522. Issue de sa commission. IV. 523.
- TOSCANE.** Bonheur de ce Duché sous la domination des Medicis. I. 172. Demandes de ses Ambassadeurs à Charlequint. I. 221.
- TOULON.** Prise de ce Port. I. 201.
- TOUR.** (François de la) Ambassadeur de l'Empereur à Rome. Obtient la liberté d'exercer les fonctions de sa charge. II. 304.
- TRAITEZ.** De Noyon. I. 54. Pour l'élargissement de Clément VIII. I. 34. Des Confédérés avec Charles V. I. 442. Entre le Roi de France & la Reine d'Angleterre. VI. De Vervins. VI. 308. & *suiv.*
- TRANSILVANIE.** Les habitans de cette Province font un accommodement avec les Turcs. I. 468. Reconnoissent pour leurs Souverains Isabelle & Jean son fils. I. 469. Explication de leur révolution. *ibid.*
- TRENTE.** (Concile de). I. 337. Raisons pourquoi ce Concile est transféré par le Pape à Bologne. I. 362. Fuite des Pères de ce Concile. I. 431. Bulle de Pie IV.

TABLE GENERALE

- pour la publication de ce Concile. II. 343. Remarque sur cet événement. *ibid.* Assemblée de ce Concile pour la troisième fois. II. 411. Les Légats du Siège Apostolique. *ibid.* Ambassadeur de Philippe à ce Concile. *ibid.* Du Duc de Florence. II. 412. Des Suisses. II. 413. Contestation entre ceux de Florence & les Suisses. II. 414. Embarras des Pères de ce Concile. II. 415. Ils tiennent plusieurs congrégations à ce sujet. Moyen que trouve le Cardinal Seripand. II. 416. Comment se termine cette querelle. II. 417. Dispute des Ambassadeurs de France & d'Espagne. II. 437. Comment les Pères du Concile terminent cette dispute. II. 438. Incident qui survient à ce Concile. II. 449. Comment reçu par les Pères de ce Concile. *ibid.* & *suiv.* Leur opiniâtreté. II. 455. Bruit qu'y fait la Ligue des Prélats du Milanez. II. 460. Clôture de ce Concile. II. 487. Comment il est reçu des Puissances. *ibid.*
- TRIVULCE.** Envoyé en France par Paul IV. en qualité de Légat. II. 185. Dans quelle disposition il trouve Henri. II. *ibid.*
- TRUCHSES.** (Gebhard) Archevêque de Cologne. Embrasse ouvertement la Religion Réformée. IV. 466. Ses partisans sont défaits par les Catholiques. IV. 489. Capitulation de la ville de Bonne. IV. 490. Retraite de ce Seigneur. IV. 491.
- TURCS.** Leur irruption dans la Calabre. I. 470. Les François s'unissent avec eux. I. 471. Leurs conquêtes en Italie. II. 191. Nombre des Esclaves qu'ils font. Paix avec les Génois. II. 192. Entrée triomphante de leur Flotte à Constantinople. II. 318. Dommage qu'ils causent sur les Terres du Duc de Savoie. II. 336. Leur escarmouche avec les Chrétiens. II. 337. Leur accommodement. *ibid.* Ravage des Corsaires dans les Etats d'Espagne. II. 470. Perte que leur cause les Chevaliers de Malte. II. 472. Débarquement de l'Armée Turque. III. 30. Ils tiennent conseil. A quoi ils se déterminent. III. 31. Ils prennent St. Elme. Perte qu'ils y font. III. 32. Ils assiègent St. Michel. III. 33. Leurs desseins contre l'île de Chio. III. 85. Intrigue qui donne lieu à cette entreprise. *ibid.* Leur état & politique. III. 86. Leur ruse pour surprendre cette Place. III. 87. Ravages de cette Armée. III. 89. Leurs prétentions sur l'île de Chipre. III. 464. & *suiv.* Leur Armée devant Chipre. III. 467. Perte qu'ils font à la conquête de l'île de Chipre. III. 512. Conseil tenu. A quel sujet. III. 543. Mouvement de leur Armée. III. 544. Leur Reale est prise. III. 546. Déroute de leur corps de bataille. III. 547. Défaite entière de leur Flotte. III. 549. Consternation parmi eux. III. 553. Conclusion de la paix avec les Vénitiens. IV. 53.

DES MATIERES.

- Portraits de Sinan Baccha & d'Uluzzali Généraux Turcs. IV. 88. Force de leur Armée. IV. 89. Ils arrivent devant Tunis. IV. 90. Siège vigoureux de la Goulette. IV. 91. Qu'ils prennent. IV. 92. Ils se rendent maîtres du Fort. IV. 93. Pertes, & leur conduite après l'expédition. IV. 94. Se rendent maîtres du Fort de l'Etang. IV. 96. Guerre qu'ils ont avec les Persans. IV. 560. & *suiv.* Leur infidélité & barbarie. IV. 562. Leur défaite. IV. 564. Conduite de la Porte à ce sujet. IV. 563.
- TURENNE** (Le Vicomte de) Envoyé en Angleterre. Pourquoi. V. 408.
- TURIN.** Fêtes célébrées dans cette ville. IV. 578.
- V.
- V**ALDEZ. (Don Pierre de) Commandant du grand galion d'Andalousie. Accident qui lui arrive. V. 163. Il se rend à Diak. V. 164. Son compliment audit Général. *ibid.* & 165.
- VALENCE.** Siège & prise de cette ville par les François. II. 121. Punition des Officiers qui avoient rendu cette place. *ibid.*
- VALENCIENNES.** Soumission de cette Place. III. 119.
- VALENTIN.** (Comte de St.) Est envoyé aux Caraffes. Pourquoi. II. 79. Ses griefs contre le Pape. *ibid.* & 80. Réponse du Pape. *ibid.* & *suiv.*
- VALETTE.** (Jean de la) Grand-Maitre de Malthe. Ses préparatifs contre les desseins de Soliman. III. 22. Ses précautions. III. 29. Sa réponse aux propositions de Mustafa. III. 33. Perte qu'il fait. III. 35. Il envoie une Ambassade au nom de l'Ordre à Philippe. III. 37. Ses démarches. III. 48 & 49. Secours qu'il reçoit. A quel sujet. *ibid.* Nouveaux préparatifs pour sa défense. III. 50. Il fait élever une forteresse qui porte son nom. *ibid.*
- VALLADOLID.** Rigoureuse exécution faite en cette ville. II. 293.
- VALLELONGUE.** (Baron de) Sauve par son adresse Sacca. I. 470.
- VEGA.** (Jean de la) Viceroi de Sicile. A le commandement général des troupes de débarquement contre Dragut. I. 413.
- VELASCO.** (Louis de) Viceroi du Mexique. Reçoit des ordres de Philippe. II. 524. Ses succès. *ibid.*
- VENDOME.** (Antoine Duc de) Roi de Navarre envoie un Ambassadeur au Pape. II. 364. Propositions de Philippe à ce Prince. II. 367. Pourquoi cette négociation n'eut point d'effet. *ibid.*
- VENIER.** Général des Vénitiens dans la Ligue Sainte. III. 259. Il fait pendre quelques Officiers. III. 541.
- VENISE.** (la République de) Excellent modèle de bonne politique. I. 124. Comment elle fait voir la part qu'el-

TABLE GENERALE

- qu'elle prend à la paix de Cambrai. I. 160. Démarche de cette République au sujet de la dispute des deux Ambassadeurs de France & d'Espagne. II. 178. Est obligée de rendre un jugement public. II. 179. Réponse du Doge aux plaintes de l'Ambassadeur d'Espagne. II. 180. Conduite du Senat auprès de Philippe à ce sujet. *ibid.* Mort du Doge de cette République. II. 232. Evénement remarquable. II. 233. Accident arrivé dans Venise. *ibid.* Maxime du Senat. II. 404. Réponse du Senat au Pape. III. 53. Disposition de cette République pour les Papes. III. 101. Description de l'Arsenal de Venise. III. 406. Il est brulé. III. 407. Perte & frayeur des habitans. III. 408. Le Senat reçoit des nouvelles de la guerre contre l'Isle de Chipre. III. 450. Ses mouvemens à ce sujet. *ibid.* Le Pape lui promet du secours. III. 451. Secours qu'il reçoit de Philippe. III. 455. Accidens qui retardent ce secours. III. 456. Cette République reçoit un Ambassadeur Turc. III. 457. Conduite des Vénitiens. III. 458. Réponse du Doge au Chiaoux. III. 459. Autre accident qui empêche le secours d'Espagne. III. 461. Jonction des conféderez. III. 463. Avis de Zané & de Canalé. III. 475. De Doria & de Colonne. III. 467. Combattu par les Généraux Vénitiens. III. 477. Réponse de Doria. III. 478. Quelles furent les plus grandes difficultez. III. 479. Colonne revient au sentiment des Vénitiens. *ib.* Obstination de Doria. III. 580. Réponse du Doge à l'Ambassadeur de Pie V. III. 517. Acquiescement du Senat. III. 518. Arrivée d'un envoyé de la Porte dans cette ville. IV. 83. Réponse du Doge au même. IV. 85. Avis de cette République donné au Roi d'Espagne. IV. 86. Générosité du Baile de cette République à la Porte. IV. 95. Ordres de cette République pour la réception de l'Impératrice Marie. IV. 392. Services qu'elle rend à Henri IV. VI. 64. De même qu'à la Chrétienté & au Siège Apostolique. VI. 66. Elle détourne un Schisme en France. *ibid.* Elle procure la réconciliation d'Henri. VI. 67. Plaintes de son Ambassadeur sur les pirateries des Espagnols. VI. 138. Sans effet. VI. 139. Ses Ambassadeurs en France. VI. 63. Services qu'elle rend à Henri IV. VI. 64. & *suiv.* Démarches de son Ambassadeur à Rome. VI. 68. Ses remontrances. VI. 143. Affaire arrivée dans son hôtel à Rome. VI. 191. Conduite du Senat à cet égard. VI. 194.
- VENITIENS.** Pourquoi ils font la paix avec les Turcs. I. 213. Leur accommodement avec Soliman. I. 245. Leur grande prudence. I. 302. De quelle manière & générosité ils reçoivent Philippe II. I. 399. Leur zèle pour les intérêts de Charles V. I. 434. Paul IV. leur demande du secours. II. 94. Leur réponse. II. 95. Leur

DES MATIÈRES.

- réponse au Cardinal Caraffe. II. 119. Leur conduite à l'égard de l'Inquisition. II. 298. Ils rejettent la Réforme. II. 492. Leur déclaration au Pape à ce sujet. II. 493. Leur conduite au sujet de la Bulle *in Cena Domini*. III. 410. Leurs conquêtes. III. 462. Leurs démarches. A quel sujet. III. 514. Leurs mouvemens. A quel sujet. 523. Leurs préparatifs pour la guerre. III. 524. Mouvemens de joie de ces peuples en mémoire de la victoire contre les Turcs. III. 557. Leur conduite pour la guerre contre les Turcs IV. 37. Conclusion de la paix avec les Turcs. IV. 53. Allarme des Citoyens. VI. 4. Ils font bâtir la forteresse de Palma Nuova. VI. 5. Leurs soupçons contre les Espagnols. VI. 134. Leurs craintes à la mort du Duc de Ferrare. VI. 196. Leurs démarches sur cette circonstance. *ibid.* Leurs mesures pour leur défense. VI. 202. Leur politique dans cette affaire. VI. 215.
- VENLO. Conditions de l'accommodement de cette ville. I. 274.
- VERVINS. Lieu choisi pour la tenue du Congrès. VI. 240. Noms des Plénipotentiaires à cette assemblée. VI. 247. Articles de ce Traité. VI. 308. & *suiv.* Exécution des conditions. VI. 346.
- VICES. Qui attirent la haine des Sujets. I. 314. Différentes opinions des politiques à ce sujet. I. 321. & *suiv.*
- VICTOIRE. De Naples. Pourquoi elle est onéreuse aux François. I. 150.
- VIENNE. Assiégée par Soliman. I. 179. Charles V. fait lever ce Siège. *ibid.*
- VIENNE. (l'Archevêque de) Ambassadeurs de France à la Diète d'Augsbourg. II. 228. Ce qu'il expose à l'assemblée. *ibid.*
- VISCONTI. (Jean Galéaz) Premier Duc de Milan. Etimologie de ce nom. I. 101 & 102. Jean Marie son fils lui succède. Son horrible cruauté. I. 103.
- VLZZALI. Général de la Porte. Se met en mer. IV. 40. Mouvemens de son Armée. IV. 41. Il porte le fer & le feu dans plusieurs des Domaines de Philippe II. IV. 171.
- USAGE. Ancien usage de faire les Empereurs Chanoines de St. Pierre. I. 161. D'Allemagne pour déclarer la guerre. I. 345.

W.

- WIRTEMBERG. (Ulric Duc de) Sa soumission à Charles V. I. 349. Son discours. I. 350.
- WORMES. (Diète de) De quoi il y est traité. I. 336.

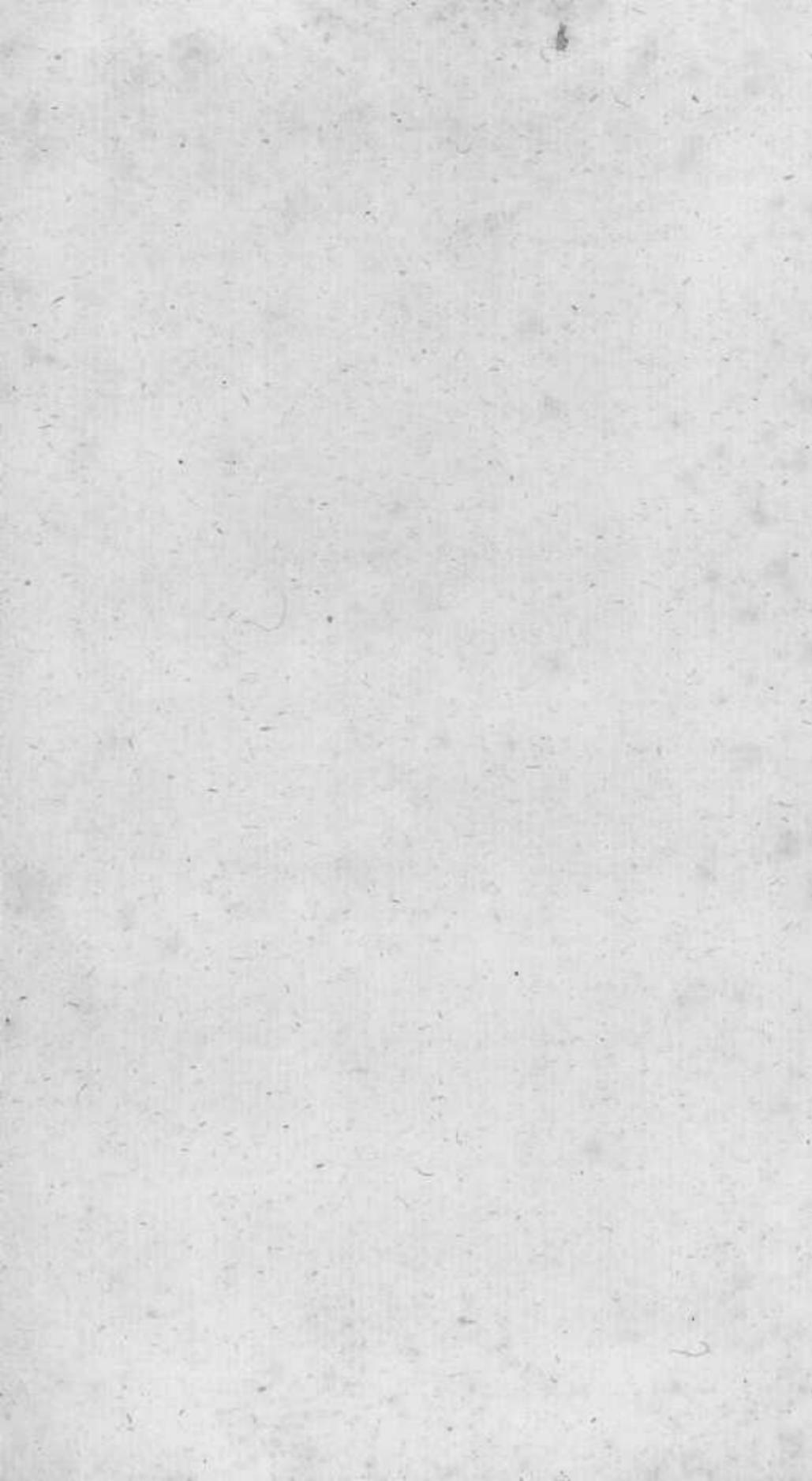
TABLE GÉNÉR. DES MATIER.

Z.

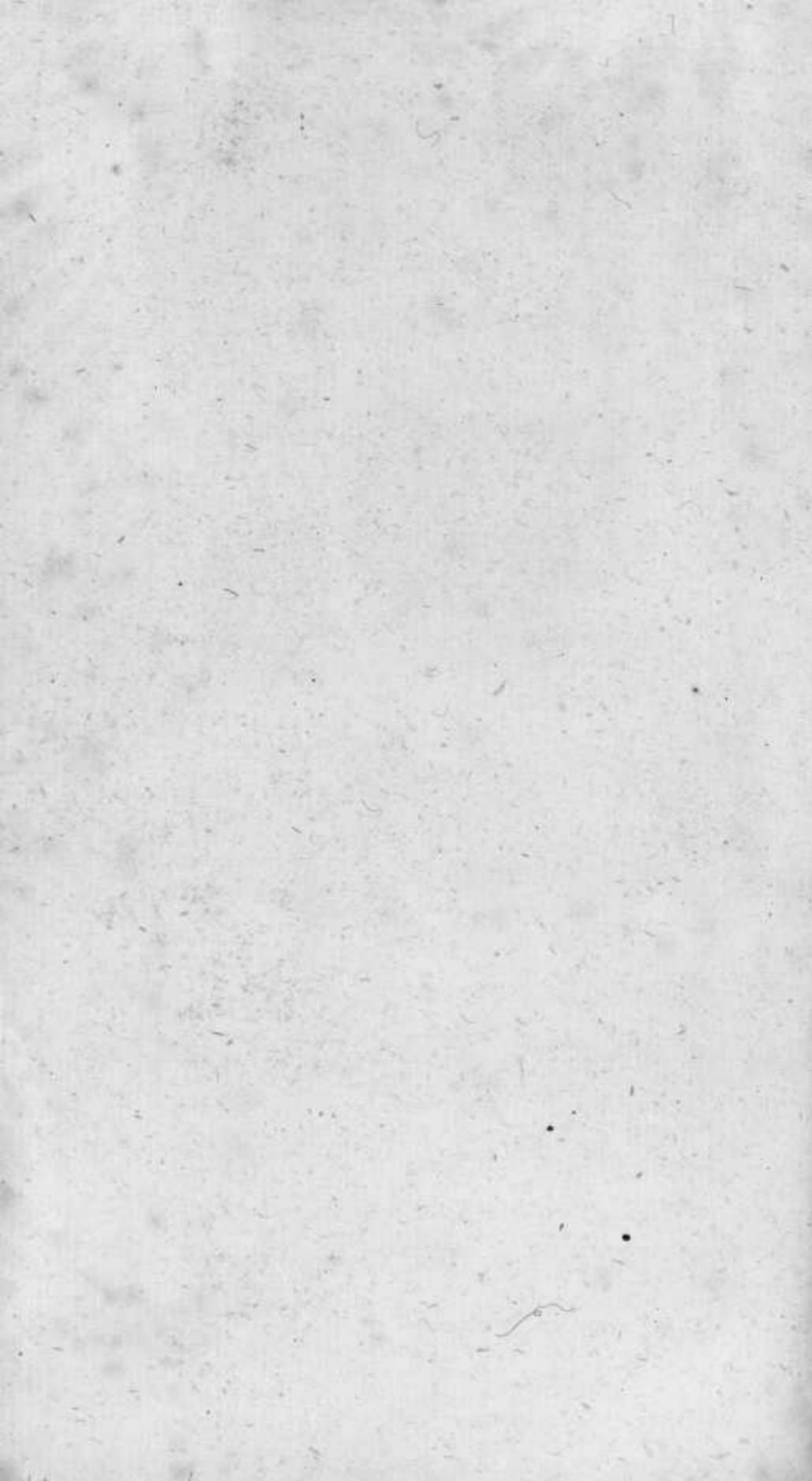
- Z**ANE'. Généralissime des forces de l'Etat de Venise. III. 463. Son avis au Conciil de guerre. III. 475. Il combat ceux des Généraux confédérez. III. 477.
- ZELE**. Différence de celui des François & des Espagnols pour le St. Siège. VI. 82.
- ZIRICZE'E**. Assiégée par les Espagnols. IV. 150.
- ZUNIGA**. Est envoyé à Naples à la place du Duc d'Osone. V. 13.

F I N.















LA VIE
DE
PHILIPPE II
ROI D'ESP

TOM VI



G-E 246

